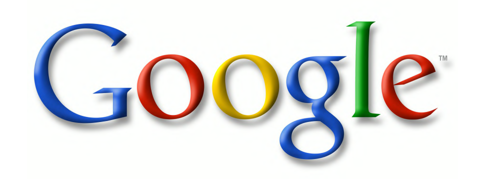


153. **Anecdotes historiques de l'amour.** Dictionnaire contenant les..., depuis le commencement du monde jusqu'à ce jour. Par Mouchot, magistrat à Troyes. 2ᵉ édit. Troyes, 1811, 5 forts vol. in-8°, br. 25 fr.

Ouvrage curieux et intéressant, qui montre, par des faits consacrés dans l'histoire, la force de l'amour, ses caprices, ses fureurs ses emportements; les crimes dont il a été cause, les révolutions qu'il a opérées dans les familles, dans les empires Ces scènes tragiques, comiques, ridicules et bizarres qu'il a produites dans tous les temps,

les noms, les routes, etc.


1880
1880

DICTIONNAIRE

CONTENANT

LES ANECDOTES HISTORIQUES

DE L'AMOUR,

Depuis le commencement du Monde jusqu'à ce jour.

ABA = CAR.

Cet Ouvrage se trouve chez les Libraires ci-après nommés :

MM.
- Beaucé, à Paris.
- Belin-Leprieur, à Paris.
- Bossange et Masson, à Paris.
- Lenormand, à Paris.
- Leprieur, à Paris.
- Cormon et Le Blanc, à Lyon.
- Savy frères, à Lyon.
- Bidaut fils, à Dijon.
- Joly, à Avignon.
- Seguin frères, à Avignon.
- Collignon, à Metz.
- Adolphe Stapleaux, à Bruxelles.
- Castiaux, à Lille.

DICTIONNAIRE

CONTENANT

LES ANECDOTES HISTORIQUES

DE L'AMOUR,

Depuis le commencement du Monde jusqu'à ce jour.

SECONDE ÉDITION

Revue, corrigée et augmentée par l'Auteur.

> Amour, amour, quand tu nous tiens,
> On peut bien dire : adieu prudence.
> LA FONTAINE.

TOME I.

A TROYES,

Chez GOBELET, Imprimeur - Libraire, près l'Hôtel - de - ville, N.° 206.

1811.


BODLEIAN
31.12.1901

PRÉFACE.

« PARMI les passions qui agitent le cœur de » l'homme, dit *Jean-Jacques Rousseau*, il en est » une ardente, impétueuse, qui rend un sexe né- » cessaire à l'autre; passion terrible, qui brave les » dangers, renverse tous les obstacles, et qui, » dans ses fureurs, semble propre à détruire le » genre humain qu'elle est destinée à conserver. »

Cet auteur, en définissant aussi énergiquement l'amour, dont il a si bien peint la force et les effets dans sa *nouvelle Héloïse*, aurait dû, ce me semble, ajouter que cette passion agite plus ou moins puissamment tous les individus qui compo- sent l'espèce humaine, comme l'avait dit un de nos Rois : *L'amour est le tyran des vieillards et le roi des jeunes gens*; car c'est en cela que l'amour diffère des autres passions. On connaît et on peut compter ceux qui sont avares, ambitieux, prodigues, joueurs, etc., etc.; mais tous res- sentent peu ou beaucoup l'influence de l'amour; tous sont entraînés par cette douce impulsion de la na- ture, que la jeunesse sent si vivement, sans pouvoir la définir, et par ce besoin impérieux de perpétuer son espèce, que l'auteur de la nature a sû faire sentir à tout ce qui respire.

En vain quelques gens atrabilaires, fanatiques ou imbécilles, chez presque tous les peuples, et dans toutes les religions, séduits, ou par leur vanité,

ou par le prétexte d'une plus grande perfection, ont voulu contrarier le vœu de la nature, en enfermant dans des cloîtres des jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe, sans aucune espérance de pouvoir en sortir, pour conserver leur virginité. On a vu, dans tous les tems, la nature réclamant ses droits dans ces retraites forcées; on a vu plusieurs de ces infortunés, victimes du préjugé religieux ou de la haine et de l'ambition de leurs familles, employer tous les moyens que le désespoir peut suggérer pour rompre les barrières qui s'opposaient aux vœux de leurs cœurs. Si l'on est persuadé que la religion exige des sacrifices et des privations, il faut au moins que ces holocaustes soient volontaires, pour plaire à la divinité.

L'un de nos meilleurs poëtes a dit:

> L'Amour est un Dieu que la terre adore;
> Il fait nos tourmens, il sait les guérir.
> Dans un doux repos heureux qui l'ignore,
> Plus heureux cent fois qui peut le servir.

Je ne sais pas si ce poëte a trouvé, dans sa vie, le secret d'être heureux en servant l'amour; mais, après Racine, personne n'a su, mieux que lui, développer et faire connaître cette terrible passion. C'est lui qui disait, en parlant de cette aimable et charmante portion de l'espèce humaine: « Vous autres femmes, » vous êtes accoutumées à être le premier mobile » des tragédies, comme vous l'êtes de ce monde. » Il faut que vous soyiez amoureuses comme des » folles, que vous ayiez des rivales, que vous

» fassiez des rivaux; il faut qu'on vous adore, » qu'on vous tue, qu'on vous rejette, qu'on se tue » avec vous. »

Tel est, en peu de mots, le tableau des effets de l'amour depuis le commencement du monde, et de l'empire souvent aimable, mais quelquefois terrible par ses suites, que les femmes ont presque toujours sur l'esprit des hommes. C'est ce tableau véritablement curieux que j'ai essayé de rendre parlant, s'il est permis de s'exprimer ainsi, en réunissant sous les yeux du lecteur les anecdotes historiques de l'amour.

Je n'ai point entrepris de le peindre dans ses douces et rares jouissances qui en forment un dieu charmant. Qui pourrait en effet le représenter sous toutes les formes qu'il sait prendre ? Combien ne se trompe-t-on pas souvent en croyant le posséder et le servir ? Jugeons-en par cette distinction ingénieuse qu'a faite le célèbre *Montesquiou* : « Notre liaison » avec les femmes, dit-il, est fondée sur le bonheur » attaché aux plaisirs des sens, sur le charme » d'aimer et d'être aimé, et encore sur le désir de » leur plaire, parce que ce sont des juges très- » éclairés sur une partie des choses qui constituent le » mérite personnel. Ce désir général de plaire pro- » duit la galanterie qui n'est point l'amour, mais » le délicat, mais le léger, mais le perpétuel men- » songe de l'amour. »

Contentons-nous de dire : Heureux et mille fois

heureux deux amans qui se suffisant toujours à eux-mêmes, se voient tous les jours sans s'ennuyer, se séparent avec peine, lisent leur bonheur dans leurs yeux, savent l'exprimer avec cette simplicité que le véritable amour inspire, et pour lesquels la jouissance est toujours un nouveau plaisir. Cet amour heureux et tranquille ne saurait être bien représenté, le cœur seul peut le sentir et l'apprécier.

Mais montrer, par des faits consacrés dans l'histoire, la force de l'amour, ses caprices, ses fureurs, ses emportemens; les crimes dont il a été la cause, les révolutions qu'il a opérées dans les familles, dans les empires; ces scènes tragiques, comiques, ridicules et bisarres qu'il a produites dans tous les tems, dans tous les lieux, chez toutes les nations, ce sont, je pense, des leçons qui peuvent être utiles à tous les sexes, à tous les âges. Chacun pourra s'y reconnaître comme dans un miroir fidèle; et dans le nombre des ouvrages amusans qui paraissent tous les jours, celui-ci, au moins, en satisfaisant l'avide curiosité, présentera quelques degrés d'utilité.

Tel est le motif qui m'avait engagé à donner un simple Essai qui fut imprimé en 1788. L'impression en fut mal soignée, quoiqu'un homme de lettres assez connu se fût chargé de la surveiller. Il prit même la peine de faire la préface qui est en tête de cette édition; mais obligé vraisemblablement de se livrer entièrement à des occupations plus intéressantes, il oublia les promesses qu'il m'avait faites.

Le Mercure de France, en annonçant l'ouvrage, observa que le style étoit monotone, et je conviens qu'on retrouvera encore le même défaut dans cette nouvelle édition; mais je prie d'observer qu'il n'est guères possible de varier constamment le style dans plus de mille articles qui présentent presque tous les mêmes objets, les mêmes situations et les mêmes faits, sur-tout quand on ne veut pas s'écarter de la fidélité de l'histoire et emprunter de l'imagination des embellissemens qui donnent des romans, et non des faits historiques. Aussi on verra que, dans plusieurs articles, je me suis contenté de rapporter fidèlement les expressions des historiens; et cela est annoncé par des guillemets.

Le rédacteur du Mercure semblait aussi désirer qu'on n'eût cité que des anecdotes récentes et de la France, comme si, en voulant peindre les effets souvent funestes et ridicules de l'amour, il n'eut pas été nécessaire de réunir dans un même tableau ce que l'histoire de tous les siècles et de tous les pays nous en apprend.

C'est cette réunion seule qui peut donner quelque mérite à cet Ouvrage, en ce qu'il présente au lecteur dans un tableau assez resserré, ce qui est épars dans plusieurs milliers de volumes. Et on ne me reprochera pas d'avoir cherché à allonger les articles qui composent ce Dictionnaire; je crains plutôt qu'on ne dise que je n'ai pas donné assez d'étendue à quelques détails historiques qui étaient la suite nécessaire de l'anecdote.

Il faut convenir que le moment n'était pas favorable pour l'impression et le débit de cet Ouvrage; il venait à peine d'être mis au jour, lorsque la révolution commença. Tous les Français livrés d'abord à des objets infiniment sérieux et intéressans, puisqu'il s'agissait de réformer les abus de la plus ancienne et de la plus puissante monarchie, ne s'occupèrent plus que de politique. Bientôt des événemens inouïs les obligèrent de songer à la conservation de leurs propriétés et de leurs vies. Enfin la terreur organisée par-tout d'une manière effrayante ne laissa plus que le tems de gémir sur des crimes et des forfaits que l'histoire rapportera, et que la postérité ne croira pas.

Lorsque les secousses de cette terrible révolution, que j'ai éprouvées plus ou moins violemment, ont été moins sensibles, et qu'il m'a été permis de jouir de cette liberté qu'on proclamait par-tout et qu'on ne trouvait nulle part, je me suis occupé à revoir les différens articles qui composaient ce Dictionnaire, et on s'appercevra que presque tous ont été corrigés et augmentés considérablement. Je me suis sur-tout appliqué à donner une connaissance un peu étendue des personnages qui y jouent quelque rôle, sur leur naissance, leur famille et l'année de leur décès. Cette explication devenait nécessaire et instructive pour ceux qui n'ont pas fait une étude approfondie de l'histoire. Les changemens et additions qui ont été faits aux anciens articles sont marqués par des étoiles.

Les nouveaux articles, qui sont au nombre de plus de six cents, sont au moins aussi curieux et aussi intéressans que les premiers, et ont exigé de grandes recherches. Tous ont été pris dans des histoires générales ou particulières. Souvent je n'ai rien changé aux expressions de l'auteur qui me fournissait l'anecdote; on s'en appercevra facilement aux guillemets qui sont à ces articles. On sent bien que ce n'est pas dans un ouvrage de cette espèce qu'on devait faire usage d'une sévère critique. Je me suis contenté quelquefois de citer les différens sentimens des historiens sur un fait, et d'indiquer les doutes qu'ils avaient fait naître. Les nouveaux articles sont marqués au commencement et à la fin par une étoile.

Les maris qui croiront avoir à se plaindre de la fidélité de leurs femmes, et qui, malgré la grande facilité de nos mœurs à cet égard, n'auront pas eu la force de se mettre au-dessus du préjugé ridicule qui fait croire que leur honneur est compromis par les imprudentes faiblesses de leurs femmes, ces infortunés maris trouveront dans ce Dictionnaire des motifs de consolation, en voyant le grand nombre de ceux de tout état, de tout rang et de tout âge, qui ont éprouvé le même sort d'une manière plus ou moins désagréable. Pour achever de les consoler autant que cela est possible, qu'ils écoutent ce que disait le naïf Brantôme dans un tems où les mœurs étaient, dit-on, plus pures.

« D'autant que ce sont les Dames qui ont fait la » fondation du cocuage, et que ce sont elles qui font

» les hommes cocus, j'ai voulu mettre ce discours
» parmi le livre des Dames, encore que je parlerai
» autant des hommes que des femmes; mais pourtant
» le sujet principal touche les femmes. Je sais bien,
» ajoute-t-il, que j'entreprends une grande œuvre,
» et que je n'aurais jamais fini, si j'en voulais mon-
» trer la fin, car tout le papier de la Chambre des
» Comptes de Paris n'en saurait comprendre par
» écrit la moitié de leurs histoires, tant des femmes
» que des hommes; mais pourtant j'en écrirai ce que
» je pourrai, et quand je n'en pourrai plus, je jette-
» rai ma plume au diable, ou à quelque bon compa-
» gnon qui la reprendra, m'excusant si je n'observe
» en ce discours ordre et demi; car de tels gens et
» de telles femmes le nombre en est si grand, si
» confus et si divers, que je ne sache aucun ser-
» gent de bataille qui le puisse bien mettre en ordre,
» en rang, ni ordonnance. »

Sexe charmant, qui semblez n'avoir été créé que pour faire admirer davantage les ouvrages de la divinité! c'est vous qui, par votre douceur et votre amabilité, savez diminuer et affaiblir ce ton dur et despotique qui est naturel à l'homme; c'est vous qui, par vos complaisances, par vos adroites séductions et par la délicatesse de votre esprit, avez le talent d'adoucir et le courage de partager les peines et les chagrins de celui que votre cœur a choisi; c'est vous enfin qui, par des prévenances ingénieuses, par des attentions délicates, parvenez à embellir les jours de l'homme qui a su vous plaire.

Si la nature, en vous donnant un cœur tendre, l'ame la plus sensible, quelquefois brûlante, vous rend souvent les victimes de l'inconstance et de la perfidie de ces aimables roués, qui ne vous présentent leurs hommages que pour abuser de votre confiance et de votre faiblesse, souvent aussi, après vous être assurées de l'effet de vos charmes et de votre beauté, vous savez vous emparer de toutes les facultés de vos amans, de vos époux; et cet empire tout-puissant ne contribuerait qu'à l'augmentation de notre bonheur et de nos plaisirs, si quelquefois vous n'en abusiez, pour nous rendre les esclaves de vos volontés, de vos caprices, de vos vengeances, et quelquefois aussi, il faut en convenir, pour nous tromper. C'est cet abus de l'amour, ce sont les effets qu'il produit, que j'ai voulu faire connaître dans ce Dictionnaire. Mais si les anecdotes qu'il contient ne peuvent pas laisser douter qu'il existe des femmes faibles, infidelles, cruelles et vindicatives, on verra avec quel soin j'ai cherché à recueillir tous les faits qui pouvaient honorer ce sexe aimable, et lui rendre la justice qu'il mérite à tant de titres. Trop heureux si, en faisant le tableau de l'amour, j'eusse pu ne le représenter que sous les traits que la femme la plus aimable a su graver dans mon cœur!

Malgré les recherches multipliées que j'ai faites pour remplir le but que je m'étais proposé, je suis fort éloigné de croire que la matière soit épuisée; et d'ailleurs tous les jours amènent de nouvelles scènes

produites par cette passion véhémente dont j'ai essayé de crayonner l'histoire. Combien, par exemple, ne trouverait-on pas d'articles intéressans dans la révolution? Il faut attendre que l'impartialité de l'histoire nous les ait révélés. Si le recueil que je présente au Public peut l'intéresser et lui plaire, ce sera un encouragement pour satisfaire de nouveau sa curiosité.

DICTIONNAIRE

CONTENANT

LES ANECDOTES HISTORIQUES

DE L'AMOUR,

Depuis le commencement du Monde, jusqu'à ce jour.

ABAFFI.

MICHEL II, ABAFFI, *ou* APAFFI, n'avait que treize ans lorsque son père en mourant lui laissa la principauté de Transylvanie, avec beaucoup d'embarras. *Michel I.er* avait irrité l'Empereur Turc, en refusant de se déclarer contre l'Empereur d'Allemagne. Pour se venger, le Sultan donna la Transylvanie, ou au moins le titre de cette principauté à *Tekeli*, Comte Hongrois. Il se nommait *Emeric*, Comte de *Tekeli*; son père, *Etienne Tekeli*, avait été compris dans la funeste affaire des Comtes de *Serin* et de *Frangipani*, qui perdirent la vie sur un échafaud; il n'échappa lui-même qu'avec peine à la mort. Sorti de sa retraite, il s'était retiré à la Cour de *Michel I.er*, *Abaffi*, dont il devint le premier ministre; ensuite il passa à Constantinople, où il mourut en 1705.

Son fils *Emeric* voulant faire valoir le titre qu'il venait d'obtenir, entra en Transylvanie avec une armée que

lui fournit le Grang-Seigneur. * Il battit d'abord les troupes du jeune *Abaffi*, et s'empara de plusieurs places. Des secours envoyés par la Cour de Vienne changèrent la face des choses ; *Tekeli* battu à son tour, fut obligé d'abandonner toutes ses conquêtes.

Une femme, ou plutôt l'amour, vint alors enlever à *Abaffi* sa principauté. Il épousa, contre la volonté de l'Empereur, *Catherine*, fille de *Georges Belhlen*, Comte de Transylvanie. Vraisemblablement l'Empereur se servit de ce prétexte pour s'emparer d'une principauté qu'il ambitionnait. Quoi qu'il en soit, *Abaffi* invité de se rendre à Vienne, fut assez imprudent pour y aller, et assez faible pour céder son droit et ses prétentions à la principauté de Transylvanie, moyennant quinze-mille florins de pension annuelle, et le titre purement honorifique de prince du Saint-Empire. Il mourut en 1713.

ABAILARD.

La nature avait prodigué ses faveurs à *Abailard*, ou *Abelard*, qui naquit au bourg de Palai en Bretagne, à trois lieues de Nantes. * Son père, qui se nommait *Berenger*, était d'une famille illustre, ainsi que *Luce*, sa femme. * A une figure mâle, et néanmoins agréable, *Abailard* joignait un esprit vif et profond. Il fut le disciple de *Roscelin* et de *Guillaume de Champeau*, et il surpassa ses maîtres. Sa réputation devint si grande, qu'elle attira les regards et l'attention de *Saint Bernard*, qui, dit-on, en fut jaloux, et qui, * avec ce zèle ardent qui accompagne si souvent l'austère vertu, * lui fit éprouver bien des humiliations, en poursuivant vivement et en obtenant, par son crédit, la condamnation de quelques-uns de ses ouvrages ; mais ces chagrins qu'*Abailard* supporta en philosophe chrétien, ne furent rien en comparaison des malheurs que lui procura l'amour.

Dans le tems qu'il avait une école nombreuse à Paris, le hasard lui fit faire connaissance avec le chanoine,

Fulbert, qui élevait chez lui une nièce nommée *Héloïse* (*a*). Elle était jeune et belle : ses lettres qu'on lit encore avec tant de plaisir, annoncent un esprit vif et délicat, et peignent l'ame la plus brûlante, le cœur le plus sensible. * Elle avait alors dix-sept à dix-huit ans; elle savait, outre sa langue, le latin, le grec et l'hébreu. Peu de filles la surpassaient en beauté, et il n'y en avait aucune dans le royaume, ni peut-être sur la terre, qui l'égalât en esprit et en érudition.

Abailard, qui était beau garçon, à la fleur de son âge, sachant faire des vers et des chansons (*b*), ne vit pas impunément une jeune personne aussi charmante : il chercha à lui plaire, et il s'apperçut facilement que leurs cœurs seraient bientôt d'intelligence. « Ces deux personnes si supérieures à leur siècle » par les lumières de leur esprit et par la sensibilité » de leurs ames, se virent, s'aimèrent, se le dirent, » et prirent des précautions pour se livrer sans contrainte » à leur passion. » *

Ce fut donc de concert entr'eux qu'*Abailard* proposa à *Fulbert* de le prendre en pension chez lui, en le laissant maître du prix, et ajoutant qu'il se chargerait avec plaisir de l'instruction de la nièce. L'oncle était

(*a*) Quelques-uns disent qu'elle était fille d'une sœur de *Fulbert* et d'un chanoine. D'autres prétendent qu'elle était alliée à la maison de Montmorenci. Quoi qu'il en soit enfin, on convient que son oncle l'aimait tendrement.

(*b*) * « Quand ma connaissance commença avec *Héloïse*, dit *Abailard*, » j'étais d'une réputation brillante, dans la fleur de la jeunesse, » d'une figure si agréable que je n'avais point à craindre de cruelles. » J'eus d'autant plus de facilité à me faire aimer de la jeune *Héloïse*, » qu'elle avait une vive passion pour les lettres, passion rare chez » les dames, et qui l'a rendue célèbre dans toute l'Europe. L'amour » m'ayant embrâsé le cœur, si j'inventais encore quelques vers, ils » ne parlaient plus de philosophie, ils ne respiraient que le langage » de mon vainqueur. Plusieurs de mes petites pièces sont chantées » dans nos villes par ceux sur-tout dont le cœur est dans une » situation pareille à celle où je me trouvais. » *

avare ; il accepta avidement la proposition. * Il fit plus, il pria le docteur de bien instruire la jeune fille, tant de jour que de nuit, en lui donnant permission d'user de contrainte, si elle ne faisait pas son devoir.

« L'amour, dit *Abailard*, et non la colère préceptoriale, me portait à donner le fouet à mon écolière de tems en tems, et c'étaient les coups les plus doux du monde. *Sub occasione disciplinæ amori penitùs vacabamus, et secretos recessus quos amor optabat, studium lectionis offerebat. Apertis itaque libris, plura de amore quàm de lectione verba se ingerebant ; plura erant oscula quàm sententiæ ; sæpius ad sinus quàm ad libros reducebantur manus ; crebrius oculos amor in se reflectebat, quàm lectio in scripturam dirigebat. Quoque minus suspicionis haberemus, verbera quandoque dabat amor, non furor ; gratia, non ira, quæ omnium unguentorum suavitatem transcenderem.*

« De ce moment *Abailard* négligea absolument ses leçons publiques, et ne s'occupa qu'à faire des chansons amoureuses qui se répandirent dans le public. » (*a*) Ce fut en donnant de semblables leçons à la belle *Héloïse*, et vraisemblablement en en recevant d'elle, (car que n'apprend-t-on pas avec une fille belle et aimable qu'on aime tendrement et de bonne foi ?) qu'*Abailard*, enivré

(*a*) « Parmi tant de noms oubliés et si dignes de l'être, dit un poëte aimable, en parlant des poëtes français, il en est un que répéteront dans la postérité la plus reculée les amans, les philosophes, c'est celui d'*Abailard*, dont la science, les réflexions et le génie vinrent échouer contre un sourire d'*Héloïse*, et dont les malheurs ont ouvert une source de larmes qui ne se fermera jamais dans tous les cœurs sensibles. Il entremêlait les fleurs de la poésie aux épines théologiques, et lorsque des études incertaines offusquaient à ses yeux les rayons de la divinité, il les retrouvait avec tout leur éclat dans les yeux de sa maîtresse. Les vers qui lui échappaient alors, respiraient la passion, la volupté, l'amour. Les jeunes amans se les rappellaient dans le calme de la solitude, ils y retrouvaient la peinture enflammée de leurs peines, de leurs plaisirs et de leurs sentimens. »

d'amour et de plaisirs, trouva la source des malheurs qui empoisonnèrent le reste de ses jours, et en firent le plus infortuné des hommes.

* Bientôt quelques amis de *Fulbert*, et des chansons qui n'étaient que trop publiques, l'avertirent de ce qui se passait entre sa nièce et son précepteur. En vain *Héloïse*, à qui il fit de vifs reproches, chercha à excuser son amant, en faisant l'éloge de sa retenue et de sa sagesse; en vain elle voulut rejetter sur les ennemis que lui suscitait son mérite, toutes les calomnies qu'on répandait, l'oncle, *qui, jaloux de sa nièce, entrait sur les moindres apparences dans de fâcheux soupçons*, après avoir accablé de reproches et d'injures *Abailard*, le chassa honteusement de sa maison. *

Tandis qu'*Héloïse* se livrait à la douleur que lui causait l'absence d'un homme qu'elle adorait, elle s'apperçut qu'elle l'avait aimé trop tendrement et trop imprudemment. Mais, bien différente de presque toutes les personnes de son sexe, elle se hâta de donner avis à son amant de sa situation, et avec des transports de la joie la plus excessive. *Abailard* qui calculait plus tranquillement les suites de cet accident, voulant d'ailleurs sauver l'honneur de sa maîtresse, et craignant sur-tout le ressentiment de *Fulbert*, fit avertir *Héloïse* que, pendant l'absence de son oncle qui devait aller passer quelques jours à la campagne, il viendrait la chercher pendant la nuit; qu'elle se déguiserait en religieuse, et qu'il la conduirait chez sa sœur, en Bretagne. Cet arrangement eut tout le succès qu'ils avaient espéré: *Héloïse* accoucha d'un fils qui lui parut d'une si rare beauté, qu'elle le nomma *Astralabe*, qui signifie *astre brillant*.

On devine facilement combien *Fulbert* devait être irrité. « Il aimait si fort sa nièce, que le chagrin de » ne plus la voir lui fit perdre l'appétit et le repos, » de sorte qu'une sombre mélancolie s'empara bientôt » de son esprit. » Il ne s'occupa plus qu'à chercher les

moyens d'exercer une vengeance éclatante contre l'auteur de son affliction. *Abailard*, qui en fut informé, prit des précautions pour éviter l'orage; mais comme il ne pouvait se dissimuler les torts réels qu'il avait avec le chanoine, en ayant abusé aussi cruellement de sa confiance, il eut le courage d'aller le trouver; et, après avoir cherché à s'excuser sur les charmes puissans d'*Héloïse*, il offrit de réparer sa faute, en l'épousant. « A condition néanmoins » que le mariage serait secret, afin de ne pas nuire à sa » réputation, d'où dépendait toute sa fortune. » *Fulbert* enchanté, parut accepter avec joie la proposition; il rendit ses bonnes graces à *Abailard*, et lui promit son amitié et le secret; de sorte qu'il ne fut plus question que d'aller chercher *Héloïse* pour l'unir à son amant.

Mais quelle fut la surprise de cet amant, lorsqu'empressé de se rendre auprès de sa maîtresse, et croyant lui annoncer la nouvelle la plus agréable, il trouva dans son esprit et dans son cœur l'opposition la plus forte à une union qui paraissait devoir faire son bonheur. Les raisons que cette fille délicate et sensible apportait, sont si fort éloignées de nos mœurs, que je crois devoir les présenter telles qu'elles sont consignées dans ses lettres.

« Vous savez bien, écrivait-elle à *Abailard*, que » dans le tems même que nos amours pouvaient n'être » pas si purs, je n'ai jamais aimé l'homme en vous. » Combien vous ai-je temoigné de répugnance pour le » mariage? Quoique je connusse bien que le nom de » femme était auguste parmi les hommes, et saint dans » la religion, je trouvais plus de charmes dans celui » de votre maîtresse. Les charmes du mariage portent » un attachement nécessaire, qui ôte la gloire d'aimer, » et que je voulais me conserver. Toutes ces délicatesses » ne vous sont point échappées : je vois même par la lettre » que vous écrivez à votre ami, que vous vous en sou» venez encore avec plaisir, et que vous n'avez pas oublié » combien je trouvais insipides les engagemens que la » mort seule peut rompre, et qui font une nécessité

de

» de l'amour. Combien de fois vous ai-je protesté qu'il » m'était plus doux de vivre avec *Abailard* comme sa » maîtresse, que d'être Impératrice avec Auguste; et » que je trouvais plus de douceur à vous obéir, » qu'à voir sous mes lois le maître du monde! La vé- » ritable tendresse sépare de l'amant tout ce qui n'est » pas lui; elle ne cherche ni rang ni fortune. Je suis » persuadée que s'il y a une félicité à espérer ici-bas, » ce n'est que par l'union de deux cœurs que la sym- » pathie à joints, et que le mérite et l'amour réci- » proques rendent heureux. Il n'y a point alors de » vuide dans leurs cœurs; tout y est en repos, parce » que tout y est content. » (a)

Tous ces rafinemens de délicatesse, quoique peut-être vivement sentis par *Abailard*, ne pouvaient convenir à

(a) « Tu le sais, quand ton ame à la mienne enchaînée,
» Me pressait de serrer les nœuds de l'hyménée,
» Je t'ai dit, cher amant, hélas! qu'exiges-tu?
» L'amour n'est point un crime, il est une vertu.
» Pourquoi donc l'asservir à des lois tyranniques?
» Pourquoi le captiver par des nœuds politiques?
» L'amour n'est point esclave, et ce pur sentiment,
» Dans le cœur des humains, naît libre, indépendant.
» Unissons nos plaisirs sans unir nos fortunes;
» Crois-moi, l'hymen est fait pour des ames communes,
» Pour des amans livrés à l'infidélité.
» Je trouve dans l'amour mes biens, ma volupté;
» Le véritable amour ne craint pas le parjure:
» Aimons-nous, il suffit, et suivons la nature.
» Apprenons l'art d'aimer, de plaire tour-à-tour;
» Ne cherchons, en un mot, que l'amour dans l'amour.
» *Abailard*, tu le sais, mon trône est dans ton cœur;
» Ton cœur fait tout mon bien, mes titres, ma grandeur.
» Méprisant tous ces noms que la grandeur invente,
» Je porte avec orgueil le nom de ton amante.
» S'il en est un plus tendre et plus digne de moi,
» S'il peint mieux mon amour, je le prendrai pour toi.
» L'amour mène au plaisir, l'amour est le vrai bien;
» Tel fut, cher *Abailard*, et ton sort et le mien. »

sa position. Sans avoir persuadé son amante, il la fit consentir à une union qui paraissait devoir au moins lui procurer la jouissance paisible et tranquille d'un cœur qu'elle idolâtrait; mais, en y consentant, elle ne put s'empêcher de s'écrier : *Fasse le ciel que ce funeste mariage ne soit pas la perte de l'un et de l'autre, et que les peines qui le suivront ne soient pas plus grandes que l'amour qui l'a précédé!*

Les conventions faites entre *Fulbert* et *Abailard* furent d'abord assez scrupuleusement observées. Ce dernier continuait de donner ses leçons avec les applaudissemens ordinaires du public. De tems en tems, mais secrètement, il allait se délasser de ses fatigues dans les bras de sa tendre épouse, qui demeurait chez son oncle. Cet état de gêne et de contrainte, qui cependant, aux yeux des amans sensibles et voluptueux, a bien ses douceurs, ne dura pas long-tems. Le chanoine, soit pour réparer publiquement l'honneur de sa nièce, soit pour contrarier et chagriner *Abailard* qu'il n'aimait pas, eut soin de faire divulguer le mariage. On vint de toute part en faire des complimens à *Héloïse*, qui protestait au contraire qu'il n'en était rien. Cette conduite irrita beaucoup *Fulbert*; il menaça et maltraita sa nièce. Sur les plaintes qu'elle en fit à son époux, il la retira de la maison de cet oncle forcené, et la fit entrer dans l'abbaye d'Argenteuil (*a*), où elle avait été élevée dans son enfance.

Fulbert ne fut pas plutôt instruit de la fuite de sa nièce, et de l'endroit où elle s'était retirée, que se livrant à tous les excès de sa colère, il ne songea qu'à la vengeance. Ses amis et ses parens partagèrent son ressentiment: cinq d'entr'eux, après avoir gagné un des domestiques

(*a*) Argenteuil est un bourg entre les villes de Saint-Denis et de Saint-Germain; ce prieuré avait été fondé par Théodate, fille de Charlemagne. Il avait été détruit pendant les ravages des Normands, et rétabli par la veuve de *Hugues Capet*; les moines de Saint-Denis, par leurs intrigues, avaient obtenu ce prieuré, et l'avaient réuni à leur abbaye.

d'*Abailard*, s'introduisirent la nuit dans sa chambre, et le mirent hors d'état de renouveller ses fautes. Les voisins, réveillés par ses cris, arrivèrent heureusement assez tôt pour lui sauver la vie, en lui procurant les secours que son cruel état exigeait.

Ce crime atroce ne demeura pas impuni. Celui qui en était l'auteur fut décrété de prise-de-corps; on le dépouilla de tous ses bénéfices, et ses biens furent confisqués au profit de l'église (*a*). On ne put arrêter que deux des coupables, dont l'un était le valet; ils furent l'un et l'autre condamnés à la peine du talion, et à avoir les yeux crevés.

Mais cet acte de justice était une bien faible consolation pour l'infortuné *Abailard*. En vain il reçut dans cette occasion, de la part du public, les témoignages de la plus haute estime; en vain ses amis, en prenant part à sa douleur, firent tous leurs efforts pour l'adoucir, pour la calmer, (*b*) « il devint insupportable à lui-même; » il aurait préféré la mort au triste état où il se trou- » vait. Il craignait de se montrer en public, et de » devenir le sujet de la raillerie du peuple. La religion » venant à son secours le consolait; mais l'idée de

---

(*a*) « On voit, cloître Notre-Dame, dans la rue qui conduit au Pont-Rouge, la maison du chanoine *Fulbert*, où *Héloïse* et *Abailard* se sont connus. Cette maison est la dernière à droite, sous l'Arcade, en entrant par le cloître. Malgré qu'on ait rebâti plusieurs fois cette maison depuis six siècles, on y conserve toujours deux médaillons de pierre en relief, très-antiques, que l'on voit dans la cour au-dessus de l'entrée, en face de la loge du portier. On assure que ces médaillons représentent les bustes d'*Abailard* et d'*Héloïse*. Quoique les têtes soient extrêmement mutilées, sur-tout celle d'*Abailard*, étant exposées aux injures de l'air, on en distingue cependant encore assez les traits pour exciter la vénération, et renouveller ces tendres sentimens que leurs infortunes inspirent. »

(*b*) *Foulques*, prieur de Deuil, son ami, lui écrivit une lettre, dans laquelle il lui étalait tous les avantages qui pouvaient résulter de cette infortune. Il le félicitait, entre autres choses, de ce que les femmes ne courront plus après lui, et ne le réduiront plus à

» sa confusion l'emportant sur toutes les autres, il se déter-
» mina à la cacher dans l'obscurité d'un cloître », après en avoir obtenu le consentement de son épouse. En conséquence il se retira dans l'abbaye de Saint-Denis.

Que devenait alors la tendre et trop sensible *Héloïse* ? qui pourrait peindre sa douleur, ses tourmens, son désespoir ? Elle seule, sans doute, est capable de nous donner une idée des sentimens qu'elle éprouva. Voyons dans ses lettres écrites long-tems après ce funeste accident, comment elle en parlait à *Abailard*.

« La fortune pour moi, lui mandait-elle, a toujours » été d'un excès à un autre, elle m'a comblée de ses plus » charmantes faveurs, afin de m'accabler de ses dis» graces les plus grandes. Ingénieuse à me tourmenter, » elle voulait que le souvenir des biens que j'aurais per» dus fût la source inépuisable de mes larmes; que l'a» mour que j'avais pour ses présens fût, quand elle m'en » aurait privé, tout le sujet de ma douleur. Enfin elle n'a » que trop bien réussi : la tristesse dont je me vois acca» blée est aussi amère que je trouvais délicieux les trans» ports qui m'avaient charmée; mais ce qui m'irrite da» vantage, nous avons commencé d'être malheureux dans » un tems où nous semblions moins le mériter. Tandis que » nous étions livrés l'un et l'autre au penchant d'un amour » criminel, rien ne s'opposait à nos coupables délices. Si » quelquefois la crainte des jaloux venait nous troubler » dans nos amoureux larcins, elle ne servait qu'à donner » un nouveau charme à nos plaisirs. A peine avions-nous » retranché ce qu'il y avait d'illégitime dans notre pas-

---

l'indigence; car, comme le remarque un historien, *Abailard* ne connaissait pas la routine du monde. Ainsi, encore qu'il donnât aux femmes au moins autant d'amour qu'il en prenait, il n'aurait pas sû s'en prévaloir au soulagement de sa femme. *C'était un homme à être sucé à tous égards. Foulques* ajoute qu'il ne sera plus la terreur des maris, qu'il pourra regarder les plus belles filles sans aucun péril, et qu'il sera exempt de ces impures illusions qui arrivent pendant le sommeil.

» sion, à peine avions-nous cherché dans le mariage un
» asyle contre les remords qui auraient pu nous suivre,
» que toute la colère du ciel est tombée sur nous. Mais
» de quel supplice avez-vous été puni ? Ce seul souvenir
» me fait frémir. Un époux outragé et jaloux de ses droits,
» peut-il faire souffrir un plus rude tourment à un témé-
» raire qui détruit la fidélité due au mariage ? Hé ! quel
» droit un oncle cruel pouvait-il avoir sur vous? Nous étions
» engagés l'un et l'autre aux pieds des autels; cela seul
» devait vous mettre à couvert de la fureur de vos en-
» nemis. Faut-il qu'une épouse ait attiré sur vous un châ-
» timent qui ne doit tomber que sur un amant adultère !
» Encore étions-nous séparés : occupé à vos exercices,
» vous découvriez à des hommes savans et curieux de vous
» entendre, des mystères que les plus grands génies n'a-
» vaient pu pénétrer ; et moi, contente d'obéir à ce que
» vous desiriez, je m'étais retirée dans un cloître, j'y
» passais les journées entières à penser à vous, et quel-
» quefois à méditer sur des lectures saintes. C'est dans
» ce tems même que vous fûtes victime de l'amour le
» plus malheureux : vous expiâtes un crime qui nous était
» commun ; vous fûtes seul puni, et nous étions tous les
» deux coupables : celui qui l'était le moins fut l'objet de
» toute la vengeance d'un barbare. Mais pourquoi m'em-
» porter contre vos assassins ? c'est moi, malheureuse,
» c'est moi qui vous ai perdu; je suis l'origine de vos mal-
» heurs. Ah Dieu ! devais-je naître pour être la cause
» d'un événement si tragique ! Qu'il est dangereux à un
» grand homme de se laisser charmer par notre sexe ! il
» devrait dès l'enfance se former un cœur insensible à tous
» nos attraits pernicieux. Écoute, mon fils, disait autre-
» fois le plus sage des hommes, écoute, et retiens mes
» leçons : Si quelque beauté, par ses regards, cherche à
» te séduire, ne te laisses point entraîner à un penchant
» trop flatteur ; rejette ce poison qu'elle te présente, et ne
» suis pas les sentiers qu'elle te montre ; sa maison est la
» porte de la perdition et de la mort. J'ai long-tems exa-
» miné toutes ces choses, et j'ai trouvé que la mort même

» est un mal moins dangereux que la beauté d'une femme;
» c'est l'écueil de votre liberté; c'est un lien fatal qui
» vous attache, et dont on ne peut jamais s'affranchir.
» C'est une femme qui a précipité le premier des hommes
» de l'état glorieux où Dieu l'avait formé; celle qui avait
» été créée afin de partager son bonheur, fut la seule cause
» de toute sa ruine. (*a*) Samson, que ta gloire serait
» éclatante, si ton cœur avait eu autant de force contre
» les charmes de Dalila, qu'il en avait contre les armes
» des Philistins! Vainqueur de leurs armées nombreuses,
» une femme te désarme et te trahit; tu te vois livré
» entre les mains de tes ennemis; tu es privé de ces yeux
» qui avaient laissé entrer l'amour dans ton ame: confus;
» et sans aucune espérance, tu meurs avec la seule con-
» solation de pouvoir envelopper tes ennemis dans ta
» ruine. (*b*) C'est pour plaire à des femmes que *Salomon*
» perd le soin de plaire à Dieu. Ce roi, dont on venait de tous
» côtés admirer la sagesse, que le Seigneur avait choisi
» pour bénir son temple, abandonne le culte des autels
» dont il s'était montré le défenseur, et porte la folie jus-
» qu'à encenser des idoles. *Job* n'eut point de plus cruel
» ennemi que sa propre femme: quels assauts ne lui fal-
» lut-il pas soutenir? L'esprit de tentation, qui s'était dé-
» claré son persécuteur, se servit d'une femme pour
» ébranler sa constance; et c'est ce même esprit qui se
» sert d'*Héloïse* pour perdre *Abailard*. Tout ce qui me
» reste c'est la faible consolation de n'être point la cause
» volontaire de vos maux; je ne vous ai point trahi, c'est
» ma fidélité et mon amour qui vous ont été funestes.
» Si je suis criminelle de vous avoir aimé trop constam-
» ment, je ne saurais me repentir de mon crime.

» Si, lui dit-elle dans une autre lettre, j'avais été au-
» près de vous, quand on vous mit dans le triste état où
» vous êtes, je vous aurais défendu au péril de ma vie;

(*a*) Voyez l'art. *Adam*.

(*b*) Voyez l'art. *Samson*.

» mais n'en parlons plus : il y a de l'éloquence à se taire,
» quand le malheur ne peut être exprimé. » (*a*)

Ce malheur était sans remède. Si au moins *Héloïse* avait pu vivre avec son époux, sa présence, sa tendresse, les caresses qui étaient encore en son pouvoir, tout aurait pu peut-être contribuer à lui faire oublier ce qu'elle avait perdu ; mais *Abailard* décidé à ensevelir sa honte dans sa retraite, ne crut pas devoir laisser libre et dans le monde une femme jeune, belle et trop aimable. Sa jalousie pour un objet dont il ne pouvait plus jouir, lui fit employer tout l'ascendant qu'il avait sur l'esprit et le cœur de son épouse, pour l'engager à se faire religieuse. Il eut la franchise d'en convenir dans une lettre qu'il écrivit après à *Héloïse*. « Quand votre oncle, lui dit-il, eut fait de moi
» un exemple aux téméraires amans, ma faiblesse me
» rendit jaloux ; je crus que ne trouvant en moi que des
» désirs, vous chercheriez ailleurs un amant plus solide.
» L'amour croit ce qu'il craint : je voulus me rassurer,
» et vous pressant de faire des vœux ; j'aimai mieux
» vous perdre que de hasarder à vous partager, et je re-
» mis à faire profession, jusqu'à ce que vous eussiez fait
» la vôtre, pour avoir la liberté, si vous eussiez résisté
» à faire ces vœux, de vous suivre partout pour faire le
» bonheur de votre vie, si vous m'aviez toujours aimé,

(*a*) « Que les tems sont changés ! ô jour, jour exécrable !
» Jour affreux où l'acier, dans une main coupable,
» Osa ..... Quoi ! je n'ai point repoussé ses efforts !
» Malheureuse *Héloïse* ! Ah ! que faisais-je alors ?
» Mon bras, mon désespoir, les larmes d'une amante
» Auraient ..... Rien ne fléchit leur rage frémissante !
» Barbares, arrêtez ! respectez mon époux !
» Seule j'ai mérité de périr sous vos coups.
» Vous punissez l'amour, et l'amour est mon crime !
» Oui, j'aime avec fureur, frappez votre victime ....
» Vous ne m'écoutez pas ! le sang coule .... Ah ! cruels !
» Quoi !.... mes cris ! Quoi ! mes pleurs paraîtront criminels !
» Quoi ! je ne puis me plaindre en mon malheur funeste !
» Nos plaisirs sont détruits !.... Ma rougeur dit le reste .... »

» ou pour être votre bourreau, si vous aviez été infidelle.
» Cet amour est intéressé, je l'avoue; mais quel est l'a-
» mour qui ne l'est point? Aime-t-on pour faire aimer
» seulement? J'éprouve depuis long-tems qu'on peut ai-
» mer sans jouissance; mais il n'est pas au pouvoir du
» cœur d'aimer long-tems sans être aimé; et je sens,
» à la honte de ma passion, que mes chaînes se forti-
» fient des vôtres. »

La tendre et aimable *Héloïse*, à l'âge de vingt ans au plus, consentit à faire le pénible sacrifice qu'exigeait la jalousie d'un époux qui n'en avait plus que le nom. Mais elle y fut sensible, comme elle l'exprima si bien ensuite en écrivant à *Abailard*. « Quand vous m'obligeâtes, lui
» disait-elle, de me donner à Dieu, vous me promîtes
» d'en faire autant; cependant vous ne m'avez pas tenu
» parole. Si ma jeunesse et mon sexe vous faisaient
» craindre de me laisser dans le siècle, ma vie, ma fi-
» délité, mon cœur que vous deviez connaître, vous de-
» vaient rassurer. Votre défiance me toucha, je l'avoue,
» sensiblement. Quoi! disais-je, *Abailard* me croyait
» autrefois au premier mot, et il faut aujourd'hui un
» Dieu et des vœux pour répondre de moi! Vous n'aviez
» qu'à me donner des lois, sans m'enfermer. Vous êtes-
» vous cru un meilleur maître pour le vice que pour la
» vertu? Tout ce qui vient de vous a des charmes pour
» moi. Rien ne m'aurait paru difficile à exécuter sous
» vos ordres et sous vos yeux. Vous avez bien plus risqué
» à me laisser sans vous; je suis faible quand je suis seule,
» et je vous aime encore aujourd'hui plus que je n'ai ja-
» mais fait. Cela vous marque au moins la pureté de mon
» amour. Si j'avais aimé la volupté, lorsqu'on attenta
» sur vous, je n'avais que vingt ans, je pouvais donner
» du plaisir et en prendre, si j'en avais pu goûter d'autre
» que celui de vous aimer. Je renonçai avec joie au
» monde, aux richesses, aux honneurs, à tout, hors à
» vous, mon cher *Abailard*. »

Quoi qu'il en soit de la sincérité de cette déclaration, *Héloïse* prit le voile, et prononça ses vœux dans le couvent

d'Argenteuil, où elle était retirée. « Mais elle fit cet acte
» moins en chrétienne qui se repent, qu'en amante abandonnée à son désespoir. Dans le moment qu'elle allait
» recevoir l'habit religieux, elle récita des vers de
» *Lucain*, qu'elle appliqua à son aventure : »

. . . . « O mon illustre époux!
» Sur qui l'injuste ciel fait tomber son courroux,
» A quel affreux malheur ton épouse t'expose!
» Tu te vois accabler, j'en suis la seule cause.
» Fallait-il que l'hymen nous unît de ses nœuds,
» S'il devait à jamais te rendre malheureux?
» Mais je veux te venger du destin qui t'opprime;
» Vois ce que j'entreprends, reçois-moi pour victime. »

Et qu'on ne croie pas que ce soit l'imagination d'autrui qui lui prête ces sentimens, elle le manda elle-même à *Abailard*. « Vous savez, lui disait-elle, qu'en faisant pro-
» fession, je n'ai apporté d'autres dispositions que celles
» de vous plaire et de vous éviter des peines, ni d'autre
» consentement que le vôtre ...... Je me suis renfermée
» parce que vous l'avez voulu. Voilà le secret de ma voca-
» tion : vous le savez, et cependant votre froide indiffé-
» rence est tout le fruit de ma prison. » Nous verrons dans un instant les tourmens que l'amour fit endurer à cette malheureuse victime.

Lorsqu'*Abailard* fut sûr qu'*Héloïse* avait consommé son sacrifice, il fit également ses vœux dans l'Abbaye de Saint-Denis. Bientôt après sa réputation et ses talens attirèrent un nombre prodigieux d'écoliers qui venaient entendre ses leçons. Cette célébrité excita la jalousie des maîtres qui voyaient leurs écoles désertes, et procura au malheureux *Abailard* des persécutions atroces, dans le détail desquelles je ne dois pas entrer. Je me contenterai de dire qu'après avoir été condamné dans des Conciles, et emprisonné comme hérétique et criminel d'État, *Abailard* parvint enfin à briser ses fers. Il se mit sous la protection du Comte de Champagne ; et après avoir obtenu la démission de ses vœux, ainsi que la liberté de

s'établir où il voudrait, il se retira près de Nogent-sur-Seine. Il y fit bâtir un Oratoire qu'il dédia au Saint-Esprit, sous le nom de *Paraclet*. Ce fut là où plusieurs écoliers vinrent encore l'entendre, et où il éprouva de nouvelles persécutions. Enfin il obtint l'abbaye de Saint-Gildas, de Ruys, dans le diocèse de Vannes.

Il y trouva des nouvelles peines et des nouveaux chagrins. Les religieux vivaient dans le plus grand désordre (*a*). La réforme qu'il voulut y introduire lui fit presqu'autant d'ennemis qu'il y avait de religieux. Tandis qu'il lutait contre cette espèce de gens ordinairement irascibles et implacables; tandis que sa vie était sans cesse exposée à tous les dangers que la méchanceté la plus noire sait préparer, il apprit avec un surcroît de douleur qu'*Héloïse* se trouvait dans un grand embarras.

Cette femme célèbre renfermant dans son cœur la passion qui la dévorait, s'était conduite avec tant de retenue, et d'une manière si exemplaire dans la retraite où elle était, que les religieuses l'avaient élue pour leur prieure. Les uns disent que ses instructions et son exemple ne purent arrêter le désordre qui régnait dans sa communauté. D'autres prétendent que ce déréglement n'existait pas, et que les moines de Saint-Denis le supposèrent pour chasser les religieuses d'Argenteuil, et s'emparer de leur couvent. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'abbé *Suger*, autorisé par le Roi *Louis VI*, dit *le Gros*, s'empara de ce monastère (*b*).

(*a*) Ces moines avaient les mœurs les plus déréglées, de manière qu'ayant perdu une partie de leurs revenus, ils étaient contraints de nourrir de leur propre bourse leurs concubines et leurs enfans. *Unusquisque de propriis olim mansupiis se et concubinas suas cum filiis et filiabus sustentaret.*

(*b*) L'académie française proposa pour prix de l'année 1779 l'éloge de *Suger*, abbé de Saint-Denis. L'auteur qui fut couronné, fit un tableau bien intéressant des malheurs d'*Héloïse* et d'*Abailard*. « C'est, disait-il, dans ces cloîtres et dans ces monastères enrichis » ou dépouillés par l'ambition de *Suger*, qu'il rencontra deux per- » sonnes dont il eut encore le malheur de ne pas respecter l'infor-

A cette nouvelle, dont *Abäilard* fut bientôt instruit, il offrit à *Héloïse* son oratoire du Paraclet, et lorsqu'elle

---

» tune, *Héloïse* et *Abailard*. A ces deux noms on se croit transporté » dans un autre siècle, et on a de la peine à croire qu'on les trouve » dans celui de *Suger*. La destinée de ces deux amans a été affreuse, et » le cœur les cherche cependant comme les seuls objets sur lesquels » il puisse se reposer dans cette époque déplorable; tous les maux » que l'on souffre autour d'eux épouvantent ou révoltent l'ame; » leurs infortunes l'attendrissent, et ce n'est qu'avec eux que l'on peut » pleurer dans le siècle où le genre humain a été le plus malheu- » reux. Tout ce qui a été appellé grand, tout ce qui s'est fait alors de » mémorable, est presqu'oublié; les noms d'*Héloïse* et d'*Abai-* » *lard* sont dans la bouche de tout le monde. Elevés l'un et l'autre » au-dessus de leur siècle par les dons et les talens de l'esprit, » ils l'ont encore été davantage par leur amour. Pourquoi refuse- » rions-nous de reconnaître en effet une autre supériorité que celle de » la grandeur des idées ou des actions publiques? Il en est une qui » tient de plus près à notre bonheur. Nos passions se dégradent » ou se perfectionnent suivant le siècle, comme nos esprits et nos » caractères; et il est des tems où un seul sentiment met une ame » au-dessus de tout ce qui l'environne. Combien celles d'*Héloïse* et » d'*Abailard* doivent-elles être tendres et sublimes, pour donner » à leur amour, dans un siècle grossier et barbare, cette délicatese, » cette moralité passionnée qui en fait l'objet de notre admiration, » de nos larmes! De nos jours encore les talens les plus sensibles » et les plus heureux ont puisé dans l'ame d'*Héloïse* et d'*Abailard* » les expressions les plus profondes et les plus attendrissantes de » l'amour. Combien ils devaient s'aimer ceux qui, pendant leur » vie entière, ont conservé tous les transports de leur passion après » en avoir épuisé les délices, et même les avoir perdus sans retour! » Que de vertu et d'amour doit avoir cette *Héloïse* qui, ne pouvant » faire le sacrifice que la religion lui commandait, trouva plus facile » d'épurer et d'ennoblir asses sa passion pour avoir le droit de la con- » server aux pieds des autels, et de s'en entretenir avec Dieu même, » sans trouble et sans remords! Ce fut la destinée de *Suger* d'être in- » juste et cruel envers tous les deux. Il voulut retenir *Abailard* dans » Saint-Denis, où les moines le persécutaient, et lorsqu'il fit sortir *Hé-* » *loïse* d'Argenteuil dont elle était prieure, il l'abandonna, avec toutes » ses compagnes, à la pitié publique. Comment *Suger*, qui n'était » pas né avec une ame dure, et dont les larmes ont souvent coulé » devant le malheur, put-il manquer de respect pour l'asyle où » vivait *Héloïse*? »

l'eut accepté, il vint lui-même l'en mettre en possession avec huit ou dix religieuses qui la suivirent. Cet établissement fut d'abord insuffisant pour la nourriture et l'entretien de la communauté; mais les bienfaits du seigneur de Nogent, nommé *Milon*, et de plusieurs autres, rendirent le Paraclet un monastère assez considérable pour être par la suite un chef-d'ordre.

Douze ou treize années s'étaient écoulées depuis qu'*Abailard* et *Héloïse* s'étaient vus. Je laisse au lecteur à se représenter tous les mouvemens de leurs cœurs dans cette entrevue, et à pénétrer dans leurs premiers entretiens sur tant de disgraces et d'événemens extraordinaires. *Abailard* fut obligé de venir plusieurs fois au Paraclet; insensiblement il prit tant de plaisir à voir s'affermir cet établissement, dont il pouvait avec justice se regarder comme le fondateur, qu'il avait résolu d'y passer le reste de ses jours, et d'être le directeur des saintes filles qui y étaient. La méchanceté qui paraissait s'être constamment attachée à ses pas, pour le persécuter, ne manqua pas d'attribuer ses fréquentes visites dans ce lieu à sa passion pour *Héloïse*. L'état de nullité dans lequel on l'avait réduit ne put le sauver des soupçons injurieux. L'âge de son épouse, sa tendresse, sa beauté, tout concourait à faire croire que ces amans trouvaient encore le moyen de sacrifier à l'amour. On a vu un Jésuite, dans son traité des Eunuques, prétendre que l'opération faite à *Abailard* ne le privait pas entièrement de tous les plaisirs de l'amour (*a*). Ce qu'il

---

(*a*) « Les Philosophes érotiques ont souvent agité la question de savoir si *Héloïse* put encore aimer véritablement *Abailard*, quand il fut moine et châtré. L'une de ces qualités faisait grand tort à l'autre; mais consolez-vous, *Abailard*, vous fûtes aimé. La racine de l'arbre coupé conserve encore un reste de sève. L'imagination aide le cœur; on se plait encore à table, quoiqu'on n'y mange plus. Est-ce de l'amour? Est-ce un simple souvenir? Est-ce de l'amitié? Est-ce un je ne sais quoi composé de tout cela. C'est un sentiment confus qui ressemble aux passions fantastiques que les morts con-

y a de sûr, c'est que sa passion pour *Héloïse* était encore bien vive, et il en était toujours tendrement aimé. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les lettres qu'ils s'écrivaient, et je crois faire plaisir au lecteur de lui en mettre sous les yeux quelques passages.

En écrivant à un ami, *Abailard* lui mandait: « J'éprouve chaque jour de nouveaux périls; je crois à tout » moment voir sur ma tête un glaive suspendu: que vous » dirai-je enfin; je me vois seul, abandonné à tous mes » chagrins. Je regrette ce Paraclet que j'ai quitté; je » souhaite le revoir...... Ah! mon ami, l'amour que » mon cœur conserve toujours pour *Héloïse*, ne me séduit-» il point? Je n'ai pu encore en triompher dans ma soli-» tude...... Je pousse des soupirs, je verse des larmes » de sang...... Le nom d'*Héloïse* m'échappe; je prends » plaisir à le prononcer...... Je me plains de la rigueur » du ciel à mon égard....... Ai-je donc mérité tant de » disgraces?

» Ne vous y trompez pas, disait-il à *Héloïse* dans une » de ses lettres, je vous adore avec plus d'ardeur que je » n'ai jamais fait. Il faut vous ouvrir mon cœur: j'ai » caché ma passion au monde depuis ma retraite par » vanité, à vous par tendresse. Je voulais vous guérir » par mon indifférence affectée, et vous épargner les » maux cruels d'un amour sans espérance. J'ai moi-même » essayé, ne pouvant plus vivre avec vous, de vous » effacer de mon cœur. J'ai cherché dans la philosophie » et dans la religion des armes pour combattre cette

---

servaient dans les Champs-Élisées. Les héros qui, pendant leur vie, avaient brillé dans la course des chars, conduisaient, après leur mort, des chars imaginaires. *Héloïse* vivait avec vous d'illusions et de supplément; elle vous caressait quelquefois, te avec d'autant plus de plaisir qu'ayant fait vœu au Paraclet de ne plus vous aimer, ses caresses en devenaient plus précieuses comme plus coupables. Une femme ne peut guères se prendre de passion pour un Eunuque; mais elle peut conserver ses passions pour son amant devenu Eunuque, pourvu qu'il soit encore aimable. »

» passion que nos malheurs n'avaient fait qu'allumer » davantage. Je me suis engagé par des vœux à vous ou- » blier, et je n'ai oublié que ces vœux. La solitude où j'ai » cru trouver un asyle contre vous, désoccupé de tout le » reste du monde, vous laisse seule remplir mon cœur et » mon esprit, et je suis convaincu que c'est un soin inu- » tile de travailler à ne plus vous aimer. Je serai assez sage, » si je ne découvre qu'à vous mon désordre et ma fai- » blesse. Ma raison me fait voir toute l'étendue de mes » devoirs; toujours occupé de remords ou d'amour, je » n'ai pas un moment tranquille. J'ai beau m'éloigner » de vous, votre idée et ma passion me suivent partout. » Je n'ai rien à espérer de l'amour, et je ne puis me » donner à la vertu.

» Ne croyez pas, *Héloïse*, lui disait-il dans une autre » lettre, que je jouisse ici d'une paix profonde; il faut » pour la dernière fois que je vous ouvre mon ame. Je » ne suis pas encore détaché de vous; je combats en vain » des sentimens trop tendres: malgré mes efforts je sens » qu'un reste de tendresse me rend sensible à vos ennuis, » et me les fait partager. Vos lettres, je l'avouerai, m'ont » ému; je n'ai pu lire avec indifférence des caractères » tracés par une main si chère. Je soupire, je verse même » des larmes, et toute ma raison suffit à peine pour cacher » ma faiblesse aux yeux de mes disciples. Oui, malheu- » reuse *Héloïse*, tel est l'état où se trouve le malheureux » *Abailard*. Le monde qui se trompe presque toujours » dans ses jugemens, croit que je suis tranquille, et, » comme si je n'eusse aimé en vous que la satisfaction des » sens, on s'imagine que je vous ai oubliée: que cette er- » reur est grossière! Je suis persuadé que le peuple s'ima- » gina, quand nous nous séparâmes, que la honte et la » douleur de me voir traité si cruellement me faisaient » abandonner le monde, *comme si mon amour ingénieux à* » *se contenter, n'aurait pas pu inventer mille plaisirs aussi* » *sensibles que celui dont Fulbert me privait.* etc. etc. »

Les expressions d'*Héloïse* sont plus vives, plus tendres, plus brûlantes. Tout retraçait à son cœur, à son imagina-

tion, à ses sens, des plaisirs qu'elle avait si bien goûtés, et dont elle aurait pu encore jouir. Tout nous la représente comme une des plus infortunées victimes de l'amour.

« Quand mes vœux, mandait-elle à *Abailard*, ne se» raient pas un obstacle à nos plaisirs, et que nous pour» rions les oublier, la cruauté de mon oncle à votre égard » ne nous laisse rien à craindre de notre tendresse. Ne me » fuyez donc plus, écoutez mes soupirs; soyez-en le té» moin, puisque vous en êtes la cause. Si je suis ici par » raison, persuadez-moi d'y demeurer par vertu. Hélas! » si vous vous souveniez!.... Mais oublie-t-on comme » on est aimée! comme je passais les jours à vous attendre! » avec quel plaisir je me dérobais à tout le monde pour » vous écrire! quelle inquiétude me coûtait un billet, » jusqu'à ce que vous l'eussiez reçu! que de ménagemens » et de stratagêmes pour vous voir! Ce détail vous sur» prend, vous craignez d'en entendre la suite; mais ce » récit me soulage, je n'en rougis point; et puisque l'excès » de ma tendresse pour vous n'a point eu de bornes, je » n'en veux point donner au plaisir que je trouve d'en » parler...... Pour moi qui ai trouvé tant de plaisir à » vous aimer, je sens bien, malgré moi, que je ne pour» rai jamais me repentir de l'avoir goûté, ni cesser d'en » jouir, autant qu'il est possible, en les rappellant dans » ma mémoire. Quelques efforts que je fasse, de quelque » côté que je me tourne, une chère idée me suit, et tout » retrace à mes yeux et à mon esprit ce que je devrais » oublier. Pendant le calme de la nuit, où mon cœur » devrait être tranquille, au milieu du sommeil qui sus» pend les plus grandes inquiétudes, je ne saurais éviter » les illusions que mon cœur fait naître. Je crois être en» core avec mon cher *Abailard*; je le vois, je l'entends » et je lui parle. Charmés l'un de l'autre, nous abandon» nons les études de la philosophie, pour nous entretenir » plus agréablement de notre passion. Quelquefois aussi » je m'imagine être témoin de l'entreprise sanglante de » vos ennemis; je m'oppose à leur fureur, je remplis » notre appartement de cris effroyables, et, dans ce

» tems, je me réveille toute noyée de mes larmes. Dans
» les lieux les plus saints, jusqu'aux pieds des autels, je
» porte le souvenir criminel de nos plaisirs passés, j'en
» fais toute mon occupation ; et loin de gémir de m'être
» laissé séduire, je soupire de les avoir perdus. Je me sou-
» viens (est-il quelque chose qui échappe à ceux qui
» aiment ?) du moment et du lieu où vous me déclarâtes
» pour la première fois votre tendresse, où vous me ju-
» râtes de m'aimer jusqu'à la mort. Vos paroles, vos ser-
» mens, tout est gravé dans mon cœur. On voit dans mes
» discours le trouble qui m'agite, mes soupirs me tra-
» hissent, et votre nom m'échappe à tous momens.....
» Le ciel m'ordonne de renoncer à la passion funeste qui
» m'attache à vous. Ah ! mon cœur n'y pourra jamais
» consentir...... Ah ! mon cher époux, je me sers de
» cette expression pour la dernière fois, ne vous reverrai-
» je jamais ? n'aurai-je pas, avant ma mort, la satisfac-
» tion de vous embrasser ? Que dis-je, malheureuse ! Sais-
» tu bien, *Héloïse*, ce que tu souhaites ? Pourrais-tu voir
» ces yeux vifs, sans te rappeller tous ces regards lascifs
» qui t'ont été si funestes ? Pourrais-tu regarder ce port
» majestueux d'*Abailard*, sans être jalouse de tout ce
» qui verrait, comme toi, un homme si charmant ? Cette
» bouche qu'on ne peut regarder sans désirs, ces mains
» propres à piller les trésors de l'amour, enfin toute la
» personne d'*Abailard* ne peut être envisagée par une
» femme sans péril. Ne souhaite donc plus, *Héloïse*,
» ne souhaite plus de voir *Abailard* : puisque son image,
» le souvenir qui t'en reste te troublent, que ne ferait
» point sa présence ? Quels desirs n'exciterait-elle pas
» dans ton ame ? Comment pourrais-tu demeurer maî-
» tresse de tes sens à la vue d'un homme si aimable ?
» Il faut que je vous avoue, *Abailard*, ce qui fait mon
» plus sensible plaisir dans ma retraite : après avoir passé
» tout le jour à penser à vous, pleine d'une si chère idée,
» je me livre la nuit au sommeil qui veut me surprendre.
» C'est alors qu'*Héloïse*, qui n'ose qu'en tremblant penser
» le jour à vous, s'abandonne au plaisir de vous parler et
de

» de vous entendre. Je vous vois, *Abailard*, et je repais » mes yeux d'une si belle vue : quelquefois vous m'entretenez de vos chagrins secrets, et vous m'affligez quelquefois aussi, oubliant l'éternel obstacle qu'on a mis à » nos désirs ; vous me pressez de vous rendre heureux, » et je cède sans résistance à vos transports. Le sommeil, » pour nous servir, vous prête ce que vos barbares ennemis vous ont ôté, et nos ames animées de la même » ardeur, ressentent le même plaisir. Agréables illusions ! » douces erreurs que vous passez vite ! A mon réveil, » j'ouvre les yeux, et ne trouve plus *Abailard* ; j'étends » mes bras pour le retenir, il m'échappe ; je l'appelle, » il ne m'entend pas...... Viens donc, cher *Abailard*, » soulage mes douleurs par tes regards et par tes discours, » on t'en a laissé l'usage. Que ma tête se repose encore sur » ton sein ; que je boive à longs traits ce délicieux poison » que j'ai pris dans tes yeux ; que je retrouve ce poison » sur tes lèvres : donne ce qui est en ton pouvoir, et laisse-moi imaginer le reste. (*a*) Que je suis folle de vous » entretenir de ces songes, vous qui êtes insensible à mes » plaisirs ! Me trompai-je, *Abailard*, voyez-vous quelquefois *Héloïse* en songe ? En quel état se présente-t-elle » à vous ? Lui tenez-vous un langage aussi tendre que celui que vous lui teniez, quand *Fulbert* la confia à vos

(*a*) « Viens donc, cher *Abailard*, seul flambeau de ma vie,
Que ta présence encor ne me soit point ravie ;
C'est le dernier des biens dont je veuille jouir.
Viens, nous pourrons encor connaître le plaisir,
Le chercher dans nos yeux, le trouver dans nos ames.
Je brûle..... de l'amour je sens toutes les flammes :
Laisse-moi m'appuyer sur ton sein amoureux ;
Me pâmer sur ta bouche, y respirer nos feux.
Quels momens, *Abailard* ! les sens-tu ? Quelle joie !
O douce volupté !.... Plaisirs..... où je me noie !
Serre-moi dans tes bras, presse-moi sur ton cœur :
Nous nous trompons tous deux ; ah ! quelle douce erreur !
Je ne me souviens plus de ton destin funeste ;
Couvre-moi de baisers...., je rêverai le reste. »

» soins ? A votre réveil, en avez-vous de la joie ou de la » douleur ? Excusez, *Abailard*, excusez une amante qui » s'égare. Je ne dois plus attendre de vous cette vivacité » qui animait vos soins ; ce n'est plus le tems d'exiger de » vous une parfaite correspondance de désirs...... Je » commence à m'appercevoir, ô *Abailard*, que j'ai pris » trop de plaisir à vous écrire ; je devrais brûler ma lettre, » elle vous apprend que je suis toujours prévenue pour » vous de la plus malheureuse passion du monde, et j'a- » vais dessein, quand j'ai commencé, de vous persuader » le contraire. Je suis incessamment agitée des mouve- » mens de la grâce et de ceux de ma passion : je leur cède » tour-à-tour, etc. etc. »

Quand on lit les lettres de ces deux infortunés amans, quelle est l'ame assez dure pour ne pas plaindre leur sort, pour ne pas verser des larmes sur leurs souffrances ? Mais, en même-tems, on se persuade facilement qu'il était bien difficile à deux êtres aussi aimans de se revoir, de se trouver ensemble, sans se rappeller les plaisirs auxquels ils s'étaient livrés, sans chercher dans leurs cœurs et dans leurs désirs brûlans de quoi les renouveller, autant que leur état le permettait, et, à cet égard, on sait, comme le dit *Abailard*, que la volupté est assez ingénieuse pour savoir varier la nuance des plaisirs qu'elle procure. Ce furent ces considérations, et sur-tout les murmures du public qui forcèrent *Abailard* à se retirer dans son abbaye, et à ne plus céder aux vives instances d'*Héloïse* pour retourner au Paraclet. Il cessa même toute correspondance avec elle, sentant bien le danger qu'il y avait pour lui de recevoir des lettres dont les expressions brûlantes d'amour ne pouvaient que troubler sa tranquillité et affaiblir sa vertu.

De nouvelles persécutions que lui procurèrent ses écrits et le zèle amer de Saint Bernard, l'obligèrent de se retirer à Cluny, où il se livra à toutes les austérités de la pénitence. *Pierre-le-Vénérable*, son supérieur, voyant son corps extrêmement affaibli, et presque tout couvert d'ulcères, l'obligea d'aller au Prieuré de Saint-Marcel, à

Châlons-sur-Saône, où il mourut le 21 avril 1142, âgé de soixante-trois ans. Sa réputation était si grande et si solidement appuyée, que dans une épitaphe que lui fit *Pierre-le-Vénérable*, on lit ces mots, suivant la traduction qui en a été faite :

> Il sut tout ce qu'un homme ici-bas peut connaître,
> Et voyait les savans devant lui disparaître.
> Seul entre les mortels, seul avant son trépas,
> Il sut tout ce qui peut être appris ici-bas.

Mais il fut immortalisé par *Héloïse*, encore plus que par ses écrits ; car, si l'on en croit un historien, « quelque mérite qu'*Abailard* ait eu du côté de l'esprit et du côté de la science, on parlerait moins de lui sans l'intrigue galante qu'il a eue avec la belle et savante *Héloïse*. La beauté singulière de cette fille, l'étendue de son génie..... la haute noblesse des Montmorenci, dont on prétend qu'elle tirait son origine, tout cela donnait du relief à un homme pour qui elle s'était déclarée....... J'avance même hardîment, continue l'auteur, que les ouvrages de l'écolière ont donné du prix à ceux du maître. »

Ceux qui ont aimé aussi tendrement, aussi véritablement et aussi constamment qu'*Héloïse*, peuvent se représenter combien cette malheureuse amante fut affectée de la mort d'*Abailard*. Elle n'avait jamais aimé que lui ; cet amour, ainsi qu'elle en convient elle-même, avait toujours balancé au moins celui qu'elle avait voué à Dieu. La privation cruelle qu'elle avait éprouvée de la présence de son époux et de ces plaisirs qu'elle se rappellait avec tant d'émotion, rien n'avait pu affaiblir en elle le sentiment vif et tendre que lui avait inspiré *Abailard*. Elle ne voyait que lui, elle ne pensait qu'à lui, et, malgré son absence, malgré sa nullité, il était encore, et toujours, sa seule, son unique consolation. En le perdant, elle perdait tout, absolument tout : elle se voyait seule dans l'univers. Je sens bien qu'une semblable passion est si fort éloignée de nos mœurs, qu'elle pourrait passer pour une chimère ro-

manesque ; mais les monumens les plus certains attestent la réalité de ce fait. Tous les historiens nous disent « que » jamais femme n'a poussé l'amour conjugal au point d'é-» lévation qu'*Héloïse* l'a porté ; que le mérite personnel » et les rares qualités d'*Abailard* avaient tellement ravi » toutes les puissances de son ame, qu'il lui aurait été » impossible de trouver sur la terre quelqu'autre objet » capable de l'attacher. »

Cette héroïne, sous tant de rapports, n'avait, lors de la mort de son époux, que quarante-un ans, et elle possédait encore tous les agrémens de la jeunesse Dès ce moment, son unique occupation fut de pleurer et de gémir. Ses larmes coulèrent si long-tems qu'elles ternirent la beauté de son visage ; une triste pâleur prit la place de sa couleur naturelle ; ses yeux perdirent tout leur éclat, et tout son corps fut abattu par la douleur. Lorsqu'elle eut obtenu de *Pierre-le-Vénérable* le corps d'*Abailard*, elle était presque sans cesse sur le tombeau dans lequel elle fit enfermer ces tristes restes de son époux. Ce fut ainsi que cette femme incomparable, que cette amante unique finit sa triste existence, le 17 mai 1163, à l'âge de soixante-trois ans. Elle voulut que son corps fût mis dans le tombeau d'*Abailard*. « On assure que lorsqu'on eut ouvert » son tombeau, ce fidèle époux étendit ses bras pour re-» cevoir *Héloïse*, et l'ayant serrée contre sa poitrine, il » laissa à toute la postérité un exemple frappant et ini-» mitable de la fidélité de l'amour conjugal jusqu'après » sa vie, et fit connaître que le parfait amour est plus » fort que la mort, puisque, dans leurs personnes, il ne » fut pas éteint par la mort même. Ce fait qui ne sera » pas cru par des esprits forts, est cependant attesté par » des auteurs dignes de foi. » (*a*)

(*a*) Grégoire, de Tours, rapporte l'histoire de deux personnes mariées à Dijon, qui demeurèrent toujours vierges, et que les habitans du pays nommèrent les deux Amans. La femme mourut la première, et le mari en l'enterrant, se servit de cette Oraison : *Je vous remercie, ô mon Seigneur mon Dieu, de ce que je rends ce*

On a fait pour *Héloïse* l'Épitaphe suivante :

Ce tombeau d'*Héloïse* ensevelit ses cendres,
Monument précieux pour tous les amans tendres.
Épouse sans époux, et veuve avant sa mort,
Héloïse, à vingt ans, subit ce triste sort.
Sa beauté, son esprit, sa science profonde,
La firent admirer des quatre coins du monde.
La mort qui détruit tout l'a rejointe à jamais
A son cher *Abailard*, l'objet de ses souhaits.

On lit au bas de son Portrait les vers suivans :

Dieu cruel ! prends pitié du trouble où tu me vois,
A mes sens mutinés ose imposer tes lois :
Tu tiras du chaos le monde et la lumière,
Hé bien ! il faut t'armer de ta puissance entière ;
Il ne faut plus créer, il faut plus en ce jour,
Il faut dans *Héloïse* anéantir l'amour. *

Dans un endroit de *Moulin-Joli*, d'où l'on découvrait le monastère d'Argenteuil, on lisait cette inscription :

Ces toits élevés dans les airs
Couvrent l'asyle où vécut *Héloïse*.
Cœurs tendres, soupirez et retenez ces vers :
Elle honora l'amour,
L'amour l'immortalise.

* Lorsque le District de Nogent-sur-Seine eut vendu, en 1792, le Couvent du Paraclet, il fit transporter dans l'église de Nogent le cercueil qui renfermait les restes d'*Abailard* et d'*Héloïse*. Il était de plomb, et une lame du même métal séparait les deux corps. Des inscrip-

---

trésor dans la même pureté qu'il vous avait plu de me le confier. La femme se mit à sourire : *Et pourquoi*, lui dit-elle, *parlez-vous d'une chose qu'on ne vous demande pas* ? Le mari mourut peu après, et on l'enterra vis-à-vis de son épouse ; mais le lendemain on trouva les deux corps ensemble au même tombeau. Tertulien rapporte un pareil événement dans son livre de l'ame.

tions les firent reconnaître. Les os étaient encore entiers, et plusieurs personnes prirent quelques parties de ceux d'*Héloïse*. *

ABBASSA.

Cet article est mis sous le nom de Barmécides.

ABDÉRAME.

Abdérame était souverain de Safie, dans le royaume de Maroc. Un crime lui avait procuré cette souveraineté; il fit assassiner *Amadin*, son neveu, qui gouvernait ce petit état, et s'en rendit maître. Un autre crime le lui enleva avec la vie, et l'amour en fut la cause.

Abdérame avait une fille d'une grande beauté; un jeune homme, nommé *Aliben Guacimin* ou *Guicimin*, qui était un des principaux de la ville, avait vu la princesse, et en était devenu éperdument amoureux. Il avait été assez heureux pour faire connaître et approuver sa passion, et sur-tout il avait été assez adroit pour mettre dans ses intérêts la mère de sa maîtresse. Avec de pareils secours, il ne tarda pas à être au comble de ses désirs; on l'introduisit pendant la nuit dans la chambre de la princesse, et on devine aisément ce qui se passa entre ces deux amans dans une circonstance aussi favorable.

Cette entrevue ne fut pas si secrette, qu'elle ne parvînt à la connaissance d'*Abdérame*. Comme il n'approuvait pas l'union qu'on projettait, il résolut de venger sur-le-champ l'honneur de sa fille, qui lui paraissait déjà beaucoup compromis; mais il ne fut pas assez maître de lui-même pour cacher sa colère. Sa femme et sa fille qui s'en apperçurent, firent avertir le jeune homme de tout ce qui se passait. *Abdérame*, qui ne croyait pas être découvert, fit prier *Aliben*, un jour de fête, de venir à la mosquée avec lui, ajoutant que de-là ils iraient à la promenade, parce qu'il avait à lui com-

muniquer une affaire de la plus grande importance. *Aliben*, accompagné d'un de ses amis, nommé *Yahaya*, vint trouver le prince; ils se rendirent à la mosquée, et *Abdérame* y fut assassiné par *Aliben*, qui se douta bien qu'à la promenade il ne serait pas le plus fort. An 1505.

* ABDÉRAME III.

Ce prince succéda au trône de Cordoue, à *Abdalla*, son oncle. Les historiens nous font un détail curieux, mais presque incroyable, du luxe et de la magnificence que ce prince maure étala dans ses états, malgré les guerres continuelles qu'il eut à soutenir contre les Chrétiens, et dans lesquelles il éprouva des revers et des succès, en se montrant toujours grand et digne du rang qu'il occupait.

Ce que lui fit faire l'amour paraîtrait devoir être relégué dans les contes des Fées, si les historiens les plus graves n'en avaient attesté la vérité. C'est cette partie de son histoire qui convient seule à mon sujet.

» *Abdérame*, dit un historien, sans cesse occupé de combats ou de politique, fut amoureux, toute sa vie, d'une de ses esclaves nommée *Zehra* (ce qui signifie *fleur*, *ornement du monde*). Il fonda pour elle une ville à deux milles de Cordoue, et lui donna le nom de *Zehra*. Cette ville était au pied de hautes montagnes, d'où coulaient plusieurs sources d'eau vive qui venait serpenter dans les rues, répandre par-tout la fraîcheur, et former au milieu des places publiques des fontaines toujours jaillissantes. Les maisons bâties sur un même modèle, surmontées de plates-formes, étaient accompagnées de jardins remplis de bosquets d'orangers; la statue de la belle esclave se distinguait sur la principale porte de cette ville de l'amour. »

« Toutes ces beautés étaient effacées par le palais de la favorite. *Abdérame*, allié des Empereurs Grecs, leur avait demandé les plus habiles de leurs architectes, et le souverain de Constantinople, séjour alors des beaux arts,

s'était empressé de les lui envoyer avec quarante colonnes de granit les plus belles qu'il avait pu rassembler. „

« Indépendamment de ces belles colonnes, l'on en comptait dans ce palais plus de douze cents de marbre d'Espagne ou d'Italie. Les murs du salon nommé *du Califat*, étaient couverts d'ornemens d'or ; plusieurs animaux du même métal jettaient de l'eau dans un bassin d'albâtre, au-dessus duquel était suspendue la fameuse perle que l'Empereur *Léon* avait donnée au Calife comme un inestimable trésor. Les historiens ajoutent que, dans le pavillon où la favorite passait la soirée avec son amant, le plafond revêtu d'or et d'acier était incrusté de pierres précieuses, et qu'au milieu de l'éclat des lumières réfléchies par cent lustres de cristal, une gerbe de vif-argent jaillissait dans un bassin d'albâtre. „

» Les sommes que coûtèrent à élever ce palais et cette ville, si l'on en croit les mêmes historiens, se montèrent par an à trois cent mille dinars d'or (ce qui fait soixante-quinze millions de notre monnaie, en n'évaluant le dinar qu'à dix livres), et vingt-cinq ans suffirent à peine pour achever ces travaux. »

Ce monarque qui occupa le trône pendant plus de cinquante ans, et qui paraissait avoir rassemblé autour de lui tout ce qui peut faire le bonheur, la félicité et la gloire d'un mortel, laissa en mourant, dans ses papiers, l'écrit suivant :

Cinquante ans se sont écoulés depuis que je suis Calife : richesses, honneurs, plaisirs, j'ai joui de tout, j'ai tout épuisé ; les Rois, mes rivaux, m'estiment, me redoutent et m'envient ; tout ce que les hommes désirent m'a été prodigué par le ciel. Dans ce long espace d'apparente félicité j'ai calculé le nombre de jours où je me suis trouvé heureux ; ce nombre se monte à quatorze. Mortels, appréciez la grandeur, le monde et la vie.

« Ces hommes voluptueux, dit un historien, en parlant des Maures de ce tems-là, mettaient de l'art jusques dans leurs amours, et y joignaient de la contrainte pour

en rendre les plaisirs plus piquans. Malgré cette recherche et cette étude de la volupté, ils furent les premiers, les seuls peut-être qui, au lieu de se laisser amollir par les femmes, n'en devinrent que plus courageux et plus actifs; ils ne s'attachaient aux actions d'éclat que pour être plus dignes de leurs maîtresses. Il y avait des honneurs pour ceux qui se distinguaient par leur légèreté, leur adresse, et les femmes étaient les spectatrices et les juges de ces sortes d'exercices; de leur côté, elles étudiaient tous les moyens de relever l'éclat de leur beauté; elles portaient de longs cheveux tressés, avec des rangs d'ambre et de corail, se couvraient le sein de grands colliers qui tombaient en demi-cercle, et mettaient à leurs faveurs un prix si haut, qu'il fallait les solliciter long-tems pour les obtenir. Ces peuples étaient tout-à-la-fois galans jusqu'à l'adoration, braves jusqu'à la fureur, et on les regarde encore aujourd'hui comme les fondateurs et les modèles de la galanterie et de la chevalerie. *

* ABEL.

Suivant une tradition orientale, *Cain* et *Abel*, frères et enfans, comme on le sait, du premier homme, avaient chacun une sœur jumelle. *Adam* proposa à *Cain* d'épouser la jumelle de son frère, et à celui-ci d'épouser la jumelle de *Cain*, en leur donnant pour motif de cet arrangement que, puisque la nécessité les contraignait de prendre pour femme une de leurs sœurs, il était plus décent de choisir chacun celle qui semblait lui appartenir d'un peu plus loin. *Cain* ne goûta point ce raisonnement, et prétendit conserver pour lui sa propre jumelle, parce qu'elle surpassait en beauté celle de son frère. *Adam*, irrité de cette désobéissance, déféra au Seigneur le jugement de cette contestation; il ordonna à ses fils de lui porter chacun une offrande, et que celle qui serait acceptée par le Seigneur, déciderait en faveur de celui qui l'aurait présentée. On ajoute que, pendant qu'ils allaient sur la montagne pour exécuter les

ordres de leur père, le démon inspira à *Cain* le coupable dessein de se défaire de son frère, dessein qui fut cause que Dieu n'accepta point son offrande. *Abel* obtint donc la préférence; mais *Cain* enflammé de colère et de jalousie, s'élança sur son frère et le tua avec une pierre, en descendant de la montagne où ils venaient de célébrer leur sacrifice. « C'est ainsi, ajoute cette tradition, » qu'une femme introduisit dans le monde les querelles, » la violence et la mort; et comme le dit Horace: » *nam fuit ante Helenam amor teterrima belli causa.* » An du monde 130.

Euticheus, patriarche d'Alexandrie, qui adopte la tradition dont je viens de parler, donne à la jumelle de *Cain* le nom d'*Azma*, et à celle d'*Abel* celui d'*Owaen*. Des Rabbins disent qu'*Abel* eut deux sœurs jumelles, et que *Cain* voulut les épouser toutes deux, ce qui fut cause de la dispute; dans ce cas, dit un célèbre critique, le désir de la polygamie serait bien vieux.

Il y a eu une secte d'hérétiques nommés *Abéliens*, ou *Abéloniens*; ils voulaient que chaque homme fût marié; mais il lui était défendu de goûter les plaisirs que le mariage permet. La femme était pour son mari l'arbre de la science du bien et du mal. Ils prétendaient qu'*Abel* était mort sans avoir jamais connu de femme, quoiqu'il eût été marié. Cette secte finit sous l'empire de Théodose le jeune, en 1440. *

* ABELÈRES.

C'EST le nom qu'on donne à la Côte-d'Or et dans le royaume de Juida aux filles de joie. En Europe, dit un historien, pour lever des contributions, on envoie des détachemens dans des villes ouvertes, gros bourgs et villages du pays ennemi, ils y enlèvent deux ou trois des plus riches et des principaux habitans, et les amènent au quartier général. Ce sont les filles de joie qu'il faut enlever dans cette partie de l'Afrique, qu'on appelle la Côte-d'Or. Les jeunes gens vont aussitôt

déclarer à leurs magistrats que, s'ils ne s'arrangent pas incessamment pour délivrer leurs *Abeléres*, ils prendront leurs femmes, et s'en amuseront en attendant. « J'en ai fait plus d'une fois l'expérience, dit *Bosman*. » Dans une occasion, je fis arrêter cinq ou six » *Kabuschirs* (Magistrats); je ne vis pas qu'on s'em- » pressât beaucoup en leur faveur; mais une autre fois, » ayant fait enlever deux *Abeléres*, toute la ville fut ,, en mouvement, et les pères et les maris joignirent ,, de vives instances à celles des jeunes gens. ,,

La plupart des femmes de distinction, dans le royaume de Juida, quand elles sont au lit de la mort, achètent deux ou trois jeunes et jolies esclaves pour être *Abeléres* dans tel ou tel canton; cette libéralité passe pour une action pieuse, dont elles seront récompensées dans l'autre monde. *

ABEN-CHAMOT.

Aben-Chamot, capitaine Arabe, commandait dans un bourg de la Mauritanie, et en venait souvent aux prises avec les Portugais. Un de leurs chefs, nommé *Nugno Fernand d'Atoya*, pilla le bourg d'*Aben-Chamot*, et fit prisonnière une de ses femmes qu'il aimait tendrement. Le Maure enflammé du désir de se venger et de retrouver sa chère épouse, ne tarda pas à poursuivre les ennemis; et les harcelant à tous momens, jusqu'à porter sa lance dans leurs escadrons, il consolait sa femme, et lui promettait de la délivrer. Elle demanda aux soldats qui la gardaient la permission de parler à son mari. *Cavalier, qui t'estime si brave*, lui dit-elle, *souviens-toi de ce que tu m'as promis tant de fois, lorsque tu me contais ton amour; délivre-moi, ou meurs en ma faveur, et je suivrai ton destin; mais il y a grande différence entre promettre et tenir.*

A ces mots, *Aben-Chamot* branlant sa lance : *Yota*, lui dit-il (c'est ainsi qu'on nommait la belle Maure), *je n'ai jamais rien promis que je n'aie exécuté*, et

je ne changerai jamais : le jour est encore grand, la victoire est entre les mains de Dieu, et la force est en ce bras.

La Maure désespérée de ces paroles, prit de la poussière, la jetta en l'air, et répartit à son époux. *Tout ce que tu me dis-là n'est que du vent, il n'y a plus de Yota pour toi.*

Alors *Aben-Chamot* déchaussant un de ses souliers le lui jetta pour gage, et retourna vers ses soldats pour les encourager au combat. Il fit passer dans leurs ames l'ardeur qu'il avait lui-même, et qui venait encore d'être augmentée par les reproches de sa chère *Yota*; et fondant avec impétuosité sur l'arrière-garde des Portugais, il les obliga à se retourner. Dans ce moment, *Nugno*, fatigué par la chaleur, avait détaché son haussecol; *Aben-Chamot* qui l'observait, saisit cet instant, et lui lança à la gorge un javelot qui le tua. Les Portugais retirèrent aussitôt le corps de leur général, et pendant qu'ils disputaient entr'eux à qui lui succéderait, le capitaine maure profitant de leur division enfonce leurs escadrons, délivre sa chère *Yota*, tue les plus braves des ennemis, et en fait plusieurs autres prisonniers.

Le brave *Aben-Chamot* fut tué quelque tems après par les Maures, son corps fut porté à *Yota*, qui se laissa mourir sans vouloir prendre aucune nourriture, et demanda à être enfermée avec son époux dans le même tombeau. An 1534.

ABEN-HUMEIA.

Ce prince était un Espagnol illustre par ses biens et par sa naissance; il se nommait *Ferdinand de Valoo.* Des mécontentemens l'engagèrent à renoncer à sa patrie, à sa religion, et il se retira chez les Maures. Son mérite ne tarda point à le faire distinguer. Dans une révolte, les Maures l'élurent Roi de Grenade et de Cordoue, et il prit alors le nom d'*Aben-Humeïa.* Il

eut divers succès dans les guerres qu'il soutint contre les Espagnols, et il portait avec assez de dignité sa couronne, lorsque l'amour la lui enleva avec la vie.

Il conçut une passion fort vive pour une jeune veuve remarquable par sa naissance, et sur-tout par sa beauté; elle était fille de *Vincent Royas*, cousin germain de la première femme du Roi; elle joignait aux grâces de la nature tous les talens qui ajoutent encore à la beauté, et qui rendent une femme infiniment aimable.

* Lorsque le Roi lui fit connaître ses vœux et ses désirs, son cœur ne lui appartenait plus; elle l'avait donné à un des principaux officiers du prince, nommé *Diego*, qui avait été l'ami de son mari. *Aben-Humeïa* qui fut instruit de cette intrigue, crut pouvoir en profiter; il pensa qu'en unissant ces deux amans, il aurait sa maîtresse toujours près de lui; qu'il trouverait facilement le moyen d'éloigner le mari, et parviendrait sans peine à son but. Il proposa donc à *Diego* d'épouser son amante: celui-ci qui avait découvert la passion du Roi, et qui se doutait de ses intentions, éluda adroitement la proposition. Alors *Aben-Humeïa* qui n'avait éprouvé, jusqu'à ce moment, que des refus de la part de la jeune veuve, voulant absolument satisfaire sa passion, lui promit de l'épouser si elle voulait céder à ses désirs. La vue d'une couronne fait faire bien des sacrifices; *Diego* fut oublié, et le Roi fut heureux. La jouissance, dit-on, éteint l'amour; au moins elle produisit cet effet chez *Aben-Humeïa*: n'ayant plus rien à désirer, il ne pensa plus à ses promesses.

Cet oubli, ou plutôt ce parjure lui coûta cher. Sa maîtresse, qu'il avait si cruellement trompée, ne s'occupa plus que des moyens de venger son honneur outragé. Elle écrivit à *Diego*, et sans chercher à excuser sa faiblesse dont elle lui fit l'humiliant aveu, mais comptant encore sur sa tendresse, ou au moins sur sa générosité, elle lui fit une vive peinture de sa triste situation; lui abandonnant le soin de sa vengeance.

L'amour dont *Diego* brûlait encore pour cette belle

infidelle, et le désir de punir son rival, ne lui permirent pas de balancer. Il savait que le Roi avait la plus grande confiance dans une troupe de quatre cents Turcs commandés par *Abdalla*, *Aben-Abo*. Il fit passer à ce commandant une lettre supposée, par laquelle *Aben-Humeïa* lui ordonnait de faire massacrer les quatre cents Turcs, et de tuer ensuite *Diego*. Ce dernier arriva auprès de *Abdalla* presqu'aussi-tôt que la lettre, il parla avec force contre un ordre aussi barbare de faire périr tant de braves soldats qui étaient innocens. *Abdalla* qui ne pouvait exécuter cet ordre sans le secours de *Diego*, et craignant qu'il n'en fît part aux Turcs, lui montra la lettre qu'il avait reçue. *Diego* feignit la plus grande surprise: déclamant alors vivement contre un prince ingrat, qui voulait, uniquement par caprice, se défaire de ses meilleurs serviteurs, il fit sentir à *Abdalla* qu'il devait s'attendre à avoir lui-même un pareil sort; * il lui fit d'ailleurs entrevoir adroitement l'espérance de la couronne *. Le danger commun les réunit; ils formèrent le projet de ravir le trône et la vie à *Aben-Humeïa*, et n'eurent pas de peine à faire adopter leur projet par les soldats, en leur faisant connaître le danger qui les menaçait. Aussitôt ils se mettent en marche et parviennent facilement pendant la nuit jusques dans l'appartement du Roi. En vain il protesta de son innocence et de la fausseté de la lettre qu'on lui montra, il fut étranglé. *Abdalla* lui succéda, et *Diego*, toujours amoureux, pardonna à sa maîtresse son infidélité, et l'épousa. An 1570.

* ABOU-JOSEPH.

Abou-Joseph était un fameux docteur Musulman. Il fut fait grand justicier de *Bagdad*, et il porta le premier le titre de *Cadi-al-Codhat*, c'est-à-dire, Juge des Juges, dignité à peu près semblable à celle de Chancelier en France. On dit qu'il amassa de grands

biens en peu de tems, et on cite à cet égard une anecdote relative au sujet que je traite.

Le Calife *Aaroun*, ou *Haroun-al-Raschid*, étant devenu amoureux d'une des esclaves et concubines de son frère *Ibrahim*, voulut l'acheter de lui, et lui en offrit trente mille dinars ou écus d'or; mais *Ibrahim* avait juré qu'il ne la vendrait ni ne la donnerait à personne, et le serment était quelque chose de sacré parmi les Musulmans, même parmi leurs Princes. Cependant le Calife ardent dans ses désirs, pressait vivement son frère, et voulait avoir l'esclave à quelque prix que ce fût. *Ibrahim* aimait tendrement cette fille, mais il savait que sa vie dépendait de la volonté du Calife; voulant accorder sa conscience avec son obéissance, en faisant le sacrifice de sa tendresse, il consulta *Abou-Joseph* pour savoir ce qu'il devait faire dans une circonstance aussi délicate. « Si vous voulez éviter le parjure, lui dit le docteur, » donnez votre esclave à moitié, et vendez-la à moitié. » *Ibrahim* ravi de cet expédient digne d'Escobar, envoya aussitôt l'esclave à son frère qui, sans avoir égard à la subtilité de la décision, fit passer la somme entière. *Ibrahim* était si enchanté d'être sorti de ce mauvais pas, qu'il donna au Cadi dix mille dinars.

« *Aaroun*, au comble de ses vœux, voulait sur-le-champ jouir de son acquisition; mais la loi s'y opposait, car, selon le droit des Musulmans, un frère ne peut pas coucher avec le concubine de son frère, si elle n'a auparavant passé dans les bras d'un autre. *Abou-Joseph* consulté sur cette difficulté, conseilla au Calife de faire épouser cette femme par un de ses esclaves, à condition qu'il la répudierait aussitôt, et la lui remettrait entre les mains, sans y avoir touché.

» Le mariage se fit promptement; mais le mari devenu amoureux de son épouse, ne voulut point entendre parler de divorce, et refusa l'offre qui lui fut faite de dix mille dinars. Ce fut alors que le docteur eut besoin de toutes les subtilités de sa jurisprudence, pour satisfaire en même-tems et à sa conscience et aux désirs violens

de son maître : il lui conseilla de donner cet esclave rebelle, dont il était toujours le maître, à la femme qu'il avait épousé ; que par ce moyen le lien du mariage serait rompu, puisque, selon la loi musulmane, une femme ne peut être mariée à son propre esclave. Ce conseil ayant été suivi, le divorce fut fait, et la belle esclave se trouva enfin dans les bras du Calife.

» Ce prince sut si bon gré au Cadi des expédiens qu'il avait trouvés, qu'il lui fit compter les dix mille dinars refusés par l'esclave. Sa récompense fut encore plus grande, car *Aaroun* ayant fait présent de cent mille dinars à cette femme, dont il était éperdument amoureux, celle-ci, en reconnaissance des services que lui avait rendus le docteur, en la délivrant des mains d'un esclave, pour la faire passer en celles d'un grand prince, lui fit présent de dix mille dinars, de sorte que cet habile docteur gagna cinquante mille écus d'or en une seule nuit. » An 800. (*a*) *

* ABRAHAM.

Tout le monde sait qu'*Abraham* était petit fils de *Taré*, et le dixième en ligne descendante depuis *Sem*, fils de *Noé*; qu'il naquit dans *Ur*, ville des Chaldéens, et que Dieu lui promit *qu'en sa semence toutes les Nations de la terre seraient bénites.*

Ce Patriarche voyageait par ordre de Dieu, pour se rendre dans la terre de Chanaan, lorsqu'il prévit qu'une famine considérable allait affliger le pays dans lequel il était. Pour éviter ce danger, il résolut de passer en Égypte.

(*a*) « Ce fut ce docteur qui ayant avoué un jour son ignorance sur une question qu'on lui faisait, et voyant qu'on lui reprochait qu'il recevait de grosses pensions, et qu'il ne s'acquittait pas de son devoir, puisqu'il ne décidait pas les points de droit sur lesquels on le consultait, répondit : *Je reçois des trésors à proportion de ce que je sais ; mais si je recevais à proportion de ce que je ne sais pas, les richesses du Calife ne suffiraient pas pour me payer.*

L'amour

L'amour lui préparait dans ce royaume de cuisans chagrins, et il fallut que Dieu fît des miracles pour le tranquilliser.

« *Sara*, femme du Patriarche, quoiqu'âgée de soixante-» six ans, par une providence particulière du Seigneur, » avait conservé toute la fleur de la jeunesse et tous les » agrémens de la beauté. Que ferons-nous, *Sara*, lui dit » tendrement son époux ? Vous êtes belle, et nous allons » en Égypte; quelle espérance de conserver tout-à-la-fois » et votre honneur et ma vie, parmi des hommes idolâtres » et voluptueux ? Malgré toutes les précautions de votre » modestie, ils vous verront, et ils seront enchantés. Peu » accoutumés à se défendre contre des attraits si puissans, » ils voudront vous posséder, et parce que, me croyant » votre mari, ils me regarderont comme un obstacle à » leurs desseins, ils ne manqueront pas de se défaire de » moi, pour être en liberté de disposer de vous. »

Il n'y avait pourtant pas à balancer : il fallait, ou éprouver toutes les horreurs de la famine, ou risquer d'être cocu. Il est vrai qu'*Abraham* comptait beaucoup sur la protection de son Dieu ; cependant, comme il n'est point défendu de prendre des précautions, il convint avec *Sara* qu'elle se dirait sa sœur, et, dans le fait, elle ne mentait pas, puisqu'ils étaient enfans du même père.

Abraham se convainquit bientôt que ses craintes étaient fondées. La beauté de sa chère épouse fit une vive impression sur les Égyptiens ; ils crurent que c'était une conquête digne de *Pharaon*, leur Roi. A peine le Patriarche eut dit qu'il n'était que le frère de *Sara*, qu'elle fut enlevée et conduite dans le Palais du Roi; ce Prince en parut enchanté. Bientôt *Abraham* se ressentit de la considération qu'on avait pour sa prétendue sœur : on lui envoya avec profusion des moutons, des bœufs, des ânes, des chameaux, des esclaves de l'un et de l'autre sexe. « C'étaient, dit un historien, des biens en abondance; » mais ils ne le dédommageaient pas de celui qu'il avait » perdu, et tant de faveurs n'étaient guères propres à » calmer son inquiétude. »

Ce fut dans ce moment de crise que Dieu déploya sa puissance. *Pharaon* et toute sa famille furent frappés des fléaux les plus sensibles, et ce Prince n'ignora pas la cause de son châtiment. Cependant il était puni pour le simple désir, car l'Écriture sainte fait entendre qu'il remit *Sara* à *Abraham* dans le même état où il l'avait quittée. « Allez, » lui dit-il, je vous remets votre femme entre les mains, » sans qu'elle ait rien souffert de ma part qui doive vous » la rendre moins aimable et moins chère, reprenez-la, » et retournez avec elle. » Le Roi fut même assez généreux pour laisser à *Abraham* tous les biens qu'il lui avait donnés.

Il n'est pas de mon sujet d'entrer dans aucune discussion sur l'espèce de punition que Dieu infligea à *Pharaon*. Les sentimens sur cela sont très-variés. L'Écriture dit seulement que Dieu frappa *Pharaon* de très-grandes plaies, à cause de *Sara*, femme d'*Abraham*, cela nous suffit.

Suivant les historiens orientaux, le Roi d'Égypte à qui cette triste aventure arriva, se nommait *Tulis*, et ne se faisait aucun scrupule d'employer la violence pour obtenir les faveurs des femmes qu'il aimait. Pour éviter ce malheur, *Abraham*, en arrivant en Égypte, fit enfermer *Sara* dans une caisse, croyant qu'on ne l'ouvrirait pas; mais les gardes ayant voulu voir ce qu'elle renfermait, conduisirent *Sara* au Palais. *Tulis* voulant jouir de cette beauté, éprouva deux fois de suite un de ces désagrémens qui ne sont malheureusement encore aujourd'hui que trop communs. Dégoûté par un accident auquel il n'était peut-être pas accoutumé, il renvoya *Sara* à son époux.

Vingt-trois ans après, le Patriarche fut de nouveau exposé au même malheur. Arrivé au royaume de Gérara, la beauté de *Sara*, quoiqu'elle fût âgée de quatre-vingt-dix ans, parvint jusqu'aux oreilles d'*Abimelech*, Roi du pays, et il la fit enlever, toujours dans la persuasion qu'elle n'était que la sœur d'*Abraham*, comme elle le disait. Mais le Seigneur, que ce Prince adorait, lui parla

pendant la nuit, et le menaça de le faire mourir, s'il ne rendait *Sara*. Cette menace était bien capable d'éteindre les désirs du Roi; aussi, sur-le-champ, il fit venir *Abraham*, et, après lui avoir fait des reproches sur le danger auquel il l'avait exposé, en ne disant pas que *Sara* était sa femme, il la lui remit entre les mains, et toujours intacte. Il lui fit ensuite de grands présens, et donna mille pièces d'argent à la belle *Sara*, afin qu'elle achetât un voile qui avertît les étrangers qu'elle était mariée.

Abimelech n'en fut pas quitte à si bon marché. Dieu avait affligé la Reine et ses femmes d'une singulière maladie, à cause de *Sara*. Elles souffraient de cruelles douleurs, dit un historien, et ne pouvaient mettre au monde leurs enfans. C'est là l'explication qu'on peut donner au texte de l'Écriture sainte, qui porte : *Concluserat enim Dominus omnem vulvam domûs Abimelech, propter Saram, uxorem Abrahæ.* « Peut-être, dit un commentateur, » que le mal consistait en ce que les parties que la pu- » deur défend de nommer, étaient si enflées qu'il était » impossible aux hommes de jouir de leurs femmes, et » aux femmes enceintes d'accoucher. » Quoi qu'il en soit de cette maladie, elle fut guérie à la prière d'*Abraham* et elle empêcha le Roi de faire une brèche à l'honneur de *Sara*. (*a*)

Peu de tems après elle accoucha d'*Isaac*; elle était alors âgée de quatre-vingt-dix ans, et elle en avait cent vingt-sept, lorsqu'elle mourut, l'an du monde 2108.

(*a*) Il ne sera pas inutile d'observer qu'*Isaac*, fils d'*Abraham*, ayant été aussi obligé de se retirer à Gérara, à cause de la famine, usa du même moyen que son père, pour éviter le cocuage; il dit que *Rebecca*, sa femme, était sa sœur. Le Roi du pays, que l'on nomme aussi *Abimelech*, n'eut pas les mêmes désirs que son prédécesseur; mais regardant un jour par une fenêtre, il vit à un certain jeu qu'*Isaac* témoignait à *Rebecca* un genre d'amitié incompatible avec la qualité de frère. Alors il fit venir *Isaac*, et lui reprocha sa conduite, qui aurait pu exposer sa femme à être insultée. Peu s'en est fallu, lui dit-il, que quelqu'un du peuple n'ait couché avec votre femme. En conséquence, pour éviter toute équivoque, le Roi fit défendre, sous peine de mort, de toucher *Rebecca* ou son époux.

Au reste la conduite d'*Abraham*, qui paraîtra peut-être singulière aux yeux de ceux dont la foi n'est pas assez vive, a été approuvée par *Saint Jean-Chrysostôme.* « Vous » savez, disait-il dans un sermon, que rien ne chagrine » plus un mari que de voir sa femme soupçonnée d'avoir » été au pouvoir d'un autre; et néanmoins ce juste ici » emploie tous ses efforts pour que l'acte d'adultère s'ac- » complisse. » Ce Saint donne ensuite les plus grands éloges au courage et à la prudence d'*Abraham*. Il loue aussi *Sara*, et s'écrie : « Qui n'admirerait cette grande » facilité à obéir? Qui pourrait jamais assez louer *Sara*, » de ce qu'après une telle continence, et à son âge, elle a » voulu s'exposer à l'adultère, et livrer son corps à des » barbares, afin de sauver la vie de son époux? »

ABUSAID.

* Après la mort de *Genghiz-Khan*, ce fameux conquérant qui, en peu d'années, étendit sa domination dans un espace de plus de huit cents lieues de l'est à l'ouest, et de plus de mille du nord au sud, ses vastes États furent insensiblement partagés et divisés entre ses descendans. Il y eut une branche de sa famille qui s'empara de l'Iran, ou la Perse. Le neuvième Khan de cette partie de l'Empire des Mogols se nommait *Abusaïd*, qui avait succédé à son père *Algiapta*.

Comme ce Prince n'avait encore que douze ans lorsqu'il monta sur le trône, on lui donna pour tuteur *Juban-Noyan*, qui était aussi Généralissime des armées. Il répondit à la confiance du Prince et de ses sujets, en donnant, en toutes occasions, des preuves de la fidélité la plus inviolable, même contre sa famille. L'amour lui fit perdre le prix de tous ses services, et fut cause de sa mort.

Ce Ministre tout-puissant avait une fille nommée *Bagdad-Khatoun*, qui était une des plus rares beautés de l'Asie. Il la donna en mariage à l'Émir *Hassan-Ilkhani*. Ce mariage ne put être ignoré d'*Abusaïd*; il sut en même-

tems que la mariée était un trésor de grâces et de beauté. Le portrait que lui en firent avec plaisir, et peut-être avec exagération, des courtisans envieux de la faveur du Ministre et du bonheur de *Hassan*, excita vivement ses désirs, et il la demanda en mariage à *Juban*. Cette demande n'avait rien de contraire aux lois des Mogols; car tout particulier est obligé de répudier sa femme, lorsque le Sultan annonce la volonté de l'épouser.

Juban sentit bien toute la délicatesse de sa position; mais se confiant dans son crédit et dans l'empire qu'il avait eu jusqu'alors sur l'esprit du Prince, il refusa de consentir au divorce, quelqu'avantage qu'il lui fît espérer du côté de l'ambition, et préférant l'honneur à tout, il s'emporta, même en termes peu respectueux, contre le Prince. Pour le guérir de cette passion, qu'il regardait comme une fantaisie de jeunesse, il amena *Abusaïd* à Bagdad, et éloigna de la Cour son gendre et sa fille.

Abusaïd avait alors dix-sept ans, âge où les passions sont ordinairement bien vives, sur-tout quand on a la puissance en main. Le Prince toujours plus amoureux d'un objet que son imagination embellissait encore, confiait son amour et ses chagrins à des favoris qui, loin de l'adoucir, l'aigrissaient contre son Ministre, en le représentant comme un tyran. *Juban* instruit de la disposition du Sultan, et des mauvais services qu'on lui rendait, fut assez imprudent pour quitter la Cour, sous prétexte d'aller appaiser quelques mouvemens qui s'étaient élevés dans une province; mais il crut avoir paré à tous les inconvéniens qui pouvaient résulter de son absence, en laissant un de ses fils, nommé *Damashk*, qui était l'ami du Sultan, et qu'il chargea de l'avertir de tout ce qui se passerait.

Il semblait que l'amour ne s'occupait qu'à détruire tous les projets de *Juban*. Ce fils, qu'il avait laissé à la Cour, devint amoureux d'une des femmes du père d'*Abusaïd*: son crédit lui avait procuré la facilité de voir l'objet de sa passion, et on doit croire qu'elle s'y prêta; car on sent facilement qu'une femme qui n'avait plus d'époux, et qui était renfermée tristement dans un sérail, sans aucune

espérance d'en sortir, devait être naturellement portée à saisir avidement l'occasion de se livrer au plaisir. Les ennemis de *Juban*, et quel est le Ministre qui n'en a pas ? s'empressèrent d'avertir *Abusaïd* que *Damashk* entretenait un commerce criminel avec une femme de son père. Le Prince qui avait peine à ajouter foi à ce rapport, fut bientôt lui-même témoin d'une entrevue des deux amans : transporté de fureur à la vue d'une injure qu'on ne pouvait pardonner, il condamna à mort *Damashk* qui, ayant voulu se sauver, fut arrêté dans sa fuite, et eut la tête coupée. Sentant bien alors que *Juban* chercherait à venger la mort de son fils, le Sultan envoya par-tout des ordres pour le faire mourir.

Ce Ministre qui était auparavant l'égal de son Souverain, se vit alors abandonné de tous ceux qu'il avait comblé de bienfaits. Après avoir erré de contrée en contrée, sans avoir pu trouver un asyle sûr, il se retira chez un Gouverneur de Province qu'il avait élevé dès sa jeunesse, et poussé aux premiers emplois de l'armée. Tant de motifs de reconnaissance furent sacrifiés à l'intérêt. Le malheureux *Juban*, au lieu de trouver un ami, ne trouva qu'un bourreau qui lui coupa la tête.

Tous ces tragiques événemens firent bien connaître à l'Émir *Hassan* qu'il en était la cause. Sacrifiant alors son amour à sa sûreté, il répudia la belle *Bagdad-Khatoun*, et l'envoya à *Abusaïd*. Ce Prince l'épousa solemnellement, et bientôt elle eut le plus grand crédit. Quelques courtisans jaloux de sa fortune, l'accusèrent d'entretenir un commerce secret avec son premier mari, qui jouissait d'une grande faveur à la Cour. *Abusaïd*, d'autant plus jaloux qu'il aimait beaucoup, fit faire les informations les plus sévères ; mais il ne découvrit rien, et comme son amour parlait fortement dans son cœur en faveur de la Sultane, il lui rendit ses bonnes graces. Cependant on prétend que cette Princesse s'appercevant de quelque changement dans l'esprit du Sultan, et craignant son inconstance et de nouvelles accusations, le fit empoisonner à l'âge de trente-deux ans. Ce qu'il y a de sûr c'est que le successeur

d'*Abusaïd*, nommé *Arbah*, fit périr la Sultane *Khatoun*, comme coupable d'avoir participé à la mort de son époux. An 1335.

Quant à l'Émir *Hassan*, premier mari de cette Princesse, il fut le premier Sultan de la dynastie des *Ilkhaniens*. *

* ABYDOS.

Ce fut l'amour qui rendit les Turcs maîtres du château d'*Abydos*, nommé à présent, avec le château de *Sestos*, les *Dardanelles*. Sous le règne d'*Orchan*, les Turcs assiégèrent *Abydos*. « La fille du Commandant de cette place s'imagina avoir vu en songe celui qui devait être son époux. Elle reconnut cette image chérie dans la figure de l'un des assiégeans ; et voulant obéir à sa destinée, elle lui jetta par-dessus la muraille un billet, par lequel elle lui offrait de lui livrer le château et sa personne. Celui-ci l'alla porter à son Général qui, voulant s'assurer de la sincérité des intentions de la belle, fit retirer son armée, et donna ordre au jeune homme de s'approcher des murailles vers minuit, avec une troupe d'élite. C'était l'heure que la singulière amante avait désignée. Fidelle à sa promesse, elle les introduisit dans le château. Ils massacrèrent la garnison, et firent prisonnier le père de la jeune personne qui épousa son miraculeux amant. »

Abydos est en Asie. Elle a été bâtie, pour la première fois, par des Milésiens. *Sestos* est en Europe ; c'était autrefois la capitale de la Chersonnèse. C'est dans le détroit qui est entre ces deux places que périt *Léandre* qui le traversait pour aller voir sa maîtresse. (*a*) C'est sur ce détroit que *Xerxès* fit construire le fameux pont de bateaux. *

ACAMAS.

Acamas, fils de *Thésée*, fut député à Troie par les Grecs, avec *Diomède*, pour redemander la belle *Hélène*,

(*a*) Voyez l'art. *Léandre*.

qui avait été enlevée par *Pâris*, fils de *Priam*. Pendant leur séjour à Troïe, il lui arriva une aventure que la facilité de nos mœurs a fait nommer bonne fortune, et qui sert à faire connaître les mœurs de ce tems-là.

Laodice, fille de *Priam*, Roi des Troïens, devint amoureuse d'*Acamas*, et sans s'amuser, comme on ferait actuellement, à faire connaître sa passion par le langage des yeux, par des lettres ou par tous ces rafinemens que la coquetterie a inventés, elle chercha tout bonnement à satisfaire ses désirs, et elle y parvint d'une manière assez singulière. Elle confia son secret à *Philobie*, femme de *Persée*, l'un des principaux Officiers de *Priam*, et cette femme ne fit aucune difficulté d'aider la Princesse, complaisance qui ne sera pas pour nous une nouveauté; mais il fallut encore mettre *Persée* dans la confidence. Ce Seigneur ayant fait connaissance avec *Acamas*, l'invita à une partie de plaisir qu'il voulait lui procurer dans une ville dont il était Gouverneur. *Laodice* s'y rendit avec quelques Troïennes. Après le festin, on la fit coucher avec *Acamas*, en disant à ce dernier que c'était une des concubines du Roi. Le lendemain la Princesse s'en retourna très-contente : elle accoucha au bout de neuf mois d'un fils qui fut appellé *Munitus*. Son père *Acamas* le reconnut après la prise de Troïe; il l'emmena en Thrace, où il mourut d'une morsure de serpent.

Pendant le séjour d'*Acamas* en Thrace, l'amour lui procura une autre aventure qui eut des suites bien funestes. *Phyllis*, fille du Roi de ce pays, vit le Prince grec avec les mêmes yeux que *Laodice*. L'histoire ne dit pas si elle eut la même faiblesse; mais les choses furent amenées au point qu'il y eut promesse de mariage. Avant la célébration, *Acamas* demanda la permission d'aller dans sa patrie; *Phyllis*, qui craignait l'humeur inconstante de son amant, n'y consentit qu'avec beaucoup de peine : après lui avoir fait réitérer ses promesses et ses sermens, elle lui donna une boîte, qu'elle lui défendit d'ouvrir, à moins qu'il n'eût plus d'espérance de revoir la Thrace.

Il paraît qu'*Acamas* n'avait cherché qu'à se débarrasser

d'une maîtresse importune ; car à peine fut-il arrivé dans l'île de Cypre, qu'oubliant ses sermens, il résolut de s'y établir. *Phyllis* en fut informée ; après avoir fait les plaintes les plus amères contre la perfidie d'un Prince qu'elle avait trop aimé, elle se pendit. Cette triste nouvelle parvint aux oreilles d'*Acamas* : débarrassé alors de l'engagement qu'il avait pris de retourner en Thrace, il ouvrit la boîte dont la Princesse lui avait fait présent, et il périt bientôt après d'une chûte de cheval. An 1240 avant J. C.

* On ne sait pas si cet *Acamas* était fils d'*Ariadne* ou de *Phèdre*. Quelques auteurs attribuent l'aventure de *Phyllis* à *Démophoon* fils d'*Acamas*. *

ACHOMAT.

Estienne, fils de *Chersech*, souverain de Montivero, dans l'Esclavonie, était épris depuis long-tems d'une vive passion pour la fille du Despote de Servie. Tout lui convenait dans la Princesse : l'âge, la naissance, et sur-tout ses grâces qui la rendaient une des plus belles femmes de son tems. Il fut assez heureux pour savoir qu'il ne déplaisait pas, et il obtint le consentement de ses parens : les fiançailles même furent faites ; il n'y avait plus qu'un pas à faire pour posséder un trésor de grâces et de beauté, * lorsque l'amour qui l'avait favorisé jusqu'à ce moment, par un de ces caprices qui lui sont si ordinaires, fit évanouir toutes ses espérances. *

Chersech, en voyant la jeune Princesse n'avait pu s'empêcher de l'aimer ; il ne craignit pas de l'enlever à son fils, et il l'épousa. *Estienne*, au désespoir, respecta l'auteur de ses jours ; * mais ne pouvant rester dans les lieux qui lui rappelleraient sans cesse la cruelle perte qu'il avait faite, et l'injustice qu'il venait d'éprouver, * il se retira dans la Cour de Mahomet II, Sultan des Turcs, et quitta le nom d'*Estienne*, pour prendre celui d'*Achomat*.

Cette action de désespoir, inspirée par un dépit amoureux, fut très-utile aux Chrétiens dans plusieurs occa-

sions. Ce fut par le crédit d'*Achomat*, qu'après la prise de Modon, dans la Morée, par *Bajazet* II, dont il avait épousé la fille, plusieurs nobles Vénitiens échapèrent à la mort. *Achomat* délivra beaucoup d'autres prisonniers par sa recommandation, et même avec son argent; ce fut lui qui engagea *Bajazet* à faire la paix avec les Vénitiens. Enfin ce fut par son crédit que *Jean Lascaris*, envoyé par *Laurent-de-Médicis*, père du Pape *Léon X*, obtint une libre entrée dans toutes les bibliothèques de la Grèce, pour y faire une recherche de tous les bons ouvrages qui étaient demeurés comme ensevelis et ignorés depuis que l'Empire d'Orient avait subi le joug des Infidèles. An 1511.

ADA.

Ada, Comtesse de Hollande, succéda dans ce Comté à son père *Thierri VII*. Le Comte de Loag ou de Loss, jeune et bienfait, eut le talent de plaire à la Princesse, et *Ada* n'écoutant que les mouvemens de son cœur, eut la faiblesse d'épouser son amant, malgré les remontrances de ses sujets et des Princes voisins. * Elle s'endormait tranquillement dans les bras de l'amour, lorsque la politique et l'ambition lui préparaient de cruels chagrins. * *Guillaume Ier.*, son oncle paternel, profitant de la circonstance qui pouvait favoriser ses désirs ambitieux, souffla encore le feu de la révolte; il se mit à la tête des mécontens, s'empara avec facilité de la Hollande, et en dépouilla sa nièce, qu'il laissa vivre dans l'obscurité. An 1204.

* Cette infortunée Princesse fut obligée de se sauver, et de se séparer de son époux, après dix-huit jours seulement de mariage. Elle se retira à Leyde, où elle fut assiégée et obligée de se rendre. On la remit entre les mains de *Guillaume*, qui d'abord la fit conduire dans l'île du Texel, et ensuite en Angleterre, pour en ôter la vue au peuple, que sa jeunesse et sa beauté auraient pu séduire.

Le Comte de Loss ne se vit pas enlever tranquillement une femme charmante et une souveraineté ; il eut le talent d'engager dans ses intérêts plusieurs Princes, ce qui occasionna une guerre sanglante, dans laquelle les succès furent balancés. Enfin la paix se fit, et *Ada* fut rendue à son époux. L'an 1206.

Guillaume mourut en 1222, paisible possesseur de la Hollande, et laissa ses États à *Florent IV*, son fils. *

ADALULPHE.

Adalulphe, Seigneur Lombard, ne put résister à l'impression que firent sur lui les charmes et la beauté de *Gundebergue*, épouse d'*Ariovalde*, Roi de Lombardie : épris pour elle de la passion la plus vive, * il fut obligé de la renfermer long-tems dans son cœur, sans oser la faire connaître autrement que par ces soins et ces attentions qui décèlent ordinairement un amant. * Quelques bontés que la princesse parût avoir pour lui, et que son amour lui fit interpréter favorablement, lui firent oublier sa timidité, et lui donnèrent la hardiesse de prendre de ces libertés qui ne conviennent qu'à l'amant heureux ; mais il trouva toute la résistance que peut opposer la vertu la plus sévère. Craignant alors que le Roi ne fût informé de sa coupable audace, il oublia son amour et les sentimens de l'honneur pour sauver sa vie ; il accusa de trahison cette même princesse qu'il adorait, et qui méritait toute son estime. * Il lui supposa le criminel projet d'une conspiration contre la vie du Roi, avec *Tato*, Duc d'Etrurie, qu'elle devait épouser ensuite. * *Ariovalde*, jaloux et trop crédule, fit enfermer la Reine dans une étroite prison, sans avoir voulu lui donner ni le tems ni les moyens de se justifier.

Trois années s'étaient écoulées depuis l'injuste détention de la princesse, lorsque *Clotaire*, d'autres disent *Dagobert*, Roi de France, touché de l'infortune de la Reine, envoya des ambassadeurs à *Ariovalde* pour

lui représenter qu'il ne lui était pas permis, sur une simple accusation avancée sans preuve, de traiter avec tant de dureté une princesse sortie du sang royal de France, et de la dépouiller ainsi de tous les honneurs dus à son rang et à sa naissance. Le Roi se contenta de répondre qu'il avait eu des raisons assez fortes pour en user ainsi. Un des ambassadeurs, nommé *Asoulde*, prenant la parole : « Nous serons de votre » avis, dit-il au Roi, si vous voulez bien permettre » à la Reine de se justifier par quelqu'un de ses officiers » qui soit dans ses intérêts, et qui se battra en duel contre » son accusateur : » *Ariovalde* y consentit. Alors *Aripert*, proche parent de la Reine, fit venir un nommé *Pitto* pour se battre contre *Adalulphe*. On sait que dans ces tems-là on décidait ainsi les affaires les plus importantes. La victoire se déclara pour l'innocence. *Adalulphe* fut tué ; *Gundebergue* sortit de prison et reprit son rang.

* *Ariovalde* mourut peu de tems après, et sa veuve donna la couronne des Lombards, avec sa main, à *Botharic*, Duc de Brescia. * An 627.

* ADAM.

Il serait naturel de commencer l'histoire de l'empire des femmes sur les hommes, par la triste et funeste aventure de notre premier père. S'il eut un peu plus résisté aux sollicitations, aux prières et aux caresses d'*Eve*, que notre sort serait différent!

Adam placé après sa création dans un jardin délicieux, sachant que son bonheur dépendait d'un faible acte d'obéissance, qui consistait à ne pas toucher au fruit d'un certain arbre qu'on lui avait désigné (*a*), il paraissait certain de sa félicité et de celle de ses descendans;

(*a*) « Cet arbre s'appellait l'arbre de vie, qui aurait exempté nos » corps de la loi du trépas. « C'est l'opinion des meilleurs écrivains » anciens, tant Juifs que Chrétiens, que si nos premiers parens avaient » persévéré dans l'état d'obéissance, ils auraient, après une période » d'épreuve, telle que la sagesse divine l'aurait jugée convenable, été

au moins elle était à sa disposition. « Mais, dit un » historien, *Adam* était seul encore, et il ne savait » pas ce qu'il en coûte à un homme complaisant pour » vaincre l'importunité, ou pour se garantir de la sé- » duction d'une femme. » On peut ajouter qu'*Eve*, sortant de la main du Créateur, était sûrement ornée de toutes les grâces de son sexe, et l'expérience de tous les siècles nous a démontré et nous démontre tous les jours combien est puissant l'empire d'une femme jolie et aimable.

Eve que Dieu créa avec une des côtes d'*Adam*, fut instruite par son époux des ordres qu'il avait reçus relativement à l'arbre. Elle se promit bien de s'y conformer; mais elle ne tarda pas à s'appercevoir qu'il ne faut répondre de rien.

L'esprit tentateur caché sous la figure d'un serpent, (*a*)

» transportés de la terre au ciel, et que semblablement leur posté- » rité aurait été heureuse dans ce monde, et ensuite placée dans un » autre meilleur encore. »

L'autre arbre donnait la connaissance du bien et du mal. La propriété de son fruit semble avoir été la révolte des parties qui servent à la génération. « Et, pour dire vrai, l'homme, après sa chûte, était » incapable de suivre le dictamen de sa raison; l'amour devint tout- » à-fait nécessaire dans le monde, car, sans cela, il n'y aurait pas » moyen de concevoir comment le monde aurait pu subsister. »

Saint Augustin avoue que, dans l'état d'innocence, l'œuvre de la génération aurait été faite sans aucune passion ou perte de virginité, et que l'homme aurait travaillé alors à la propagation de son espèce, quand il l'aurait jugé à propos; et sans y être invité par la moindre ombre de volupté.

(*a*) Un historien, après avoir beaucoup raisonné sur la figure qu'avait le serpent, ajoute : « Quoi qu'il en soit, il est raisonnable » de supposer que c'était quelque créature charmante qu'*Eve* a pris » pour un ange bien intentionné en sa faveur, pendant qu'il parlait » avec elle; car ajoute-t-il, il est impossible de concevoir qu'elle » ait été assez simple et assez ignorante pour croire que les bêtes » pussent parler; et il ne paraît pas croyable qu'elle aurait pu être » trompée, si le serpent, par sa beauté, ne lui avait paru un Ministre » céleste envoyé pour lui expliquer le commandement de Dieu. »

fit entrevoir à cette femme encore novice le bonheur le plus grand et le plus durable, si elle goûtait du fruit de l'arbre défendu, et en même-tems il lui montra cet arbre (*a*). « Le fruit était beau, il charmait les yeux; il paraissait devoir être d'un goût exquis.... La femme séduite porta la main sur le fruit défendu : elle en mangea, elle n'en ressentit aucuns mauvais effets; elle le trouva tel qu'elle l'avait cru, aussi délicieux au goût qu'il était agréable à la vue. »

Il s'agissait, après cela, de rendre *Adam* participant de sa faute. *Eve* y était trop intéressée pour ne pas employer toute son adresse; elle fit part à son époux des promesses brillantes qu'on lui avait faites. « *Adam* résista sans peine à ces premiers » apâts; et sans doute il fut sorti vainqueur de ce combat, » si on n'eut employé contre lui qu'une si frivole espé- » rance; mais les caresses, les sollicitations, les impor- » tunités d'une femme aimée qui s'afflige, qui se » désespère, qui reproche l'indifférence qu'on a pour » elle, font de puissantes impressions sur le cœur d'un » homme. *Adam* se laissa vaincre, et il mangea enfin » ce fatal morceau qui avait ravi l'innocence de la » première femme, qui dépouilla le premier homme » de la sienne, et qui lui fit perdre en un moment, » pour lui et pour ses descendans, les glorieux privilèges » dont il avait été honoré, pour les leur transmettre, » à la charge seulement de se faire une courte et » légère violence. »

Le seul avantage que procura à *Adam* et à *Eve* le

(*a*) Du genre humain, cet ennemi coupable,
Est tentateur de sa profession;
Il prend les gens en sa possession:
De tout péché ce père formidable,
Rival de Dieu, séduisit autrefois
Ma chère mère, le soir au coin d'un bois.
Dans son jardin, ce serpent hypocrite,
Lui fit manger d'une pomme maudite;
Même on prétend qu'il lui fit encor pis, ect.

fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, fut de leur faire connaître leur nudité. " Ils n'avaient encore
„ aucune connaissance, ni spéculative, ni expérimentale
„ des raisons de pudeur qui obligent de se couvrir....
„ Le fruit qu'ils avaient mangé était de nature à leur
„ ouvrir les yeux, et à exciter des mouvemens qui, pour
„ n'être de soi ni criminels ni volontaires, ne lais-
„ saient pas de les avertir des règles de bienséance et
„ des précautions que la modestie aurait inspirées dans
„ l'état d'innocence, comme elle le fait encore depuis
„ le péché. „

" Quelques écrivains supposent que le fruit de l'arbre défendu excita nos premiers parens à goûter le plaisir de la chair. „ *Paracelse* soutient qu'*Adam* et *Eve* avaient été créés sans les parties de la génération, et qu'elles leur vinrent ensuite comme des espèces d'excrescences.

On trouve dans une histoire fort ancienne qu'*Eve* impatientée de ne pouvoir déterminer *Adam* à manger du fruit défendu, arracha une branche d'arbre, et en fit un gourdin, à l'aide duquel elle réussit promptement à le faire obéir.

On trouve aussi dans les traditions des Juifs qu'*Adam*, pour faire pénitence de son péché, fut cent trente ans dans l'eau qui lui montait jusqu'au nez. " Quelques Rabbins assurent qu'*Adam* vécut cent trente ans séparé d'*Eve*, et qu'époux infidèle, il eut commerce avec une femme nommée *Lilith*, formée comme lui de la terre, et ce fut de cette union que nâquirent les démons, c'est-à-dire, des hommes impies et méchans. *Eve*, disent-il, se consola de l'infidélité de son volage époux, en s'abandonnant aux caresses des Anges apostats, exemple de vengeance qui n'a été et qui n'est encore que trop suivi par ses descendans. Enfin, après une séparation de deux cents ans, *Adam*, pour prix de son repentir, reçut une visite de l'Ange *Gabriël*, qui le conduisit vers *Eve*, et les deux époux, coupables de la même infidélité, n'éclatèrent point en reproches. On

peut remarquer en passant que l'ange *Gabriël* a toujours été chargé d'agréables commissions.

Mais sans nous arrêter à ces divers sentimens sur lesquels l'Ecriture sainte n'a pas jugé à propos de s'expliquer, elle nous apprend seulement que Dieu, après la désobéissance de nos premiers parens, leur fit bientôt sentir sa juste sévérité. *Adam* crut obtenir son pardon en rejettant toute la faute sur *Eve* : *Seigneur*, lui dit-il, *vous m'avez donné une épouse, et c'est cette compagne que j'ai reçue de votre main, qui m'a présenté le fruit : et je n'ai pas voulu la contrister par un refus ; pour lui plaire j'en ai mangé.* Cette frivole excuse fut rejettée, et les besoins, les maux inséparables de l'humanité sont une suite malheureuse et nécessaire de la complaisance d'*Adam* pour *Eve*.

On prétend qu'il a vécu neuf cent trente ans, et que sa femme lui a survécu de dix ans (*a*). An du monde 130.

(*a*) Mon cher *Adam*, mon gourmand, mon bon père,
Que faisais-tu dans le jardin d'Eden?
Travaillais-tu pour le sot genre humain?
Caraissais-tu madame *Eve*, ma mère?
Avouez-moi que vous aviez tous deux
Les ongles noirs et même un peu crasseux,
La chevelure assez mal ordonnée,
Le teint bruni, la peau rude et tannée.
Sans propreté, l'amour le plus heureux
N'est plus amour, c'est un besoin honteux.
Bientôt lassés de leur belle aventure,
Dessous un chêne ils soupent galamment,
Avec de l'eau, du millet et du gland;
Le repas fait, ils dorment sur la dure:
Voilà l'état de pure nature.

On connait le sonnet de Sarrasin, il parlait d'*Eve*.
Cher Charleval, alors, en vérité,
Je crois qu'il fut une femme fidelle;
Mais comme quoi ne l'aurait-elle été?
Elle n'avait qu'un seul homme avec elle.

Or

ADÉLÉIDE.

Si la beauté doit être regardée comme un don précieux de la nature dans une femme, elle ne sert que trop souvent à conduire au crime, et rarement elle

---

Or, en cela, nous nous trompons tous deux;
Car, bien qu'*Adam* fût jeune et vigoureux,
Bien fait de corps, et d'esprit agréable,
Elle aima mieux, pour s'en faire conter,
Prêter l'oreille aux fleurettes du diable,
Que d'être femme et ne pas caqueter.

J'ajouterai les couplets suivans, qui ont paru depuis la première édition de ce Dictionnaire. Ils sont sur l'air : *Puisque mon espoir se fonde*.

Au commencement du monde,
L'amour fut pur et parfait:
Sans être brune ni blonde,
Eve en tout point ravissait;
Mais déjà l'esprit immonde
Ce beau trésor convoitait.

Sa malice sans seconde,
Déjà sur elle opérait:
De la science profonde
Elle veut savoir l'effet;
Elle prend la pomme ronde
Qui le genre humain damnait.

O volupté de ce monde!
Que ce doux fruit lui plaisait!
Adam, qui faisait sa ronde,
Survint comme elle en tâtait;
Loin d'être un mari qui gronde,
Aussitôt comme elle il fait.

Voilà le mal dans le monde,
Et l'y voilà pour jamais:
Une race vagabonde
Pour souffrir doit naître exprès,
Et la mort qu'en vain l'on fronde,
Doit la moissonner après.

procure le bonheur. C'est ce qu'éprouva *Adéléïde*, fille de *Raoul II*, Roi de Bourgogne.

Hugues, qui de Roi d'Arles était parvenu au royaume d'Italie, demanda et obtint *Adéléïde* pour *Lothaire*, son fils. On la conduisit à la Cour de ce prince, quoique *Lothaire* fût encore trop jeune pour consommer le mariage. *Hugues* ne put résister aux charmes de la princesse; il oublia qu'elle était destinée à être la femme de son fils. Il n'eut pas de peine à séduire une jeune personne innocente, et qui était en son pouvoir; en un mot, il fut heureux, si toutefois on peut l'être en satisfaisant ses désirs aux dépens de l'honneur et de la probité.

L'histoire ne nous apprend pas si *Adéléïde*, accoutumée au libertinage dans un âge aussi tendre, se conduisit mieux ou aussi mal pendant son mariage. On sait seulement qu'après la mort de *Lothaire II*, dit le jeune, qui fut empoisonné, et qui ne laissa point d'enfans, *Bérenger*, qui se fit proclamer Roi d'Italie, fit demander

---

Dans sa colère profonde,
Le Tout-puissant se promet
De noyer bientôt le monde;
Mais *Noé* qu'il réservait,
Se sauva dans l'arche ronde;
Déjà l'amour y logeait.

De son soufle il sèche l'onde,
Et l'espérance renaît;
On revoit la terre ronde,
Et pied à terre l'on met;
Et puis on refait le monde
Plus mal encor qu'il n'était.

Le plus grand mal de ce monde,
C'est l'amour qui nous le fait;
Le plus grand bien de ce monde,
C'est l'amour qui nous le fait;
Tant que durera le monde,
On fera ce que l'on fait.

en mariage *Adéléide* pour son fils *Adalbert*, associé au royaume. Cette proposition ayant été rejettée avec trop peu de ménagement, la princesse fut assiégée dans Pavie, et n'ayant pu empêcher la prise de cette ville, elle tomba entre les mains de *Bérenger*, qui se vengea bien durement du refus qu'il avait éprouvé. Après avoir arraché, dit-on, à la princesse des faveurs qui devraient n'être accordées qu'à l'amour, il la fit enfermer dans le château de Garde, ne lui laissant qu'une femme pour la servir, et un prêtre pour lui dire la messe.

Cependant l'amour de la liberté fit trouver à l'infortunée *Adéléide* le moyen de sortir de prison avec ses deux compagnons d'esclavage. Tandis qu'elle se sauvait par des chemins détournés, et que le prêtre qui l'accompagnait était allé chercher des vivres, un autre prêtre rencontra la princesse et sa suivante; c'était un ecclésiastique indigne d'en porter le nom, sans principes et sans mœurs, accoutumé à n'écouter que ses passions. Il crut devoir profiter d'une occasion aussi favorable, et fit des instances auxquelles il était difficile de résister. Cependant *Adéléide* en fut quitte pour abandonner sa suivante aux désirs impudiques de ce malheureux, et cette pauvre fille ne balança pas à se sacrifier pour sauver l'honneur de sa maîtresse. Enfin, les voyageurs étant réunis, parvinrent à la forteresse de Canosse.

Bérenger, qui était à leur poursuite, et qui avait le plus grand intérêt de ne pas laisser échapper la princesse, crainte qu'elle ne fît valoir ses droits sur le royaume d'Italie, qu'il avait usurpé, assiégea sur-le-champ la forteresse. Le danger était pressant : il ne pouvait arriver rien de pire à *Adeléide* que de tomber de nouveau dans les mains d'un homme qui ménageait si peu sa pudeur. Elle appella à son secours *Otton I.er*, Roi de Germanie, lui offrant sa main et ses droits au royaume d'Italie. La beauté de la princesse et l'ambition déterminèrent *Otton*, ils marcha aussitôt contre *Bérenger*, et l'obligea de lever le siège. Il s'imagina alors que la reconnaissance ne permettrait pas à *Adéléide* de lui

rien refuser : " Mais, dit un historien, il lui avait promis
„ de la prendre pour femme, et c'était le moyen de la
„ trouver fort vertueuse pour lui; en effet, elle se rendit si
„ difficile à ses désirs, qu'il n'en put jouir autrement
„ qu'en l'épousant. Ce mariage procura à *Otton* le
„ royaume d'Italie. „ Quelque tems après, ce prince appellé par le pape *Jean XII*, petit-fils de la fameuse *Morozie*, s'empara de l'empire. (*a*)

* *Adéléide* eut d'*Otton* trois enfans, *Otton II* qui succéda à son père, Henri *Brunon*, et une fille aussi nommée *Adéléide*. Elle mourut âgée de soixante-neuf ans, en 999, après avoir vu sur le trône de Germanie son petit-fils *Otton III*.

Je dois dire que quelques historiens ont mis *Adéléide* dans le calendrier des Saints. Elle mourut, dit l'un d'eux, *de la mort des justes*, et pourquoi pas? *Magdeleine*, qui avait péché plus souvent qu'*Adéléide*, est aussi une sainte, ainsi que beaucoup d'autres. *

ADHAD EDDOULAT.

ADHAD EDDOULAT, * autrement *Fana Khosrou*, était fils aîné de *Bokhu Eddoulat*, second fils de *Beviah*. * Il fut le second prince ou sultan de la race des *Bovides* ou *Bélémates*, et il devint le prince le plus puissant et le plus illustre de son siècle. Il joignit à ses états le royaume de Perse, que lui laissa, en mourant, son oncle *Amad Eddoulat*. Il s'empara du Kalifat de Bagdad, par la défaite et la mort de *Ezed Doulat*, son cousin germain, en 977, et, pour surcroît de bonheur, il découvrit un trésor immense d'une manière assez singulière.

Ce prince, parmi les femmes qui composaient son sérail, avait une esclave dont un soldat de sa garde était

(*a*) * Il se fit prêter serment sur le corps de Saint Pierre; cet acte écrit en lettres d'or, souscrit par sept évêques d'Allemagne, cinq comtes, deux abbés et plusieurs prélats italiens, sous la date du 12 février 1362, est encore au château Saint-Ange. *

devenu amoureux. Il avait même déjà trouvé le moyen de le lui dire et de le lui prouver, sans qu'on s'en fût apperçu. Ce soldat étant un jour à la chasse, poursuivit un renard qui se sauva dans son terrier; en creusant tout autour, le soldat apperçut des degrés qui le conduisirent dans une grotte où il trouva beaucoup d'or et de pierreries; il se contenta alors d'en prendre une petite quantité, et de remarquer l'endroit pour y venir puiser quand il le jugerait à propos.

Sa maîtresse s'apperçut bientôt de sa bonne fortune par les présens qu'elle en recevait : sa curiosité lui fit faire plusieurs questions à son amant; il ne put résister aux prières et aux importunités d'une femme qu'il adorait, et il lui fit part de son secret. Cette fille oubliant alors ce qu'elle devait à un homme qui faisait les plus grands sacrifices pour lui plaire, et uniquement conduite par son intérêt, ne craignit point d'exposer la vie de son amant, en découvrant tout au sultan, espérant par ce moyen faire fortune et obtenir le pardon du crime qu'elle avait commis, en introduisant un homme dans le sérail. Le prince lui fit dire que, pour connaître le lieu où était caché ce trésor, il fallait qu'elle s'y fît conduire par son amant, et qu'elle portât avec elle du papier, dont elle laisserait tomber en chemin des morceaux qui pussent servir à indiquer la route. Cela fut ponctuellement exécuté. Le sultan, averti de leur départ, se transporta avec quelques-uns de ses favoris à la grotte où les deux amans s'étaient rendus. Le soldat bien surpris de cette arrivée imprévue, se jetta aux pieds de son maître. Il s'attendait à perdre la vie, lorsque *Adhad Eddoulat* le rassurant avec bonté, lui donna une partie suffisante du trésor, pour faire une fortune proportionnée à son état, et lui permit d'épouser l'esclave qu'il aimait.

* *Adhad Eddoulat* laissa pour successeur à Bagdad son fils *Samsam Eddoulat*; il donna la Perse à deux autres de ses fils, et le quatrième eut la Caramanie. Il mourut en 982. *

ADRIEN.

* L'EMPEREUR *Adrien*, qui se nommait *Publius Celius Adrianus*, était parent de *Trajan*, auquel il succéda. Son père *Celius Adrianus Afer*, était cousin germain de ce prince, et en mourant il le nomma tuteur de son fils; sa famille était originaire d'Italica en Espagne, et sa mère, *Domitia Paulina*, était de Cadix.

Mais malgré les motifs que *Trajan* avait pour être attaché à son pupille, malgré les soins que celui-ci prenait pour plaire à l'Empereur, il s'apperçut qu'il n'était pas aimé.

Cependant, comme il s'agissait de l'empire, puisque *Trajan* n'avait point d'enfans, *Adrien* prit une voie moins innocente pour parvenir à ses fins, et elle eut tout le succès qu'il en attendait. Il chercha à plaire à l'Impératrice *Plotine*, qui avait un grand crédit sur l'esprit de son époux. « Il gagna l'amitié de cette princesse; » il fut protégé par elle si constamment, que la ma» lignité en conçut des soupçons contraires à la vertu de » *Plotine*, et l'accusa d'être gouvernée dans le bien qu'elle » faisait à *Adrien*, par une folle et criminelle passion. » Dion l'assure positivement. » A l'aide d'une protection aussi puissante, *Adrien* épousa *Julie Sabine*, petite nièce de l'Empereur, comme étant petite-fille de sa sœur *Marcienne*, et sa plus proche héritière.

Ce mariage procura à *Adrien* de l'autorité, des consulats, des gouvernemens; mais *Trajan* ne paraissait encore avoir aucune envie de l'adopter. *Plotine* acheva ce qu'elle avait commencé, lorsque l'Empereur tomba malade et mourut en revenant de l'Orient. On prétend que *Plotine* cacha pendant quelques jours sa mort, et que lorsqu'elle eut pris toutes les précautions que la prudence exigeait, elle fit paraître une prétendue adoption en faveur d'*Adrien*, écrit qui, dans le fait, était supposé. Quoi qu'il en soit, les mesures étaient si bien prises qu'*Adrien* fut reconnu et proclamé Empereur sans difficulté. « Il en témoigna à *Plotine* une reconnaissance » constante. Il l'honora vivante, et lorsqu'elle mourut,

„ il en porta le deuil pendant neuf jours. Il lui bâtit „ un temple, et composa des hymnes en son honneur. „

On ignore si *Sabine* montra d'abord son penchant au libertinage, on sait seulement qu'*Adrien* s'apperçut facilement qu'elle ne se piquait pas d'une fidélité scrupuleuse. Il s'en convainquit un jour d'une manière assez plaisante. Tandis qu'il était en Angleterre, l'Impératrice, qui était restée à Rome, et qui y menait une conduite peu décente, écrivit à un jeune Romain qui était à l'armée, pour lui reprocher de ce qu'il paraissait l'oublier ; elle ajoutait que sûrement *quelque mignone affétée l'avait épris dans les lacs de sa beauté*. Cette lettre tomba entre les mains de l'Empereur. Quelque temps après, le jeune homme étant venu lui demander la permission d'aller à Rome pour des affaires pressées : *Eh bien, jeune homme*, lui dit l'Empereur, *allez-y hardiement, car l'Impératrice, ma femme, vous y attend en bonne dévotion*. Le Romain qui vit que son intrigue était découverte, craignant le ressentiment du prince qu'il déshonorait, se sauva la nuit suivante en Irlande. " Il „ ne devait pas avoir grand peur pour cela, dit *Brantôme*, „ comme l'Empereur lui-même disait souvent, étant abreu„ vé à toute heure des amours débordés de sa femme. „

Ce qu'il y a de sûr, c'est que *Sabine* détestait son époux. Elle n'avait pas honte de déclarer qu'elle avait évité de devenir mère, de peur que ce qui naîtrait de ce prince ne fût un fléau pour l'univers. *Adrien*, de son côté, avait la haine la plus parfaite pour *Sabine* ; il s'étudiait à la contrarier, à la choquer, à l'insulter, même à lui faire souffrir des humiliations de la part des courtisans, de manière qu'on est persuadé qu'il l'aurait répudiée, s'il n'eut pas craint d'être obligé de rendre sa dot, qui était l'empire. Enfin, on assure que *Sabine* mourut d'une mort violente ; suivant les uns, elle fut empoisonnée par les ordres de son époux ; suivant d'autres, elle fut forcée de renoncer à la vie.

Adrien eut pour successeur *Antonin le Pieux*, dont on peut voir l'article.

On connait les vers badins et élégans qu'*Adrien* fit avant que de mourir.

Animula, vagula, blandula,
Hospes, comesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca,
Pallidula, rigida, undula,
Nec, ut soles, dabis jocos?

On ne sera pas fâché d'en voir la traduction heureuse qui en a été faite par Fontenelle.

Ma petite ame, ma mignone,
Tu t'en vas donc, ma fille, et Dieu sache où tu vas!
Tu pars seulette, et tremblotante hélas!
Que deviendra ton humeur folichone?
Que deviendront tant de jolis ébats?

An de Rome 889.

* ADRIEN.

Corneille Adrien, fameux prédicateur flamand, était né à Dordrecht, et vivait dans le sixième siècle. Il se fit cordelier, et se procura une grande réputation par ses sermons, sur-tout en méprisant les propos malins qu'on se permit contre lui. Il y en avait cependant qui étaient de nature à l'affecter vivement.

On l'accusait d'avoir introduit parmi les personnes du sexe une nouvelle manière de dévotion. Il leur marquait, dit-on, certains jours, où elles devaient se dépouiller toutes nues devant lui, et il leur donnait doucement la discipline pour l'expiation de leurs fautes. Si la maxime est véritable qu'en se dépouillant de ses habits, une femme se dépouille de sa pudeur, *Adrien* devait trouver son compte dans la pénitence qu'il imposait à celles qui avaient confiance en lui, supposé, ce qu'il est assez difficile de croire, qu'il ne fût pas assez visionnaire pour s'imaginer que quelques coups de fouet de sa main, appliqués sur le corps nud de ses pénitentes, auraient une vertu singulière pour effacer leurs péchés. « Au reste, ajoute un fameux critique, on est si porté à donner un mauvais tour

aux choses, que peu de gens sont capables d'attribuer la conduite de ce cordelier à d'autre principe qu'à celui que Plutarque appelle la curiosité des plaisirs d'autrui. S'il est vrai d'ailleurs, comme quelques savans l'ont soutenu, que, dans la primitive église, les personnes que l'on baptisait, de quelque âge et de quelque sexe qu'elles fussent, étaient aussi nues qu'en sortant du ventre de leur mère, on comprendra mieux comment *Adrien*, par ses discours et par de grands airs de piété, aurait fait venir ses dévotes à son but. »

C'est dans l'histoire des Flagellans qu'on trouve le fait dont je viens de parler. « Parmi tous ces tristes exemples » d'une piété rigide, dit l'historien, je ne craindrai pas » de rapporter ici l'histoire d'un certain *Corneille Adrien*, » originaire de Dordrecht, cordelier à Bruges, vers l'an » 1566, et prédicateur fort violent contre les hérétiques » nommés *Gueux*. Ce moine avait quelques filles ou » femmes, qui, sous l'apparence de religion, et sous le » serment de fidélité et d'obéissance, lui étaient si bien » dévouées, qu'il leur frappait doucement les cuisses et » les fesses toutes nues avec des verges d'osier ou de bou» leau. Il n'y a rien, ajoute l'historien, que ces gens-là » ne soient capables de persuader aux femmes, sous pré» texte de dévotion. » On en voit plusieurs exemples dans ce Dictionnaire; mais je crois devoir rapporter ici ce que disait à ce sujet un auteur très-ancien.

« On est venu, dit-il, jusqu'à requérir, ainsi que quel» qu'un écrit, qu'ès confessions auriculaires, il fût per» mis aux confesseurs de manier les parties qui auroient » été instrumens du mal duquel on se confesseroit. Et » étant remontré par un Évêque à un de ceux qui faisoient » cette requête, la grande ordure que ce seroit, s'il falloit » qu'hommes et femmes leur montrassent leurs parties » honteuses, il fit réponse que si on ne trouvoit point » déshonnête que ceux qui oyoient les confessions, contem» plassent, quant et quant des yeux de l'esprit, (qui sont » trop plus précieux que ceux de la chair), non-seule» ment les membres qui ont commis les actes vilains,

» mais aussi les vilanies par eux commises, qui leur sont » découvertes en la confession, moins devroit-on trouver déshonnête qu'ils regardassent ces membres des » yeux corporels; et allégua en outre que le confesseur, » en tant qu'il représente le médecin spirituel, doit toucher son malade, ainsi que le médecin touche et manie » celui qu'il visite; et entremeslant parmi sa gosserie du » blasphême et de la profanation du texte formel de l'évangile, ammena aussi ces mots de Notre Seigneur » Jésus-Christ : *Va et te montre au Prêtre*, comme étant » leur coutume de se dépouiller et montrer nuds au » Prêtre. »

Corneille Adrien mourut l'an 1581. *

ÆBUTIUS.

Ce fut l'amour, si l'on s'en rapporte à l'histoire, qui fit découvrir et détruire l'infâme société des Bacchanales à Rome.

Un jeune Romain nommé *Æbutius*, fils d'un Chevalier, perdit son père dans un âge fort tendre, et il eut encore le malheur de perdre trop tôt les tuteurs qu'on lui avait donnés. Par ce moyen *Titus Sempronius Rutilus*, son beau-père, eut seul le maniement de ses biens qui étaient considérables; il en fit un mauvais usage. Lorsqu'il sentit que le moment de rendre compte approchait, il prit, de concert avec la mère du jeune homme, la barbare résolution de s'en défaire. *Duronie*, sa mère, lui fit entendre que, pendant sa dernière maladie, elle avait fait vœu de l'initier aux mystères de Bacchus; elle le prévint en même-tems que, dans dix jours, elle le menerait aux Bacchanales.

Æbutius était amoureux d'une femme d'une grande beauté, nommée *Hispala Sescennia*. Après avoir acquis dans le libertinage une grande fortune, elle avait absolument renoncé au vil métier de courtisanne. Attachée sincèrement et de bonne foi au jeune *Æbutius*, elle se faisait une gloire et un plaisir de fournir à ses besoins, et

de lui rendre moins désagréable la dureté de ses parens, qui le laissaient souvent manquer des choses les plus nécessaires. On n'a ordinairement rien de caché pour ce qu'on aime. *Æbutius* fit part à sa maîtresse du projet de sa mère. Quelle fut sa surprise, lorsqu'il vit *Hispala* employer les prières et les larmes pour le détourner de se faire initier dans les mystères de Bacchus. Cependant comme il paraissait encore ne vouloir pas se rendre aux tendres instances de son amante, elle lui avoua que, pendant son esclavage, elle avait accompagné sa maîtresse dans l'assemblée des Bacchanales, qui n'était qu'un Sanctuaire d'iniquités, le comble des désordres les plus affreux; que presque tous les jeunes gens qui y étaient admis, périssaient avant l'âge de vingt ans, et d'une manière singulière. * Elle lui fit sentir que sa mère, séduite par son mari, n'avait adopté ce projet que pour se défaire d'un fils dont elle convoitait la fortune. *

Ce discours accompagné des larmes et des caresses d'*Hispala*, fit impression sur *Æbutius*. De retour chez lui, il dit à sa mère qu'il n'irait point à l'assemblée des Bacchanales, et fut assez prudent pour ne pas découvrir le motif de son refus. *Duronie* ne gardant plus alors de ménagement, chassa son fils de la maison paternelle; il se réfugia chez une de ses tantes, à laquelle il fut obligé de raconter le sujet de sa disgrâce; elle lui conseilla de dénoncer à un Consul ce qu'il avait appris des infamies et des meurtres qui se commettaient dans l'assemblée nocturne tenue dans le bois de Stimula.

Le Consul auquel s'adressa *Æbutius*, se nommait *Spurius Posthumius Albinus*; il fut saisi d'horreur en entendant le récit que lui fit le jeune homme: voulant en approfondir la vérité, * et ne croyant pas qu'il fût décent de faire venir chez lui une courtisanne, * il fit dire à *Hispala* de se rendre dans la maison de *Sulpitia*, sa belle-mère; ce fut là qu'il apprit dans le plus grand détail tout ce qui se passait dans ces infâmes assemblées, où l'on bannissait toute espèce de pudeur, et où les plus timides étaient sûrs de perdre la vie. *Hispala* ajouta qu'on y

voyait des hommes et des femmes d'une grande distinction, et que l'assemblée était très-nombreuse.

Après avoir mis en sûreté *Hispala* et *Æbutius*, le Consul fit au Sénat le rapport de tout ce qu'il venait d'apprendre. La pudicité avait toujours été jusqu'alors une vertu chérie des Romains: les Pères Conscrits n'apprirent qu'avec la plus vive indignation le désordre qui régnait dans la République, et les dangers qui pouvaient en résulter. On fit, par ordre du Sénat et du Peuple, la recherche la plus exacte des coupables; le plus grand nombre fut mis à mort, * mais secrètement, pour ne pas déshonorer une infinité de familles, * et cette secte abominable fut entièrement détruite, tant à Rome qu'aux environs.

Æbutius et *Hispala* reçurent chacun cent mille as d'airain pour récompense; on accorda en outre à *Hispala* tous les droits d'une femme libre, avec permission de prendre un mari de telle condition qu'il lui plairait, sans qu'on pût reprocher à ce mari de s'être mésallié. L'histoire ne dit pas si *Æbutius* épousa sa tendre et généreuse maîtresse: au moins il le devait. An de Rome 567.

AERSENS.

FRANÇOIS AERSENS, ou *Aarsens*, Seigneur de Sommerdik et de Spyek, a été Ambassadeur de Hollande en France, il était l'un des trois que le Cardinal de *Richelieu* regardait comme grands politiques. (*a*) * Il était fils de *Corneille Aersens*, Greffier des États de Hollande. C'était, dit un historien, le plus dangereux esprit que les Provinces confédérées aient jamais produit, et d'autant plus à craindre qu'il cachait toute la malice des Cours étrangères sous la fausse apparence de la franchise et de la simplicité Hollandaise; * qu'il était ardent et

(*a*) * Les deux autres étaient *Oxenstierne*, Chancelier de Suede, et le *Guiscardi*, Chancelier de Montferrat.

persuasif ; qu'il trouvait des raisons pour appuier les plus mauvaises causes ; que c'était un esprit intrigant, qui avait eu des liaisons et des intelligences avec des grands de France, dont les actions étaient non-seulement suspectes, mais odieuses au Roi. *

« *Aersens* servit Messieurs les États, en qualité de » Résident en France, depuis l'an 1598, jusqu'à la trève » d'Anvers, après laquelle *Henri IV* le reconnut pour » ambassadeur. C'était l'opinion commune de ce tems-là » que ce Prince couchait avec la femme d'*Aersens*, et que » le mari en demeurait content, à cause du grand profit » qu'il en tirait. Ce commerce fut le commencement de » sa fortune, * et il laissa, dit-on, cent mille livres de » rente à son fils *de Sommerdik.* » Sa femme était fille du Marquis de *Saint-André-Monbrùn* ; elle mourut à la Haye, en 1685. *

AGAMEMNON.

On sait combien fut grande et funeste la division qui s'éleva entre *Agamemnon* et *Achille*, à l'occasion de leurs maîtresses. Le premier était Roi de Mycène * dans le Péloponèse, et était fils ou petit-fils d'*Atrée.* * Il avait été nommé chef des Grecs qui allèrent ravager et détruire le royaume des Troïens, à cause de la belle *Hélène.* Le second, fils de *Pélée* et de *Thétis*, était un héros toujours suivi par la victoire; * d'ailleurs il était invulnérable dans tout son corps, excepté au talon. *

Agamemnon, fier de son rang, devint amoureux d'une belle fille nommée *Briséis*, qu'*Achille* aimait beaucoup, et, sans aucun ménagement pour un Prince dont la valeur lui était si nécessaire, il fit enlever cette fille. Quelques-uns disent qu'elle était tombée en partage, comme esclave, à *Achille*, ce qui rendrait l'injure encore plus grave. *Homère* dit que ce héros s'en rendit maître, après qu'il se fut emparé de Lyrnesse, et qu'il eut tué son mari, qui en était Roi. Quoi qu'il en soit, dès que *Briséis* eut été enlevée, *Achille* refusa de sortir de sa tente et de

combattre ; on dit même qu'il se rembarqua avec les troupes qui étaient sous ses ordres. *

« Achille beau comme le jour,
» Et vaillant comme son épée,
» Pleura neuf ans pour son amour,
» Comme un enfant pour sa poupée. * »

On s'apperçut bientôt de son absence par les avantages que remportèrent les Troïens. Le désir de venger la mort de *Patrocles*, son ami, fût seul capable de lui faire reprendre les armes. Ce fut alors qu'il tua *Hector*, fils de *Priam*, Roi des Troïens. * Enfin *Agamemnon* lui rendit *Briséis*, en jurant par le grand dieu Jupiter, par le Soleil et par les Furies infernales, qu'il n'avait jamais mis la main sur elle, ni pour avoir sa jouissance, ni pour aucun autre sujet : serment auquel *Achille* n'ajouta pas foi. *

Ce héros fut lui-même, quelque tems après, une victime de l'amour ; car on prétend que *Pâris* le tua dans un temple, où il s'était rendu pour voir *Polixène*, fille de *Priam*, qu'il aimait. * Les Grecs, dit-on, après s'être emparés de Troïe, immolèrent cette Princesse sur le tombeau d'*Achille*. Ainsi finit le Royaume de Troïe, qui avait duré 296 ans, l'an 1184 avant Jésus-Christ. *

Si l'amour favorisait *Agamemnon*, tandis qu'il commandait l'armée Grecque, il lui préparait un sort bien funeste dans sa propre maison. Ce Prince avait épousé *Clytemnestre*, fille de *Léda* et de *Tyndare*. La Princesse, pendant l'absence de son époux, prêta une oreille trop attentive aux discours galans d'*Égisthe* ; insensiblement son cœur se laissa séduire, et sa passion devint si violente, qu'elle ne fit aucune difficulté de sacrifier, non-seulement l'honneur de son époux, mais même sa vie. Elle le fit assassiner par son amant, au retour de la guerre de Troïe. (*a*) Personne n'ignore que la mort tragique de

---

(*a*) * On sait que ces meurtres ont donné lieu à deux Tragédies, l'une par Crébillon, et l'autre par Voltaire. Racine a aussi fait la Tra-

ce Prince fut vengée cruellement ; car *Oreste*, son fils, excité par *Electre*, sa sœur, tua *Égisthe*, et même sans le vouloir, sa mère *Clytemnestre*. (*a*)

Parmi les Princes qui étaient à ce fameux siège de Troïe, on connaît *Ajax*, fils d'*Oilée*, Roi des Locriens. Après la prise de la ville, *Ajax* enleva *Cassandre*, fille de *Priam* et d'*Hécube*, du temple de Minerve, dont elle était prêtresse, et la conduisit dans sa tente ; * on dit même qu'il la viola au milieu du temple. * *Agamemnon* ne tarda pas à être informé de cette aventure ; on lui apprit en même-tems que la Princesse était belle. Le rang qu'il tenait dans l'armée, lui fit croire qu'*Ajax* lui céderait volontiers *Cassandre* ; mais l'amour ne connaît ni les rangs ni les distinctions, et le jeune Prince vivement attaché à sa maîtresse, voulut la garder. *Agamemnon* eut alors recours à la religion, * motif qui, dans tous les tems, a servi de prétexte ou de voile à toutes les passions. * Il accusa *Ajax* d'avoir commis un sacrilège horrible, en enlevant une femme consacrée à Minerve ; il fit entendre aux Grecs que ce crime était capable d'attirer sur eux la colère des Dieux, s'il n'était expié par la mort du coupable. * La superstition, cette reine du monde, agitait déjà tous les esprits, * lorsqu'*Ajax*, justement effrayé du crédit de son accusateur, et connaissant la faiblesse du peuple, crut que le parti le plus sûr était de prendre la fuite. Malheureusement la barque dans laquelle il se jetta,

---

gédie de *Pyrrus* qui fut tué par *Oreste*, à cause de son amour pour *Hermione*. On ne répétera pas ce que les anciens ont dit de la tendre et rare amitié qui existait entre *Oreste* et *Pylade* ; on prétend qu'il y avait entre eux la plus parfaite ressemblance, de manière qu'on ne pouvait pas les distinguer. *

(*a*) * On dit qu'*Égisthe* était cousin germain d'*Agamemnon*, comme étant fils de *Thieste*, frère d'*Atrée*. On sait ce que l'histoire de ces tems-là rapporte des horreurs que l'amour fit commettre à ces deux frères. *Thieste*, dit-on, ayant couché avec la femme d'*Atrée*, celui-ci lui fit manger, dans un festin, ses propres enfans. *Égisthe* était né du commerce incestueux de *Thieste* avec sa fille *Dilopé*. On connait la Tragédie d'*Atrée* et *Thieste*, par *Crébillon*. *

fit naufrage, et le Prince fut englouti dans les eaux ; * accident qu'on ne manqua pas d'attribuer à la colère de la Déesse.

Mais cette mort ne la satisfit pas encore; car un ancien auteur raconte « que trois ans après la mort d'*Ajax*, la » peste s'étant attachée fort et ferme aux pays de » Locres, à cause du forfait de leur défunt Prince, le » peuple fut admouesté par l'oracle qu'ils eussent à ap- » paiser de-là à mille ans la Minerve qui étoit à Troïe, » et lui envoyer chacun an deux filles pucelles, sur qui » le sort tomberoit. Ces pauvres créatures étoient con- » traintes de s'y en aller de nuit, à la dérobée, par les » chemins les plus couverts et les plus dévoyés qu'elles » pouvoient choisir, en habit dissimulé, afin d'entrer en » cachette au temple de la Déesse, où, si elles pouvoient » parvenir saines et sauves, elles demeuroient là pour » son ministère et service, à ballier et arrouser le lieu, » dont elles n'eussent pas osé sortir, ni s'approcher non » plus de la sainte image, sinon de nuit ; estant au reste » toutes rases et vestues d'une méchante robe, les pieds » deschaux. Bien peu toutefois d'entr'elles pouvoient ar- » river à cette condition-là ; car tout aussitôt que les » Locriens étoient advertis de leur partement de Locres, » qui se faisoit ordinairement à certaines saisons, ils » s'alloient mettre en aguet sur les chemins et avenues, » pour les attendre au passage. Là, sans aucune miséri- » corde, si d'aventure elles tomboient entre leurs mains, » ils les massacroient cruellement à coups de pierres et » d'espées, puis les brusloient sur la place avec du bois » stérile, et qui ne porte point de fruit. Si sévèrement se » sçavoient venger les Dieux des Gentils des offenses » qu'on leur faisoit ! »

Après la mort d'*Ajax*, *Cassandre* appartint à *Agamemnon*, qui, malgré le sacrilège, en fit sa concubine. Elle accoucha, dit-on, de deux jumeaux qui furent égorgés par *Egisthe*, sur le tombeau de leur père. On assure que *Clytemnestre* fut jalouse de *Cassandre*, que son mari amena avec lui, et ce fut le prétexte dont elle se servit pour faire

périr

périr un époux qui venait l'insulter aussi cruellement; mais la véritable raison fut qu'elle n'osait pas se flatter que son mari pût laisser impunie la conduite scandaleuse qu'elle avait tenue. * An du monde 2852.

AGATHE (Sainte.)

SAINTE AGATHE dut à l'amour la couronne du martyre. Elle était née à Palerme, ville capitale de la Sicile, de parens nobles et riches. Sa beauté et ses richesses excitèrent les désirs et la cupidité de *Quintien*, Gouverneur de l'île, sous l'empire de *Dece.* Il la fit demander en mariage, et fut refusé, parce qu'*Agathe*, élevée dans les principes du christianisme, ne voulait avoir d'autre époux que Jésus-Christ. *Quintien*, dont l'amour-propre était humilié par ce refus, usa alors de son autorité: il fit amener *Agathe* à Catane, où il résidait, sous prétexte qu'elle était chrétienne, et la mit entre les mains d'une femme perdue de débauche, nommée *Aphrondise*, qui employa tous ses talens pour corrompre et séduire cette jeune vierge. Sa vertu triompha de tous les pièges qu'on lui tendit. Le Gouverneur irrité d'une semblable résistance, crut que la vue de la prison et des supplices intimiderait *Agathe*; il la fit amener à son Tribunal, et, après l'avoir interrogée publiquement, il la fit conduire en prison. Le lendemain, il renouvella son interrogatoire, et y ajouta des menaces; mais trouvant toujours la même fermeté, il fit attacher *Agathe* sur le chevalet, lui fit souffrir une rude question, et couper une mammelle. Son amour était alors changé en fureur. Quatre jours après, il fit rouler cette innocente victime toute nue sur des têts de pots cassés et sur des charbons ardens; de là elle fut reconduite dans son cachot, où elle mourut.

Les habitans de Catane implorent le secours de cette sainte, lorsque le mont Etna, maintenant appellé le mont Gibel, vomit des feux qui se répandent dans leur ville. An 251.

AGNÈS SOREL.

Agnès Sorel, ou *Sorelle*, laquelle, suivant un historien contemporain, *entre les plus belles était la plus belle*, naquit dame de Fromenteaux, village de la Touraine. * Elle était fille de *Jean Sorel* ou *Soreau*, Seigneur de Saint-Géran et de Condun, et de *Catherine de Maignelais*. * *Charles VII*, Roi de France, ayant entendu parler de sa beauté, voulut en juger par lui-même, et en devint éperdument amoureux. Néanmoins il passa deux ans sans la revoir, après la première entrevue qu'il eut avec elle au château de Fromenteaux, et ce fut *Ysabeau-de-Lorraine*, femme de *Réné-d'Anjou*, qui, en venant implorer le secours du Roi, pour retirer son mari des mains du Duc de Bourgogne, amena avec elle la *belle Agnès* Les feux de *Charles* se rallumèrent plus vivement, et on prétend que le soin de plaire à cette aimable fille fit oubler à ce Prince que les Anglais étaient les maîtres de presque tout le Royaume.

* C'était, dit un historien en parlant d'*Agnès*, un teint de lys et de roses, des yeux où la vivacité était tempérée par tout ce que l'air de douceur a de plus séduisant, une bouche que les grâces avaient formée; tout cela était accompagné d'une taille libre, dégagée, et relevée d'un esprit aisé, amusant, et d'un entretien dont la gaîté et le ton agréable n'excluaient ni la justesse, ni la solidité. *

Plusieurs auteurs ont écrit que cette femme charmante ranima le courage du Roi, en le menaçant de le quitter, pour aller trouver le Roi d'Angleterre, de sorte, dit-on, que la crainte de perdre *Agnès* fut cause que *Charles VII* chassa les Anglais, et recouvra son Royaume. M. *de Fontenelle* a même adopté cette idée, et c'est à cette occasion qu'il fait cette réflexion: « Voyez, dit-il, combien la » France est obligée à l'amour, et combien ce Royaume » doit être galant, quand ce ne ne serait que par reconnais» sance. » Mais un historien moderne remarque judicieusement que cela n'est guères vraisemblable, attendu que *Henri VI*, Roi d'Angleterre, n'avait alors que sept ans, et

qu'il est ridicule d'imaginer qu'*Agnès* eût menacé *Charles VII* de le quitter pour devenir la maîtresse d'un enfant.

* Un historien raconte cette anecdote d'une manière différente et plus vraisemblable. Il dit qu'*Ysabeau-de-Lorraine*, après avoir vu *Charles VII*, se préparait à emmener en Sicile *Agnès Sorel*, lorsque le Roi, dont l'amour ne pouvait se prêter à une semblable absence, se servit, pour l'empêcher, de l'adresse d'un fameux astrologue. « Un jour, dit cet historien, que *Charles* était seul » avec *Agnès*, l'astrologue entra, et, suivant ce qui avait » été concerté, lui demanda ce qu'il disait de la fortune » de cette belle fille. Sire, repartit l'astrologue, *ou les* » *astres sont menteurs, ou elle sera maîtresse d'un grand* » *Roi*. *Agnès*, qui connut l'artifice, reprit en souriant, » *Si cela est, Sire, je prie Votre Majesté de me permettre* » *d'aller en Angleterre, afin que je puisse remplir ma* » *destinée, n'y ayant pas apparence que la prédiction re-* » *garde Votre Majesté, à qui il reste à peine le tiers de* » *son Royaume*. *Charles* entendit raillerie, et plaisanta » là-dessus avec *Agnès*; mais il ne laissa pas d'en faire » son profit, et on dit que le désir de se rendre digne des » affections de cette fille, le porta depuis à faire contre » les Anglais toutes les belles actions qui ont rendu son » règne si illustre. »

« Et certes, dit Brantôme, encore qu'il y ait beaucoup » d'hommes vaillans de leur naturel, les Dames les y » poussent encore davantage; ou, s'ils sont lâches et » froids, elles les émeuvent et échauffent. Nous avons un » très-bel exemple de la *belle Agnès*, laquelle voyant le » Roi *Charles VII* amouraché d'elle, et qu'il ne se sou- » cioit qu'à faire l'amour, et mol et lâche, et ne tenir » compte de son Royaume, elle lui dit un jour que lors- » qu'étant encore fille, un astrologue lui avoit prédit » qu'elle seroit aimée et servie d'un des plus vaillans et » courageux Rois de la chrétienté; que quand le Roi lui » fit cet honneur de l'aimer, elle pensoit que ce fût ce » Roi valeureux qui lui avoit été prédit; mais le voyant » si mol, avec si peu de soins de ses affaires, elle voyoit

» bien qu'elle étoit trompée, et que ce Roi si courageux » n'étoit pas lui, mais le Roi d'Angleterre, qui faisoit de » si belles armes, et lui prenoit tant de belles villes à sa » barbe; donc, dit-elle au Roi, je m'en vais le trouver, » car c'est celui duquel entendoit parler l'astrologue. Ces » paroles piquèrent si fort le cœur du Roi, qu'il se mit à » pleurer, et de-là en avant prenant courage, et quittant » sa chape et ses jardins, prit le frein aux dents, si bien » que par son bonheur et vaillance, il chassa les Anglois » de son royaume. »

Quoi qu'il en soit de ces différentes versions sur la manière employée par *Agnès Sorel*, pour rendre son royal amant digne du trône qu'il occupait, * il est sûr, et tous les historiens conviennent que ce Prince s'endormait dans les bras de la mollesse et de la volupté, tandis que ses capitaines combattaient seuls pour lui conserver une couronne qui était prête à lui échapper. On convient aussi que sa maîtresse ne servit pas peu à ranimer son courage. « Il fut heureux pour ce bon Prince que les femmes » eussent de l'empire sur lui, et que celles qu'il consulta » se trouvassent l'héroïsme de sentiment capable de fortifier les siens dans ces extrémités terribles, et de soutenir ses résolutions chancelantes. »

Marguerite d'Anjou, son épouse, employa tout l'ascendant qu'elle avait sur son esprit pour fortifier ses espérances. Les représentations de cette Princesse, qui paraît avoir sacrifié sa jalousie au bien public, furent appuyées vivement par la *belle Agnès*, « et l'amour plus puissant » que l'ambition sur l'ame de *Charles*, y ranima le courage qu'elle y laissait languir. »

On connaît les vers suivans, que l'on dit avoir été faits par *François Ier.*, en voyant un portrait d'*Agnès Sorel.*

Gentille *Agnès*, plus d'honneur tu mérite,
La cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dans un cloître ouvrer
Clôse nonnain, ou bien dévot hermite.

* Ils ont été traduits en latin de cette manière :

Lilia dùm servas, plus, Agnès, pulchra mereris
Quàm castus frater quàmve pudica soror. *

François Ier. ne vivait qu'un demi-siècle après *Charles VII*, ce qui prouve qu'on a toujours été persuadé que la *belle Agnès* avait beaucoup contribué à encourager son amant, et que, si elle eut des faiblesses, elle les racheta par des vertus qui lui méritèrent l'estime du Prince que sa beauté avait captivé.

Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'un auteur ancien prétend que *Charles VII* n'avait qu'un amour platonique pour la *belle Agnès*. « Si aucune chose, dit-il, elle avoit » commis avec le Roi, cela avoit été fait très-cauteleuse- » ment, et en cachete; bien est-il vrai que cette *Agnès* » eut une fille, laquelle ne vêquit guères, et qu'elle di- » soit être et appartenir au Roi; mais le Roi s'en est » toujours fort excusé, et n'y réclama oncques rien; » pourquoi elle pouvoit bien l'avoir emprunté ou gagné » ailleurs. » * Cet auteur est *Alain Chartier*, il dit qu'il interrogea les domestiques du Roi, et leur fit prêter serment, selon le devoir de sa charge, pour savoir d'eux si en effet *Charles* avait eu *Agnès* pour maîtresse. Il résulta de cet éclaircissement qu'il ne se passa jamais rien de libre entre ces amans, et que tout se réduisit à quelques caresses honnêtes, dont ces domestiques avaient été les témoins innocens. Mais ne serait-il pas absurde d'adopter cette opinion, et de croire que *Charles VII*, dont l'ame était tendre et sensible, se contenta de ce que les femmes appellent des grands sentimens avec une personne qu'il adorait et qui était la beauté même? On l'appellait *Dame de beauté*, soit à cause des grâces de sa figure, soit à cause du château de ce nom, que le Roi lui donna près de Vincennes.

D'ailleurs il est incontestable qu'*Agnès Sorel* a eu trois filles de *Charles VII*. La première, nommée *Charlotte*, épousa *Jacques de Brezé*. (*a*) *Marguerite*, la seconde, épousa *Olivier de Coëtivy*; et la troisième fut mariée avec *Antoine de Beuil*, Comte de Sancerre, de la même famille que *Jacqueline de Beuil*, Comtesse de Moret, maîtresse de *Henri IV*.

(*a*) Voyez l'article *Brezé*.

Agnès mourut en 1449, et fut enterrée au milieu de l'église collégiale de Loches. On y voyait son effigie en marbre blanc, avec deux anges tenant un carreau, sur lequel reposait sa tête, et deux agneaux à ses pieds. Elle avait fait de grands biens à cette église ; cependant les chanoines croyant que *Louis XI* conserverait contre la *belle Agnès*, même après sa mort, la haine qu'il avait eue pendant sa vie, lui demandèrent la permission d'enlever ce tombeau du chœur de leur église : ce Prince leur répondit qu'il y consentait, s'ils voulaient rendre les biens qu'ils avaient reçus d'*Agnès*.

* Pendant la révolution, le Conventionnel *Pochelle*, Député de la Seine inférieure, passant à Loches, et insensible au souvenir d'*Agnès Sorel*, viola l'asyle de son tombeau, sans égard pour ce qu'on doit aux morts ; d'une main profane et digne d'un Vandale, il s'empara du crâne de cette fille, en arracha les cheveux qui y étaient encore attachés, et détruisit ce monument funéraire, qui, en nous rappellant les faiblesses d'une femme charmante, nous rappelle en même-tems ses grâces, son courage et les services qu'elle rendit au Prince, son amant. *

A l'occasion de la haine de *Louis XI* pour la maîtresse de son père, un historien prétend qu'*Agnès* qui n'aimait pas ce Prince étant Dauphin, animait contre lui *Charles VII*, ce qui faisait naître une mésintelligence entre le Roi et la Reine. Le Dauphin, qui n'était pas naturellement patient, s'emporta, dit-on, jusqu'à donner un soufflet à *Agnès*, et on ajoute que c'est ce qui fut cause de sa retraite en Dauphiné et à la Cour du Duc de Bourgogne, d'où il ne revint qu'après la mort du Roi son père. On prétend encore que ce Prince, quoiqu'éloigné de la Cour, sut faire sentir à la *belle Agnès* le poids de sa vengeance, et qu'il la fit empoisonner au moment qu'elle était venue trouver le Roi à Jumièges, pour lui découvrir quelque conspiration.

* Si l'on en croit un ancien historien, le Dauphin, avant que d'en venir aux dernières extrémités avec *Agnès*, employa, pour la perdre dans l'esprit du Roi, un moyen

fort singulier ; il chercha à la rendre infidelle : pour y parvenir, il engagea *Chabanne*, Comte de Dammartin, le plus bel homme de la Cour, à lui présenter ses hommages, et à tâcher d'obtenir d'elle de ces faveurs qui pussent la convaincre. Le Comte n'osant refuser au Dauphin cette preuve de son dévoûment, gagna d'abord une des femmes d'*Agnès*, et, dit-on, il trouva beaucoup moins de difficultés qu'il ne l'aurait cru à plaire à *Agnès*. Mais lorsque l'intrigue fût bien établie, et que le Comte fut parvenu au comble de ses désirs, il fut si enchanté, il devint si amoureux de sa belle conquête, qu'il ne pût se résoudre à la trahir.

Il amusa long-tems le Dauphin, en lui disant que tous ses efforts avaient été inutiles ; mais le Prince se doutant bien qu'on le trompait, fit épier les démarches de *Chabanne*, et fut bientôt convaincu qu'il se rendait souvent, pendant la nuit, dans l'appartement d'*Agnès*. Il s'agissait de surprendre ces deux amans : après avoir échoué plusieurs fois, il fut enfin averti par ses espions que *Chabanne* était chez sa maîtresse déguisé en libraire. Il fit d'abord garder les avenues de l'appartement, de manière qu'il était impossible d'en sortir sans être reconnu. Il alla ensuite chercher le Roi, pour le convaincre par ses yeux de l'infidélité de sa maîtresse. *Agnès* fut heureusement avertie par sa femme de chambre de ce qui se passait ; « elle enferma son amant dans une armoire qui était dans la ruelle de son lit, et qu'on ne pouvait appercevoir, parce qu'elle était couverte d'une tapisserie, de sorte que le Dauphin, qui accompagnait le Roi, ayant cherché partout, sans rien trouver, fut obligé de se retirer plein de dépit et de confusion. »

« Le Roi fit mille excuses à sa maîtresse, et, pour mieux faire sa paix, voulut passer la nuit avec elle. Elle n'osa s'y opposer, et demeura jusqu'au jour dans des inquiétudes qu'il serait difficile d'exprimer ; celles de *Chabanne* furent encore bien plus grandes, il était si proche du lit, qu'il n'osait respirer, de peur d'être découvert, et il entendait avec un déplaisir mortel un autre jouir des

plaisirs qui lui étaient destinés. Le Roi se leva enfin, et la laissa en liberté de se récompenser de ses peines passées. » Si ce fait est vrai, on doit sentir combien *Agnès* dut concevoir de haine pour le Dauphin, et il n'est pas surprenant qu'elle cherchât à se venger. *

La mort de cette femme charmante causa la plus vive douleur au Roi; * néanmoins l'habitude qu'il avait de trouver près de lui une femme aimable, à qui il pût confier ses peines et ses chagrins, l'engagea à remplacer *Agnès* : * Ce fut la dame de *Villequier*, sa cousine. Elle se nommait *Antoinette de Maignelais*, qui épousa en 1450 le Baron de *Villequier*, premier gentilhomme de la chambre du Roi. Après sa mort, sa veuve devint la maîtresse de *François II*, Duc de Bretagne; elle en eut quatre enfans, deux fils et deux filles, qui en ont eu pour descendans, entr'autres, les Comtes de Vertus et d'Avaugons. (*a*) An 1455.

* AGNIUS.

APRÈS la mort de *Dager*, ou *Dag*, Roi de Suède, *Agnius*, son fils, monta sur le trône. A peine eut-il pris les rênes du gouvernement qu'il fit connaître son inclination pour la guerre, passion qui, dans ce tems-là, passait pour la première et la plus grande de toutes les vertus. Dans le nombre des provinces qui composaient le royaume de Suède, *Agnius* trouva celle de Finlande dans un état de désobéissance et de révolte qui demandait sa présence. Il s'y rendit avec une armée, et sa démarche fut suivie des plus heureux succès.

Pour prévenir et empêcher une autre révolte, le Roi demanda et obtint pour otage *Schialvia*, fille de *Frothon*, l'un des plus puissans seigneurs de la province. Cette jeune personne était de la plus rare beauté, et ce fut sans doute un des motifs qui engagèrent le Roi à la demander pour otage. Ses charmes firent une vive im-

(*a*) Voyez l'art. *Maignelais*.

pression sur le cœur d'*Agnius* pendant le voyage. Comme les cérémonies d'un mariage, dans ces siècles d'ignorance étaient courtes, et que les désirs du Roi étaient vifs, en arrivant au port de Stocksund, il fit dresser une tente sous un arbre, pour y épouser *Sckialvia.* Il crut que, pour mieux célébrer son mariage, il devait beaucoup boire ; en conséquence il fit, le soir, un festin aussi somptueux que les circonstances le permettaient, et but très-souvent à la santé de la belle Finlandoise. Quand il fut assoupi dans les fumées du vin, et seul avec sa future épouse et ses compagnes, *Schialvia*, qui vraisemblablement avait été enlevée malgré elle de son pays, et qui n'avait pas trouvé dans le Roi ce qui convenait à son cœur, pendit ce prince à l'arbre sous lequel la tente était dressée, et trouva le moyen de se sauver en Finlande. Elle eut le tems d'y arriver avant qu'on eut pu s'appercevoir de son crime, parce que les courtisans, qui peut-être avaient imité la conduite du Roi dans le festin, n'entrèrent que le lendemain dans sa tente, pour ne pas troubler ses plaisirs.

Agnius fut enterré dans le même endroit où arriva cet accident, et on y a bâti depuis la ville de Stockolm. An 192. *

* AHMED III.

Après la mort d'*Ahmed II*, sultan des Turcs, qui ne laissait qu'un fils âgé de trois ans, on mit sur le trône *Mustupha II*, fils de Mahomet IV. Ce prince fut obligé, par la révolte de ses sujets, d'abdiquer l'empire, et de le remettre entre les mains de son frère *Ahmed III*, à qui il avait conservé la vie, et accordé même assez de liberté.

Pendant sa prison, *Ahmed* en se promenant aux environs du sérail, apperçut par hasard une jeune fille Circassienne qui était au service de la sultane Validé, mère du prince. La rare beauté de cette esclave fit une vive impression sur le cœur d'*Ahmed*; il eut l'adresse

d'établir un commerce de lettres avec cette beauté, qui s'y prêta avec plaisir, et il se convainquit que son esprit égalait ses charmes. Malheureusement la sultane mère découvrit cette innocente intrigue, et craignant les funestes conséquences qui pouvaient en résulter pour son fils, elle résolut de faire sortir du sérail la belle Circassienne, et même de la marier.

Dans ce dessein, la sultane envoya chercher son premier médecin, et lui déclara que, pour reconnaître ses services, elle voulait donner en mariage à son fils une de ses esclaves, qui était sa trésorière, ce qui était une grande faveur. Le même soir, la Circassienne fut conduite chez son futur; mais, avant son départ, elle trouva le moyen d'instruire le prince, son amant, de ce qui lui arrivait, ajoutant que la violence seule pouvait la forcer à contrarier ainsi les sentimens de son cœur.

Ahmed, transporté de fureur et d'amour, mais n'osant, dans la situation où il se trouvait, faire aucun éclat, se contenta d'écrire au médecin, et de lui déclarer que, si on touchait à la Circassienne, il ferait périr un jour lui et toute sa famille. Le médecin, qui voulait en même-tems ménager la sultane et son fils, fit faire toutes les cérémonies du mariage, en avertissant son fils que ce n'était point une femme qu'on lui donnait, mais un dépôt qu'on lui confiait, ajoutant que sa vie dépendait de la conduite qu'il tiendrait dans cette occasion. Le jeune-homme fut assez prudent et eut assez de courage pour résister aux désirs que lui inspiraient la jeunesse, la beauté et toutes les grâces réunies, et il eut pour cet objet charmant les plus grands égards, sans jamais oublier ce qu'il avait promis.

Lorsqu'*Ahmed* monta sur le trône, après l'abdication forcée de son frère, il se ressouvint de cette esclave qu'il avait tendrement aimée, et qui avait répondu à sa passion autant qu'elle l'avait pu, dans un tems où elle ne pouvait espérer un grand avantage de sa tendresse. Comme il ignorait le traitement qu'on lui avait fait,

son premier mouvement fut d'ordonner la mort du médecin et de son fils ; mais ayant été convaincu qu'on avait eu pour sa maîtresse les soins et la fidélité qu'on doit au dépôt le plus sacré, il fit venir le médecin, le combla d'honneur, et le pria de garder chez lui la Circassienne, jusqu'à nouvel ordre, étant résolu de la faire entrer au sérail, et de l'épouser.

La sultane, sa mère, instruite de ce projet, s'y opposa ouvertement, parce que c'était violer les lois du sérail, qui défendent de recevoir de nouveau une fille qui en est une fois sortie. *Ahmed*, malgré la vivacité de ses désirs, fut obligé de se rendre à ses raisons ; mais ne pouvant se résoudre à renoncer à l'objet de sa tendresse, il lui fit épouser *Baltaji Mehemed*, sous la condition expresse qu'il ne toucherait point à sa femme, et qu'il en laisserait la libre disposition au sultan.

Cet acte de complaisance ne fut pas inutile pour la fortune de celui qui avait bien voulu s'y prêter ; sa femme fit découler sur lui toutes les faveurs. D'abord elle lui procura l'éminente place de grand visir ; et lorsqu'il eut été déposé au bout de seize mois, elle eut le crédit de le faire rétablir. Enfin ayant de nouveau encouru la disgrace, on le relégua à Lemnos, ensuite à Rhodes, où l'on croit qu'*Ahmed* le fit mourir.

Ce prince fut déposé après dix-sept ans de règne, et on mit à sa place *Mahomet V*, son neveu. An 1728.

Cet exemple d'un sultan qui fait épouser sa maîtresse à un homme complaisant, pour en jouir seul et à son aise, est unique dans l'histoire Ottomane, quoiqu'il soit très-commun parmi nous. C'est ce qui a engagé à le citer. *

AKIBA.

Akiba, fameux rabbin, qui ne se fit connaître qu'après la prise de Jérusalem par *Tite*, ne dut sa science qu'à l'amour. Il gardait, à la campagne, les troupeaux d'un riche habitant de Jérusalem ; dans cet

état il osa aimer la fille de son maître, et lui en faire l'aveu. Sa hardiesse eut peut-être plus de succès qu'il n'en espérait. Sa maîtresse ne fut pas insensible à ses vœux, et en lui faisant sentir la différence qu'il y avait dans leur condition, ainsi que la difficulté d'obtenir le consentement de sa famille, elle promit de l'épouser, s'il faisait de grands progrès dans les sciences. L'amour est un grand maître. *Akiba* animé par l'espoir de posséder l'objet de ses désirs, devint bientôt un des plus grands docteurs qui eussent été en Israël. Sa réputation fut si étendue, qu'il avait, dit-on, quatre-vingt mille écoliers. Ces succès furent couronnés par son mariage avec sa maîtresse; mais ce bonheur ne fut pas de longue durée. Entraîné dans le parti de l'imposteur *Barcoquebas*, *Akiba* fut pris et périt dans des supplices affreux; on lui déchira le corps avec des peignes de fer. * Il avait alors cent vingt ans. Sa femme, ses enfans et ses disciples furent massacrés. Les rabbins lui attribuent le livre de la création, qu'il mit sous le nom d'*Abraham*.

Quelques historiens font descendre *Akiba* de *Sisara*, général de *Jobin*, roi de *Tyr*, et d'une mère Juive. Ils prétendent aussi que ce docteur Juif se maria clandestinement avec sa maîtresse, avant que d'avoir étudié; que le père de la fille ayant été informé de son mariage, entra dans une grande fureur, et la déshérita; mais lorsqu'il eut vu son gendre, il cassa son testament, et lui donna une grande partie de son bien. An 135 de J. C.

ALBE (le Duc d')

DOM FERDINAND ALVARE DE TOLÈDE, duc d'*Albe*, est connu dans l'histoire par ses talens militaires qu'il fit briller sous le règne de *Charles-Quint*, et sous celui de *Philippe II*, son fils; mais il est sur-tout connu par les cruautés qu'il exerça dans les Pays-Bas, sous prétexte de religion, cruautés qui achevèrent d'allumer les esprits de ces peuples, les rendirent irréconciliables avec l'Espagne, et furent cause, en

grande partie, que cette couronne perdit irrévocablement les provinces qui composent aujourd'hui la Hollande. Le duc d'*Albe* jouissait du plus grand crédit sous le règne de *Philippe II*; il était chef de son conseil, on ne faisait rien sans le consulter. Parvenu dans un âge avancé, il n'avait plus d'autre désir que de procurer un établissement avantageux à *Frédéric*, son fils, qui avait servi avec distinction dans les Pays-Bas. L'amour renversa en un instant son crédit, sa faveur et ses projets.

Son fils abusa, sous promesse de mariage, d'une des demoiselles attachées à *Elisabeth*, reine d'Espagne. Cette aventure fit éclat, et le Roi ordonna à *Frédéric* d'*Albe* de se rendre prisonnier à Tordesillas. Cette faute néanmoins, qui, dans le fait n'était qu'une étourderie de jeunesse, eut pu se réparer; mais ce jeune seigneur comptant trop sur les services et sur le crédit de son père, trouva le moyen d'échapper de sa prison. Oubliant alors son amour et ses promesses, il ne songea qu'à satisfaire son ambition : il épousa à *Albe*, du consentement de son père, *Marie*, fille de *Dom Garcie de Tolède*. Ce mariage conclu sans en avoir prévenu le Roi, parut à ce prince une insulté faite à son autorité, sur-tout par un homme qui était sorti de prison sans en avoir obtenu la permission, et qui, par sa première passion, avait manqué essentiellement à la Reine. Le duc d'*Albe* fut exilé et relégué à Useda, où il eut le tems de sentir combien il faut peu de chose à la Cour pour perdre une faveur qu'on acquière si difficilement.

* « Le duc d'*Albe*, dit Brantôme se retira en la maison » où le Roi, son maître, l'avoit confiné, pour quelque » consentement d'un mariage clandestin que son fils avoit » fait dans sa Cour, ou ailleurs, si bien que, sans ses » grands services, il en eut pâti, tant ce Roi étoit » grand observateur de la justice. Avant que de mourir, » ajoute le même auteur, le duc d'*Albe* se sentit at- » teint en sa conscience des cruautés qu'il avoit faites » ou fait faire en Flandre, dont il s'en confessa, et en

» montra une grande contrition; et appréhendoit que » son ame n'en pâtit. » * An 1578.

ALBERT II.

Albert II, marquis de Misnie, * surnommé le *dépravé*, ou le *dénataré*, était Landgrave de Thuringe, et fut l'un des ancêtres de tous les princes de Saxe. * Il avait épousé *Marguerite*, fille de l'Empereur *Frédéric II.* A une beauté peu commune, cette princesse joignait toutes les vertus qui rendent une femme aimable, et qui doivent au moins lui procurer l'estime de son mari. Elle donna trois fils à son époux, ce qui est encore un mérite réel dans une princesse. Malgré cela, *Marguerite* fut la plus infortunée de toutes les femmes.

Albert conçut une passion violente pour une fille nommée *Cunégonde*, qui, suivant les uns, était née dans la lie du peuple, et qui, suivant d'autres, tirait son origine de la maison d'Issembourg. *Marguerite*, quoique vertueuse, ne vit pas sans douleur qu'une autre femme, méprisable sur-tout, lui enlevât le cœur de son mari: * Elle se permit de ces plaintes douces et tendres qui annoncent la sensibilité de son cœur; elle ignorait que ces plaintes, en faisant sentir à *Albert* l'injustice de sa conduite, l'aigrissaient encore davantage, et que la funeste passion à laquelle il s'était livré, aurait pour elle la fin la plus fâcheuse. * *Albert* s'oublia au point de désirer la mort d'une épouse vertueuse, dont la présence le gênait et le tourmentait; il donna même des ordres secrets pour qu'on l'empoisonnât. Il chercha à gagner un muletier qui fournissait du bois pour la cuisine, et il voulut l'engager, sous l'appât d'une promesse considérable, à étrangler la princesse. Le muletier rejetta avec horreur cette proposition, * et ceux à qui il donna ses ordres pour le poison, avertirent *Marguerite*, qui se sauva du château d'Eseinach, et se retira dans un couvent de religieuses à Francfort, où elle mourut de chagrin, en 1270. Avant son départ, elle fit ses adieux à ses enfans,

et en embrassant *Frédéric*, son fils aîné, elle le mordit à la joue, d'où il fut nommé *Frédéric* à la joue mordue.

Albert, furieux de n'avoir pu consommer le crime qu'il méditait, mais au moins débarrassé d'un témoin importun, se livra sans réserve à sa concubine. Il ne s'occupa plus qu'à trouver les moyens de déshériter ses enfans légitimes, pour faire passer toute sa succession sur la tête d'un fils nommé *Louis*, qu'il avait eu de *Cunégonde*. Prévoyant néanmoins que les princes de l'empire ne consentiraient jamais à une semblable injustice, il mit en vente ses fiefs pour pouvoir en donner le prix à son bâtard. L'Empereur *Adolphe* fut le seul acquéreur qui se présenta. Il donna pour cette acquisition douze mille marcs d'argent. « On vit avec indignation l'Empereur » s'unir à un père dénaturé pour accabler des enfans » qui n'avaient d'autre défaut que d'être nés d'une mère » qu'il haïssait. »

Une action aussi révoltante procura des secours à ces malheureux enfans. Ils avaient hérité des biens de leur ayeul *Henri*, duc de Saxe, chez lequel ils avaient été élevés. Ils prirent les armes contre l'Empereur, et le firent prisonnier. Après trois ans de ravages exercés dans le Landgraviat de Thuringe et la Misnie, *Adolphe* ne put se mettre en possession des provinces qu'il avait achetées. Il perdit plus que son argent. Méprisé et haï, il fut déposé solemnellement, et il fut tué dans une bataille qu'il donna contre *Albert Ier*, duc d'Autriche, son compétiteur.

Albert II reçut aussi la juste punition de sa criminelle inconduite. Abandonné de tout le monde, il fut obligé de se retirer dans un monastère à Erfort, où il mourut sans gloire, sans biens et sans honneur. * Il eut pour successeur, malgré lui, son fils aîné *Frédéric*. *

An 1513.

ALBERT III.

Albert III était fils d'*Ernest*, duc de Bavière et de Munich. Ce prince, encore jeune, aimait avec toute

la vivacité de son âge la fille d'un barbier d'Ausbourg, nommée *Anne Bernaverni*, lorsque le duc *Ernest* lui donna pour épouse *Elisabeth de Vittemberg*. Le Duc connaissait la fantaisie de son fils; mais il espérait qu'une princesse jeune et aimable lui ferait oublier une inclination qui le déshonorait : il se trompa. *Albert*, plus épris que jamais des charmes d'*Anne Bernaverni*, et entraîné par l'ascendant qu'elle avait pris sur lui, ne prit pas même la peine de cacher à sa jeune épouse combien il lui était peu attaché. Cette indifférence affligea sensiblement *Elisabeth*; elle ne tarda pas à en découvrir la cause. Elle essaya alors, mais en vain, par ses caresses, par ses attentions, par sa douceur, de ramener à elle un cœur qui devait lui appartenir. Sentant l'inutilité de ses efforts et de ses démarches, elle s'abandonna à la douleur la plus profonde, et mourut à la fleur de son âge.

Peu sensible à la mort d'une femme qu'il n'avait jamais aimée, et dont la présence était un reproche continuel et importun de sa conduite, *Albert* s'attacha encore avec plus de force à sa maîtresse. Si l'on en croit les historiens, la nature avait doué cette fille de toutes les qualités propres à plaire et à séduire : une figure charmante, un caractère enjoué, un esprit agréable et insinuant. Malheureusement les princes ne trouvent que trop de gens assez vils pour applaudir à leurs désordres. Les courtisans du jeune *Albert* s'empressaient à faire leur cour à sa maîtresse. On inventait tous les jours des fêtes pour l'amuser; l'yvresse du prince entreténue par tout ce qui l'environnait, augmenta tellement qu'il n'eut pas honte de former le projet d'épouser *Anne Bernaverni*. * Aussitôt cette femme ambitieuse prend le titre de duchesse de Bavière; elle distribue d'avance à ses compagnes les grâces et les faveurs qu'elle aura un jour dans ses mains, mais en leur recommandant le secret : on se doute bien qu'il fut mal gardé, et cette indiscrétion fit échouer le projet des deux amans. *

On

On doit sentir combien le duc *Ernest*, qui ne l'ignora pas, en fut affligé. Il employa tour-à-tour les remontrances et l'autorité paternelle pour ramener son fils à la raison; voyant l'inutilité de ses démarches, il se transporte secrètement à Straubing, où *Anne* était retirée, et la fait jetter dans le Danube. *Albert*, en apprenant cette nouvelle, devient furieux; il ne parle que de vengeance; il n'épargne pas même, dans sa colère, l'auteur de ses jours. Les premiers transports de sa fureur étant passés, et l'objet qui en était la cause n'existant plus, quelques personnes sages, qui étaient véritablement attachées au prince, lui firent sentir que sa vengeance ne pouvait tomber que sur un père à qui il devait tout; insensiblement il reprit les sentimens que la nature lui inspirait, et que sa trop vive passion avait suspendus; il se reconcilia avec *Ernest*, et épousa *Anne de Brunswich* qu'il rendit heureuse. * Il mourut en 1460. *

ALBERT de Brandebourg.

Lors de la révolution occasionnée par le luthéranisme, les Chevaliers Teutons se séparèrent de l'église romaine, ainsi qu'*Albert de Brandebourg*, leur Grand-Maître. Le désir de s'approprier les commanderies de l'ordre, et de les rendre héréditaires dans leurs familles, fut assurément un puissant motif pour engager ces Chevaliers à devenir les ennemis d'une religion dont ils avaient fait vœu de prendre la défense; mais l'amour ne contribua pas peu sans doute à cette résolution; car, dit un historien, après que le Grand-Maître eut fini les arrangemens nécessaires à son intérêt, il ne put dissimuler plus d'un mois le motif de son changement. Ce prince aimait depuis long-tems *Dorothée*, princesse de Holstein, et fille de Frédéric I.er, Roi de Dannemarck: ses vœux s'opposaient à une union dans laquelle il mettait son bonheur; en embrassant la réforme de Luther, cet obstacle disparut. Alors *Albert* demanda la princesse en mariage, et le monarque Dannois, qui avait besoin de son secours

la lui accorda sans difficulté. Luther, comme on peut le croire, triompha de cet évènement. An 1525.

* *Albert*, qui fut premier duc de Prusse, était fils de *Frédéric*, marquis de Brandebourg, et petit fils d'*Albert* l'*Achille*. Après la mort de *Dorothée*, arrivée en 1547, *Albert* épousa Anne-Marie de *Brunswick*, qui lui donna un fils et quatre filles. Il mourut en 1568. *

ALBOHACEN.

Ferdinand le catholique, et *Isabelle*, son épouse, avaient vu la fortune constamment occupée à favoriser leurs entreprises; ils régnaient sur les royaumes d'Arragon, de Castille et de Léon. La conquête du royaume de Grenade, dont les Maures étaient depuis long-tems les maîtres, flattait leur ambition, et le prétexte de la religion, dont il surent si avantageusement faire usage, paraissait légitimer leurs entreprises. L'amour qui les avait placés sur le trône de Castille, au préjudice de la légitime héritière, confinée dans un couvent (*a*), leur applanit encore les voies pour s'emparer d'un royaume qu'ils désiraient si ardemment, et qui, dans le fait, était à leur bienséance.

Albohacen, * qu'un autre historien nomme *Muley Hasscem*, et qui était fils d'*Ismael II*, * régnait à Grenade. Une postérité nombreuse lui faisait espérer que sa succession passerait tranquillement à ses héritiers; il ne prévoyait pas les malheurs que ses passions allaient lui procurer.

Quoique dans un âge avancé, il devint amoureux d'une jeune chrétienne, que sa beauté fit appeller *Zoraïa* en langue arabe, c'est-à-dire, *étoile du matin*. Cette femme sacrifiant à son ambition le Dieu qu'elle adorait, consentit à satisfaire la passion du Roi, mais à condition qu'il l'épouserait. *Albohacen* était trop amoureux pour

---

(*a*) Voyez l'art. *Henri VI*, Roi de Castille.

rien refuser; il répudia son épouse légitime, qui était sa proche parente, nommée *Aïxa*, d'une des premières tribus de Grenade, et il donna sa main, son cœur et sa couronne à *Zoraïa*. Profitant alors de l'empire que la jeunesse et la beauté donnent ordinairement sur un vieillard amoureux, cette femme adroite et ambitieuse exigea bientôt de plus grands sacrifices. Elle demanda la mort des enfans de la première femme, pour assurer la couronne aux siens. L'amour aveuglait *Albohacen*; il lui fit étouffer la tendresse paternelle, et, pour satisfaire *Zoraïa*, il ordonna le massacre de ses enfans: deux seuls échappés à la mort par l'adresse de leur mère, se réfugièrent à Cadix chez des mécontens.

Une conduite aussi barbare aliéna les cœurs des sujets du Roi de Grenade. Il appellèrent l'aîné des deux princes qui s'étaient sauvés, et le mirent sur le trône pendant l'absence de son père. * Il se nommait *Boabdil*, ou *Abdala*, et fut depuis surnommé le petit roi.

Ferdinand profitant habillement des divisions que fit naître cette entreprise, attaqua les deux rois séparément. *Albohacen*, aidé de son frère *Zagal*, remporta une victoire considérable sur les Castillans. *Boabdil* voulut également tenter la fortune pour fortifier son parti; mais il fut battu et fait prisonnier. Son père le redemanda avec beaucoup d'instance, et c'était un moyen sûr de finir toutes les contestations. Le Conseil d'*Isabelle* sentit très-bien qu'en accédant à la demande d'*Albohacen*, c'était réunir les Maures sous un seul chef, et rendre par-là leur défaite plus difficile, au lieu qu'en rendant la liberté à *Boabdil*, sans le remettre entre les mains de son père, on était sûr de maintenir deux factions qui, étant divisées d'intérêts, seraient plus faciles à détruire; en conséquence on renvoya le jeune roi, après lui avoir fait signer des conditions qui le rendaient vassal de la Castille.

Ce traité honteux détruisit l'attachement que les Grenadins avaient pour *Boabdil*; on lui donna le surnom de *Zogoybi*, qui veut dire *petit infortuné*, et les choses

furent portées à un point, que ce prince ne se croyant plus en sûreté à Grenade, s'enfuit à Almérie avec sa femme et ses enfans. Aussitôt *Albohacen* fut rappellé, et remonta sur le trône, trop heureux si, pardonnant alors à son fils, et sentant ses véritables intérêts, il eut réuni toutes les forces de ses états pour s'opposer aux efforts de la Castille! mais le désir de se venger et de faire périr son fils, pour plaire à *Zoraïa*, ralluma le flambleau de la discorde, et *Ferdinand* sut tirer un grand avantage des guerres cruelles qui recommencèrent plus violemment que jamais entre le père et le fils.

Les Grenadins ne furent pas long-tems fidèles à leur vieux roi. Ils le chassèrent une seconde fois, et, après sa mort, qui suivit de près sa fuite, ils mirent sur le trône *Zagal*, son frère, déclarant *Boabdil* déchu de ses droits, et indigne de régner, pour s'être rendu tributaire et allié des ennemis de la loi Musulmane. Il est inutile d'entrer dans le détail des combats que se livrèrent l'oncle et le neveu, ainsi que de l'adresse, ou, pour mieux dire, de la perfidie avec laquelle *Ferdinand* et *Isabelle* surent tromper *Boabdil*, pour l'empêcher de se reconcilier avec *Zagal*; il suffira de savoir qu'après avoir forcé ce dernier, qui avait été chassé de Grenade, à se retirer en Afrique, *Ferdinand* mit le siège devant la capitale du royaume, malgré la parole qu'il avait donnée à *Boabdil*. Ce jeune prince ouvrant alors les yeux, mais trop tard, montra un courage qui devint inutile, il fut obligé de se rendre, après avoir signé un traité aussi avantageux qu'il put le faire dans la circonstance où il se trouvait. Il remit à *Ferdinand* la ville de Grenade, et se retira dans l'apanage qu'on avait bien voulu lui accorder.

L'année suivante, ne pouvant plus rester dans un pays qui lui rappellait sans cesse la cruelle idée de ce qu'il était et de ce qu'il avait été, *Boabdil* vendit à *Ferdinand* ses possessions, moyennant huit cent mille ducats, et se retira à Fez. Il périt quelque tems après dans une bataille livrée contre le roi de Maroc.

Ainsi finit la puissance des Maures en Espagne, après avoir duré sept cent quatre-vingt-deux ans, depuis la conquête de Tarik. An 1492. *

ALBOIN.

ALBOIN, Roi des Lombards, avait succédé à *Audouin*, son père. Il épousa en premières nôces *Clodosvinde*, fille de *Clotaire*, Roi de France. Après la mort de cette princesse, *Alboin* se maria avec *Rosemonde*, fille de *Cunimond*, ou *Guinimond*, Roi des Gépides. Cette seconde alliance avait été faite sous de mauvais auspices. *Cunimond* vaincu par *Alboin*, avait été mis à mort; et, pour ne pas oublier son triomphe et sa cruauté, le barbare vainqueur avait fait enchâsser dans de l'or le crâne de *Cunimond*, et s'en servait pour boire, au lieu de tasse. C'était dans les bras du meurtrier de son père que *Rosemonde* avait été forcée de se jetter. Le désir de la vengeance et l'amour hâtèrent la mort d'*Alboin*, au moment où il venait d'enlever presque toute l'Italie à l'Empereur *Justin II*.

Un des officiers de la Reine, nommé, suivant les uns, *Helmige*, suivant d'autres, *Helmichid*, avait eu le bonheur de plaire à cette princesse; elle profita de l'ascendant que l'amour lui donnait sur cet officier, pour satisfaire sa vengeance. Ce qui l'y engagea encore davantage, c'est qu'*Alboin*, dans un grand repas, la força de boire dans le crâne de son père. * Etant donc bien décidée à ne pas épargner la vie d'un homme qui avait si peu d'égards pour elle, *Rosemonde* promit à *Helmichid* son cœur et sa main, s'il pouvait se défaire du Roi; * mais cet officier, malgré son amour et la récompense qui l'attendait, représenta à la princesse qu'il était impossible de tuer *Alboin*, si on n'y faisait consentir *Péridée*, son favori. Les premières ouvertures qu'on en fit à ce seigneur, ayant été mal reçues, il fallut, pour le déterminer, que la Reine eût recours à un moyen qui, pour avoir été employé plusieurs fois, n'en est pas

moins singulier. Elle savait que *Péridée* était intimement lié avec une dame de sa suite ; elle se substitua à cette dame, dans un rendez-vous pendant la nuit, et ne se fit connaître à *Péridée* que lorsqu'il eut satisfait ses désirs. * Elle lui dit alors : *Choisis maintenant entre tuer ou mourir ; si tu laisses Alboin échapper à ma vengeance, tu n'échapperas pas à sa colère.* * De ces deux partis également dangereux, mais entre lesquels il fallait absolument choisir, *Péridée* se décida pour le premier, et fut assassiner *Alboin*. *Rosemonde* s'enfuit à Ravenne avec *Helmichid*, qu'elle épousa ; et, après avoir essayé en vain de mettre la couronne de Lombardie sur la tête de son amant, elle emmena aussi *Péridée* avec tous les trésors du Roi.

Celui qui commandait dans Ravenne pour les Romains, sous le titre d'Exarque, se nommait *Longin*. Épris des charmes de *Rosemonde*, et peut-être au moins autant des richesses qu'elle avait apportées, il chercha à lui plaire, et y parvint, en promettant de l'épouser. Insensiblement il lui persuada de se défaire d'un mari que les circonstances l'avaient forcée de prendre. L'amour, l'inconstance et le désir de dominer, ne permirent pas à la princesse d'hésiter ; d'ailleurs, comme on vient de le voir, elle était peu scrupuleuse sur les moyens qu'elle employait pour satisfaire ses passions. * « Le crime, » dit un historien, ne l'effrayait plus ; il lui coûtait peu » de faire périr *Helmichid*, après avoir trempé ses mains » dans le sang d'*Alboin*. » Comme son mari sortait du bain, elle lui présenta un poison violent qu'elle avait préparé elle-même, sous l'apparence d'une boisson rafraîchissante. L'effet en fut si prompt, qu'*Helmichid* s'en apperçut avant que d'avoir tout bu. Il connaissait assez la princesse pour ne pas douter qu'elle ne fût coupable ; aussitôt il tire son épée, et menace de la tuer, si elle ne boit ce qui restait dans la coupe. L'un et l'autre moururent quelques instans après.

* *Longin* envoya à Constantinople tous les trésors de *Rosemonde*, avec une fille qu'elle avait eue d'*Alboin*. Ce

dernier avait eu pour successeur au trône de Lombardie *Clephis*. An 573. *

ALBRET.

Si l'on en croit plusieurs historiens, c'est l'amour qui a fait finir l'illustre maison d'*Albret* qui, comme l'on sait, a possédé pendant long-tems la Navarre et le Béarn. *Charles Amanjeu-d'Albret*, dernier mâle de cette famille, épousa la fille unique du Maréchal d'*Albret*, son oncle. Ce mariage que les convenances seules avaient formé, ne fut pas heureux; il ne remplit pas même le but qu'on s'était proposé, puisqu'il ne produisit aucun enfant. Le jeune Marquis d'*Albret* était déjà Maréchal-de-camp, et servait en cette qualité dans l'armée que commandait le Maréchal de Schomberg, lorsqu'il demanda un congé de quelques jours. On croit généralement que ce fut pour une affaire de galanterie; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut tué en Picardie, dans la maison du Marquis de *Bussy-Lameth*. Ce dernier se justifia de l'accusation qu'on forma contre lui, en prouvant l'*alibi*. Ainsi périt le seul et unique rejetton de tant de héros. * Sa veuve épousa le Comte de Marsan, fils du Comte d'Harcourt. * An 1678.

* ALCÉE.

L'histoire fait mention de plusieurs personnes qui ont porté le nom d'*Alcée*. On en connaît un, natif de Mytilène, dans l'île de Lesbos, qui fut un des plus grands poëtes lyriques de l'antiquité. On prétend même qu'il fut l'inventeur de cette espèce de poésie. Il était contemporain de la fameuse *Sapho*. « Il s'avisa un jour, dit-on, de demander à cette belle fille je ne sais quoi, et *Sapho* qui » n'était pas de si belle humeur que d'ordinaire, lui refusa » ce qu'elle lui offrit peut-être le lendemain. »

Il y eut un autre *Alcée*, athénien et poëte tragique. Plutarque en cite encore un, faiseur d'épigrammes et d'iambes satyriques, et qui composa une chanson sur la

bataille que *Philippe*, Roi de Macédoine, perdit dans la Thessalie, l'an de Rome 555.

On connaît encore deux *Alcées*, l'un poëte comique, qui disputa avec Aristophane, l'autre qui vivait sous l'empire de Vespasien, et faisait des épigrammes. Il y en eut un, sans qu'on puisse décider lequel, qui mourut de la peine des adultères; on croit que c'est celui qui satyrisa *Philippe*. Quoi qu'il en soit, le châtiment qu'on lui infligea, et qui était celui réservé pour les adultères, mérite d'être connu par sa singularité. On enfonçait dans le fondement du coupable une des plus grosses raves qu'on pût trouver; au défaut de rave, on prenait un poisson qui avait la tête fort grosse. On ajoute qu'on ne faisait cette cruelle opération que lorsqu'on avait bien battu le coupable, et qu'il était prêt d'expirer sous les coups qu'il avait reçus. *

ALCIBIADE.

ALCIBIADE, Athénien, * était fils de Clinias, neveu de *Périclès*, et un des descendans d'*Ajax* en ligne directe; du côté de sa mère il descendait des Alcméonides. * Il est connu par ses talens, par son génie, et par son goût décidé pour les plaisirs de toute espèce. Il paraît, dit un historien, que la nature, en le formant, voulut éprouver ce qu'elle est capable de faire; car il est certain, ajoute-t-il, que personne ne le surpassa jamais, soit en vices, soit en vertus. * « Philosophe, voluptueux, guerrier, galant » à Athènes, sobre à Sparte, fastueux à la Cour de Tissa- » pherne, sage à l'école de Socrate, héros à la tête des » armées, il ne laissa échapper aucune occasion de se dis- » tinguer. Comblé de tous les dons de la nature, il abusa » de ce riche partage, et l'on peut lui appliquer ce que » l'on a dit des Grecs : *il fut le père des vices*. Pour ce qui » est de la beauté d'*Alcibiade*, dit Plutarque, il ne serait » peut-être pas nécessaire d'en parler; je dirai seulement » qu'elle se conserva si florissante dans tous les âges, » qu'elle le rendit très-agréable et très-aimable dans son » enfance, dans sa jeunesse, et lorsqu'il fut homme fait. »

On doit sentir qu'aveo tous ces agrémens, *Alcibiade* n'eut pas de peine à se faire aimer des femmes. « *Hippa-* » *rata*, son épouse, fille d'Hipponicus, dame d'une » grande vertu, et qui aimait éperdument son mari, ne » pouvant souffrir les commerces qu'il avait avec toutes » les femmes galantes de la ville et autres, quitta sa mai- » son, et se retira chez son frère *Callias*; mais il fallait que » la femme qui quittait son mari, remît entre les mains » de l'Archonte la lettre de divorce, et qu'elle la pré- » sentât elle-même en personne, et non par procureur. » *Hipparata* ayant comparu pour obéir à la loi, *Alci-* » *biade* s'y trouva, et la saisissant par le milieu du corps, » il l'enleva, traversa toute la place, et l'emporta chez » lui, sans que personne osât se mettre en devoir de » l'empêcher. Elle mourut peu de tems après. » *

Il y avait déjà long-tems qu *Alcibiade* se faisait distinguer à Athènes, et qu'il était extrêmement aimé de ses concitoyens, lorsqu'il les engagea à porter leurs armes en Sicile, dans un moment où ils étaient encore occupés à la guerre du Péloponèse. On le nomma un des Généraux qui devaient commander et diriger cette expédition, et il était prêt à s'embarquer, lorsque la mutilation des statues de Mercure causa une grande rumeur dans la ville. Le peuple savait qu'*Alcibiade* ne conservait pas même les dehors de la religion, il connaissait son goût pour la débauche; les soupçons tombèrent sur lui. * Il y eut même des esclaves qui déposèrent qu'une troupe de jeunes gens échauffés par le vin, et ayant *Alcibiade* à leur tête, avaient tourné en ridicule quelques cérémonies religieuses; néanmoins, sans vouloir prononcer sur l'accusation qu'on porta contre lui, et malgré les instances qu'il fit pour être jugé, on le força de partir, sous prétexte que le départ de la flotte pressait. * Ses ennemis, pendant son absence, achevèrent d'irriter le peuple; on le rappella pour être jugé; mais, soit qu'il se sentît coupable, soit qu'il n'osât se fier à l'inconstance des Athéniens, il trouva le moyen d'échapper à ceux qui l'avaient arrêté, et il se retira à Lacédémone. * Il fut alors con-

damné à mort par contumace ; et lorsqu'on lui porta cette nouvelle, il dit : *Je ferai bien voir que je suis encore en vie.* *

Ce fut à Sparte qu'on vit cet homme accoutumé dès l'enfance au luxe, à l'abondance, à la somptuosité, se prêter avec aisance à la vie dure et frugale des Spartiates. * Voulant plaire également aux hommes et aux femmes, il promettait aux premiers qu'il leur indiquerait les moyens de finir la guerre du Péloponèse, qui durait depuis long-tems ; lorsqu'il parlait aux femmes, il leur protestait qu'il n'en avait jamais connu d'aussi belles, d'aussi aimables. *

Cette souplesse de caractère le fit admirer de ces fiers républicains ; mais sa figure, et son talent pour la séduction qu'il possédait au suprême degré, firent encore plus d'impression sur *Timée*, femme d'*Agis*, Roi de Lacédémone. *Alcibiade* connaissait trop bien les femmes, pour ne pas s'appercevoir de son triomphe, et il en jouit publiquement. On assure même qu'il eut un enfant de *Timée*. On l'appella *Léotychide*, et sa mère le nommait, en secret, *Alcibiade* ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'*Agis* ne l'ignorait pas, * et le disait hautement. On dit bien plus, car on prétend qu'*Alcibiade* fut assez peu prudent, on pourrait dire assez impudent, pour déclarer qu'il n'avait pas fait la cour à *Timée* par amour, mais par ambition, afin que quelqu'un de ses descendans régnât à Sparte ; imprudence qui coûta la couronne à *Léotychide*, quoiqu'*Agis*, étant prêt de mourir, et vaincu par les prières et les supplications de ce jeune homme, le reconnût pour son fils, et en fit la déclaration en présence de plusieurs Lacédémoniens. *Agésilas*, appuyé du crédit de *Lysandre*, fit déclarer par le peuple et par le sénat *Léotychide*, son neveu, déchu de l'héritage d'*Agis*, à cause de l'incertitude de sa naissance, et monta lui-même sur le trône. *

Le crédit d'*Alcibiade* à Sparte était si considérable, qu'*Agis*, tout Roi qu'il était, n'osait se venger de l'affront que cet étranger lui faisait. * Ils furent envoyés tous deux vers *Tissapherne*, Satrape du Roi de Perse, pour

l'aider à chasser les Athéniens de son Gouvernement. Ils réussirent dans leur mission; mais *Agis*, qui ne pouvait pardonner à son collègue l'injure qu'il en avait reçue, parvint par ses rapports calomnieux, à le perdre dans l'esprit des Lacédémoniens, de sorte qu'*Alcibiade* ayant été heureusement instruit qu'on avait envoyé ordre de le faire mourir, fut obligé de se jetter avec franchise dans les bras de *Tissapherne*, qui le reçut avec joie, et lui accorda une grande autorité.

Pendant cette retraite, il se ressouvint de son ingrate patrie, et fut assez heureux pour lui rendre de grands services. Alors le peuple d'Athènes, léger et inconstant, le rappella avec enthousiasme; il l'honora d'une couronne d'or, lui rendit ses biens, et le nomma Généralissime des armées. Cette faveur ne fut pas de longue durée; car *Antiochus*, Lieutenant d'*Alcibiade*, ayant perdu une bataille navale contre les Lacédémoniens, on en attribua la faute au Général, et il fut déposé. Craignant alors ses concitoyens, dont il avait éprouvé si long-tems l'inconstance, *Alcibiade* alla en Thrace, et y bâtit un château, où il forma une espèce de principauté. Les Lacédémoniens vinrent l'y troubler, et le forcèrent de se retirer auprès de *Pharnabase*. Ils ne l'y laissèrent pas tranquille, et parvinrent à le rendre suspect aux yeux de ce Satrape, qui ordonna sa mort. Les soldats envoyés pour le saisir, mirent le feu dans la maison où il vivait avec une concubine, nommée *Timandre*, et qui, dit-on, fut mère de la fameuse *Laïs*. *Alcibiade* sortit, se fit un chemin au milieu de ses assassins, et périt accablé des traits qu'on lui lança en fuyant. Il était âgé de cinquante ans.

Timandre lui fit faire des funérailles aussi magnifiques que les circonstances et sa fortune le lui permettaient, et le fit enterrer dans la ville de Melesse, où son tombeau subsista long-tems. L'an 404 avant J. C. *

ALÉGRE.

Yves, marquis d'*Alègre-Mailleau*, fut une des victimes de l'amour. Il fit une telle impression sur le cœur de

Françoise Babou-de-la-Bourdaisière, épouse d'*Antoine d'Estrées*, Marquis de Cœuvres, que cette dame oubliant son nom, son devoir et sa réputation, quitta son mari, et alla vivre publiquement à Issoire avec le marquis d'*Alégre*, qui en était gouverneur. La guerre, qui ne connaît pas les douceurs de l'amour, vint rompre d'une manière bien funeste une union si étroite.

Le Marquis d'*Alégre* était de la religion réformée; il fut assiégé dans Issoire par *Monsieur*, frère de *Henri III*. Il se défendit avec beaucoup de bravoure; mais il fallut céder, et, pour comble de malheur, la ville fut prise d'assaut. Madame d'*Estrées* fut tuée par les soldats qui massacraient tout ce qu'ils rencontraient, et qui d'ailleurs avaient peut-être des ordres secrets pour se livrer à cette cruauté envers une femme dont la beauté et les grâces auraient dû arrêter leur fureur. Le Marquis d'*Alégre*, qui avait reçu une blessure, fut assez heureux pour échapper au massacre, et il se retira dans le château qui portait son nom. Cette retraite ne put le mettre à l'abri de la vengeance d'un homme qu'il avait déshonoré publiquement : le Marquis de Cœuvres l'y fit assassiner.

Cette madame d'*Estrées* fut mère de la belle *Gabrielle*, dont on connaît les amours avec *Henri IV*, et qui, si l'on en croit l'histoire, ne fut pas fidelle à ce bon Roi. Ce fut à l'occasion du fait ci-dessus qu'on mit dans la bibliothèque de madame de Montpensier le titre suivant : « Les regrets formidables des amoureux, par madame » d'*Estrées*, revus et augmentés par le sieur d'*Alégre*. » On prétend qu'après la mort de madame d'*Estrées*, les soldats ayant examiné son corps, en le dépouillant, trouvèrent le p... tressé de rubans de soie de toutes couleurs. * « Comme elle avait mené une vie assez mau» vaise, dit un historien, il était juste qu'elle en souffrît » quelque punition. On lui trouva le p... des parties » secrettes entrelacé de nompareilles de toutes couleurs. »

Elle était fille de *Jean Babou*, Seigneur de la Bourdaisière, fils de *Philibert Babou*, qui avait épousé *Marie Godin*, la plus belle femme de son tems. *Françoise Babou*,

était sœur d'*Isabelle Babou*, qui épousa *François d'Escoubleau*, Marquis de Sourdit, et qui fut la maîtresse publique du Chancelier de Chiverai. (*a*) * An 1577.

ALEXANDRA.

PHILIPPION, fils de *Ptolémée-Menneus*, Roi de Calcide, province située sur le mont Liban, épousa *Alexandra*, fille d'*Aristobule*, Roi des Juifs. La beauté de cette Princesse était si frappante, que son beau-père en devint éperdument amoureux; et ne pouvant résister à la passion qu'elle lui inspira, il eut la cruauté de faire périr son fils, pour épouser sa femme.

* D'autres prétendent que *Philippion* n'avait point épousé *Alexandra*; mais qu'ayant été envoyé auprès d'elle par son père, pour lui offrir une retraite dans ses États, après la mort d'*Aristobule*, le jeune Prince en devint amoureux; que *Ptolémée*, qui avait conçu la même passion en voyant la Princesse, tua son fils de sa propre main, comme un rival dangereux, et força ensuite *Alexandra* à lui donner sa main. An 35 avant J. C. *

* ALEXANDRE.

ALEXANDRE, tyran de Pheres, s'était procuré ce titre odieux, en assassinant *Polyphron*, qui avait succédé à *Jason*. « Ce tyran, dit un agréable auteur, n'avait que » des passions avilies par des vices grossiers. Sans foi dans » les traités, timide et lâche dans les combats, il n'eut » l'ambition des conquêtes que pour assouvir son avarice, » et le goût des plaisirs que pour s'abandonner aux sales » voluptés. » Sa cruauté froide et réfléchie lui avait fait inventer de nouveaux supplices pour les victimes de ses fureurs. Il se faisait un jeu de leurs tourmens, et leurs cris ne servaient qu'à endurcir son ame.

Ce monstre, agité des craintes dont il agitait les autres,

(*a*) Voyez l'article *Sourdit*.

avait le partage des tyrans, celui de haïr et d'être haï. Tout lui était suspect; ses gardes le faisaient trembler; il prenait des précautions contre *Thébé*, son épouse, qu'il aimait avec la même fureur qu'il en était jaloux, si l'on peut appeller amour la passion féroce qui l'entraînait auprès d'elle. Il passait la nuit au haut de son palais, dans un appartement où l'on montait par une échelle, et dont les avenues étaient défendues par un dogue qui n'épargnait que le Roi, la Reine et l'esclave chargé du soin de le nourrir. Il s'y retirait tous les soirs, précédé par ce même esclave qui tenait une épée nue, et qui faisait une visite exacte de l'appartement.

Ce vil esclave de ses infâmes passions, ce tyran infiniment malheureux, quoiqu'assis sur le trône, perdit la vie dans une conjuration formée par sa femme. On dit qu'elle se porta à cette extrémité, soit par haine pour la tyrannie, soit pour venger ses injures personnelles. Les uns disaient qu'*Alexandre* était sur le point de la répudier; d'autres, qu'il avait fait mourir un jeune Thessalien qu'elle aimait. D'ailleurs cette Princesse, fille de *Jason*, pouvait-elle trouver quelque douceur, quelque plaisir dans les caresses d'un homme qui ne respirait que le crime, et qui, en se livrant à l'apparence de la volupté, portait la défiance jusques dans le sein de la femme qui lui plaisait malgré lui? An 356 avant J.-C. *

ALEXANDRE LE GRAND.

* *ALEXANDRE III*, Roi de Macédoine, et surnommé *le Grand*, était fils de *Philippe* et d'*Olympias*. Il n'avait que vingt ans lorsqu'il monta sur le trône. Dans un âge aussi peu avancé, il eut à soutenir la réputation de son père, qui avait eu le talent de se rendre l'arbitre de la Grèce, et de se faire nommer Généralissime des troupes Grecques, pour attaquer les Perses. Le même titre fut accordé à *Alexandre*, et on sait qu'il justifia ce choix par les victoires éclatantes qu'il remporta contre les armées Persannes, et contre Darius, leur Roi, qu'il

détrona. Je n'entrerai point à cet égard, dans des détails qui sont très-connus, et qui d'ailleurs sont étrangers au sujet que je traite. *

Après la fameuse bataille d'Arbelle, qui décida du sort de *Darius* et de son vaste empire, *Alexandre* marcha vers Persépolis, capitale de la Perse. Il en trouva les portes ouvertes, et en abandonna le pillage à ses soldats, excepté les trésors du Roi. Le Palais de *Darius* passait pour être un des plus beaux et des plus magnifiques bâtimens qui existât. Un soir qu'*Alexandre* s'était abandonné à la débauche, une courtisanne athénienne, nommée *Thaïs*, * et maîtresse de *Ptolémée-Lagus*, dit au Roi: « Que de toutes les peines et de toutes les fatigues » qu'elle avait souffertes, en errant çà et là par toute » l'Asie, à la suite de son armée, elle s'en tenait magni» fiquement et heureusement récompensée dans ce jour » où elle aurait le plaisir d'insulter au luxe, à la magni» ficence et à l'insolence des Rois de Perse; mais qu'elle » aurait infiniment plus de plaisir, si, en masque, » comme elle était, et pour finir noblement cette fête, » elle pouvait brûler le magnifique Palais de *Xercès*, qui » avait brûlé Athènes, et, le flambeau à la main, y » mettre elle-même le feu, en sa présence, afin qu'on dît » par toute la terre que les femmes qui avaient suivi » *Alexandre* à son expédition d'Asie, avaient bien » mieux vengé la Grèce de tous les maux que les Perses » lui avaient faits, que tous les Généraux qui avaient » combattu pour elle, et par terre, et par mer. » *

Le Prince qui avait noyé sa raison dans le vin, animé par les prières et les caresses d'une jolie femme, mit lui-même le feu à ce superbe édifice. La flamme se communiqua à la ville, et tout fut réduit en cendres.

* On prétend que Persépolis était toute bâtie en bois de cèdre. On y trouva, dit-on, quatre-vingt-dix millions de karats en or. *Alexandre* voyant, le lendemain, ce que la débauche lui avait fait faire, pleura, et ordonna qu'on employât l'argent qu'on avait trouvé à rebâtir une autre ville plus belle que la première; mais *Thaïs*, ajoute-t-on,

fut la seule qui empêcha l'exécution de cet ordre; « car » cette femme avait tant de pouvoir sur le Monarque, » qu'il ne pouvait rien lui refuser. »

Alexandre néanmoins savait encore quelquefois vaincre ses passions et ses désirs, si l'anecdote suivante est vraie. Un jeune Macédonien amena dans un bal, où était *Alexandre*, une courtisanne pleine de grâces et de talens. Le Roi en la voyant danser, ne put se défendre de quelques désirs; mais ayant appris que ce jeune homme aimait cette fille avec passion, il lui fit dire de se retirer promptement, et d'emmener avec lui sa maîtresse.

On sait avec quelle retenue et avec quelle décence ce Prince se conduisit avec la femme de *Darius*, qui était sa prisonnière, et la plus belle Princesse du monde; conduite qui étonna le Roi de Perse, et lui fit former des vœux en faveur de son vainqueur.

La première femme, dit Plutarque, qu'*Alexandre* connut avant le mariage, fut *Barsine*, veuve de Memnon, et fille d'*Artabase*, qui était du sang royal de Perse; il épousa ensuite *Statira*, fille aînée de *Darius*. Cette Princesse, après la mort du Roi son époux, fut sacrifiée à la jalousie de *Roxane*, autre femme d'*Alexandre*.

Il y en a qui prétendent que ce Prince nâquit avec un tempérament très-froid, et que sa mère craignant que son dégoût pour les femmes ne vînt d'impuissance, fit coucher à côté de lui une belle fille de Thessalie, nommée *Callixena*, laquelle fit ce qu'elle put, et en vain, pour exciter les désirs du Prince. Si ce fait est vrai, on peut dire qu'*Alexandre* se dédommagea bien par la suite du tems perdu; car, outre les femmes qu'il épousa, il eut, dit-on, autant de concubines qu'il y a de jours dans l'an.

Long-tems après la mort de *Darius*, *Alexandre* achevant de soumettre les peuples qui opposaient encore quelques résistances, parvint dans le pays des Assaceniens: après les avoir vaincus en bataille rangée, il assiégea leur capitale, nommée Massage, dans laquelle ils s'étaient retirés. Le siège fut long et difficile; le Roi y reçut une blessure à la jambe; enfin les assiégés furent obligés de se

rendre.

rendre, et les historiens conviennent que le vainqueur irrité, et malgré sa parole, fit massacrer les Indiens auxiliaires qui avaient courageusement défendu la ville; peut-être aurait-il fait subir le même sort aux habitans, si leur Reine, nommée *Cléophe*, ne fût venue le trouver avec plusieurs dames, et ne l'eût appaisé, plutôt par sa beauté, que par un motif de générosité. On ajoute qu'elle accoucha ensuite d'un enfant à qui elle donna le nom d'*Alexandre*, et avec justice; car on assure qu'elle obtint la faveur d'être rétablie dans ses États, en se prostituant au Monarque Macédonien, et que les Indiens l'appellèrent toujours dans la suite la *garce royale*.

Ce fut l'amour, dit-on, qui fit découvrir à *Alexandre* une conspiration formée contre lui par *Philotas*, fils de *Parménion*. Ce jeune homme, après la défaite de *Darius* dans la Cilicie, trouva parmi les prisonniers une jeune femme d'une grande beauté, nommée *Antigone*. Dans des momens où, comme jeune et comme amoureux, il parlait devant elle avec beaucoup de liberté, n'ayant aucune défiance d'une femme dont il croyait posséder le cœur, il laissa échapper des *vanteries* et des fanfaronnades de soldat, s'attribuant à lui-même ou à son père les plus grandes actions qui avaient été faites dans cette guerre; appellant *Alexandre* un jeune homme qui, par leur moyen, jouissait du titre de Roi. La maîtresse de *Philotas*, indiscrète et infidelle en même tems, fit confidence de ces propos à un de ses amis; celui-ci en fit confidence à un autre, de manière que les ennemis de *Philotas* en informèrent le Roi. Le Prince voulut s'en assurer encore davantage par la bouche d'*Antigone* qui, trahissant sans pudeur son amant, acheva de le perdre. *Philotas* fut condamné à mort et exécuté, et *Alexandre* craignant le ressentiment de *Parménion*, envoya en Médie des gens pour le tuer, sans avoir égard aux services qu'il lui avait rendus, ainsi qu'à l'attachement qu'avait eu pour lui le Roi *Philippe*.

Alexandre mourut à Babylone, à l'âge de trente-deux ans. Ses médailles montrent qu'il avait le col un peu ten-

du en avant, les yeux bien fendus et à fleur de tête, et le regard élevé ; il était d'une taille médiocre, plutôt petite que grande, prompt, vigilant, généreux, libéral, aimant les lettres, mais superstitieux, et enflammé d'un désir insatiable de gloire.

Il laissa un frère nommé *Aridée*, qui était incapable de régner, parce que *Olympias*, dit-on, lui avait fait prendre des breuvages qui l'avaient rendu imbécille. *Barsine* et *Roxane* eurent chacune un fils ; mais ils étaient trop jeunes pour s'opposer à l'ambition des Capitaines d'*Alexandre*, qui se partagèrent sa succession, ainsi qu'on le verra dans plusieurs articles de ce Dictionnaire. An 323 avant Jesus-Christ. *

* ALEXIS. III.

ALEXIS LANGE était frère d'*Isaac Lange II*, qui avait succédé à *Andronic Comnène I.er*, Empereur de Constantinople. Les honneurs, les prérogatives dont jouissait *Alexis*, ne suffisant pas à son ambition, excité d'ailleurs par *Euphrosine Ducène*, son épouse, Princesse qui n'employait les grâces et les talens qu'elle avait reçus de la nature, que pour satisfaire ses goûts, ses caprices et son libertinage, il forma une conspiration contre son frère. Elle eut tout le succès qu'il pouvait en attendre ; *Isaac* fut détrôné, on lui creva les yeux, et on l'enferma dans une prison, où on le traita comme un vil esclave.

Alexis, en montant sur le trône impérial par des voies aussi criminelles, prit le nom de *Comnène* et de *Porphyrogénete*. Il laissa bientôt voir quelle était la main qui l'y avait conduit. Trop faible pour soutenir le poids d'un Gouvernement attaqué de toutes parts, il s'abandonna lâchement à ses passions, à la plus vile débauche, et laissa le soin de ses affaires à l'Impératrice *Euphrosine*.

C'était cette femme courageuse, éloquente et spirituelle qui avait arrangé et dirigé les ressorts du mouvement qui avait détrôné son beau-frère. « Elle avait, dit un histo- » rien, toutes les qualités aussi brillantes que dangereuses

» de son sexe. Une ame ferme et hardie, un courage vi-
» ril, une éloquence pleine de force et de grâces, une
» beauté qu'elle savait rendre plus piquante par les re-
» cherches du luxe, et par l'enjouement de son esprit.
» Sans autre religion que celle de la politique, elle était
» peu délicate sur les principes de l'honneur, qu'une
» philosophie effrontée lui faisait mépriser comme un
» préjugé vulgaire, sacrifiant tout à ses vues ambitieuses,
» jusqu'à sa propre personne. » Telle était cette Princesse, qui méprisait assez *Alexis*, son époux, pour être sûre de gouverner sous son nom.

Quand elle se vit le pouvoir en main, elle en usa avec hauteur. « Elle faisait porter sa chaise par les parens de
» l'Empereur; lorsqu'il donnait audience à des Ambas-
» sadeurs, elle avait à côté de lui un trône aussi élevé
» que le sien, où elle se montrait couverte de diamans et
» de pierreries; mais sa dissolution était aussi grande que
» son orgueil, ses mœurs étaient infâmes, et elle affi-
» chait sa honte. »

Pour pouvoir satisfaire plus aisément ses goûts et ses fantaisies, *Euphrosine* eut un Palais séparé de celui de l'Empereur, ce qui ne s'était jamais vu. C'était là où livrée entièrement à sa lubricité, elle jouait publiquement le rôle d'une seconde Messaline. En vain on avait averti plusieurs fois *Alexis* que l'Impératrice le déshonorait, subjugué par cette Princesse, il ne voyait que par ses yeux, et les donneurs d'avis étaient toujours punis.

Cependant *Euphrosine*, parmi les compagnons et les complices de sa débauche, avait distingué un nommé *Vatace*, soit qu'il eut plus de ces talens qu'elle recherchait, soit qu'il sut mieux s'insinuer dans son esprit, il parvint à écarter la foule de ceux qui partageaient les faveurs de l'Impératrice. « Il était, dit un historien qui me
» sert de guide, d'une très-belle figure, et doué de toutes
» les qualités dangereuses qui intimident une vertu
» moins aguerrie que celle d'*Euphrosine*. » Tous ces courtisans disgraciés se réunirent alors pour perdre leur heureux rival. Ils savaient par expérience que l'Empereur

était insensible à l'honneur ; mais ils pensèrent que la crainte de perdre la couronne ferait plus d'effet sur son esprit. Après l'avoir convaincu de la liaison publique et scandaleuse qui existait entre *Euphrosine* et *Vatace*, ils lui persuadèrent que cette Princesse n'ayant plus rien à refuser à son amant, cherchait les moyens de lui mettre la couronne sur la tête. « Votre épouse, lui dirent-ils, en » déshonorant le rang où vous l'avez élevée, fait aussi à » notre famille le plus sanglant affront. Pour vous, Prince, » votre rang sublime vous met au-dessus de l'injure ; la » honte ne peut monter jusqu'à vous ; mais l'attentat y » peut atteindre. Considérez votre péril inséparable du » nôtre. Pensez-vous qu'une épouse ingrate et infidelle » ne s'efforcera pas de vous précipiter du trône, pour y » placer l'objet qu'elle vous préfère ? Faites périr *Vatace* ; » le malheureux mérite la mort la plus prompte. »

Peut-être cet avis, quoique dicté par la jalousie, était fondé ; car qui peut calculer jusqu'où se laisse entraîner une femme qui a oublié tous ses devoirs, et foulé aux pieds toute espèce de honte ? Quoi qu'il en soit, *Vatace* fut massacré, et *Euphrosine* chassée du Palais, couverte des habits d'une femme du peuple, et enfermée dans un monastère, n'ayant pour la servir que deux femmes étrangères, qui savaient à peine le Grec. Elle ne se laissa point abattre par ce malheur qu'elle n'avait que trop mérité, et elle vint à bout, par ses intrigues, de sortir de prison, et de rentrer en grâce.

Tandis que l'amour et le libertinage opéraient tous ces changemens à la Cour de Constantinople, un fils d'*Isaac Lange*, nommé *Alexis*, s'était retiré, après le malheur arrivé à son père, auprès de *Philippe*, son beau-frère, Empereur d'Allemagne, il y sollicitait des secours pour rétablir *Isaac* sur le trône, lorsqu'il apprit qu'une armée considérable, composée de Français et de Vénitiens, se proposait de passer en Asie, pour recouvrer la Terre Sainte. Le jeune *Alexis* eut le talent d'intéresser en sa faveur ces Croisés ; il s'embarqua avec eux, et, à l'aide de leurs armes, il s'empara de Constantinople. Aussitôt il

brise les fers de son père, et le fait remonter sur le trône. Son fils qui lui succéda bientôt, sous le nom d'*Alexis IV*, fut détrôné et mis à mort par *Alexis V*, surnommé *Murtzuphe*. Alors les Croisés se croyant obligés de punir cet usurpateur, l'assiégèrent, s'emparèrent de Constantinople, et donnèrent l'Empire à *Beaudouin I.er*, Comte de Flandres.

Alexis III, qui s'était sauvé, lors de la première prise de Constantinople par les Croisés, tomba entre les mains de *Théodore Lascaris*, son gendre, qui lui fit crever les yeux, et le tint renfermé dans un monastère où il mourut. Quand à *Euphrosine*, elle n'avait pas suivi son époux, mais elle s'était attachée *Alexis V*, en lui donnant en mariage sa fille *Eudocie*, quoiqu'il eût déjà une autre femme. Obligée de se sauver avec son gendre, elle erra dans plusieurs Cours de l'Asie, et finit enfin ses jours dans les États du despote d'Épire. An 1210. *

* AELEN.

« En allant de Londres à Chelsea, un des jours les plus froids que nous ayons eu à la fin d'Octobre 1761, écrivait un Anglais à un de ses amis, j'apperçus une femme couchée dans un fossé, à côté du grand chemin, avec tous les symptômes de la plus affreuse misère qui puisse affliger la nature humaine. Une femme étendue sur la terre humide, sans couverture, à la pluie, à la gelée, était un objet trop attendrissant, pour ne pas exciter ma compassion; mais ma surprise redoubla, en voyant que cette malheureuse ne demandait pas l'aumône. Ses yeux étaient fixés sur le ciel, comme si elle eut accusé la providence de l'avoir abandonnée. L'eau dégouttait de ses cheveux épars; ses jambes, qui étaient toutes nues, étaient enflées et rougies par le froid. Je voulus lui donner de l'argent, qu'elle refusa, en me faisant signe de la tête, et sans proférer une seule parole. Je lui offris ensuite mes secours, qu'elle ne refusa ni n'accepta. Elle se laissa conduire, sans parler, à l'hôpital de la Porte, où j'avais quelque intérêt.

Comme Gouverneur, la matrone reçut avec bonté cette créature mourante, et je la fis mettre dans un lit. »

« Nous nous assîmes à côté d'elle. Le pourpre, dont le froid avait coloré ses joues, fit place à une couleur plus naturelle. Nous fûmes étonnés de lui voir des mains qui n'étaient pas durcies par le travail; elle avait une bague à son doigt et un brasselet au bras. Quand elle fut en état de parler, nous voulûmes lui faire des questions; mais elle nous prévint, et tournant ses regards vers moi, elle me dit: « Monsieur, votre charité n'est pas moins » respectable, pour être tombée inutilement sur moi.... » Si j'ai reçu vos secours, c'est parce que je n'ai pas eu » la force de les refuser. Je n'ai qu'une grâce à vous de» mander, c'est de me laisser aller. » Cette résolution nous étonna. Je la pressai, non de s'expliquer, mais d'accepter les soins que nous pouvions lui rendre: Elle ne répondit point. Je la recommandai, en partant, à la matrone; mais j'appris qu'elle était partie sur le soir, et que, ni les prières, ni les offres n'avaient pu la retenir. »

« Je parlai de cette aventure à mes amis, qui la regardèrent comme une fiction romanesque; j'avais peine moi-même à ne pas la prendre pour une vision. Cependant sept ou huit jours après, on me demanda ma recommandation pour faire entrer une malheureuse créature, dont la raison était, dit-on, altérée, dans une autre maison de charité à l'entretien de laquelle je contribue. Je vis cette malheureuse, et je la reconnus pour la même personne, comblée, s'il est possible, de plus de misère encore. Une circonstance, que j'avais ignorée, rendait sa situation plus affreuse. Elle est grosse (elle me pardonnera de publier une vérité désagréable), et elle n'est pas mariée. S'il y a quelque personne de son sexe (car il n'y en aura aucune du nôtre) assez barbare pour croire que cette circonstance la rende indigne de compassion dans son malheur, que cette ame dure et insensible n'écoute pas plus avant mon récit. »

« Mais j'accuse les femmes témérairement; quoiqu'elles soient plus disposées à punir cette faute, ce ne

sont pas elles qui la punissent plus sévèrement. Nos maisons de charité sont infectées des mêmes principes impitoyables. L'infortunée, dont je conte l'histoire, l'éprouva; et ceux qui ont voulu la servir, l'ont éprouvé aussi. Aucune charité publique ne voulut recevoir la plus malheureuse de son sexe, parce qu'elle avait eu une faiblesse; il ne lui restait de ressource que dans l'hôpital général des femmes grosses. C'est là que la charité se montre dans toute sa pompe, et proportionne ses secours à l'étendue des besoins. Le ciel répand sur tous sa lumière et sa rosée; les hommes ont suivi une fois cet exemple. »

« Ce dernier asyle recueillit enfin cette femme délaissée. Les soins qu'on y prit d'elle, rendirent bientôt un peu de tranquillité à son ame; et déterminée par le tendre intérêt que nous prenions à ses malheurs, elle nous conta ainsi son aventure. »

« Je suis une pauvre fille abusée, d'une condition qui n'est ni vile, ni bien relevée. Je vous dirai tout .... Il n'y a qu'un nom que je veuille vous cacher........ C'est celui, ajouta-t-elle en versant quelques larmes, de l'ingrat qui m'a abandonnée, qui m'a perdue. Mon nom est *Anne Glyn-Allen*. Je suis née à Biddefort dans le Devonshire. *Thomas Allen*, mon père, y a un état dont une fille plus heureuse pourrait se glorifier. Je vivais avec lui, je l'aimais, j'aimais tous ceux qu'il estimait. Parmi les personnes qui fréquentaient la maison, un jeune homme avait sur-tout gagné l'amitié de mon père; il eut bientôt la mienne; il eut plus..... Il m'inspira le premier sentiment du plus violent amour. Mon père, pendant long-tems, ne s'apperçut point de notre intelligence; mais dès qu'il l'eut découverte, il s'y opposa. Quoiqu'il estimât le jeune homme, il ne le jugea pas digne d'être son gendre. Pour m'expliquer plus clairement, il ne le trouva pas assez riche; car il ne lui manquait que la fortune. J'ai de la peine à faire ce reproche à mon père; mais ce tort, si c'en est un, ne lui est pas personnel; les hommes riches ne font pas grand cas de toute autre qualité dans ceux qui sont pauvres. » Comme mon père nous re-

fusait son consentement, nous prîmes la résolution de nous marier sans son aveu. Cette désobéissance m'a coûté cher; le ciel m'en a punie..... Elle ne put continuer. Sans doute qu'elle ne put pas soutenir l'émotion que ce ressouvenir excitait en elle ; elle tomba en faiblesse. Nous la fîmes revenir par nos soins; nous ne voulûmes pas la presser d'achever sa malheureuse histoire ; mais elle nous raconta la suite à différentes reprises. »

« Cette infortunée avait pris des mesures avec son amant pour aller se marier à Londres. Se regardant déjà comme époux, ils ne refusèrent rien à leur passion. Le jeune homme partit le premier pour Londres, et écrivit à sa maîtresse de venir le trouver. Elle s'échappa de la maison paternelle avec sa femme de chambre qui était dans la confidence, et n'ayant que très-peu d'argent, elle arriva à l'adresse qu'on lui avait donnée. Elle s'informe de son amant; mais on ne lui en donne aucune nouvelle. Un matin, sa femme de chambre disparaît avec son argent, et elle reste plongée dans la misère et dans la douleur, inconnue à tout ce qui l'environne. C'était au commencement d'Octobre. Depuis ce tems, jusqu'à celui où elle a été recueillie dans cette maison, excepté les momens qu'elle a passés à l'hôpital de la Porte, elle n'a eu d'autre lit que la terre, et d'autre couverture que le ciel; sa nourriture était des pommes et des châtaignes sauvages. Elle errait dans les campagnes, livrée au plus horrible désespoir, excitant la compassion de tous ceux qui la rencontraient, et refusant constamment tous les secours qu'on lui offrait. Enfin elle s'est laissée conduire dans un asyle, où elle attend le moment de se délivrer du fruit malheureux de sa faiblesse; et nous espérons qu'elle y recouvrera, avec la santé, la paix de l'ame, et qu'elle effacera, par son repentir et par sa sagesse, jusqu'aux traces de sa faute. » *

* ALLIBAMONS.

C'EST ainsi que se nomment des sauvages qui sont établis près de la Louisiane. Ils ne s'inquiètent pas de la conduite

de leurs filles qu'ils offrent aux blancs, afin que, par cette alliance, ils aient de l'esprit comme les blancs, et qu'ils se fassent redouter de leurs ennemis; mais ils sont très-jaloux de leurs femmes. La manière dont ils punissent l'adultère, est singulière. Il faut que le mari ait vu lui-même sa honte: alors il va trouver le chef, et lui demande justice; celui-ci envoie secrètement couper des baguettes; il assemble ensuite la nation pour une danse: personne n'y manque, il y aurait une amende à payer par celui qui s'absenterait. Au moment où la danse est bien animée, on jette la femme et son complice sur la terre, on les frappe avec les baguettes sur le ventre et sur le dos; quand ils ont été bien battus, un parent de chacun des malheureux vient, et met un bâton entre les flagellés et les flagellans; les coups cessent aussitôt; « le mari coupe les cheveux à sa femme, et lui fait ses reproches. » On tond aussi le complice, et on lui dit, en montrant l'infidelle: Voilà ta femme.

« Lorsqu'il arrive qu'une femme débauche le mari d'une autre, les femmes s'assemblent entr'elles avec des bâtons longs comme le bras et vont trouver la coupable, qu'elles battent sans miséricorde, ce qui fait beaucoup rire les jeunes gens; à la fin, s'ils n'arrachaient les bâtons des mains de ces furieuses, elles tueraient la malheureuse coupable. » An 1757.*

* ALLIOT.

Le sieur *Alliot* Conseiller Aulique et Commissaire Général de la maison du Roi Stanislas, avait huit enfans, six garçons et deux filles. Sa fortune ne répondait pas à cette nombreuse famille; mais les places qu'il occupait et son crédit pouvaient flatter ceux qui auraient voulu s'allier avec lui. Cependant l'aînée des filles, quoique pourvue de toutes les grâces de son sexe, était parvenue à l'âge de vingt-trois ans, sans être établie. Un ami proposa le fils de M. *de Pont*, Conseiller de la Cour Souveraine de Nanci; mais il le proposa comme un parti qui

pouvait convenir, sans avoir consulté M. *de Pont* père, qui s'y opposa absolument, lorsqu'on lui en parla. Après sa mort qui ne tarda pas à arriver, sa femme et ses parens, qui pensaient bien différemment de lui sur le mariage proposé, en parlèrent au jeune homme, et furent très-étonnés de trouver la résistance la plus vive. Par une bisarrerie singulière, lorsqu'on voulut consulter mademoiselle *Alliot* sur le même objet, elle sentit, dit-elle, naître au-dedans d'elle-même une de ces aversions violentes, et d'autant plus difficiles à vaincre, que destituées de tout fondement raisonné, c'est la nature même qui les cause. Les entrevues, que les parens ménagèrent entre les deux jeunes gens, ne firent qu'augmenter l'aversion mutuelle qu'ils avaient l'un pour l'autre, et ils déclarèrent hautement qu'ils ne pouvaient consentir à une union qui ferait leur malheur et leur supplice.

Si ces faits consignés depuis dans des mémoires avoués par les parties intéressées, sont vrais, on ne peut concevoir qu'une idée bien défavorable des chefs de ces deux familles, qui, pour satisfaire leur volonté, et peut-être leur ambition, ne craignirent pas de rendre infiniment malheureuses deux jeunes personnes qui méritaient un autre sort. Quoi qu'il en soit, après les menaces, même après des voies de fait, le sieur *Alliot* ne pouvant vaincre la répugnance de sa fille, employa l'autorité du Roi de Pologne, qui, dit-on, voulut bien se prêter à cette injustice.

Les parens du jeune homme, de leur côté, lui représentèrent que son obstination lui attirerait la colère du Prince; qu'il perdrait l'office de son père, et ne pourrait posséder aucun emploi; enfin sa mère le menaça de le bannir de sa maison, et de le déshériter. Il cède; les deux victimes sont conduites à l'autel; l'Archevêque de Besançon les marie en présence de *Stanislas;* ce Prince fit les frais de la noce, qui fut brillante. On conduit, le soir, les époux dans la chambre où ils doivent consommer leur sacrifice : tous deux prétendent, tous deux affirment par serment que leur conduite, dans ce moment

délicat, fut celle de deux personnes qui se détestent ; que quoiqu'éloignés l'un de l'autre, ils ne tardèrent pas à s'en séparer davantage, en se retirant chacun dans une chambre.

Leurs familles instruites de ce qui s'était passé, et de ce qui se renouvella les nuits suivantes, employèrent prières et menaces pour engager les deux époux à consommer le mariage. « Mais quelle autorité sur la terre pouvait rendre le jeune *de Pont* époux et père malgré lui ? La nature arrêtée dans ses opérations par la répugnance dont il était affecté, aurait résisté à sa volonté, quand il aurait eu celle d'obéir. »

Ce qui pourrait affaiblir et rendre douteuses ces assertions singulières, c'est que lorsque l'affaire, par une suite de circonstances, fut plaidée au Parlement, le défenseur de la demoiselle *Alliot* soutint à l'audience que M. *de Pont* avait fait des efforts vains et inutiles dans la couche nuptiale.

Cependant cet état était trop violent, trop éloigné des règles ordinaires tracées par la nature, pour pouvoir durer. La demoiselle *Alliot* voulant s'y soustraire, se présenta dans un couvent de religieuses à Nanci, et demanda à y être admise en qualité de pensionnaire. La supérieure ayant refusé de la recevoir, elle se retira chez son père, où elle vécut pendant huit ans, sans être rentrée chez son époux, sans avoir habité la même ville que lui, sans jamais l'avoir rencontré, sans lui avoir parlé, sans l'avoir vu, et sans avoir eu avec lui la moindre relation.

Cette époque assez singulière va fournir de nouveaux faits qui serviront peut-être à expliquer les motifs et les causes d'une antipathie aussi extraordinaire, et dont l'histoire offre peu d'exemple.

Après huit ans d'un oubli aussi absolu, M. *de Pont*, le 3 Janvier 1760, fit assigner à l'Officialité de Toul celle qui portait le titre de sa femme, pour voir déclarer nul leur mariage. Loin de contester, elle forma une demande incidente tendant aux mêmes fins, et rien en effet ne pouvait lui arriver de plus heureux dans la circonstance

où elle se trouvait. Si jusqu'à ce moment la haine avait empoisonné ses jours, l'amour, qui parut vouloir la consoler, lui causa ensuite des peines et des chagrins qui durent lui être encore plus sensibles.

Retirée chez elle, mademoiselle *Alliot* n'avait sûrement rien perdu des grâces que la nature lui avait prodiguées. Sa situation bisarre devait nécessairement engager plusieurs hommes à chercher à lui plaire. Parmi ceux qui parurent empressés à lui faire la cour, elle distingua le Chevalier de *Beauveau* qui, à l'avantage d'une illustre naissance, joignait tous les talens propres à séduire. « Il promettait » de la prendre pour femme, dès que la voix de l'église » aurait fait disparaître ce fantôme d'union qu'avait élevé » la contrainte : mais, disait-il, que les preuves de mon » amour vous fassent obtenir de vos parens une liberté que » vos devoirs me sacrifieront à l'instant ; ainsi le joug in- » juste et scandaleux qui, depuis huit ans, vous accable, » sera brisé par une faute qu'effaceront aussitôt les saints » nœuds qui nous uniront à jamais. »

« Que ce langage était à craindre pour une ame qui, » fatiguée toute sa vie par une haine active et passive, » s'ouvrait enfin, par le plus doux contraste, aux flat- » teuses délices d'inspirer et de sentir l'amour ! Qu'ils » étaient dangereux ces discours qui annonçaient à la de- » moiselle *Alliot*, et la fin de ses malheurs présens, et » les approches du bonheur ; mais qui sur-tout, en la pla- » çant sous deux points de vue si flatteurs, étouffaient, » pour surcroît d'attaque, les murmures de sa con- » science ! »

C'était ainsi que M. *Loiseau-de-Mauléon*, défenseur de la demoiselle *Alliot*, cherchait à pallier la faute de sa cliente. Si M. *de Pont* n'eut pas été d'accord avec elle pour demander la nullité de leur mariage, sa défense vraisemblablement nous aurait donné de grands éclaircissemens sur les causes de leur aversion réciproque. Tous deux au contraire appuient leurs moyens sur la violence qu'on avait employée pour les unir, sur l'impossibilité où ils se trouvaient de pouvoir contribuer à leur bonheur, ou au moins d'alléger le poids de leurs chaînes.

Il n'est pourtant pas dans la marche ordinaire de la nature qu'un jeune homme conçoive tout-à-coup une aversion, une haine insurmontable pour une femme jeune, jolie, aimable, et ayant tout ce qu'il faut pour plaire et pour exciter des désirs. On peut n'avoir pas ce goût qui entraîne; le cœur souvent n'est pas ému à l'aspect d'une belle femme ; mais la haïr, la détester, sans pouvoir donner aucun motif d'un sentiment si peu conforme à la nature, c'est ce qu'il n'est pas aisé de comprendre. On voit plus rarement encore une fille de vingt-trois ans, non-seulement résister à sa famille, pour ne pas épouser un jeune homme qui lui convient à tous égards, mais même vouloir s'enterrer dans un couvent, ou se priver de la vie par le poison, à moins qu'il n'y ait une cause quelconque. Comme on ne donne aucune explication satisfaisante sur ce phénomène singulier, ne pourrait-on pas soupçonner que mademoiselle *Alliot* n'était pas parvenue à l'âge de vingt-trois ans, sans avoir ressenti dans son cœur une de ces impressions vives et ardentes qui ne s'effacent jamais? Son attachement pour M. de *Beauveau*, attachement qu'elle poussa jusqu'à la plus grande faiblesse, n'aurait-il commencé qu'à l'âge de trente ans? Le sieur *de Pont* pouvait de son côté avoir une inclination; peut-être était-il informé de la conduite et des sentimens de sa future. Ce ne sont à la vérité que des conjectures; mais elles sont fondées sur la connaissance du cœur humain et sur l'expérience.

Une chose sûre, c'est que la demande en nullité de mariage formée par le sieur *de Pont*, cadrait à merveille avec les suites de la faiblesse de son épouse; elle était enceinte de près de neuf mois, lors de cette demande. Sa grossesse ne pouvait être ignorée dans la maison de son père, et il était presque impossible que le bruit n'en fût pas parvenu aux oreilles de son époux; c'est ce qui le détermina, sans doute, à prendre la seule voie qui lui restait, pour n'être pas chargé d'une paternité qu'il ne méritait pas, et qui ne pouvait, d'après nos mœurs, que le couvrir de ridicule. En tout cas, il était en cela, pour la première fois, parfaitement d'accord avec son épouse.

Celle-ci, pour éviter l'éclat, alla faire ses couches à Paris. Elle mit au monde, le 11 Janvier 1760, un enfant mâle, qui fut baptisé sous le nom de *Basile-Amable*, *fils naturel de Ferdinand-Jérôme de Beauveau*, et de la demoiselle *Marie-Louise Alliot*. Le père signa l'acte sur les registres, et pour achever de tranquilliser sa maîtresse, il lui donna par écrit la promesse suivante :

Moi Ferdinand-Jérôme de Beauveau, promets devant Dieu et les hommes, par tout ce que l'honneur et la religion ont de plus sacré, à mademoiselle Marie-Louise Alliot de l'épouser dès que l'Officialité, comme il est de la justice, aura déclaré son prétendu mariage avec M. de Pont, nul et non valable. C'est dans l'intime persuasion où nous sommes, elle et moi, qu'elle est libre, et, selon l'exacte vérité, que nous avons fait baptiser en la paroisse Sainte-Marie-Madeleine de Paris, sous mon nom et le sien, un enfant mâle, qui a été nommé Basile Amable, et dont la susdite Marie-Louise Alliot est accouchée le 11 *du présent mois de Janvier. Je déclare que cet enfant est de moi, ainsi que je l'ai signé sur les registres de cette paroisse. Je prends encore Dieu à témoin, et tous ceux qui liront cette promesse, que ma volonté est, en épousant la mère, de légitimer cet enfant, et de lui donner l'état qui lui est dû, selon les lois que m'imposent l'honneur, la religion, et ma tendresse pour la mère et pour le fils. Fait à Paris, le* 24 *Janvier* 1760, *signé le Chevalier de* BEAUVEAU, *et scellé du sceau de ses armes.*

La famille de M. de *Beauveau*, instruite de tout ce qui se passait, ne s'occupa qu'à mettre des obstacles à l'union projettée entre le Chevalier et la demoiselle *Alliot*. On fit créer à Paris un tuteur à l'enfant; on en fit nommer un autre en Lorraine : l'Officier de Toul, au milieu de ces débats, n'osa prononcer. Il serait ennuyeux pour le lecteur de lui présenter le détail d'une procédure volumineuse entamée au Châtelet, et portée ensuite au Parlement. La cause, par elle-même, excitait la curiosité du public; les deux avocats qui plaidèrent, *Loiseau-de-Mauléon* et *le Gouvé*, augmentèrent encore l'intérêt.

Il suffira de savoir que, par arrêt du 17 Juin 1761, toute la procédure faite au Châtelet et en la Cour, fut déclarée nulle. On décida que le tuteur était sans droit et sans qualité; il fut ordonné qu'il serait passé outre au jugement de l'instance pendante en l'Officialité de Toul, sur la validité du mariage; le Chevalier de *Beauveau*, qui était intéressé en la cause, fut mis hors de Cour. Enfin les deux malheureux époux, malgré leurs efforts, pour faire prononcer la nullité d'un mariage, auquel ils n'avaient jamais consenti volontairement, et qui, dans l'état des choses, ne pouvait être pour eux qu'un supplice, eurent la douleur de le voir déclarer bon et valablement contracté. *

* ALPHABET.

L'INVENTION de la plupart des lettres de l'*Alphabet* est due à l'amour, si on en croit un auteur assez connu. Voici comme il arrange cette prétendue découverte :

« Un jeune chasseur n'ayant pas la liberté de voir sa maîtresse, traçait sur le sable du rivage où elle venait tous les jours, la figure d'un javelot tournant la pointe du côté où il devait aller ce jour-là, et si elle arrivait la première, elle faisait, à même dessein, diverses empreintes de son cor, ce qui donna la naissance à l'*I* et au *C*. Quand le chasseur voulait avertir la belle qu'on les épiait, il traçait le javelot la pointe en bas, avec un cor derrière, et lorsqu'il le mettait devant, c'était un autre signe. Voilà l'origine du *P* et du *Q*. Là, elle, pour rendre la pareille à son amant, donna la forme au *B* et au *D*, lorsqu'il était nécessaire qu'ils se cachassent tous deux. Pour s'en donner avis, ils figuraient un javelot, un cor avec un autre javelot penchant, ce qui forme l'*R*. La nymphe, pour tirer son amant de peine, lorsqu'elle le savait en danger, faisait une empreinte de son cor l'une au-dessus de l'autre, mais tournées diversement, pour signifier qu'elle était sur ses gardes. Ainsi nâquit l'*S*; et quand le chasseur ne pouvait lui conter ses peines,

il témoignait sa douleur à sa belle par deux javelots en croix, d'où vient le *T*, et lorsqu'elle rencontrait ces caractères, elle joignait deux cors ensemble qui s'entre-regardaient, pour l'assurer que son amitié serait sans fin, comme l'*O*. » *

ALPHONSE III.

Tandis que les successeurs de *Pélage*, en Espagne, tâchaient de soutenir et d'augmenter ses conquêtes sur les Sarrasins, l'amour excita des révolutions qui tourmentèrent et inquiétèrent beaucoup deux d'entre eux, *Alphonse II*, dit le Chaste, (*a*) Roi de Castille, et fils de *Froila*, avait une sœur nommée *Chimene*, triste victime de sa naissance. Son cœur la mit au-dessus des préjugés qui lui défendaient d'en disposer. Dom *Sanche*, seigneur de Saldagne, avait eu le bonheur de lui plaire, et de lui faire partager l'amour dont il brûlait. En faisant l'aveu de sa passion à *Alphonse*, son frère, *Chimene* était bien convaincue qu'il ne l'approuverait jamais, et elle craignait encore qu'il ne punît Dom *Sanche* d'avoir ôsé porter ses vœux sur une princesse du sang royal. Cependant *Chimene* aimait, et, pour accorder son amour avec son honneur, elle épousa en secret son amant.

Déjà un enfant était le fruit de leur tendresse, lorsque *Alphonse* en fut informé. Ne consultant alors que l'orgueil de la naissance, ce prince sourd et inexorable aux prières et aux larmes d'une sœur qu'il chérissait, la fit enfermer dans un monastère, et fit conduire son mari dans un château, après lui avoir fait crever les yeux. Il ne crut pas cependant devoir étendre sa vengeance sur l'enfant de ces infortunés amans; il le fit élever avec soin, et l'appella publiquement son neveu.

(*a*) * On lui donna ce surnom, parce qu'il refusa de continuer le tribut de cent filles, qu'on payait depuis long-tems aux Maures. Ce tribut avait été exigé par *Abdérame*, et consenti par *Mauragat*, Roi des Asturies. Vers l'an 76. *

Ce jeune prince, qui se rendit ensuite si fameux par sa valeur et ses exploits, sous le nom de *Bernard del Carpio*, rendit des services essentiels au Roi, son oncle ; mais le but de ses services était d'obtenir la liberté de son père. Il eut même l'adresse d'intéresser dans sa cause la Reine et les Grands du royaume ; *Alphonse* fut inflexible. Alors *Bernard*, retiré à Saldagne, leva l'étendart de la révolte, et se maintint dans sa retraite malgré le roi, et jusqu'à la mort de ce prince.

L'histoire ne nous apprend presque plus rien de ce jeune héros jusqu'au règne d'*Alphonse III*, dit *le Grand*, fils du roi *Ordogno*. Il paraît qu'alors réuni avec ce prince, il contribua beaucoup aux victoires qui furent remportées contre les Sarrasins. Il ne demanda encore pour toute récompense de ses services que la liberté de son père, toujours prisonnier. Il trouva la même dureté, et essuya les mêmes refus. Outré de dépit et immolant tout aux sentimens que la nature lui inspirait pour l'auteur de ses jours, il se fortifia à Carpio, près de Salamanque, et appella les Maures à son secours.

Alphonse, embarrassé de cette révolte, sur-tout à cause de *Bernard*, dont il connaissait la valeur, eut recours, dit-on, à la perfidie. Il promit à *Bernard* de lui rendre son père, à condition que Carpio serait remise à lui-même. Cette condition fut acceptée, et exécutée avec la plus scrupuleuse fidélité de la part de *Bernard*. Mais à peine avait-il fait ce sacrifice, qu'il apprit que l'infortuné comte de Saldagne, son père, était mort, soit subitement, soit par ordre du roi. Persuadé de la fourberie qu'on avait employée pour le tromper si cruellement, n'ayant plus le même motif pour porter les armes contre sa patrie, mais ne voulant plus rester dans des lieux qui lui retraçaient ses malheurs, *Bernard* quitta l'Espagne et se retira en France, où il se distingua encore par plusieurs belles actions. * D'autres le font mourir en Espagne, à *Aguilar-del-Campo*. An 874.

Alphonse III eut pour successeur Dom *Garcie*, son fils, qui le détrôna, ou plutôt qui le força, par ses

révoltes, à lui céder la couronne. *Garcie* étant mort peu de mois après son père, eut pour successeur *Ordogno II*, son frère. L'an 914. *

ALPHONSE V.

Alphonse V, dit le *Magnanime*, roi d'Arragon, était fils de *Ferdinand*, dit *le Juste*. Il succéda à *Jeanne II* dans le royaume de Naples, ou, pour mieux dire, il s'en empara; car *Jeanne* avait nommé pour son héritier le Duc d'Anjou, et celui-ci le duc de Bar, son frère, qui disputa long-tems, et souvent avec succès, ce royaume à *Alphonse*. Ce fut, dit-on, l'amour qui engagea ce dernier à entreprendre cette conquête.

Ce prince ne fut pas toujours fidèlement attaché à la reine, son épouse. Il eut pour maîtresse une nommée *Marguerite de Ixa*, dame de la reine, de laquelle il eut un fils nommé *Ferdinand*. La reine qui était jalouse, instruite de l'infidélité de son époux, et n'écoutant que les transports de sa jalousie, fit étrangler son odieuse rivale, et fit subir le même sort à un seigneur qu'elle soupçonnait être le confident et le ministre de cette intrigue.

Alphonse, outré de douleur, et ne pouvant plus vivre avec une femme aussi cruelle, passa en Italie, s'empara du royaume de Naples, et ne voulut jamais retourner en Arragon, où était restée la reine. Il confia d'abord à cette princesse la régence des royaumes d'Arragon et de Valence; ensuite il la donna au roi de Navarre, son frère, et finit par céder cette couronne, pour conserver celle de Naples, où comme le dit un célèbre écrivain, la guerre et l'amour le fixèrent, et où il trouva jusqu'à sa mort des ennemis qui l'occupèrent, et une maîtresse qui le captiva.

Cette maîtresse était une belle Napolitaine, nommée *Lucrèce d'Alagno*, qui prit un tel ascendant sur l'esprit de son royal amant, qu'il fit faire à Rome des démarches pour pouvoir l'épouser; * mais le pape *Calixte III*, qui

n'aimait pas *Alphonse*, ne voulut point s'y prêter. *Lucrèce* ne pouvant être reine, fut trop fière pour consentir à n'être que maîtresse; elle protesta toujours qu'il ne se passait rien d'indécent entre elle et son amant, et elle ajoutait que si le roi, abusant de l'amitié qu'elle avait pour lui, voulait lui faire violence, elle n'imiterait pas la femme de Collatin, mais qu'elle se tuerait avant la consommation du crime.

Alphonse mourut à Naples en 1458, laissant ce royaume à *Ferdinand*, son fils naturel, qu'il avait eu de *Marguerite de Ixa*. *

ALPHONSE VI.

Le Duc de Bragance qui, par une heureuse révolution, enleva aux Espagnols le royaume de Portugal qu'ils avaient envahi, laissa un fils bien peu digne de lui succéder. Ce prince qui, en montant sur le trône, prit le nom d'*Alphonse VI*, épousa mademoiselle d'*Aumale*, fille du duc de Nemours et d'Isabelle de Vendôme; ce mariage ne fut point heureux, et ne pouvait l'être.

Aux déréglemens de l'esprit et du cœur que la conduite d'*Alphonse* faisait voir dans le plus haut degré, plusieurs auteurs prétendent qu'il joignait un défaut, qui seul aurait suffi pour rendre son épouse malheureuse. Il était, dit-on, impuissant, au moins la reine l'en accusa, et cette accusation eut du succès, puisque le mariage fut cassé, et que la princesse en contracta un autre, presque sur-le-champ, avec *Dom Pedre*, frère d'*Alphonse*.

Si l'on en croit Voltaire, l'accusation d'impuissance était mal fondée, puisque le roi avait eu publiquement d'une courtisanne un enfant qu'il avait reconnu. Il pouvait cependant très-bien arriver, comme l'expérience le démontre tous les jours, qu'une courtisanne fît un enfant, le donnât au roi, et que ce prince même le reconnût, sans qu'il en fût le père. Ce qui paraît affaiblir encore le sentiment de Voltaire, c'est qu'on assure

qu'*Alphonse* fit faire une porte dérobée qui donnait dans l'appartement de la reine, et dont lui seul avait la clef, afin d'y introduire quelqu'un qui pût lui donner les honneurs de la paternité. Ce fut ce motif qui engagea la princesse à se retirer dans un couvent, afin, disait-elle, de mettre à couvert sa gloire et son honneur.

* Ce qu'il y a de sûr, c'est que le roi avait coutume de courir, presque toutes les nuits, avec des jeunes seigneurs débauchés, et d'entrer chez des femmes prostituées, où il se vantait de faire de grands excès. « Ses » débauches allaient de même pas que ses emportemens: » ou il allait chez les femmes de mauvaise vie, ou on » lui en amenait dans une maison de campagne, près » d'Alcantara, et ses favoris l'entretenaient dans cette » inclination, pour tâcher de dissiper le bruit qui courait » de son impuissance. » *

Voltaire devine plus juste, lorsqu'il attribue toute cette révolution à l'amour. « La femme d'*Alphonse*, » dit-il, fille du duc de Nemours, amoureuse de *Dom* » *Pedre*, frère d'*Alphonse*, osa concevoir le projet de » détrôner son mari, et d'épouser son amant; * mais » elle sentit combien il serait difficile d'épouser les » deux frères l'un après l'autre, après avoir couché » publiquement avec l'aîné. L'exemple de *Henri VIII*, » roi d'Angleterre, l'intimidait; elle prit le parti de » faire déclarer son mari impuissant par le chapitre de » la cathédrale de Lisbonne, en 1667, après quoi elle » épousa au plus vîte son beau-frère, avant même d'ob- » tenir une dispense du Pape. » *

En effet, si l'on fait attention que peu de tems après l'arrivée de mademoiselle d'*Aumale* en Portugal, elle prit hautement le parti de *Dom Pedre*, au risque même de s'attirer la disgrâce du roi; qu'elle épousa ce prince aussitôt après la cassation de son mariage avec *Alphonse*, on conclura facilement que l'amour et l'ambition firent seuls jouer tous les ressorts qui enlevèrent la couronne à *Alphonse*.

* On trouve dans des mémoires historiques; » Qu'après

» le premier jour du mariage du roi, on s'apperçut que
» les choses ne se passaient pas si agréablement entre
» des personnes de leur âge, qu'il y avait lieu de l'espérer
» et de le croire. D'abord cela ne fut apperçu que de
» ceux qui approchaient de fort près de leurs personnes;
» mais insensiblement cela s'étendit plus loin, et
» commença à jetter les fondemens d'une troisième
» cabale dans cette Cour, dont les deux plus faibles,
» comme il arrive d'ordinaire, se joignant contre la
» plus forte, en triomphèrent à la fin. La reine fit part
» de sa situation au père *de Ville*, jésuite, son confes-
» seur; celui-ci en fit confidence au comte de Schom-
» berg; le confesseur de *Dom Pedre* s'en mêla aussi;
» la Princesse se retira dans un couvent : là elle déclara
» de bouche et par écrit, que son mariage n'avait jamais
» été consommé, etc., etc. »*

Alphonse VI qui, par sa folie et son libertinage, ne méritait réellement pas de régner, fut arrêté et conduit d'abord dans les îles Tercères; on le fit ensuite revenir en Portugal, où il resta enfermé jusqu'à sa mort, qui arriva en 1683.

* La reine mourut la même année, ne laissant qu'une fille, qui finit sa vie sans avoir été mariée.

Dom Pedre ne gouverna d'abord le Portugal que sous le titre de régent, et il ne prit celui de roi qu'après la mort de son frère. Il épousa en secondes noces *Marie-Sophie de Neubourg*, qui lui donna plusieurs enfans, et entr'autres *Jean V*, qui lui succéda en 1706.

ALPHONSE VIII.

ALPHONSE VIII, dit *le Noble*, roi de Castille, et fils de *Sanche III*, se conduisit, pendant les permières années de son règne, avec une modération et une prudence qui le firent aimer de ses sujets, et respecter de ses voisins. Il avait épousé *Éléonore*, fille de *Henri II*, roi d'Angleterre, princesse digne du rang qu'elle occupait,

mais qui ne put rendre son mari constant, et de-là vinrent les malheurs du Prince.

Une Juive remarquable par sa beauté, fit l'impression la plus vive sur le cœur du Roi. Il se livra tellement à cette passion qu'il parut, pendant long-tems, oublier, dans les bras de sa maîtresse, les soins du Gouvernement. En vain les Grands du Royaume cherchèrent à le guérir de cette funeste passion, qui dégénérait en folie; rebutés de l'inutilité de leurs représentations, et voulant venger l'honneur du trône, qui s'avilissait dans les bras d'une juive, ils se portèrent aux dernières extremités, et firent massacrer cette maîtresse.

Alphonse fut assez prudent pour ne pas chercher à se venger d'un pareil outrage, il eut trop risqué; mais il s'abandonna à la plus vive douleur. Son désespoir devint si violent, qu'il lui enleva une partie de sa raison. Il versait encore de honteuses larmes sur la mort de sa belle juive, lorsqu'une troupe innombrable de Maures fondit dans ses États. La prudence exigeait qu'on attendît l'arrivée des Rois de Navarre et de Léon, qui amenaient des secours, mais *Alphonse* n'était plus ce Prince qu'on avait admiré pendant long-tems; il combattit malgré l'avis de ses meilleurs Officiers, et perdit la bataille. Cette défaite occasionna des ravages affreux de la part des vainqueurs. Pour surcroît de malheurs, *Alphonse* se vit attaquer par les Rois voisins, et il eut le tems de sentir cruellement les suites de sa funeste passion. An 1194. * Il eut pour successeur *Henri I.er*, « qu'il avait eu de la Reine Éléonor. *

* ALPHONSE X.

ALPHONSE X, Roi de Castille, est connu par son goût pour l'astronomie; c'est lui qui disait que *si Dieu l'eût appellé à son conseil, quand il fit le monde, il lui eut donné de bons avis.*

Ce Prince avait épousé *Jolante* ou *Violante*, fille du Roi d'Arragon. Sous prétexte de stérilité, et réellement par inconstance, le Roi ayant résolu de la répudier, en-

voya demander une Princesse Danoise dont on vantait la beauté : tandis qu'elle arrivait, on s'apperçut que la Reine devenait mère. Cet heureux évènement ôtant tout prétexte au divorce, la Princesse Danoise n'osant plus retourner chez elle, après l'injure qui lui avait été faite, épousa malgré elle le frère du Roi, qui, pour ce mariage, renonça à l'Archevêché de Séville, dont il était pourvu; mais la Princesse mourut de chagrin, peu de tems après.

Cependant la Reine de Castille, qui était encore effrayée du danger qu'elle avait couru, en ne faisant point d'enfans, trouva le secret d'éviter cet inconvénient; car elle eut neuf enfans, *ce qui était plus qu'il ne fallait pour le bonheur et pour le repos de son mari.* En effet, si on en croit l'histoire, *Alphonse ne fut heureux ni en femme, ni en enfans, ni en sujets.* On trouve dans une vieille chronique qu'*Jolante*, qui s'était sauvée en Arragon avec ses deux petits-fils, ne retourna chez son mari qu'à regret; et, ajoute l'auteur, « cette Princesse, fille, femme et mère » de grands Rois, ne put éviter, à son grand déshon» neur, la réputation d'impudique. »

Quant à ses enfans et à ses sujets, on sait que *Sanche*, son fils aîné, se révolta contre lui, ce qui excita une guerre civile, qui ne finit que par la mort du Roi arrivée en 1284. *Sanche* lui succéda, contre les dispositions de son testament, auquel on n'eut aucun égard.

ALPHONSE XI.

ALPHONSE XI, surnommé *le Vengeur*, Roi de Castille, * était fils de *Ferdinand IV*, dit l'*Ajourné*. (*a*) Il

(*a*) Ce surnom fut donné à *Ferdinand*, parce qu'ayant condamné à mort deux frères du nom de Carvajal, accusés d'avoir assassiné un Seigneur Castillan au sortir du Palais, il voulut que la sentence fût exécutée, quoique les accusés protestassent de leur innocence, et quoiqu'il n'y eût aucune preuve contre eux. Alors, disent les crédules historiens de ce tems, les deux frères ajournèrent *Ferdinand* à comparaître dans trente jours au Tribunal du juge des Rois, et, précisément trente

était encore au berceau, lorsque son père mourut. Des troubles inséparables d'une minorité, agitèrent les commencemens de son règne; mais il sut les appaiser par sa fermeté, lorsqu'il prit les rênes du Gouvernement. Il y contribua encore beaucoup, en épousant *Marie de Portugal*. Alors il profita de cette tranquillité, pour détruire les Sarrasins. * Déjà il était ligué avec les Rois d'Arragon et de Portugal, pour attaquer et chasser entièrement ces ennemis des Chrétiens.

Il prit le premier les armes, * et marcha en Andalousie à la tête d'une nombreuse armée. Il défit le Général du Roi de Grenade, s'empara de Téba, et força l'ennemi de lui envoyer demander la paix. Sa position, en ce moment, pouvait lui faire espérer les plus grands succès; * mais une passion vive et impétueuse l'empêcha d'en profiter, et il montra tant de facilité dans les conditions dont il convint avec les Maures, qu'il parut plutôt recevoir la paix que de la donner.

Cette passion était l'amour que lui inspira la fameuse *Eléonore de Gusman*, veuve de Dom Juan de Velasco, remarquable par sa noblesse, et encore plus par sa rare beauté. Cette intrigue trop vive pour n'être pas connue de la Reine, lui donna la jalousie la plus violente. Elle ne fit qu'augmenter par la fécondité de sa rivale. Assez vindicative pour ne pas se voir enlever tranquillement le cœur du Roi, la Princesse chercha à s'en venger en chagrinant *Alphonse*, et en le brouillant avec le Roi de Portugal. Les deux Rois se firent la guerre sur terre et sur mer, et ils ne mirent bas les armes que lorsqu'ils virent l'Espagne menacée d'une invasion des Maures.

---

jours après, le Roi s'étant retiré, après le dîner, pour dormir, fut trouvé mort dans son lit. Le peuple toujours trop facile à croire tout ce qui tient du merveilleux, ne douta pas que la mort du Roi ne fût une suite de l'ajournement qui lui avait été donné. « Il serait plus » utile, dit un historien, que ce trait trouvât créance dans l'esprit des » Grands qui d'ordinaire aiment mieux attribuer ces sortes d'évène» mens au hasard, qu'à la justice d'un Dieu vengeur de l'innocence et » de l'opprimé. » *

La grande Maîtrise de Saint-Jacques étant venue à vaquer, *Alphonse* fit sentir qu'il désirait que ce riche bénéfice fût donné à *Dom Ferdinand*, l'un des fils qu'il avait eu d'*Éléonore*. L'Ordre n'eut aucun égard à sa volonté, et en nomma un autre. Des persécutions réitérées forcèrent le nouveau Grand Maître à se retirer en Portugal, et enfin on consentit à nommer *Dom Alphonse Mélandes de Gusman*, frère de la belle *Éléonore*.

Peu de tems après, *Dom Nugnès*, Grand Maître des Chevaliers d'Alcantara, ayant eu le malheur de déplaire à l'impérieuse maîtresse, ne tarda pas à être accusé de plusieurs crimes. Sentant bien qu'il était difficile de prouver son innocence, quand on avait encouru la haine d'*Éléonore*, il trahit sa Patrie, et se réfugia chez les Sarrasins. Ce parti violent ne lui sauva pas la vie; il fut pris et condamné au feu.

Tels étaient les troubles que causait dans le Royaume l'aveugle passion d'*Alphonse*. Sa Maîtresse avait eu de lui sept fils et une fille, tous devenus puissans par leurs places, par leurs richesses, et encore plus par leur étroite liaison avec les *Gusman* et les *Ponce de Léon*, leurs parens. Ils ne purent cependant sauver *Éléonore*, leur mère, après la mort du Roi. * Elle s'enferma d'abord dans Médina-Sidonia, l'une des plus fortes places de l'Andalousie, dont *Alphonse* l'avait mis en possession; mais bientôt craignant d'y être assiégée, elle fut obligée de se rendre à Séville, à la suite de la Cour. Alors la Reine la fit arrêter. Ses enfans, qui s'étaient enfermés dans des forteresses, firent toutes les démarches possibles pour lui sauver la vie. *Henri de Transtamare*, l'un d'eux, sur-tout après avoir épousé la sœur de *Dom Fernand-Emmanuel*, Prince du sang royal, se retira en Asturie, et donna assez d'inquiétude pour faire suspendre la vengeance de la Reine. Elle envoya sous bonne garde *Éléonore* au château de Talavera. Une maladie qui survint à Pierre, dit *le Cruel*, fils et successeur d'*Alphonse*, fut encore favorable à *Eléonore*; mais lorsqu'il fut rétabli, la Reine, sa mère, lui demanda la mort de cette rivale qu'elle détestait, * et elle lui fit couper la tête.

On verra à l'article de *Pierre le Cruel* que cette vengeance ne put empêcher *Henri de Transtamare* de monter sur le trône de Castille, et de commencer une tige qui eut la gloire de jetter les fondemens de la monarchie d'Espagne.

* *Alphonse XI*, était mort de la peste, tandis qu'il faisait le siège de Gibraltar. An 1351. *

AMALON.

* *AMALON*, Duc de Champagne, vivait dans un siècle où les préjugés de la naissance lui faisaient croire que rien ne pouvait s'opposer à sa volonté, et que ses désirs, quelque bisarres, quelque injustes qu'ils fussent, devaient être une loi pour ses malheureux vassaux. Avec de semblables principes, que la féodalité a fait adopter pendant long-tems, on se permet facilement de fouler aux pieds les mœurs, la décence, l'honnêteté, et tous les droits sacrés de la nature.

Tel était *Amalon*, lorsque le hasard présenta à ses yeux une fille qui joignait aux agrémens, à la fraîcheur de la jeunesse, tous les traits de la beauté, et sur-tout cette modestie, cette pudeur, dont l'impression est toujours sûre. Un homme honnête, un homme véritablement grand n'aurait cherché à connaître cette intéressante beauté que pour l'encourager, par ses dons et par ses largesses, à suivre constamment le chemin de la vertu, et à conserver le précieux trésor de son innocence; mais elle était née dans une classe qu'on a cherché trop long-tems à avilir, en l'appellant *peuple;* et *Amalon*, comme tant d'autres de son espèce, s'imaginait que le peuple était trop heureux de servir à ses amusemens.

Ce fut par une suite de ces idées qu'il conçut le projet de déshonorer cette jeune fille. Pour n'être ni gêné, ni contrarié dans les plaisirs qu'il se promettait, il eut soin d'écarter son épouse, en l'envoyant à la campagne. Seul alors, et comptant sur la fidélité de ses domestiques, il leur ordonna d'aller prendre cette fille chez elle, et de la lui amener. Pendant leur absence, *Amalon* jugea à

propos de beaucoup boire, vraisemblablement pour ne pas se laisser émouvoir par la pitié. Il eut besoin, en effet, de montrer de la dureté et de la barbarie, pour ne pas céder aux prières et aux larmes de cette innocente beauté, qui apporta toute la résistance dont elle était capable; mais il fallut céder à la force et à la violence.

Les domestiques de l'infâme *Amalon*, dignes de servir un tel maître, étonnés de trouver tant de résistance, maltraitèrent brutalement l'infortunée victime qui se débattait dans leurs bras, et la portèrent dans le lit d'*Amalon*.

Il était heureusement dans l'impossibilité de profiter d'une semblable occasion : assoupi par les fumées du vin, et tenant embrassée celle qu'il se proposait de sacrifier à sa brutalité, il s'endormit sans avoir consommé son barbare sacrifice.

Dans une position aussi cruelle et aussi désespérante, la jeune personne ne perdit point courage; elle saisit une épée qui était au chevet du lit, et en frappa la tête de son ennemi, avec une main moins sûre que celle de *Judith*, mais assez fortement cependant pour mettre *Amalon* hors d'état de se venger. « La douleur l'éveilla, et il appella » ses gens à grands cris: ils accoururent, et voulurent tuer » cette fille. Le Duc les en empêcha, avouant, prêt à » rendre les derniers soupirs, qu'il avait eu tort d'avoir » voulu attenter à la pudicité d'une personne si sage, » et qu'elle avait eu raison de la défendre par une voie » aussi extraordinaire. Peu après il rendit l'esprit. »

« Pendant que tous les domestiques étaient étonnés de » ce qu'ils voyaient et entendaient, cette héroïne, qui » avait conservé un jugement entier dans une rencontre » capable d'étonner les plus assurés, échappa de leurs » mains, et marchant toute la nuit avec diligence, elle » alla le lendemain à Châlons-sur-Saone, à quinze lieues » de là, trouver le Roi Gontran, qui entendait la messe » dans l'église de Saint-Marcel. Elle se jetta à ses pieds » pour demander sa grâce : le Roi prit plaisir à lui en- » tendre raconter cette histoire, et touché d'admiration

» d'une vertu si peu commune, non-seulement il lui ac-
» corda la vie, mais il la prit encore sous sa protection,
» défendant aux parens du défunt de lui faire aucun dé-
» plaisir. » An 534.*

AMANS (Rocher des)

TANDIS que les Maures étaient encore maîtres de Grenade, ils firent prisonnier, dans une bataille, un Chevalier chrétien. Le Roi enchanté de sa beauté, de son bon air et de sa politesse, ne voulut pas lui faire porter des fers ; il lui donna la Cour pour prison, et le retint à son service près de sa personne. Ce prisonnier ne tarda pas à s'appercevoir qu'il avait fait une vive impression sur le cœur de la fille du Roi, et la beauté de cette Princesse l'engagea à profiter d'une occasion digne d'un galant Chevalier. Malgré la vigilance des surveillans, ces deux amans trouvèrent plusieurs fois l'occasion de se faire le tendre aveu de leur amour, et ils se jurèrent une foi mutuelle.

Il est bien difficile de cacher long-tems une intrigue amoureuse, sur-tout dans un Palais ; celle de nos deux amans fut découverte. En ayant été avertis, et craignant que le Roi n'interrompît le cours d'une si belle passion, ils tâchèrent de se dérober pendant une nuit, pour aller sur les terres des Chrétiens, et s'y unir par les liens du mariage ; au moins c'était leur projet. Malheureusement leur fuite ayant été bientôt connue, on les poursuivit par ordre du Roi. Se voyant prêts de tomber dans les mains de leurs persécuteurs, ils se sauvèrent promptement sur un rocher haut et escarpé : aussitôt ils se virent entourés par une troupe de cavaliers, de sorte qu'ayant à craindre la fureur du Roi, et les cruels supplices qu'il leur préparait, ils s'embrassèrent tendrement, et se précipitèrent du haut du rocher.

En mémoire de ce triste évènement, on planta une croix sur ce rocher, et on lui donna le nom *de rocher des amans*, ou des amoureux.* On l'appelle encore *la pena*

de los enamorados. Il est, en quittant Laxa, dans le voisinage d'Archidoux. * An 1500. (*a*)

(*a*) * Je crois devoir mettre ici une ancienne Romance faite pour ce sujet :

O vous qui d'amour déplourez
Les angoisses tant dures
De deux amans de malemour navrés,
Retenez bien les tristes aventures,
Et puis plorez.

Zatime savoit tout charmer ;
C'étoit la fleur nouvelle ;
Nul ne pouvoit s'abstenir de former
Tous les désirs, en la voyant si belle,
Et de l'aimer.

Tous les esprits elle gagnoyt,
Quoiqu'elle fût payenne ;
Mieux que son père à Grenade elle regnoyt,
Et seulement de n'être point chrétienne,
On la plaignoyt.

Gent damoiselle, qui viens céans,
Dis-nous comment t'appelle ?
Je suis, amie, yssu des Adestans,
Antique race, et blazonant icelle
Faits esclatans.

Bien qu'au matin des jeunes ans,
Prompt à ma lance prendre,
J'avoys laissé mes vassaux moult dolens,
Et m'apprêtois à meurtrir et pourfendre
Les mécréans.

Las, je me vois le prisonnier,
Le prisonnier du Roi Maure !
Mais de mes ceps ce n'est là le premier,
Par sa beauté, sa fille a plus encore
Sçu me lier.

Je mourrois martyre de la foy,
Et Mahom fort j'abhorre ;
Mais celle-là qui m'impose la loy,
Est, après Dieu, tout ce qu'ici j'adore ;
C'est malgré moi !

« Deux jeunes personnes de différent sexe accoutumées à se voir dès l'enfance, avaient pris du goût l'une pour

---

Or ils s'aimoyent d'amour parfait,
Ces deux amans fidelles:
Avoyt juré le constant Banneret
D'entretenir ses ardeurs éternelles
Dans le secret.

Ayse d'amour, s'échappe et fuit;
C'est rose mensongère :
Par son éclat tems bref elle séduit:
Un souffle atteint sa beauté passagère,
Et la détruit.

Plein de soupçons, dans son jardin
Le Roi vient à descendre,
Moult ébahi d'y voir le paladin;
De ses États veut que, sans plus attendre,
Parte soudain.

Beau Chevalier, beau Chevalier,
Quittez vîte Grenade;
Vous fais don d'un mien blanc destrier,
Et l'on vous mène à l'instant chez l'Alcade;
Pour renier.

Dieu! quel arrêt pour un Chrétien!
Pour un cœur aussi tendre!
De son honneur, ou d'un amour payen,
Il ne sait trop celui qu'il doit entendre:
Il aimoyt bien.

Le Sarrasin l'avait traité
En vainqueur magnanime;
Il lui rendoit en vain sa liberté :
Las le captif, dans les fers de Zatime,
Semble arrêté.

Elle accourt, pâle de terreur :
Secourez qui vous aime!
Demain verra mon père, quelle horreur!
Trancher des jours plus chers que les miens même;
En sa fureur,

l'autre, et vivaient contentes sous l'aile de l'amour. La tendre amante était la fille du Nonce de Caun en

---

Adestan, partons, sauvons-nous,
L'heure fuit, le tems presse;
C'est votre honneur qui me répond de vous.
Zatime, hélas! cédant à sa tendresse,
Suit son époux.

Sur ces amans, veillez, amours,
Desployez vos deux aisles;
Toi, sombre nuit, prête-leur ton secours,
Songe à remplir aux voûtes éternelles
Un plus long cours.

Nos vœux ne seroyent exaucés?
Courez d'un pas rapide;
D'un sort affreux vous êtes menacés!
Fuyez, amans, que Dieu même vous guide:
Ne balancez.

De poudre un nuage grossit,
D'ardens chevaux hennissent;
La plaine au loin de leur course gémit;
Le bruit s'accroît, des clameurs retentissent,
Et tout frémit.

Sus rendez-vous de par le Roi!
C'est lui qui nous envoye.
Toi, desloyal, l'auteur de cet ès-moy,
D'un haut gibet tu vas être la proye;
Çà soumets-toi.

Les malheureux, de peur transis,
Montent sur une roche;
Ils sont par-tout de soldats investis,
A chaque instant, de la mort qui s'approche,
Plus avertis.

Nous n'espérons que le trépas,
Dit à l'amant l'amante.
Mourons ensemble, Adestan; en tes bras
J'exhalerai mon ame défaillante,
N'hésitons pas.

Lithuanie, et son amant était le fils du Notaire de la contrée. Les pères voyaient avec plaisir l'amour naissant de leurs enfans, dont ils projettaient l'union. Une diète qu'on convoqua alors, divisa malheureusement les deux familles, et tout commerce fut absolument interdit entre les deux amans. Cette défense opéra l'effet ordinaire; leur passion n'en devint que plus vive. Bientôt le danger augmente; le Nonce veut forcer sa fille d'épouser un jeune homme qui eut pu lui plaire, si elle n'eût connu que lui. Après avoir épuisé toutes les ressources qu'une femme trouve en pareille circonstance, elle s'échappa des mains de ses persécuteurs, et se réfugia dans un couvent. Son

---

S'embrassant d'un égal transport,
L'un l'autre à cheoir s'excitent,
Et désireux d'unir jusqu'à leur mort,
Sus, du rocher au bas se précipitent
Du même effort.

Ne faut qu'aimer bien ardemment,
Pour que prodige advienne;
Car on ne peut, et même au monument,
Dessocier, malgré la force humaine,
Le couple amant.

On dit qu'à l'entour du rocher,
Leurs ombres gémissantes,
Par ces accens reviennent nous toucher:
« Rien ne sçaura jamais, ames meschantes,
Nous destacher.

Cœurs amoureux d'entretenir
Si playsantes allarmes,
En vos pitiés veuillez nous maintenir,
Et ne cessez d'humecter de vos larmes
Ce souvenir. »

Il y a encore une autre Romance sur ce sujet. Elle est plus courte et plus récente; les noms n'y sont pas les mêmes, et on y fait noyer les deux amans. *

amant,

amant, au moins aussi malheureux, est envoyé au séminaire de Prague, et destiné à la prêtrise. Son rival, confus et désespéré, se fait moine. »

« Tout paraissait désespéré ; mais l'amour, qui ne connaît aucun obstacle, avait établi entre la tendre récluse et le jeune séminariste une correspondance qui les dédommageait un peu de leurs malheurs. Leur messager était le domestique de ce même rival, que le désespoir avait réduit à prononcer ses vœux. Le Jubilé procura à nos deux amans un plaisir plus réel, celui de se voir. Ils choisirent pour lieu de rendez-vous l'église d'une Abbaye de Bénédictins, en laquelle, par l'effet du hasard, on venait de transférer le moine, pour le guérir de la langueur qui le consumait. L'église du couvent et celle de l'Abbaye se touchaient. Déjà la jeune pensionnaire faisant sa dévote station au pied de l'autel, accusait son amant de lenteur : il arrive, et le domestique affidé fait le guet à la porte du cloître. Le moine, en ce moment, traverse l'église, s'agenouille devant l'autel, et reconnaît cette fille qui faisait encore son tourment. Il s'écrie ; l'amant troublé se lance entr'eux, et le domestique accourt au bruit. Il est reconnu par son ancien maître, qui vient à lui et le questionne. Pendant ce tems les deux amans disparaissent. »

« Le moine furieux conçoit le projet d'escalader, cette nuit même, les murs du couvent, et d'enlever sa maîtresse. Il fait promettre à son ancien domestique de lui amener à minuit une chaise de poste : celui-ci reçoit l'or du moine, prépare tout, et conseille aux amans de profiter de cette occasion. La jeune pensionnaire y consent. Minuit sonne ; elle monte, en tremblant, dans la chaise; son amant la soutient. Mais deux coups de pistolets, qui l'effleurèrent sans le blesser, le forcent à défendre sa vie. Il reconnaît le moine; *Lâche, tu mourras* : en disant ces mots, il fond sur lui, saisit un des pistolets, le brise sur sa poitrine, et le laisse étendu. »

« Le couple amoureux gagne Léopold en toute diligence, et ils se marient. Le Prince, qu'ils trouvent moyen d'intéresser à leur sort, les fait rentrer en grâce auprès de

leurs parens. Ils apprennent que le moine est guéri de son amour et de ses blessures, et ils emploient de si grands médiateurs, qu'ils obtiennent qu'il soit relevé de ses vœux. An 1776. »

« Deux jeunes *amans*, habitans d'un des ports de la Méditerranée, s'aimaient tendrement, et ne trouvaient d'autre obstacle à leur union que la fortune. Une bohémienne, qu'ils consultèrent, leur dit que leur bonheur viendrait de la mer. Ils allèrent se promener, tous les dimanches, dans une petite barque, pour hâter ce bonheur; mais six mois de promenades ne leur avaient encore rien procuré. »

« Sur ces entrefaites, arrive un vieux marin enrichi dans les Indes. Il voit la jeune amante, et veut partager sa fortune avec elle. Les parens n'eurent garde de refuser un parti aussi avantageux, et ne firent aucune attention aux pleurs et au désespoir de leur fille. Son amant n'ayant plus aucune espérance, vient prendre congé de sa maîtresse, et, après lui avoir fait les adieux les plus tendres, il s'embarque pour l'Amérique. »

« Le marin et la famille de la future sont au comble de la joie. On accorda un mois à cette jeune victime pour pleurer le départ de son amant. Au bout de ce tems, elle paraît consolée; mais elle demande encore trois mois pour s'accommoder au caractère de son futur époux. Ce délai expiré, elle en demande encore un de trois mois, et quelques caresses qu'elle sût employer à propos y firent consentir le vieillard amoureux. Bientôt une grossesse paraît, et la fille, qui ne la cachait pas, dit à tout le monde qu'elle avait été séduite par le marin. Il jura et protesta que ce n'était pas lui; il déclara hautement qu'il aimerait mieux perdre tout son bien que d'épouser cette fille; mais on lui fit sentir combien ses protestations seraient inutiles contre une déclaration qui faisait foi en justice. Honteux et désolé, il en vint à un accommodement, et donna une somme considérable en forme de dédommagement, tant pour la prétendue séduction que pour le refus d'épouser. »

« Le jeune homme, qui reparut alors, ne fut pas si délicat; il consentit à épouser sa maîtresse, malgré son accident. On sut bientôt qu'il s'était fait une douce violence, quand on apprit que son voyage en Amérique n'avait duré qu'un mois; qu'à son retour, il s'était enfermé dans une maison voisine de celle de son amante, et que c'était dans cette retraite concertée où l'on avait fait honneur au vieux marin de la paternité. An 1776. »

AMBOISE.

Louis d'Amboise, Vicomte de Thouars, était un des grands seigneurs sous le règne de *Charles VII*. Il avait marié une de ses filles, nommée *Françoise*, à *Pierre II*, Duc de Bretagne. Louis *de la Trémoille* avait épousé la seconde, mais malgré son père. Lui même, illustre par sa naissance, par ses richesses, par ses alliances, ayant épousé une femme vertueuse et aimable, pouvait être infiniment heureux. Entraîné malheureusement par cette passion dont je cherche à ébaucher l'histoire, il détruisit ce que la naissance et la fortune avaient fait pour lui, et éprouva des chagrins cuisans.

Il était l'esclave, plutôt que l'amant de deux femmes sans pudeur; il faisait élever publiquement dans sa maison les enfans qu'il avait eu de ces commerces honteux. Son épouse était prisonnière dans le château de Thouars, tandis qu'il absorbait son patrimoine, pour assouvir l'insatiable avidité des objets méprisables de son attachement. « Elles l'avoient rendu hébété, dit un historien; » elles le faisoient rire et pleurer, et le gouvernoient de » tout à leur appétit. Elles étoient nues lorsqu'il les prit. » Il leur avoit donné quarante paires de robes de soie et » d'écarlate, garnies des plus riches fourrures. Lesdites » folles femmes avoient des tissus ferrés d'or émaillé, des » chaînes d'or, des anneaux garnis de diamans et de rubis, » des chapeaux enrichis de grosses perles et des plus belles » pierreries. Enfin, soit pour les ameublemens, soit pour » la magnificence des équipages, elles tenoient état de

» Princesses, ne sortant que dans des charriots attelés
» de quatre ou cinq chevaux. La Duchesse de Bretagne
» avoit fait présent d'un cheval de prix au Vicomte, son
» père; lesdites femmes folles s'en servoient pour leurs
» voitures, et l'appelloient *Françoise d'Amboise*, en dé-
» rision de cette princesse. Leur domestique étoit com-
» posé de femmes, de valets de chambre, de damoiselles,
» de matrones, de médecins et de confesseurs. Ces dé-
» penses excessives l'avoient ruiné, au point que toutes
» ses terres se trouvoient engagées pour plus de douze
» années. »

Ce fut dans ces circonstances que le Duc et la Duchesse de Brétagne firent interdire *Louis d'Amboise* par arrêt du Parlement. Après la mort de *Charles VII*, ce Seigneur voyant que la Duchesse de Bretagne était veuve, sans enfans, et qu'elle ne voulait pas se remarier, conservant toujours dans son cœur la plus grande aversion contre *Louis de la Trémoille*, son gendre, il résolut d'instituer son héritier *Louis XI*, et ce fut pour cela que ce Prince fit lever l'interdiction du Vicomte, qui mourut peu de tems après: mais le Seigneur *de la Trémoille* osa plaider contre le Roi, et gagna sa cause. Il ne resta à *Louis XI* que la ville d'Amboise.

* *Louis d'Amboise* mourut en 1469. *

* AMÉDÉE VI.

Il est peu de personnes qui ne sachent que dans le nombre des droits ridicules, injustes et barbares, introduits par la féodalité, il y avait une coutume infâme qui donnait à certains Seigneurs la première nuit des nouvelles mariées de leurs vassaux. Ce singulier droit se nommait *culage*, ainsi qu'on le voit encore dans d'anciens titres.

Cette monstrueuse féodalité exerçait aussi son empire dans le Piémont. Les Seigneurs de Prelley et de Parsanay appellaient *Carragio* le droit dont nous parlons. Il y a apparence qu'ils en usaient dans toute l'étendue du terme; car ayant refusé de le commuer en une prestation honnête,

leurs vassaux révoltés se donnèrent à *Amédée VI*, quatorzième Comte de Savoie. An 1360.

Ce Prince était fils d'*Agenon*, Comte de Savoie. On le nomma le *Comte-Vert*, parce qu'il avait adopté cette couleur. Il mourut en 1383, laissant pour successeur *Amédée VII*, son fils. *

* AMNON.

AMNON était fils de *David*, Roi de Jérusalem, et d'*Archinoam*. Il était l'aîné des enfans de ce Prince, et en était tendrement aimé. Agé de dix-sept ans, entouré de flatteurs et de vils courtisans, il lui était difficile, sans doute, de résister à ses passions qui commençaient à exercer vivement leur empire. Malheureusement il céda trop facilement à l'impression que lui fit une jeune beauté, et cette beauté était sa sœur.

Elle se nommait *Thamar*. *David* l'avait eu de *Mancha*, fille de *Thalmaï*, Roi de Gessur, avec un fils nommé *Absalom*. La jeune Princesse, à l'âge de quinze ou seize ans, était une des plus belles personnes du Royaume. « Quelque sévère que fût l'éducation des filles parmi les Hébreux, et malgré la retraite où elles vivaient, *Amnon* vit la Princesse sa sœur. La passion que cette vue lui inspira, devint en peu de tems si violente, qu'il en tomba malade ; mais il ne lui était pas permis d'entrer dans l'appartement de *Thamar*, ni de l'entretenir un moment hors de la compagnie de ses femmes, dont elle était toujours environnée. »

« Le mal était grand ; mais il n'était peut-être pas sans remède, si la flatterie ne l'eût aigri. *Jonadab*, fils de *Semmaa*, frère de *David*, était le confident d'*Amnon*, et le dépositaire de ses plus secrètes pensées. Par malheur pour le jeune Prince, *Jonadab* avait tous les talens qui font un agréable courtisan, et n'avait aucune des qualités qui font un véritable ami : c'était un homme complaisant, tout propre à approuver les passions d'un maître, et encore plus adroit à favoriser ses plaisirs. Il ne vit point

sans inquiétude l'état où se trouvait *Amnon* ; il se plaignit à lui de son silence : *Prince*, lui dit-il, *vous êtes fils d'un grand Roi, rien ne manque à votre bonheur ; je m'aperçois néanmoins que vous souffrez. Vous ne m'avez jusqu'ici rien dissimulé : vous repentez-vous de votre confiance ? et pourquoi vous obstinez-vous à vous taire ? J'aime*, répondit le Prince tout confus, *et j'aime Thamar, sœur de mon frère Absalom. Voilà le secret dont je ne voulais pas vous instruire, et que je voudrais pouvoir me dérober à moi-même. Vous pouviez sans crainte*, répondit *Jonadab*, *me faire cette confidence ; je veux vous convaincre que je la mérite. Mettez-vous au lit, et feignez d'être encore plus malade que vous ne l'êtes en effet. Le Roi ne manquera pas de venir vous voir, et de vous offrir les soulagemens que vous pourrez souhaiter ; vous les refuserez tous, et vous direz au Roi votre père : Je n'ai, Seigneur, qu'une grâce à vous demander, faites venir ma sœur Thamar pour me donner à manger, et que j'aye la consolation de recevoir de sa main la nourriture dont j'ai besoin.* »

« Ce perfide conseil fut suivi, et eut tout le succès qu'on en attendait. *Thamar* eut ordre de se rendre dans la chambre de son frère ; elle y prépara de la nourriture, et la présenta à *Amnon*. Il refusa de manger, fit retirer tout le monde, et demanda à rester seul. Un instant après, il fit rappeller *Thamar*, et lui dit : *Revenez, ma sœur, donnez-moi le mets que vous m'avez préparé, je veux le recevoir de votre main.* »

« L'innocence de la jeune Princesse fut la cause de son malheur. Son frère avait laissé voir assez de passion pour se rendre suspect, si une fille de quinze ou seize ans avait pu soupçonner un frère. Elle rentre avec empressement ; elle s'approche d'*Amnon*, et elle lui présente à manger. Le Prince saisit ce moment pour lui faire sa déclaration : *Apprehendit eam, et aït : Veni, cuba mecum, mea Soror. Ah ! mon frère*, s'écria la Princesse, *pourriez-vous bien vous y résoudre ? Ignorez-vous la loi ? Oubliez-vous votre honneur et celui de votre famille ? Pensez à vous, mon*

cher frère, et ne vous portez point à ces fâcheuses extrémités. De quel œil pensez-vous qu'on vous regardera en Israël ? De quels noms odieux ne vous accablera-t-on pas ? Moi-même enfin, que voulez-vous que je devienne après un tel affront ? Et croyez-vous que je puisse y survivre ? Demandez-moi au Roi, notre père, ajouta-t-elle, faute d'être assez instruite, *il vous aime, il ne refusera pas de consentir à votre recherche.* »

« L'incestueux *Amnon* ne se laissa vaincre ni aux prières, ni à la résistance de sa sœur; *sed prævalens viribus, oppressit eam, et cubavit cùm ea.* A peine eut-il contenté sa passion, qu'elle se changea en dégoût, et l'instant d'après en aversion. Jamais *Amnon* n'avait aimé *Thamar* avec tant de transport, qu'il la hait ensuite avec fureur. *Retirez-vous*, lui dit-il, *et fuyez loin de moi, je ne puis vous souffrir. Quoi! mon frère*, reprit l'infortunée Princesse, en versant un torrent de larmes, *vous me chasserez comme une infâme! est-ce donc peu pour vous de m'avoir déshonorée? Voulez-vous rendre mon déshonneur public, et ajouter le désespoir à ma douleur? Amnon* ne s'adoucit point; il appella un de ses domestiques, et lui dit en colère : Qu'on la chasse et qu'on ferme la porte après elle. L'ordre fut exécuté. »

Thamar sortit de l'appartement d'*Amnon*, revêtue d'une robe traînante, telle que les filles des Rois avaient coutume de les porter jusqu'au tems de leur mariage. Elle déchira sa robe, elle se couvrit la tête de cendres, et se cachant le visage de ses mains, elle courut, en pleurant, chez *Absalom* qui, en qualité de son frère, était le plus intéressé de tous les fils de *David* à prendre en main sa défense. *Qu'avez-vous, ma sœur*, lui dit *Absalom*? *Serait-il bien possible qu'Amnon vous eût déshonorée? Numquid Amnon frater tuus concubuit tecum? Thamar* ne répondit que par des sanglots et des soupirs. « *Absalom* lui fit sentir que le coupable était trop chéri de son père pour pouvoir espérer quelque justice. » En effet, *David* instruit de ce qui s'était passé, « n'eut pas la force de punir un crime qui déshonorait sa famille, et dont on

» avait eu la hardiesse de le rendre en quelque façon le
» complice et le ministre. Mais *Absalom* n'était pas d'hu-
» meur à souffrir, sans réparation, le déshonneur de son
» sang. Quoique jeune encore, il savait se commander,
» et, ne respirant que la vengeance, il ne laissa pas échap-
» per un seul mot qui pût faire soupçonner qu'il y pen-
» sait. Cependant il nourrissait une haîne mortelle contre
» son frère. La violence faite à *Thamar*, qu'il voyait lan-
» guir sous ses yeux, faisait à tous momens de nouvelles
» plaies à son cœur. Les mesures étant prises à loisir, il
» exécuta son projet, et, après deux ans de la plus pro-
» fonde dissimulation, il fit périr l'incestueux. »

C'était un usage constamment suivi de donner un grand festin, lorsqu'on faisait tondre ses brebis. *Absalom* profita de cette occasion pour engager ses frères à venir dans une maison de campagne près d'Éphraïm. La fête fut magnifique, et le repas aussi somptueux que le Roi l'aurait pu faire. On but beaucoup, et lorsqu'*Amnon* eut perdu sa raison dans le vin, les domestiques d'*Absalom* instruits de ce qu'ils devaient faire, l'assassinèrent. Après cette cruelle vengeance, *Absalom* redoutant la colère de *David*, se réfugia chez son aïeul à Gessur. Il y demeura pendant trois ans, sans que son père voulût lui permettre de revenir. Il avait même prononcé contre lui une peine de mort, cependant il se laissa fléchir, et rappella *Absalom*. On sait que ce fils ingrat, dévoré d'ambition, jaloux de la faveur dont jouissait *Salomon*, fils de Bethsabée, et craignant que le Roi ne le nommât son successeur, se révolta. On sait jusqu'où il poussa sa criminelle entreprise, et quelle en fut la fin. (*a*) An du monde 2975. *

AMOUREUSE. (Cour)

« Ce fut sous le règne de *Charles VI*, Roi de France,
» qu'on vit fleurir la *Cour amoureuse*, formée, pour le
» nombre et la qualité des Officiers, sur le modèle des
» Cours souveraines. Présidens, Conseillers, Maîtres des

(*a*) Voyez l'article *David*.

» requêtes, Auditeurs, Chevaliers d'honneur, grands » Veneurs, Secrétaires, Gens du Roi, leurs Substituts; » en un mot toutes les charges qui formaient les juridic- » tions supérieures y étaient spécifiées. Les plus grands » Seigneurs briguaient l'honneur d'y être admis. Les » Princes du sang étaient à la tête de cette compagnie » entièrement consacrée à l'amour. On voit dans la liste » des Officiers les noms des plus anciennes familles du » Royaume: on y voit des Magistrats, et, ce qui doit » paraître singulier de nos jours, on est étonné de trou- » ver dans cette association voluptueuse des Docteurs en » théologie, des Grands Vicaires, des Chapelains, des » Curés, des Chanoines de Paris et de plusieurs autres » villes, assemblage monstrueux, et qui caractérise la » dépravation d'un siècle grossier, où l'on ignorait l'art si » facile d'être vicieux, même avec décence. » An 1392.

AMULIUS.

PROCUS qui succéda à *Aventinus* au Royaume d'Albe, eut deux fils, *Numitor* et *Amulius*. Le premier fut déclaré le successeur au trône; mais son frère plus adroit et plus hardi, s'empara de la couronne; la seule grâce qu'il fit à son aîné, fut de lui laisser couler des jours obscurs dans une retraite forcée. *Égiste*, fils de *Numitor*, fut tué dans une chasse, on n'épargna que *Rhéa Sylvia*, sa sœur; mais en laissant la vie à sa nièce, *Amulius* la consacra dès l'enfance au culte de *Vesta*. Tandis que ce Prince, content de sa politique, se reposait sur les moyens qu'il avait pris pour affermir son usurpation, l'amour se préparait à confondre sa prudence.

Les personnes qui étaient consacrées au service de la Déesse *Vesta* étaient obligées, à la vérité, de conserver avec soin leur virginité; mais cette dure obligation ne suffisait pas pour éteindre les désirs; la contrainte au contraire les excite et les irrite:

Désir de fille est un feu qui dévore,
Désir de none est cent fois pis encore.

Rhéa Sylvia, qui se trouvait dans ce cas-là, crut que sa naissance l'autorisait à enfreindre les lois sévères de la Déesse. Comme elle allait puiser à une fontaine l'eau nécessaire aux sacrifices, un homme déguisé sous l'habit militaire, surprit la jeune Vestale, et lui fit, dit-on, violence. Les historiens qui ont aimé le merveilleux, n'ont pas manqué de dire que le Dieu *Mars* était le père des deux enfans dont *Rhéa* accoucha. Quelques-uns assurent qu'*Amulius*, peu délicat sur les moyens de satisfaire ses désirs, voulut lui-même jouir de sa nièce sans être connu. Mais ce Prince qui avait tout sacrifié à son ambition, n'aurait pas voulu, pour le plaisir d'un instant, s'exposer à perdre le fruit de ses peines et des crimes qu'il avait commis pour éteindre la race de son frère. Il est plus vraisemblable que *Rhéa Sylvia* avait un amant, et que, pour pouvoir lui parler plus à son aise, elle lui donnait rendez-vous à cette fontaine où elle allait puiser de l'eau. Tel est au moins le sentiment le plus généralement adopté. Quoi qu'il en soit, il naquit de cette rencontre deux jumeaux nommés *Rémus et Romulus*.

On sait qu'*Amulius*, instruit de l'aventure de sa nièce, et n'étant point assez crédule pour l'attribuer au Dieu Mars, condamna la malheureuse et trop tendre Vestale au fouet et à la mort; et ordonna qu'on jettât dans le Tibre les fruits de son incontinence. On dit que la fille d'*Amulius*, nommée *Autho*, obtint la grâce de sa cousine, * c'est-à-dire, qu'au lieu d'être mise à mort, elle fut condamée à une prison perpétuelle. * On ajoute que les deux jumeaux enfermés dans un coffre de bois, et jettés à l'eau, furent conservés miraculeusement, et allaités par une louve, ou plutôt par la femme du berger de *Numitor*, nommée *Acca Laurentia*, dont la mémoire fut consacrée à Rome par une fête et des sacrifices qu'on institua en son honneur. * Elle avait, dit-on, mérité l'épithète de louve par ses débauches. *

Le hasard ayant fait connaître à *Rémus* et *Romulus* leur naissance, ils détrônèrent *Amulius*, lui firent perdre la vie, et rendirent à *Numitor*, leur aïeul, un trône qui lui

appartenait légitimement. Enfin ces deux jeunes Princes, suivis d'une Colonie assez peu nombreuse, entreprirent les fondemens de la fameuse ville de Rome, qui a été long-tems la maîtresse de l'univers. Ainsi cette capitale du monde n'est redevable de son existence qu'à l'amour.

On dit que *Rémus* perdit la vie, ou par les ordres de son frère ou à son insçu; qu'il périt, ou dans la bataille qui enleva le berger *Faustulus*, nourricier des deux Princes, ou enfin qu'il fut tué par un nommé *Fabius*, parce qu'il se moquait des fossés de la ville tracés par son frère. * Quant à *Romulus*, qui fut reconnu Roi des Romains, il mourut dans la trente-septième année de son règne, et eut pour successeur *Numa Pompilius*. * An 753 avant Jésus-Christ.

* AMURATH I.er

ORCAN, Sultan des Turcs, qui fut tué près de Gallipoli, dans une bataille qu'il donnait contre les Tartares, laissa deux fils, *Soliman* et *Amurath*. Le premier qui était l'aîné, ne régna que fort peu de tems, et eut pour successeur son frère, qui augmenta considérablement ses Etats, et transféra sa Cour à Andrinople.

Les Historiens Turcs, au contraire, disent que *Soliman*, fils aîné d'*Orcan*, mourut avant son père; que ce dernier ne fut point tué dans une bataille, mais qu'il périt par les suites du chagrin que lui causa la mort de son fils.

Quoi qu'il en soit de ces faits qui sont étrangers à l'objet dont il va être question, l'histoire nous apprend que le fier *Amurath*, au milieu du carnage et des combats, fut sensible à l'amour.

On n'entendait parler que de la beauté de deux Princesses, filles d'*Urasque*, ou *Urose*, despote de Servie. Ce Prince devenu amoureux d'une de ses sujettes, nommée *Craïde*, qui n'avait pour dot que la beauté, l'avait épousée, et elle lui avait donné deux filles si accomplies de corps et d'esprit, qu'elles firent oublier les charmes de leur mère. *Andronique Paléologue*, Empereur de Constanti-

nople, avait épousé l'aînée. Un portrait de la cadette étant tombé par hasard entre les mains du Sultan *Amurath*, lui inspira une vive passion, et lui fit désirer de posséder l'original. Il envoya une ambassade au despote, pour lui demander sa fille. On eut le courage de la lui refuser, parce que la Princesse était chrétienne, et parce que le Sultan avait d'un premier lit trois fils qui devaient succéder à l'Empire.

« L'amour et la honte mirent les armes à la main du Sultan ; il descendit en Servie avec une armée formidable. » On en vint à une bataille : *Urasque*, après avoir combattu avec beaucoup de courage, fut vaincu, et tomba entre les mains de son cruel ennemi qui, dans le premier mouvement de sa colère, lui fit couper la tête.

Le fier *Amurath*, toujours guidé par son amour, si toutefois on peut appeller de ce nom les désirs fougueux d'un despote, se préparait à envahir toute la Servie, lorsque le nouveau Souverain, hors d'état de résister, fut obligé d'appaiser le bourreau de son père, en lui offrant la Princesse sa sœur, cause unique et bien innocente de tous les malheurs. « Le Sultan fut tout d'un coup fléchi ;
» il fit retirer son armée, reçut la Princesse avec une
» grande joie : il l'épousa le même jour dans son camp,
» et l'on vit avec étonnement une fille de Souverain
» épouser le meurtrier de son père, presque encore cou-
» vert de son sang. »

Amurath I.er mourut l'an 1382, et eut pour successeur *Bajazeth I.er* *

AMYNTAS I.er

DARIUS I.er, fils d'*Histaspe*, Roi de Perse, après une expédition qu'il fit en Scythie, envoya des Ambassadeurs à *Amyntas I.er*, Roi de Macédoine, pour lui demander la terre et l'eau. *Amyntas* l'accorda sans difficulté, et combla d'honneurs ces Envoyés. Au milieu d'un festin qu'on leur donnait, ils eurent la hardiesse de demander qu'on fit venir les femmes, les filles et les concubines

du Roi, quoiqu'ils n'ignorassent pas que cette demande blessait les usages du pays. *Amyntas*, toujours guidé par sa faiblesse et par la crainte, n'osa refuser. Alors les Persans, soit par mépris pour un Prince qui montrait tant de lâcheté, soit que le vin leur eût fait perdre la raison, se portèrent aux excès les plus indécens, même contre la femme et la fille du Roi. *Alexandre*, son fils, ne put souffrir cette infamie. Après avoir fait retirer les Princesses, et même *Amyntas*, il promit aux Persans de leur amener bientôt de plus belles femmes. En effet sept jeunes personnes arrivèrent : les Ambassadeurs voulurent agir avec elles avec encore plus de liberté qu'ils n'avaient fait avec les autres dames ; mais celles-ci savaient mieux se défendre. C'étaient des jeunes gens qu'*Alexandre* avait fait habiller en femmes, et qui avaient caché des armes sous leurs habillemens. Il s'en servirent pour massacrer les Ambassadeurs Persans.

Quoique cette punition rigoureuse pût trouver son excuse dans la conduite indécente des coupables, *Darius* en fut outré : il ordonna à *Mégabyse*, Général de ses armées, d'en tirer une vengeance prompte et éclatante. Ce Satrape donna à *Bubarès*, l'un des ses Officiers, une nombreuse armée, et l'envoya contre *Amyntas*. Ce Prince n'ayant pas des forces suffisantes pour résister à la puissance de *Darius*, essaya d'appaiser le Général ennemi, en l'engageant de venir à la Cour pour convenir d'un traité. *Bubarès* eut occasion d'y voir la Princesse *Gigée*, fille du Roi ; sa beauté le frappa, et il osa la demander en mariage. *Amyntas* se croyant trop heureux de trouver cette occasion de sauver son Royaume, accorda sa fille, et la mort des Ambassadeurs fut oubliée. An 506 avant Jésus-Christ.

* *Amyntas* eut pour successeur son fils *Alexandre I.er* *

* AMYNTAS II.

AMYNTAS II, Roi de Macédoine, avait épousé une femme nommée *Eurydice*, de laquelle il eut trois fils et une fille ; savoir, *Alexandre*, *Perdiccas* et *Philippe*, qui

fut père d'*Alexandre-le-Grand.* La fille, nommée *Euryone*, fut mariée avec un Prince qui inspira une vive passion à sa belle mère, et bientôt il n'y eut plus lieu de douter de leur intelligence. Au milieu des plaisirs criminels auxquels ils se livraient sans beaucoup de retenue, l'ambition vint les pousser à de plus grands crimes.

Eurydice, qui n'avait plus rien à ménager avec un époux qu'elle déshonorait, promit à son gendre de l'épouser et de le mettre sur le trône, s'il voulait donner la mort à *Amyntas.* L'infortunée *Euryone*, qui devait être aussi la victime de la lubricité de sa mère, et qui s'était aperçue de sa conduite avec son mari, fit part à son père de tout ce qu'elle savait. Ce Prince convaincu de son déshonneur, et de la réalité du projet qu'on avait formé contre sa vie, fut assez bon pour pardonner à sa coupable épouse, à cause, est-il dit, des enfans qu'il avait eus d'elle. Cette généreuse indulgence ne put corriger cette méchante femme; car après la mort du Roi, « enragée » de lubricité et d'ambition, elle fit périr successive» ment ses deux fils aînés, *Alexandre* et *Perdiccas.* » *Amyntas* mourut l'an 368 avant Jésus-Christ, et eut pour successeur *Alexandre II*, son fils. *

* ANCENY.

Le Marquis d'*Anceny* avait une femme qui, par sa jeunesse et par sa beauté, pouvait lui donner quelque inquiétude, sur-tout dans un tems où la fidélité des femmes passait pour être infiniment rare; mais soit qu'il eût le talent de plaire à sa femme, soit que celle-ci eût été assez vertueuse pour résister à la contagion, elle parvint à établir sa réputation de manière qu'on la citait comme le modèle des femmes honnêtes.

C'était dans ce tems-là que le Duc de *Richelieu*, adoré des femmes les plus jeunes et les plus jolies, fêté et recherché de toute part, n'avait qu'à se présenter pour triompher. Il avait vu des Princesses du sang, des femmes de la plus haute qualité empressées à lui plaire, malgré son incons-

tance. « Madame d'*Anceny* savait tout cela ; mais fière de sa vertu, elle disait par-tout que cet homme dont la réputation était si brillante, serait le moins redoutable pour elle ; qu'elle le connaissait trop pour n'être pas en garde contre ses séductions, et qu'elle le défiait de la faire succomber. Cette fanfaronnade, qui parvint aux oreilles de *Richelieu*, lui fit rechercher cette femme si sûre de ses forces ; il la rencontra chez la Maréchale de *Villars*, et sa vue ne fit que l'affermir dans ses projets. »

« Cependant la Marquise, qui se croyait si certaine de l'humilier, commençait déjà à tendre les bras pour recevoir ses fers. Il avait pris un ton tellement persuasif, qu'il lui vint dans l'esprit qu'elle pouvait être la femme destinée à le fixer. Elle balança long-tems pour le croire ; mais enfin l'amour-propre, et sa confiance dans sa beauté, furent cause de sa perte. Tout lui dit qu'il serait bien flatteur pour elle d'être la première à faire connaître la constance à un homme qui, jusqu'à ce moment, n'avait aimé que le changement. Elle ne voulait pas s'appercevoir que vingt autres avant elle s'étaient bercées de ce chimérique espoir. La Marquise avait besoin de l'expérience pour être persuadée que ce qu'elle voulait tenter était au-dessus de tout effort humain, et elle n'acquit que trop tôt cette triste et fatale certitude. Sous ses yeux mêmes, *Richelieu* avait été obligé de renouer en passant avec la Maréchale de *Villars*, qui lui avait juré de rester toujours son amie, sa confidente, mais qui voulait aussi jouer quelquefois le rôle principal. (*a*)

La défaite de madame d'*Anceny*, dont le public fut bientôt instruit, fut un coup de poignard pour son mari qui l'aimait, et un triomphe de plus pour la vanité du Duc de *Richelieu*. An 1724. *

ANCOURT. (d')

FLORENT CARTON, sieur d'*Ancourt*, qui s'est fait un nom par ses poésies dramatiques, ne dut qu'à l'amour

---

(*a*) Voyez l'article *Villars*.

ses succès en ce genre. * Il était fils de *Florent Carton*, écuyer, sieur d'*Ancourt*, et de *Louise de Londé*. * Après avoir fait ses études à Paris, au collége des Jésuites, sous le célèbre père *de la Rue*, il se fit recevoir Avocat à l'âge de dix-sept ans. Ce fut alors qu'il devint amoureux d'une comédienne nommée *Thérèse le Noir*, ce qui lui donna du goût pour le théâtre. Sa passion pour cette femme devint si violente, qu'il renonça aux espérances flatteuses que pouvait lui procurer sa naissance, et il embrassa l'état de comédien, pour plaire à sa maîtresse qu'il épousa.

Ses succès dans ce nouvel état lui procurèrent à la Cour un accès favorable; *Louis XIV* l'honorait d'une bienveillance particulière. * Lorsque ce Prince assistait à la comédie, d'*Ancourt* allait lui lire ses ouvrages dans son cabinet, où il n'entrait que madame de *Montespan*. On rapporte qu'un jour le comédien s'étant trouvé mal à cause du trop grand feu, le Roi ouvrit lui-même la fenêtre, pour lui faire prendre l'air. Ses pièces de théâtre, tant en prose qu'en vers, sont au nombre de cinquante-cinq, et ont été imprimées en neuf volumes in-douze. * D'*Ancourt* devint dévot, quitta le théâtre en 1718, et mourut en 1726.

ANDRÉ.

Jean André, célèbre canoniste du quatorzième siècle, fut professeur à Padoue, à Pise et à Boulogne. * Il naquit à Mugello, près de Florence, et était fils d'un prêtre. On ne sait pas si, lorsqu'il vint au monde, son père était déjà prêtre, ou s'il ne le fut qu'après. Ce qui paraît sûr, c'est qu'il fut le fruit de l'amour. Sa mère se nommait *Novella*. *

André menait la vie la plus austère, mortifiant son corps par des jeûnes. Il coucha sur la dure pendant vingt ans, enveloppé d'une peau d'ours. L'amour pourtant se glissa dans le cœur de ce rude chrétien, si l'on en croit *Pogge* dans ses facéties. Ce qu'il en dit a été traduit en vers français de la manière suivante:

Jean

Jean, dit *André*, fameux Docteur ès-loix,
Fut pris, un jour, au péché d'amourette;
Il accolait une jeune soubrette;
Sa femme vint, fit un signe de croix:
Ho ho! dit-elle, est-ce vous? non, je pense,
Vous dont par-tout on vante la prudence:
Qu'est devenu cet esprit si subtil?
Le bon *André* poursuivant son négoce,
Honteux pourtant: Ma foi, répondit-il,
Prudence, esprit, tout git dans cette fosse.

* Ce qui rend cette anecdote assez vraisemblable, c'est qu'on convient que notre Docteur eut un bâtard. Sa femme se nommait *Milantia;* elle lui donna une fille qu'il nomma, comme son aïeule, *Novella.* Elle était si savante qu'elle donnait quelquefois des leçons à la place de son père. Ce fut pour faire honneur à cette fille, ainsi qu'à sa mère, qu'il donna le nom de *Novella* à son commentaire sur les décrétales de Grégoire IX. Son fils naturel se nommait *Bonicantius.*

André mourut de la peste à Padoue, l'an 1348. *

ANDRÉ II.

Lors de la croisade qui fut résolue, après le quatrième Concile de Latran, en 1215, *André II*, Roi de Hongrie, fut un des premiers qui passa à la Terre-Sainte, pour porter des secours aux Chrétiens de ce pays. En quittant son Royaume, il en confia l'administration au Palatin de Hongrie, nommé *Bancbanus*, et lui recommanda sur-tout de rendre justice à tout le monde, sans avoir égard au rang ni à la fortune.

L'épouse de *Bancbanus*, femme d'une grande beauté, cherchant à adoucir l'ennui de la Reine, lui tenait une compagnie assidue. Le Comte de Moravie, frère de cette Princesse, étant arrivé sur ces entrefaites à la Cour, fut reçu avec tous les honneurs possibles, et chacun s'empressa à l'amuser par des fêtes et par des divertissemens. Ce fut au milieu de ces jeux que le Prince encore jeune,

devint éperdument amoureux de l'épouse du Régent. Il ne tarda pas à lui faire l'aveu de sa passion, et à employer tous les moyens que l'amour le plus vif peut suggérer, pour toucher le cœur de cette dame. Toutes ses démarches furent inutiles, et l'épouse de *Bancbanus*, fatiguée d'une poursuite aussi vive, s'abstint pendant quelque tems, sous prétexte de maladie, de paraître à la Cour.

Cette résistance opiniâtre ne fit qu'irriter les désirs du Prince. Une mélancolie sombre, effet ordinaire d'une grande passion, s'empara de son esprit, et il fut obligé, pour soulager sa douleur, de la confier à la Reine, sa sœur. Cette Princesse prit trop de part au chagrin de son frère, et, au lieu de chercher à le guérir par des conseils sages et prudens, elle eut la faiblesse de se prêter à ses criminelles intentions. Pour mieux réussir, le Comte de Moravie devint plus respectueux auprès de sa maîtresse, moins vif, moins importun. Rassurée par cette conduite, cette femme vertueuse prit moins de précautions. Ayant un jour suivi la Reine dans un endroit écarté de son appartement, la Princesse l'abandonna au Comte qui s'y trouva, et il obtint par la force, ce que ses soins et ses prières avaient demandé inutilement.

L'épouse du Régent, quoiqu'avec la rage dans le cœur, garda pendant quelque tems le secret sur cette cruelle aventure; mais voyant *Bancbanus* prêt à lui prodiguer ses caresses : « Ne m'approchez pas, Seigneur, lui dit-» elle, en versant un torrent de larmes, et éloignez-vous » d'une femme qui n'est plus digne des chastes embras-» semens de son époux. Un téméraire a violé votre lit, » et la Reine, sa sœur, n'a point eu de honte de me li-» vrer à ses emportemens; je me serais déjà moi-même » punie de leur crime, si la religion ne m'eût empêché » d'attenter à ma vie; mais cette défense de la loi ne re-» garde point un mari outragé; je suis trop criminelle, » puisque je suis déshonorée, je vous demande la mort » comme une grâce, et pour m'empêcher de survivre à » ma honte et à mon déshonneur. »

Bancbanus, après avoir consolé sa malheureuse épouse

autant qu'il le put, songea à la vengeance. La première victime devait être le Comte de Moravie; mais ce Prince, assez lâche pour abuser d'une femme malgré elle, avait secrètement quitté le Royaume. Alors le Régent se rend au Palais, engage la Reine à passer dans son cabinet, sous prétexte de lui communiquer des lettres qu'il venait, disait-il, de recevoir. Lorsqu'il fut seul avec elle, il lui reprocha vivement son crime, et la poignarda. Il instruisit lui-même la Cour de ce qui venait de se passer, et des motifs de son action. Prenant ensuite la route de Constantinople, il y trouva le Roi *André*, et lui dit: « Seigneur, en recevant vos derniers ordres, quand » vous partîtes de Hongrie, vous me recommandâtes » sur-tout que, sans avoir égard pour le rang ou la condi- » tion, je rendisse à tous vos sujets une exacte justice: » je me la suis faite à moi-même; j'ai tué la Reine votre » femme qui avait prostitué la mienne, et, bien loin de » chercher mon salut dans une indigne fuite, je vous ap- » porte ma tête. Disposez à votre gré de mes jours; mais » souvenez-vous que c'est par ma vie ou par ma mort que » vos peuples jugeront de votre équité, et si je suis inno- » cent ou coupable. »

L'exemple était unique ainsi que la hardiesse de *Bancbanus*. « Si les choses se sont passées comme vous les rap- » portez, lui dit le Roi, retournez en Hongrie, continuez » d'administrer la justice à mes sujets avec autant de jus- » tice et de sévérité que vous vous l'êtes rendue à vous- » même; je resterai peu à la Terre-Sainte, et, à mon » retour, j'examinerai sur les lieux si votre action mérite » des louanges ou des supplices. »

Ce Prince, en effet, resta peu de tems en Palestine; ce qui fit grand tort aux Chrétiens qu'il était venu secourir; mais l'action de *Bancbanus* avait fait sur lui une vive impression. De retour dans son Royaume, il voulut lui-même examiner les différentes circonstances de ce fameux procès, et il fut assez équitable pour absoudre l'assassin de la Reine.

* *André II* fut surnommé *Jérosolymitain*, parce qu'il

se croisa pour la Terre-Sainte. Il était fils de *Béla III*, Roi de Hongrie, et succéda à *Ladislas*, son neveu, fils d'*Emeri*, son frère aîné. Il eut pour successeur *Béla IV*, qu'il avait eu de *Gertrude*, sa première femme, fille de *Berthold*, Duc de Moravie, et laquelle fut poignardée par *Bancbanus*. *André* mourut l'an 1235.*

ANDRÉ. (Saint)

Le Marquis de *Saint-André* qui aimait beaucoup le jeu, allait très-souvent chez madame de *B*.... qui donnait à jouer. Cette dame avait une fille jeune et jolie, que le Marquis trouvait fort à son gré. Il cherchait avec soin toutes les occasions de lui débiter ces propos de galanterie qu'une jeune personne écoute toujours avec plaisir. Pour donner à ses paroles plus de grâces, pour les rendre plus insinuantes, il faisait briller à son doigt une bague qu'on estimait au moins mille louis. La jeune demoiselle éblouie de la beauté de ce bijou, dit un jour au Marquis : « Il » faut avouer, Monsieur, que vous avez-là une bien belle » bague. -- Elle est fort à votre service, mademoiselle. » Celle-ci ayant répondu en riant que cela ne pouvait être regardé que comme une pure galanterie, et qu'il serait bien étonné si on le prenait au mot. « Non, mademoiselle, » continua le Marquis, en baissant la voix, vous avez » tort de le prendre sur ce ton-là ; vous ne sauriez m'obli- » ger plus sensiblement qu'en acceptant cette preuve de » ma tendresse, à condition que vous me donnerez quel- » que assurance de la vôtre. En un mot, mademoiselle, » vous êtes fille d'esprit, voyez si cela vous convient, et » donnez-moi les moyens de mettre moi-même la bague » sur votre toilette : je ne vous en dis pas davantage ; » c'est à vous à ménager le tems que vous jugerez propre » à cela, et dès que vous m'aurez donné votre heure, » vous jugerez de ma passion par l'empressement que » j'aurai à me rendre à vos ordres. »

La clef du coffre-fort et des cœurs, c'est la même ;
Que si ce n'est celle des cœurs, ..a
C'est du moins celle des faveurs.
Amour doit à ce stratagême

La plus grande part de ses exploits :
A-t-il épuisé son carquois,
Il met tout son salut en ce charme suprême.
Je tiens qu'il a raison, car qui hait les présens?

Mademoiselle de *B*.... fit bien voir que La Fontaine a raison. Enchantée de ce qu'elle venait d'entendre, et entraînée peut-être autant par son cœur que par le désir d'avoir un riche bijou, elle dit au Marquis que le plaisir de voir à sa toilette un homme aussi aimable que lui, suffirait pour l'engager à l'y recevoir, quand même il faudrait s'exposer à être grondée par sa mère. « Cependant, ajouta-» t-elle, je ferai en sorte qu'elle n'en saura rien, et je » puis m'en fier à l'adresse et à l'attachement de ma » femme de chambre. Ainsi, si vous voulez venir demain » à huit heures du matin, vous la trouverez dans mon » antichambre, elle vous ouvrira ma porte, et, comme » ma mère ne se lève jamais avant dix heures, vous » pourrez rester jusqu'à ce tems avec moi, sans qu'il y » ait rien à craindre. Je vous prie d'être persuadé que, » dans cet acte de complaisance de ma part, je n'ai en » vue que vous-même, et que le brillant n'y influe pour » rien ; apportez-le cependant, continua t-elle, en riant, » car je serai bien aise de le garder pour l'amour de » vous. »

Le Marquis de *Saint-André* n'était pas assez novice dans ces sortes d'affaires, pour ne pas apprécier la valeur de cette réponse ; cependant étonné d'avoir été si promptement pris au mot, il se contenta de dire d'un air désolé qu'il était bien malheureux de ne pouvoir pas profiter des favorables dispositions qu'on venait de lui montrer ; mais qu'il était forcé d'aller le lendemain à Versailles, et d'y rester jusqu'au mercredi, jour du départ du Roi pour Marly ; que s'il ne s'agissait que de sa fortune, il la sacrifierait de bon cœur à celle qu'on avait la bonté de lui offrir ; que malheureusement il avait donné sa parole au Ministre ; que d'ailleurs c'était pour des affaires qui regardaient le service du Roi, qu'ainsi il n'y avait pas moyen de s'en dédire. « Mais, mademoiselle, ajouta-t-il,

» avec le ton le plus passionné, faut-il que je renonce à
» mon bonheur, parce que je suis forcé de le reculer ? Ne
» serez-vous pas assez bonne pour me conserver ces
» tendres sentimens jusqu'à jeudi matin ? Plaignez-moi
» d'être forcé d'attendre jusqu'à ce tems-là, et comptez
» sur mon exactitude, à moins que je ne meure d'impa-
» tience avant cet heureux jour. »

« Les espérances de la demoiselle flattaient trop son amour-propre et ses désirs, pour qu'elle ne reçût pas favorablement l'excuse que lui donnait le Marquis. Elle consentit à remettre la partie au jeudi, et étant ainsi convenus de leurs faits, les nouveaux amans se rapprochèrent des joueurs, de peur qu'une plus longue conversation ne devînt suspecte à la compagnie. C'était le dimanche au soir qu'ils prirent cette belle résolution. »

« Dès que le jeu fut fini, le Marquis se retira, et, le lendemain matin, au lieu d'aller à Versailles, il alla se renfermer au Temple chez un joaillier, qui lui fit en pierres fausses une bague si semblable à la sienne, qu'il était difficile de ne pas s'y méprendre. »

« L'ouvrage étant achevé dans les trois jours que M. de *Saint-André* avait demandé, il alla, le jeudi matin, avec ce rare bijou, au rendez-vous. La femme de chambre, après l'avoir introduit, le laissa seul avec sa maîtresse, et en fille qui savait son métier, alla se mettre en sentinelle, pour écarter les fâcheux. M. de *Saint-André* débuta par le don de sa bague, et la demoiselle, de son côté, après quelques petites façons cependant, se fit un point d'honneur de tenir sa parole. Les conditions du traité ayant été ainsi exécutées de bonne foi, chacun se sépara content. »

« La demoiselle l'était fort de l'acquisition qu'elle venait de faire, et comme il fallait tôt ou tard que sa mère sût qu'elle avait cette bague, elle la mit dès le même jour à son doigt, ne pouvant se refuser plus long-tems le plaisir de s'en voir parée. Dès qu'elle se mit à table, sa mère lui demanda par quel hasard elle avait la bague du Marquis de *Saint-André* ? « La dernière fois qu'il est venu ici, » répondit la fille, il m'en a fait présent. -- Cela n'est pas

» possible, reprit la mère, on ne fait pas des présens de » cette conséquence, et d'ailleurs vous n'auriez pas dû » l'accepter sans m'en demander la permission. » Mademoiselle de *B*.... sentant bien la justesse de cette réflexion, se contenta de dire qu'elle avait d'abord regardé cela plutôt comme un badinage que comme quelque chose de sérieux; qu'ayant parlé de la beauté de cette bague, le Marquis la lui avait offerte, et l'avait mise à son doigt; qu'elle s'attendait qu'il viendrait la chercher le lendemain; mais que trois jours s'étant depuis écoulés, sans avoir entendu parler du Marquis, elle avait été obligée de garder ce bijou. La mère toujours incrédule sur la réalité d'un cadeau de si grand prix, et voulant en connaître la valeur, envoya chercher un joaillier de sa connaissance, qui, après avoir examiné le brillant, assura qu'il était faux. »

« Je savais bien, dit madame de *B*...., en se moc-» quant de la crédulité de sa fille, que de pareilles ac-» quisitions ne se font pas à si peu de frais, et que des » présens de mille louis ne sont nullement à la mode. Cela » vous apprendra à ne point accepter une autre fois si » légèrement: les hommes de ce tems-ci ne sont pas si » généreux, et, à votre âge, on doit toujours être en » garde contre eux. Rendez cette bague; car, quoiqu'elle » ne vaille pas grand chose, ceux qui l'ont cru fine, re-» garderaient cela comme un présent de conséquence, » dont le Marquis ne manquerait pas de se faire honneur. »

« La pauvre demoiselle se serait bien passée des réflexions de sa mère; elle en faisait d'assez tristes sur cette aventure, dont toutes les circonstances étaient accablantes; aussi s'abandonna-t-elle au désespoir, et elle ne voulut paraître dans l'appartement de sa mère que lorsqu'elle y fut mandée pour le jeu. Le premier objet qu'elle rencontra, fut le Marquis de *Saint-André*, qui vint l'aborder avec un air de confiance que les hommes prennent trop souvent en pareille circonstance. « Voilà, lui dit-elle, » en lui rendant la bague, l'indigne présent que vous m'avez » fait; je ne vous l'avais pas demandé. Vous savez ce qu'il

» m'en coûte, et soyez sûr que je vous le ferai payer » chèrement. »

« Le Marquis reprit froidement la bague, sans autre explication, et, en la mettant dans sa poche, il reprit la véritable, sans que la demoiselle s'en apperçût; puis s'approchant des joueurs, il prit une carte. Dès qu'il mit la main sur la table, chacun se récria encore sur la beauté de la bague. « Hé! fi donc, Messieurs, leur dit-il, vous » vous mocquez, mademoiselle dit qu'elle est fausse. -- » Oh! pour cela, Monsieur le Marquis, dit madame de » *B*....., qui avait envie de le mortifier, ma fille n'a pas » tort, car un joaillier qui s'est trouvé ici tantôt par ha- » sard, la déclarée très-fausse. Je parie, dit un connais- » seur de la compagnie, qu'elle est fine. » La dispute s'étant échauffée, on envoya chercher deux des plus habiles joailliers de Paris, qui déclarèrent que la bague était fine, et que le joaillier de madame de *B*.... s'était grossièrement trompé. »

Il est aisé de juger combien cet éclaircissement donna de regrets cuisans à mademoiselle de *B*...., il lui rappellait le sacrifice par elle fait de tout ce qu'elle avait de plus cher, pour posséder une bague qu'elle avait eu la simplicité de rendre. Pour réparer tout cela, elle profita adroitement du premier moment où elle se trouva seule avec le Marquis, pour lui faire des excuses de la vivacité qu'elle avait mise en lui rendant sa bague. « Ce n'est » rien, mademoiselle, lui repondit-il, j'espère qu'à l'a- » venir vous me rendrez plus de justice; et pour vous » prouver que vous m'avez mal jugé, je veux bien vous » rapporter demain cette bague, aux mêmes conditions » que la première fois. »

« La demoiselle qui avait alors moins de sacrifices à faire, convint d'un second rendez-vous, et reçut encore le diamant faux. Ainsi elle fut deux fois dupe; le pire de la chose, c'est que son aventure ne tarda pas à être connue, ce qui ne laissa à l'imprudente demoiselle de *B*.... que la dure alternative de se confiner dans un couvent, ou de se dépayser. » An 1704. *

ANDRIANE.

Le Comte d'*Andriane*, du Royaume de Naples, que Brantôme nous représente comme l'un des plus beaux Princes du pays, fut une triste victime de l'amour.

La beauté de la Princesse de *Venouse* avait attiré ses regards, et gagné son cœur. Il avait trouvé les moyens d'exprimer tout ce qu'il sentait, et s'était aperçu qu'on l'écoutait avec plaisir. Déjà ces deux amans étaient occupés à chercher une occasion favorable, pour se donner des preuves réciproques de leurs tendres sentimens. Cette occasion se présenta, et tout parut se prêter aux vifs désirs des amans; ils en profitaient, et déjà ils se livraient à tous les transports qu'on éprouve en pareil cas, lorsqu'ils furent poignardés l'un et l'autre. C'était le Prince de *Venouse* qui, ayant découvert l'intrigue, avait cru devoir laver son déshonneur dans le sang des coupables. Il poussa la cruauté plus loin; car il fit jetter devant sa porte les cadavres de son épouse et de son amant, et les laissa exposés « à la vue de tous les passans qui les lar» moyaient et plaignaient de leur miserable état. »

ANDRONIQUE I.er

Andronique Comnène I.er, qui monta sur le trône de Constantinople dans un âge fort avancé et par des voies odieuses, eut beaucoup de traverses à essuyer pendant sa vie, * à cause de son goût trop décidé pour les femmes. *

Il étoit fils d'Isaac Sebastocrator, fils d'*Alexis Comnène*, et frère de Jean, qui fut père de l'Empereur *Manuel*. Ce dernier * avoit épousé *Berthe*, fille de *Conrad*, Empereur d'Allemagne, Princesse remarquable par sa vertu et par son attachement pour son époux; mais ces mœurs respectables n'étaient pas faites pour plaire dans une Cour aussi corrompue que celle de Constantinople. *Manuel* respecta la vertu de l'Impératrice, à laquelle on fit prendre le nom d'*Irène*; mais entraîné par ses passions et par

l'exemple, * il entretenait publiquement sa nièce *Théodora*, fille de son frère * » femme hautaine et arrogante, » qui se faisait une maligne joie d'éclipser par son éclat » la modeste *Irène.* « Cette Princesse mourut en 1158, et sa mort excita les regrets de son volage époux. Il n'osa pas alors se marier avec *Théodora*, quoiqu'il en eût des enfans, et qu'il continuât à vivre incestueusement avec elle; il épousa *Marie*, fille de *Raymond*, Prince d'Antioche. *

Andronique, de son côté, vivait de la manière la plus scandaleuse avec *Eudocie*, fille de son cousin et sœur de *Théodora.* Les parens d'*Eudocie*, tous gens de la plus haute qualité, et qui possédaient les premières places de l'Empire, voulant se venger du déshonneur qui rejaillissait sur eux par le commerce scandaleux d'*Andronique*, tentèrent plusieurs fois de le faire périr; » mais il n'y » avait point de péril où il ne courût avec joie au sujet » d'*Eudocie*, et dont il ne se crût bien récompensé par » la constance de l'amour qu'elle lui portait. » Une fois, entr'autres, il courut le plus grand danger. Étant en Pélagonie avec l'Empereur, et couché dans sa tente avec sa cousine, les parens de cette dame environnèrent la tente, résolus de faire périr *Andronique* : ce Prince, dont la valeur était connue, sauta par-dessus les pieux qui entouraient sa tente, et se sauva.

Il n'évita pas aussi bien la colère de l'Empereur. Quelques personnes ayant pris la liberté de lui faire des représentations sur sa conduite, il ne les reçut et n'y répondit que par les railleries les plus piquantes sur Manuel qui, disait-il, lui donnait l'exemple, * et qui était même plus coupable que lui, puisqu'il vivait avec sa nièce, tandis que lui, *Andronique*, ne voyait que sa cousine. * Ces propos furent rapportés à l'Empereur qui, * instruit d'ailleurs des desseins criminels d'*Andronique* contre sa personne, et d'une correspondance qu'il entretenait avec *Geisa*, Roi de Hongrie, * le fit arrêter et conduire en prison. * Pendant qu'il y étoit, *Eudocie* accoutumée au libertinage, et craignant de ne plus voir son amant,

épousa *Michel Gabras* qui, » plus curieux de la fortune
» que de son honneur, avait reçu de l'Empereur le titre
» de *Sebaste*, pour couvrir la honte de cette alliance
» aussi méprisable qu'elle était illustre. » *

Enfin *Andronique* étant sorti de prison, en trompant la vigilance de ses gardes, parvint à se réconcilier avec *Manuel*, qui l'envoya en Cilicie; mais entraîné par ses passions, il oublia qu'il avait à combattre les ennemis de l'Empire. Epris des charmes de *Philippa*, fille de *Raymond*, Prince d'Antioche, et sœur de l'Impératrice *Marie*, il alla la trouver, et sut tellement s'insinuer dans son cœur, qu'elle consentait à quitter sa famille et sa patrie pour le suivre.

Manuel qui avait le plus grand intérêt d'empêcher ce mariage, obligea *Andronique*, par ses menaces, à y renoncer. Ayant appris qu'on avait même donné des ordres pour l'arrêter, il se sauva, * ou plutôt, comme le remarque un historien, *Andronique* n'ayant plus rien à désirer de la Princesse d'Antioche, » la laissa gaiement
» dans les larmes et les remords, et s'en alla à Jéru-
» salem. » *

Ce fut dans cette ville que l'amour, en lui procurant de nouveaux plaisirs, le jetta dans d'autres embarras. Ce Prince peu scrupuleux, lorsqu'il s'agissait de satisfaire ses goûts, fit publiquement la cour à *Théodora*, petite nièce d'*Isaac Sebastocrator*, et veuve de *Baudouin*, qui avait été Roi de Jérusalem. Cette nouvelle inclination étant un inceste affreux, irrita encore davantage l'Empereur contre *Andronique*. Il envoya ordre aux Princes de Celesyrie de l'arrêter et de lui faire crever les yeux. Le hasard voulut que cet ordre tombât entre les mains de *Théodora*; elle en avertit son amant, * qui avait déjà eu d'elle un fils, nommé *Alexis*, et une fille nommée *Irène*, et ils se sauvèrent chez le Sultan qui commandait dans la Chaldée. Pendant le séjour qu'y fit *Andronique*, il se maintint dans les bonnes graces du Sultan, en faisant des courses heureuses sur les terres de l'Empire. *Manuel*, pour le rappeller à Constantinople, fit enlever *Théodora*

avec ses enfans. » C'était un appât bien puissant pour » attirer *Andronique*, dont l'amour pour cette Princesse » continuait dans toute sa fureur. » Aussi il se hâta d'écrire à l'Empereur, pour lui demander pardon de ses fautes passées; * il l'obtint facilement, rentra en grace, et demeura tranquille jusqu'à la mort de *Manuel*. Son ambition se réveilla alors, et l'amour lui ouvrit les premières voies pour la satisfaire.

Marie, veuve de *Manuel*, était encore jeune et belle: * elle se retira d'abord dans un monastère où elle prit l'habit de religieuse, sous le nom de Xeué; » mais jeune » encore, aussi légère et aussi ambitieuse qu'elle étoit » belle, elle essuya bientôt ses larmes, et, sous prétexte » de guider son fils dans un âge si tendre, elle quitta au » bout de peu de jours un habit et un nom qui ne la » dédommageaient pas des plaisirs et des grandeurs dont » elle s'était faite une douce habitude. « Aussitôt sa Cour devint brillante et nombreuse. * Plusieurs Grands de l'Empire cherchèrent à lui plaire; mais *Alexis Comnène*, Protosebaste, et cousin germain du défunt Empereur, l'emporta sur tous ses concurrens: * » et déjà, dit un his» torien, il lui avait inspiré une passion fort vive, du » vivant même de son mari. « * Cette faveur décidée excita contre lui la jalousie de tous les premiers de l'Empire.

Pendant ce bouleversement et ces tracasseries, le jeune *Alexis II*, fils de *Manuel*, tenait à peine les rênes de l'Empire, et ne pouvait s'opposer aux désordres qui se multipliaient.

Toutes ces circonstances fournirent un motif à *Adronique* pour quitter la retraite dans laquelle il vivait, et il vint à la Cour sous prétexte d'aider de ses conseils l'Empereur, son neveu. Il était désiré avec d'autant d'impatience, que les liaisons de l'Impératrice avec le Protosebaste, causaient le plus grand désordre. Son amant gouvernait l'Empire avec une autorité sans bornes; toutes les graces, les places, les dignités, n'étaient données que par lui ou de son consentement.... * Il abusait tellement de son

pouvoir, qu'il dicta au jeune *Alexis* un édit qui portait que tous les ordres quelconques, quoique signés de la main du Prince, n'auraient d'exécution qu'après que le Protosebaste y aurait ajouté sa suscription en ces termes : *Soit fait ainsi qu'il est ordonné.* *

Marie Porphyrogénète, fille de l'Empereur *Manuel* et de son premier mariage, fut la première qui se souleva hautement contre la tyrannie du favori de l'Impératrice. La conjuration qu'elle avait excitée n'ayant point eu de succès, elle fut obligée de se réfugier dans la grande église avec son mari, fils du Marquis de Montferrat, pour fuir, disait-elle hautement, « la fureur de sa belle-» mère et de son amant. » Le sort de cette Princesse excita la compassion du peuple : plusieurs maisons furent pillées ; on fut obligé d'envoyer des troupes, et ce ne fut qu'après avoir répandu beaucoup de sang qu'on fit un accord par lequel on promit à la Princesse *Marie* et au César son époux de ne leur faire aucun mal et d'oublier le passé.

Tous ces désordres augmentaient les désirs et les espérances d'*Andronique* ; au moins il avait un prétexte pour prendre les armes, et il le saisit avidement. Le succès le plus prompt favorisa son entreprise ; le Protosebaste, qui aurait pu s'y opposer, ne fit que de faibles efforts ; le peuple qu'il avait maltraité prit les armes contre lui ; il fut arrêté et conduit à *Andronique* qui lui fit crever les yeux. Le vainqueur étant arrivé à Constantinople, ne tarda pas à s'emparer lui-même de la souvraine autorité. * Bientôt il exerça la tyrannie la plus affreuse, sacrifiant tout à ses soupçons. La Princesse *Marie* et son mari furent emprisonnés, et l'Impératrice fut sacrifiée, après avoir été jettée dans un cachot. *Andronique* nomma des juges pour la forme ; ils la condamnèrent à mort, et le jeune *Alexis* tremblant pour lui-même, signa de sa propre main la condamnation de sa mère. Elle fut étranglée, et son cadavre jetté dans la mer. « Cette » Princesse adorée, qui passait pour la merveille de son » siècle, à cause de sa beauté, n'eut point d'autre sépul-

» ture que le sable du rivage. » *Andronique*, qui l'avait détestée poussa encore plus loin la vengeance, il fit effacer tous ses portraits, n'en laissant subsister qu'une statue, à laquelle il fit ajouter des rides, et toute la difformité d'une vieillesse décrépite. *

Il restait encore le jeune *Alexis*, qui n'avait que le nom d'Empereur. *Andronique* trouvant qu'il le gênait, et que son nom pouvait être l'objet d'une révolte, le fit étrangler. * Le corps de ce Prince infortuné ayant été apporté sous les yeux de son barbare oncle, il le poussa du pied en disant ; que son père avait été un parjure, sa mère une impudique, et lui un imbécille.

Alexis II. avait épousé *Agnès*, fille de *Louis-le-Jeune*, Roi de France et d'*Alix-de-Champagne*, qui n'avait alors que douze ans. *Andronique* voulut la donner en mariage à *Manuel*, son fils aîné ; mais, sur son refus, il l'épousa lui-même, et continua néanmoins d'avoir sa maîtresse *Théodora*.

Son règne ne fut qu'un tissu de cruautés et de barbarie. Enfin il voulut faire mourir *Isaac-Lange*, fils d'*Andronique-Lange*, qui s'était sauvé de Constantinople et était mort en Palestine. *Isaac* était revenu dans sa patrie, et avait obtenu son pardon. Un imposteur qu'*Andronique* consulta sur son successeur, lui ayant dit qu'il serait détrôné par *Isaac*, la mort de ce dernier fut résolue ; mais le peuple prit son parti, le proclama Empereur, et *Andronique* qui se sauvait avec sa femme et une fille de théâtre qu'il aimait éperdument, fut arrêté et ramené à Constantinople. Après avoir eu les yeux crevés, et avoir éprouvé toutes sortes de mauvais traitemens d'une populace irritée, il fut pendu entre deux colonnes ; on se contenta de crever les yeux à ses deux fils, *Jean* et *Manuel*. *Agnès*, sa veuve, épousa ensuite *Théodore Branas*. An 1185. *

* ANDRONIQUE III.

Andronique Paléologue II, qui avait succédé à *Michel Paléologue*, son père, régnait à Constan-

tinople depuis plusieurs années. Cet Empire, qui avait été si vaste, si étendu, si formidable, n'était presque plus composé que de la ville capitale et de quelques parties de provinces qui étaient souvent ravagées par une infinité de barbares. *Andronique* plus occupé des affaires de l'église que du soin de veiller sur ses États, se voyait attaqué de toutes parts, et n'apportait que des palliatifs aux maux qui l'environnaient. Il avait associé à l'Empire son fils *Michel*, qui avait établi sa Cour à Thessalonique, et qui, en soutenant, autant qu'il le pouvait, les débris de l'Empire, gémissait des désordres auxquels son père n'avait ni le courage ni la force d'apporter des remèdes.

Ce Prince avait eu deux fils de la fille du Roi d'Arménie, *Manuel* et *Andronique*. L'aîné avait le titre de Despote : le cadet, conduit malheureusement par des jeunes courtisans sans mœurs et sans principes, s'était abandonné au libertinage, ce qui lui avait fait perdre les bonnes grâces de son aïeul ; cependant il était parvenu à se réconcilier avec lui. Pour le retirer des désordres dans lesquels il se laissait trop facilement entraîner, l'Empereur lui fit épouser une Princesse allemande, nommée *Irène* ; elle était fille d'un Duc de Brunswick.

« Elle n'eut pas le talent, sans doute, de fixer le cœur de son volage époux, ou elle ne put suffire à ses désirs. Il avait formé des liaisons avec une femme qui déshonorait publiquement sa naissance par sa conduite. Le Prince n'était pas le seul pour qui elle avait des complaisances ; elle recevait encore chez elle un jeune homme renommé par sa beauté. Le jeune *Andronique* ne tarda pas à s'appercevoir que, malgré son rang, il n'était pas l'amant privilégié ; sa vanité en fut offensée encore plus que sa passion. Il ignorait qu'auprès d'une femme débauchée, les dignités n'établissent aucun droit de préférence, et que, souvent pour elle, un libertin roturier vaut mieux qu'un libertin titré. Quoique ce Prince fut d'un caractère naturellement doux, il prit en cette occasion un parti violent : il fit investir par des gardes la maison de sa maîtresse, avec ordre de tuer son rival, lorsqu'il se présenterait pour

entrer. *Manuel*, son frère, avec lequel il vivait en bonne intelligence, le cherchant pendant une nuit obscure, et se doutant qu'il était dans la maison de sa maîtresse, vint à passer auprès des satellites qui étaient en embuscade: persuadés que c'est la victime qu'ils doivent immoler à la jalousie de leur maître, ils fondent sur lui, et le malheureux Prince, frappé de plusieurs coups, tombe de cheval en s'écriant: Les assassins reconnaissent sa voix, suspendent leurs coups; mais il était trop tard, le sang ruisselait de toutes les parties de son corps, et la mort était déjà dans son sein. On le releve, on le porte en cet état au Palais, et il expire quelque tems après au milieu des gémissemens de toute la Cour. »

Cette terrible catastrophe eut des suites bien funestes. L'Empereur *Michel*, père de ces deux malheureux frères, ne put soutenir la violente secousse qu'il éprouva en apprenant la fin tragique de son fils aîné; il périt au bout de huit jours dans les angoisses d'un cœur déchiré par le plus violent désespoir. Cette mort, jointe à celle de *Manuel*, ranima dans le cœur du vieux *Andronique* tous les mécontentemens qu'il avait eus contre son petit-fils; ils se changèrent en une haine si forte, qu'il résolut de le déshériter, et de le remplacer par un objet peu digne, et par sa naissance, et par son mérite personnel, de cette faveur; c'était un enfant naturel que *Constantin*, Despote, second fils de l'Empereur, avait eu d'une des suivantes de son épouse. Il se nommait *Michel Cathare.*

Ce choix bisarre et dicté par la haine, déplaisait à toute la Cour; mais l'Empereur, entier dans ses volontés, n'écoutait aucune représentation, et n'avait point d'égard à la conduite que tenait son petit-fils, qui, par son respect et par sa soumission, cherchait à faire oublier les fautes que l'amour lui avait fait commettre. Son aïeul lui fit même proposer de quitter les ornemens impériaux, et de rentrer dans la classe des simples citoyens. Sur son refus, il lui défendit de paraître en sa présence. Bientôt après il résolut de le faire juger dans une assemblée des Prélats et des grands Officiers de l'Empire, et de le condamner

damner ensuite à une prison perpétuelle. Ce projet ne put avoir son exécution, parce que ceux qui étaient attachés au jeune *Andronique*, se présentèrent en armes autour du Palais, ce qui épouvanta l'Empereur et l'obligea à une espèce de réconciliation avec son petit-fils.

Dans la défense que ce jeune Prince employa, il s'accusait de s'être livré avec trop de passion au plaisir de la chasse et à l'exercice du cheval; il ne parlait pas du meurtre de son frère, qui avait fait verser tant de larmes dans la famille Impériale, et avait même précipité son père au tombeau. « Cette réticence est inconcevable, dit un historien. Dira-t-on, ajoute-t-il, pour excuser *Andronique*, qu'il n'avait point commandé de tuer son frère, et que si *Manuel* expira sous les coups de ses satellites, ce fut par une de ces méprises malheureuses, dont on ne voit que trop d'exemples, et qu'on ne peut imputer à personne? Mais, continue l'historien, quel droit ce jeune débauché avait-il de faire égorger un citoyen? Sa qualité de Prince du Sang, et même celle d'Empereur ne pouvaient l'y autoriser. Le glaive de la justice est le seul dont il soit permis à un Souverain de se servir pour trancher les jours d'un sujet punissable. D'ailleurs celui à la vie duquel *Andronique* en voulait, était-il si coupable envers sa personne? Lorsqu'un Prince ne rougit pas de descendre de son rang, et d'entrer en concurrence avec des libertins pour la possession de quelques-unes de ces misérables victimes de l'incontinence publique, doit-il avoir plus de privilège que le dernier d'entr'eux? Ce n'est point en répandant le sang d'un rival qu'il lui faut triompher, c'est en employant, comme les autres, les moyens dont on s'est servi de tout tems pour s'assurer ces honteuses conquêtes. »

Ces réflexions qui ne paraîtront pas déplacées dans la circonstance, mettent dans tout son jour le crime du jeune *Andronique*, mais ne justifient pas le projet que son aïeul avait conçu de le déshériter, d'autant plus que le Prince, qui se vit bientôt un parti considérable, quoique obligé de se sauver de Constantinople, ne voulut jamais suivre les conseils de ceux qui l'engageaient à ne pas ménager

l'Empereur. Dans toutes les occasions qui se présentèrent pendant cette mésintelligence, le jeune *Andronique* au contraire ne cessa d'avoir les égards les plus respectueux pour son aïeul, et de lui redemander humblement son amitié.

Enfin après plusieurs tentatives de la part de l'Empereur pour perdre son petit-fils, ce dernier s'empara de Constantinople; mais toujours plein de respect pour son aïeul, sans vouloir écouter ceux qui lui conseillaient de l'enfermer dans un cloître, ou de le retenir en prison, ou enfin de l'envoyer en exil, il lui conserva tous les honneurs du trône, ne changea rien à son train, à ses équipages, au nombre de ses domestiques; il lui laissa la jouissance du Palais Impérial, et lui assigna une forte pension pour la dépense de sa maison. *Andronique II* mourut quatre ans après, dans un monastère où il s'était retiré, et où il endossa l'habit de moine, pour expier ses péchés.

Andronique III mourut plusieurs années après, âgé de quarante-cinq ans. Il n'avait point eu d'enfans d'*Irène*; mais ayant épousé en secondes noces *Anne*, sœur d'un Comte de Savoie, il en eut trois fils, *Jean Paléologue* qui lui succéda, *Manuel Paléologue*, despote, et *Théodore*. An 1241. *

* ANGES.

Le but de ce Dictionnaire n'étant pas d'entrer dans le détail des différentes opinions sur la création et la nature des *Anges*, (*a*) on se contentera de montrer que plusieurs d'entr'eux se perdirent par l'amour qu'ils conçurent pour des femmes.

(*a*) L'existence des *Anges* attestée par l'Écriture-Sainte, était universellement admise chez les Juifs, excepté chez les Sadducéens. Elle a été reconnue par les anciens Payens. Les Grecs les appellaient *Démons*, et les Romains, *Génies* ou *Lares*. « Il est raisonnable, dit un historien, de supposer de pareils êtres mitoyens, afin de remplir l'espèce de vide qu'il y aurait sans cela dans la nature : car, comme il y a une gradation à l'égard des créatures sur la terre, quelques-

Quelques Pères de l'église ont pensé que les *Anges*, qui sont aussi appellés dans l'Écriture *les fils de Dieu*, ont eu un commerce impur avec les femmes, commerce dont est venue la race impie et insolente des *Géans*. « Quand les » hommes, dit l'Écriture-Sainte, eurent commencé à » multiplier sur la terre, et qu'ils eurent engendré des » filles, *les fils de Dieu* voyant que les filles des hommes » étaient belles, en prirent à femmes pour eux, de toutes » celles qu'ils choisirent. »

D'autres qui, par *les fils de Dieu*, entendent les *Anges* apostats, disent que voyant les filles de *Caïn* passablement découvertes, et affectant des airs de femmes prostituées, s'attachèrent à quelques-unes d'elles, et les épousèrent.

Quoi qu'il en soit, « *Lactance* suppose que les *Anges* qui se rendirent coupables de ce crime, avaient été envoyés par Dieu pour avoir soin des hommes, et qu'étant doués de franc arbitre, Dieu leur avait recommandé de ne pas avilir la dignité de leur nature, en se souillant des vices dont la terre était infectée; mais que le démon eut l'adresse de les perdre par le moyen des femmes. *Lactance* ajoute que n'étant point admis dans le Ciel à cause de l'impureté dont ils venaient de se souiller, ils tom-

---

unes n'ayant que la simple existence, comme la terre, l'air et l'eau; d'autres ayant par-dessus l'existence, la vie, comme les végétaux; d'autres, par-dessus la vie, ayant le sentiment et la perception, comme les brutes; et d'autres enfin ayant, par-dessus le sentiment, la faculté de penser et de raisonner, comme les hommes; et comme nous voyons que la partie sensitive de nous-mêmes a des êtres au-dessous d'elle, il est aussi très-probable que la partie de nous-mêmes la plus noble a au-dessus d'elle des êtres qui lui sont autant supérieurs que nous le sommes aux brutes, et que ces êtres sont, à leur tour, surpassés par d'autres, et ainsi de suite jusqu'à la Divinité. »

Quelques Pères de l'église ont cru que les *Anges* étaient revêtus de corps célestes, ou de feu, de la même nature de ceux que nous aurons un jour, quand nous serons égaux à eux; mais l'opinion la plus ordinaire a été que ce sont des substances absolument spirituelles, quoiqu'elles puissent de tems en tems s'unir à des corps, et revêtir différentes formes.

bèrent sur la terre, et devinrent les ministres du démon; mais que ceux qui engendrèrent, n'étant ni anges, ni hommes, mais d'une nature mitoyenne, ne furent point reçus en enfer, tout comme leurs pères ne l'avaient point été dans le Ciel. Ainsi il y eut deux sortes de démons, les uns célestes et les autres terrestres. Ceux-ci sont des esprits impurs, auteurs de tous les maux qui se commettent, et dont le Prince est le diable. De là, suivant toutes les apparences, ont tiré leur source les histoires des *incubes*, ou démons, qu'on dit avoir un commerce charnel avec les femmes. »

On trouve dans les fragmens d'un livre très-ancien que, « lorsque le nombre des hommes fut beaucoup multiplié, ils eurent des filles d'une si prodigieuse beauté, que les *Égregores* ou Anges Gardiens en devinrent amoureux, et se proposèrent les uns aux autres de les aller voir de plus près et d'en épouser. A quoi *Semiazaz*, leur Prince, répondant qu'il craignait qu'eux n'en feraient rien, et qu'ensuite ils le laisseraient porter seul la peine de sa faute, ils s'engagèrent tous par serment qu'ils exécuteraient la résolution qu'ils venaient de prendre. Le nombre de ces *Anges* était de deux cents, qui descendirent, du tems de *Jared*, du sommet du mont *Hémon*, qui a tiré son nom du serment qu'ils y firent. Ils épousèrent des femmes, et eurent commerce avec elles jusqu'au déluge. Les femmes mirent au monde trois sortes de générations: la première fut celle des *Géans*; ceux-ci engendrèrent les *Néphitins*, (*a*) et les *Néphitins* engendrèrent à leur tour les *Eliud*. Tous, *Éliud*, *Néphitins* et *Géans* faisant profession de magie.

(*a*) « Il y en a qui croient que ces *Néphitins* étaient des hommes » d'une stature ordinaire, et que ce nom leur a été donné à cause des » excès qu'ils commettaient en fait de rapines, d'impiété et d'insolence; mais d'autres croient, avec plus de raison, qu'ils étaient aussi » d'une force et d'une taille extraordinaire, le mot *Néphitin*, qui est » hébreu, étant incontestablement employé dans l'Écriture pour distinguer des hommes d'une grandeur peu commune. Saint Cyrille » attribue la monstrueuse stature des géans à la colère de Dieu irrité » contre leurs parens. »

Dans la suite les *Géans* commencèrent à devenir antropophages ; ce qui faisant diminuer chaque jour le nombre des hommes, ceux-ci se plaignirent à Dieu de cette cruauté, et le conjurèrent d'avoir pitié d'eux. Les quatre Archanges entendant cette plainte, regardèrent vers la terre, et y voyant beaucoup de sang répandu, et une infinité de désordres, en firent leur rapport à Dieu, qui leur ordonna de lier les Princes de ces transgresseurs, et de les jetter dans l'abîme, pour y être gardés jusqu'au jour du jugement ; ce qu'ils exécutèrent. *Uriel*, en particulier, fut envoyé vers *Noé*, le fils de *Lamech*, pour l'informer que toute la terre devait être détruite par un déluge, et l'instruire de quelle manière il devait s'y prendre pour échapper à ce fléau. *Raphaël* eut ordre de lier à *Azael* les pieds et les mains, de le jetter dans un endroit obscur du désert de *Dudael*, et de l'y mettre sur des pierres pointues, supplice qui ne devait cesser que pour faire place à un autre plus rigoureux au jour du jugement. La commission de *Gabriël* fut de détruire les *Géans*, fils des *Égregorés*, en les excitant à s'entrefaire la guerre, afin qu'ils s'exterminassent les uns les autres. Enfin *Michaël* fut commandé pour lier *Sémiazaz*, avec le reste de ses compagnons, et pour les conduire au bout de la terre, où ils doivent rester durant soixante-dix générations, c'est-à-dire jusqu'au jour du jugement, devant alors être précipités dans un étang de feu. Les *Géans* étant formés d'un mélange d'esprit et de chair, furent condamnés à devenir de mauvais esprits, destinés à vivre sans nourriture, à faire du mal aux hommes, à leur apparaître comme spectres, et enfin à avoir part à la résurrection générale. Voilà pourquoi depuis le tems de la défaite des *Géans*, des *Néphitins* et des hommes puissans de la terre, leurs esprits continueront encore à faire du mal jusqu'au dernier jour. Dieu forma aussi le décret que le mont *Hémon*, où ces *Anges* s'étaient liés par un serment si criminel, serait toujours couvert de neige, jusqu'au jour du jugement, et menaça le genre humain d'une destruction générale, ajoutant que la durée de leur vie ne serait plus que de cent vingt ans. »

Ce furent aussi l'amour et les femmes qui firent tomber dans le désordre les enfans de *Seth*, (*a*) qui avaient jusqu'alors imité la piété et les vertus de leur père. Ce fut pendant la vie de *Jared*, petit-fils de *Caïnan*, (*b*) que ce malheur arriva. « Une centaine des fils de *Seth* entendant le bruit de la musique et des cris de joie des *Caïnites*, descendit de la Sainte Montagne pour aller vers eux. Les fils de *Seth* furent si charmés de la beauté des femmes qui étaient nues, qu'ils se souillèrent incontinent avec elles. C'est ainsi que les attraits des filles de *Caïn* perdirent ces hommes vertueux ; car lorsqu'ils voulurent regagner leur montagne, les pierres de la montagne, dit-on, devinrent comme de feu, et les empêchèrent de passer outre. » *

* ANGLAIS.

Peu de mois après la paix d'Utrecht, un jeune *Anglais*, fils d'un médecin de Sa Majesté Britannique, fut envoyé à Montpellier, pour y faire son cours de médecine; mais il s'appliqua beaucoup moins à l'étude de cette science qu'à faire sa cour au beau sexe. Jeune, beau, bien fait et riche, il imagina ne pouvoir pas trouver de cruelles. Dans cette persuasion, qui n'est que trop ordinaire parmi les jeunes gens, et pour rendre sa conquête d'autant plus brillante, l'*Anglais* choisit mademoiselle de *N*...., l'une des plus belles et des plus aimables personnes de la ville.

Le jeune étudiant trouva le moyen de s'introduire chez elle, en se faisant passer pour fils unique d'un Lord, dont par hasard il portait le nom, et fut accueilli en conséquence. Il se comporta même de façon à n'en laisser aucun doute; mais la passion violente qu'il conçut pour cette belle ne lui permit pas de soutenir long-tems ce caractère. Peu fait d'ailleurs aux mœurs enjouées du pays, et les prenant de la part de mademoiselle de *N*.... pour des

(*a*) Il était fils d'Adam et d'Ève.

(*b*) Petit-fils de Seth.

marques de son penchant pour lui, il ne tarda pas à livrer à sa vertu quelques assauts un peu trop marqués. Élevé dans l'école de Westminster, où la jeunesse est extrêmement dérangée, il en avait apporté toutes les idées, sans prévoir les suites qui pouvaient en résulter pour lui. Regardant en effet comme un rafinement de coquetterie la décence ferme avec laquelle sa maîtresse avait répondu à ses premières attaques, il crut, pour brusquer l'aventure, devoir, en les renouvellant, les rendre assez vives et assez pressantes pour lui assurer une victoire qu'il se croyait digne de remporter ; mais il fut reçu de façon à lui faire perdre l'envie de s'exposer à l'avenir à de pareilles tentatives, et sur-tout auprès d'elle.

Cependant, moins sensible à l'exclusion qu'il voyait lui être donnée, qu'à ce qu'en souffrait son amour-propre, après avoir tenté tous les moyens possibles pour obtenir qu'il lui fût permis de se rapprocher de sa maîtresse, et désespéré de son peu de succès, le jeune *Anglais* prit une résolution digne de son caractère et de son éducation : il publia par-tout que mademoiselle de *N*.... lui prodiguait ses bontés avec une telle libéralité, qu'il n'y trouvait d'autre remède que celui de chercher à s'en délasser ailleurs.

Cette demoiselle, dont la vertu jusques-là très-connue, égalait au moins les attraits, fut sensible, comme elle le devait être, à un bruit qui la déshonorait. Ce qui l'affligea davantage, fut l'impression que cette atroce calomnie, toute absurde qu'elle était aux yeux des gens sensés, avait faite sur un père dont elle était chérie, et sur-tout l'avantage qu'en tirait une belle-mère secrètement jalouse de voir tous les suffrages réunis sur sa belle-fille, dont la jeunesse éclipsait trop ses charmes. Accablée sous le poids de ces douloureuses réflexions, elle était près d'y succomber, lorsqu'elle apprit que son indigne amant, s'étant pris de paroles avec un autre *Anglais*, partisan du Roi *Jacques*, les choses avaient été poussées au point de ne pas laisser douter qu'elles ne dussent avoir une issue sanglante.

A cette nouvelle, mademoiselle de *N*.... enchantée

d'avoir trouvé une occasion de se venger, écrit un billet de cartel à son calomniateur, au nom de l'*Anglais* jacobite, et dans les termes les plus outrageans, le sommant de se rendre le lendemain au point du jour, avec des pistolets, derrière les murs d'un couvent qui était indiqué. Ce billet envoyé, la nouvelle amazone se pourvoit secrètement de l'habit d'un de ses frères, à peu près de sa taille, avec les armes nécessaires pour le combat, et, sans être vue de qui que ce soit de la maison, vole au rendez-vous une demi-heure avant le jour.

Quelle fut la surprise du prétendu Lord, quand arrivant à l'instant prescrit, il reconnaît mademoiselle de *N*.... Elle ne dura pas long-tems; car, après lui avoir reproché en peu de mots toute l'infamie de son procédé, lui voyant ajouter la raillerie au refus de lui en faire raison, et se croyant trop fondée à ne plus ménager un tel adversaire, elle lui lacha son coup de pistolet, lui fit sauter la cervelle, rentra chez elle aussi heureusement qu'elle en était sortie, se mit au lit, et reparut le matin dans sa famille, avec le même sang-froid que si elle eût passé la nuit la plus tranquille.

Cependant la mort du jeune *Anglais* ayant été bientôt divulguée, la justice qui fut instruite de sa querelle avec son compatriote jacobite, soupçonna ce dernier d'en être l'auteur. On l'arrêta, et son procès instruit avec la plus grande célérité, ne laissait pas douter aux habitans de Montpellier qu'il ne fût, au premier jour, livré à toute la rigueur des lois. Les Juges, en effet, bien que l'accusé niât constamment d'être coupable, comme toutes les apparences et les présomptions étaient contre lui, allaient probablement le condamner à la question, lorsqu'une jeune personne, dont le visage était caché par sa coiffure, demande instamment à être entendue, et offre aux yeux étonnés des juges mademoiselle de *N*.... *Vous alliez, Messieurs*, leur dit-elle, *condamner un innocent. L'indigne calomnie, qui sans doute vous est connue, et dont je me trouvais la victime, ne me permettait de vivre qu'autant que je serais vengée. C'est moi qui, sous le nom de l'ac-*

usé, ai proposé à mon ennemi le rendez-vous, et, sur son refus de me satisfaire, je me suis fait justice. Ainsi rendez au prétendu coupable la liberté qu'il n'a pas mérité de perdre, et je vais occuper sa place.

Comme l'insulte qu'elle avait reçue de l'*Anglais* était aussi publique que sanglante, les juges pénétrés d'admiration pour cette coupable intéressante, s'empressèrent à l'envi de demander sa grâce au Souverain, et ils l'obtinrent. On ajoute que l'un des juges, jeune encore, et puissamment riche, aussi enchanté de la vertu que de la beauté de cette jeune héroïne, lui proposa sa main, qu'elle l'accepta, et que leur union fut célébrée par la ville entière. *

« Un *Anglais* d'une des plus anciennes familles du Royaume, eut le bonheur d'épouser une dame qui possédait toutes les qualités du corps et de l'esprit capables de rendre heureux; mais insensible à ces avantages, il oublia ce qu'il devait à une épouse charmante, et ne conserva pas même pour elle ces dehors d'honnêteté dont les personnes de naissance s'éloignent rarement. Les mauvais traitemens réitérés du mari n'empêchèrent pas la femme d'être fidelle à ses devoirs. »

« Le jeune *Anglais* livré à une troupe de voluptueux, chaque jour voyait une partie de ses biens s'évanouir; son épouse lui sembla bientôt une charge trop pesante, et ses amis de débauche ne manquèrent pas de lui conseiller d'en venir à une séparation. Pressé par eux, il en fit la proposition à sa femme qui, d'abord accablée de ce dernier trait de dureté et de mépris, versa un torrent de larmes; mais reprenant ensuite l'esprit de modération qui ne l'avait point encore quitté, elle parla en ces termes à son mari : « Je sais, Milord, que je mérite les châtimens du Ciel, et peut-être est-ce la volonté de Dieu que je subisse celui-ci, quoiqu'il ne me semble pas l'avoir merité de votre part; mais puisque c'est votre désir, et que je me suis toujours fait un devoir de vous complaire, je suis prête à soutenir cette épreuve, la

» plus rude qui me soit jamais arrivée, et vous n'a-
» vez vous-même qu'à en fixer le tems. »

« La séparation ne tarda pas à s'exécuter, et Milord accorda à sa vertueuse épouse une pension proportionnée à sa naissance; mais ses affaires allant toujours en décadence par sa mauvaise conduite, cette somme fut insensiblement diminuée, et, dans la crainte que sa femme ne se plaignît à ses parens et à ses amis, il eut la barbarie de lui assigner une retraite éloignée, où elle pût être oubliée de l'univers. Ce fut-là que, confinée, elle ne reçut plus aucun secours, et que le bruit courut dans la ville qu'elle était morte. »

« Sur cette fatale nouvelle, dont Milord était peut-être l'auteur, il prit le deuil, et fit avertir sa femme par celui qui avait eu soin précédemment de lui payer sa pension, qu'il ne lui donnerait plus rien, si elle osait contredire ce rapport. Accoutumée à l'obéissance, elle ne parut plus en public, et personne ne se douta qu'elle fût encore en vie. »

« Sur ces entrefaites, un gentilhomme ami de Milord, le pria à souper chez lui. En passant auprès de la cuisine, il y vit une jeune fille, dont la beauté modeste le frappa si vivement, qu'il voulût aussitôt chercher à la séduire; mais elle se défendit avec tant de décence, que l'amoureux *Anglais* s'enflammant de plus en plus, lui proposa de l'épouser. « Milord, lui dit la jolie servante, il y a une
» si grande disproportion de vous à moi, et cette dé-
» marche serait pour vous si déshonorante, que je ne sau-
» rais croire que vous ayez un pareil dessein; mais je me
» flatte que la bonté divine me garantira de tomber dan
» le crime, et de faire aucune action malhonnête. »

« Cette réponse ne fit qu'augmenter et irriter la passion de Milord qui n'était pas accoutumé à savoir réprimer ses désirs. Il employa les protestations, les prières, les sermens, pour obtenir ce qu'il souhaitait, et ne présumant pas réussir par ces moyens, il se détermina, au bout de quelques jours, à donner sa main à cette jeune fille qui, dans ce nouvel état de grandeur, se comporta en femme

qui n'oubliait pas ce qu'elle avait été, mais qui était digne du rang qu'elle occupait. »

« Pendant ce tems, la véritable épouse était plongée dans la misère, et elle aurait manqué des choses les plus nécessaires à la vie, si un généreux artisan touché de compassion, ne lui avait fait quelque crédit. Endettée avec lui de la somme de dix livres sterlings, elle alla le trouver, et lui dit : « Je vous suis déjà redevable d'une » bonne somme, et je n'ai rien tant à cœur que de vous » la payer. Mon cas est fort extraordinaire, et dans l'es- » pérance que vous me garderez inviolablement le se- » cret, je vous dirai que je suis la femme d'un seigneur » qui en a épousé une autre, et qui, par sa négligence, » m'a réduite dans ce cruel état ; mais ce qui m'embar- » rasse le plus est votre dette ; je vous prie de me donner » votre avis là-dessus. »

« Madame, répliqua l'artisan, permettez, s'il vous » plait, que je vous fasse arrêter, et que les sergens vous » maltraient sous les fenêtres de votre époux ; mais soyez » persuadée que j'aimerais mieux perdre ma dette que » de souffrir qu'on en usât mal avec vous, si je ne me » flattais qu'il vous en reviendra un avantage considé- » rable. »

« La dame ayant donné les mains à ce projet, les sergens la saisirent, et comme ils la conduisaient à travers la place *Lincolns inn Fields*, vis-à-vis l'Hôtel de son époux, dans *Holbowrs-Bow.*, elle refusa de passer outre. Alors les sergens qui n'ont aucune humanité, commencèrent à la saisir par les cheveux, à la tirailler, et à déchirer ses habits, pour la forcer de marcher. Ce tumulte fit assembler la populace : la seconde épouse de l'*Anglais* courut à la fenêtre, pour savoir ce qui causait ce vacarme ; en ayant appris le sujet : Eh ! s'écria-t-elle, qu'ils attendent un peu ; allez leur dire de ma part qu'ils viennent ici, et je les paierai moi-même. Un des sergens s'étant présenté, elle lui dit : Pourquoi traitez-vous si durement cette pauvre dame ? -- Elle est notre prisonnière, répliqua-t-il, la dette n'est pas payée et son créancier nous a or-

donné de la conduire en prison, et parce qu'elle refuse d'y aller, nous sommes obligés d'user de violence à son égard. Tenez, dit la dame, voilà de quoi payer la dette et vos frais, relâchez la prisonnière, et faites-la venir ici. »

« Cette malheureuse femme arrivée, et les sergens congédiés, sa généreuse libératrice lui parla en ces termes : Madame, vous avez l'air et les manières d'une personne distinguée, ce qui augmente la douleur que j'ai de vous voir dans un état si déplorable; je vous prie de me dire qui vous êtes, et par quelle voie je pourrai, dans la suite, pourvoir à vos besoins. -- Votre charité, madame, me viendra fort à propos; mais je souhaiterais que vous n'eussiez aucune envie de me connaître. -- Il faut au moins que je sache qui vous êtes, afin que je puisse vous secourir selon votre qualité. -- Je serais désespérée, madame, qu'une personne aussi généreuse que vous, fût exposée au chagrin que lui ferait ma déclaration. -- Je ne vois pas que j'y puisse avoir d'autre intêret que celui auquel la charité m'engage envers tous ceux qui en sont dignes. -- Je vous demande pardon, madame, ceci vous touche de trop près. -- Si cela est, je suis fondée à l'exiger de vous. -- Puisque vous le voulez, madame, apprenez que je suis l'épouse légitime de Milord *C.... N....*, et que j'ai droit sur lui avant vous, ce que vous avez ignoré sans doute; et s'il eut daigné me fournir les simples besoins de la vie, mes plaintes n'auraient jamais terni son caractère, persuadée que mon ressentiment n'aurait pas prévenu son crime, et que vous n'êtes coupable vous-même d'aucune faute, puisque le bruit de ma mort sert à vous justifier, et qu'accoutumée, comme je l'étais, à faire de ses volontés la règle de mes actions envers lui, j'avais gagné sur moi de lui complaire, et de n'ouvrir jamais la bouche, si une absolue nécessité ne m'obligeait d'en venir à un éclat. -- Madame, je saurai ce qui en est avant la nuit, et si le fait est tel que vous le dites, vous pouvez compter que non-seulement je renoncerai à la couche de Milord, mais que j'emploierai tous mes efforts pour vous

réunir ensemble. Je l'attends à chaque instant, et il ne serait pas à propos qu'il vous trouvât ici à son arrivée. Ainsi je vous prie de me dire où vous logez, afin que ma bonne intention pour vous ne vous soit pas inutile. Je vous conjure d'accepter cette bourse, où vous trouverez de quoi subvenir à vos besoins les plus pressans. »

« L'ancienne épouse était à peine hors de l'hôtel, que Milord entra, et que l'accablement où il trouva sa femme le força de lui en demander la cause. Milord, lui dit-elle, un triste accident vient de me faire découvrir un secret sur lequel j'ai une question à vous faire, et je vous supplie d'y répondre de bonne foi, comme vous en répondrez un jour devant Dieu. Votre première épouse est-elle encore en vie? -- Quoi, madame, avez-vous entendu parler d'elle? -- Il n'y a pas une heure que j'ai payé une dette pour la tirer des mains des sergens qui la menaient en prison, qui lui ont déchiré ses habits, et qui l'ont maltraitée, parce qu'elle ne voulait pas marcher. C'est de sa propre bouche que j'ai appris sa qualité et son état; il me semble même qu'elle ne me faisait cet aveu qu'à contre-cœur, dans la crainte qu'elle ne portât quelque préjudice à votre réputation. Ainsi, Milord, je ne vous serai plus rien à l'avenir, quoique toujours disposée à vous rendre tous les services qui dépendront de moi, et je ne goûterai jamais de repos que vous ne soyez réuni à votre première épouse. »

« En effet, par les bons offices de cette digne femme, la véritable épouse reprit tous ses droits sur Milord, et vécut quelque tems avec lui dans la plus parfaite intelligence; mais elle jouit peu de ce bonheur, usée par ses souffrances, elle expira dans les bras de son époux. Milord devenu libre reprit sa seconde femme, et mourut bientôt après, en lui laissant par son testament une pension viagère de quatre cents livres sterlings. Cette veuve estimable en destina trois cents pour soutenir quelques parens de son époux, tombés dans la misère; et afin que ce qui lui restait pût servir à l'entretenir honnêtement, elle se retira à la campagne, où elle continua à se montrer le modèle de toutes les vertus. » *

ANGLAISE.

« Une jeune *Anglaise*, doucement tourmentée de quinze à seize ans, et persuadée par l'apprenti de son père, se détermina à se laisser enlever. Il fallait se travestir, et de cent travestissemens que le couple fugitif eut pu choisir, sa mauvaise étoile lui en fit imaginer un dont la maladresse fit tout avorter. Ils s'avisèrent de se travestir en matelots, et précisement dans ce tems les ordres pour la presse étaient exécutés rigoureusement en Angleterre. A peine nos deux amans se regardent-ils comme éloignés du danger, qu'ils rencontrent une troupe de *Press-Gangs*, l'effroi de la gent maritime. On les saisit, et, malgré leurs cris, on les conduit à bord de la Patache. Tous deux paraissent devant le *Capitan Bacha*, qui écoute leur plainte, et repond à la belle captive : *Vous avez beau dire, mon doux cœur, je vous garde tous deux : le Roi s'empare de votre amant, et moi j'ai besoin de vous.* On assure que le jeune homme devint furieux, et que la belle prit son mal en patience. Les filles sont si raisonnables ! An 1776.

Une *Anglaise* étant au lit de la mort, fit appeller son mari ; après avoir ému sa sensibilité par le détail de ses souffrances, elle le conjura de lui pardonner, dans ce dernier moment, une faute dont elle était coupable envers lui ; le mari lui ayant promis ce qu'elle désiroit, elle lui avoua qu'elle avait eu la faiblesse de lui faire une infidélité. *Je vous le pardonne*, lui répondit le mari, *mais je ne veux pas me séparer de vous, sans obtenir également le pardon du mal que je vous ai fait.* La moribonde le lui promit de tout son cœur. *C'est*, lui dit son époux, *que m'étant aperçu de ce que vous venez de m'avouer, je vous ai empoisonnée, ce qui est la cause de votre mort.*

ANJOU. (le Duc d')

François, d'abord Duc d'*Alençon*, puis Duc d'*Anjou*, était frère d'*Henri III*, Roi de France, et il joua un rôle assez singulier : presque toujours brouillé

et en dispute avec son frère, cette division partageait la Cour, et excita quelquefois la guerre. * Lorsque ce Prince se retira de la Cour en 1675, on dit que *Henri III* manda à *Louis*, *Duc de Montpensier*, « de lui courir sus, » et de le prendre mort ou vif; à quoi il se garda bien » d'obéir, disant qu'il est dangereux de se mettre entre » la chair et l'ongle. » *

Si l'on s'en rapporte aux apparences, le Duc d'*Anjou* dut croire qu'il épouserait *Elisabeth*, Reine d'Angleterre, et qu'au moins il lui plaisait. (*a*) Il se vit pendant quelque tems souverain des Pays-Bas révoltés contre l'Espagne. Ce Prince finit d'une manière bien fâcheuse une carrière aussi agitée. Les uns disent qu'il mourut de la même maladie qui fit périr *François I.er* (*b*) Ce qu'il y a de sûr c'est qu'il était attaqué du même mal, * sans que l'histoire nous apprenne où il le gagna. * D'autres assurent qu'il perdit la vie par un bouquet empoisonné, que lui fit sentir une dame de la Cour, qui, dit-on, *allait coucher d'un parti chez l'autre.* * Le sang lui sortit par tous les pores, comme s'il eut eu toutes les veines rompues. « Ce fut, disent les mémoires de Nevers, pour » avoir couché avec la. . . . qui lui fit sentir un bouquet » empoisonné. » * An 1584.

ANILÉUS.

ANILÉUS et *Asinéus* étaient deux Juifs qui, de garçons tisserands, parvinrent à se procurer une Principauté assez considérable, près de Babylone. Maltraités par le maître chez lequel ils travaillaient, ils se retirèrent dans un lieu où l'Euphrate se sépare en deux bras; là, ils élevèrent un fort, et, ayant été suivis de plusieurs jeunes gens, ils se rendirent redoutables dans tout le pays par leurs brigandages; ils défirent même les troupes d'*Artaban*, Roi des Parthes. Ce Prince admirant leur valeur, leur pardonna cette hardiesse, et leur accorda sa protection.

(*a*) Voyez l'article *Elisabeth.*

(*b*) Voyez l'article *François I.er*

L'amour vint troubler cette prospérité singulière, et causa enfin la perte de ces deux Juifs. *Aniléus* s'avisa de devenir amoureux de la femme d'un Gouverneur des Parthes, et il eut la hardiesse de lui déclarer la guerre, * unique moyen de pouvoir jouir de l'objet de sa passion. Le succès couronna son entreprise; * l'Officier perdit la vie dans un combat, et sa femme passa dans les bras d'*Aniléus*. Ce mariage était contre la loi Judaïque, parce que la femme était idolâtre, et ne voulait pas renoncer au culte des faux dieux. Les principaux d'entre les Juifs en firent des plaintes vives et réitérées; mais l'amour méprisa leurs plaintes et leurs menaces. Il était à craindre qu'*Asinéus*, cédant aux remontrances de la synagogue, et peut-être entraîné par son ambition, ne profitât de la circonstance pour se défaire de son frère, et jouir seul de l'autorité. La femme d'*Aniléus*, pour éviter ce malheur, fit empoisonner son beau-frère. *Aniléus*, se trouvant alors seul, voulut attaquer *Mithridate*; mais * la fortune qui l'avait jusqu'à ce moment constamment favorisé, l'abandonna; * il fut défait et tué par les Juifs de Babylone. An 40.

* ANNETTE ET LUBIN.

MARMONTEL nous apprend ce qui l'engagea à faire le conte sur lequel on fit ensuite le charmant opéra comique d'*Annette* et *Lubin*; je vais lui laisser raconter cette anecdote. « Un soir à Besons, dit-il, où M. *de Saint-Florentin* avait une maison de campagne, étant à souper avec lui, comme on parlait de mes contes : Il est arrivé, me dit-il, dans ce village, une aventure dont vous feriez peut-être quelque chose d'intéressant; et en peu de mots il me raconta qu'un jeune paysan et une jeune personne, cousins germains, faisant l'amour ensemble, la fille s'était trouvée grosse; que ni le Curé ni l'Official ne voulant leur permettre de se marier, ils avaient eu recours à lui, et qu'il avait été obligé de leur faire venir la dispense de Rome; je convins qu'en effet ce sujet mis en œuvre, pouvait

pouvait avoir son intérêt. La nuit, quand je fus seul, il me revint dans la pensée et s'empara de mes esprits, si bien que dans une heure tous les tableaux, toutes les scènes et les personnages eux-mêmes, tels que je les ai peints, en furent dessinés et comme présens à mes yeux. Dans ce tems-là, ajoute modestement *Marmontel*, le style de ce genre d'écrits ne me coûtait aucune peine, il coulait de source, et dès que le conte était bien conçu dans ma tête, il était écrit. Au lieu de dormir, je rêvai toute la nuit à celui-ci. Je voyais, j'entendais parler *Annette* et *Lubin* aussi distinctement que si cette fiction eût été le souvenir tout frais de ce que j'aurais vu la veille. En me levant, au point du jour, je n'eus donc qu'à répandre rapidement sur le papier ce que j'avais rêvé, et mon conte fut fait tel qu'il est imprimé. »

« L'après-dînée, avant la promenade, on me demanda, comme on faisait souvent à la campagne, si je n'avais pas quelque chose à lire, et je lus *Annette* et *Lubin*. Je ne puis exprimer quelle fut la surprise de toute la société, et singulièrement la joie de *M. de Saint-Florentin*, de voir comme en si peu de tems j'avais peint le tableau dont il m'avait donné l'esquisse. Il voulait faire venir l'*Annette* et le *Lubin* véritables; je le priai de me dispenser de les voir en réalité. Cependant, lorsqu'on fit un Opéra-Comique de ce conte, le *Lubin* et l'*Annette* de Besons furent invités à venir se voir sur la scène. Ils assistèrent à ce spectacle dans une loge qu'on leur donna, et ils furent fort applaudis. » An 1757. *

* ANNONCIADE.

C'EST le nom d'un ordre militaire institué, sous le nom d'ordre du *Collier*, par *Amédée VI*, Comte de Savoie. On prétend que ce qui donna lieu à l'établissement de cet ordre, fut un bracelet donné au Comte par une dame qu'il aimait, et qui l'avait tissu de ses cheveux. Cette origine paraît plus vraisemblable que celle attribuée par quelques-uns à la dévotion d'*Amédée* pour la

Sainte Vierge, car le collier était composé de lacs d'amour, sur lesquels étaient ces quatre lettres : F. E. R. T. *Frappez*, *Entrez*, *Rompez tout ;* ce qui, comme on le voit, ne peut avoir de rapport qu'à l'amour, et nullement à la dévotion ni à la Sainte Vierge.

Les Comtes de Savoie qui, peu après, eurent le titre de Ducs, furent déclarés Grands Maîtres de l'ordre. Le manteau des Chevaliers, d'abord blanc, ensuite noir, lorsqu'ils assistaient au service qu'on faisait pour le Grand Maître, était, dans les autres cérémonies, cramoisi, frangé et bordé de lacs d'amour de fin or, il fut ensuite bleu, doublé de taffetas blanc ; enfin il fut changé en amaranthe, doublé de toile d'argent à fond bleu.

Charles III, Duc de Savoie, donna à cet ordre le nom de l'*Annonciade*, en 1518 ; il voulut qu'en bas du collier, auquel il ajouta quinze roses d'or émaillées les unes de rouge, les autres de blanc, et une bordée de deux épines d'or, il y eût une image de l'Annonciation, dans un nœud composé de trois lacs d'amour, emblêmes qui tous ont le plus grand rapport avec l'amour. An 1362. *

ANTIOCHE.

Le Pape *Urbain II*, dans le concile qu'il tint à Clermont, en 1095, exhorta vivement les Chrétiens à marcher contre la Palestine, pour délivrer leurs frères du joug des infidelles et recouvrer les Lieux Saints. Ce fut ce qui occasionna la première croisade, composée de plus de six cent mille hommes. Cette multitude de Croisés, après avoir massacré beaucoup de Juifs, et fait plusieurs ravages avant que d'arriver à Constantinople, s'empara d'abord de Nicée ; de là on alla mettre le siége devant *Antioche*.

Cette superbe ville était alors soumise aux Turcs, et avait pour Prince particulier un nommé *Cassian*, tributaire du Roi de Babylone. Elle était flanquée de trois cent soixante tours, et avait une citadelle magnifique. Le nombre de ses défenseurs était considérable,

de sorte que les Croisés, malgré leur multitude, leur bravoure et l'enthousiasme qui les animait, avaient déjà passé neuf mois devant cette ville, sans aucun succès définitif : ils étaient prêts à lever le siège, surtout à cause de la famine qui les pressait vivement, lorsque l'amour, ce petit dieu qui se mêle par-tout, leur ouvrit les portes d'*Antioche*.

Un parent de *Cassian* aimait éperdument la femme d'un bourgeois nommé *Pyrrhus ;* il avait eu le talent de lui plaire, et leur commerce ne faisait plus un secret. *Pyrrhus*, sensible à l'infidélité de sa femme, crut ne pouvoir mieux se venger de celui qui le déshonorait, qu'en livrant *Antioche* aux Croisés, ce qu'il fit. Cette brillante conquête procura aux Chrétiens un butin inestimable en or, en argent, en toutes sortes d'effets précieux, et entr'autres la lance qui perça le côté de Notre Seigneur, et la croix sur laquelle on avait attaché Saint-André. *Antioche* fut donnée au Comte *Boëmond*, * fils du fameux *Robert Guiscard*, Duc de Pouille, de Calabre, de Sicile, et l'un des descendans de ces valeureux Normands qui passèrent en Italie. (*a*) * An 1098.

ANTIOCHUS I.er

Séleucus Nicanor * ou *Nicator*, (*b*) était un des Capitaines *d'Alexandre-le-Grand*. Après la mort de ce Prince, et après avoir éprouvé des revers et des succès, *Séleucus* parvint à fonder le Royaume de Syrie, l'un des plus grands et des plus puissans qui se formèrent des débris de celui d'*Alexandre*. Les successeurs de *Séleucus* furent nommés et sont connus sous le nom de *Séleucides*. *

Ce prince avait eu de sa première épouse un fils nommé *Antiochus Soter*, qui lui succéda, et qu'il chérissait tendrement. * Sa mère se nommait *Apamée*, et était fille d'*Artabaze*, Persan. Ce fut en son honneur que *Sé-*

(*a*) Voyez l'article *Godefroi*.
(*b*) Surnom qui veut dire *Vainqueur*.

leucus fit bâtir en Syrie une ville à laquelle il donna son nom. * Le jeune *Antiochus* méritait l'attachement de son père par son respect et ses vertus. La Cour ne retentissait que des éloges qu'on donnait au père et au fils. Cette union charmante fut à une rude épreuve.

Stratonice, * fille de *Démétrius Poliocerte*, (a) * et seconde femme du Roi, avait une beauté peu commune; elle fit une trop vive impression sur le cœur d'*Antiochus*. Comme le respect et l'attachement qu'il avait pour son père ne lui permettaient pas de faire paraître sa passion, et que sa raison était trop faible pour l'étouffer, il tomba malade; son état devint d'autant plus inquiétant, qu'on ne pouvait connaître et qu'il cachait avec soin la cause de son mal. Consumé par une fièvre lente, absorbé dans une mélancolie affreuse, il semblait plutôt désirer la mort que la craindre.

Un fameux médecin, nommé *Erasistrate*, examinant de plus près les symptômes d'une maladie aussi singulière, s'aperçut que le pouls du Prince était extrêmement agité, lorsque *Stratonice* était auprès de lui; * « qu'il tombait » dans tous les accidens que *Sapho* décrit si bien, et qui » marquent une passion violente : extinction de voix, » rougeur enflammée, nuage confus répandu sur les yeux, » sueur froide, grande inégalité et désordre sensible dans » le pouls, enfin l'ame étant entièrement abattue et ac- » cablée, respiration perdue, tremblement général et » pâleur mortelle. » * Cette découverte fit deviner au médecin la cause de sa maladie; * et il obtint même l'aveu d'*Antiochus*. Ce jeune Prince convint qu'il adorait *Stratonice*, protestant en même-tems qu'il avait fait tous ses efforts pour vaincre sa passion; qu'il s'était rappellé mille fois ce qu'on pouvait lui représenter dans une pareille conjoncture; le respect dû à un père et à un Roi dont il était tendrement aimé; la honte d'une passion contraire à toutes les règles de la bienséance et de l'hon-

(a) Voyez l'article de ce Prince.

hêteté ; la folie d'un dessein qu'il ne devait jamais vouloir accomplir, etc. mais que sa raison égarée n'écoutant rien, il avait résolu de mettre fin à ses tourmens et à sa vie, en s'abstenant de prendre de la nourriture.

C'était déjà beaucoup, sans doute, que de connaître la nature du mal ; * mais il était difficile d'y apporter remède. Un jour que Séleucus témoignait à *Erasistrate* toute son inquiétude : *Vous avez bien raison d'être inquiet*, lui dit le médecin, *il n'y a point de remède pour la maladie de votre fils, parce qu'il aime une femme qu'il ne peut avoir. Quelle est-elle donc*, reprit Séleucus? *C'est la mienne*, dit *Erasistrate*. *Comment*, ajouta le Roi avec vivacité, *votre attachement pour moi ne sera pas assez grand pour sauver mon fils, en faisant le sacrifice de votre épouse !* Mais, répondit Erasistrate, *jugez des autres par vous-même : si Antiochus aimait la Reine, consentiriez-vous à la lui céder ? Ah ! que je serais heureux*, s'écria le Roi, *si la guérison de mon fils dépendait de cela ! Eh bien, la vie de votre fils est entre vos mains ; il adore* Stratonice, *et n'ose le dire.*

Séleucus ne balança pas. * « Il convoqua une assemblée » générale de tout le peuple, et là il déclara qu'il avait » résolu, et que tel était son plaisir, de couronner son » fils *Antiochus* Roi des hautes Provinces de l'Asie, » et *Stratonice* Reine, et de les marier ensemble ; qu'il » était persuadé que son fils, accoutumé à lui obéir en » toutes choses, et à lui être soumis, ne s'opposerait » point à ce mariage, et que si sa femme *Stratonice* » faisait quelque scrupule d'y consentir, parce que c'é» tait une chose qui n'était autorisée ni par les coutumes, » ni par les lois, il priait ses amis de lui faire sur cela » des remontrances, et de lui bien mettre dans l'esprit » qu'elle devait trouver beau et juste tout ce qui était » agréable au Roi et utile au royaume. ». On ajoute qu'on n'eut pas beaucoup de peine à obtenir ce consentement, la Reine préférant facilement un jeune mari à un vieux. En effet, *Séleucus* avait alors soixante-dix ans. Il fut assas-

siné peu de tems après, (a) et *Antiochus Soter*, (b) son fils, lui succéda. Ce Prince mourut quelques années après, et eut pour successeur *Antiochus Théos*, qu'il avoit eu de *Stratonice*. * An 282 avant Jésus-Christ.

ANTIOCHUS.

Le fameux *Annibal*, général Carthaginois, après avoir remporté en Italie les victoires les plus éclatantes contre les Romains, et manqué, peut-être par sa faute, de détruire cette fière république, fut obligé de renoncer à ses conquêtes et à ses espérances, pour aller secourir sa patrie attaquée par *Scipion l'Africain*. Il fut vaincu par ce Romain, et, pour éviter la mort dont on le menaçait, il se retira chez *Antiochus-le-Grand*, Roi de Syrie. Là, toujours animé de la haine la plus vive contre les Romains, il était parvenu à décider le Roi à porter la guerre en Italie, lorsque ce Prince reçut des envoyés de la part des *Etoliens*, qui venaient implorer son secours contre les Romains. Ces derniers, sous la conduite de *Flaminius*, sous prétexte de pacifier la Grèce, s'étaient introduits dans ce pays, et commençaient déja à y exercer cette domination qui était le but de toutes leurs démarches.

Oubliant alors ses projets contre l'Italie, *Antiochus* céda aux instances que lui firent les *Etoliens*. Il arriva en Grèce avec une armée et quelques éléphans. Il trouva ce pays extrêmement divisé; les uns tenant pour les Romains, d'autres mettant leur confiance dans le Roi de Syrie. Chalcis s'étant rendue à ce Prince, il y établit sa résidence; mais ce séjour devint aussi funeste pour lui, que Capoue l'avait été à *Annibal*; (c) ses soldats, énervés par les plaisirs, y oublièrent leur valeur et leur courage;

(a) Voyez l'article *Lysimaque*.

(b) Ce surnom veut dire *Sauveur*, parce qu'il délivra l'Asie des Gaulois.

(c) Voyez l'article *Tarente*.

Antiochus lui-même s'y endormit dans les bras de la volupté.

Il était logé chez un des principaux de la ville, nommé *Cléoptolème*, qui avait une fille jeune et très-jolie. Le Roi, quoiqu'âgé de cinquante ans, en devint amoureux. Il crut d'abord que son rang, et le pouvoir qu'il avait dans Chalcis, lui procureraient une jouissance facile, et qu'il suffisait de faire connaître ses désirs, pour qu'on s'empressât de les satisfaire; mais la jeune Grecque, qui se nommait *Eubie*, était aussi sage que belle; elle résista à toutes les offres d'*Antiochus*. Comme il avait intérêt de ménager les habitans de Chalcis, il n'osa pas employer la force; cependant entraîné par sa passion, il demanda *Eubie* en mariage. Le père ne céda qu'avec répugnance: les noces furent célébrées avec une magnificence royale. La jouissance augmenta tellement l'amour du Roi, qu'il parut oublier Rome, la Grèce et la Syrie. « Ses amours » firent le sujet de toutes les conversations; ses alliés se » plaignirent hautement de lui; ses soldats tenus dans un » état d'inaction, commencèrent à se mutiner, et les » *Etoliens* eux-mêmes ne purent s'empêcher de témoi- » gner leur mécontentement; mais *Antiochus*, insensible » à tout, excepté à sa passion, passa le reste de l'hyver » en divertissemens et en fêtes. Ce goût pour les plaisirs » se communiqua aux officiers, même aux soldats; la » discipline militaire fut négligée, et toute l'armée s'a- » bandonna à l'oisiveté et à la débauche. »

Pendant ce tems les Romains ne s'endormaient pas. Instruits de la conduite de leur ennemi, ils réduisirent sous leur obéissance toute la Thessalie. Des progrès aussi rapides arrachèrent enfin *Antiochus* des bras de son épouse, qu'il aimait à l'adoration. Ayant rassemblé son armée, à laquelle quelques *Etoliens* se réunirent, il s'empara des *Thermopyles*, pour empêcher les Romains de pénétrer en Achaïe. Ils parvinrent cependant à l'en déloger, et à le forcer à prendre la fuite, après avoir reçu une blessure. Il se retira avec peine à *Elatée*, et de là à *Chalcis* avec les tristes et faibles débris de son

armée. Craignant d'y être assiégé par l'armée Romaine qui s'approchait, il s'embarqua avec sa jeune épouse pour l'Asie, et se rendit à Ephèse. Ce fut ainsi que l'amour fit perdre à ce Prince ses troupes, sa gloire, et rendit plus misérable le sort des Grecs qui avaient imploré son secours ; car on sait apprécier le mérite de cette liberté que *Flaminius* proclama avec tant d'ostentation dans toute la Grèce.

Antiochus, qui eut le surnom de *Grand*, était fils de *Séleucus Ceraunus*. Après avoir été vaincu plusieurs fois par les Romains, et obligé de se soumettre à leur volonté, il mourut l'an 187 avant Jésus-Christ, et eut pour successeur son fils *Séleucus Philopator*. *

ANTOINE (Marc.)

* *MARC ANTOINE* était petit-fils du fameux orateur de ce nom. Sa mère, qui se nommait *Julie*, était de la maison des Césars, et jouissait d'une grande réputation de sagesse et de vertu. « *Antoine* avait une figure pleine » de dignité, et qui sentait son homme de grande nais» sance ; un front large, la barbe fort épaisse, le nez » aquilin, et un air si mâle sur tout son visage, qu'on » lui trouvait beaucoup de ressemblance avec les por» traits et statues d'*Hercule*. Il était d'une humeur très» agréable dans ses amours, et il y mêlait une grâce et » une gentillesse qui le faisaient encore plus aimer de » tout le monde ; car il servait les autres auprès de leurs » maîtresses, et il entendait raillerie quand on plaisan» tait sur les siennes. » *

On sait que *Marc Antoine* fut le compagnon et l'ami de *Jules César*, et que ce fut lui qui, par son éloquence, engagea les Romains à venger la mort de ce grand homme. On sait encore qu'il s'associa avec *Octave* et *Lépide*, et qu'après avoir fait périr une infinité de Romains illustres dans les proscriptions, ces Triumvirs partagèrent entr'eux l'Empire Romain. L'Asie fut le partage de *Marc Antoine* : ce fut là où ce Romain, endormi dans les bras de la

mollesse et de la volupté, oublia ses anciens exploits, et perdit, par sa faiblesse pour une femme, l'Empire et la vie.

Semblable à *César*, *Antoine* s'était rendu illustre dans la guerre; mais il l'avait surpassé par son goût pour les femmes. Il ne fut pas toujours heureux en amour. *Antonia*, sa première femme, fille de *Caïus Antonius*, écouta, dit-on, et aima publiquement *Publius Cornelius Dolabella*, gendre de Cicéron. Au moins *Marc Antoine* publia lui-même en plein Sénat son déshonneur, et répudia *Antonia*. On sait que Cicéron déploya alors son éloquence contre *Antoine*, et prétendit que sa femme était innocente. Il eut lieu de s'en repentir dans la suite; car il fut mis au nombre des proscrits, et quand on lui eut coupé la tête, *Fulvie*, seconde femme d'*Antoine*, eut la barbarie de lui percer la langue avec une aiguille. Quoi qu'il en soit de la conduite d'*Antonia*, cela procura au moins un avantage aux Romains, en ce qu'*Antoine*, pour se venger de *Dolabella*, dont il était auparavant l'ami, s'opposa à tous ses desseins dangereux, tandis qu'il était Tribun du peuple.

Au milieu même des proscriptions ordonnées par les Triumvirs, *Antoine* était asservi plus que jamais à sa passion pour les femmes. Depuis long-tems la beauté de la femme de *Coponius* excitait ses désirs; mais ni son nom, ni ses caresses, ni ses menaces n'avaient pu faire impression sur le cœur de cette Romaine; elle avait toujours constamment résisté, parce qu'elle était tendrement attachée à son époux, et que d'ailleurs elle était véritablement vertueuse. Elle apprend que le nom de cet époux chéri est inscrit sur la liste des proscrits; se doutant bien du motif de ce cruel arrêt, il ne lui reste plus que le choix de voir périr *Coponius*, ou de céder aux désirs d'*Antoine*. Dans cette alternative bien cruelle pour une femme tendre et vertueuse, elle crut devoir par préférence sauver la vie de son mari aux dépens de sa pudeur; et comme sa résistance faisait le plus grand crime de *Coponius*, elle obtint facilement sa grâce, en oubliant sa vertu.

* On vit *Antoine* parcourir toute l'Apulie dans un char superbe traîné par des lions, avec la courtisanne *Cythéris*, *qu'il caressait publiquement*. Il s'habillait en *Hercule*, et cette courtisanne était habillée comme *Omphale*. (*a*) *Cythéris* s'attacha sincèrement à *Antoine*; elle ne voulut jamais le quitter malgré ses revers; elle le suivit dans sa fuite après la bataille de Modène; elle partagea ses malheurs et le consola.

Cicéron reproche encore à *Antoine* un autre voyage fait aux dépens des peuples, avec une baladine nommée *Hippias* et des farceurs. On peut voir les *Philippiques* de *Cicéron* dans lesquelles il dit, en parlant d'*Antoine*: *Sed jàm stupra et flagitia omittam; sunt quædam quæ honestè non possum dicere.* *

Après la bataille de *Philippe*, dans laquelle périrent les assassins de *César*, et entr'autres *Brutus* et *Cassius*, les Triumvirs furent maîtres absolus de l'Empire Romain. *Octave* partit pour l'Italie, et *Antoine* resta en Asie. Ce fut alors que l'amour, ce dieu favori d'*Antoine*, vint reprendre son empire. La première injustice qu'il lui fit commettre, fut en Cappadoce. Le Triumvir trouva deux compétiteurs au trône, *Sisinna* et *Ariarathe*. Le premier, heureusement pour lui, avait pour mère une Princesse nommée *Glaphyre*, remarquable par sa beauté; * elle était femme d'*Archélaus*, grand-prêtre de Bellone, à Comâne; * elle parut devant *Antoine*, sut lui plaire, et, dès ce moment, *Ariarathe*, malgré sa naissance et son mérite, * malgré ses droits à la couronne, puisqu'il

---

* (*a*) Elle avait été aimée auparavant de *Cornelius Gallus*, fameux poëte, ami d'*Auguste* et de *Virgile*. Lorsqu'elle l'eut quitté pour le Triumvir *Antoine*, il pleura ses malheurs dans des élégies, et jamais il ne put surmonter sa passion pour cette femme, qu'il désignait dans ses vers sous le nom de la belle *Lycoris*. *Virgile*, dans sa dernière Eglogue, lui dit :

Galle, quid insanis? inquit : tua cura Lycoris
Perque nives alium, perque horrida castra secuta est. etc.

était frère d'*Ariobarzane*, dernier Roi, * fut obligé de renoncer à ses prétentions, (*a*) * et son rival régna sous le nom d'*Archélaus*. *

Glaphyre ayant amusé *Antoine* pendant quelque tems, il vint enfin à Tharse, en Cilicie. Ce fut là qu'il cita à son tribunal plusieurs Princes et Princesses, * accusés d'avoir fourni des secours aux assassins de *César*. * De ce nombre fut la fameuse *Cléopâtre*, Reine d'Egypte, qui était redevable de sa couronne à la passion qu'elle avait su inspirer à *César*. (*b*) Depuis la mort du Dictateur, cette Princesse avait tenu une conduite suspecte. Elle avait à la vérité, envoyé des secours aux Triumvirs ; mais elle en avait aussi donné à *Cassius* et à *Brutus* ; c'est sur cela qu'*Antoine* voulait l'obliger à se justifier elle-même. * Il lui envoya *Dellius*, un de ses officiers, pour lui enjoindre de venir le trouver ; * il ne se doutait pas que la vue de cette Princesse devait être la cause de tous ses malheurs.

Tous les historiens se sont étudiés à faire l'éloge de la beauté et de l'esprit de cette Reine. Lorsqu'elle toucha le cœur de *Jules César*, elle n'avait alors que de la jeunesse et de la beauté. Depuis ce tems elle eut le talent de s'attacher *Cneïus Pompée*, fils aîné du grand *Pompée*. Sans avoir rien perdu de sa beauté, lorsqu'elle vit *Antoine*, elle avait acquis plus de talent pour séduire ; son esprit achevait le triomphe que ses charmes commençaient. Toujours gaie, toujours amusante, elle enchantait et ravissait ceux à qui elle voulait plaire. * « Son commerce avait un attrait dont on ne pouvait se défendre, » et sa beauté et sa bonne mine, accompagnées des grâces » et des charmes de sa conversation, et de toute la dou-

(*a*) * Une autre *Glaphyre*, petite-fille de celle dont on vient de parler, épousa *Alexandre*, fils d'*Hérode* et de *Marianne*. Elle mit la division dans la maison de son beau-père, et fut cause de la mort de son mari. *Archélaus*, autre fils d'*Hérode*, devint si amoureux d'elle, qu'il répudia sa femme pour l'épouser. *

(*b*) Voyez l'article *César*.

» ceur et de la gentillesse qui peuvent orner le plus
» heureux naturel, laissaient dans le cœur et dans l'es-
» prit un aiguillon qui piquait jusqu'au vif. C'était d'ail-
» leurs une volupté infinie de l'entendre seulement parler,
» tant il y avait de douceur et d'harmonie dans le son de
» sa voix. Sa langue était comme un instrument à plu-
» sieurs cordes, qu'elle maniait facilement, et dont
» elle tirait, comme elle voulait, toutes sortes de sons et
» de langages. » *

Pourvue de tant d'attraits, dont une femme habile sait si bien faire usage, *Cléopâtre*, sûre de sa victoire, arriva à Tarse avec les ornemens et les agrémens de *Vénus* sortant des ondes. Couchée sur un lit superbe, et au milieu de sa galiote, où l'or et la pourpre brillaient de toutes parts; environnée de jeunes et beaux enfans qui représentaient les amours, on entendait autour d'elle les instrumens les plus agréables, les voix les plus mélodieuses. Ce brillant appareil fit une telle impression sur les habitans de Tarse, qu'on courut en foule sur le rivage: le tribunal d'*Antoine* fut abandonné, et ce Romain si fier, si puissant, se trouva seul. Bientôt la vue de *Cléopâtre*, ses charmes, son esprit, ses largesses, la rendirent maîtresse absolue de son juge, et sa justification fut prompte et décisive.

* « Dans un souper qu'elle donna à *Antoine*, elle l'étonna par les préparatifs d'une magnificence qu'on ne peut exprimer; mais tout cela n'était rien en comparaison de ses appas et des agrémens de son esprit, dont il était impossible de se défendre. Cette étonnante Princesse était un protée qui se transformait en mille formes, pour augmenter sa victoire et varier les plaisirs de son amant. Dans les affaires sérieuses, dans ses jeux, dans ses divertissemens, par tout elle imaginait quelque nouvelle volupté; elle ne le perdait de vue ni le jour ni la nuit; toujours occupée de l'unique soin de l'amuser et de le retenir dans ses chaînes, elle jouait aux dés, buvait, chassait, montait à cheval avec lui, et sut enfin se rendre maîtresse si absolue de son cœur et de son esprit, qu'il ne

put jamais sortir d'esclavage. Tous les amis et les courtisans d'*Antoine* étaient éperdument amoureux de cette Princesse, et on rapporte qu'il y en eut plusieurs qui choisirent de coucher une nuit avec elle, à condition de perdre la vie le lendemain. » Ce fut dans les commencemens de l'ivresse de cette vive passion qu'*Antoine*, pour plaire à sa maîtresse, envoya à Milet ou à Ephèse des assassins pour tuer *Arsinoé*, sœur de *Cléopâtre*, laqu'elle après avoir servi à orner le triomphe de *César*, s'était retirée en Asie. *

Tandis qu'*Antoine*, qui ne tarda pas à suivre *Cléopâtre* à Alexandrie, paraissait avoir oublié l'univers, pour ne s'occuper que de ses plaisirs, les Parthes conduits par *Labiénus*, qui s'était retiré à la Cour d'*Orodes*, leur Roi, après la bataille de *Philippe*, firent les progrès les plus rapides en Syrie, et s'emparèrent de tout ce beau pays. *Octave*, d'un autre côté, enlevait à *Antoine* les Gaules, qui lui avaient été cédées dans le partage qu'ils avaient fait; il lui suscitait des ennemis par-tout, et venait enfin de forcer *Fulvie* à se refugier à Athènes.

C'était *Fulvie* elle-même qui avait excité tous ces mouvemens : lorsqu'elle épousa *Antoine*, elle était veuve de *Clodius*, l'amant de la femme de *César*. (*a*) *Octave*, pour plaire à *Antoine*, dont il avait besoin alors, épousa une fille de *Fulvie*; mais lorsque ce Prince crut pouvoir se passer d'*Antoine*, il répudia sa femme, et fit serment qu'il ne l'avait pas vue comme femme pendant tout le tems qu'elle était demeurée avec lui, premier motif qui excita contre lui la haine de *Fulvie*. Précisément lorsque ces choses se passaient à Rome, *Marc Antoine* était en Asie, où il oubliait sa gloire, ses intérêts, et sur-tout son épouse, entre les bras de *Glaphyre*, et ensuite de *Cléopâtre*. La jalousie fit la plus vive impression sur l'esprit de *Fulvie*. * « Cette femme avait un esprit supérieur à son sexe; elle s'amusait peu aux soins domestiques, et

---

(*a*) Voyez l'article *César*.

ne bornait pas même son ambition à dominer un mari qui ne fût qu'un simple particulier, elle voulait commander à un mari qui commandât aux autres, et, comme le dit *Plutarque*, elle voulait être le général d'un époux qui fût lui-même à la tête d'une armée. » On doit sentir quel ravage fit sur l'esprit d'une semblable femme la conduite d'*Antoine*. * Après avoir tout tenté inutilement, pour rappeller son infidèle époux, elle ne s'occupa que des moyens de se venger.

Oubliant pour un instant sa haine contre *Octave*, *Fulvie* chercha à lui inspirer de l'amour. * Il était bel homme, l'égal et le collégue de son mari; maître de Rome et de toute l'Italie, jeune et voluptueux, il aimait les femmes, et les recherchait. Quelle meilleure occasion pour *Fulvie* ! * Aussi elle n'eut pas honte de faire plusieurs démarches, et même elle osa déclarer sa passion. Malheureusement son âge et ses traits n'étaient plus faits pour exciter des désirs; *Octave* résista, on fit à cette occasion plusieurs épigrammes qui devinrent publiques à Rome; on connait celle-ci, telle que l'a traduite en vers français un académicien :

Parce qu'*Antoine* est charmé de *Glaphyre*,
Fulvie à ses beaux yeux voudrait m'assujettir.
Antoine est infidèle, hé bien donc est-ce à dire
Que des fautes d'*Antoine* on me fasse pâtir?
Qui, moi! que je serve Fulvie?
Suffit-il qu'elle en ait envie?
A ce compte on verrait retirer avec moi
Mille épouses mal satisfaites.
Aime-moi, me dit-elle, ou combattons. Mais quoi!
Elle est bien laide : allons, sonnez, trompettes. (*a*)

Ce nouvel outrage, qu'une femme pardonne rare-

* (*a*) On ne sera pas fâché de voir cette épigramme en latin, la voici :
Quod f. . . . Glaphyram Antonius, hanc mihi pœnam
Fulvia constituit : se quoque uti f. . . .
Fulviam ego ut f. . . . ? Quod si me Manius oret
Prædicem ? Faciam ? Non puto, si sapiam.
Aut f. . . . aut pugnemus, ait ! quid si mihi vitâ
Charior est ipsa mentula ? Signa canant. . . . *

ment, acheva de mettre le comble à la rage de *Fulvie*; elle s'abandonna aux mouvemens violens qui l'agitaient, et elle était capable des plus grandes entreprises. * Après s'être liée avec *Lucius Antoine*, son beau-frère, * elle ceignit l'épée et déclara la guerre. On voyait cette femme intrépide donner le mot aux soldats qu'elle avait rangés sous ses drapeaux, publier des édits, et ne montrer en rien la faiblesse de son sexe, tandis que *Marc Antoine* énervait son courage dans les bras de l'amour; mais cela ne suffisait pas contre la fortune et la puissance d'*Octave*; *Fulvie* succomba, et fut obligée de se retirer à Athènes.

Tant de mouvemens réveillèrent à peine *Antoine*, et ce fut avec la plus grande difficulté qu'il se détermina enfin à quitter *Cléopâtre*. Après avoir donné ordre à *Ventidius*, l'un de ses lieutenans, de rétablir ses affaires en Syrie, ce qu'il fit avec beaucoup de gloire, *Antoine* alla trouver *Fulvie* à Athènes. Cette femme, haute et impérieuse, ne trouvant dans son époux que du froid et des dégoûts, recevant des reproches amers pour la guerre qu'elle venait d'exciter, ne put résister à tant de revers; elle mourut. Cette mort fut cause qu'*Antoine* et *Octave* ne tardèrent pas à se réconcilier. Pour serrer davantage les nœuds de cette nouvelle union, *Antoine* épousa *Octavie*, sœur d'*Octave*, et veuve de *Marcus Marcellus*. La beauté, les grâces et la douceur de cette Princesse firent impression sur le cœur de son époux : il parut dans ce moment avoir oublié *Cléopâtre*. Cet heureux changement dura pendant plus de deux ans. De nouvelles brouilleries, qui s'élevèrent entre les deux maîtres du monde, furent facilement assoupies; enfin désirant porter ses armes contre les Parthes, *Antoine* crut devoir laisser son épouse en Italie; il se rendit à Antioche, où il devait passer l'hyver et achever tous ses préparatifs.

Ce fut dans ce moment de repos et de désœuvrement qu'*Antoine* eut la faiblesse de se ressouvenir de la Reine d'Égypte, et de la faire venir auprès de lui. Uniquement occupé alors de cette Princesse, qui mit plus de soins à

lui plaire qu'elle n'avait encore fait, il devint absolument son esclave. Sa passion devint même si vive que, quoiqu'il eût toujours été le protecteur d'*Hérode*, Roi des Juifs, il lui enleva Jéricho et son territoire, pour en faire présent à *Cléopâtre*; il lui donna également les villes de la Phénicie, (excepté Tyr et Sidon) Éleuthère, la Cyrénaïque, l'île de Chypre en entier, et une partie de la Crète et de la Cilicie. Lysanias, Tétrarque d'Étrurie, fut assassiné par ordre d'*Antoine*, pour en donner la dépouille à sa maîtresse. Après tant de largesses, l'amour de la gloire parut revenir dans le cœur d'*Antoine*; il laissa partir la Reine, et se mit à la tête de son armée, mais ses troupes ne trouvèrent plus leur Général. Plein de l'objet qui l'avait enchanté, *Antoine* ne savait plus prendre les précautions nécessaires contre l'ennemi. Il se trouva, en Arménie, attaqué de toutes parts, obligé de fuir honteusement, et trop heureux, dans sa fuite, d'échapper à ceux qui le poursuivaient, après avoir perdu plus de vingt mille hommes. Lorsque le danger fut passé, au lieu de chercher à réparer sa défaite, il courut avec l'empressement le plus vif dans les bras de *Cléopâtre*, oublier sa honte et sa gloire.

La vertueuse et belle *Octavie*, instruite de la conduite et de l'infidélité de son époux, pleurait la perte d'un cœur qui lui était cher, et elle craignait en même-tems que ce désordre n'entraînât une rupture entre son frère et *Antoine*. Ce fut pour tâcher de remédier au mal présent, et à celui qu'elle prévoyait, que cette tendre et malheureuse épouse alla à Athènes, et envoya prier *Antoine* de se rendre auprès d'elle, elle n'essuya que des refus. Il est vrai que son mari balança pendant quelque tems; il se reprochait sa conduite envers une épouse digne de tout son attachement; il parut même décidé à aller la trouver. Ce fut dans ces momens de crise que *Cléopâtre* fit jouer tous les ressorts de la coquetterie la plus rafinée; les plaisirs se succédaient et variaient sans cesse. * « Elle fit semblant de » mourir d'amour pour lui, et atténuait son corps en ne » prenant que très-peu de nourriture. Toutes les fois qu'il

entrait

» entrait chez elle, il lui voyait le regard surpris et étonné, et quand il en sortait, il le voyait abattu et languissant. Souvent elle trouvait le moyen de paraître toute en larmes, et en même tems elle se hâtait de les essuyer et de les cacher, comme pour lui dérober sa faiblesse et son désordre. Ses flatteurs s'empressant pour elle, et voulant la servir, accablaient *Antoine* d'injures; ils l'appellaient homme dur et insensible, et ils lui reprochaient qu'il faisait mourir cette pauvre femme qui n'aimait que lui et qui ne vivait que pour lui; que véritablement *Octavie* lui était unie, mais que ce n'était qu'à cause de son frère, et pour des raisons d'intérêt, et qu'elle avait l'honneur de porter le nom de sa femme; au lieu que *Cléopâtre*, Reine de tant de peuples, était appellée sa maîtresse; qu'elle ne fuyait point et ne dédaignait point ce titre, et qu'elle s'en tenait honorée, pourvu qu'elle pût le voir et jouir de son commerce; mais que si elle se voyait abandonnée, elle ne résisterait point à sa douleur, et qu'elle en perdrait la vie. Par tous ces discours ils amollirent et fondirent le cœur d'*Antoine*. » *

Le triomphe de *Cléopâtre* ne fut plus douteux, lorsque son amant, au retour d'une expédition heureuse en Arménie, entra à Alexandrie avec la plus grande pompe, déclara devant tout le peuple assemblé qu'il prenait la Reine d'Égypte pour femme, jura qu'il n'en aurait jamais d'autre, et, dans le même moment, fit le partage des Provinces et des Royaumes entre les enfans qu'il avait eu de *Cléopâtre*, et sur-tout il n'oublia pas *Césarion*, fils de *Jules César*.

Après un semblable éclat, *Octavie* ne crut pas devoir rester plus long-tems à Athènes, elle retourna à Rome, non pour se plaindre de l'outrage qu'on venait de lui faire, mais, au contraire, pour calmer son frère justement irrité de la conduite de son collégue. * « Il ordonna » à sa sœur de sortir de la maison de son époux, et de loger en son particulier; mais elle répondit *qu'elle ne* » *quitterait point la maison de son mari, et que s'il n'avait*

» *point d'autre raison de faire la guerre à Antoine que ce*
» *qui la regardait*, *elle le conjurait d'abandonner ses in-*
» *térêts; car*, ajouta-t-elle, *ce serait une horrible chose à*
» *entendre, que de deux grands Empereurs, celui-là pour*
» *l'amour d'une femme, et celui-ci pour la jalousie d'une*
» *autre, plongeassent dans une guerre civile tous les Ro-*
» *mains.* Si elle disait cela de bouche, elle le confirma
» encore davantage par les effets, car elle continua de de-
» meurer dans la maison de son mari, comme s'il eut été
» présent, et elle éleva avec beaucoup de soin et de magni-
» ficence, non-seulement les enfans qu'il avait eu d'elle,
» mais encore ceux qu'il avait eu de *Fulvie.* Par cette
» conduite, elle fit, sans le vouloir, un très-grand tort à
» *Antoine*; car les injustices qu'il faisait à une femme
» d'un si grand mérite et d'une si grande vertu, lui atti-
» raient la haine de tout le monde. » *

Ce n'était sûrement pas l'intention de la tendre *Octavie*: elle comptait toujours sur le retour de son époux, mais elle se trompa. La sirène qui l'avait enchanté était trop intéressée à conserver sa conquête, et tous ses soins ne se bornèrent qu'à brouiller *Antoine* avec *Octave*: elle y parvint. Pour empêcher toute espèce de réconciliation, elle força son amant à envoyer à Rome un acte par lequel il répudiait *Octavie*, et des ordres pour la chasser de sa maison. Ce dernier éclat anima infiniment contre *Antoine* les Romains, * déjà vivement irrités de ce qu'il avait disposé de plusieurs provinces en faveur d'une Princesse étrangère, et de ce que son aveugle passion pour elle avait occasionné sa défaite et sa fuite chez les Parthes. Pour achever de rendre *Antoine* odieux au peuple Romain, *Octave* prit de force le testament que son collégue avait déposé entre les mains des *Vestales*, et il fit publiquement la lecture de certains articles. *Antoine* déclarait *Césarion* le seul héritier du Dictateur son père; il donnait à la Reine d'Égypte toutes les terres qui lui appartenaient; il voulait sur-tout qu'après sa mort son corps, dans quelqu'endroit qu'il se trouvât, fût transporté à Alexandrie, pour être inhumé à la volonté de *Cléopâtre*. etc. etc.

Les amis d'*Antoine* qui étaient à Rome allèrent le trouver à Athènes, où il était alors, pour tâcher de lui ouvrir les yeux sur le danger auquel il s'exposait; mais *Cléopâtre* qui l'obsédait, et qui craignait de le voir échaper de ses mains, écartait ses amis véritables, et les forçait de se retirer par les menaces qu'elle leur faisait faire. « D'ailleurs ils ne pouvaient souffrir les outrages, » les insolences et les mauvaises plaisanteries qu'on leur » faisait tous les jours. De ce nombre furent *Géminius*, » *Marcus*, *Silanus* et *Dellius* l'historien. Celui-ci dit » même *qu'il s'était retiré pour se mettre à couvert des* » *embûches que Cléopâtre lui dressait pour le tuer.* » *

La guerre fut une suite nécessaire de toutes ces imprudences. * « Dès que César eut fait tous ses apprêts, il fit » ordonner qu'on ferait la guerre à *Cléopâtre*, et que l'on » ôterait à *Antoine* l'Empire qu'il avait déjà cédé à une » femme; et il dit publiquement que *Cléopâtre*, par des » breuvages et par des charmes amoureux, avait tellement ensorcelé *Antoine*, qu'il n'était plus en son bon » sens, et que ce ne serait pas *Antoine* qui ferait la guerre » aux Romains, mais un *Mardion* l'eunuque, un *Pothin*, » une *Iras*, coiffeuse de *Cléopâtre*, et une *Charmion*, par » les mains desquels passaient toutes les plus grandes affaires de l'Empire. » *

Cette guerre était infiniment intéressante, puisqu'il s'agissait de décider qui d'*Antoine* ou d'*Octave* serait seul maître de l'univers. Ce fut pourtant dans une circonstance aussi essentielle qu'*Antoine* écouta plus l'amour que la prudence.

Suivi de l'armée la plus nombreuse et de la plupart des Rois Orientaux, il était important pour lui de se battre plutôt sur terre que sur mer : * c'était ce que lui conseillaient ses amis, et sur-tout *Canidius*, commandant en chef l'armée; * mais *Cléopâtre* qui voulait être spectatrice du combat, força son amant à livrer un combat naval près d'*Actium.* * Il y en a même qui pensent que cette Reine perfide et inconstante songeait déjà à s'enfuir, comptant peut-être sur ses charmes, pour se rendre en-

suite favorable le vainqueur, et sa conduite semble favoriser cette opinion ; * car le combat était à peine commencé, que cette Princesse, saisie de frayeur, se sauva avec sa flotte composée de soixante vaisseaux, perte assez peu considérable pour *Antoine*, qui d'ailleurs était toujours assuré de retrouver sur terre une armée capable de réparer ses malheurs. Le plus grand de tous était assurément son amour insensé pour la Reine d'Égypte. Aussitôt qu'il vit les vaisseaux de cette Princesse s'éloigner, il abandonna ses troupes et courut après elle comme un fou. (*a*) * « Alors il fit voir manifestement qu'il n'avait » ni la prudence d'un général, ni le courage d'un homme; » en un mot qu'il n'avait pas son bon sens, mais que, » comme quelqu'un a dit en badinant, *l'ame d'un* » *amant vit dans un corps étranger*. Il était entraîné par » une femme, comme s'il eut été collé avec elle, et obligé » de suivre tous ses mouvemens; car il n'eut pas plutôt » vu la galère de cette Égyptienne faire voile, qu'oubliant tout, et s'oubliant lui-même, et trahissant et » abandonnant ceux qui combattaient et qui se faisaient » tuer pour lui, il monta sur une galère à cinq rangs de » rames, acompagné seulement d'*Alexandre* le syrien, » et de *Scellius*, et suivit celle qui l'avait déjà ruiné, et » qui allait achever de le perdre. » *

Après cette honteuse fuite, la victoire ne fut pas longtems disputée. *Octave* ne fut plus occupé qu'à recevoir les vaisseaux qui se rendirent à lui, et l'armée de terre, abandonnée de ses Officiers, en fit autant au bout de sept jours.

Pendant ce tems *Antoine* et *Cléopâtre* rentrèrent à Alexandrie, * où après avoir « plongé toute la ville en fes- » tins, en débauches, en toutes sortes de dépenses et de

(a) On connaît ces vers de *Voltaire* :

Ne vit-on pas *Antoine* amolli dans tes fers,
Abandonnant pour toi les soins de l'univers,
Fuyant devant *Auguste*, et te suivant sur l'onde,
Préférer *Cléopâtre* à l'empire du monde ? *

» somptuosités, et après avoir passé plusieurs jours à » faire bonne chère, en se traitant tour à tour, » * leur état leur fit faire enfin des réflexions sérieuses. *Antoine* chercha à se réconcilier avec *Octave*, mais ses démarches furent inutiles. *Cléopâtre* employa toute la finesse d'une coquette, pour trahir son amant qu'elle avait conduit dans le précipice, et pour se faire aimer du vainqueur. Ce Prince crut devoir profiter des avances de la Reine pour ses intérêts; il lui fit donner des espérances, * « et » lui envoya en même-tems un de ses affranchis, nommé » *Thyréus*, homme qui ne manquait point d'entende- » ment, et qui, envoyé par un jeune Empereur auprès » d'une Reine fière et ambitieuse, qui présumait infini- » ment de sa beauté, était bien capable de la gagner par » ses persuasions, et de la porter à faire tout ce qu'il dé- » sirait. Ce *Thyréus* ayant eu avec elle des conférences » plus fréquentes et plus longues que les autres, et rece- » vant d'elle des marques d'une grande distinction, donna » quelques soupçons à *Antoine*, qui l'ayant fait prendre, » le fit battre de verges et le renvoya. Depuis ce mo- » ment *Cléopâtre*, pour dissiper les soupçons et les sujets » de plainte d'*Antoine*, se mit à le caresser encore plus » que de coutume; de sorte que n'ayant célébré le jour » de sa propre naissance qu'avec peu de solennité et » convenablement à l'état présent de sa fortune, elle cé- » lébra celui de la naissance d'*Antoine* avec un éclat et » une magnificence au-dessus de tout ce qu'elle avait fait » auparavant, jusques-là que plusieurs des conviés qui » étaient venus pauvres à ce festin, s'en retournèrent » riches. » *

Cependant *Octave* s'approcha d'Alexandrie avec sa flotte et ses troupes. * *Antoine* qui s'était préparé à combattre, eut la douleur de se voir abandonné par ses vaisseaux et sa cavalerie, qui allèrent se rendre à *César*. « Il » rentra dans la ville, criant qu'il était trahi par *Cléopâ-* » *tre* et livré à ceux contre lesquels il ne combattait que » pour l'amour d'elle. Alors cette Princesse qui craignait » sa colère et son désespoir, s'enfuit dans un tombeau

» qu'elle avait fait bâtir, et envoya à *Antoine* lui annon-
» cer qu'elle était morte. Il le crut, et d'abord il dit en
» lui-même : *Qu'attends-tu donc, Antoine, et pourquoi
» diffères-tu ? La fortune vient de te ravir l'unique bien
» qui te restait et qui te faisait aimer la vie.* En finissant
» ces mots il entra dans sa chambre, et détachant et en-
» trouvrant sa cuirasse : *Cléopâtre*, s'écria-t-il, *je ne me
» plains point de ce que je suis privé de toi, car tout à
» l'heure je vais te rejoindre ; mais ce qui cause ma dou-
» leur, c'est que moi, qui suis un si grand Empereur, je
» me trouve visiblement vaincu par une femme en courage
» et en magnanimité.* » Il se perça ensuite avec son épée ;
mais la plaie ne fut pas assez grande pour lui causer une prompte mort. * Avant de rendre le dernier soupir, on vient lui dire de la part de la Reine qu'elle vit encore. Il se fait transporter auprès de cette perfide qui le trahissait, et meurt dans ses bras. Telle fut la triste fin que procura à *Antoine* la passion la plus vive dont l'histoire fasse mention.

* On prétend que le libertinage de *Cléopâtre* tenait à son tempérament, attribué à la chaleur du climat. On dit qu'*Antoine* consultant sur cette maladie un médecin nommé *Soranus*, lui mandait : *Animo postpositâ muliebri verecundiâ, ad tantam impatientiam flagitiæ prorupit ; quod sub unâ nocte sumpto cucullo, in lupanari prostibulo, centum et sex virorum concubitus protulit.* On ajoute que *Soranus* guérit la Princesse. *

Cléopâtre ne retira aucun fruit de sa perfidie. Elle s'aperçut bientôt qu'*Octave* était insensible à ses charmes, et qu'on n'avait soin d'elle que pour la réserver à orner le triomphe de son vainqueur ; elle prit alors une résolution digne de son courage. Malgré les surveillans qu'on avait mis autour d'elle pour l'empêcher d'attenter à ses jours, elle se fit mourir, soit par la morsure d'un aspic caché au fond d'une corbeille pleine de figues, soit avec du poison. * Il est plus vraisemblable qu'elle se procura la mort par la morsure d'un aspic, puisque sa représentation qui fut portée au triomphe d'Auguste, montrait un aspic

à son bras. Elle avait trente-neuf ans, et en avait régné vingt-deux.

Les enfans qu'elle avait eu d'*Antoine* furent conduits en Italie, pour orner le triomphe du vainqueur. *Octavie* éleva une fille nommée *Cléopâtre*, qu'elle maria avec *Juba*, Roi de Mauritanie. Le fils aîné d'*Antoine* et de *Fulvie* fut mis à mort par les soldats d'*Octave*. Le cadet est celui dont il sera parlé dans l'article suivant. Des deux filles d'*Antoine* et d'*Octavie*, l'aînée épousa *Lucius Domitius Ahenobarbus*, aïeul de *Néron*; la cadette épousa *Drusus*, fils de *Tibère* et de *Livie*, et eut de ce mariage *Germanicus* et l'Empereur *Claude*. *Octave* eut la cruauté de faire périr *Césarion*, fils de son père adoptif. Le Royaume d'Égypte finit avec *Cléopâtre*; il devint une province romaine qui fut gouvernée par des Chevaliers ou des hommes obscurs et sans crédit. * An de Rome 723.

ANTOINE. (Marc-Jules)

MARC ANTOINE, le Triumvir, avait eu de *Fulvie* un fils nommé *Marc Jules*. Après la mort de son père, il fut assez heureux pour gagner les bonnes grâces et la faveur d'*Auguste*. Il parvint au Consulat, et épousa *Marcella*, fille d'*Octavie*, sa belle-mère, et nièce d'*Auguste*. Mais la même passion qui avait perdu le père, fut également la cause de la perte du fils.

C'était alors que brillait dans Rome *Julie*, fille d'*Auguste*, dont on aura occasion de parler plusieurs fois, (*a*) et qui se rendit encore plus célèbre par son libertinage que par sa beauté. *Antoine* fut du nombre de ses amans, * même un des premiers, * et n'eut pas assez de prudence pour prévoir le danger qu'il courait. *Auguste* ayant découvert la conduite plus qu'indécente de sa fille, l'exila, et crut devoir punir ceux qui avaient eu part à ses faveurs. *Antoine* fut condamné à mort, et, selon quelques-uns, il

(*a*) Voyez l'article *Auguste*, *Tibère*, *Ovide*. *

se tua lui-même. * Il laissa un fils fort jeune que l'Empereur exila à Marseille, sous prétexte de le faire étudier. Ce fut là, dit un historien, la fin de la famille *Antonia*, qui fut illustre, mais malheureuse. * An de Rome 748.

ANTONIN.

TITUS AURELIUS ANTONINUS, connu depuis son élévation à l'Empire, sous le nom d'*Antonin-le-Pieux*, était fils d'*uArelius Fulvius*, qui avait été Consul, et qui tirait son origine de la ville de Nismes en Languedoc. *Antonin* s'était déjà fait connaître d'une manière distinguée dans les différens emplois qu'il avait exercés, lorsqu'il épousa *Annia Galeria Faustina*, fille d'*Annius Verus*, et sœur d'*Ælius Verus*, que l'Empereur *Adrien* déclara César. Elle est connue sous le nom de *Faustine la mère*.

* Les médailles de cette Princesse la représentent avec tous les traits qui caractérisent la beauté. « Elle avait, dit » un historien, un air tendre et gracieux, une humeur en- » jouée et folâtre, des manières libres, une complexion » amoureuse, et elle aimait avec ardeur les plaisirs et » les divertissemens, funeste penchant qui la conduisit » aux plus grands déréglemens. Au mérite de la beauté » elle joignait les grâces de l'esprit : elle badinait avec » grâce, raillait avec finesse, et dans sa personne étaient » répandus ces agrémens qui font ordinairement la plus » vive impression. »

L'époux qu'on lui donna avait toutes les qualités capables de fixer un cœur. *Antonin*, illustre par les places qu'il occupait, jouissant de l'estime générale des Romains, et parvenu à l'Empire par la nomination d'*Adrien*, fut un des plus grands Princes qui gouvernèrent Rome; il possédait d'ailleurs toutes les vertus d'un honnête homme; mais son humeur grave et circonspecte ne s'accordait pas avec celle d'une jeune femme qui ne songeait qu'au plaisir et à la joie; aussi * la force de son tempérament, son goût pour les plaisirs, qui dégénéra dans le libertinage le plus outré, la rendirent méprisable aux

yeux de tout le monde, et firent le malheur du vertueux *Antonin*. Il n'eut jamais le courage d'arrêter ou de punir les désordres de son épouse, malgré les avertissemens et les représentations de ses amis. Le Titre d'Impératrice ne fit point prendre à *Faustine* des sentimens dignes d'un rang aussi éminent; elle continua sur le trône son libertinage et ses débauches. Elle mourut à l'âge trente-six ans et quelques mois.

* Le Sénat la plaça dans le Ciel avec les *Agrippines* et les *Messalines*. « *Antonin* lui fit rendre les honneurs di» vins avec toute l'appareil de temple, de prêtresses, de » statues d'or et d'argent. C'était pousser bien loin ou un » attachement de faiblesse, ou l'affectation d'ignorer ce » que tout le monde savait. » Ce bon et complaisant époux mourut dans la vingt-troisième année de son règne. An de Rome 912. *

* APELLES.

Apelles, l'un des plus illustres peintres de l'antiquité, était natif de l'île de Cos. Il vivait du tems d'*Alexandre-le-Grand*, qui le fit venir à sa Cour, et n'accorda qu'à lui la permission de le peindre; il lui arriva même une aventure qui prouve combien ce Prince lui était attaché.

Parmi les concubines d'*Alexandre*, il y en avait une nommée *Campasbe*, ou suivant d'autres, *Pancoste*. Ce Prince ayant ordonné à *Apelles* de la peindre toute nue, parce qu'elle avait le corps parfaitement bien fait, le peintre ne put voir tant de beautés réunies, sans être vivement ému. Plus occupé à satisfaire ses yeux, qu'à finir son ouvrage, le pinceau tombait souvent de ses mains, et il restait en extase. *Alexandre*, qui avait été présent à quelques séances, s'aperçut de l'embarras d'*Apelles*; il voulut en savoir la raison, et il apprit que l'amour qui s'était emparé du peintre, ne lui permettait pas de travailler. Le Roi eut le courage de renoncer à sa passion, et il fit présent à *Apelles* de *Campasbe*, quoiqu'il l'aimât

beaucoup : exemple bien rare d'une semblable modération dans un Prince jeune, vif et tout puissant ! On prétend que cette femme servit de modèle à *Apelles* pour faire son chef-d'œuvre, qui était *Vénus* sortant de la mer; d'autres disent que ce fut *Phrynés*, fameuse courtisanne.

On ignore le lieu et le tems de la mort d'*Apelles* (*a*).

APOLLONIDES.

APOLLONIDES, médecin de l'île de Cos, * « patrie d'*Apelles* et d'*Hypocrate*, voyagea long-tems pour s'instruire. Il guérit d'une maladie très-grave *Policrate*, tyran de Samos; ayant ensuite été fait prisonnier par les Perses, il leur cacha long-tems son nom et sa profession. Mais il fut reconnu et mandé à Persépolis, pour traiter le Roi *Darius*, qui souffrait beaucoup de la dislocation de l'un de ses pieds. *Apollonides* réussit dans cette opération, et traita avec le même succès *Atossa*, femme du Roi, qui avait un cancer au sein. Ces deux cures lui valurent de riches présens, et la faveur de *Darius* qui l'admit à sa table. »

« Il eut été le plus heureux des hommes, si, au milieu de cette Cour brillante et voluptueuse, il eut pu modérer son penchant pour l'amour, ou si du moins il n'eut pas élevé ses désirs jusqu'à *Amithis*, sœur du Roi, veuve d'une beauté rare et dans la fleur de la jeunesse. Il devait aux agrémens de son esprit, à ses cosmétiques, un accès facile auprès d'elle ; il eut cependant la prudence de dissimuler des sentimens trop tendres. Mais *Amithis* tomba dans une maladie de langueur; l'amour d'*Apollonides* accrut d'activité par la fréquence des visites. Cependant, malgré ses soins et toutes les ressources de son art,

(*a*) On raconte qu'*Apelles* ayant peint *Alexandre* à cheval, ce Prince n'en fut que médiocrement content ; mais un cheval qu'on fit venir ayant henni à la vue de celui qui était peint, *Apelles* dit au Roi : Sire, on dirait que ce cheval se connaît mieux en peinture que Votre Majesté. *

cette aimable Princesse dépérissait comme un bouton de rose séparé de sa tige : elle était inconsolable, la mort l'épouvantait. »

« Un jour, seule avec *Apollonides*, elle déplorait sa destinée qui la condamnait à mourir au printems de ses jours, environnée de tous les plaisirs, de toutes les séductions. *Ah !* s'écria-t-elle dans l'abandon de sa douleur, *mon cher Apollonides, je vous en conjure, faites tous vos efforts, employez toute votre science, sauvez-moi, sauvez-moi.* *Apollonides* touché, très-ému, ne lui répondit que par un profond soupir. -- *Ah ! je le vois, je suis perdue ; vous désespérez de moi ! Il n'est plus de remèdes !* -- *Peut-être il en est un*, dit le médecin, *dont l'efficacité m'est connue ; mais comment oser vous le proposer ? Amithis*, à ces mots qui lui rendaient l'espérance, voulut absolument connaître ce remède. *Apollonides* baissa les yeux et garda le silence ; mais la Princesse redoublant ses instances, donnant même des ordres, il déclara enfin, soit qu'il en fût persuadé, ou qu'il fût aveuglé par sa passion, que cette unique et dernière ressource, qui pouvait la ramener à la vie, était le plaisir physique de l'hymen et de l'amour. A ce propos la jeune Princesse rougit ; on voyait tout à la fois sur son visage l'embarras de la pudeur, l'inquiétude du doute et la sérénité de l'espérance. -- *Je sais*, continua *Apollonides*, *que les préjugés de décence, de vertu, paraissent condamner l'usage d'un pareil spécifique ; mais votre vie est si précieuse, si chère à toute la Perse, que je n'hésite pas à vous le conseiller. Ce plaisir satisfait l'âme, rend le corps plus agile, les mouvemens s'exécutent avec plus de prestesse et de facilité, la transpiration est augmentée : les médecins rapportent plusieurs exemples de goutte, d'apoplexie, de passions hystériques, de maux d'estomac, d'insomnie habituelle, dissipés par le mariage*, etc. etc. Enfin *Apollonides* s'appuya d'une si bonne dialectique, mit tant de feu et d'intérêt dans ses regards, dans ses expressions ; il est si doux de vivre, que la sœur et fille des Rois s'abandonna aux conseils et aux désirs de son médecin. »

« Mais *Amithis*, semblable aux victimes que l'on couronne de fleurs au moment de leur immolation, dépérit de plus en plus : l'activité du remède, loin de détruire la maladie, en développa et précipita les progrès. »

« Lorsque les pleurs, la consternation, le silence de ceux qui environnaient la Princesse, lui eurent appris son extrême danger, l'affreux désespoir s'empara de son ame ; elle ne pouvait se résoudre à mourir. Elle attribua sa mort au prétendu spécifique d'*Apollonides*, et, dans son égarement, elle en fit confidence à sa mère : elle s'en repentit bientôt, et demanda la grâce du coupable. On la lui promit, mais on la trompait : *Darius* était trop irrité ; l'orgueil des Rois est implacable. L'infortuné *Apollonides* fut condamné à être enterré vivant dans un caveau. » An 420 avant Jésus-Christ. *

APPIUS CLAUDIUS.

La loi *Terentia*, qui excita tant de tumulte et de division dans Rome pendant plusieurs années, ayant enfin passé d'une voix unanime, et les lois qu'on avait apportées de la Grèce n'ayant plus besoin que d'être rédigées et mises en ordre, on créa pour cet objet des Décemvirs. Ces magistrats, au nombre de dix, remplacèrent les Consuls, les Tribuns, toute espèce de Magistrature, et furent revêtus d'une autorité absolue. La première année parut aux Romains une félicité parfaite ; ils reçurent les tables des lois avec une joie étonnante : ils étaient ravis de la sagesse, de la prudence et de l'équité de leurs nouveaux Magistrats. Leur autorité qui devait finir avec l'année, leur fut continuée, sous prétexte de deux autres tables de lois qu'il fallait ajouter.

Ce prétexte fut suggéré par *Appius Claudius*, (*a*) chef

(*a*) * Il était fils de cet *Appius Claudius* qui avait toujours soutenu les intérêts des Patriciens contre le peuple, et qui s'était donné la mort, pour ne pas être jugé par le peuple. Un autre *Appius*, son aïeul, avait montré la plus grande fermété dans le Sénat. *

des Décemvirs, homme ambitieux et qui n'aspirait qu'à la souveraineté. Il se choisit pour collégues des gens qui lui étaient totalement dévoués : alors il ne mit aucune borne à sa tyrannie ; tous les ordres de l'Etat éprouvèrent tour-à-tour sa fureur, ses cruautés et son injustice ; on n'osait pas même se plaindre de l'esclavage dans lequel on gémissait.

Les ennemis de Rome instruits de la situation violente de cette fière République, crurent que l'occasion était favorable pour l'humilier et se venger. Ils prirent les armes, et vinrent ravager les campagnes de Rome. Les Décemvirs haïs et détestés, qui ne jouissaient plus que d'un pouvoir usurpé, puisque la seconde année était finie, n'osèrent demander l'enrôlement des troupes : ils assemblèrent le sénat, et obtinrent avec beaucoup de peine un décret pour faire former des légions. Les soldats partirent avec leurs Généraux, bien résolus de se laisser battre, afin de déshonorer ceux des Décemvirs qui étaient à leur tête. Ce fut dans ces circonstances que l'amour vint procurer aux Romains un changement qui était devenu indispensable, mais qu'ils n'osaient espérer.

Appius Claudius qui était resté à Rome, tandis que ses collégues conduisaient l'armée, devint éperdument amoureux d'une jeune Plébéienne nommée *Virginie*, la plus belle fille de Rome. Elle était alors chez son oncle, parce que *Virginius*, son père, était dans l'armée qui marchait contre les Eques. *Claudius* usa d'abord de tous les moyens possibles pour tâcher de séduire l'objet de ses désirs : présens, prières, menaces, tout fut employé, mais inutilement. * La nourrice et la gouvernante de cette jeune Romaine résistèrent à toutes les séductions. *Appius* aurait volontiers consenti au mariage, tant sa passion était vive et impétueuse ; mais il était déjà marié, et il n'osait avoir recours à la loi du divorce, parce qu'il n'y en avait pas encore eu d'exemple. La polygamie était sévèrement défendue, et enfin les Décemvirs avaient fait eux-mêmes une loi qui prohibait toute alliance entre les Patriciens et les Plébéiens ; de manière que tout paraissait s'opposer

aux désirs d'*Appius* ; * mais sa passion trop vive pour se rebuter, lui persuada qu'il devait user de tout son pouvoir pour la satisfaire. Le moyen qu'il mit en usage était digne de sa cruauté et de son iniquité.

Un jour qu'il était assis sur son Tribunal, il y voit amener *Virginie*, conduite par un de ses clients nommé *Marcus Claudius*. Ce malheureux prétendit que cette jeune fille était née d'une de ses esclaves, qu'elle était passée dans la maison de *Virginius* sous le nom de sa fille ; mais qu'elle lui appartenait ; qu'il avait le droit de reprendre son bien où il le trouvait, et que, dans tous les cas, il offrait de donner caution qu'il représenterait *Virginie*, lorsque son prétendu père serait de retour de l'armée. En vain l'oncle de la jeune fille soutint que jusqu'au retour de *Virginius*, sa fille devait rester chez son tuteur ; en vain le peuple paraissait prendre le parti de cette victime innocente qu'on voulait sacrifier à la brutalité du Décemvir, cet inique Magistrat ordonna qu'elle serait remise entre les mains de celui qui la réclamait. Alors un jeune homme, nommé *Icilius*, qui avait été Tribun du peuple, et qui devait épouser *Virginie*, fend la presse, et prenant sa future entre ses bras, il jure qu'elle ne sera point abandonnée aux désirs infâmes d'un tyran : * « Non, » *Appius*, lui dit-il, il n'y a que la mort qui puisse me » séparer de *Virginie*. Fais-moi tuer, et ajoute ce crime » à tant d'autres dont tu t'es souillé ; assemble, si tu le » veux, tous tes licteurs et ceux de tes collégues, je » défendrai l'honneur de mon épouse jusqu'au dernier » soupir. Nos Tribuns nous ont-ils donc été enlevés pour » que nos femmes et nos filles devinssent les victimes de » ton impudicité ? Exerce un empire tyrannique sur nos » biens, mais que la chasteté des personnes que nous ai- » mons le plus soit au moins à l'abri de tes violences. Si » quelqu'un ose attenter à l'honneur de *Virginie*, je » prends les Dieux à témoin que son audace ne restera » point impunie. » *

Ces courageuses expressions ne purent arrêter la fureur du Décemvir ; il ordonna à ses licteurs d'écarter *Icilius*.

Mais le peuple vivement et justement irrité, força *Appius* à abandonner sa victime jusqu'au lendemain, jour qu'il indiqua pour juger définitivement la cause.

C'était ce bref délai qu'il accordait aux parens de *Virginie*, pour faire revenir du camp son père; mais en même tems il envoya prier son collégue qui commandait l'armée, de retenir aux arrêts ce brave officier. Heureusement ses ordres arrivèrent après les envoyés d'*Icilius*; *Virginius* était déjà parti, et arriva à Rome au tems fixé. Il y eut un concours prodigieux au jugement d'une affaire aussi intéressante. En vain *Virginius* prouva par les témoignages les moins suspects que sa femme était la mère de *Virginie*; qu'elle l'avait même allaitée, la passion d'*Appius* était trop forte pour céder même à l'évidence; il adjugea *Virginie* à son client.

L'iniquité de ce jugement révolta le peuple; mais les haches, les faisceaux, l'autorité lui en imposèrent. C'était fait de l'innocence de *Virginie*; *Appius* la suivait déjà avec son client, et ses désirs impurs lui faisaient fermer les yeux sur son injustice, lorsque l'infortuné *Virginius* qui frémissait de rage, et qui, les larmes aux yeux, suivait sa chère fille, étant arrivé près du temple de *Vénus-Cloacine*, demanda en suppliant à *Appius* la liberté de faire au moins en particulier les derniers adieux à cette fille qu'il avait cru jusqu'alors lui appartenir. Le Décemvir ne crut pas devoir refuser cette légère faveur. *Virginius* saisissant un couteau sur l'étal d'un boucher, s'approche de *Virginie*: *Reçois*, lui dit-il, *reçois*, *ma fille*, *le dernier gage de mon amour; libre encore et exempte de souillures*, *va rejoindre tes ancêtres. C'est par ce sang*, *lui cria-t-il*, *que je dévoue ta tête aux Dieux des enfers.* La fureur d'*Appius* fut inutile dans ce moment. Le spectacle de *Virginie* expirante par les mains de son père alluma un incendie que le Décemvir ne put éteindre avec toute son autorité.

Virginius de retour à l'armée, raconta avec l'expression de la rage et du désespoir ce qui venait de lui arriver. Les troupes indignées se soulèvent, abandonnent

leur Général, et se retirent sur le mont Aventin. Bientôt elles sont jointes par l'autre armée; tous, sous la conduite des Tribuns militaires qu'ils s'étaient choisis, passèrent sur le Mont Sacré. Ce fut là que la destitution des Décemvirs fut décidée, ainsi que le rétablissement du Consulat et des Tribuns. On mit à la tête de ces derniers *Virginius*, *Icilius* et *Numitorius*, oncle de *Virginie*. Ainsi de même que l'amour détruisit la Royauté à Rome, comme on peut le voir à l'article *Lucrèce*, de même cette passion fit abolir la tyrannie des Décemvirs.

La suite de cette révolution fut la juste punition d'*Appius Claudius*. Les Tribuns du peuple le citèrent devant eux, et l'envoyèrent en prison, où, dit-on, il se donna la mort, pour s'épargner la honte du supplice que ses crimes méritaient. * Un autre Décemvir, nommé aussi *Appius*, eut le même sort. Les huit autres s'exilèrent, leurs biens furent confisqués et vendus au profit du trésor public.

* « On a trouvé à Rome l'épitaphe de *Virginie* sur un marbre qui semblait offrir tous les caractères de la plus haute antiquité; mais, ajoute l'auteur que je copie, il est impossible de n'y pas reconnaître la main d'un moderne. » Voici cette épitaphe :

VIRGINIUS FIL. MEÆ CARISS.
VIRGINIÆ NIMIAM OB PIETATEM PROPRIIS MANIBUS,
INTEREMPTÆ. PROH DOLOR!
QUANTUM FUIT CARISSIMA.
VIX. ANN. XVI. JUVENTUTIS,
EJUS MENS V. D. M. *

* An de Rome 304.

ARCHYLOQUE.

ARCHYLOQUE, poëte grec, né dans l'île de Paros, vivait dans la vingt-neuvième olympiade. * Il fut l'inventeur du vers iambique; * et on sait que la plupart de ceux qu'il fit renfermaient une satyre mordante et cruelle. Le poëte

poëte *Lycambe* en fit une triste épreuve, et l'amour en fut cause. *Archyloque* aimait la fille de *Lycambe*; il avait vu ses vœux agréés par sa maîtresse, et avait obtenu du père son consentement au mariage. On ignore ce qui engagea ce dernier à retirer sa parole, * on croit que ce fut parce qu'il trouva un concurrent plus riche; * mais on donne pour certain qu'*Archyloque* furieux de voir son amour-propre humilié par un refus, ramassa et réunit dans une satire tout ce que la médisance a de plus vif et de plus piquant contre *Lycambe* et sa fille. L'effet en fut terrible, *Lycambe* et sa fille se pendirent de désespoir. * Il y en a même qui prétendent que trois autres filles de *Lycambe* moururent en même tems: ce fut à l'occasion de cette satire que les Lacédémoniens défendirent la lecture des vers d'*Archyloque*.

Au reste ce poëte satirique ne s'épargnait pas lui-même, quand il était las de déchirer ses amis ou ses ennemis. On apprend par ses vers qu'il était né d'une mère esclave; que la misère l'obligea de quitter le pays de sa naissance, et qu'il était détesté par-tout où il put se faire connaître. Il était contemporain de Gygès, Roi de Lydie, et fut assassiné ou plutôt tué dans un combat. * An 664 avant Jésus-Christ.

ARDÉE.

La ville d'*Ardée* était alliée depuis long-tems aux Romains, et, au moyen de cette alliance, elle jouissait de la paix la plus profonde, lorsque l'amour y vint semer le trouble et la division.

Une jeune fille d'*Ardée*, remarquable par sa beauté, avait inspiré une vive passion à deux de ses concitoyens; l'un était noble, l'autre plébéien. Ce dernier, de même état que sa maîtresse, parut devoir mieux lui convenir, et c'était le sentiment des tuteurs de la jeune personne; sa mère au contraire, femme ambitieuse, préférait l'amant noble. Le Magistrat qui fut chargé de juger la contestation élevée à ce sujet, donna gain de cause à la mère.

Les tuteurs refusèrent d'acquiescer à ce jugement, et se voyant soutenus par le peuple, ils entrèrent de force chez la veuve, et lui enlevèrent sa fille. La noblesse de son côté prit le parti de la mère : on courut aux armes, plusieurs citoyens perdirent la vie ; enfin le parti de la noblesse fut victorieux. Le peuple abattu et repoussé sortit de la ville ; sa fureur le porta à implorer le secours des Volsques, ses voisins, et bientôt *Ardée* se vit assiégée par ses propres citoyens.

Dans cet état la noblesse eut recours aux Romains ; le Consul *Géganius* parut promptement avec ses légions. Les Volsques qui ne les attendaient pas sitôt, furent surpris et enfermés dans leur camp : ils essayèrent de s'ouvrir un passage les armes à la main ; mais leurs efforts furent inutiles, ils se virent forcés de passer sous le joug, et de livrer leur Général aux Romains. *Géganius*, après une victoire aussi complette et aussi glorieuse, fit rentrer les Ardéates dans leur ville, et y rétablit la paix. An de Rome 310.

* ARDRES.

Tandis que la France était agitée par des troubles intérieurs et par la guerre contre l'Espagne, on avait mis en garnison dans la ville d'*Ardres* le régiment de Rambure, infanterie, composé d'environ quatorze cents hommes. Ils devinrent bientôt odieux et redoutables aux habitans par des excès en tous genres. Les officiers qui auraient dû réprimer ces désordres, les autorisaient par leur exemple. En vain le Marquis de Rouville, Gouverneur de la place, avait porté des plaintes au Ministre, on ne l'avait pas écouté. Ne sachant plus quel parti prendre, il assemble un matin les officiers de ce régiment, et leur notifie que si désormais ils ne travaillaient à contenir leurs soldats, il prendrait enfin, et sans attendre les ordres de la Cour, les moyens les plus prompts et les plus propres à les faire rentrer dans le devoir.

Cette menace que le Gouverneur pouvait effectuer en appellant les milices aguerries des environs, porta les offi-

ciers de Rambure à faire des promesses ; mais intérieurement ils jurèrent de se venger d'un Gouverneur assez hardi pour vouloir réprimer la licence à laquelle ils étaient accoutumés. Comme ils étaient peu susceptibles des sentimens d'honneur qui auraient dû les diriger, et qu'ils ne connaissaient pas l'amour de la patrie, ils n'eurent pas honte de prendre la coupable résolution de livrer la ville à la garnison Espagnole qui était à Saint - Omer. Un d'entr'eux alla trouver le Gouverneur ennemi, et prit avec lui toutes les mesures nécessaires pour le mettre en possession d'*Ardres*. Le jour qui fut fixé, rien ne paraissait pouvoir s'opposer au succès de cette infâme trahison, lorsque l'amour, le tendre amour la fit découvrir, et procura la punition des coupables.

« Le nommé *Pierre Rose*, habitant d'*Ardres*, et qui tenait l'auberge du Dauphin, avait une fille jeune et jolie, nommée *Françoise*. Le Capitaine-Lieutenant de la Mestre-de-camp de Rambure, qui n'avait de commun avec les autres Officiers que de servir sous le même drapeau, était éperdument amoureux de cette jeune personne dont la sagesse égalait la beauté. S'étant enfin déterminé à l'épouser à l'insçu de ses camarades, il n'attendait pour le faire que le changement de la garnison ; il mangeait avec eux chez le père de son amante, sans leur laisser rien entrevoir de son intelligence avec *Françoise* et ses parens. Quatre jours avant celui indiqué pour livrer la ville, prévoyant que des personnes auxquelles il allait appartenir de si près, ne seraient pas plus épargnées que d'autres, il appella *Rose* en particulier, et, sous prétexte du beau tems et du besoin qu'avait *Françoise*, après une longue maladie, de prendre l'air, il lui conseilla d'aller dès le lendemain avec elle passer quelques jours au village de Rodelinghem, à trois-quarts de lieue de la ville où ce bon homme avait un petit héritage. »

« *Rose* étonné d'une proposition que l'air inquiet et embarrassé de son futur gendre lui faisait présumer mistérieuse, insista fortement, d'accord avec sa fille, pour connaître les motifs de ce conseil ; il les surprenait d'autant

plus que le Capitaine n'ignorait pas que les devoirs de *Rose*, en qualité d'aubergiste, lui permettaient peu de s'absenter, et sur-tout dans ce moment-là. Cette objection déconcerta tellement l'Officier, que la jeune *Françoise* usa de tous les droits qu'elle croyait avoir sur lui pour qu'il s'expliquât plus nettement sur cet objet. »

« Les larmes de l'amour trouvent peu de cœurs insensibles, et *Françoise* était si tendrement aimée, que son amant, quoique sûr du sort auquel il devait s'attendre au cas qu'il fût soupçonné d'avoir révélé cet important secret, déclara à son amante et à son père que, le dimanche suivant, pendant la messe de la paroisse, à laquelle avait coutume d'assister l'État-Major de la place, les Corps Municipaux et de Justice de la ville, ainsi que la plupart des principaux habitans, le régiment de Rambure devait s'emparer des trois principales portes de l'église, y entrer la baïonnette au bout du fusil, faire main-basse sur quiconque s'y trouverait, de-là se répandre dans la ville, la livrer au pillage et au feu avant que d'en ouvrir les portes aux troupes Espagnoles embusquées dans le bois de la Montoise, et qui seraient prêtes à paraître au premier signal des conjurés. »

« Quelqu'effrayant que fut un tel récit, *Rose* eut assez de pouvoir sur lui-même pour n'en paraître que médiocrement ému, pour condamner les trop vives alarmes de sa fille, pour lui faire sentir l'extrême importance du secret qui venait de leur être confié, et pour lui représenter combien la plus légère indiscrétion de sa part était capable d'exposer les jours de son amant. Il finit enfin par supplier l'Officier d'employer tout son crédit auprès de ses camarades pour faire excepter sa maison du pillage; ensuite, sous prétexte d'aller tout disposer pour le voyage de Rodelinghem, il pria l'amant de rester auprès de *Françoise*, pour achever de la rassurer sur les suites de cet évènement. »

« Le brave et honnête *Rose*, dont la résolution avait été prise dès l'instant même où la confidence lui avait été faite, se hâte de se rendre à l'Hôtel du Gouverneur, et,

après lui avoir fait demander une audience particulière, lui fait part de ce qu'il vient d'apprendre. Cette cruelle nouvelle exigeait la plus grande célérité, d'autant plus que le tems pressait. Après avoir pris toutes les précautions que les circonstances permettaient, le Marquis de Rouville envoie inviter à dîner les Officiers supérieurs de Rambure; lorsque le dessert fut servi, et que les dames, selon l'antique usage, se furent retirées, le Major de la place ordonne aux conjurés de lui remettre leurs épées. Sur le refus qu'ils en firent, des troupes embusquées dans les appartemens voisins entrèrent toutes à la fois dans la salle, enveloppèrent les traîtres, les massacrèrent et jettèrent leurs corps dans la place; de là elles allèrent se joindre à la bourgeoisie qu'on avait armée, et achevèrent de tuer ou d'arrêter tous les soldats et officiers de Rambure, lesquels cependant s'étaient mis en défense autant que le tumulte et la surprise avaient pu le leur permettre. »

« L'amant de la pauvre *Françoise* fut trouvé percé de coups dans l'allée de sa maîtresse, sur les cadavres de trois de ses camarades contre lesquels il en avait défendu l'entrée. Cette aimable fille après avoir été témoin des exploits et de la mort de son amant, ne survécut que peu de jours à sa perte. Quant au brave *Rose* dont le zèle, l'intelligence et la fidélité semblaient devoir lui mériter la récompense la plus éclatante, il n'en put jamais obtenir d'autre du Cardinal Mazarin qui gouvernait alors la France, que celle qu'il avait coutume de promettre dans les plus grands dangers, mais qu'il n'effectua presque jamais. An 1653. *

* ARDSCHIR BABEGAN.

ARDSCHIR BABEGAN, ou *Artaxercès*, premier Roi de la quatrième dynastie des Perses, que l'on appelle des *Sassanides* ou des *Chosroës*, était petit-fils de *Sassan*, frère d'une Reine de Perse, et petit-fils, du côté de sa mère, de *Babeg*, Gouverneur d'une province de Perse, sous le Roi *Ardavan*.

Le jeune *Ardschir*, amené dans son enfance à la Cour de Perse, plut tellement au Roi, qu'il le fit élever avec ses enfans. Ses progrès et son intelligence donnèrent de la jalousie à *Ardavan* qui l'éloigna de la Cour, en lui donnant un emploi assez éloigné. Il l'exerçait depuis peu de tems, lorsque *Babeg*, son aïeul maternel, mourut. *Ardschir* vint demander son gouvernement qui lui fut refusé, et qui fut donné au fils aîné du Roi. Ce refus auquel il ne s'attendait pas, et qu'il regarda comme une disgrâce, fut le premier degré par lequel il monta sur le trône.

Pendant le séjour d'*Ardschir* à la Cour, il s'insinua dans le serrail, se fit aimer d'une fille qui y était renfermée, et entretenait avec elle une secrète correspondance. Il fut instruit par cette voie que le Roi avait eu un songe qui l'inquiétait, et que ses devins, en l'expliquant, lui avaient prédit qu'un fugitif de sa Cour lui enleverait sa couronne. *Ardschir* toujours irrité du refus qu'il venait de recevoir, se sentit assez de courage pour entreprendre de réaliser dans sa personne la prédiction des devins; et, pour commencer, il prit la fuite avec cette fille qu'il aimait.

Cette évasion donna de l'inquiétude à *Ardavan*, surtout lorsqu'il apprit que les amis de *Babeg* s'étaient déclarés pour *Ardschir*. Le fils aîné du Roi fut envoyé avec des troupes pour s'opposer à ce commencement de révolte: il perdit la bataille et la vie. *Ardavan* ne tarda pas à avoir le même sort; de sorte qu'*Ardschir* devint paisible possesseur du trône. Il prit aussitôt le titre de *Shah-in-Shah*, ou Roi des Rois.

Un historien prétend qu'il ne fit que reprendre le bien de ses ancêtres qui avait été usurpé par *Ardavan*.

Quoi qu'il en soit, il ménagea la famille de ce dernier, et épousa même une de ses filles. Cette Princesse peu sensible à cette union, chercha à empoisonner son époux, afin de faire régner son frère. Ce coupable projet ayant été découvert, le Roi condamna à mort la Princesse. Elle déclara à celui qui était chargé de la faire mourir qu'elle portait dans son sein un fruit de son mariage. L'Officier eut assez d'humanité pour ne pas exécuter l'ordre qu'il avait

reçu : il fit cacher la Reine, et fit élever l'enfant dont elle accoucha ; c'était un garçon. Profitant un jour de la bonne humeur du Roi, il lui présenta son fils, et lui raconta tout ce qui s'était passé. *Ardschir* qui n'avait point d'enfant mâle, fut enchanté et pardonna facilement à l'Officier sa désobéissance : il donna à cet enfant le nom d'*Eschabour*, et le désigna pour son successeur. On le connait sous le nom de *Sapor*, qui vainquit l'Empereur *Aurélien*, et le traita avec tant de cruauté.

Ardschir mourut l'an 238 avant Jésus-Christ.*

ARISTOCLIDES.

ARISTOCLIDES était tyran d'Orchomène, dans le Péloponèse : ayant eu occasion de voir une belle fille, nommée *Stymphalide*, il en devint éperdument amoureux ; mais comme elle était dévouée au temple de Diane, elle refusa constamment de se prêter aux désirs du tyran. * L'amour, le tendre amour est inconnu dans le cœur de ces despotes ; leurs désirs opèrent chez eux le même effet que sur les bêtes féroces qui se disputent la jouissance d'une femelle. *Aristoclides* outré de la résistance qu'il éprouvait, * se livra à toute sa fureur ; il fit mourir le père de *Stymphalide*, et massacra lui-même cette vertueuse fille près de l'autel de la Déesse, où elle s'était réfugiée. Cette profanation criminelle souleva tout le pays, et le tyran perdit la couronne avec la vie.

* ARISTOCRATE I.er

ECHMIS, Roi d'Arcadie, laissa en mourant la couronne à son fils *Aristocrate I.er* Ce Prince encore jeune, entouré de courtisans incapables de lui donner de bons conseils, uniquement occupés au contraire à prévenir et à favoriser ses désirs, se livrait aveuglément à toute la fougue de ses passions. Il est instruit qu'une jeune vierge, prêtresse de Diane Hymnia, Déesse fort révérée par les Arcadiens, était une rare beauté : il parvint à s'en convaincre de ses propres yeux. Aussitôt le désir de pos-

séder un objet aussi charmant s'empare vivement de son cœur; il emploie tous les moyens possibles pour engager la prêtresse à céder à ses instances; mais il la trouva inexorable. Emporté alors par sa passion, encouragé et excité par ses vils courtisans qui lui représentent que rien ne doit lui résister, il enlève, aux pieds des autels de la Déesse, l'objet de son amour.

Ce sacrilége inspira la plus grande horreur aux sujets d'*Aristocrate.* Animés encore par leurs prêtres, qui, dans tous les tems et dans toutes les religions, ne pardonnèrent jamais les entreprises qu'on avait faites contre leur autorité, les Arcadiens se révoltent, ils assiégent en foule leur Roi dans son palais, se saisissent de lui et le lapident. Néanmoins lorsque leur fureur fut appaisée, ils mirent sur le trône *Hicetas*, fils de celui qu'ils avaient immolé; mais, pour prévenir par la suite un pareil malheur, ils décrétèrent que les fonctions de la prêtresse ne seraient remplies que par des femmes mariées. An du monde 2588. *

* ARMAND.

« *ARMAND*, célèbre acteur de la Comédie Française, avait amusé si souvent Louis XV, qu'un soir, en sortant du spectacle, ce Prince lui dit à Choisy : *Armand*, je vous fais cent pistoles de pension. Le comédien plus au fait de jouer son rôle, que de la forme qu'on donnait à l'expédition de ces sortes de grâces, crut que la parole du Roi suffisait pour aller toucher au trésor royal. Lorsque l'année fut révolue, il s'y présente avec une quittance, pour recevoir sa pension. Connu de tous les commis, il en est fort accueilli; mais on ne peut le payer, parce qu'il n'est pas sur l'état. »

« Surpris de ce refus, *Armand* va chez le Duc d'*Aumont*, qui était présent quand le Roi lui avait accordé cette grâce, et lui raconte ce qui vient de lui arriver : *Vous êtes un faquin*, prononce gravement M. le premier gentilhomme de la chambre, *apprenez que c'est moi seul qui doit vous faire avoir une pension*, *et que ce que le*

Roi vous a dit et rien c'est la même chose. Ne m'importunez plus, vous n'aurez jamais rien. »

Armand va raconter sa triste aventure à ses camarades qui l'engagent à faire instruire secrètement le Roi de la conduite du Duc. Louis XV ne l'ignore plus, et se contente de dire : *Certainement je lui ai donné une pension : qu'il s'arrange avec le Duc d'*Aumont. *Armand* vit bien que tout était perdu ; effectivement son attente fut vaine pendant plusieurs années ; ce fut mademoiselle *Clairon*, aux pieds de laquelle était toujours M. d'*Aumont*, qui, long-tems après, engagea le Duc à faire expédier le brevet de son camarade ; et *Armand* ne l'obtint qu'à la considération de l'actrice. » An 1740. *

ARMÉNIENNE.

Un jeune Turc fort riche conçut une vive passion pour une femme *Arménienne* d'une grande beauté : n'ayant pu l'engager, ni par ses prières, ni par ses présens à être infidelle à son époux, il la menaça de la faire périr, elle et ce mari qu'elle chérissait si fort, si elle ne consentait à ses désirs. Cette femme parut épouvantée de la menace : après avoir versé beaucoup de larmes, elle donna rendez-vous chez elle à son amant, lui indiquant un jour où son mari devait être absent. L'amoureux Turc vola au rendez-vous, n'oubliant pas cependant de se munir de pistolets et d'un sabre pour sa sûreté. La belle *Arménienne* versa de nouvelles larmes pour engager son amant à se désister de son entreprise ; mais ses pleurs qui la rendaient plus belle et plus intéressante encore, ne firent qu'irriter les désirs du Turc. Impatient de les satisfaire, il allait triompher de cette femme, lorsque le mari parut : en vain le Turc voulut se défendre, l'Arménien fut plus adroit ou plus heureux ; il fut même aidé de sa femme, et le jeune amant, au lieu des plaisirs qu'il se promettait, reçut la mort.

Un prêtre Arménien fut seul dépositaire de l'aventure

par la voie de la confession. Comme il était avare et perfide, il menaça ses pénitens de révéler leur crime, s'ils refusaient de lui donner ce qu'il demanda sous le titre d'emprunt. Après les avoir dépouillés insensiblement de tout ce qu'ils avaient, il alla les dénoncer au père du jeune Turc qu'ils avaient tué. Ce père qui tenait un rang considérable dans l'Empire, rendit plainte au Visir contre les assassins de son fils ; il lui déclara en même-tems qu'il n'était parvenu à connaître les coupables que par la déposition du prêtre à qui ils s'étaient confessés.

Ce Visir était un homme droit et de bon sens ; c'est ce qui résulte du jugement qu'il rendit. Après s'être informé de l'Archevêque Arménien s'il était permis à un prêtre de révéler une confession, et quelle punition on infligeait à celui qui était convaincu de l'avoir fait ; après s'être assuré, par l'aveu même du prêtre Arménien, que c'était lui qui avait découvert le tout au père du jeune Turc, l'ayant su par la confession de l'*Arménienne* ; enfin après que les coupables eurent déclaré le motif qui les avait engagé à tuer ce jeune homme, et les sommes qu'ils avaient prêtées à leur confesseur, pour l'empêcher de révéler ce qu'ils lui avaient confié sous le sceau de la confession, le Visir condamna le prêtre à être brûlé vif en place publique, * « avant, ajouta le juge, qu'il le » fût en enfer, où sa place était préparée, pour le punir » de ses infidélités et de ses crimes. » * Quant aux accusés, ils furent renvoyés absous ; mais il n'est point dit si on leur fit restituer l'argent que le prêtre leur avait extorqué.

* ARMET.

Lorsque les jeunes seigneurs Français, les ambassadeurs des puissances étrangères, les ministres, les financiers, et des étrangers se ruinaient avec des filles de l'opéra, ou avec d'autres actrices, c'était moins sans doute l'amour qu'ils écoutaient et les plaisirs qu'ils re-

cherchaient, que la sotte et vaine gloire d'entrenir une fille publique, une fille renommée par ses débauches, par son luxe, et par le grand nombre de ceux qu'elle avait réduits à la misère. J'ai connu un jeune seigneur, grand d'Espagne, qui pria et supplia une demoiselle nommée *Dubois*, d'aller avec lui à la comédie, afin qu'il pût dire qu'il avait été au spectacle avec mademoiselle *Dubois*, et qu'on crût qu'il était bien avec l'actrice de ce nom, fameuse alors, moins par ses talens, que par sa figure et son libertinage. (*a*)

Cette folie si dangereuse pour la jeunesse, avait gagné tous les états. Un notaire de Paris, nommé *Armet*, voulant apparemment figurer avec les petits-maîtres et les élégans, sollicita vivement les faveurs d'une demoiselle *Sarron*, ancienne danseuse figurante de l'opéra. Avant de céder aux instances de cet amoureux, la demoiselle qui savait depuis long-tems prendre ses précautions, avait eu celle d'emprunter de M. *Armet* 1800 livres, dont elle lui fit son billet.

Le lendemain des nôces, le notaire peu satisfait de sa jouissance, trouva ce repentir acheté trop cher, quoiqu'avec une figure très-laide et très-dégoûtante il ne dût pas espérer d'obtenir des faveurs, même très-communes, qu'en payant très-bien; mais comme on se rend rarement justice à cet égard, M. *Armet* n'ayant pu se faire payer à l'échéance du billet, eut recours à M. le Noir, lieutenant général de police, qui chargea un exempt de voir l'actrice, et d'arranger cette affaire. Pour toute réponse, mademoiselle *Sarron* écrivit, dit-on, à l'exempt la lettre suivante qui courut tout Paris :

« Je voudrais bien déférer à votre conseil, Monsieur, » j'en fais grand cas ; mais cela m'est impossible, et mon » *Adonis* qui est un homme de loi, sait la raison pourquoi. »

(*a*) C'est cette demoiselle *Dubois* qui tenait catalogue de ses amans, pour ne les pas oublier. En 1775 elle en comptait 1652, et il y avait vingt ans qu'elle avait commencé la liste ; ce qui était près de trois par jour.

» De tout ce que j'ai, rien ne m'appartient plus que » mes faveurs. Le Roi retient une partie de mes rentes » pour payer les impositions, des gens de mauvaise foi » me disputent le reste; mais Sa Majesté ne se réserve » rien sur les premières, et la chicane ne peut y mordre. » J'ai le droit incontestable d'en disposer librement, et » par conséquent de les donner ou de les vendre. On » interdit ceux qui donnent leur bien au premier venu, » on les traite de fous, et je ne suis pas folle. Vous » conviendrez, Monsieur, après avoir vu le personnage, » que rien ne pouvait m'exciter à la générosité : au moins » doit-on recueillir le plaisir du bienfait! »

» J'ai donc vendu ce que je ne voulais pas accorder » gratuitement. Rien ne manque à la vente, et tous les » notaires de Paris y auraient passé, qu'elle ne serait » pas mieux en règle. Ils m'ont appris qu'il fallait trois » points : la chose, le prix et le consentement. J'ai livré » la première, je retiens la seconde, et quant au troi- » sième, son portrait dont l'acquéreur m'a gratifié en » répond. Je suis prête à le lui rendre, s'il me croit dé- » dommagée par ce cadeau. Je ne me suis pas trouvée » satisfaite, même de sa personne, et l'image ne m'a » jamais tenu lieu de réalité. »

» Quand je voudrais être généreuse, je choisirais » mieux : ainsi, quoiqu'il soit humiliant, dans tout autre » cas, d'avouer bonnement que l'intérêt m'a seul guidé, » je préfère cependant, pour mon amour-propre, que » l'on m'accuse plutôt de cupidité excessive que de mau- » vais goût. »

» Je m'en rapporte à votre bon jugement, Monsieur, » et à la sagacité du magistrat que je respecte et dont je » réclame l'équité. C'est une dérision que la prétention » de ce petit notaire, une misérable chicane. J'espère » que ses confrères le remettront dans les bons prin- » cipes. »

Pour achever de couvrir de ridicule le bon M. *Armet*, mademoiselle *Sarron* lui fit faire des offres réelles de son portrait. (An 1779.) *

ARMINIUS.

Arminius, dont le nom est célèbre dans les annales Germaniques, était Germain, et avait été élevé chez les Romains; mais l'amour de la patrie, joint à son ambition, lui fit entreprendre de délivrer ses concitoyens du joug que Rome leur avait imposé. Le détail de ses exploits guerriers n'est pas de mon sujet; je me contenterai de remarquer que ce fut ce jeune et brave Germain qui défit *Varus* et ses légions, ce qui causa un chagrin si cuisant à *Auguste*.

Arminius, dans le tumulte des armes, fut sensible à la beauté; il devint amoureux. *Ségeste*, autre chef Germain, mais allié des Romains, avait une fille d'une beauté rare, nommée *Thusnelda*. *Arminius* qui avait eu occasion de la voir, en était vivement épris, et tout prouve qu'il avait eu le talent de plaire. Comme il était trop fier pour s'exposer à un refus, il enleva sa maîtresse et l'épousa, quoique *Ségeste* l'eût promise à un autre. Ce motif anima encore plus ce dernier contre *Arminius*. Il ne tarda pas à lui prouver toute sa haine; car ayant eu occasion de reprendre sa fille, * sans avoir égard à l'enfant qu'elle portait dans son sein, tendre gage de son amour pour son époux, * il la livra peu de tems après, malgré ses pleurs et ses prières, à *Germanicus*, neveu de l'Empereur *Tibère*, qui commandait les légions romaines en Allemagne.

Ce jeune Prince, dont les vertus ont été si célébrées par les historiens, * et qui fut la victime de l'ombrageuse et noire jalousie de son oncle, * eut les plus grands égards pour *Thusnelda*. « Ce n'était point simplement par senti-
» ment d'humanité, ou par considération pour le rang de
» cette Princesse, que le Général Romain parut alors
» avoir pour elle beaucoup d'attention : un intérêt plus
» vif l'animait. *Thusnelda* était jeune et belle; *Germani-*
» *cus* en était amoureux. Sa passion devenant plus vive,
» il lui proposa enfin de renoncer à *Arminius*, pour l'é-
» pouser. La jeune Princesse rejetta bien loin ses propo-
» sitions, et comme il devenait de jour en jour plus pres-

» sant, elle s'abandonna au plus violent désespoir, récla-
» ma les lois sacrées du mariage et les promesses qu'elle
» avait faites à *Arminius*. Mais sa résistance ne fit qu'al-
» lumer de plus en plus la passion de *Germanicus* qui ce-
» pendant n'osa jamais franchir les bornes du respect. »

* Il est assez difficile d'allier l'opinion de l'auteur que je viens de citer, avec la tendresse bien connue, et qui ne se démentit jamais, de *Germanicus* pour *Agrippine*, son épouse, Princesse qui à la beauté joignait la plus grande fierté, qui était alors en Allemagne avec son époux, et qui n'aurait pas vu tranquillement un époux qu'elle chérissait, présenter ses vœux et faire de semblables propositions à une femme qu'elle regardait bien au-dessous d'elle. Quoi qu'il en soit, * « *Thusnelda* eut toujours le ca-
» ractère Germain, et fut cause de tous les troubles qui
» agitèrent la Germanie dans la suite. »

Arminius furieux de l'enlèvement et de la perte d'une femme qu'il aimait tendrement, excité encore par sa jalousie contre *Germanicus*, dont il connaissait la passion pour *Thusnelda*, souffla dans la Germanie le feu de la révolte. « Voilà, disait-il, un bon père que *Ségeste* qui a
» livré sa fille et son fils aux ennemis de sa patrie! Les
» Romains, ces fiers vainqueurs de la terre, ont mis sur
» pied une armée nombreuse pour enlever une femme
» enceinte; c'est une action tout-à-fait héroïque et bien
» digne de ces superbes conquérans de l'univers. »

Ces discours firent effet sur les esprits des Germains. *Arminius* animé par les plus vives passions, se vit bientôt à la tête d'une puissante armée : il fut défait par *Germanicus*; mais il sut réparer sa défaite, et s'il n'eut pas trouvé dans sa propre famille des ennemis assez lâches pour le faire assassiner, il aurait encore donné beaucoup de peine aux Romains.

Thusnelda servit à orner le triomphe de *Germanicus*, sans avoir voulu se rendre à ses vœux. Depuis ce tems l'histoire ne nous apprend pas ce que devint cette femme vertueuse. * Elle était accouchée dans le camp de *Germanicus* d'un fils qui fut élevé à Ravenne, et dont l'histoire ne nous dit plus rien. * An 21 de Jésus-Christ.

*ARNAUD.

Arnaud de Marveil, né au Périgord dans le douzième siècle, s'étant dégoûté de la profession de notaire, se livra tout entier à la poésie, et devint *Troubadour*. Il avait une figure agréable, et, comme le dit l'histoire, le talent *de bien trouver, de bien chanter et de lire des romans*; c'est-à-dire qu'il composait avec facilité, avait la voix belle, et contait avec grâce; c'en était bien assez pour qu'il pût paraître avec avantage dans les différentes Cours du Royaume. La première où il se présenta, fut celle d'*Adélaïde*, fille de *Raymond V*, Comte de Toulouse, et femme de *Roger II*, surnommé *Taillefer*, Vicomte de Beziers.

L'accueil flatteur que reçut *Arnaud* de la part de la Comtesse de Beziers, fit naître dans son ame le sentiment le plus vif et le plus tendre. Il l'exprima lui-même dans toutes ses poésies, si l'on en excepte une seule.

« Je ne prévoyais pas, dit-il, quand j'arrivai dans » ces lieux, que je dusse payer si cher le plaisir d'avoir » vu de trop près tant de grâces et tant de beautés. J'é» prouve combien il est vrai que qui veut se chauffer se » brûle. J'aime, sans oser le dire.... je me suis moi» même condamné à fuir celle que j'adore, de peur que » mes regards ne trahissent mon secret: elle ne leur par» donnerait jamais cette indiscrète témérité. J'ai du moins » l'avantage de la contempler dans mon cœur qui me la » représente comme un miroir. Tout me la rappelle, tout » me la peint: la fraîcheur de l'air, l'émail des prés, » le coloris des fleurs, en me retraçant quelques-uns de » ses agrémens, m'invitent sans cesse à la chanter. Grâces » aux exagérations de *Troubadours*, je puis la louer, je » puis dire impunément qu'elle est la plus belle dame de » l'univers. S'ils n'avaient pas appliqué faussement cet » éloge, je n'oserais le donner à celle que j'aime; ce se» rait la nommer. »

Arnaud chantait en effet la Comtesse sous des noms allégoriques, et avait l'attention de ne point donner sous le

sien propre les pièces qu'il lui adressait; mais *Adélaïde* en reconnaissait l'auteur, et se reconnût elle-même à travers toutes ces fictions. Bien loin de paraître insensible à des louanges si ingénieusement tournées, elle le récompensa par des présens, et lui permit de la prendre pour l'héroïne de ses vers. C'est ainsi que les dames de ce siècle, en confiant les intérêts de leur beauté à un Chevalier qui en soutenait l'excellence les armes à la main, chargeaient aussi un poëte de les célébrer. Ce double usage fit paraître en même tems les romans de chevalerie et les chansons galantes.

Arnaud ne sentit que le doux honneur de cette commission, sans en prévoir le danger. Il jouissait de la liberté d'être à toute heure auprès de la Comtesse, et quelques mots obligeans dont elle paya sa poésie, enflammèrent son ame de la plus violente passion. « Ma raison, dit-il, » s'oppose à mon penchant : si je l'en crois, il me sied » mal d'aspirer à une conquête de cette importance; je » dois laisser aux Rois l'honneur de soupirer pour elle. » Mais quoi! n'est-il donc pas réservé à l'amour d'égaler » les conditions ? Ovide l'a décidé : Sitôt qu'on aime, on » est digne de plaire...... Mon cœur, dit-il dans un » autre endroit, vaut bien celui d'un Comte, d'un Duc » et d'un Roi; l'élévation de ses désirs prouve assez sa » noblesse. C'est être égal aux souverains, que d'avoir des » vues dignes d'eux. »

Quelques regards favorables de la Comtesse animèrent la confiance d'*Arnaud*. Il aurait dû penser que ce n'était là qu'un tribut payé à l'usage, et arraché par le désir d'être l'héroïne d'un poëte; mais il présuma que puisqu'*Adélaïde* n'avait pas rejetté les protestations de son attachement, elle pourrait enfin se trouver disposée à y répondre. Il donna dès lors un libre essor à son imagination, et devint plus hardi. Deux chansons qu'il fit portent la plus vive expression de tous ses désirs, qu'il borne à obtenir un baiser de la belle *Adélaïde*.

Dans ce siècle l'amour de la poésie, le talent du poëte faisaient disparaître la distinction des rangs, et la Comtesse

tesse ne craignit point d'exaucer le vœu de l'amoureux *Troubadour*. Si la Cour de Beziers le sut, elle ne dut point en être surprise. *Marguerite d'Ecosse*, femme de Louis XI, encore Dauphin, passant par une salle où *Alain-Chartier* était endormi, lui baisa la bouche, et les courtisans ne furent étonnés de cette action, qu'à cause de la laideur du poëte.

Ce baiser fatal que reçut *Arnaud*, le rendit d'abord plus heureux, parce qu'il en aima davantage. « *Adélaïde* toute » entière, disait-il, s'est gravée dans mon ame au mo- » ment où j'ai senti l'approche de ses lèvres; depuis cet » instant je passe les jours à lui parler, et les nuits à la » voir. »

Mais bientôt son imagination échauffée ne connut plus de bornes. *Adélaïde* qui, contente d'avoir eu pour lui les complaisances autorisées par l'usage, était bien éloignée de s'en permettre de criminelles, eut beau s'armer de la sévérité la plus imposante, *Arnaud* ne put réprimer les mouvemens de son cœur passionné; il fit une autre chanson dans laquelle il s'écriait avec un douloureux transport: « Je nage dans les désirs, c'est-là mon élément, comme » l'eau est celui du poisson; mais je désirerai toujours en » vain, puisque je désire seul; celle que j'aime est sourde » à mes vœux. On adoucit les lions, et rien ne fléchit sa » rigueur; je supporte, néanmoins sans me plaindre, un » état qui m'accable. Pourrais-je en effet me croire mal- » heureux? J'aime et je désire. Amour! si je parle ainsi » de tes peines, que dirais-je de tes plaisirs? »

Cependant *Alphonse IV*, qui régnait en Castille, était amoureux de la Comtesse de Beziers. Ce puissant Souverain fut jaloux d'un simple *Troubadour*, et on ne doit pas en être surpris, parce que dans ce siècle les favoris des Muses Languedociennes pouvaient aspirer à plaire aux plus grandes Princesses. *Alphonse* exigea d'*Arnaud* qu'il cessât de voir et de chanter *Adélaïde*, et il exigea de la Comtesse qu'elle lui défendît de rester à sa Cour. Le malheureux amant reçut ordre de la Comtesse de ne plus la célébrer et de s'éloigner d'elle. Il se retira auprès de *Guillaume*

VIII, Seigneur de Montpellier. Là, sa passion se nourrit de ses regrets qu'il exhala ainsi dans une autre pièce de vers :

« Qu'on ne me dise point que l'ame n'est touchée que » par l'entremise des yeux ; les miens ne voient plus celle » que j'aime, et je n'en suis que plus fortement occupé » du bien que j'ai perdu. On a pu m'éloigner de sa pré- » sence, mais mon cœur lui restera éternellement attaché » par des nœuds que rien ne pourra jamais rompre..... » Lieux fortunés qu'elle habite! ajoute-t-il ailleurs, quand » me sera-t-il permis de vous revoir?.... N'apercevrai- » je personne qui arrive de ce côté-là ? Un berger qui » viendrait de son château, serait pour moi un homme » d'importance. Puissé-je être confiné dans un désert, et » l'y rencontrer ! ce lieu sauvage me tiendrait lieu du » paradis. »

De cette douleur tendre et douce dont le caractère est ennemi des reproches, *Arnaud* passa bientôt au désespoir, et se répandit en plaintes amères, tantôt contre ses ennemis, tantôt contre celle qui, étant la cause de ses malheurs, l'avait abandonné à la rigueur de son sort. « Je ne » tiens plus à rien sur la terre, disait-il, je n'y ai plus » d'amis, et je n'y dois plus rien aimer. »

Cette réflexion le jetta insensiblement dans la morale, et il termina sa carrière poétique par une pièce d'environ quatre cents vers, où il consigne les maximes qu'il propose pour règle de conduite. On croit qu'il mourut à Montpellier avant la Comtesse de Beziers qui ne paraît pas avoir vécu après l'année 1201. *

* ARNOUX.

« Un M.r *Arnoux*, après avoir exercé pendant quelque tems l'état d'Avocat, sans beaucoup de succès, entra dans l'état ecclésiastique Bientôt il devint Grand-Vicaire de Reims, obtint toute la confiance du Prélat, toute celle de la maison de *Talleyrand*, et par ce moyen acquit un grand crédit auprès de plusieurs Évêques. Sa maison était

le séminaire des jeunes abbés de qualité, aspirans aux gros bénéfices et à l'épiscopat. Il avait vingt-cinq mille livres de rente en bénéfices, sans compter ce que lui valait la gestion de l'Archevêché de Reims. Telle était la fortune rapide et inconcevable de ce personnage, lorsque tout-à-coup il disparut, faisant une banqueroute considérable. On ne tarda pas à savoir qu'il avait renoncé à tant d'avantages pour une grisette qu'il avait enlevée et avec laquelle il était en fuite. An 1784. *

ARSINOÉ.

Cet article n'étant presque qu'une répétition de ce qui est dans celui de *Lysimaque*, on ne laissera subsister que ce dernier.

ARTAXERCÈS II.

Artaxercès II, surnommé *Mnémon*, était fils de *Darius Nothus*, Roi de Perse, auquel il succéda. Voyant la vieillesse s'approcher, ce Prince crut devoir nommer et désigner son successeur, afin d'éviter les embarras que lui avait causé son frère *Cyrus le jeune*; en conséquence il permit à *Darius*, son fils aîné, de porter la pointe de son bonnet droite et relevée, ce qui était parmi les Persans une marque de la Royauté. Il était passé en usage chez ces peuples que l'héritier de la couronne avait le droit de demander une chose au Prince régnant, et celui-ci était obligé de l'accorder, pourvu que cela ne fût pas impossible. *Darius* voulut user de ce privilége, et il ne s'en servit que pour satisfaire ses désirs amoureux.

Parmi les concubines d'*Artaxercès*, était une femme d'une singulière beauté; elle avait été la maîtresse la plus chérie de *Cyrus le jeune*, et ayant été faite prisonnière après la mort de ce Prince, on la présenta au Roi, à qui elle plut infiniment.* Elle était de Phocée, et fille d'*Hermotime*: son nom véritable était *Milto*; mais *Cyrus* lui donna celui d'*Aspasie*, à cause de la fameuse *Aspasie*, femme de *Périclès*. Elle avait les cheveux blonds et frisés,

de grands yeux, le nez un peu aquilin, les oreilles petites, la peau délicate, un teint de lis et de roses, les lèvres d'un rouge admirable, les dents plus blanches que la neige, les pieds et les jambes dans la perfection, la voix si douce qu'on eut dit, quand elle parlait, qu'on entendait les Sirènes, enfin *Cyrus* l'aimait à l'adoration; elle lui fut aussi sincèrement attachée, plutôt par le cœur que par l'intérêt. » *

Ce fut cette femme déjà fort âgée que *Darius* demanda à son père. Le Roi ne put dissimuler le chagrin que lui causait cette demande; mais croyant que les dehors brillans de la Royauté, et peut-être l'attachement, lui conserveraient la belle *Aspasie*, il déclara à son fils qu'il consentait à sa demande, à condition qu'il en obtiendrait l'aveu de celle qu'il désirait avoir. *Artaxercès*, trop porté à se flatter, ignorait apparemment qu'un Prince jeune et prêt à monter sur le trône, plait toujours mieux à une femme qu'un vieux Roi: ce qu'il y a de sûr c'est que *Darius* fut préféré; mais cette préférence flatteuse, sans doute, pour son amour-propre et pour son cœur, lui coûta la vie. Il commençait à peine à jouir du bonheur qu'il avait si ardemment désiré, lorsqu'il se vit enlever *Aspasie* par ordre du Roi qui la força à se consacrer au service de *Diane* à Ecbatane, et par conséquent à vivre dans une perpétuelle chasteté.

* On conçoit difficilement comment une femme qui avait alors plus de soixante ans, pût exciter de pareils désirs dans le cœur de *Darius* et une aussi grande jalousie de la part de son père. On lit dans un auteur ancien « qu'*Ar-*
» *taxercès*, entre toutes les femmes qu'il eut, celle qu'il
» aima le plus, fut *Aspasie* qui était fort âgée et toute-
» fois très-belle, qui avait été p..... de son feu frère.
» *Darius*, son fils, en devint si fort amoureux, tant elle
» était belle, nonobstant l'âge, qu'il la demanda à son
» père en partage aussi bien que la part du Royaume.
» Le père, pour la jalousie qu'il en eut, et qu'il participât
» avec lui de ce bon boucon, la fit prêtresse du soleil, d'au-
» tant qu'en Perse celles qui ont tel état se vouent du
» tout à la chasteté. »

La beauté de cette femme, dans un âge si avancé, rappelle la maxime Espagnole *que nulles dames belles, ou au moins peu, sont vieilles de la ceinture jusqu'en bas.* (*a*)

Quoi qu'il en soit du fait dont on vient de parler, et qui pourrait être justifié par l'exemple de *Diane*, de Poitiers, qui fut maîtresse de *François I.er* et de *Henri II*, * le jeune *Darius* ne put modérer sa douleur, ni cacher son mécontentement. Heureux si, dans ces momens de désespoir, il eut rencontré un ami assez fidèle pour lui faire sentir que la perte d'une femme pouvait facilement se réparer, et ne méritait pas qu'on lui sacrifiât une couronne et peut-être la vie. *Darius* fut assez malheureux pour ne trouver qu'un de ces courtisans ambitieux et perfides qui ne placent leur bonheur que dans le changement de maître. *Tiribase*, favori du jeune Prince, saisit avec avidité l'occasion qui se présentait, * et qu'il cherchait depuis long-tems, pour se venger d'une injure qu'il prétendait avoir reçue du Roi. Ce prince lui avait promis en mariage une de ses filles nommée *Amestris*; mais l'ayant épousée lui-même, il appaisa *Tiribase* en lui promettant *Atossa*, la plus jeune des Princesses. Au lieu de tenir sa parole, *Artaxercès* devint amoureux d'*Atossa* et l'épousa. Ce procédé piqua extrêmement *Tiribase*, et lui inspira une haine mortelle pour le Roi; * en conséquence il anima encore *Darius*, au lieu de le calmer, et il le fit consentir à conjurer la perte de son père. « Mais, dit *Plutarque*, la Déesse de Cypris ne fournit pas le motif le moins puissant pour l'enlèvement d'*Aspasie.* »

Déjà le nombre des conjurés était suffisant, déjà l'heure

(*a*) * Une dame débitant cette maxime devant *Brantôme*, il lui demanda comment elle l'entendait, si c'était au regard de la beauté du corps jusqu'en bas, qu'elles n'en diminuaient pas la vieillesse, ou pour l'envie et l'appétit de la concupiscence, qui ne vinssent à s'éteindre ni à se refroidir aucunement par le bas. Elle répondit qu'elle l'entendait pour l'un et pour l'autre; car pour ce qui est de la piqûre de la chair, disait-elle, ne faut pas penser qu'on s'en guérisse jusqu'à la mort, quoique l'âge y veuille répugner. *

était prise, lorsqu'un eunuque découvrit le tout à *Artaxercès.* Après s'être assuré par lui-même de la réalité des faits, ce Prince fit périr *Tiribase* comme l'auteur de tout le mal, ensuite il donna à son fils des juges qui le condamnèrent à mort, ce qui fut exécuté. D'autres prétendent que le Roi lui-même assista au jugement, et que, lorsque son fils se jetta à ses genoux pour lui demander grâce, il le tua à coups de cimeterre. An du monde 3570; avant Jésus-Christ 373.

* *Artaxercès* eut pour successeur un autre de ses fils, nommé *Ochus*, qui fut un Prince cruel et inhumain, et qui ne parvint au trône qu'après avoir fait périr deux de ses frères, *Arsame* et *Ariaspe.* Il était soutenu et appuyé par *Atossa*, sa sœur, qui maîtresse de l'esprit d'*Artaxercès*, son père, et voulant encore régner après sa mort, n'eut pas honte de se prostituer à *Ochus* qui avait promis de l'épouser. *

ARTÉMISE II.

Lorsque *Xercès*, Roi de Perse, porta la guerre dans la Grèce, et fit pour cette entreprise des préparatifs si formidables, il fut accompagné d'*Artémise II*, Reine de Carie, fille de *Lygdamis*, et veuve alors. * D'autres disent avec plus de vraisemblance qu'elle était Reine d'Halicarnasse. Elle suivit le Roi avec cinq vaisseaux très-lestes et parfaitement bien équipés. * La faiblesse de son sexe ne l'empêcha pas de faire des actions de valeur si éclatantes, qu'elle fut admirée de *Xercès* et de toute l'armée, * dans la bataille de Salamine, où les Grecs remportèrent la victoire. Ce fut à cette occasion que le Roi de Perse dit que, *dans le combat, les hommes avaient été des femmes, et les femmes des hommes.* Les Athéniens étaient si irrités contre *Artémise*, à cause de la résistance qu'elle avait opposée, qu'ils promirent dix mille dragmes de récompense à quiconque pourrait la prendre vivante; mais elle échappa à leur poursuite. *

Le courage qu'*Artémise* montra, et qui lui faisait affron-

ter la mort dans les combats, ne put la garantir des blessures dangereuses de l'amour. Un nommé *Dardanus*, d'Abydos, fit sur le cœur de cette Princesse l'impression la plus vive; malheureusement il fut insensible à ses attraits et même aux avances qu'elle n'eut pas honte de lui faire. Sa fierté outragée s'en vengea en crevant les yeux de son amant; mais cette vengeance n'éteignit pas le feu dont brûlait cette infortunée Princesse : sa passion se changeant en fureur, elle se précipita du haut du rocher de Leucade. (*a*) An 412 avant Jésus-Christ.

Il ne faut pas confondre cette *Artémise*, deuxième du nom, avec celle qui fut femme de *Mausole*, Roi de Carie, * et qui, pour éterniser sa tendresse pour son époux, lui fit élever après sa mort un monument, superbe ouvrage de l'architecte *Scopas*, et qui fut compté parmi les sept merveilles du monde; c'est ce qui a fait donner le nom de *Mausolées* aux tombeaux remarquables. Celui-ci était d'une grandeur et d'une magnificence si étonnante, que les Romains ne pouvaient se lasser de l'admirer; et, pour donner l'idée d'un magnifique tombeau, ils l'appellaient un *Mausolée*. La tendresse d'*Artémise* pour *Mausole* était si grande, qu'elle recueillit les cendres de ce cher époux, et les mêlait avec sa boisson. Elle fit aussi proposer dans toute la Grèce des prix considérables pour ceux qui réussiraient le mieux à faire l'oraison funèbre de son époux. Elle mourut l'an 351 avant Jésus-Christ, et a été mise à la tête du petit nombre des martyrs de l'amour conjugal.

Le père Lemoine a mis le sonnet suivant dans la bouche d'*Artémise* :

> Voyez de ce tombeau la superbe structure,
> Où la gloire et le deuil règnent également;

(*a*) * L'île de Leucade, ou Leucate, est située dans la mer Ionienne, sur la côte de l'Arcananie. A l'une des extrémités de l'île, vis-à-vis de Céphalonie, s'élève une montagne très-haute qui a sur le sommet un rocher toujours environné de nuages et de brouillards, et qui pend en précipice sur la mer. On dit qu'un enfant nommé *Leucathée*, s'élança du haut de ce rocher dans les flots, pour échapper aux poursuites d'Apollon, et qu'il donna son nom à cette île.*

Et l'Asie érigée en un seul monument,
A lassé tous les Arts, et vaincu la nature.

L'amour, avec ses traits, en a fait la sculpture;
Il en a, de ses yeux, préparé le ciment,
Et fait, malgré la mort, au nom de mon amant,
Une éternelle vie en cette sépulture.

Mais, amour, quelle gloire ai-je de ces travaux,
Si je souffre aujourd'hui des marbres pour rivaux,
Et partage avec eux le beau feu de mon ame?

Non, non, si sa belle ombre erre parmi les morts,
Il faut que mon esprit en nourrisse la flamme,
Et que la cendre même en vive dans mon corps.*

ARTHUR.

On verra à l'article de *Vortigern* que l'amour de ce Prince pour une belle femme favorisa et même accéléra l'entrée des Saxons dans la Grande-Bretagne. Depuis sa mort, *Hengist*, Roi des Saxons, fit plusieurs conquêtes; mais ce fut à l'aide des secours que lui amenèrent de nouveaux Saxons qui débarquèrent en Angleterre, et ce ne fut pas sans avoir livré beaucoup de combats contre les Bretons qui faisaient tous leurs efforts pour ne pas subir le joug que voulaient leur imposer ces étrangers. *Arthur*, qu'ils venaient de nommer pour remplacer *Ambrosius*, leur Roi, remporta de grands avantages sur leurs ennemis; vraisemblablement il serait venu à bout de les chasser entièrement, s'ils n'eussent eu la facilité de renouveller continuellement leurs forces, en faisant venir des troupes Saxones de la Germanie. Enfin, après beaucoup de sang répandu, *Arthur* voulant passer dans l'Armorique, pour venir au secours du Roi *Hoel*, et défendre ce pays contre les Visigoths, fit un traité de paix avec *Cerdik*, Capitaine Saxon, Roi des Wests-Saxons, et il passa la mer, laissant le gouvernement de ses États à *Mordrede*, son neveu.

Ce jeune Prince que toutes sortes de motifs devaient en-

gager à se rendre digne de la confiance de son oncle, oublia tout ce qu'il lui devait pour lui porter les coups les plus cruels et les plus sensibles. La Reine, femme d'*Arthur*, n'avait point suivi son époux; sa beauté inspira la passion la plus vive à *Mordrède*. Loin de s'opposer ou de résister aux criminelles entreprises de son neveu, * elle ne montra qu'une de ces faibles résistances que les hommes ont coutume de regarder plutôt comme un encouragement que comme un refus, et bientôt elle oublia dans les bras de son amant sa gloire et son époux. *

Ces deux amans revenus de l'yvresse de leurs premiers transports, sentirent qu'*Arthur*, à son retour, se vengerait sûrement de tant de perfidies et d'infidélités. Pour se mettre à l'abri du danger, ils ajoutèrent un nouveau crime à celui qu'ils avaient commis, et après avoir déshonoré *Arthur*, ils cherchèrent à le dépouiller de son Royaume. Pour assurer le succès de cette coupable entreprise, et mettre le comble à tant d'outrages, *Mordrede* épousa publiquement la Reine, et fit alliance avec *Cerdik*, en lui abandonnant partie des États qu'il enlevait à son oncle. Par ce moyen il se vit paisible possesseur du trône où le crime l'avait fait monter.

Arthur, en repassant en Angleterre, se vit sans femme et sans États. Il pouvait facilement réparer la première perte; mais il n'était pas aussi aisé de chasser l'usurpateur. La vengeance et l'ambition doublèrent son courage: il déclara la guerre à *Mordrede* et le battit. Enfin, après sept ans de combats, une bataille décida entièrement du sort de ces deux rivaux et de celui des Bretons. S'étant rencontrés au milieu de leurs armées, ils s'attaquèrent avec tant de fureur et d'animosité, que *Mordrede* fut tué sur le champ, et *Arthur* mortellement blessé, ne vécut que deux jours. * Il était âgé de quatre-vingt-dix ans, dont il en avait passé soixante-seize dans l'exercice continuel des armes. On prétend qu'il institua un ordre de Chevalerie appellé de *la Table ronde*, qui a été rendu célèbre par les Romanciers. * Après la mort de ce Prince, dont

la vie n'avait presque été qu'une victoire continuelle, les Bretons restèrent sans chef, et devinrent enfin les sujets, ou, pour mieux dire, les esclaves des Saxons. An 542.

*ARTHUR GREY.

Un domestique anglais, nommé *Arthur Grey*, ayant été condamné à mort pour tentative de rapt et de violence envers la fille de son maître, une dame très-aimable et très-spirituelle fit paraître la lettre suivante, qu'elle supposait avoir été écrite par ce malheureux à son amante, avant sa mort :

« Lisez, jeune beauté, et lisez sans crainte ; vous ne pouvez plus être l'objet de mes désirs, ni moi celui de vos alarmes. Je ne demande pas la vie : Eh ! de quoi la vie me servirait-elle ? La mort est pour moi un asyle contre des peines bien plus dures. En traçant ces dernières lignes, il ne me reste qu'un seul espoir, c'est de vous inspirer un peu de pitié, et puis de mourir.

« Long-tems j'avais traîné une existence conforme à ma triste condition, et je ne maudissais pas le destin de m'avoir placé dans une condition servile. Content d'une nourriture grossière, je ne cherchais le bonheur qu'à l'aide de cet instinct vulgaire que la nature a donné au commun des hommes. La force de la jeunesse entretenait la chaleur de mon sang et le sommeil de mes nuits ; aucune idée ambitieuse n'avait encore germé dans mon sein, et mon maître, au sein de ses grandeurs, ne goûtait pas un repos si parfait que le mien. La santé me rendait le travail léger, et je portais avec joie le joug de l'obéissance. Mais sitôt que j'eus fixé.... Ah ! pourquoi ai-je vu cette figure enchanteresse, dont la douceur fait de si profondes blessures ! L'enveloppe grossière d'une éducation négligée tombe tout-à-coup ; la honte, la crainte, l'amour et le désir, mille passions créées par le pouvoir de ces yeux divins, s'élèvent dans mon ame. Mais cet amour ne formait pas encore de coupables desseins ; ma secrète flamme était cachée dans le plus profond de mon cœur ; jamais je

ne me livrais au vain espoir de déclarer ma passion, et vous bien servir était le comble de mes vœux. Dieux ! avec quelle ardeur je volais quand j'avais reçu un ordre de vous ! Comme je baisais les lettres qui venaient de votre main ! Comme j'étais charmé, comme j'étais fier de vous servir à table, de placer une assiette devant vous, ou de verser le vin qui pétillait dans votre verre ! Oh ! quand vous veniez à chanter, comme mon ame dévorait vos accens ! Comme tous mes sens étaient noyés dans l'ivresse ! Je n'entendais plus rien, et je demeurais immobile aux ordres qui m'étaient donnés . . . . Vous étiez loin de soupçonner que cette stupidité fût produite par l'amour. Mais un tourment que je ne saurais rendre, c'est la douleur, la rage, tous les feux de l'enfer concentrés dans ma poitrine ; c'est quand mes superbes rivaux, rayonnans de gaîté et de parure, venaient s'asseoir à vos côtés, ou vous donner la main au sortir du spectacle ! Le flambeau agité dans ma main tremblante, je mettais tous mes soins à me tenir le plus près possible, et alors voyant, ou croyant voir qu'ils pressaient vos doigts, car je leur supposais à tous la passion qui me consumait, une fureur jalouse s'emparait de mon ame ; l'amour et la colère se heurtaient en moi comme deux torrens déchaînés en sens contraire, et peu s'en fallait que l'insensé ne se précipitât à vos pieds.

« Fuyez, vous aurais-je dit, fuyez, fille adorable, ces séducteurs frivoles qui font de l'amour une lâche étude : c'est dans mes yeux que vous lirez le véritable amour ; ils ne sauront jamais aimer comme moi. Leur goût blâsé est dépravé par la débauche ; leurs désirs, faibles comme eux, passent en un instant ; ce n'est pas du cœur que partent leurs soupirs, c'est de leur cerveau rempli des vapeurs qu'y portent la vanité et le vin dont ils se gorgent. Trop peu délicats pour sentir ce qu'inspirent des yeux comme les vôtres, après avoir verbiagé sur leur martyre factice, ils vont passer la nuit dans quelques maisons de débauche, et là, la tête pleine des grâces et des talens que leur imagination leur répète, c'est dans les bras d'une vile prostituée qu'ils vont jouir de vos charmes. Voilà les

plaisirs auxquels ils aspirent ; voilà les jouissances dont ils se vantent et qu'ils célèbrent avec tant de fracas dans leurs tostes ; et c'est un pareil encens qu'on ose vous offrir ? Chaque soirée d'opéra voit éclore un hommage nouveau, et ils font à mille le même serment à la fois. Ce n'est pas ainsi que j'aime..... Mais pourquoi parler d'un inutile amour ? Meurs, misérable *Arthur*, meurs en cachant ta peine ; tes désirs sont une coupable insolence, et tes plaintes sont insensées.

« Résolu à la mort, et ne voyant qu'en elle le soulagement à mes maux, je ne voulus pas attendre que la langueur vînt lentement terminer mes jours ; je me choisis les instrumens les plus promptement homicides, et ce fut là où j'attachai tout l'objet de ma pensée.... Tel fut l'emploi de toute ma nuit ; lorsque.... je crois encore l'entendre..... votre sonnette du matin, ce son si doux à mon oreille, vint me tirer de mes noires méditations et réveiller ma flamme. Je m'empressai de vous porter le thé, pour jouir de votre vue encore une fois et adoucir par là mon dernier soupir. Mais que ce fatal coup-d'œil a été chèrement payé ! Dans ce moment d'un délire passionné toutes mes résolutions s'évanouirent ; de là mon crime, de là tous vos chagrins ; je vis dans vos yeux cette molle langueur du reveil, je vis le désordre séduisant de votre lit, vos joues colorées comme la rose du matin, vos beaux yeux tombans négligemment sur votre cou, votre corset de nuit qui n'était attaché que d'une seule épingle, et mille charmes cachés que mon imagination me peignait si ravissans. J'osai fixer mes yeux sur ce dangereux spectacle.... Oh ! qu'il me fallut d'efforts pour me contraindre. Mes regards avides attachés sur votre sein, en développaient tous les mouvemens ; mais si près du bonheur, et peu satisfait des jouissances de la vue, le trouble des autres sens enivra ma tête et acheva d'égarer ma raison..... Vous ne savez que trop les funestes événemens de la nuit suivante ; mes désirs se montrèrent dans toute leur violence, et puisque vous avez dédaigné mon amour, j'ai abhorré la vie. Condamné par vous, je me soumets à

mon arrêt, et l'avenir ne peut plus me causer de crainte; mais quand vous verrez *Arthur* devenir le jouet des vents, et ses coupables feux éteints, et son ame revenue de ses égaremens, à coup sûr vous sentirez quelque pitié pour un malheureux que vous avez dû repousser, mais qu'un amour furieux a seul rendu criminel. Vous songerez que cet odieux ravisseur, dont les attentats ont été si loin, était pourtant tendre, fidèle, ardent et sincère; vous songerez qu'au moment où je tenais l'arme meurtrière appuyée sur votre sein, si j'eusse eu alors le sceptre du monde à ma disposition, j'eusse déposé ce sceptre à vos pieds, trop heureux de vous l'offrir; vous songerez que la vie n'était plus d'aucun prix pour moi, et qu'après les tortures de mon désespoir, l'enfer n'avait plus de tourmens capables de m'épouvanter.

« Si ces réflexions, quelque tard qu'elles vous parviennent, vous causent un mouvement de compassion pour votre malheureux *Arthur*, vous aurez assez fait pour moi, et je ne me plaindrai pas de mon sort; mes maux seront payés, et ma mort n'aura pas été sans fruit pour moi. »
An 1720.

Je n'ai donné que la traduction des vers anglais qui composaient cette épître, et j'ai cru que cette peinture vive et brûlante d'une passion furieuse, fondée sur une anecdote historique, pouvait tenir une place dans ce Dictionnaire. *

ARUNS TARQUIN.

Servius Tullius, dont il est parlé à l'article *Ocrise*, a toujours passé pour un des Rois les plus sages et les plus politiques qu'aient eu les Romains. Lorsqu'il monta sur le trône, il avait deux filles nommées toutes deux *Tullie*. Il crut satisfaire en même-tems son ambition et sa reconnaissance envers *Tarquin* l'Ancien, son prédécesseur, en mariant ses deux filles aux deux jeunes *Tarquin*. Ce sage Prince tâcha même d'assortir les caractères, de manière à assurer le bonheur des jeunes

époux. L'aîné *Tarquin* plein de hauteur et de fierté, méprisait tout le monde, *Servius* lui fit épouser sa fille aînée, dont le caractère orné de beaucoup de douceur et de bonté, ne pouvait que modérer l'impétuosité de son époux. La jeune *Tullie*, ambitieuse, ardente et emportée dans ses désirs, fut mariée avec le second *Tarquin*, surnommé *Aruns*, homme tranquille et philosophe. Des vues si sages eurent les suites les plus funestes. L'amour et l'ambition firent sentir cruellement à *Servius* combien les passions, lorsqu'on s'y livre, sont impérieuses, et combien il est difficile de les modérer.

Tarquin, ennuyé et irrité de voir constamment sa femme chercher à arrêter ses brusques saillies, se plaisait avec la jeune *Tullie*, dont le caractère vif et impétueux lui convenait mieux. Insensiblement la beauté de cette femme fit impression sur le cœur de *Tarquin* : il lui restait néanmoins assez de pudeur, pour ne pas oser découvrir ses sentimens ; *Tullie* lui en évita l'embarras.

Elle s'était facilement aperçue de l'impression que ses charmes avaient fait sur le Prince son beau-frère. Dans une conversation particulière qu'elle eut avec lui, après avoir excité son ambition par les motifs les plus puissans, elle le plaignit d'avoir une épouse si tranquille et si faible: elle se plaignit ensuite elle-même d'avoir un mari abandonné à la mollesse et à l'inaction. S'apercevant dans ce moment que son discours opérait l'effet qu'elle désirait, et que *Tarquin* était enflammé de l'amour le plus vif, elle ne ménagea plus rien. Elle n'eut pas honte alors de faire sentir que le fer et le poison pouvaient les débarrasser de gens aussi incommodes, et remédier aux unions disproportionnées que le hasard avait formées. Après un discours aussi hardi et aussi indécent, il eut été difficile à *Tullie* de rien refuser à son beau-frère ; ce n'était pas son intention, « et le tête-à-tête finit par cueillir les fruits de » ce mariage incestueux, qu'ils se facilitèrent par les plus » grands crimes. »

Les suites de ce commerce scandaleux furent les assas-

sinats d'*Aruns* et de *Tullie* l'aînée. On dit même que *Tarquin* et son infâme belle-sœur ôtèrent la vie aux enfans qu'ils avaient eu de leurs premiers mariages.

Ces crimes inspirèrent de l'horreur à tous les Romains; on ne voyait qu'avec indignation les préparatifs du mariage de *Tarquin* avec *Tullie*. *Servius Tullius* gémissait intérieurement de tant de forfaits qui déshonoraient sa famille; mais il n'osa s'opposer à ces nôces criminelles dont il devint bientôt la victime.

Tullie, sa fille, ne s'était portée à de pareils excès que pour monter sur le trône. *Tarquin*, que l'amour avait conduit autant que l'ambition, après avoir fait quelques démarches sans succès pour détrôner son beau-père, attendait assez tranquillement que la mort laissât le trône vacant. Les reproches et les fureurs de son épouse le ranimèrent, et ne lui laissèrent que le choix des crimes. Décidé alors à tout entreprendre pour plaire à la furie qui le dominait, il se revêtit des ornemens royaux, fit assembler le Sénat, dont plusieurs membres étaient dans ses intérêts, et monta sur le trône. Lorsque *Servius* voulut l'en faire descendre, il saisit ce vieillard respectable, et le jetta du haut du perron dans la rue. Ce Prince infortuné, quoique blessé grièvement, s'en retournait dans son palais, lorsque sa fille dénaturée fit dire à *Tarquin* qu'il fallait achever ce qu'il avait commencé; en conséquence *Servius* fut assassiné dans la ville par les émissaires de son gendre, et son corps resta étendu dans une rue assez étroite. Pour mettre le comble à tant d'horreurs, l'indigne *Tullie* passant par cette rue pour aller complimenter son mari sur la dignité qu'il venait de se procurer par tant de forfaits, fut assez barbare, et eut le courage atroce de faire passer son char sur le cadavre de son père, en disant à son cocher qui s'était arrêté: *Continuez votre chemin, et n'ayez pas peur de passer sur un corps mort.* * On donna à cette rue le nom de *Scélérate.* * On verra à l'article *Lucrèce* comment finit un règne commencé sous de pareils auspices. * An de Rome, 219.

ARUNS.

Ce fut l'amour qui introduisit en Italie les Gaulois qui, les premiers, firent sentir aux Romains qu'ils n'étaient pas invincibles, et qui peut-être auraient détruit et anéanti cette République, devenue depuis si fameuse, sans le secours d'un Romain qu'on avait exilé.

Un des principaux Seigneurs de Clusium, ville d'Etrurie, et qui se nommait *Aruns*, avait été tuteur d'un jeune homme de distinction, nommé *Lucumon*. Ce jeune homme élevé dès l'enfance dans la maison de son tuteur, prit insensiblement du goût pour l'épouse d'*Aruns*. Il est à présumer, comme cela ne se voit que trop souvent, que cette femme enhardit elle-même son jeune amant. Un fait sûr, c'est qu'ils ne tardèrent pas à être de la meilleure intelligence. La passion de *Lucumon* était trop vive, pour qu'elle ne parût pas. *Aruns* eut des soupçons et les fit connaître. Sa femme craignant alors que son infidélité ne fût découverte et punie, et voulant se mettre à l'abri de toute espèce de crainte, se fit enlever par son amant. *Aruns* ne pouvant plus douter de son déshonneur, après un semblable éclat, chercha à se venger de l'affront public qu'il recevait; mais *Lucumon* était plus puissant que lui, son crédit et ses richesses le firent triompher de son malheureux rival.

Aruns toujours animé par le désir de la vengeance, passa jusques dans les Gaules, pour y implorer le secours des habitans. Il arriva dans le Sénonois, et n'eut pas de peine à persuader à plusieurs citoyens de le suivre, parce qu'il y avait déjà eu quelques émigrations en Italie de différentes parties des Gaules, et que d'ailleurs la beauté du pays était un appât bien séduisant. * On ajoute que, pour engager plus efficacement les Gaulois à céder à ses instances, *Aruns* leur fit boire du vin délicieux qui venait d'Italie. *

Cette nouvelle colonie s'établit dans le pays qui compose aujourd'hui le duché d'Urbain. Enfin, par reconnaissance pour *Aruns* qui les avait amenés en Italie, ils allèrent

allèrent mettre le siége devant Clusium, où étaient renfermés la femme d'*Aruns* et son ravisseur. Les assiégés sentant bien qu'ils ne tarderaient pas à succomber, envoyèrent implorer le secours de Rome. Le Sénat se contenta d'envoyer trois ambassadeurs aux Gaulois, pour les engager à lever le siége de Clusium. La réponse de *Brennus*, chef des ennemis, fut fière et accompagnée d'un refus. « * Il dit qu'il portait son droit à la pointe de » son épée, et que tout appartenait aux gens courageux; » mais que cependant, sans avoir recours à cette loi » primitive, il était en droit de se plaindre des Clusiens » qui, ayant plus de terres qu'ils n'en pouvaient cultiver, » refusaient de céder celles qui leur étaient inutiles. Et » quel autre motif, ajouta-t-il, avez-vous pour sub- » juguer tant de peuples voisins? Vous avez enlevé aux » Sabins, aux Fidenates, aux Albains, aux Eques et aux » Volsques la meilleure partie de leur territoire. Ce n'est » pas que je vous taxe d'injustice, mais il est clair que » vous avez regardé comme la plus claire de toutes les » lois, que le plus faible doit céder au plus fort; ainsi » cessez de plaider pour les Clusiens, ou permettez- » nous de prendre le parti de ceux que vous avez assu- » jettis. » *

D'après une semblable réponse, il ne restait plus aux ambassadeurs qu'à retourner à Rome, pour rendre compte de leur mission; mais ils étaient peu accoutumés à entendre des discours aussi fermes, et d'ailleurs ils descendaient de ces illustres Fabius qui s'étaient sacrifiés si généreusement pour leur patrie. Rentrés dans Clusium, non-seulement ils aidèrent les assiégés de leurs conseils, ils se mêlèrent même avec eux dans différentes sorties, et furent reconnus par les Gaulois. Cette nation, quoique grossière, se contenta d'envoyer à Rome porter des plaintes au Sénat sur la conduite de ses ambassadeurs qui avaient violé le droit des gens, demandant, pour réparation, qu'on les leur livrât. Pour toute réponse, le Peuple Romain élut Tribuns militaires ces trois Fabius dont on se plaignait.

Les Gaulois cherchèrent alors à se rendre justice eux-mêmes, et marchèrent contre Rome. Une victoire complette qu'ils remportèrent près de l'Allia, sur l'armée Romaine commandée par les Tribuns Fabius, leur facilita l'approche de la ville. Ils en trouvèrent les portes ouvertes, et personne ne se présenta pour la défendre. Tous les Romains en état de porter les armes s'étaient retirés au Capitole, où ils soutinrent un siége avec une constance héroïque.* *Brennus* maître de la ville, n'y trouva que quelques Sénateurs respectables qui furent massacrés. Ensuite on mit le feu aux édifices, on détruisit les temples, et on rasa les murs jusqu'aux fondemens; enfin l'ennemi allait s'emparer du Capitole, si les oies sacrées n'eussent par leurs cris averti les assiégés de l'approche de l'ennemi. *

Ce fut dans ce moment de crise que l'illustre *Camille*, exilé de son ingrate patrie depuis deux ans, et retiré à Ardée, fut nommé Dictateur. Il ramassa les débris de l'armée qui avait été battue, et se prépara à sauver la République, dont la ruine paraissait inévitable. Jamais secours ne vint plus à propos. Les Romains vivement assiégés dans le Capitole, ne pouvaient plus résister; déjà ils étaient convenus de donner aux Gaulois quatre cents marcs d'or, à condition qu'ils abandonneraient le territoire Romain; déjà la somme était dans les balances, lorsque *Camille* arrive avec son armée, rompt le traité, force l'ennemi à se battre, le met en fuite, et remporte une victoire décisive, * de manière, dit-on, qu'il ne resta pas un Gaulois, pour porter dans sa patrie la nouvelle de leur défaite.*

L'histoire a oublié de nous apprendre ce que devint la femme d'*Aruns*, seule et unique cause de cette guerre. An de Rome 363.

ASAN.

Sous les règnes de *Manuel Comnène*, d'*Andronique*, d'*Isaac II* et d'*Alexis III*, les Bulgares firent des dégâts

horribles sur les terres de l'Empire. Ils avaient continuellement les armes à la main, et paraissaient avoir enchaîné la victoire. Ils étaient sur-tout redevables de leurs succès à deux chefs qui les gouvernaient, et que l'on nommait *Asan* et *Pierre*.

Pendant le règne d'*Alexis Comnène II*, *Asan* périt par un assassinat, et l'amour en fut cause. Un de ses amis, nommé *Jean* ou *Jevan*, entretenait depuis long-tems un commerce amoureux avec la sœur de l'épouse d'*Asan*. Ce dernier ferma les yeux sur cette liaison scandaleuse, tant qu'il crut avoir besoin de *Jean*; mais lorsque son autorité fut bien affermie, il fit semblant de s'apercevoir pour la première fois de ce commerce, et il s'emporta vivement contre son épouse, l'accusant d'une connivence indécente avec sa sœur. Sa colère feinte ou véritable lui fit résoudre la mort de *Jean*, sous prétexte qu'il le déshonorait. Pour venir à bout de son dessein, il manda *Jean*, dans la nuit, comme s'il eut eu quelque affaire importante à lui communiquer. Celui-ci, soit qu'il fut prévenu, soit qu'il ne fit que se douter du fait qu'on lui préparait, ne se rendit qu'au jour chez *Asan*. Il le trouva l'épée à la main, et dans l'accès de la plus grande fureur. N'ayant aucun ménagement à garder dans ce moment critique, il se jetta sur le Prince, et le tua avec un poignard dont il s'était muni par précaution; * car ses amis, qu'il avait consulté, lui avaient conseillé de cacher une arme sous sa robe. *

Cette mort excita des troubles dont les Grecs auraient pu profiter, si l'Empereur eut eu moins de lâcheté. Ils laissèrent échapper l'occasion, et le seul avantage qu'ils retirèrent de cet événement, fut la retraite que *Jean* fit chez eux, ce qui leur procura un homme franc qui se signala dans plusieurs expéditions.

* *Asan* fut remplacé par *Pierre*, son frère, et ce dernier ayant été assassiné, eut pour successeur un troisième frère, nommé *Joannice*. Ce fut ce Prince qui fit prisonnier *Baudouin I.er*, Empereur de Constantinople,

(*a*) et qui fit une cruelle guerre aux Français établis en Grèce. An 1196.*

ASINIUS GALLUS.

ASINIUS GALLUS était fils d'*Asinius Pollio*, connu par les églogues de Virgile, et par d'autres écrivains qui ont parlé de lui avec distinction. Le fils fut lui-même auteur de quelques ouvrages, et s'exerça à la poésie. Étant Consul, il eut l'imprudence d'aimer et d'épouser *Vipsania*, fille d'*Agrippa*, que *Tibère* avait répudiée par ordre d'*Auguste*, pour épouser *Julie*, fille de ce Prince. On sait que l'ambition seule détermina *Tibère* à ce changement, et que s'il eut consulté son cœur, il eut préféré de vivre avec *Vipsania* qu'il aimait beaucoup, plutôt que d'épouser *Julie*, malgré sa beauté et son esprit, * parce qu'il connaissait son goût pour le libertinage. * Aussi le mariage d'*Asinius* déplut infiniment à *Tibère*; il ne put voir, sans un secret dépit, qu'une femme qui avait encore toute sa tendresse, passât dans les bras d'un autre. Depuis ce tems il voua à *Asinius* une haine implacable, et comme il ne savait pas oublier une injure, aussitôt qu'il eut la souveraine puissance, après la mort d'*Auguste*, il fit mourir *Asinius* sur le plus léger prétexte, ou, selon d'autres, *Asinius* prévoyant le sort qui lui était destiné, se laissa mourir de faim. An de Jésus-Christ 32.

* ASOTES.

LES Bulgares furent long-tems les ennemis de l'Empire grec; presque toujours armés, ils faisaient des courses et des ravages dans plusieurs provinces de l'empire. *Basile II*, Empereur, parvint enfin à les soumettre, ou plutôt à arrêter leurs brigandages. Ce fut sous son règne

(*a*) Voyez l'article *Baudouin Ier*.

et sous celui de *Siméon*, Roi des Bulgares, que l'amour mit entre les mains de *Basile* une ville considérable.

Siméon s'avançait avec ses troupes contre Thessalonique, lorsque le Gouverneur de cette ville chargea son fils *Asotas* d'aller reconnaître l'ennemi, en lui recommandant sur-tout de ne pas engager le combat. Ce jeune homme emporté par son ardeur et par cette vanité trop ordinaire à son âge, oublia facilement l'ordre de son père, croyant avoir trouvé une occasion favorable, et animé par le désir d'acquérir de la gloire, il fond sur l'ennemi, le met en fuite, le poursuit sans précaution, et tombe dans une embuscade : son père accourut pour le dégager; après des efforts incroyables, il est lui-même enveloppé, meurt en combattant, et son fils est fait prisonnier.

« *Asotes* fut conduit à la Cour de *Siméon*, qui lui laissa une honnête liberté. Il était jeune, bien fait et galant; la fille du Roi s'en aperçut, et ne tarda pas à lui donner son cœur. Elle en fut si vivement éprise que, sur le refus que faisait son père de l'unir à son amant, elle menaça de se livrer au désespoir. Le Roi qui aimait tendrement sa fille, craignant de la perdre, accepta pour gendre le jeune prisonnier. Pour se l'attacher davantage par une nouvelle marque de confiance, il lui donna le Gouvernement de Dyrrachium, et l'envoya dans cette ville avec son épouse. ».

« Cette place importante prise depuis quelque tems par les Bulgares, les rendait maîtres de la navigation dans une grande partie du golfe Adriatique. Leur Roi fut mal récompensé de sa confiance; il perdit sa fille et la meilleure ville de ses États. *Asotes* ayant facilement inspiré ses sentimens à sa femme, ne fut pas plutôt dans son Gouvernement, qu'il s'embarqua avec elle sur des vaisseaux grecs qui les transportèrent à Constantinople. Le mari fut honoré de la dignité de Maître des Offices, et la femme fut nommée Dame d'atours de l'Impératrice Hélène. *Asotes* apportait une lettre du plus puissant habitant de Dyrrachium, qui promettait de livrer la ville à l'Empire, si on voulait conférer à lui et à ses deux fils le titre de Patrice.

La condition ayant été facilement acceptée, un Officier envoyé par *Basile*, alla prendre possession de la place, et y fit entrer une bonne garnison. An 997.

* *Basile II*, qui régnait alors, était fils de *Romain II*, dit aussi le *jeune*, et de *Théophano*; (*a*) il avait succédé à *Jean Zimiscès*, et eut pour successeur en 1025, *Constantin* le jeune, son frère. (*b*) *

ASPASIE.

Cet article étant le même que celui de *Péricles*, on ne laissera subsister que ce dernier.

ASTORGAS.

La Marquise d'*Astorgas* qui vivait sous *Charles II*, Roi d'Espagne, était extrêmement jalouse de son mari: elle apprend qu'il aime une jeune personne parfaitement belle; aussitôt elle court chez cette beauté, la tue elle-même, lui arrache ensuite le cœur, et de retour chez elle, elle en fait faire un ragoût qui fut servi à son mari. Lorsqu'il en eut mangé, elle lui demanda si ce mets lui avait fait plaisir. Je l'ai trouvé très-bon, répondit-il: je n'en suis pas surprise, répliqua la Marquise, car c'est le cœur de celle que tu as tant aimé; en même tems, elle tire d'une armoire la tête toute sanglante de l'infortunée victime de sa jalousie, et la fait rouler sur la table à laquelle était son mari avec plusieurs de ses amis. Profitant de l'étonnement que cette horrible scène avait causé, cette femme furieuse disparaît, et se sauve dans un couvent, où elle devint folle de rage et de jalousie.

* ATAHUALPA.

Lorsque les Espagnols, sous la conduite de *François Pizarre*, furent parvenus au Pérou, après avoir surmonté

(*a*) Voyez l'article *Nicéphore Phocas*.
(*b*) Voyez l'article *Romain IV*.

les plus grandes difficultés, et s'être exposés aux dangers les plus imminens, ils s'attendaient encore à avoir à combattre un peuple immense et belliqueux; mais le hasard vint leur offrir un moyen de triompher presque sans péril.

Deux Incas se disputaient la couronne impériale, et c'était l'amour qui avait occasionné cette division. *Huagna Capac*, Souverain de Cusco, s'était emparé de Quito qui, jusqu'alors, avait eu ses souverains particuliers. Il trouva dans sa nouvelle conquête une femme qui, par ses grâces et sa beauté, sut captiver le cœur du conquérant, c'était la fille du Monarque de Troué. *Huagna Capac* l'épousa, et en eut un fils nommé *Atahualpa*, qu'il aima tendrement. Il lui laissa en mourant le Royaume de Quito absolument indépendant de ses autres Etats qui appartinrent à l'Inca *Huascar*, son fils aîné.

Ce dernier n'étant point content de cette disposition, refusa de céder à son frère la province de Quito. On prit les armes, et ce fameux différent n'était point encore terminé, lorsque les Espagnols parurent au Pérou. Ils se virent recherchés par les deux Princes, et *Pizarre* profita habilement de cette circonstance.

Atahualpa fut le premier qui vint trouver ce Général, accompagné de tous les Seigneurs de sa Cour et de huit mille hommes de troupes. Il s'annonça avec les intentions les plus pacifiques; cependant, par un mal-entendu sur lequel les historiens varient beaucoup, les Espagnols fondirent sur les Péruviens; après avoir fait leur Roi prisonnier, ils les poursuivirent, et en firent un massacre effroyable. « Les Espagnols ayant gagné une si sanglante » victoire sur cette poure et misérable gent, à si bon » marché, ne firent autre chose toute la nuit, que danser, » ivrogner, paillarder, et mener une fête désespérée. »

Atahualpa offrit, pour sa rançon, de remplir d'or une salle où il était alors, jusqu'à la hauteur où son bras pouvait atteindre. Il promit d'y ajouter tant d'argent qu'il serait impossible aux vainqueurs de tout emporter; cette offre fut acceptée, et bientôt on ne vit plus dans les cam-

pagnes que des Peruviens courbés sous le poids de l'or qu'ils apportaient de toutes parts, n'ayant rien de plus empressé que de briser les fers du Prince qu'ils aimaient beaucoup.

Pendant ce tems *Huascar*, que les troupes de son frère avaient fait prisonnier, trouva le moyen de faire dire à *Pizarre* que, s'il voulait se déclarer en sa faveur, il s'engageait à remplir d'or la salle, non-seulement jusqu'à la ligne qu'on avait marquée, mais jusqu'à la voûte, ce qui était le triple de plus. *Atahualpa* qui eut connaissance de ces propositions, adopta un moyen efficace pour les rendre inutiles; il fit assassiner son frère. Il eut bientôt le même soit, et, si nous en croyons les historiens, ce fut l'amour qui hâta sa mort.

Tandis que les Espagnols, en parcourant leur nouvelle conquête, étaient étonnés des richesses immenses qui se présentaient par-tout à leurs yeux, sur-tout dans les temples, ils commencèrent à craindre que leur prisonnier, dont les ordres étaient extrêmement respectés par ses sujets, ne fît cacher quelques trésors, ou ne parvînt à s'échapper. Pour se délivrer de toutes leurs craintes, et pouvoir assouvir tranquillement leur insatiable avarice, quelques-uns de leurs chefs prirent la barbare résolution de faire périr cet illustre prisonnier; mais il y en eut d'autres qui « déclarèrent qu'on ne devait point attenter à la vie d'un Souverain sur lequel on n'avait pas d'autre droit que celui de la force; que s'il paraissait coupable d'avoir fait assassiner son frère, on pouvait l'envoyer à l'Empereur, et lui en abandonner le jugement; que l'honneur de la nation Espagnole y était engagé; qu'il était odieux de faire périr un prisonnier après avoir touché une partie de la rançon dont on était convenu pour sa vie et sa liberté; enfin qu'une action aussi noire allait ternir la gloire des armes de l'Espagne, et ne manquerait pas d'attirer la malédiction du ciel. »

Pendant cette division d'opinions sur un sujet aussi important, un jeune Américain, de Puna, nommé *Philipillo*, que *Pizarre* avait pris pour interprête, prétendit avoir

découvert qu'*Atahualpa* prenait des mesures secrètes pour faire massacrer tous les Espagnols, et qu'il avait déjà fait cacher en plusieurs endroits un grand nombre de gens bien armés, qui n'attendaient que l'occasion. Sur cette accusation, dont les preuves dépendaient absolument de la bonne foi et de la fidélité de celui qui la faisait, puisqu'étant seul interprête, il pouvait tout expliquer suivant ses intentions, l'infortuné *Atahualpa* fut étranglé.

« On a cru que *Philipillo* étant amoureux d'une des femmes de l'Inca, et s'en étant fait aimer, avait voulu s'assurer un commerce paisible avec elle, par la mort de ce Prince. On assure même qu'*Atahualpa*, informé de cette intrigue, en avait fait des plaintes amères à *Pizarre*, en lui représentant qu'il ne pouvait souffrir, sans un mortel chagrin, de se voir outragé par un vil sujet qui n'ignorait pas d'ailleurs la loi du pays; qu'elle condamnait au feu, non-seulement ceux qui se rendaient coupables d'un si grand crime, mais ceux même qu'on pouvait convaincre de l'intention de le commettre; que, pour en témoigner plus d'horreur, on faisait mourir le père, la mère et les enfans de l'adultère, et que la rigueur s'étendait jusqu'à sa maison, ses bestiaux et ses arbres qu'on détruisait sans en laisser aucune trace. Ces plaintes et ces représentations furent inutiles; on ne se donna pas la peine de faire aucune démarche pour savoir si elles étaient fondées: l'Inca fut sacrifié. »

Les historiens les plus dévoués à l'Espagne traitent ceux qui le jugèrent de tyrans cruels et perfides, et remarquent que tous ceux qui avaient eu part à cette sentence atroce, n'échappèrent point à la punition.

C'est ainsi que les Espagnols qui prétendent être une nation civilisée, annoncèrent leur entrée dans un pays où ils n'avaient aucun droit, et en prêchant une religion qui leur ordonnait impérieusement la justice, la douceur et la miséricorde. Aussi, comme le remarque un historien, « ils firent détester, à force de crimes, cette même religion que les peuples du Pérou étaient prêts d'embrasser » et de chérir. » An 1515.

« Le huit de septembre les Indiens de Quito célèbrent encore la mort d'*Atahualpa*, par une espèce de tragédie qu'ils représentent dans les rues, habillés comme on l'était dans le tems des Incas. Ils portent les images du soleil et de la lune, leurs chères divinités; le reste du tems se passe à boire. Comme ils sont fort adroits à lancer des pierres, soit avec la main, soit avec la fronde, malheur à ceux qui tombent sous leurs coups pendant leur ivresse. Les Espagnols si redoutés d'ailleurs de cette nation qui les regarde comme ses maîtres, ne sont pas alors en sûreté : les plus sages se tiennent renfermés dans leurs maisons. Peut-être un jour cette tragédie finira par massacrer toute la race des meurtriers d'*Atahualpa*. »

Je crois devoir ajouter que l'amour parut annoncer à *Pizarre* ses succès futurs : aussitôt après son débarquement ayant mouillé dans un bois, *Pizarre* envoya deux Officiers avec un interprête. Ils parlèrent à leur retour d'une dame dont la naissance égalait la beauté, et qui, par son esprit, ses grâces, sa politesse et ses connaissances, méritait l'hommage des Castillans ; elle se nommait *Capillana*. Étant restée veuve très-jeune d'un Seigneur Péruvien, elle avait préféré le séjour de la province, où elle tenait un rang distingué, à celui de la capitale où elle était née.

Elle désira voir *Pizarre* qui se hâta de se rendre dans son Palais. La jeune et belle Péruvienne le conduisit sous un berceau de verdure, lui fit présenter des rafraîchissemens, et le régala de plusieurs divertissemens du pays. Une réception si galante fut le prélude d'un attachement vif et tendre qui se forma entr'eux dès cette première entrevue, et dura autant que leur vie.

Après ce premier entretien, les Espagnols se retirèrent satisfaits de la réception. *Pizarre* se ménagea des entrevues secrètes et particulières avec l'aimable *Capillana* ; ils se jurèrent mutuellement une fidélité inviolable. L'Indienne promit aux Castillans de les attendre à leur retour, et de les servir de tout son pouvoir ; elle fut fidelle à ses promesses. Lorsqu'elle apprit la mort de son amant qui fut

tué dans une bataille, la jeune et belle *Capillana* devenue chrétienne et philosophe, se retira à Puna, où l'on voit son tombeau. *

* ATHÈNES.

Ce fut l'amour qui fit tomber sous la puissance des Turcs la fameuse et célèbre ville d'Athènes.

Antonio Comnène qui en était Duc, laissa pour successeur *Rainier Comnène*, son fils aîné, qui ne vécut que peu de tems. Le fils qu'il laissa étant encore au berceau, on confia sa garde et le gouvernement de ses États à sa mère. « Cette Princesse gouverna assez paisiblement, jusqu'à » ce que l'amour vînt apporter le trouble et le désordre. » Un Vénitien nommé *Priuli*, homme bien fait et beau cavalier, plut à la Duchesse régente; il lui fit sa cour avec assiduité; mais, malgré les progrès qu'il faisait dans son cœur, il ne pouvait l'engager à répondre à ses désirs. Il parvint à savoir des confidentes de la Princesse que le motif de cette conduite bisarre venait de ce qu'il était marié. Aussitôt il part pour Venise, empoisonne sa femme, et vient se présenter libre à la Duchesse qui, sans approfondir comment il s'était procuré si promptement sa liberté, l'épousa et partagea avec lui la souveraine puissance.

Francus Comnène, oncle du jeune Duc d'*Athènes*, avait été donné en otage au Sultan *Mahomet II*. Il apprit à la Cour de ce Prince la mort de son frère *Rainier*, et le mariage de sa belle-sœur avec *Priuli*; voulant soutenir les intérêts de son neveu, il obtint du Sultan une armée avec laquelle il s'empara d'*Athènes*; mais il souilla sa victoire en faisant périr sa belle-sœur. *Priuli* qui avait été assez heureux pour échapper à la vengeance du vainqueur, se retira à la Porte, animé par le désir de perdre celui qui lui avait enlevé et son épouse et son autorité. Il représenta que la conduite de *Comnène* compromettait la gloire du Sultan, par la cruauté qu'il avait exercée. *Mahomet* séduit par *Priuli*, fait marcher contre l'Attique une armée de trente mille hommes. *Comnène* ne pouvant résister à

une puissance aussi formidable, se regarda comme trop heureux qu'on voulût bien traiter avec lui. On consentit à lui donner Thèbes, pour retraite, à condition qu'il abandonnerait *Athènes*, dont *Mahomet* vint lui-même prendre possession. An 1457.

ATTALE.

Eumènes II, Roi de Pergame, était ami et allié des Romains, les bienfaits qu'il en avait reçus le rendaient encore plus attaché à ces fiers Républicains. *Persée*, Roi de Macédoine, était au contraire leur ennemi secret : il faisait sourdement tous les préparatifs nécessaires pour leur faire la guerre, et se venger de l'humiliation qu'ils avaient fait éprouver à *Philippe*, son père. *Eumènes* découvrit au Sénat Romain les projets du Roi de Macédoine. Dès ce moment *Persée*, déjà coupable de plusieurs crimes, résolut de faire assassiner le Roi de Pergame. Les gens qu'il chargea de cette odieuse commission, profitèrent du tems où *Eumènes*, au retour de Rome, allait offrir ses vœux au temple de Delphes, et après l'avoir laissé pour mort, ils se sauvèrent.

On fut bientôt informé à Pergame de cet événement, et la renommée publia que le Roi était mort. *Attale*, son frère, aimait depuis long-tems la Reine sa belle-sœur; son attachement et son respect pour *Eumènes*, lui avaient toujours fait renfermer sa passion dans son cœur : la mort de ce Prince ranima ses désirs et sa hardiesse ; sans s'assurer bien exactement si cette mort était certaine, il osa proposer à la Reine de l'épouser. Vraisemblablement la Princesse aimait aussi *Attale*, puisqu'elle consentit, sans répugnance, à célebrer des nôces, dans un tems où elle aurait dû pleurer un mari.

Les deux époux étaient encore dans les premiers transports de la joie, lorsqu'*Eumènes*, guéri de ses blessures, parut à la cour. *Attale*, honteux de sa précipitation et des soupçons qu'elle pouvait faire naître, n'osait regarder son frère. *Eumènes* se contenta de lui dire tout bas : *Ne*

songez plus à ma femme, au moins de mon vivant, * ou bien : *Une autre fois, attendez à épouser ma femme que je sois mort.* * *Attale* touché d'une indulgence aussi rare en pareil cas, sacrifia sa passion à son devoir, et la Reine, dit-on, n'eut plus d'autre attachement que pour *Eumènes*.

* Il se trouva peu de tems après une occasion où la délicatesse d'*Attale* fut mise à une rude épreuve. *Eumènes* avait donné lieu aux Romains de concevoir quelques soupçons contre lui, de sorte qu'ayant envoyé son frère à Rome pour quelque affaire, on le sollicita vivement de demander pour lui le royaume de Pergame, en promettant de le lui donner, parce qu'on était mécontent d'*Eumènes*. La tentation était forte ; son ambition d'un côté, son tendre attachement pour la Reine de l'autre : après avoir balancé pendant quelque tems, la vertu reprit tout son empire, et *Attale* resta fidèle à son frère.

Ce qui prouve qu'*Eumènes* avait entièrement oublié l'injure que lui avait fait *Attale*, c'est qu'en mourant il lui laissa son trône et sa femme, parce que son fils était encore trop jeune pour tenir les rênes du gouvernement. La Reine se nommait *Stratonice*, et était sœur d'*Ariarathe*, Roi de Cappadoce. * An de Rome 581.

ATTILA.

Attila, Roi des Huns, surnommé le *Fléau de Dieu*, peut être compté parmi les plus grands conquérans, puisqu'on donne ce nom aux Princes qui font le plus de ravage sur la terre. * Il était neveu de *Roua*, chef des Huns, et comme ce Prince mourut sans enfans, *Attila* lui succéda avec son frère *Bléda*, dont il se défit pour régner seul. * Il porta ses armes victorieuses dans presque toutes les provinces de l'Europe. Ce fut, dit-on, l'amour qui attira ce Prince barbare dans les Gaules, et occasionna de grands ravages.

Honoria, fille de *Constance III* et de *Placidie*, et sœur de *Valentinien III*, avait eu la faiblesse d'écouter les vœux et de recevoir les hommages de l'intendant du palais, nommé *Eugène*, et elle avait poussé cette faiblesse au dernier degré, de manière qu'il ne fut plus possible de la cacher. * « *Placidie*, sa mère, lui avait donné le titre » d'*Auguste*, peut-être pour l'obliger à une virginité » perpétuelle, et crainte de donner un rival à son » fils *Valentinien*; mais *Honoria* paraissait peu dis- » posée à se prêter à ces arrangemens politiques. Sa » répugnance à cet égard donna lieu à tant de soupçons, » qu'on crut qu'il était nécessaire de la garder étroi- » tement. Cette contrainte révolta sa vivacité naturelle, » et ses désirs ne lui permettant pas de réfléchir, elle » trouva, malgré ses gardiens, le moyen de les satis- » faire. »

Nous avons beau sur ce sexe avoir l'œil,
Ce n'est, à coup sur, encontre tous esclandres. *

L'Empereur outré d'un semblable affront fait à son sang, fit périr l'indiscret amant, comme si l'amour connaissait des rangs et des distinctions, et fit partir sa sœur pour Constantinople, où elle fut gardée très-étroitement, jusqu'à la mort de *Théodose* le jeune. « Il n'est » rien de si dangereux, dit un historien, qu'une femme » trop convaincue d'avoir failli, son crime lui donne » de l'audace et de l'esprit; et quand une fois on lui a » arraché le masque, elle s'en fait un de tout ce qui lui » vient à la tête, pour couvrir son infamie. *Honoria* sachant » combien son frère appréhendait *Attila*, trouva moyen » de lui donner de ses nouvelles, et de lui promettre de » l'épouser, s'il la tirait de cette captivité. A ce dessein, » elle lui envoya un anneau pour gage de sa foi, et lui fit » entendre qu'elle lui porterait en mariage la moitié de » l'Empire d'Occident, qu'elle disait lui appartenir. »

L'offre était trop brillante pour la refuser; *Attila* se hâta d'envoyer des ambassadeurs à *Valentinien* pour lui

demander *Honoria* en mariage, et la dot qu'il prétendait appartenir à cette princesse. Le refus qu'il essuya le mit en fureur. * Cependant il voulut attendre la mort de *Placidie* et de *Théodose* le jeune qui tenait sa sœur enfermée à Constantinople. Pendant ce tems *Attila* fit des préparatifs. Alors il renouvella plus hardiment ses prétentions. On dit que *Valentinien* lui répondit que sa sœur ne pouvait être son épouse, puisqu'elle était mariée. Cette réponse ferait croire qu'après la mort de *Théodose*, *Honoria* revint à Ravenne, et qu'on lui donna un mari, pour rendre illusoire la promesse qu'elle avait faite à *Attila*. Quoi qu'il en soit de ce fait que l'histoire n'éclaircit pas, ce Prince, après un second refus, * vint dans les Gaules avec une armée de trois à quatre cent mille hommes de différentes nations, d'autres la font monter à cinq cent et sept cent mille hommes. Il ruina, pilla et détruisit un nombre infini de villes considérables. Paris et Troyes furent conservées, l'une à la prière de Sainte-Genviève, et l'autre à celle de Saint-Loup. Enfin *Aetius*, général de l'armée de *Valentinien*, s'étant réuni avec les Goths et les Français, atteignit *Attila* dans les champs Catalauniques, que l'on croit être la plaine de Chaalons, ou près de Méry-sur-Seine, et remporta une grande victoire sur ce barbare qui se trouva fort heureux de pouvoir se retirer.

L'année suivante il porta ses armes en Italie, et y fit des ravages épouvantables. Peut-être Rome n'aurait pas échappé à sa fureur, sans l'intercession du Pape Léon; mais en s'en retournant, il menaça de revenir, si on ne lui envoyait *Honoria*. Ce fut alors qu'il vit, qu'il aima et qu'il demanda en mariage la fille d'*Ildier* ou *Ildico*, roi des Bactriens. Sa jeunesse et sa beauté ne pouvaient qu'inspirer le désir de lui plaire, et étaient capables d'adoucir les cœurs les plus féroces. *Attila* enchanté d'une semblable conquête, voulut que la nôce fût accompagnée de toutes les formalités, afin qu'elle eût le premier rang parmi ses femmes. Le mariage fut célébré avec une pompe et une magnificence incroyables : le Prince fit des excès

à table ; il voulut encore, malgré son âge avancé, prouver à son épouse qu'il était jeune, et il fut étouffé par une grande abondance de sang qui lui sortait par le nez. D'autres prétendent que la jeune Princesse gagnée par *Aetius*, tua à coups de couteau son mari qui était ivre.

* On raconte qu'*Attila* s'étant emparé d'Aquilée, fut enchanté de la beauté et des grâces d'une dame de cette ville nommée *Digna* ; mais que trouvant en elle une vertu qui résistait à l'impétuosité de ses désirs, il résolut d'obtenir par la force ce qu'on refusait à ses instances. *Digna* instruite de ces infâmes projets, engagea *Attila* à monter avec elle sur une galerie, sous prétexte de lui communiquer quelque chose d'important. Aussitôt qu'elle se vit dans cet endroit qui donnait sur la rivière, elle s'y précipite, en disant au Prince amoureux : *Suis-moi, si tu veux me posséder.*

« *Attila* avait le teint noir, la taille petite, la poitrine large, la tête grosse, le nez écrasé et de petits yeux » *. Il mourut l'an 453.

*AUBERTICOURT.

Tandis que la France, par les suites malheureuses de la bataille de Poitiers, et de la prison du Roi *Jean II*, était en proie à l'ambition des Anglais et aux ravages des gens de guerre de tous les partis et de toutes les nations, qui venaient assaillir ce royaume, pour s'y enrichir, l'histoire remarque parmi les chefs de ces brigands, un *Eustache d'Auberticourt* qui, à la tête de sept cents lances, ravageait impunément la Champagne. « L'amour, dit » un ancien historien, avait fait de ce Chevalier un » héros, si l'on peut donner ce titre au conducteur d'une » troupe de brigands. » Il était amoureux d'*Isabelle de Juilliers*, fille du Comte du même nom, qui avait épousé en premières nôces le Comte de Kent, dont elle était veuve. La dame, de son côté, n'était pas ingrate : flattée de se voir adorer par un guerrier dont elle entendait

tendait tous les jours vanter les exploits, elle répondit à sa tendresse par des sentimens réciproques.

La Comtesse, qui pour lors était en Angleterre, envoyait à son Chevalier *harnois de guerre*, *haquenées*, *coursiers et lettres amoureuses; pourquoi ledit Messire* Eustache *en étoit plus hardi*, *et faisoit tant de Chevalerie et de beaux faits d'armes*, *que chacun gagnoit avec lui.* On sait que dans ce tems-là chaque Chevalier était dévoué aux dames en général, et en avait une à laquelle il se dévouait plus particulièrement; c'était là un des principaux devoirs de la Chevalerie.

Le Dauphin qui régna depuis en France sous le nom de Charles V, et qui était régent pendant l'absence du Roi *Jean*, son père, cherchait à empêcher les désordres; mais recevant peu de secours de ses sujets, dont la plupart étaient révoltés ou égarés par les perfides suggestions de *Charles-le-Mauvais*, Roi de Navarre, il ne pouvait que faiblement s'opposer aux entreprises de ses nombreux ennemis. Cependant les désordres que commettait *Eustache d'Auberticourt* étaient si grands, que le régent, pour y remédier, lui opposa un adversaire de même trempe. Il chargea de cette commission *Brocard de Fénestranges*, chef d'aventuriers lorrains, et lui promit une somme considérable pour cette expédition.

Fénestranges rassembla ses gens, au nombre de cinq cents hommes d'armes; plusieurs seigneurs et gentilshommes Champenois et Bourguignons se joignirent à lui. Le château de Hans appartenant à *Auberticourt*, fut emporté d'assaut; *Fénestranges* l'atteignit ensuite près de Nogent-sur-Seine. Alors il rangea sa petite armée en trois batailles; il se réserva le commandement de la première, ayant pour second l'évêque de Troyes. Le combat fut long et sanglant; mais enfin *Eustache d'Auberticourt* dangereusement blessé d'un coup de lance qui lui rompit trois dents, fut entièrement défait et obligé de se rendre prisonnier. Il obtint ensuite sa liberté, et épousa *Isabelle de Juilliers*. An. 1359.*

* AUBREY.

JEAN AUBREY, né en Angleterre, cultiva les lettres, et on a de lui plusieurs ouvrages : la vie de Hobbes, une histoire naturelle de la province de Surrey, etc., etc.

« Il se maria, dit un historien; mais sa femme lui » fit peu d'honneur, et lui procura si peu de plaisirs, » qu'il aurait voulu cacher ses liens à tout le monde. Sur » la fin de sa vie il fut heureux de trouver un asile chez » une dame qui eut la générosité de le lui offrir. » Il mourut à Oxford, en 1700. *

AVESNES.

BOUCHARD D'AVESNES ou *Avennes*, était d'une famille illustre des Pays-Bas. Il étudia d'abord en droit, et professa le droit civil à Orléans : ce fut là qu'il reçut le sous-diaconat à l'insçu de ses parens, pour conserver deux dignités ecclésiastiques qu'on lui avait procurées. Il ne tarda pas à renoncer à cet état pour prendre celui des armes. *Richard I.er*, Roi d'Angleterre, le fit chevalier, et l'amour, en lui accordant ses plus douces faveurs, le combla de gloire.

Baudouin, Comte de Flandre, de Hainaut et de Namur, fut le premier Empereur Latin de Constantinople, comme on peut le voir à son article. Avant que de passer en Asie avec une armée de Croisés, il confia à *d'Avesnes* ses deux filles *Jeanne* et *Marguerite*, avec le gouvernement de ses états. * D'autres disent que *Baudouin* mit les princesses ses filles sous la tutelle de *Philippe*, Comte de Namur, son frère, qui lui-même, les remit entre les mains de *Philippe-Auguste*, Roi de France. Ce fut sous la protection de ce Prince que *Jeanne* épousa *Ferrand* de Portugal. *Marguerite*, trop jeune encore, fut confiée à la garde de *Bouchard d'Avesnes* : ce dernier osa aspirer à la main de sa pupille, et il chercha à lui plaire. * Comme il avait un libre accès auprès d'elle, et d'ailleurs plus d'expérience, il réussit; il obtint même

des états de Flandre la permission de l'épouser publiquement.

Il commençait à peine à goûter les fruits de son amour et de son ambition, lorsqu'il éprouva l'inconstance de la fortune. On découvrit qu'il était dans les ordres sacrés ; la Contesse *Jeanne*, sa belle-sœur, qu'il avait peut-être trop peu ménagée, profita habilement de la découverte pour humilier et chagriner un homme qu'elle haïssait. Les Papes, par une suite de leurs usurpations, s'étaient établis les seuls juges de semblables contestations. *D'Avesnes* eut recours à celui qui régnait alors ; c'était *Innocent III*, il en obtint l'absolution pour le passé, à condition qu'il irait porter les armes pendant une année contre les Infidèles ; mais on lui refusa une dispense pour son mariage, et c'était ce qu'il désirait le plus.

Néanmoins il fit sa pénitence, comptant en imposer par là aux yeux du public ; et, au retour de la Terre-Sainte, il continua de vivre avec *Marguerite* comme avec sa légitime épouse. Le Pape qui en fut instruit, réitéra ses défenses. Le concile de Latran qui s'en mêla, mit *d'Avesnes* au ban, jusqu'à ce qu'il eût repris l'état ecclésiastique, et remit *Marguerite* entre les mains de sa sœur. Dans cette fâcheuse position, *d'Avesnes* retourna à Rome. On prétend qu'il avait enfin obtenu cette dispense, l'objet de ses vœux ; mais il mourut en revenant, ou, selon d'autres, *Jeanne* qui le poursuivait sans relâche, le fit arrêter à Gand, où il perdit la tête sur un échafaud. * Cependant les enfans qu'il avait eus de *Marguerite*, et qui se nommaient *Jean* et *Baudouin*, furent légitimés, et mis en possession du Hainaut.

Marguerite ayant convolé en secondes nôces avec *Guillaume de Dampierre*, en eut des enfans auxquels on donna la Flandre. Ce partage, qui se fit après le décès de *Jeanne*, morte sans enfans, déplut à *Jean d'Avesnes*, fils de *Bouchard*. Il s'y opposa long-tems, ce qui occasionna une guerre sanglante, dans laquelle, suivant la coutume de ce tems-là, on massacra, on mutila même des femmes. Saint-Louis termina enfin le différend. L'aîné des *Dam-*

pierre eut la Flandre, et le premier des d'*Avesnes* eut le Hainaut. L'an 1246. * (*a*)

* AVEUGLES.

Il y a au Japon une société fort ancienne, et qui tient un rang honorable dans ce pays, c'est celle des *Aveugles* de tout âge, de toute condition, dont on rapporte ainsi l'origine.

« Le fils d'un ancien Empereur Japonois devint amoureux d'une Princesse qui conçut elle-même pour lui une passion très-vive. Ces deux amans jouirent pendant quelques années de tous les plaisirs que peut donner un amour réciproque; mais leur bonheur ne fut pas de longue durée. La Princesse mourut, et l'amant pénétré des regrets les plus amers, perdit la vue à force de pleurer. Pour se consoler de cette double infortune, et peut-être pour immortaliser sa maîtresse, il institua un ordre où l'on ne reçoit que des *Aveugles*; mais on ne les voit ni dans les temples mendier, comme nos Quinze-Vingts qui, quoiqu'également de fondation royale, n'en sont ni moins dégoûtans, ni moins importuns. Pendant plusieurs siècles cette société fut très-florissante; mais elle n'est plus composée aujourd'hui que d'ecclésiastiques. Sa décadence est venue de l'institution d'une autre communauté d'*Aveugles*, où il n'entre que des gens de condition qui ont perdu la vue. » (*b*)

(*a*) * Les deux Princesses dont on vient de parler dans cet article, eurent à lutter long-tems contre l'imposture d'un Hermite qui voulut se faire passer pour l'Empereur Baudouin, leur père, mort dans la Bulgarie par ordre de Joannice, Roi de ce pays, dont il était prisonnier.

(*b*) Dans un tems où les Japonais étaient divisés en deux factions, un général d'armée avait combattu sans succès pour le Prince vaincu. Le vainqueur qui l'estimait, voulant attacher cet officier à son service, celui-ci lui répondit : *Tout ce que je puis faire pour vous, c'est de me crever ces deux yeux qui m'excitent à votre perte; car je vous*

AUGUSTE.

* *César Octave*, plus connu sous le nom d'*Auguste*, fut adopté par *Jules César*, comme étant son plus proche parent. Son père qui se nommait *Caius Octavius*, fut le premier Sénateur de sa branche. Son grand-père n'était qu'un riche Chevalier qui négociait dans la petite ville de Vêletri, et qui épousa la sœur aînée de *César*. Son bisayeul était, dit-on, un petit marchand, ou changeur, à Vêletri, et passait pour être le fils d'un affranchi. Sa mère qui se nommait *Alia* ou *Ania*, épousa, après la mort d'*Octavius*, *Lucius Marcius Philippus*. On sait comment *Octave*, après l'assassinat de *Jules César*, son oncle, partagea l'Empire Romain avec *Antoine* et *Lépide*, et comment ensuite il devint seul maître, et gouverna longtems et heureusement sous le nom d'*Auguste*.

Il n'était encore que Triumvir lorsqu'il épousa *Scribonie*, fille de *Lucius Scribonius Libo*, et sœur de la femme de *Sexte Pompée*, fils du *Grand Pompée*. Tous les historiens conviennent que *Scribonie*, par sa mauvaise humeur, rendait la vie infiniment désagréable à son époux; mais plusieurs pensent qu'à son mauvais caractère elle joignait un goût décidé pour le libertinage, et que, sans égard pour *Octave*, elle s'y livra d'une manière scandaleuse, de sorte que le fils adoptif du *Grand César* eut le même sort que son père. Il l'imita aussi en répudiant *Scribonie*, et il le fit avec éclat. On croit qu'à tous les motifs qu'il pouvait avoir pour se porter à une semblable démarche, se joignit la passion vive qu'il conçut pour la charmante *Livie*, fille de *Livius Drusus Calidianus*. Il

---

avoue que je ne vous vois pas, sans me sentir le désir de vous ôter la vie, pour venger la défaite de mon maître. En achevant ces paroles, il s'arracha les yeux, les mit sur une assiette et les présenta au Monarque victorieux. Un mélange d'horreur et d'admiration lui ayant fait accorder la liberté, il quitta la cour, et fonda la seconde congrégation des aveugles. *

l'épousa peu de tems après, et elle se rendit digne d'être la femme du maître de l'univers. Elle était déjà alors mariée avec *Tibère Claude Néron*, qui fut forcé de la céder à son trop puissant rival, quoiqu'elle fût enceinte de six mois. On verra à l'article *Tibère* ce que devint le fruit de cette grossesse.

L'histoire nous apprend qu'*Octave* étant devenu seul maître de l'Empire, après la mort de *Marc Antoine*, sans craindre ni concurrent, ni compétiteur, se livra à son goût pour les femmes. *Livie*, dit-on, pour conserver son crédit, était sa confidente; elle lui cherchait elle-même des maîtresses. On ajoute que ce Prince, sous prétexte de galanterie, se proposait de découvrir les complots séditieux que tramaient les maris. On cite à cet égard un fait assez curieux.

« *Auguste*, dit un historien, était dans l'usage d'en-
» voyer chercher dans une litière couverte les femmes
» dont il voulait jouir, et on les lui amenait ainsi jusques
» dans sa chambre. Étant devenu amoureux de la femme
» d'un ami particulier du philosophe *Athénodore*, il la
» manda par hasard dans le tems que ce philosophe était
» au logis de son ami. Le mari et la femme furent égale-
» ment consternés ; mais ils n'avaient pas le courage de
» résister. Le philosophe s'offrit à les tirer d'embarras,
» et ayant pris les habits de la dame, lorsque la litière
» fut venue, il y entra à sa place et fut porté dans la
» chambre de l'Empereur. Ce Prince ayant levé les
» rideaux de la litière, fut bien surpris d'en voir sortir,
» l'épée à la main, *Athénodore*, dont il respectait la
» vertu : *Eh ! quoi*, *César*, lui dit le philosophe, *vous*
» *ne craignez pas que quelqu'un imagine, pour at-*
» *tenter sur votre vie, l'artifice que j'emploie innocem-*
» *ment ?* *Auguste* interpréta favorablement la har-
» diesse d'*Athénodore*, et profita, dit-on, de la remon-
» trance. »

Les complaisances de *Livie* pour les fantaisies d'*Auguste* étaient payées d'un crédit sans bornes, et elle en usait souvent avec cruauté. Du mariage de la célèbre *Julie*, fille

d'*Auguste* avec *Agrippa*, naquit un fils qui portait le même nom que son père, et qui est connu sous le nom d'*Agrippa le Posthume*. *Livie*, uniquement occupée du désir d'assurer l'Empire à ses enfans, se servait de l'ascendant qu'elle avait sur l'esprit de son mari pour détruire sa famille. *Agrippa le Posthume* fut relégué dans l'île de Planasie, quoiqu'on n'eut à lui reprocher d'autre crime que de la dureté dans le caractère; mais il était un obstacle à l'élévation de *Tibère*, fils de *Livie* et de son premier mari, et c'était pour elle une raison suffisante pour chercher à le perdre.

Peu de tems avant sa mort, *Auguste* voulant apparemment rendre justice à son petit-fils, se fit dit-on, porter en secret dans l'île de Planasie, accompagné seulement de *Fabius Maximus*. Il y vit *Agrippa*, et lui donna de grandes marques de tendresse, avec promesse de le rappeler à la cour.

Il était infiniment important de cacher cette démarche à *Livie*. Malheureusement *Fabius* qui aimait beaucoup *Martia*, son épouse, eut la faiblesse de lui découvrir ce qui venait de se passer, en lui recommandant le secret le plus profond: il ne fut pas gardé long-tems: *Martia*, pour faire sa cour à l'Impératrice, lui en fit part: peu de jours après *Maximus* mourut d'une manière qui ne parut pas naturelle, et dans les gémissemens que *Martia* poussait à son convoi, on entendait les reproches qu'elle se faisait d'avoir été la cause de sa mort. D'autres disent que *Maximus* craignant la colère d'*Auguste*, à cause de son indiscrétion, prit le parti de se faire mourir, et que sa femme lui donna l'exemple en se plongeant un poignard dans le sein. L'Empereur lui-même ne tarda pas à le suivre, et on soupçonna *Livie* d'avoir avancé sa mort, afin qu'il n'eût pas le tems d'effectuer la promesse qu'il avait faite à *Agrippa*. Ce fut le farouche et cruel *Tibère* qui fit périr ce jeune Prince, aussi-tôt après la mort d'*Auguste* auquel il succéda, et qui, pour excuser cet assassinat, allégua de prétendus ordres du défunt Empereur.

Un historien fait une réflexion fort peu galante à l'oc-

casion de l'indiscrétion de *Martia*. « Cette indiscrétion, » dit-il, n'est pas étonnante; un secret important est un » fardeau trop pesant pour une femme. » An de Rome 705. *

AUMALE.

Le chevalier d'*Aumale* était un des principaux chefs de la ligue formée contre *Henri IV*. Dans les premiers jours de janvier 1591, il surprit la ville de Saint-Denis, qui était du parti royaliste. Quelques hommes qui avaient passé le fossé sur la glace, ouvrirent les portes au chevalier; mais cette surprise ne fut pas long-tems avantageuse aux ligueurs *Dominique de Vic*, gouverneur de la ville, ne perdit point la tête; il attaqua avec le peu de monde qu'il put réunir, les troupes qui étaient entrées, les battit, et le chevalier d'*Aumale* y perdit la vie. Ce fut l'amour qui lui causa la mort, si l'on s'en rapporte au chancelier de Chiverni.

« Le chevalier d'*Aumale*, dit-il, s'amusant avec une » femme d'amour, nommée la *Reveru*. M. *de Vic* » profita si bien de l'occasion, qu'il regagna la ville de » Saint-Denis, et chassa honteusement les ennemis du » Roi. . . . . Ledit sieur chevalier d'*Aumale* ne voulant » partir de l'hôtellerie de l'Épée-Royale, où il était avec » cette femme, se trouva tellement surpris et environné » des gens du sieur *de Vic*, qu'après s'être défendu par» faitement bien, il y fut enfin tué. »

AURÈLE (Marc.)

Marc-Aurèle était issu d'une des plus illustres familles de Rome; il descendait de *Numa*. On le connut d'abord sous le nom d'*Annius Verus*; il prit le nom de *Marc-Aurèle* quand il eut été adopté par *Antonin*. Il obtint la pourpre en épousant *Faustine la jeune*, fille de ce Prince et de *Faustine l'aînée*. Elle n'était pas aussi belle que sa mère; mais elle la surpassa par son liber-

tinage et ses impudicités. Jamais aucun de ceux qui lui demandèrent ses faveurs n'essuya de refus.

Marc-Aurèle supporta cette inconduite avec une bonté peu commune, et il ne l'ignorait pas. On voit dans ses réflexions morales qu'il regardait comme une faveur des dieux d'avoir une femme d'un si bon caractère. Le pensait-il? C'est ce qu'on ne sait pas. Il est vrai qu'il est très-possible que *Faustine* eût beaucoup de douceur et de complaisance pour son mari; c'est ce que font ordinairement les femmes qui lui ressemblent, et c'est en ce sens qu'un cocu passe pour être heureux. Quoi qu'il en soit, le public n'était point dupe de ce que disait *Marc-Aurèle*, et il était tellement persuadé de l'inconduite de *Faustine*, qu'on osa un jour jouer ce Prince sur le théâtre. Un acteur faisant le rôle d'un mari complaisant, demanda à son esclave le nom de l'amant de sa femme, on lui répondit trois fois qu'il se nommait *Tullus*. Le mari faisant semblant de ne pas entendre, l'esclave haussant la voix, dit qu'il se nommait *Tertullus*; c'était précisément le nom d'un des plus intimes favoris de l'Impératrice. Au reste *Marc-Aurèle* poussait si loin son indifférence stoïque sur la conduite de cette Princesse, qu'il accordait des dignités et des emplois à ceux qui entretenaient des intrigues scandaleuses avec elle. On l'exhortait un jour à répudier sa femme qui le déshonorait: *Il faudra donc*, dit-il, *lui rendre sa dot*; et c'était l'Empire. Réponse peu digne d'un philosophe.

Ce qui prouve encore la mauvaise idée qu'on avait des mœurs de *Faustine*, c'est qu'on l'accuse d'avoir eu un commerce incestueux avec l'Empereur *Verus*, collégue de *Marc-Aurèle*, et son gendre. Ce dernier, dit-on, eut la hardiesse de s'en vanter: il confia sa bonne fortune à *Lucile*, son épouse, qui en fit les reproches les plus vifs à sa mère. *Faustine*, quoique familiarisée depuis long-tems avec le crime, ne pardonna pas à *Verus* son indiscrétion, et on crut que la mort de ce Prince en fut une suite. D'autres, en accusant également *Faustine* d'être auteur de cette mort, lui donnent un autre motif;

ils disent que ce Prince vivant incestueusement avec sa sœur *Fabia*, avait formé avec elle le dessein de faire périr *Marc-Aurèle*; que ce noir complot étant venu à la connaissance de *Faustine*, elle en empêcha l'exécution en abrégeant les jours de *Verus*. *Lucille*, sa veuve, digne fille de sa mère, épousa *Pompéien*, et on peut voir à l'article de ce dernier comment elle se conduisit.

Ce fut sur-tout à Gaëte où *Faustine* donna des preuves convaincantes de sa lubricité, s'abandonnant à des gladiateurs et à des matelots. « On la vit dans les amphi- » théâtres et sur le port, faire passer comme en revue » devant elle les matelots et les gladiateurs tout nuds, » et choisir ceux qui lui paraissaient les plus propres » pour satisfaire sa lubricité. » De ce commerce abominable naquit *Commode*, qui se montra digne fils d'un gladiateur.

Pour achever de peindre *Faustine*, il y en a qui prétendent qu'elle engagea *Cassius* à se révolter contre *Marc-Aurèle*, en lui promettant de l'épouser. Après la mort de *Cassius*, elle accompagna l'Empereur qui allait en Syrie pour étouffer les restes de la révolte, et elle mourut dans un village aux pieds du mont Taurus. Comme sa mort fut subite et imprévue, on présuma qu'elle se l'était procurée, dans la crainte que ses secrètes menées avec *Cassius* ne fussent découvertes.

Marc-Aurèle qui avait été assez philosophe pour fermer les yeux sur la conduite scandaleuse de son épouse, montra à sa mort beaucoup de faiblesse, et donna toutes les marques de la douleur la plus vive : il prononça lui-même l'oraison funèbre de la Princesse, donna son nom au village dans lequel elle mourut, et la fit mettre au nombre des divinités; le Sénat ordonna de plus que dans le temple de Vénus à Rome, on plaçât les statues de *Marc-Aurèle* et de *Faustine* en argent, et que devant ces statues les jeunes filles qui se marieraient, vinssent avec leurs futurs époux offrir un sacrifice. « Avait-il » donc dessein, dit un historien, d'inviter toutes les

» femmes et toutes les filles de Rome à devenir des
» Faustines ? »

Ce qui paraît singulier, c'est qu'après la mort de l'Impératrice, *Marc-Aurèle* âgé alors de plus de cinquante-quatre ans, et toujours infirme, oubliant son âge, sa faiblesse et sa philosophie, prit une concubine. *Fabia*, sœur de *Verus*, et dont on vient de parler, fit plusieurs démarches pour épouser l'Empereur ; il ne voulut pas donner une semblable belle-mère à ses enfans ; mais il vécut avec la fille de l'intendant de sa femme.

Ce Prince véritablement philosophe et vertueux, mourut à Vienne en Autriche. Les uns attribuent sa mort à ses médecins gagnés par *Commode*, son fils ; d'autres prétendent qu'il mourut volontairement et par son choix, ne pouvant plus supporter la douleur et la honte que lui causaient les déréglemens et les vices horribles de ce fils qui annonçait devoir être un autre Néron, et qui le fut en effet, comme on peut le voir à son article. An de Rome 931. *

* AURENG-ZEB.

Les despotes de l'Asie, qui font garder avec tant de soin leurs sérails, et qui sont si jaloux des beautés qu'ils y tiennent enfermées, ne sont pas toujours exempts des malheurs qu'ils redoutent si fort, et contre lesquels ils prennent de si grandes précautions. Un voyageur nous en cite un exemple dans la cour d'*Aureng-Zeb*, Empereur Mogol à Delhy. « On vit, dit-il, *Aureng-Zeb* un peu dégoûté de *Rochenara Begum*, sa favorite, parce qu'elle fut accusée d'avoir fait entrer à diverses fois dans le sérail deux hommes qui furent découverts et menés devant lui. Voici de quelle manière une vieille mestice de Portugal, qui avait été long-tems esclave dans le sérail, et qui avait la liberté d'y entrer et d'en sortir, raconta la chose : elle dit que *Rochenara Begum*, après avoir épuisé les forces d'un jeune homme pendant quelques

jours qu'elle l'avait tenu caché, le donna à quelques-unes de ses femmes, pour le conduire, pendant la nuit, au travers de quelques jardins et le faire sauver; mais, soit qu'elles eussent été découvertes, ou qu'elles craignissent de l'être, elles s'enfuirent, et le laissèrent errant parmi ces jardins, sans qu'il sût de quel côté tourner. Enfin ayant été rencontré et mené devant *Aureng-Zeb*, ce Prince l'interrogea beaucoup, et n'en put presque tirer d'autre réponse, sinon qu'il était entré par-dessus les murailles. On s'attendait qu'il le ferait traiter avec la cruauté que *Scha-Jehan*, son père, avait eue dans les mêmes occasions; mais il recommanda simplement qu'on le fît sortir par où il était entré. Les eunuques allèrent au-delà de cet ordre; car ils le jetèrent du haut des murailles en bas. »

Un autre voyageur, en nous apprenant que *Rochenara Begum* était sœur d'*Aureng-Zeb*, et après avoir dit qu'elle avait épuisé pendant quinze jours les forces d'un jeune homme qu'elle avait eu l'adresse de faire introduire dans le sérail, ajoute que cette Princesse sachant que l'Empereur en était instruit, courut dans l'appartement du Prince, ayant un air effrayé, et lui dit qu'il était entré un homme jusques près de son appartement; que vraisemblablement c'était pour commettre quelque mauvaise action. L'Empereur s'étant transporté sur-le-champ vers l'endroit qui lui était indiqué, le pauvre jeune homme sauta par la fenêtre dans la rivière, et on n'en entendit plus parler depuis. « Il n'est pas mal-
» aisé de croire, ajoute l'auteur, qu'il se passe d'é-
» tranges choses dans l'enclos où ces femmes et ces filles
» sont enfermées. »

« La même femme Portugaise raconta l'histoire d'un second jeune homme qui fut trouvé errant dans les jardins comme le premier. Ayant confessé qu'il était entré par la porte, *Aureng-Zeb* commanda aussi simplement qu'on le fît sortir par la porte, se réservant néanmoins de faire un grand et exemplaire châtiment sur les eunuques; parce que c'est une chose qui non-seu-

lement regardait son honneur, mais aussi la sûreté de sa personne. » (*a*)

Ce fut, dit-on, l'amour qui procura à *Aureng-Zeb*, l'occasion de monter sur le trône, après avoir écarté avec adresse et cruauté les obstacles qui s'y opposaient.

Scha-Jehan, son père, fils de *Gehanguir*, régnait depuis quarante ans, et ses sujets le regardaient plutôt comme leur père que comme leur souverain. L'amour, qui souvent est le tyran des vieillards, vint exercer son empire sur *Scha-Jehan*. On lui amena une fille de douze à treize ans, qui était un modèle de beauté. Elle excita vivement les désirs du Prince ; mais en voulant les satisfaire, il s'aperçut que ses forces ne répondaient pas à la vivacité de sa passion. Il eut recours à ces moyens inventés par le libertinage, moyens, qui, en procurant quelques plaisirs momentanés, altèrent la santé, et amènent bientôt, sinon la mort, au moins des regrets cuisans. *Scha-Jehan* en eut une maladie qui le conduisit aux portes du tombeau. Pendant qu'on était occupé à le guérir, ce qui fut l'ouvrage de quelques mois, il ne put se montrer à son peuple, comme il avait coutume de le faire, d'où l'on conclut qu'il était mort.

Cette nouvelle, quoique fausse, se répandit promptement dans tout l'Empire du Mogol. On ajouta que le fils aîné de l'Empereur, nommé *Daracha*, cachait soigneusement la mort de son père, jusqu'à ce qu'il eût pris les mesures les plus sûres pour monter sur le trône. Ce jeune Prince avait trois frères qui étaient chacun dans une principauté, dont leur père leur avait confié le soin. Le plus jeune qui était dans la province de Guzarate,

(*a*) L'adultère dans l'Indostan est puni de mort. Un homme qui surprend sa femme dans le crime, ou qui s'en assure par des preuves, est en droit de la tuer. L'usage ordinaire des Mogols est de fendre en deux la coupable avec leurs sabres.

fut le premier à qui l'ambition fit prendre les armes; il s'empara de Surate, se fit déclarer Empereur du Mogol, fit battre monnaie, et exerça tous les actes de la souveraineté.

Aureng-Zeb, son frère, parut d'abord ne prendre les armes que pour l'aider; mais c'était pour mieux le trahir. Bientôt il s'empara de sa personne, et le fit conduire dans un château où on le garda soigneusement et étroitement. De là *Aureng-Zeb* alla mettre siége devant Agra, où s'était enfermé l'infortuné *Scha-Jehan*; il fut obligé de se rendre, et de rester dans cette même forteresse où il finit ses jours, ayant pour compagnie une de ses filles, nommée *Begum Sahab*, pour laquelle il avait, dit-on, plus que de l'amitié. On dit que ce Prince, pour justifier ce tendre et scandaleux attachement, alléguait une décision des docteurs Mahométans, qui porte, *qu'il est bien permis à un homme de manger du fruit de l'arbre qu'il a planté.*

Cependant un historien observe que si *Scha-Jehan* eut eu cette passion criminelle, il n'aurait pas permis qu'un musicien du palais fût l'amant de cette Princesse, et ne l'aurait pas comblé de bienfaits. On peut croire qu'il l'ignorait; car l'anecdote suivante, en prouvant que la Princesse aimait furieusement le plaisir, annonce en même-tems que son père était jaloux d'elle, ou au moins qu'il veillait bien exactement sur ses actions.

On dit que *Begum Sahab* ayant trouvé le moyen de faire entrer dans son appartement un jeune homme beau et bien fait, son père qui en fut instruit, vint la surprendre, de manière qu'elle n'eut que le tems de faire cacher son amant dans une chaudière de bain. *Scha-Jehan* qui s'en aperçut, ou s'en douta, représenta à sa fille qu'elle devait prendre plus souvent le bain, et en même-tems il donna ordre de faire chauffer la chaudière dans laquelle était le jeune homme, et où il expira. On ajoute que l'Empereur instruit d'une autre intrigue que sa fille avait avec *Nazer-Pan*, son maître-d'hôtel, le fit périr par le poison.

Le Prince *Daracha* qui fut trahi et livré à son frère, eut la tête tranchée. Son autre frère fut obligé de se sauver après avoir été vaincu, et on n'entendit plus parler de lui. Un autre enfant de *Scha-Jehan* est cette *Rochenara-Begum* dont on vient de parler. *Aureng-Zeb* qui se procura le trône par des voies si criminelles, mourut en 1707, âgé de quatre-vingt-dix ans. Il eut pour successeur *Mohamund Mazan*, son second fils, qui prit le nom de *Kotkboddin-Bahader-Sha*. *

AUTRICHE (Anne d')

Anne d'Autriche, fille de *Philippe III*, Roi d'Espagne, et de *Marguerite d'Autriche*, épousa *Louis XIII*, Roi de France; ce mariage rendit cette Princesse très-malheureuse pendant la vie du Roi, et les vives persécutions qu'elle éprouva n'eurent, dit-on, d'autre cause que l'amour.

La visite que le chancelier rendit à cette Princesse au Val de Grâce, où elle était retirée, est sans exemple par les circonstances qui l'accompagnèrent. Sa cassette, ses armoires furent ouvertes et fouillées; on eut même l'insolence de chercher dans ses poches, et jusques sous son mouchoir de cou: ses domestiques les plus affidés lui furent enlevés, quelques-uns emprisonnés, d'autres infiniment maltraités. Le Roi ne daignait pas lui parler, à peine il voulait la voir, et *Louis XIV*, dit-on, ne dut sa naissance qu'au hasard le plus grand.

Si l'on s'en rapporte aux mémoires du tems, ces persécutions et cette conduite si extraordinaires envers une Reine dont la beauté, les grâces et la douceur méritaient un autre sort, n'avaient d'autre motif que l'amour. Le Cardinal de *Richelieu*, ce Ministre si absolu, qui régnait véritablement sous le nom de *Louis XIII*, avait eu l'audace de jetter les yeux sur la Reine: sa passion fut écoutée avec le mépris qu'elle méritait. « * La Reine m'a conté, » dit madame de *Motteville*, qu'un jour il (le Cardinal) » lui parla d'un air trop galant, et qu'il lui fit un discours

» fort passionné ; mais qu'ayant voulu lui répondre avec » colère et mépris, le Roi, dans ce moment, était entré » dans le cabinet où elle était, qui, par sa présence, in- » terrompit sa réponse ; que depuis cet instant, elle n'a- » vait jamais osé recommencer cette harangue, craignant » de lui faire trop de grâce en lui témoignant qu'elle s'en » souvenait ; mais elle lui répondit tacitement par la » haine qu'elle eut toujours pour lui. » * Ce fut pour s'en venger, et en même tems pour faire sentir à cette Princesse combien elle avait tort de rejetter ses hommages, qu'il la persécuta.

* Ce fier et cruel Ministre ne craignit pas même d'imaginer des crimes pour justifier cette odieuse persécution. On sait qu'il fit condamner à mort *Henry de Talleyrand*, Prince de Chalais, pour une conspiration formée contre sa personne. Eh bien, il eut soin de faire croire dans le public que ce Seigneur avait compris la Reine dans ses dépositions, en l'accusant d'avoir donné les mains à un complot qui tendait à faire déclarer le Roi impuissant, incapable de régner, à faire casser son mariage, et à lui faire ôter la couronne qu'on aurait donnée à *Monsieur*, son frère, qui aurait épousé *Anne d'Autriche*. D'autres assurent que *Louvigny*, qui était très-amoureux de madame de *Chevreuse*, emporté par sa jalousie contre le Prince de Chalais, l'accusa faussement d'avoir voulu attenter à la vie du Roi. Ce qu'il y a de sûr, c'est que madame de *Chevreuse* qui était la favorite de la Reine, fut disgraciée. *

Madame *du Fargis*, dame d'atours de la Reine, et dont elle avait toute la confiance, outrée de la conduite du Cardinal, fut obligée de se défaire de sa charge et de se retirer dans les Pays-Bas. On fit en même-tems sortir du Royaume *Beringhen*, valet de chambre du Roi, « qui » passait pour être l'amant de madame *de Fargis*, et qui » partageait ainsi les confidences de la Reine. »

* On peut voir à l'article *Combalet* que cette madame *du Fargis* connaissait parfaitement la conduite du Cardinal avec *Marie de Médicis*, et s'était déjà attiré, dans cette occasion, la haine de son Éminence. *

Voltaire, en parlant du Cardinal de *Richelieu*, disait :
« Les chagrins, les inquiétudes, les repentirs, les craintes
» aigrirent son sang et pourrirent son cul. Il sentait qu'il
» était haï du public autant que des deux Reines, en
» chassant l'une, (la Reine mère) *et voulant coucher avec*
» *l'autre.* » *

C'est même à cet amour du Cardinal qu'on doit attribuer les divisions qui s'élevèrent alors entre l'Angleterre et la France, et qui firent répandre tant de sang. Le Duc de *Buckingam* qui gouvernait la Grande-Bretagne, tandis que *Richelieu* régnait en France, vint en ce Royaume pour le mariage de son maître avec la sœur de *Louis XIII*. Aussi téméraire que le Cardinal, il osa aimer la Reine, et fut assez hardi pour le lui dire dans un entretien qu'il eut l'adresse de se ménager. La Marquise *de Senecey*, dame d'honneur, lassée de voir durer cet entretien, se mit dans le fauteuil de la Reine qui ce jour-là était au lit, dans l'intention seulement d'empêcher le Duc d'en approcher; et comme elle vit qu'il continuait ses propos galans, elle lui dit d'un air sévère : Monsieur, taisez-vous, on ne parle point ainsi à une Reine de France. Ce fait qui paraît romanesque, est attesté par *Nani*. Madame *de Motteville* paraît même le confirmer, car elle dit que lorsque la Cour alla reconduire jusqu'à Amiens madame *Henriette* qui allait épouser le Roi d'Angleterre, le Duc *de Buckingam* fut assez heureux pour avoir un instant de conversation particulière avec la Reine, et que cette Princesse s'écria et appella son écuyer. On voit encore dans les mémoires du même auteur que, lorsque *Buckingam* prit congé de la Reine qui était en voiture, il baisa sa robe et laissa tomber quelques larmes; mais cet auteur prétend que c'était madame *de Lannoy*, et non madame *de Senecey*, qui était auprès du lit de la Reine, lorsque le Duc transporté de sa passion, avait laissé la Princesse *Henriette*, et était revenu à Boulogne, sous prétexte de quelques nouvelles affaires, mais uniquement pour y voir la Reine. On ajoute que le Roi qui, au retour de ce voyage, fut informé de tout ce qui s'était passé, *et même*

du plus, renvoya quelques domestiques de la Reine, entr'autres son écuyer, son médecin, et Laporte dont on a des mémoires.

Le Cardinal qui en fut encore plutôt informé, en conçut la jalousie la plus grande, et ne tarda pas à en faire sentir les effets à son rival. Quelque tems après cette aventure, le Duc anglais s'étant fait nommer à une nouvelle ambassade pour la France, dans l'intention de voir la Reine, on lui fit défendre d'entrer dans le Royaume.

* « *Buckingam*, dit un historien, avait une forte envie » de revenir ambassadeur en France, en 1626; mais » cette Cour était si peu satisfaite de la conduite qu'il y » avait tenue dans sa première ambassade, qu'on fut obligé » de lui faire entendre par M. *de Bassompierre*, alors » ambassadeur en Angleterre, que, pour les raisons qu'il » savait, (*pour la folle passion qu'il avait osé déclarer à* » *la jeune Reine*) sa personne ne serait pas agréable au » Roi très-chrétien, et que par conséquent il ferait mieux » de s'épargner cette peine et cette dépense, dont il ne » recueillerait que du déplaisir. » * De-là les secours accordés aux Rochelais par les Anglais.

Un auteur Italien s'exprime sur cela de la manière suivante : « *Richelieu* et *Buckingam* étaient appointés l'un » contre l'autre à visière ouverte, pour des raisons tenues » d'autant plus secrètes, qu'elles étaient téméraires, et » bientôt après les peuples eurent à payer de leurs bourses » les folies et les querelles de ces deux rivaux. »

M. *Hume* ne fait aucune difficulté d'attribuer la rupture de l'Angleterre avec la France, à la rivalité des deux Ministres. La jalousie du Cardinal fut d'autant plus vive, qu'il sut que le Duc avait été vu et reçu avec des yeux favorables; car cet historien prétend que le mérite apparent du Duc fit quelque impression sur la Reine, et qu'elle souffrit au moins « cet attachement de l'ame qui » couvre tant de dangers sous une délicieuse surface. Quoi » qu'il en soit, le Duc ayant juré qu'il verrait la Reine en » dépit de tout le pouvoir de la France, » il excita une guerre dont les suites ne lui firent pas honneur. Battu à

l'île de Rhé, et ayant perdu une partie de ses troupes, il fut obligé de revenir en Angleterre, déshonoré et haï un peu plus qu'il ne l'était auparavant. Cette fausse démarche aliéna encore l'esprit du Parlement, déjà brouillé avec *Charles I.er*, et on ne vit qu'avec la plus vive indignation que le peuple était « la victime des galanteries frivoles » d'un favori et de ses puériles caprices. »

Un autre auteur prétend que tandis que le Cardinal de *Richelieu* assiégeait la Rochelle, les habitans de cette ville allèrent demander de nouveaux secours en Angleterre, et que le Duc de *Buckingam* animé par tous les désirs de l'amour, de la jalousie, et sur-tout par celui de réparer sa première défaite, arma promptement une flotte considérable qui aurait pu faire échouer la fortune du Cardinal dans ce siège. On ajoute que, dans ce moment critique, on força la Reine d'écrire au Duc pour le prier de suspendre son armement, et que ce fut cette lettre qui fit prendre la Rochelle.

Ce Duc de *Buckingam* se nommait *Georges Villers*; il avait succédé à la faveur dans l'esprit de *Jacques I.er*, Roi d'Angleterre, au Comte *de Sommerset.* Il est le premier gentilhomme créé Duc en Angleterre, sans être parent ou allié des Rois..... Ce fut l'infortuné *Charles I.er*, alors Prince de Galles, que le Duc de *Buckingam* conduisit en Espagne, comme un héros de roman, pour faire la cour à une Infante. Le mariage manqua en grande partie, parce que *Buckingam* amoureux de la Duchesse d'*Olivarès* voulut employer la violence pour en obtenir des faveurs que la vertu refusait, et fut assez imprudent pour maltraiter de paroles le Duc d'*Olivarès*, premier Ministre, et ayan tout pouvoir en Espagne.

* On raconte que la Duchesse d'*Olivarès* excédée des poursuites de *Buckingam*, en fit confidence à son mari; et qu'ils formèrent le projet de punir son téméraire amour de la manière la plus propre à le pénétrer de honte et de repentir. Pour cela la Duchesse parut moins insensible qu'elle n'avait été jusqu'alors aux tendres sentimens du Duc; feignant ensuite de céder, elle lui donna

un rendez-vous dans son appartement, où il fut reçu au milieu de la nuit dans les plus profondes ténèbres. L'amoureux *Buckingam* était trop enivré des voluptés qu'on lui laissait goûter, pour se douter que la Duchesse avait introduit à sa place l'une des plus libertines courtisannes de Madrid; et il ne reconnut son erreur qu'aux maux cuisans que lui causa cette funeste nuit. Il n'eut garde de se plaindre; mais le Duc d'*Olivarès* divulgua l'aventure, de sorte que *Buckingam* en butte aux railleries de la Cour et de la ville, réduit à un état déplorable, partit brusquement de Madrid avec le jeune Prince.

On ne doutait pas dans le public de la passion que ce Duc avait eu pour la Reine *Anne d'Autriche*; car cette Princesse étant veuve, et étant à Ruel chez la nièce du Cardinal de *Richelieu*, aperçut *Voiture* qui se promenait en rêvant. Elle le fit appeller, et lui demanda à quoi il pensait; il lui répondit par ces vers:

Je pensais que la destinée
Après tant d'injustes malheurs,
Vous a justement couronnée
De gloire, d'éclat et d'honneurs;
Mais que vous étiez plus heureuse,
Lorsque vous étiez autrefois,
Je ne veux pas dire amoureuse,...
La rime le veut toutefois.

Je pensais que ce pauvre amour
Qui toujours vous prête ses armes,
Est banni loin de votre Cour,
Sans ses traits, son arc et ses charmes:
Est-ce que je puis profiter,
Et passant près de vous ma vie,
Si vous pouvez si maltraiter
Ceux qui vous ont si bien servie?

Je pensais, car nous autres poëtes
Nous pensons extravagamment,
Ce que, dans l'humeur où vous êtes,
Vous feriez si, dans ce moment,
Vous avisiez en cette place
Venir le Duc de *Buckingam*,
Et lequel serait en disgrâce
De lui ou du père *Vincent*?

Ce Père Vincent était le Confesseur de la Reine : madame *de Motteville* assure que cette Princesse ne se fâcha point de ce badinage hardi, et qu'elle conserva long-tems ces vers dans son cabinet. *

Le Duc de *Buckingam* fut assassiné en 1628 par un nommé *Felton*, sous le règne de *Charles I.er*, et tandis que cet insolent favori était vivement menacé et même poursuivi par le Parlement.

* Tel était l'homme qui conçut une belle passion pour *Anne* d'*Autriche*, et qui, s'il est vrai, comme on le dit, qu'il fit quelque impression sur son cœur, ou au moins flatta son amour-propre, ne fit, par cette étourderie, qu'augmenter les chagrins dont elle était accablée, sans lui procurer aucune jouissance agréable. * Au reste il semblait que cette Princesse n'inspirait de l'amour que pour occasionner quelques malheurs.

Le Marquis *de Jersé*, qui réunissait aux grâces de la figure les talens agréables de l'esprit, d'ailleurs favori du Grand Condé, eut l'imprudence de se livrer à une folle passion pour la Reine, veuve alors, et la fatuité de croire que cette Princesse ne le regardait pas avec des yeux indifférens : il eut la hardiesse de parler, d'écrire ; et enfin livré à tous les égaremens de la folie, il poussa l'extravagance jusqu'à se cacher dans la ruelle du lit de la Reine. La Princesse indignée, lui défendit de jamais paraître devant elle, châtiment trop doux pour une semblable audace. Néanmoins le Prince de Condé, fier, absolu, et ne ménageant rien, prit hautement le parti de son favori ; il exigea même, dit-on, de la manière la plus impérieuse que la Reine vît *Jersé*, et lui rendît ses bonnes grâces. Cette action jointe à beaucoup d'autres, hâta la prison du Prince.

On trouve autre part le même fait, à la différence qu'il n'y est pas dit que M. *de Jersé* se cacha dans la ruelle du lit, ni que la Reine lui défendit de paraître devant elle.
« * Il arriva une assez plaisante histoire à la Cour. M. de
» *Jersé* devint amoureux de la Reine. Il fut chassé et tour-
» né en ridicule d'une lettre qu'il avait donnée à madame

» *de Bauvais*, première femme de chambre de la Reine ;
» elle fut aussi chassée. »

M. *de Jersé* ayant eu la hardiesse de paraître devant la Reine après la disgrâce de madame *de Bauvais* ; cette Princesse lui dit avec un ton méprisant : « Vraiment, » monsieur *de Jersé*, vous êtes bien ridicule : on m'a dit » que vous faites l'amoureux ; voyez un peu le joli galant ! » Vous me faites pitié : il faudrait vous envoyer aux pe- » tites maisons ; mais il est vrai qu'il ne faut pas s'éton- » ner de votre folie, car vous tenez de race. » La Reine voulait parler du Maréchal de *Lavardin* qui, autrefois, avait été passionnément amoureux de *Marie de Médicis*, et dont *Henri IV* se mocquait lui-même avec elle. Madame *de Motteville* prétend que ce fut le Cardinal *Mazarin* qui força la Reine à faire cet éclat. *

Si l'on s'en rapporte aux anecdotes du tems, *Anne d'Autriche* ne fut pas toujours si sévère. Les libelles qui coururent pendant la guerre de la Fronde, accusent cette Princesse d'avoir eu plus que de la complaisance pour le Cardinal *Mazarin*, * qui, comme on le sait, succéda à toute la puissance du Cardinal de *Richelieu*, mais qui se conduisit avec plus de finesse et moins de dureté ; cependant il fut la cause ou le prétexte de tous les troubles qui agitèrent la minorité de *Louis XIV*. Comme la Reine le protégea constamment, et le soutint envers et contre tous, c'est ce qui donna lieu à ces soupçons que faisait naître une semblable liaison. *

Il faudrait être bien injuste assurément pour ajouter foi à des libelles que peut-être la méchanceté seule enfantait ; mais, sans vouloir approfondir de quelle nature fut le constant attachement de la Reine pour son Ministre, ni jusqu'où elle eut la faiblesse de le porter, on ne peut se dissimuler qu'il n'ait été extrême.

* On peut juger de ce qu'on pensait alors de cette liaison par la chanson suivante, sur l'air : *Réveillez-vous, belle endormie.*

Ce qui cause la guerre en France,
A ce que dit Sa Sainteté,

C'est le pied de Son Eminence,
Et la mule de Sa Majesté.

Ce qui cause la guerre en France,
A ce que dit Sa Sainteté,
C'est la tête à Son Eminence,
Le bonnet de Sa Majesté.

Ce qui cause la guerre en France,
A ce que dit Sa Sainteté,
C'est la lance à Son Eminence,
Le fourreau de Sa Majesté.

Le Duc de *Mayenne* avait été envoyé en Espagne pour demander cette Princesse. Lorsqu'il prit congé d'elle, il la pria de lui donner ses ordres pour le Roi : *Assurez-le*, lui dit l'Infante, *que j'ai une grande impatience de le voir. Ah ! Madame*, lui dit gravement la Comtesse d'Altamira, sa Gouvernante, *que pensera le Roi de France, quand M. le Duc lui rapportera que vous avez une si grande passion pour le mariage? Ne m'avez-vous pas appris*, répliqua vivement l'Infante, *qu'il faut toujours dire la vérité?*

Un auteur qui écrivait en 1643, pas long-tems après la mort du Cardinal de *Richelieu*, après avoir dit que le Roi abandonnait absolument la conduite des affaires au Cardinal *Mazarin*, ajoute : « Il n'est pas surprenant que » le Roi soit si flexible, s'il est vrai, ce qui se dit à l'o- » reille, que la Reine a eu des complaisances pour le » Cardinal sur des choses plus réservées. Il y a même » des curieux qui prétendent remarquer les traits de *Ma-* » *zarin* sur le visage du Dauphin, etc. etc. »

On trouve dans une histoire moderne que le fameux masque de fer, sur lequel plusieurs auteurs ont fait tant de recherches, était un frère de *Louis XIV*. On prétend que ce secret fut arraché au Régent par Mademoiselle *de Valois*, sa fille, et qu'elle le confia au Maréchal de *Richelieu*, son amant, dans les papiers duquel on a trouvé une histoire qui n'est que commencée, et où il dit que l'homme au masque de fer était un frère de *Louis XIV*, sans entrer dans d'autres détails ; de manière qu'on ignore si c'était le frère jumeau de ce Prince, ou son frère adultérin. Il est difficile de croire que *Louis XIV* ait eu un

frère jumeau, car les accouchemens des Reines de France se faisant en présence d'un grand nombre de personnes appellées à cet effet, comment aurait-on pu cacher la naissance de deux enfans? « Il paraîtrait plus naturel de penser, dit l'historien, que la femme de *Louis XIII*, qui » était galante quoique dévote, se trouvant grosse dans » un moment où son mari n'habitait point avec elle, prit » grand soin de cacher le fruit de ses amours; qu'une maladie feinte déroba l'instant de sa couche; que quelques » confidens bien payés entourèrent la Princesse, et que » l'enfant fut remis entre les mains d'un homme qui en » prit soin. Le hasard voulut que cet enfant ressemblât » parfaitement à son frère. Quand il devint plus grand, » une indiscrétion de son Gouverneur lui apprend sa naissance, sa tête s'échauffe, il veut se faire reconnaître; » on craint les suites de cette découverte, et on le fait enfermer. »

On sent combien cette conjecture est hasardée; car comment admettre la possibilité de voir une Reine de France, au milieu de la cour la plus nombreuse et entourée des espions du Cardinal de *Richelieu*, cacher sa grossesse pendant neuf mois, et accoucher sous le prétexte d'une feinte maladie?

« *Anne d'Autriche* n'avait pas le teint délicat, ayant » même le défaut d'avoir le nez gros, et de mettre, à la » mode d'Espagne, trop de rouge; mais elle était blanche, et il n'y a jamais eu une si belle peau que la sienne. » Ses yeux étaient parfaitement beaux: leur couleur mêlée de vert, rendait leurs regards plus vifs, et remplis » de tous les agrémens que la nature aurait pu leur donner. Sa bouche était petite et vermeille, les souris en » étaient admirables, et ses lèvres n'avaient de la maison » d'Autriche que ce qu'il en fallait pour la rendre plus » belle que les autres. Elle avait le tour du visage beau, » et le front bien fait; ses mains et ses bras avaient une » beauté surprenante, et toute l'Europe en a entendu publier les louanges; leur blancheur, sans exagération, » égalait celle de la neige. Elle avait la gorge fort belle,

» sans être parfaite ; elle était grande, et sa mine était
» haute, sans être fière. »

Cette Princesse mourut en 1666, âgée de soixante-quatre ans. On sait qu'elle eut un second fils, dont il sera parlé dans plusieurs articles de ce Dictionnaire. * (*a*)

AUTRICHE. (Marie-Anne d')

PHILIPPE *IV*, Roi d'Espagne, épousa deux femmes, la première était fille de *Henri IV*, Roi de France, et la seconde était *Marie-Anne d'Autriche*, fille de l'Empereur *Ferdinand III*. Après la mort de *Philippe*, comme *Charles II*, son fils et son successeur, était encore mineur, la régence fut donnée à la Reine mère. Elle avait pour confesseur un jésuite, nommé *Nitard*, qui avait le plus grand ascendant sur son esprit ; on prétend même que le cœur y était pour quelque chose. Un historien dit positivement que la Régente aimait son confesseur au-delà de ce qu'on peut croire, et la conduite qu'elle tint engage à penser ainsi. Elle donna au Père *Nitard* la charge de Grand Inquisiteur ; elle le fit Conseiller d'État, et bientôt il fut maître absolu dans le Royaume, ce qui mécontenta beaucoup les Grands, et sur-tout *Don Juan*, fils naturel de *Philippe IV*. * On connait la réponse de ce jésuite à un Grand qui exigeait de lui des hommages : *C'est vous*, lui dit-il, *qui me devez du respect, puisque j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, et votre Reine à mes genoux.* *

Cependant *Dom Juan*, fier et ambitieux, ne put voir tranquillement un moine à la tête des affaires. Retiré de la Cour, il forma un parti si considérable, que la Reine fut forcée d'accorder l'éloignement de son cher Directeur ; * mais en y consentant, elle eut grand soin de dire et de publier que c'était le père *Nitard* lui-même qui avait demandé la permission de se retirer. Il alla à Rome, où le Pape le nomma Archevêque d'Édesse. Il y exerça les fonctions d'ambassadeur, et fut ensuite Cardinal. *

(*a*) Voyez les articles *Retz*, *Montresor*, *Navailles*, etc.

L'attachement que la Régente avait montré pour ce jésuite, avait au moins une excuse apparente : il était son confesseur, d'ailleurs homme d'esprit, et capable de lui donner de bons conseils ; mais après son départ, la Princesse choisit pour son favori *Don Fernand Valenguela* qui avait été page du Duc de l'Infantado, homme encore jeune et sans expérience. Son crédit devint bientôt si grand, que la Reine ne faisait rien sans son avis, et pour prouver combien elle lui était attachée, elle le fit son grand écuyer. * Il avait épousé une des dames les plus aimées de la Reine, nommée *Eugénie*. « Un jour la Princesse dit » à cette dame de lui amener son époux secrètement le » soir, pour qu'elle pût lui parler sans témoins. Il ne se » passa guères de nuits, sans que la Reine le fit venir ; sa » femme l'y conduisait et demeurait par bienséance. » *

« Il ne faut pas demander, dit un historien, si cette » faveur donna occasion à la médisance, et si un procédé » de cette nature ne lui attira pas la haine de toute la nation ; mais, sans avoir égard à quoi que ce soit, la » Régente poursuivit toujours à le combler d'honneurs et » de bienfaits, et ne fut pas contente qu'elle ne l'eût élevé » à la dignité de Grand d'Espagne du premier rang. » *

Ces caresses de la fortune et de l'amour ne furent pas de longue durée. *Don Juan* parvint à faire ôter le maniement des affaires à la Régente, et on ordonna au Marquis de *Valenguela* de sortir du Royaume. Ce favori disgracié craignant quelque chose de plus, s'enferma dans le couvent de l'Escurial ; mais il y fut arrêté et condamné à aller passer le reste de ses jours aux Philippines, sans emploi, et plus misérable que lorsqu'il était page.

* *Marie-Anne d'Autriche*, après avoir été exilée et rappellée, jouit d'un assez grand crédit, et mourut en 1696. *

BABYLONE.

Les fameux jardins ou terrasses suspendues de *Babylone*, que les Grecs ont mis au nombre des sept mer-

veilles du monde, n'ont dû leur existence, si l'on en croit quelques auteurs, qu'à l'amour d'un Roi de Syrie pour sa femme. Elle se nommait, dit-on, *Amyte*, et était fille d'*Astyages*, Roi de Médie. Ce dernier pays étant plein de montagnes et de forêts, la Princesse, qui y avait été élevée, avait pris tant de goût dans les bois, qu'elle persuada au Roi *Nabuchodonosor*, son époux, d'imiter les beautés de la nature dans des plantations. De là ces fameuses terrasses couvertes d'arbres, qui avaient, dit l'histoire, jusqu'à huit coudées de tour, et cinquante pieds de hauteur. Les jardins formaient un quarré dont chaque côté avait quatre cents pieds. Ils présentaient plusieurs larges terrasses; * on montait de l'une à l'autre par un escalier large de dix pieds, * la masse entière était soutenue par de grandes voûtes * bâties l'une sur l'autre, et fortifiées d'une muraille de vingt-deux pieds d'épaisseur, qui l'entourait de toutes parts. Sur le sommet de ces voûtes on avait posé de grandes pierres plates, de seize pieds de long et de quatre de largeur; on avait mis par-dessus une couche de roseaux enduits d'une grande quantité de bitume, sur laquelle il y avait deux rangs de briques liées fortement ensemble par du mortier; tout cela était couvert de plaques de plomb, et sur cette dernière couche était posée la terre du jardin. Ces plate-formes avaient été ainsi construites, afin que l'humidité de la terre ne s'écoulât pas au travers des voûtes. Il y avait une si grande quantité de terre, que les plus grands abres pouvaient y prendre racine. Sur la plus haute terrasse il y avait un aqueduc, par le moyen duquel on tirait du fleuve l'eau qui était nécessaire pour arroser le jardin. An 560 avant Jésus-Christ. *

BAJAN.

Les *Abares*, qui descendaient des *Huns*, étaient des peuples barbares qui donnaient le titre de *Cagan*, ou de *Khan*, à celui qu'ils reconnaissaient pour leur chef. Tantôt

ils étaient alliés avec les Romains, tantôt ils faisaient des irruptions sur les terres de l'Empire, et mettaient tout à feu et à sang. Rien n'était capable de lier et d'arrêter ces barbares. Les traités et les sermens les plus solemnels étaient oubliés aussitôt que leur intérêt le demandait. L'Empire de Constantinople attaqué et affaibli de toutes parts, soit par impuissance, soit par la lâcheté des Empereurs, ne pouvait que faiblement se défendre, et les Romains avaient déjà si fort dégénéré de la valeur de leurs ancêtres, qu'ils n'avaient pas honte d'acheter la paix à prix d'argent. Après des ravages effroyables qu'avaient fait les *Abares*, on venait de conclure avec eux un traité déshonorant; l'Empereur s'était obligé de payer cent mille écus par an à leur *Cagan*, que l'on nommait *Bajan*. Un accident arrivé à l'occasion d'une femme, fournit à ces peuples un prétexte pour rompre la paix.

Un Scythe, nommé *Bocolabre*, qui demeurait à la cour du *Cagan*, et qui y avait même une place assez considérable, devint amoureux d'une des concubines du Prince. Quelque danger qu'il y eut pour lui d'écouter cette passion, il s'y livra entièrement, et parvint à satisfaire ses désirs. Une action aussi hardie pouvait être découverte d'un instant à l'autre, et *Bocolabre* ne devait s'attendre qu'à la mort la plus cruelle. Pour éviter ce malheur, sur lequel l'amour ne lui avait pas permis de réfléchir, * avant que d'en écouter la voix enchanteresse, * il prit la fuite avec sept Gépides, dans l'intention de se rendre chez les Turcs. Ils furent arrêtés par un officier de l'Empire, près de la ville de Libidinon, et envoyés à *Maurice*, qui régnait alors à Constantinople.

Bajan, informé de tout cela, * et surtout de l'outrage qui lui avait été fait par *Bocolabre*, * prit sur-le-champ les armes, fit une irruption en Mysie et en Scythie, et s'empara de plusieurs villes. Cette guerre, dont le détail est étranger à l'objet que je traite, fut cause de plusieurs dégâts, et de la mort de beaucoup de soldats. Pour arrêter ce torrent, il ne s'agissait que de rendre les transfuges,

et surtout *Bocolabre* que *Bajan* redemandait avec instance. On représenta à ce Prince que l'Empire Romain était d'une trop vaste étendue, pour pouvoir y trouver un homme qui se cachait, et qui était peut-être mort. Ce chef des *Abares* voulant bien se contenter de ces raisons, exigea cependant que les premiers de l'Empire jurassent qu'ils en feraient une exacte perquisition; qu'ils le rendraient, si on le trouvait, ou que, s'il était mort, ils le lui feraient savoir. An 580.

BAJAZET I.er

Bazajet I.er, Empereur des Turcs, * était fils d'*Amurath I.er*, (*a*) qui fut assassiné par un gentilhomme de Croatie. Il succéda à son père, après avoir fait périr *Soliman*, son frère aîné. On le surnomma *le Foudre*, et il est * connu par la rapidité de ses conquêtes, par sa cruauté et par sa fin tragique. * Ce fut lui qui remporta une fameuse victoire dans la bataille de *Nicopolis*, où plusieurs Princes Chrétiens conduits par *Sigismond*, Roi de Hongrie, furent faits prisonniers. *

Bajazet venait de ravager l'Attique, la Thessalie, et de conquérir une partie de la Macédoine, etc., etc., lorsqu'un petit corps de ses troupes s'avança du côté de Delphes, pour s'en emparer. Ce petit état était alors sous la puissance de *Theudelinde*, veuve de *Louis d'Avalos*. N'ayant pas des forces suffisantes pour résister à un torrent qui ravageait tout, cette Princesse résolut d'employer de nouvelles armes contre *Bajazet* : elle part, et va chercher ce Prince jusques dans son camp. Après lui avoir fait des présens magnifiques, elle lui présenta sa fille, qui passait pour une des grandes beautés de l'orient. Le Sultan, qui jusqu'alors n'avait connu que le plaisir barbare de verser du sang, fut désarmé par les charmes de la jeune Princesse; sa conquête lui parut bien préférable à

(*a*) Voyez l'article *Amurath I.er*

celle de Delphes, et il renvoya *Theudelinde*, en la laissant maîtresse absolue de son petit état.

* Un historien prétend que la veuve de *Louis d'Avalos*, qu'il nomme *Trudelinde*, après la mort de son mari, était devenue amoureuse d'un prêtre, nommé *Strut*, avec lequel elle avait entretenu un commerce public, le logeant dans son palais, et le soutenant dans les vexations et les cruautés qu'il exerçait dans Delphes. Cette conduite plus qu'indécente avait fait perdre à *Trudelinde* l'estime et l'amitié de ses sujets; de sorte que *Bajazet*, qui la reconduisit à Delphes, étant instruit de la manière dont elle avait vécu, la dépouilla de sa principauté, qu'il réunit à son Empire.

La jeune Princesse que sa mère avait honteusement livrée, était fiancée à un Seigneur qu'elle aimait, et fut désespérée de se voir forcée de quitter son amant, pour entrer dans un sérail, où elle serait confondue avec une foule d'autres beautés. Aussi elle ne fit qu'une légère impression sur le Sultan; toutes les affections de ce Prince se portèrent sur *Marie*, fille d'*Eléazar*, Roi des Bulgares, dont la douceur et la beauté étaient incomparables; mais si cette Princesse eut le talent d'adoucir la férocité et la fierté de *Bajazet*, elle lui fit éprouver, sans le vouloir, les chagrins les plus cuisans.

On sait que ce Prince, ayant été vaincu par *Tamerlan*, fut traîné à sa suite, renfermé dans une cage de fer. Ce dur traitement ne put abaisser son orgueil, et il paraissait encore insulter son vainqueur. Il ne montra de la sensibilité que lorsqu'il vit la Sultane *Marie*, qu'il aimait si tendrement, obligée de servir *Tamerlan*, ayant les robes qui la couvraient coupées depuis la ceinture jusqu'en bas. *Bajazet*, qu'on força d'être témoin de cet humiliant spectacle, ne put y tenir; il accabla d'invectives son vainqueur, et perdant toute espérance de recouvrer sa liberté, il se cassa la tête contre les barreaux de sa cage, ou s'étrangla avec un arrête de poisson. Il laissa trois fils, *Soliman*, *Musa* et *Mahomet*, qui régnèrent successivement l'un après l'autre. An 1401. *

BALAGNY.

JEAN DE MONLUC DE BALAGNY, fils naturel de *Jean de Monluc*, évêque de Valence, avait, pendant la Ligue, le gouvernement de Cambrai. *Henri IV*, par un traité, était convenu de lui laisser cette ville et le Cambresis, sous la protection de la France, avec le titre de Prince-Souverain. Les Espagnols mirent le siége devant Cambrai; et comme les habitans étaient traités fort durement par M. *de Balagny* et son épouse, ils ne paraissaient pas vouloir se prêter à faire une vigoureuse défense. Cependant ils envoyèrent au Roi des députés, pour se plaindre de leur gouverneur, prier Sa Majesté de le retirer, promettant, si on leur accordait cette grâce, de faire lever le siège, étant résolus d'y employer leurs biens et leur vie, à cause de leur attachement pour la France. Leurs prières furent rejettées, et les Espagnols s'emparèrent de Cambrai.

M. *de Thou* nous apprend pourquoi *Henri IV* eut si peu d'égards aux supplications et aux promesses des habitans de Cambrai, et laissa ainsi passer au pouvoir des ennemis une ville aussi considérable, qui gardait les frontières de la France, c'est que M. *de Balagny* avait promis à la belle *Gabrielle d'Estrées* de tenir à foi et hommage la ville de Cambrai et le Cambresis d'elle et des enfans qu'elle avait eu du Roi; en conséquence, elle prit le parti de M. *de Balagny*, et sa protection toute puissante fit rejetter les plaintes et les offres des habitans.

Ce qui peut confirmer le sentiment de M. *de Thou*; c'est que *Rénée Clermont-d'Amboise*, épouse de M. *de Balagny*, étant morte du chagrin que lui causa la perte de Cambrai, et surtout la lâche défense qu'avait opposée son mari, ce dernier épousa, sept ou huit mois après, *Diane d'Estrées*, l'aînée des sœurs de la belle *Gabrielle*, et fut fait Maréchal de France.

Si cette dignité et ce mariage consolèrent un peu M.

de Balagny de la perte de sa principauté, il le paya bien cher. Dans la confession de *Sancy*, il est dit, en parlant du fils de l'évêque de Valence: « Qu'il fut de » champis, capitaine; de capitaine, prince souverain; » de prince, poltron; de poltron, banni; de banni, » maréchal; de maréchal, c..., et maréchal aussi c... » que le maréchal *Vulcain.* » On sait qu'*Antoine d'Estrées*, père de la maréchale *de Balagny*, de l'abbesse de Maubuisson et de la belle *Gabrielle*, avait lui-même si mauvaise opinion de ses filles, qu'il disait que sa maison serait un clapier de p......

On dit qu'un officier Espagnol paraissant étonné, après la prise de Cambrai, de voir M. *de Balagny* emmener sa maîtresse avec lui et dans le même bateau, ce dernier lui dit que l'amour adoucissait les traits de la fortune. *Vous avez raison*, repartit l'Espagnol, *et surtout à présent que vous aurez moins d'affaires que vous n'aviez.*

Balagny mourut en 1613. *Jean de Monluc*, son père, l'avait eu d'une demoiselle nommée *Anne Martin*, avec laquelle il s'était marié secrètement, étant évêque de Valence, et dans le tems qu'il favorisait les Calvinistes. Il mourut à Toulouse en 1579. *

* BALAUN.

Guillaume de Balaun ou *Balazun*, était un noble Châtelain du pays de Montpellier. Dans des visites qu'il rendit à Joviac, dans le Gévaudan; il devint amoureux de la dame du château, et s'en fit aimer. Il jouissait tranquillement de sa bonne fortune, lorsqu'une fantaisie de *Pierre Barjac*, son ami, lui en inspira une qui eut des suites singulières. Cet ami était parvenu à se faire aimer d'une Dame qui était l'intime amie de la maîtresse de *Balaun*; il se brouilla avec elle, et fut long-tems sans se raccommoder. « Comme ils en avaient grande envie l'un et l'autre, il ne fut pas difficile de les réunir, et *Barjac* dit à son ami que tous les plaisirs qui avaient précédé la brouillerie n'approchaient pas de ceux de la réconciliation.

» Cette confidence inspira à *Balaun* l'idée la plus romanesque : il se met dans la tête d'éprouver si le plaisir de regagner une maîtresse l'emportait réellement sur celui de la première conquête. Sans autre motif il affecte de rompre avec sa dame ; plus de visites, plus de messages, pas même de réponses aux lettres qu'il en reçoit. Egalement surprise et désolée, elle lui envoie un Chevalier confident de leurs amours, non-seulement pour savoir les raisons d'une conduite si outrageante, mais pour lui offrir toute sorte de satisfaction, en cas qu'elle lui ait donné sujet de plainte.

« Je ne dirai point le sujet de mes plaintes, répond » *Balaun* au Chevalier, parce que je ne la crois pas » d'humeur à se corriger, et que ce n'est pas chose que » je puisse pardonner. » Alors madame *de Joviac* perd toute espérance, se livre à l'indignation, et prend le parti d'oublier un ingrat.

» *Balaun* tremble bientôt d'être abandonné sans retour. Dans son inquiétude, il part tout seul, sous prétexte d'un pélerinage, il arrive en secret chez une bourgeoise de Joviac, il se propose de découvrir par des voies détournées les dispositions de sa maîtresse. Celle-ci instruite de son arrivée, ne se possède plus, et va de nuit dans la maison où est son amant, se jetter à ses genoux pour obtenir le pardon des fautes dont il la juge coupable. A une semblable démarche, qui n'est guères vraisemblable, *Balaun* n'y répond que par des reproches dont il accable sa dame ; elle se retire furieuse, et prend la résolution de ne jamais le revoir.

» Au bout de quelques jours, l'insensé est au désespoir, il court un matin au château pour demander grâce ; loin de lui donner audience, la dame *de Joviac* le fait chasser par ses domestiques.

» Enfin *Bernard d'Anduse*, Chevalier galant et loyal, informé d'une rupture si éclatante, va trouver *Balaun* pour en savoir la raison ; l'ayant apprise, il rit de son extravagance, et lui promet de ménager son raccommodement.... Il porte les vers du troubadour à Joviac, et rend

témoignage de sa fidélité et de ses regrets. La raison est toute entière de votre côté, dit-il à la dame, et c'est un motif de plus pour lui pardonner; il la conjure pour Dieu d'avoir pitié d'un malheureux amant qui se soumet à toutes les peines qu'elle voudra.

» Je lui pardonne, puisque vous le désirez tant, répondit-elle, mais à une condition, c'est qu'il s'arrache l'ongle du petit doigt, et qu'il me l'apporte avec une chanson où il exprimera son repentir. Quoi que pût dire le médiateur, elle ne voulut point adoucir cette sentence.

» *Balaun* s'estima heureux d'en être quitte à ce prix, sur-le-champ il se fit lier le doigt et arracher l'ongle par un chirurgien; il composa la chanson prescrite, et courut avec *Bernard d'Anduse* se jetter aux pieds de sa maîtresse, et lui offrir son sacrifice d'expiation. Au spectacle de l'ongle arraché elle fond en larmes, le prend par la main l'embrasse, et la chanson est écoutée avec transport. Depuis ce moment ils s'aimèrent plus que jamais. » An 1190.

*BALDERIC.

Un Chevalier normand, nommé *Balderic*, était d'une si pridigieuse force que personne ne pouvait soutenir l'effort de sa lance; et pour ne pas s'exposer à la voir se briser entre ses mains, comme il arrivait souvent entre les Chevaliers, dans les rencontres à cheval, il l'avait fait garnir de lames de fer, qui la rendaient si pesante qu'il était le seul à qui elle pût servir. Sa galanterie ne cédait en rien à sa valeur; ce fut l'amour qui l'engagea à quitter sa patrie, et qui fut cause que tous ses biens furent confisqués.

« *Balderic* s'était livré aux sentimens de la plus vive passion pour une fille qui était encore sans aveu, du moins de la part de sa mère, dont elle ne connaissait ni le nom ni la naissance; mais elle n'en était pas moins recherchée par l'éclat extraordinaire de son mérite et de sa beauté. D'ailleurs les intrigues d'amour étaient alors extrêmement communes, puisque l'histoire n'offre, dans

ce tems-là, que des enfans naturels dans toutes les familles, et qu'ils étaient même peu distingués des fruits d'un légitime mariage. *Guillaume*, qui était alors Duc de Normandie, et qui fut Roi d'Angleterre, était un enfant naturel. (*a*) Quoi qu'il en soit, la jeune beauté dont il est question, avait fait la même impression sur le cœur d'un Chevalier Français, connu dans l'histoire sous le titre de *Charpentier*, surnom par lequel on prétendait exprimer les exécutions terribles qu'il faisait dans les combats. »

« Deux rivaux si redoutables faisaient attendre des suites extraordinaires de l'entreprise qu'ils avaient formée comme à l'envi, de se faire préférer par leur mérite et par leurs soins; mais *Balderic* avait obtenu apparemment quelqu'avantage de l'amour, lorsque son rival, qui s'en aperçut, employa le crédit du Prince *Robert*, fils aîné du Duc *Guillaume*, dont il s'était fait estimer singulièrement à la cour de France, pour obtenir sa maîtresse du gentilhomme dont elle était fille. Il la demandait en mariage, et ne devant la distinction où il s'était élevé qu'à son mérite, personne ne trouva étrange qu'un soldat de fortune voulût épouser une fille aimable, qui était en état de l'enrichir par les bienfaits qu'elle attendait de son père. »

« Un si puissant obstacle allait ruiner les espérances de *Balderic*; il cherchait déjà sa défense dans sa valeur, et l'on ne doutait point que cette querelle ne fût bientôt décidée par un sanglant combat; mais *Balderic* reçut de ses amis un conseil que leurs instances l'obligèrent de suivre. Ils savaient que le père de sa maîtresse ne se déclarait pour *Charpentier* que par déférence pour le Prince, et qu'il aurait préféré beaucoup plus volontiers un homme tel que *Balderic*, qui joignait à la naissance un établissement considérable en Normandie. Lui ayant représenté le tort qu'il faisait à sa fille, ils le firent

(*a*) Voyez l'article *Guillaume Ier*.

consentir que *Balderic* l'enlevât, pour aller l'épouser en Espagne. »

« Au milieu de la joie que ce brave Chevalier ressentit, il était assez piqué de l'injure qu'il croyait avoir reçue de son rival, pour penser à la vengance avant son départ; mais on le fit convenir qu'il était assez vengé par la préférence que lui avaient donnée l'amour et le père de sa maîtresse. Il n'eut à combattre que la volonté du Duc *Guillaume* à qui il communiqua son voyage, dans l'espérance qu'une permission vague de sortir de Normandie, sous prétexte de voyager, servirait à favoriser son entreprise. Ce Prince malheureusement était alors occupé d'un projet de guerre contre la France, et loin de recevoir agréablement la proposition d'une absence, qui devait le priver d'un de ses meilleurs officiers, il défendit absolument à *Balderic* de quitter ses états. Une défense de cette nature, au moment qu'il se voyait menacé plus que jamais de perdre sa maîtresse, irrita le Chevalier. Résolu de tout sacrifier à l'amour, il recueillit tout ce qu'il put trouver d'argent dans la bourse de ses amis, après avoir abandonné ses terres à leur discrétion, dans le dessein de ne jamais revenir en Normandie. »

» Son départ offensa d'autant plus le Roi, que s'étant fait suivre de sa compagnie, qui était de cinquante gendarmes, et n'ayant point trouvé de vaisseaux de passage dans le port, *Balderic* eut la hardiesse de se saisir d'un vaisseau du Roi, avec lequel il gagna heureusement l'Espagne. *Guillaume* ne manqua point de confisquer toutes ses terres, et sa colère alla si loin, que ceux qui avaient prêté de l'argent à *Balderic*, n'osèrent avouer le service qu'ils lui avaient rendu, ni faire valoir les droits qu'il leur avait accordé sur ses terres. »

Cependant *Guillaume*, qui était devenu Roi d'Angleterre, se sentant prêt de mourir, oublia un ressentiment qui s'était toujours soutenu dans la même chaleur; il ordonna même qu'on n'attendît point qu'il fût expiré, pour faire porter à *Balderic* sa grâce et la nouvelle de son rétablissement. An 1097. *

* BALTASAR.

Un bourgeois de Caparença ayant trouvé le frère *Baltasar* en flagrant délit avec sa femme, le tua sur-le-champ, sans considérer que le fait d'un jésuite ne peut qu'honorer la couche d'un honnête homme.

BANNIER.

Jean Bannier, Général Suédois, digne élève du *Grand Gustave*, et qui soutint avec gloire la réputation de son maître, se laissa séduire par l'amour dans un âge où cette passion finit ordinairement, et dans une circonstance où la douleur aurait dû entièrement occuper son cœur.

Il venait de perdre son épouse, à laquelle il était tendrement attaché. * Elle le suivait dans toutes ses expéditions, et avait le talent de modérer, par sa douceur, ses passions naturellement violentes. Son désespoir fut extrême lorsqu'il la perdit; cependant, * en conduisant à Erford les cendres d'une personne si chère, il conçut une passion violente pour une jeune Princesse *de Bade*, qu'il vit par hasard. Dès ce moment, la guerre, la gloire, la patrie, tout ce qui avait été l'objet de ses vœux et de ses démarches lui devint indifférent; il ne pensa qu'à sa maîtresse, et s'exposa témérairement pour aller la voir au château d'Arole.

De retour à son camp, il ne fit autre chose que tenir table, pour boire à la santé de la *belle* dont il était épris. Le jour qu'il reçut le consentement du Marquis *de Bade*, son futur beau-père, il donna une fête magnifique; on tira deux cents coups de canon, dont le bruit se fit entendre jusqu'à Cassel; on y crut si certainement qu'il y avait une bataille, que le peuple et les ministres coururent à l'église, et se mirent en prières. Le mariage se fit; *Bannier* ne fut plus occupé que de son épouse, et il laissa à ses Lieutenans la conduite des opérations militaires. Il ne survécut que quelques mois à ce mariage qu'il avait si

ardemment désiré. On a écrit qu'il mourut empoisonné; mais le véritable poison qui le tua, fut une suite de plaisirs trop vifs pour son âge. An 1641.

BARAC-HAGEB.

BARAC-HAGEB, qui fut le premier Sultan de la dynastie des *Cara-Cethaiens*, ne dut son élévation qu'au hasard qui lui procura de belles femmes.

Le Roi des Mogols l'envoya en ambassade à *Mohammed*, Roi du Kovarezan. Il eut le talent de plaire à ce Prince qui le retint à sa Cour, lui donna des emplois considérables, et entre autres celui de *Hageb*, c'est-à-dire maître de chambre, titre qui lui servit toujours de surnom. Cette faveur déplut au Visir, et *Barac*, pour éviter sa colère, fut obligé de se retirer vers un des fils du Sultan : pour y arriver, il prit la route de Kerman. Le Gouverneur de cet endroit qui en fut informé, et qui apprit en même-tems que *Barac* était accompagné de très-belles femmes, résolut de les lui enlever. *Barac*, averti de ce projet, fit prendre à ses femmes des habits d'hommes, marcha au-devant du Gouverneur, le fit prisonnier, et s'empara de son Gouvernement. Tels furent les commencemens de la puissance de *Barac*. Il se rendit peu à peu maître absolu dans son Gouvernement, et força enfin le Sultan *Mohammed* à le regarder comme indépendant ; ce Prince lui donna même en mariage sa mère qui était encore jeune, ce qui lui servit de degrés pour pavenir à la souveraine puissance. An 1234.

*BARBEROUSSE.

FERDINAND V, Roi d'Arragon envoya une armée qui s'empara de l'importante forteresse d'Oran, en Afrique, de Bugie et de plusieurs autres places. Ces conquêtes rapides ayant épouvanté les Algériens, ils appellèrent à leur secours *Sélim Eutemy*, Prince Arabe d'une grande réputation : il amena avec lui plusieurs braves Arabes ; mais ce secours ne put empêcher les Espagnols de s'ap-

procher d'Alger, et de la forcer de se rendre tributaire de *Ferdinand*. Après la mort de ce Prince, les Algériens résolus de briser le joug honteux qu'on leur avait imposé, eurent recours, du consentement du Prince *Eutemy*, à *Aruch Barberousse*. Ce fameux pirate, qui s'était rendu redoutable par sa valeur et ses succès, était né dans l'île de Lesbos, ou, suivant d'autres, il était né en Sicile d'un chrétien d'origine, qui s'était fait mahométan pour exercer le métier de pirate.

Barberousse, dévoré d'ambition, n'eut garde de se refuser à l'invitation des Algériens; il arriva dans leur ville à la tête de huit cents Turcs, de trois mille Arabes, et de deux mille volontaires Maures. C'était assez pour rendre le service qu'on attendait de lui, mais c'était trop entre les mains d'un ambitieux qui ne connaissait que de nom la probité et la bonne foi. On le reçut comme le sauveur de la ville, au milieu des acclamations du peuple toujours frappé de la nouveauté, et ne prévoyant rien au-delà. On le logea au palais avec le Prince, et ses troupes furent traitées avec beaucoup d'amitié et de générosité. Cette flatteuse réception fit naître au pirate, ou plutôt augmenta le désir qu'il avait déjà de s'emparer d'Alger, et de s'en rendre Souverain. Insensiblement il s'accoutuma à ne plus consulter le Prince *Eutemy* dans les entreprises qu'il méditait et qu'il faisait; ses soldats, qui semblaient deviner les intentions de leur chef, et qui d'ailleurs étaient sûrs de n'être ni désavoués, ni punis, en agissaient dans la ville avec l'insolence naturelle à des pirates, ne ménageant ni femmes ni enfans. Les infortunés Algériens gémissaient en silence de cette dure tyrannie, n'étant pas en état de s'y opposer. Cependant les vexations dont on les accablait devinrent si insupportables, qu'ils osèrent se plaindre.

Barberousse résolut alors de porter le dernier coup; il logeait dans le Palais avec le Prince *Eutemy*, qui ne se doutant pas de la perfidie du pirate, lui laissait la facilité de prendre les mesures nécessaires à son projet. Ce malheureux Prince trop confiant, fut surpris dans le bain par

son perfide ennemi qui l'étrangla avec une serviette, et se retira sans avoir été aperçu. Les Algériens en apprenant la mort d'*Eutemy*, auquel ils étaient beaucoup attachés, soupçonnèrent facilement celui qui en était l'auteur; mais la crainte étouffa leur voix et glaça leur courage; de manière que les Turcs, maîtres absolus, conduisirent *Barberousse* à cheval dans toute la ville, et le proclamèrent Roi d'Alger, en criant: *Vive Aruch Barberousse, l'invincible Roi d'Alger, que Dieu a choisi pour gouverner son peuple et le délivrer de l'oppression des Chrétiens : malheur à ceux qui ne le reconnaîtront point, et qui refuseront de lui obéir, comme à leur légitime Souverain.*

Il n'est pas douteux que l'ambition de *Barberousse* fut le principal motif qui l'engagea à commettre une perfidie aussi atroce; mais, si l'on en croit un historien moderne, l'amour contribua beaucoup à faire hâter l'exécution de cette barbare entreprise. Quand je dis l'amour, on sent bien que ce ne peut pas être ce sentiment doux, tendre et voluptueux qui pénètre l'ame de délices, et qui fait le bonheur de l'humanité sensible; le cœur de *Barberousse* ne pouvait pas se livrer à ces douces sensations; il ne connaissait de l'amour que ses transports, ses fureurs et ses jouissances physiques. Telle fut sans doute la passion que lui inspira *Zaphira*, épouse d'*Eutémy*, douée de toutes les grâces de la beauté. Elle avait excité les désirs du pirate qui s'était convaincu que la sagesse et la vertu de cette femme s'opposeraient constamment à toutes les tentatives qu'il ferait pour la séduire. Il espéra qu'après la mort de son mari, se voyant sans ressource et sans appui, elle céderait, sinon à l'amour, au moins à la nécessité. En conséquence, lorsqu'il eut fait périr le Prince, et après le tems qu'il crut nécessaire pour tarir les larmes de la veuve, il se présenta devant elle, et, au milieu des consolations qu'il cherchait à lui donner, il lui laissa voir la passion qu'elle lui avait inspiré. *Zaphira* le rejetta avec indignation, et lui fit sentir que jamais elle ne pourrait, sans se déshonorer, voir qu'avec horreur l'assassin de son mari et le tyran qui avait réduit les Algériens en esclavage. *Bar-*

berousse attribuant les premiers mouvemens à la douleur, revint plusieurs fois à la charge; il renouvella ses instances, il sembla même oublier sa férocité naturelle, pour employer les prières, et faire les promesses les plus magnifiques. Lorsqu'il vit que toutes ses démarches étaient inutiles, et ses désirs devenant plus vifs en raison de la résistance qu'il éprouvait, il reprit son caractère, et menaça la Princesse de ne plus la ménager.

« Cette femme vertueuse et infortunée redoutant alors la visite de son barbare amant, sachant assez par sa cruelle expérience, de quoi il était capable, mit un poignard sous sa robe, et prépara un violent poison, dans le dessein de lui percer le cœur, ou de se donner la mort si elle manquait son coup.

» Le lendemain *Barberousse*, après avoir fait enfermer sous clef toutes les femmes de la Princesse, entra dans son appartement; il la trouva assise sur son sopha, les larmes aux yeux, et le cœur pénétré de douleur. Il employa d'abord la douceur pour l'engager à se rendre; mais n'ayant reçu que des réponses outrageantes, il ne garda plus de mesures et se jetta sur elle. Cette Héroïne se saisit de son poignard, et tâcha de le lui plonger dans le cœur: ce tyran, ayant paré le coup, ne reçut qu'une blessure au bras; il la laissa un moment pour faire panser sa plaie, ordonnant à un de ses gardes de désarmer *Zaphira*, et bien déterminé à la déshonorer à tout prix. Lorsqu'elle vit que sa résistance serait inutile, et que ses forces ne répondaient point à son courage, pour se venger de son cruel ennemi, elle avala le poison qu'elle avait préparé, et expira peu de tems après. *Barberousse*, furieux de se voir vaincu par la vertu de la Princesse, s'en vengea lâchement sur ses femmes qu'il fit toutes étrangler; ensuite il les fit enterrer secrètement avec leur maîtresse, faisant répandre le bruit qu'elles s'étaient évadées à son insçu. »

Ce barbare despote exerça ensuite sa rage sur les Algériens, faisant étrangler tous ceux qui lui déplaisaient ou qu'il suspectait, et condamnant à de grosses amendes les plus riches à qui il voulait bien laisser la vie. Il punit ri-

goureusement toutes les conspirations qui se formèrent contre lui; il eut le bonheur de dissiper et de détruire les secours que les Espagnols donnèrent au fils du Prince *Eutemy*; enfin étant assiégé dans Trémécen, dont il s'était emparé, et voulant échapper par la fuite, il fut poursuivi par les ennemis qui le massacrèrent, ainsi que tous ceux qui l'accompagnaient. Ainsi finit ce fameux corsaire à l'âge de quarante-quatre ans. Il eut pour successeur à Alger, son frère *Hairadin*, surnommé comme lui *Barberousse*. An 1518. *

* BARBESIEUX.

M.r DE BARBESIEUX Ministre de la guerre, sous *Louis XIV*, avait épousé en premières noces une fille du Duc d'*Usez*. Après sa mort, il se maria avec une fille du Marquis d'*Alègre*, demoiselle jeune, jolie et assez aimable. Elle se vit bientôt entourée d'une foule d'adorateurs, suivant l'usage. Son époux avait donné lieu à plusieurs maris et à plusieurs amans de se plaindre de ses entreprises et de ses succès, parce que son crédit, sa place et sa fortune le mettaient rarement dans le cas de trouver des cruelles. En séduisant madame *de Barbesieux*, on trouvait deux plaisirs bien vifs, celui de la vengeance, et le plaisir, plus doux encore, de triompher d'une jolie femme.

Le Duc d'*Elbœuf* fut le premier qui essaya de remporter cette victoire. A une naissance illustre, il joignait les talens les plus capables de plaire, une figure agréable, la conversation la plus aisée, une expérience consommée dans l'art d'amuser une femme et de lui faire oublier sa vertu, sans lui donner le tems de s'en apercevoir; mais sur-tout il voulait que le public fût persuadé qu'il ne rencontrait jamais de cruelles, et la malignité ne l'aidait que trop dans ce projet malhonnête. Il n'avait pas oublié que M. *de Barbesieux* lui avait enlevé une maîtresse, et qu'il s'était même permis des plaisanteries à cette occasion, offense qu'on pardonne rarement. Tel était l'homme qui

se présenta pour attaquer madame *de Barbesieux*, encore jeune et sans expérience. Il la vit souvent; ses soins, ses assiduités furent autant remarqués qu'il le désirait. « Alors, soit qu'elle fut douce ou cruelle, ce que je ne » sais point, il publia qu'il n'était point mal dans son es» prit : il n'en fallut pas davantage pour irriter celui de » M. *de Barbesieux* qui se porta aux dernières extrémités » avec sa femme. »

L'intention du Duc d'*Elbœuf* n'avait jamais été sans doute de faire tomber sur madame *de Barbesieux*, peut-être innocente, tout le désagrément de cette aventure. Occupé du désir de se venger, il avait cherché à mortifier dans le public un Ministre avantageux et insolent; mais il lui supposait trop de philosophie pour croire qu'il se fâcherait sérieusement d'un malheur qui lui était commun avec tant d'autres, et auquel les maris ne faisaient pas la plus légère attention. Voulant donc rétablir la paix dans ce ménage, et peut-être rendre justice à une femme estimable, qu'il avait cherché à déshonorer par vanité, « il alla trouver le Roi, et lui protesta qu'il ne s'était » rien passé entre madame *de Barbesieux* et lui, qui pût » alarmer la plus sévère vertu; il lui avoua même que, » pour chagriner un peu le mari, il avait fait quelque » petite malice, et débité des choses qui, quand elles » auraient été vraies, n'étaient pas de grande consé» quence. »

Le Roi le blâma beaucoup, et cependant il crut par cette déclaration pouvoir calmer les craintes de son Ministre. Il l'envoya chercher, et lui conta tout ce qu'il venait d'apprendre du Duc d'*Elbœuf* lui-même; mais tout cela fut inutile, les premiers discours avaient trop fait d'impression pour que les seconds pussent trouver créance; croyant d'ailleurs, car la jalousie fait tout croire, que c'était peut-être le confesseur du Duc qui l'avait obligé à cette espèce de satisfaction; il pensa que la chose était sérieuse, puisque le confesseur s'en mêlait. Il ne trouva que trop de gens qui, par méchanceté, et pour s'amuser, le confirmèrent dans sa ridicule opinion. Ainsi n'écoutant

que les fureurs de la jalousie, et croyant son honneur et sa vanité intéressés dans cette affaire, M. *de Barbesieux* résolut d'envoyer sa femme dans l'autre monde.

Elle en prenait déjà le chemin, car les chagrins qu'elle venait d'essuyer l'avaient rendue dangereusement malade. « On prétend qu'un matin, pendant qu'une de ses femmes lui préparait un bouillon, son mari y mit un peu d'une certaine poudre, et ordonna à cette femme de le porter à sa maîtresse. Elle avait grande répugnance à exécuter cet ordre, se doutant bien que cette poudre ne devait pas être bonne à la santé; mais il n'y avait point de *fiat* avec M. *de Barbesieux*, et elle le connaissait trop bien pour ne pas prévoir qu'elle exposerait sa vie, si elle voulait ménager celle de sa maîtresse; ainsi il fallut porter le bouillon. Le Marquis la suivit jusques dans la chambre de sa femme, et tout ce que put faire l'officieuse suivante, fut de dire à sa maîtresse, aussi bas qu'elle le put, de ne pas tout avaler. Madame *de Barbesieux* n'entendit pas d'abord ce que cette femme lui disait; l'ayant enfin comprise, elle laissa la moitié du bouillon au fond de l'écuelle, et c'est ce qui fut cause qu'il ne fit pas un effet aussi prompt. »

« Madame de *Barbesieux* tomba dans une langueur effrayante; les médecins en soupçonnèrent la cause et n'osèrent s'expliquer. Le Marquis d'*Alègre* au désespoir de voir sa fille dans cet état, la reprit chez lui, et, dans le premier mouvement de sa douleur, alla se plaindre au Roi. Ce Prince lui répondit que puisque M. *de Barbesieux* était à son service, on ne pouvait pas le croire capable du crime dont on l'accusait. Réponse qui annonce plus l'orgueil d'un despote que l'amour de la justice. Le Marquis qui eut le courage d'en paraître mécontent, s'aperçut qu'il avait déplu au Monarque, et peu de jours après se vit disgracié. »

On dit que le vertueux Archevêque de Cambrai, M. *de Fénélon*, écrivit à ce sujet à la Marquise d'*Alègre* une lettre qui devint publique, et qui était digne de son auteur.

Ce Marquis *de Barbesieux* se nommait *Louis-François-Marie le Tellier*, et était fils du fameux Marquis *de Lou-*

vois, et de *Anne de Souvré*, Marquise de *Courtenvaux*. Il mourut en 1701, âgé de trente-trois ans. Sa femme, qui avait presque été victime de sa jalousie, mourut en 1706, âgée de vingt-six ans. *

* BARD.

Une jeune fille, nommée *Jeanne Delaste*, avait reçu de la nature, pour son malheur, ces charmes et cette fraîcheur qui inspirent des passions et des désirs. Quoique pauvre et dans l'âge des faiblesses, elle avait conservé sa vertu; on la citait comme un modèle de sagesse. S'il y avait eu dans la paroisse qu'elle habitait un de ces établissemens qui honorent l'humanité, en récompensant les mœurs, elle aurait obtenu certainement une des couronnes destinées à la vertu; mais l'infortunée devait éprouver un autre sort: sa beauté funeste devait être pour elle une source intarissable de larmes.

Depuis long-tems, un jeune homme, fils d'un laboureur de la paroisse d'Auzon, et nommé *Benoît Bard*, poursuivait cette fille; né avec un tempérament violent, ce jeune homme n'ayant pu réussir à séduire l'objet de ses désirs, résolut d'employer la violence, pour satisfaire sa passion. Sachant que la fille *Delaste* conduisait le troupeau confié à sa garde dans un parage éloigné du village, il saisit un moment où il n'aperçut aucun laboureur dans les champs voisins, pour obtenir ou arracher ce qu'on lui avait toujours refusé. Ce jeune débauché aborda la malheureuse victime de sa luxure avec un air menaçant. Il lui dit, en proférant les juremens les plus affreux, qu'il lui donnerait la mort, si elle ne consentait pas à satisfaire sa passion. Ayant trouvé dans la bergere le même courage à défendre sa vertu, la voyant décidée à souffrir plutôt la mort que de laisser souiller son innocence, insensible à ses prières, peu touché de ses larmes qui la rendaient encore plus intéressante, il la saisit, l'excéda de coups, et la terrassa. L'infortunée ayant alors perdu l'usage de ses sens, le villageois brutal assouvit sa passion. Aussitôt que la jeune fille fut revenue à elle-même, elle fit retentir l'air

de ses cris; des laboureurs accoururent, et trouvèrent le scélérat qui insultait encore la victime de sa brutalité. Indignés d'une conduite si odieuse, ils accompagnèrent la malheureuse bergère chez le vengeur public qui rendit plainte contre le coupable. Sur l'information, il fut décrété de prise de corps, et, d'après les preuves qui en résultèrent, il fut condamné à être pendu, par les juges de la sénéchaussée de Riom.

Par arrêt du 10 Avril 1780, la sentence fut confirmée, et *Benoît Bard* fut renvoyé à Riom, pour y subir la peine à laquelle il était condamné. *

* BARDY.

« M.r *DE BARDY*, auditeur de la Chambre des Comptes de Montpellier, avait été envoyé à Paris par sa mère, pour retirer de son dérangement un de ses frères, qui était abbé, et qui faisait une dépense considérable avec la femme d'un Procureur de Lyon, qu'il avait enlevée: on avait même obtenu une lettre de cachet pour faire enfermer ce jeune libertin, dans le cas où on ne réussirait pas par la voie de la douceur.

» Tout parut d'abord favoriser le projet de M. *de Bardy*. Son frère, touché de ses remontrances et de ses exhortations amicales, promit de renoncer aux engagemens scandaleux qu'il avait formés, et de retourner dans le sein de sa famille; mais il déclara qu'il ne pourrait partir sans acquitter des dettes criardes, montantes à environ mille écus. Son frère, enchanté de ces heureuses dispositions, et y donnant une confiance trop aveugle, se hâta de lui porter la somme dans l'endroit qu'il lui avait indiqué.

» C'était précisément la demeure de la malheureuse avec laquelle il vivait. Accoutumée à la débauche, et sentant bien que, d'après l'équipée qu'elle avait faite, il lui était impossible de reparaître dans la maison de son mari, elle se servit de l'ascendant qu'elle avait sur l'esprit de son amant, pour l'engager à commettre un crime atroce, au moins toutes les circonstances le font présumer ainsi; car

on ne peut savoir comment M. *de Bardy* fut assassiné ; on ne s'en aperçut que par la fuite de ceux qui avaient intérêt à ce crime. Lorsque leur absence fut constatée, on fit ouvrir leur appartement, et l'on y trouva le cadavre de M. *de Bardy* l'aîné, ayant la tête coupée; on remarqua quelque projet d'avoir voulu l'enfermer dans une malle, où il n'avait pu entrer. On se mit sur-le-champ à la poursuite des coupables, et on n'a pas su si on avait pu les atteindre ; mais comme l'abbé était proche parent de M. *Séguier*, on présuma, d'après l'abus qui régnait à cet égard, qu'il ne serait jamais puni légalement, et que, si on l'arrêtait, on se contenterait de l'enfermer dans quelque maison de force ; ce qui aura également sauvé la vie à la mégère qui était sa complice. An 1787 » *

* BARMÉCIDE.

AARON, ou *Haroun-al-Raschid*, c'est-à-dire *Haroun le Juste*, cinquième Calife de la race des Abbassides, avait une sœur nommée *Abbassa*. Elle était jeune, belle et sensible ; mais tous ces présens de la nature, tous les avantages de sa naissance ne servaient qu'à la rendre plus malheureuse. On plaint ordinairement le sort d'une Princesse de l'Europe : esclave des préjugés, esclave de l'étiquette et de son rang, elle n'ose pas écouter les mouvemens de son cœur ; elle est obligée d'étouffer les sentimens de la nature, et d'attendre, pour s'y livrer, que le hasard et les convenances reçues amènent dans ses bras un homme dont elle ne connait ni le caractère ni la figure, et qui doit cependant décider du bonheur ou du malheur de sa vie.

Souvent la plus belle Princesse
Languit dans l'âge du bonheur ;
L'étiquette de la grandeur,
Quand rien n'occupe et n'intéresse,
Laisse un vide affreux dans le cœur.

Filles de sang royal ne se déclarent guères ;
Tout se passe en leur cœur, cela les fâche bien ;
Car elles sont de chair, ainsi que les bergères.

Mais au moins, au milieu de cette gêne qui les entoure,

elles peuvent voir des hommes, et l'expérience journalière nous a appris que souvent elles trouvent le secret et les moyens de goûter les douceurs de l'amour.

Il n'en est pas de même d'une princesse Mahométane: renfermée dans un sérail, elle se voit sans cesse environnée de surveillans odieux et dégoûtans, d'autant plus sévères que leur vie dépend de leur fidélité. Livrée à tous les désirs qu'excite trop souvent la nature qui réclame ses droits, et sur-tout une imagination échauffée par la réflexion, par la solitude et par les objets qui s'y peignent toujours en beau, elle n'ose pas même laisser échapper un soupir; elle trouve rarement parmi ses esclaves une confidente qui veuille prendre part à ses peines, à ses chagrins; sa seule, son unique espérance est que le Sultan, à qui elle appartient par les liens du sang, consente à la donner en mariage à quelqu'un de ses favoris.

Telle était la position d'*Abassa*, lorsque le hasard lui fit apercevoir *Giaffar*, Ministre et favori du Calife. Sa famille qui était issue des anciens Rois de la Perse, avait rendu les services les plus signalés aux Califes, et s'était attiré le respect et l'amour de tout l'Empire. *Giaffar* passait pour le plus vertueux des Musulmans et pour le meilleur écrivain de son siècle. L'histoire ne nous dit pas si sa figure méritait les regards de la princesse, elle nous apprend seulement qu'il fit sur elle une vive impression, et que bientôt il s'établit entr'eux une correspondance qui leur fit désirer à l'un et à l'autre de pouvoir se donner des preuves plus solides de l'union de leurs cœurs. L'essentiel était de faire approuver cette passion par le Calife. *Abbassa*, plus intéressée que personne à faire réussir ce projet, se chargea de cette commission délicate. Elle employa ces moyens qui sont toujours à la disposition d'une femme adroite et amoureuse; elle obtint le consentement de son frère; mais, par une de ces bisarreries qui conviennent si bien à un despote, en permettant à *Abbassa* d'épouser *Giaffar*, il leur défendit de se livrer aux plaisirs que promet et que permet l'hymen; c'était à peu près leur défendre de se marier.

Cette

Cette défense ridicule et barbare n'arrêta pas la Princesse, et ne l'affecta même que médiocrement. Elle espéra pouvoir gagner son frère par ses prières et ses instances; elle se trompa, *Aaron* fut inflexible. Alors *Abbassa* devint une seconde *Ève*; elle parvint à faire manger à *Giaffar* du fruit défendu: il en naquit un fils, d'autres disent deux, qu'on envoya secrètement élever à la Mecque. Malheureusement le secret fut mal gardé; le Calife qui le sut, disgracia d'abord son favori, le condamna ensuite à mort, et enveloppa toute sa famille dans cette condamnation.

Dans ce moment critique, *Giaffar* comptant encore sur l'amitié du Calife, représenta à l'officier chargé d'exécuter l'ordre rigoureux, que peut-être le moment de la colère étant passé, *Aaron* serait fâché de sa cruauté; que, pour lui éviter un remords éternel, il pouvait l'assurer que *Giaffar* était mort. Si le repentir se faisait remarquer, on lui découvrirait la vérité; si au contraire il demandait à voir la tête du coupable, on pouvait venir la chercher. Le Visir était aimé; l'officier voulut bien, au risque de sa vie, se prêter à ses désirs. Cette complaisance fut inutile; l'inexorable Sultan exigea qu'on lui apportât la tête de son Ministre. Ainsi périt ce grand homme, pour n'avoir pas su résister à une passion que tout autorisait. *Abbassa* mourut de chagrin dans une étroite prison, ou, suivant quelques historiens, elle fut jettée dans un puits par ordre de son frère.

On dit qu'avant d'avoir violé la défense rigoureuse que ce Prince lui avait faite, elle envoya à son époux l'écrit suivant:

« J'avais résolu de tenir mon amour caché dans mon cœur, mais il échappe et se déclare malgré moi.

» Si vous ne vous rendez pas à cette déclaration, ma pudeur se perdra avec mon secret;

» Mais si vous la rejettez, vous me sauverez la vie par votre refus.

» Quoi qu'il arrive, au moins je ne mourrai pas sans être vengée.

» Car ma mort déclarera assez qui a été mon assassin. »

Un auteur français, qui a fait une tragédie sur ce sujet, a traduit ainsi les vers d'*Abbassa*:

La sévère pudeur me prescrivait la loi
De te cacher le feu qui consume mon ame;
Mais il éclate malgré moi :
Je cède, en rougissant, à ma brûlante flamme.
Déchire ce billet que je baigne de pleurs :
Soit de honte ou d'amour, il faudra que j'expire;
Pourrais-je mourir sans te dire
Que c'est pour toi seul que je meurs?

On a donné à *Giaffar* le nom de *Barmécide*, et c'est sous ce nom qu'il est plus connu ; c'est qu'il était petit-fils de *Barmec* et fils de *Yaya*.

Il y a des historiens qui prétendent que ce fut *Aaron* qui proposa à son Ministre d'épouser sa sœur, afin de pouvoir les réunir auprès de lui, et trouver dans leur conversation, qui lui plaisait, cette douceur qu'on goûte avec de véritables amis; mais il y mit la dure condition de ne jamais user des droits du mariage. « *Barmécide* n'avait » pas encore vu l'épouse qu'on lui destinait; quand il la » connut, son cœur réclama contre l'engagement qu'il » avait pris, il le trouva cruel et injuste; l'amour et la » nature lui parurent des droits plus sacrés que sa pro» messe; mais malheureusement il ne put cacher les suites » d'un commerce d'autant plus délicieux qu'il était secret » et défendu. »

Le Sultan ne tarda pas à pleurer la mort d'un Ministre fidèle, d'un ami; mais ces larmes stériles ne lui procurèrent que des remords. Il mourut l'an 808, et eut pour successeur son fils *Al-Amin*.

On sait que M. *de la Harpe* a fait une tragédie sur l'anecdote qui fait le sujet de cet article.

On connaît aussi l'agréable Roman intitulé *Abbassaï*. *

* BARRE. (de la)

« Il y avait dans Abbeville, petite cité de la Picardie, » une Abbesse, fille du Conseiller d'État, très-estimé

» (M. *Feydeau de Brou*); C'était une dame aimable, de
» moenrs très-régulières, d'une humeur douce et enjouée,
» bienfaisante, et sage sans superstition.

» Un habitant d'Abbeville, nommé *Belleval* (d'autres
» mémoires le nomment *Duval de Saucourt*), âgé de
» soixante ans, vivait avec elle dans une grande intimité,
» parce qu'il était chargé de quelques affaires du couvent.
» Il était Lieutenant d'une espèce de petit Tribunal
» qu'on appelle l'Élection, si on peut donner le nom de
» Tribunal à une compagnie de bourgeois uniquement
» préposés pour régler l'assise de l'impôt appellé la taille.
» Cette homme devint amoureux de l'Abbesse, qui ne
» le repoussa d'abord qu'avec sa douceur ordinaire; mais
» qui fut ensuite obligée de marquer son aversion et son
» mépris pour ses importunités trop redoublées. Elle crut
» même devoir le faire priver, par avis de parens, de la
» curatelle d'une jeune personne assez riche, élevée dans
» le couvent. »

On voit dans un mémoire que *Belleval* voulait marier son fils unique à cette demoiselle, et que celle-ci, au contraire, voulait épouser le frère aîné d'un de ceux qui figurèrent comme accusés dans l'affaire dont on va parler. L'Abbesse favorisait les prétentions du rival. « Voilà donc l'amour de tous les côtés qui est la cause d'un si grand malheur; voilà un Lieutenant de l'élection, âgé de soixante ans, amoureux d'une religieuse; voilà un jeune homme amoureux d'une pensionnaire, qui ont produit toute cette affaire épouvantable. »

Il n'y a assurément rien de si simple, de si ordinaire et de si naturel que de voir une femme jeune et aimable rejetter les vœux et les soupirs d'un homme de soixante ans. On peut sans doute encore à cet âge-là chercher à plaire par son esprit, par l'enjouement de sa conversation, par des soins et des attentions qui sont de tout âge; on voit tous les jours des vieillards recherchés dans les sociétés, parce qu'ils y apportent la gaîté, parce qu'ils ont conservé cet air et ce ton de galanterie qui fait toujours plaisir: mais c'est le comble du ridicule, pour un homme de soixante

ans, d'employer sérieusement les tendres expressions de l'amour, et de vouloir remplacer par des efforts impuissans des plaisirs qui n'appartiennent qu'à la jeunesse. Quand un vieillard, entraîné par l'habitude du vice, veut encore satisfaire des goûts, qui sont plus dans son imagination déréglée que dans ses sens, il cherche et il trouve facilement de ces jouissances que la corruption des mœurs présente par-tout; mais il ne s'adresse pas à une Abbesse qui, suivant les mémoires du tems, était vertueuse, et à qui, dans tous les cas, il aurait fallu autre chose que des soupirs; mais sur-tout il doit être assez raisonnable, lorsqu'il s'aperçoit que sa passion est méprisée, pour ne pas rendre le public témoin de sa disgrâce, et encore moins chercher à s'en venger.

C'est cependant ce que fit *Belleval*. Eh encore quelle vengeance! Elle a retenti dans toute l'Europe; elle a étonné, affligé tous les cœurs sensibles; elle a pénétré d'horreur tous les esprits; elle a fait voir dans tout son jour la barbarie de notre législature criminelle, et peut-être a-t-elle servi beaucoup à en hâter la réforme salutaire, dont nous sentons actuellement les avantages.

On prévoit bien que je veux parler du Chevalier *de la Barre*, qui fut la maheureuse victime de la vengeance de *Belleval*, du fanatisme, de l'aveuglement et de l'ignorance de ses juges.

Cet infortuné jeune homme, qui était petit-fils d'un Lieutenant-Général des armées, était neveu de madame *Feydeau de Brou*, Abbesse de Villancourt. Comme il était à peu près sans fortune, sa tante le fit venir près d'elle, et en prit soin. Il se lia étroitement avec un jeune homme de son âge, nommé d'*Etallonde-de-Morival*, fils du Président de l'élection. Souvent ils soupaient chez l'Abbesse : *Belleval* qui, par les raisons qu'on vient de voir, cessa d'être admis à ces soupers, en témoigna son ressentiment d'une manière assez maladroite, pour s'attirer des railleries très-piquantes de la part du jeune *la Barre*. Son amour-propre, vivement mortifié, lui fit chercher avec empressement les moyens de punir ce jeune

homme, et de l'éloigner ; car il n'est pas vraisemblable qu'il eut d'abord l'intention criminelle qu'il manifesta bientôt après, et qui n'eut que trop de succès.

Des gens qui cherchaient à plaire à *Belleval*, et qui connaissaient ses intentions, lui rapportèrent que le neveu de l'Abbesse et son ami d'*Étallonde* n'avaient point ôté leur chapeau devant une procession qui passait. Quelque tems après un crucifix qui était sur le pont neuf d'Abbeville fut mutilé; aussitôt *Belleval*, qui ne perdait pas de vue son projet, écrivit plusieurs lettres à l'Évêque d'Amiens. Il lui marquait qu'il y avait une conspiration contre la religion ; qu'on donnait des coups de bâton aux Crucifix ; qu'on se munissait d'Hosties consacrées; qu'on les perçait à coups de couteau, et que, selon le bruit public, elles avaient répandu du sang. Ceux qui connaissent l'histoire, sauront que ces calomnies et ces miracles ont été souvent employés.

Malheureusement le Prélat donna à cette dénonciation une célébrité qui échauffa les esprits. Il fit lancer des monitoires; il vint faire une procession solennelle auprès du crucifix, et on ne parla dans Abbeville que de sacrilèges. On prétend que *Belleval*, après avoir déposé lui-même, eut l'infamie d'exciter et d'instruire ceux qui allèrent déposer.

Il paraît que plusieurs témoins furent entendus. Quelques-uns dénoncèrent le fils de *Belleval* comme complice des impiétés qu'on reprochait à *la Barre* et à d'*Étallonde*. Cela aurait dû arrêter les poursuites de cet homme fourbe et vindicatif : il se contenta de faire évader son fils, et il continua ses poursuites avec la même chaleur et la même animosité.

On voit par les dépositions consignées dans le mémoire d'un Avocat, et dans celui d'*Etallonde*, que ce dernier, conjointement avec *la Barrre*, et un nommé *Moinel*, âgé de quinze ans, étaient soupçonnés d'avoir mal parlé d'une image de Saint Nicolas; d'avoir proféré un mot impie, en parlant de la Vierge Marie ; d'avoir témoigné leur étonnement de ce qu'on adorait un Dieu de pâte ; d'avoir

chanté deux chansons libertines, dans l'une desquelles Sainte Marie-Madeleine était appellée p....., et avait ses mal-semaines; d'avoir récité l'Ode à Priape, de *Piron*; d'avoir fait une petite génuflexion devant les livres intitulés *Thérèse Philosophe*, *la Tourière des Carmelites*, *le Portier des Chartreux*; d'avoir récité les litanies du c.., telles à peu près qu'on les trouve dans *Rabelais*; d'avoir en un mot parlé de la religion comme des incrédules, etc. Mais il ne faut pas oublier que c'étaient des jeunes gens de quinze, de dix-sept et de dix-huit ans.

Moinel, épouvanté, intimidé, avoua beaucoup de choses : on peut juger de la valeur de ces aveux par la lettre qu'il écrivit quelques années après à d'*Étallonde*, et conçue en ces termes : *Je voudrais, Monsieur, avoir perdu entièrement la mémoire de l'horrible aventure qui ensanglanta Abbeville il y a plusieurs années, et qui révolta toute l'Europe. Pour ce qui me regarde, la seule chose dont je puisse me souvenir, c'est que j'avais environ quinze ans; qu'on me mit aux fers; que le sieur* Saucourt *me fit les menaces les plus affreuses; que je fus hors de moi-même; que je me jettai à genoux, et que je dis* oui, *toutes les fois que ce* Saucourt *m'ordonna de dire* oui, *sans savoir un seul mot de ce qu'on me demandait. Ces horreurs m'ont mis dans un état qui a altéré ma santé pour le reste de ma vie.*

Ce fut cependant sur les faits qu'on vient de citer, et dont la plupart n'étaient appuyés que d'un seul témoignage, que les juges d'Abbeville condamnèrent d'*Étallonde*, âgé de dix-huit ans, à avoir la langue et la main droite coupées, et ensuite à être brûlé à petit feu. Ce jeune homme avait heureusement pris la fuite, et on voit dans son mémoire qu'il se retira en Prusse, où le *Grand Frédéric* l'admit dans ses troupes en qualité d'officier. Ce fut, dit-on, *Belleval* qui le fit sauver avec son fils, et le jeune d'*Anville*, fils du Maire de la ville.

Quant au Chevalier *de la Barre*, il fut condamné à être décapité, avant d'être jetté dans les flammes, et avant tout, à subir la question ordinaire et extraordinaire, pour lui faire déclarer ses complices, « Comme si, dit un phi-

losophe, des extravagances de jeune homme, des paroles emportées, dont il ne reste pas le moindre vestige, étaient un crime d'Etat, une conspiration! »

Cette sentence révoltante, qui n'était appuyée sur aucune loi, rendue par *Saucourt*, délateur et dénonciateur, par un nommé *Broutel*, faisant le métier de procureur et de marchand de cochons, fut confirmée au Parlement de Paris, contre les conclusions du Procureur-Général, qui furent adoptées par dix Juges contre vingt-cinq, et malgré une consultation de dix des plus célèbres Avocats de Paris, par laquelle ils démontraient l'illégalité des procédures, et l'indulgence qu'on doit à des enfans mineurs qui ne sont accusés ni d'un complot ni d'un crime réfléchi.

Cinq bourreaux furent envoyés de Paris pour cette exécution. *Labarre* fut appliqué à la torture, et il mourut avec un courage tranquille, sans plainte, sans colère et sans ostentation. Ce supplice consterna tellement tout Abbeville, et jetta dans les esprits une telle horreur, que l'on n'osa pas poursuivre le procès des autres accusés; les juges s'enfuirent à la campagne, de peur d'être lapidés par le peuple : tout fut absorbé dans l'horreur qu'ils inspiraient à la nation, et qu'ils ressentaient eux-mêmes.

« Il est triste, disait *Voltaire*, que l'amour soit la cause » de cette catastrophe épouvantable; il n'est pas accoutu» mé dans notre siècle à produire de telles horreurs ».

« Savez-vous, disait-il dans une autre lettre, que l'hor» rible aventure du Chevalier *de la Barre* a été causée » par le tendre amour? Savez-vous qu'un vieux maraud » d'Abbeville, nommé *B*......., amoureux de l'Ab» besse de *V*......., et maltraité, comme de raison, a » été le seul mobile de cette abominable catastrophe? » An 1766.

BARREAUX (Jacques Vallée, Seigneur des)

BARREAUX naquit à Paris en 1602, d'une famille de robe. Les liaisons qu'il eut avec *Théophile Viaud*, le jetèrent dans l'irréligion et le libertinage. On trouva parmi

les papiers de ce poëte des lettres latines de *des Barreaux*, dans lesquelles l'impiété se montrait sans masque. Sa jeunesse lui épargna un châtiment exemplaire. Les plaisirs étaient sa seule occupation. Il quitta une charge de Conseiller au Parlement de Paris, pour goûter plus aisément les délices d'une vie voluptueuse. Ses vers, ses chansons, sa gaieté le faisaient rechercher par-tout. Il porta le raffinement du plaisir jusqu'à changer de climat, suivant les saisons. En hiver il allait jouir du beau soleil en Provence, ensuite il venait occuper en Anjou la maison de Lude, qui était autrefois un rendez-vous de beaux esprits; puis il visitait *Balzac* sur les bords de la Charente; en automne il se trouvait à Chenailles sur la Loire, lieu de plaisir et de bonne chère; il revenait enfin passer l'hiver à Paris. On ne connait de lui que ce fameux sonnet qu'il fit dans une maladie: *Grand Dieu, etc.* Dans le tems que *des Barreaux* était magistrat, il se chargea de rapporter un procès, et les parties pressant le jugement, il brûla les pièces, et donna la somme pour laquelle on plaidait. Il mourut à l'âge de 71 ans à Châlons-sur-Saone, qu'il disait être le meilleur air de France, en 1673.

* BARRI.

On sait tous les maux que procura à la France la Ligue formée par l'ambition des Guises, et qui fut excitée, soutenue et vivement protégée par l'Espagne. La religion en était le prétexte, et l'histoire nous apprend combien ce motif, que l'ambition savait mettre en avant, a fait verser de sang, et exercer de vengeances et de cruautés inouïes : on cite entre autres une anecdote qui mérite d'être rappellée.

« En 1590, les ligueurs ayant fait prisonnier M. *de Barri de Saint-Aunez*, Gouverneur de Leucate, allèrent aussitôt mettre le siège devant cette ville, persuadés qu'elle ouvrirait sur-le-champ ses portes, ou du moins qu'elle ne ferait pas une longue résistance; mais *Constance de Cezelli*, épouse de M. *de Barri*, après avoir assemblé

la garnison ainsi que les habitans, et leur avoir représenté leur devoir et leur honneur, se mit si fièrement à leur tête, une pique à la main, qu'elle inspira du courage aux plus faibles. Les assiégeans furent repoussés partout où ils se présentèrent. Désespérés de leur honte et du grand nombre de soldats qu'ils avaient perdus, ils envoyèrent dire à cette femme dont ils venaient d'éprouver le courage, que si elle continuait de se défendre, ils allaient faire pendre son mari. Quelle cruelle position pour une femme tendrement attachée à son époux! Si elle n'écoute que sa tendresse et les sentimens de son cœur, elle trahit son devoir, elle manque à son Roi, à ce bon *Henri IV* qui sait si bien se faire aimer, elle imprime le sceau du déshonneur sur le front de son époux, sur le sien, sur celui de son enfant. L'honneur enfin l'emporte : J'ai des biens considérables; répondit-elle, les larmes aux yeux, à l'envoyé de l'ennemi, je les ai offerts et je les offre encore pour la rançon de mon mari; mais je ne racheterai point par une lâcheté une vie qu'il me reprocherait, et dont il aurait honte de jouir; je ne le déshonorerai point par une trahison envers ma patrie et mon Roi. En faisant une réponse aussi noble, aussi courageuse, *Constance Cezelli* jugeant des autres par elle-même, ne pouvait se persuader que les ligueurs se porteraient à un tel excès de fureur, et qu'ils s'en tiendraient à la menace. Elle ne les connaissait pas : après avoir tenté une autre attaque qui ne leur réussit pas mieux que la première, les assiégeans eurent la cruauté de faire mourir *de Barri*, et levèrent le siége. La garnison voulant user de représailles sur le seigneur *de Lupian* qui était du parti de la Ligue, notre héroïne s'y opposa. »

Henri IV lui envoya le brevet de Gouvernante de Leucate, avec la survivance pour son fils.

* BASILE I.er

BASILE I.er, surnommé *le Macédonien*, Empereur de Constantinople, ne parvint à ce haut dégré de gloire

qu'en faisant oublier, par sa vertu et par sa conduite, la bassesse de sa naissance. L'ambition qui s'empara de son cœur à mesure que la fortune l'élevait, lui fit à la vérité oublier un instant sa vertu pour écarter tous les obstacles; mais il sut réparer sur le trône les crimes de l'ambition.

Né de parens pauvres dans la Macédoine, *Basile*, après avoir été prisonnier des Bulgares, vint à Constantinople à l'âge de vingt-cinq ans, et se mit au service d'un parent de l'Empereur *Michel III.* La connaissance qu'il fit, et que lui procura sa bonne mine, d'une veuve extrêmement riche, dans le Péloponèse, le rendit presque aussi opulent que son maître: il enrichit sa mère et sa famille, qu'il avait laissées dans la misère. Devenu premier Ecuyer de l'Empereur, ensuite Grand-Chambellan, sans qu'on eut à lui reprocher aucun crime, *Basile* succomba enfin; et si la faiblesse qu'il eut alors servit à sa fortune, elle lui procura dans la suite des chagrins cuisans.

L'Empereur *Michel*, fils de *Théophile*, étant encore presque dans l'enfance, lorsqu'il monta sur le trône, on lui avait associé à l'Empire sa mère *Théodora*, qui s'occupait à le garantir contre la séduction des courtisans toujours intéressés à avoir un maître corrompu. Mais les passions du jeune Prince l'emportèrent sur les conseils maternels; « il devint éperdument amoureux d'*Eudocie*, fille d'*Inger*, Grand-Trésorier. La beauté de cette fille embrâsa *Michel*, et ses artifices séducteurs le tinrent enchaîné. Ce fut en vain que pour le retirer de cette habitude criminelle, sa mère lui fit épouser une autre *Eudocie*; *Michel*, en l'acceptant pour femme, n'en garda pas moins sa maîtresse qui fut surnommée *Ingérine*.

Au bout de quelques années, l'Empereur qui commençait à se lasser d'une aussi longue jouissance, proposa à *Basile* d'épouser *Ingérine*. Plusieurs motifs, indépendamment de celui de la délicatesse et de l'honneur, auraient dû l'engager à refuser; mais l'ambition lui fit fermer les yeux sur l'infamie dont il allait se couvrir à tous égards. Non-seulement il épousa la concubine publique de son Prince, il livra encore en échange sa sœur *Thècle*,

aussi ambitieuse et plus dissolue que lui. Pour consommer ce trafic scandaleux, il répudia sa femme *Marie*, dont il avait un fils nommé *Constantin*; il eut seulement attention, en la renvoyant en Macédoine, de lui donner de grandes richesses, pour la consoler de ce divorce, comme si des richesses pouvaient consoler de la perte d'un mari qu'on chérit tendrement. L'année suivante, *Ingérine* accoucha d'un fils qu'on nomma *Léon*, et « dont bien des » gens crurent que *Michel* était le père. »

Basile, après tant d'infamies, ne pouvait plus être retenu par aucune considération. *Bardas*, oncle de *Michel* et associé à l'Empire, était un obstacle à son ambition; il le rendit suspect à l'Empereur, et le fit assassiner. Il occupa bientôt sa place; mais ayant appris que *Michel*, abandonné à la débauche la plus honteuse, et n'écoutant que ses caprices, en voulait à sa vie, il le prévint en le faisant tuer au sortir d'un repas où, selon sa coutume, il s'était énivré. Ce fut par ces voies odieuses et criminelles que *Basile* monta sur le trône des Césars. Des historiens Arabes disent que *Basile* se décida à se défaire de *Michel*, parce que ce Prince l'empêchait de coucher avec la femme qu'il lui avait fait épouser. *Basile* semblait pouvoir alors espérer que son épouse *Ingérine* tâcherait, par une conduite régulière, de faire oublier le scandale qu'elle avait donné dans sa jeunesse; il eut le chagrin d'apprendre le contraire. D'abord il se rendit certain que sa sœur *Thecle*, dont il avait favorisé le commerce scandaleux avec *Michel*, n'avait pas perdu l'habitude de la débauche, et qu'elle vivait publiquement avec un Seigneur nommé *Néatocomite*. Après avoir fait fustiger ce dernier, *Basile* le força de prendre l'habit de moine, ensuite il confisqua les biens de sa sœur et l'enferma dans un monastère. « Ayant découvert une semblable intrigue entre l'Impé» ratrice et *Nicétas*, son maître-d'hôtel, il ne s'en prit » qu'à lui-même du déshonneur qu'il recevait de sa » femme, et quoique cette injure lui fût personnelle, il » ne punit pas *Nicétas* plus sévèrement que *Néatoco*» *mite*. »

Il ne paraît pas qu'*Ingérine* se soit ressentie de la vengeance de *Basile*, du moins l'histoire n'en dit rien. Ce Prince mourut après dix-neuf ans de règne, laissant pour successeur *Léon VI*, fils d'*Ingérine*, et dont on peut voir l'article. An 886. *

*BASILE II.

Basile II, fils de *Basile Ier*, Empereur de Trébisonde, (*a*) succéda à son père, et épousa *Irène Paléologue*, fille d'*Andronique Paléologue III*, Empereur de Constantinople. La Princesse, dit-on, méritait toute la tendresse de son époux, et par les grâces de sa figure, et par les agrémens de son esprit; mais malheureusement *jouissance amène satiété*, et on se dégoûte trop souvent de l'objet dont on est le maître, pour en désirer un autre que l'imagination représente toujours comme plus agréable. C'est ce qui arriva à *Basile*, épris des charmes et séduit par la coquetterie d'une autre femme nommée aussi *Irène*; il oublia, il négligea son épouse, et manifesta même l'intention coupable de la faire descendre du trône, pour y faire monter sa maîtresse.

Il est peu de femmes, même verteuses, qui aient le courage et la patience de se voir enlever impunément le cœur de leurs époux; on trouverait encore moins de Princesses qui consentissent à quitter tranquillement leur rang, pour le laisser prendre à celles qui ont sû rendre leurs maris infidèles. Il est à présumer que l'Impératrice *Irène* employa tous les moyens qui dépendaient d'elle pour regagner le cœur de *Basile*; mais les refus qu'elle éprouva, le mépris qu'on lui témoigna, et l'injure atroce qu'on voulait lui faire, excitèrent sa vengeance et ne lui permirent pas d'y mettre aucune borne. Elle

---

(*a*) L'Empire de Trébisonde fut formé à peu près dans le même tems que celui de Nicée par *David* et *Alexis Comnène*, petit-fils de l'Empereur *Andronique*, qui avait été détrôné et mis à mort par *Isaac Lange*.

fit périr l'époux qui la rejettait. Le peuple soumis à son empire et qui avait pris part à ses malheurs, parut approuver sa vengeance; car il lui laissa l'administration des affaires. Elle fit même un acte de modération, bien rare dans la circonstance où elle se trouvait; maîtresse de sa rivale, de cette femme qui l'avait en quelque façon mise dans la cruelle nécessité de commettre un crime, elle lui laissa la vie, et se contenta de l'envoyer à Constantinople, avec les enfans qu'elle avait eu de *Basile*.

L'histoire ajoute que l'Impératrice ayant eu envie de prendre un époux, et ayant même écrit à son père, pour lui en demander un, les habitans de Trébisonde se révoltèrent; ce qui excita une guerre civile dont on ne nous apprend pas l'issue. On ignore également comment et quand mourut *Irène*. On sait seulement qu'elle eut pour successeur à l'Empire son fils nommé *Comnène*. An 1339.*

*BASILE II.

Basile II, Grand Duc de Russie, était fils de *Jean* ou de *Iwan Basilewitz*; mais il n'était que d'un second lit, et avait pour mère *Sophie*, fille de *Thomas Paléologue*, Prince de Morée. Un fils du premier mariage d'*Iwan* était mort, et avait laissé un fils nommé *Démétrius*, qui devait naturellement succéder à son aïeul. La Princesse *Sophie* qui avait pris le plus grand empire sur l'esprit de son époux, en raison de sa beauté et de son adresse, le détermina, ou plutôt le força à déshériter son petit-fils, et à déclarer souverain de la Russie *Basile*, qui portait alors le nom de *Gabriel*. L'infortuné *Démétrius* mourut en prison, de faim, de froid et de misère.

Les Ducs de Russie ne connaissaient point ces maximes d'état qui disposent du cœur des Souverains, et, par des alliances sagement ménagées, calment ou préviennent des guerres. Ils ne consultaient dans le choix de leurs

épouses que leur cœur, ou plutôt leurs yeux; la couronne était le prix de la beauté, et souvent une jeune fille sortait du sein de la misère, pour monter sur le trône et donner des lois à ces fiers *Boyards* qui avaient méprisé son indigence. Lorsque *Basile II* voulut se marier, on vit arriver de toutes les contrées de la Russie quinze cents filles conduites par leurs parens, et animées de l'espoir de régner. *Salomée*, fille d'un Boyard, fixa le choix du Souverain; mais ayant été stérile pendant plusieurs années, elle fut répudiée et condamnée à passer sa vie dans un cloître. Alors *Basile* donna son cœur et sa main à *Hélène*, fille de *Basile Glinski*. Sa beauté lui avait procuré son élévation, et ses talens lui acquirent bientôt l'empire le plus absolu sur l'esprit du Grand Duc, son époux. Elle en abusa pour le déshonorer.

Un jeune Boyard, nommé *Owezina*, avait su plaire à la Princesse, et *Basile* était presque le seul de tout son empire qui ne connaissait pas cette liaison criminelle. Il mourut sans avoir puni son infidelle épouse ni son audacieux rival.

Comme son fils *Iwan Basilewitz* était encore trop jeune pour tenir les rênes du Gouvernement, *Hélène*, sa mère, continua de régner, et elle prit encore moins le soin de couvrir du voile du mystère son intrigue avec *Owezina*. C'était ce jeune amant qui donnait des lois, et ces lois étaient dictées par ses caprices, ou par ceux de sa maîtresse. Il fit enfermer dans un cachot deux frères de *Basile II*, traita le peuple avec cruauté, les grands avec hauteur, et inspira à la régente toutes les passions dont il était animé. Un oncle de la Princesse voulut lui faire quelques représentations, il fut arrêté et on empoisonna sa femme. La nation gémissait, les Boyards murmuraient: enfin l'indignation étant montée à son comble, on résolut de se défaire d'une Princesse qui ne se contentait pas de scandaliser ses sujets par ses amours, mais qui les vexait par sa cruauté. On la fit empoisonner, et son amant fut coupé par morceaux. An 1544. *

BASILISQUE.

Léon I.er, dit le *Vieil*, Empereur d'Orient, avait épousé *Vérine*, sœur d'un nommé *Basilisque*. Ce dernier soutenu par sa sœur qui était naturellement intrigante, devint bientôt Général d'armée, Consul et Patrice, quoi qu'il fût sans talens comme sans mœurs, et d'ailleurs fourbe, avare et ignorant. Son ambition n'étant pas encore satisfaite, il aspira à l'Empire après la mort de *Léon*, et parvint en effet à détrôner *Zénon Lisaurien*. Alors n'ayant plus rien à désirer, et se croyant à l'abri de toute crainte, il se montra tel qu'il était : entrainé par sa passion pour l'avarice, il pillait le peuple et l'accablait d'impôts.

Zénon, dans sa retraite forcée, fut instruit de la conduite de *Basilisque*, et du mécontentement de ses sujets. Il assembla une armée, revint à Constantinople, vainquit *Basilisque*, le fit prisonnier, l'envoya avec sa femme et ses enfans dans un château en Capadoce, et on les jeta tout nuds dans une citerne sèche, où ils périrent bientôt de faim et de froid.

Ce fut, dit-on, l'Impératrice *Vérine* qui fut cause de tous ces changemens. Après la mort de *Léon I.er*, son époux, elle procura la couronne à *Zénon*, son gendre ; mais ensuite guidée par la vive passion qu'elle avait conçue pour un nommé *Patrice*, elle conspira contre *Zénon*, et parvint à le chasser du trône, sans cependant pouvoir lui donner son amant pour successeur. Alors elle ne contribua pas peu à faire couronner son frère *Basilisque* ; mais ce Prince peu reconnaissant, fut assez imprudent pour ne pas ménager sa sœur ; il l'affligea même dans l'endroit le plus sensible, en faisant assassiner *Patrice*, son amant.

Vérine, furieuse de la perte d'un homme qu'elle idolâtrait, et de l'injure faite publiquement à son honneur, jura d'en tirer une vengeance éclatante, et elle tint parole. Ayant gagné le Général chargé de poursuivre

Zénon dans sa retraite, elle l'engagea à réunir ses troupes à celles qui restaient à ce Prince, et ce fut avec cette armée qu'il ramena *Zénon* à Constantinople. *Basilisque* connaissant le danger qui le menaçait, chercha à regagner les esprits qu'il avait aliénés par sa conduite tyrannique; mais ce fut en vain. Il acheva de se perdre en donnant le commandement de son armée à l'amant de sa femme : on le gagna par les promesses les plus magnifiques, et il oublia ses sermens et sa maîtresse. Sa trahison ne demeura pas impunie; car lorsque *Zénon* fut tranquille sur le trône, il fit périr le traître. Ce Prince eut aussi d'abord de grands égards pour *Vérine*; mais craignant son esprit intrigant, il l'exila dans le fond de l'Isauric, où elle mourut en 484.

La femme de *Basilisque*, qui ménageait si peu son honneur, se nommait *Zénonide*. Elle était jolie, et entretenait un commerce criminel avec *Hermace*, neveu de son mari, sans que ce dernier, qui ne l'ignorait pas, le trouvât mauvais, puisqu'il lui confia le commandement de ses troupes, tant sa passion pour l'argent avait absorbé tout autre sentiment.

« Cet *Hermace*, dit un historien, entretenait avec » *Zénonide* le même commerce que *Patrice* avec *Vérine*. » Il devait à la passion de cette Princesse tout ce qu'il » avait de richesses et de considération à la cour. C'était » un jeune homme vain, frivole, idolâtre de sa beauté, » uniquement occupé de ses cheveux et de sa parure. » Et c'est à un tel homme que *Basilisque* confia la défense de sa couronne et de sa vie. An 478.

On peut voir l'article *Zénon*. *

BASSOMPIERRE.

Si l'amour procura d'agréables jouissances au Maréchal *de Bassompierre*, il lui fit aussi éprouver bien des disgrâces.

On connait ses liaisons avec *Marie de Balsac*, demoiselle d'*Entragues*, sœur de la Marquise *de Verneuil*, * qui

qui se nommait *Henriette de Balsac.* Elles étaient filles de *François de Balsac*, Seigneur d'Entragues, et de *Marie Touchet*, comme on peut le voir aux articles *Henri IV* et *Charles IX.* *

Peu de tems après la naissance de la passion de M. *de Bassompierre* pour cette demoiselle, il eut le malheur, en tirant son mouchoir de sa poche, de faire tomber, sans s'en apercevoir, une lettre de sa maîtresse. Le Marquis de *Cœuvres* la ramassa sans rien dire, et la donna au Roi. Cela fit bientôt la nouvelle de la cour, et donna lieu à une infinité de plaisanteries. M. *de Bassompierre* fit demander la lettre au Marquis; sur son refus, il le fit appeller en duel par le Marquis de Créquy, quoique le Roi lui eut fait défendre de chercher aucune querelle à ce sujet. Le combat n'eut pas lieu, parce que le Roi l'empêcha; mais ce Prince fit dire à MM. *de Bassompierre* et *de Créquy* qu'il leur défendait de paraître devant lui.

Cette disgrâce qui ne dura pas long-tems, fut déjà la première que M. *de Bassompierre* éprouva à cause de sa maîtresse. Elle fut bientôt suivie d'une seconde qui fut plus sérieuse, et qui manqua de le perdre.

Henri IV l'avait chargé de porter deux lettres de sa part, l'une à la Marquise de Verneuil, l'autre à la Comtesse de Moret. M. *de Bassompierre* alla d'abord chez la Marquise, parce qu'il était sûr d'y trouver mademoiselle d'*Entragues.* Il eut la faiblesse, ou plutôt l'imprudence, de dire qu'il avait aussi une lettre pour la Comtesse de Moret. La Marquise, qui était sa rivale, voulut la voir et employa le crédit de sa sœur pour satisfaire sa curiosité. L'amant, qui ne pouvait rien refuser, donna la lettre. Après l'avoir lue, il s'agissait de la recacheter. La Marquise soutint qu'il n'y avait rien de si aisé, en faisant faire un chiffre pareil à celui qui était sur le cachet. Malheureusement M. *de Bassompierre* chargea de cette commission un de ses domestiques, et plus malheureusement encore celui-ci s'adressa au graveur du Roi.

On mit la main sur le collet du domestique qui fut assez adroit pour s'échapper, mais la lettre resta entre les mains du graveur. M. *de Bassompierre* sentant le danger de sa position, courut chez la Comtesse de Moret, lui raconta ce qui lui était arrivé, en disant seulement que c'était lui qui avait décacheté la lettre, croyant que c'était un billet d'une de ses maîtresses. La Comtesse le crut, en plaisanta, et en écrivit sur ce ton au Roi qui en rit beaucoup, et le tout très-heureusement pour M. *de Bassompierre.*

Cependant, au milieu de ces embarras et de ces petits chagrins, les affaires des deux amans étaient en bon train. Mademoiselle d'*Entragues* était fille et sœur de femmes qui n'avaient pas été cruelles. Quand elle fut décidée à imiter leur conduite, elle convint avec son amant qu'il prendrait un appartement près du sien, et qu'il ferait faire dans la séparation une porte par laquelle elle s'introduirait dans sa chambre pendant la nuit. Ce fut ainsi que ces deux amans jouirent pendant long-tems de ces plaisirs que la difficulté de se les procurer rend plus vifs.

* « Je m'en revins à Paris, dit M. *de Bassompierre* » dans ses mémoires, voir ma maîtresse qui était logée à » la rue de la Coutellerie, où j'avais une entrée secrète, » par laquelle j'entrais au troisième étage du logis, que sa » mère n'avait point loué; et elle, par un degré dérobé de » sa garde-robe, me venait trouver, lorsque sa mère était » endormie. » *

Un petit accident assez plaisant rendit ce commerce encore plus piquant. Un soir que M. *de Bassompierre* avait soupé chez M. *le Grand*, (c'était M. *de Cinqmars*, favori de *Louis XIII*) il prit en sortant un de ses manteaux, sur lequel il y avait la croix de l'Ordre, et alla à son rendez-vous ordinaire. Le Duc *de Guise*, qui était aussi amoureux de mademoiselle d'*Entragues*, et qui était jaloux de M. *de Bassompierre*, faisait épier ses démarches par ses domestiques. Ils le virent entrer et sortir de chez sa maîtresse; mais le manteau les trompa, et

leur fit croire que c'était M. *le Grand*. Le Duc *de Guise* ne manqua pas le lendemain d'aller faire part de sa découverte à M. *de Bassompierre* qui parut être très-fâché, jura contre les femmes, contre leur inconstance, mais qui intérieurement riait de tout son cœur. Sa maîtresse instruite à tems, en plaisanta beaucoup avec M. *le Grand* qui se garda bien de détromper le Duc *de Guise*.

Néanmoins M. *de Bassompierre* voyant, par cette aventure, qu'on épiait ses actions, fut obligé d'être plus réservé ; mais, malgré toutes ses précautions, un autre accident plus sérieux vint interrompre ses plaisirs.

Madame d'*Entragues* qui avait trop d'expérience, pour ne pas se douter de l'intrigue de sa fille, voulut en avoir la certitude. S'étant aperçue, pendant la nuit, que sa fille n'était pas dans son lit, elle l'appella à grands cris, la maltraita lorsqu'elle revint, et la porte de communication fut fermée. Ce malheur ne fut pas long; l'amant, au moyen des protestations qui ne coûtent rien en pareil cas, se raccommoda avec la mère. La chose devint plus sérieuse lorsque la fille ne put plus douter qu'elle portait dans son sein des preuves de sa faiblesse. Cette fâcheuse découverte la fit chasser de chez elle, ce qui mit le public dans la confidence. Pour consoler cette belle affligée et essuyer ses larmes, son amant lui fit une promesse de mariage, avec laquelle elle appaisa sa mère; mais elle ne dit pas qu'elle avait donné des contre-lettres telles que son amant les avait voulu.

Sur ces entrefaites M. *de Bassompierre* ayant déplu à M. le Comte *de Soissons*, ce Prince fit venir madame d'*Entragues*, lui dit que M. *de Bassompierre* la déshonorait, ainsi que sa fille, et qu'il voulait absolument qu'elle lui interdît sa maison. Pour justifier sa conduite, cette dame montra la promesse de mariage. Le Prince croyant avoir trouvé le moyen de punir un homme qu'il haïssait, engagea la dame à poursuivre à l'officialité l'amant de sa fille. Il appella de toute la procédure à Sens,

de Sens au Parlement de Paris, et fut enfin renvoyé à Rouen, pour être jugé définitivement. La famille d'*Entragues* prévoyant que l'issue ne lui serait pas favorable, récusa le Parlement de Rouen, sous prétexte que la plupart des membres qui le composaient, étaient, ou parens ou alliés de M. *de Bassompierre*, et, sans en prévenir ce dernier, on s'adressa à la cour de Rome qui délégua trois prélats de France pour juger. Un de ces trois prélats, gagné par argent, dit-on, et généralement décrié par sa conduite, sans attendre l'avis des deux autres, prononça une sentence qui condamnait M. *de Bassompierre* à exécuter la promesse de mariage. Ce jugement fut cassé par le Parlement, et l'affaire en resta là. Elle causa beaucoup de chagrin à M. *de Bassompierre*, et sa bourse en souffrit encore davantage. On sent bien que, dès ce moment, il cessa de voir mademoiselle d'*Entragues* qui s'était jointe à toute sa famille dans cette désagréable affaire.

* C'est à l'occasion de ce procès que M. *de Bassompierre* dit dans son journal : « J'avais plaidé huit années » contre une grande maison qui me menaçait d'une » mort infaillible, à moins que je n'épousasse une des » filles de la Reine à qui j'avais fait un enfant, et une » promesse pour lui servir de couverture. » Cet enfant fut *Louis de Bassompierre*, qui eut l'Évêché de Saintes. *

Quelque tems après l'arrangement du procès, le Maréchal *de Bassompierre* passant dans le Louvre par la salle des gardes, rencontra son ancienne maîtresse; et, comme il la saluait, elle lui dit : *Vous devriez-bien, monsieur, me faire rendre les honneurs de Maréchale. — Eh ! mademoiselle*, répondit-il, *pourquoi prenez-vous un nom de guerre ?* Offensée de la réponse, elle lui reprocha qu'il était le plus sot homme de la cour; *Oui*, répliqua-t-il, *si j'avais fait la sottise de vous épouser.*

* Cependant lorsque le Prince *de Condé* eut épousé mademoiselle *de Montmorenci*, qui avait été promise à M. *de Bassompierre*, ainsi qu'on peut le voir à l'article *Henri IV*, le Maréchal, pour dissiper le chagrin qui le

dévorait, se racommoda avec mademoiselle d'*Entragues*, et commença à la revoir avec assez d'assiduité. Cette nouvelle liaison donna lieu à une aventure assez plaisante.

Un écuyer de la Reine, nommé *Camille Simoni*, était logé près de la maison de madame d'*Entragues*. En rentrant un soir chez lui, il trouva un jeune homme couché avec son hôtesse qu'il aimait beaucoup. Le malheureux rival fut jetté dans la rue, après avoir reçu plusieurs coups d'épée; il alla mourir précisement sous les fenêtres de mademoiselle d'*Entrágues*. Un passant, qui connaissait l'intrigue de M. *de Bassompierre* dans cette máison, le prenant pour le cadavre qu'il voyait, alla avertir ses domestiques. Comme le Maréchal était sorti cette nuit-là, et n'était pas encore rentré, ils n'eurent pas de peine à croire ce qu'on leur disait. S'étant transportés dans le lieu qu'on leur avait indiqué, ils enlevèrent, en pleurant, le corps mort qui y était, et l'emportèrent dans la chambre de leur maître. Ils reconnurent bientôt leur erreur, et portèrent le cadavre chez un chirurgien qui le remit entre les mains de la justice. Cette aventure qui devint publique, et dont on n'ignora aucun détail, n'aida pas à rétablir la réputation de mademoiselle d'*Entragues*. *

La colère de M. le Comte *de Soissons* contre M. *de Bassompierre*, et qui fut cause de son procès contre la famille de sa maîtresse, venait vraisemblablement de ce que le Maréchal était éperdument aimé de *Louise-Marguerite de Lorraine*, fille de *Henri I.er*, Duc *de Guise*, dit le *Balafré*. Elle avait épousé *François*, Prince *de Conti*, frère du Comte *de Soissons*. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'après la mort du Prince *de Conti*, sa veuve s'unit par un mariage de conscience avec le Maréchal, son amant, et en eut un fils connu sous le nom de *la Tour*. Il en parle ainsi dans le journal de sa vie : « *La Tour*, fils d'une Prin-
» cesse et d'une personne illustre, est parti pour aller
» avec *Gassion* le 30 avril 1640. »

Le Maréchal *de Bassompierre* fut arrêté à cause de ce

mariage et mis à la Bastille en 1631. La Princesse, son épouse, qui avait été relégnée, quelques jours auparavant à Eu, en mourut de douleur deux mois après. Cette mort fut célébrée par le poëte Malleville dans son élégie d'Armide et de Daphnis :

Quand Armide eut appris qu'un funeste séjour
Lui retenait l'objet qui causait son amour,
Et que le beau Daphnis, la gloire des fidelles,
Perdait la liberté qu'il ôtait aux plus belles,
Elle accusa les Dieux d'un si prompt changement. etc.

Dès-lors qu'elle reçut tant d'injures sensibles,
Son esprit et son corps furent incompatibles ;
Son juste déplaisir sa constance dompta,
Et son propre courage au tombeau la porta.

* M.r *de Bassompierre* fut enfermé pendant douze ans à la Bastille, et n'en sortit qu'après la mort du Cardinal de *Richelieu*. An 1643. *

Au retour du siége de Bude, où il avait été avec plusieurs gentilshommes français, pour acquérir de la gloire, il revint en Allemagne, accompagné du *Rosworm* qui avait commandé les troupes de l'Empereur contre les Turcs. Au sortir d'un grand dîné à Prague, et sur le soir, le *Rosworm* proposa à M. *de Bassompierre* de partager avec lui une partie de plaisir, moyennant cent ducats qu'il leur en coûterait à chacun. Il s'agissait de se divertir avec deux filles que le père avait promis de livrer pour deux cents ducats. *Bassompierre* enchanté de la proposition, accompagne le Général ; ils laissent leur carosse et leurs gens à une assez grande distance de la maison ; y étant entrés, le *Rosworm* somma le père d'exécuter le marché qu'ils avaient fait ensemble. Ce bon homme ne se ressouvenait plus d'un pareil marché, parce que vraisemblablement il l'avait fait dans le vin, et il répondit d'un ton ferme que jamais il ne se prêterait à l'infamie de livrer ses deux filles qui étaient présentes. Le Général, malgré cette protestation, se mettant en devoir de prendre de force ce qu'on lui refusait, le père ouvrit la fenêtre, et cria *au*

meurtre. Alors le *Rosworm* lui mettant un poignard sur la gorge, menaça de le tuer, s'il disait un mot; en même tems il engagea *Bassompierre* à commencer. Ce Seigneur, quoique jeune, répugnait à une action aussi lâche. Le Général plus hardi et moins scrupuleux, se contentant de hausser les épaules, lui dit de venir tenir le poignard sur la gorge du père, tandis que lui-même donnerait l'exemple.

Déjà il était près de réussir, malgré les cris et les pleurs de la fille qu'il outrageait, lorsque le peuple qui avait été averti par les premiers cris du malheureux père, s'assembla autour de la maison. Le *Rosworm* sentant le danger qui le menaçait, fit mettre le père entre lui et M. de *Bassompierre*, et tenant chacun sous sa jacquette un poignard, ils lui déclarèrent qu'ils le tueraient, s'il ne facilitait leur fuite. Ce bon homme plus mort que vif, les accompagna, en disant au peuple que ce n'était rien; mais quand il les eut quittés, il renouvella ses cris. Aussitôt les pierres commencèrent à pleuvoir sur les deux Seigneurs qui eurent recours à leurs jambes. Le Général fut renversé d'un coup qu'il reçut dans les reins; heureusement son compagnon eut le tems de le relever, et ils atteignirent leur voiture, avec laquelle ils échappèrent à la fureur de quatre cents personnes qui les poursuivaient.

* M.r *de Bassompierre* se nommait *François de Bassompierre*; il fut Chevalier des ordres du Roi, Colonel des Suisses et Maréchal de France. Il mourut en 1646. *

* BAUDOUIN I.er

Ce fut l'amour qui fit ériger la Flandre en Comté. *Baudouin*, Grand Forestier, et surnommé *Bras de Fer*, à cause de sa force et de sa valeur, était à la Cour de *Charles-le-Chauve*, Roi de France. Il eut occasion d'y voir *Judith*, fille de ce Prince. Frappé de son esprit et de sa beauté, il osa lui présenter l'hommage de son cœur. La Princesse y parut sensible, et laissa entrevoir qu'elle consentirait facilement à lui donner la main. *Baudouin* enchanté, s'a-

dresse au Roi et le supplie de faire son bonheur. Il fut refusé même avec dédain ; ce refus douloureux et humiliant lui fit quitter la Cour.

Peu de tems après, il apprit dans sa retraite que *Judith*, l'objet de ses vœux et de ses désirs, avait épousé *Ételwolph*, Roi d'Angleterre, et qu'après la mort de ce Prince, arrivée bientôt après son mariage, un de ses fils avait épousé sa belle-mère.

Il ne restait plus à *Baudouin* aucune espèce d'espérance, et n'ayant pu effacer dans son cœur l'impression qu'y avait faite la Princesse, il gémissait sur son malheureux sort, lorsqu'il apprit que le second mari de la belle *Judith* n'avait pas survécu long-tems à ses noces. L'espoir renaît alors dans son ame; il se hâte d'aller se présenter à la Princesse, lui renouvelle ses vœux, lui peint son amour avec la vivacité des sentimens dont il était pénétré, lui retrace les maux qu'il a soufferts en la voyant passer dans les bras d'un autre. *Judith* qui l'avait aimé avant que la dure loi des convenances l'eût livrée à d'autres, charmée de sa constance, émue par le récit de ses peines, ne lui dissimula pas qu'elle était sensible à son mérite ; et comme le Roi, son père, se refusa encore aux instances de *Baudouin*, elle consentit à se laisser enlever.

Charles-le-Chauve, furieux, fit excommunier le ravisseur, et marcha contre lui avec une armée formidable. *Baudouin* n'avait que peu de troupes à opposer; mais l'amour et sa valeur le rendirent victorieux. Il attendit l'ennemi dans des défilés, et mit en déroute son armée. Cependant comme il était trop faible pour pouvoir espérer de lutter long-tems contre une puissance aussi considérable, il eut recours au Pape qu'on avait prévenu contre lui : il fit valoir les droits de la Princesse qui, deux fois veuve, et maîtresse de disposer de sa main, avait suivi volontairement un nouvel époux de son choix. Il représenta que l'excommunication fondée sur la violence et l'enlevement était injuste et nulle ; que leur mariage, libre de part et d'autre, contracté avec les formalités requises, ne pouvait être dissous.

Ces raisons, quelque solides qu'elles fussent, n'auraient peut-être eu aucun succès, si le Pape n'eut été intéressé à les faire valoir. Jaloux du droit qu'il s'arrogeait d'annuller ou de confirmer le mariage des Souverains, le Pontife leva l'excommunication, déclara indissolubles et légitimes les liens formés par les époux, et s'entremit pour obtenir le consentement du Roi. Ce Prince se laissa enfin fléchir; il fit célébrer en sa présence le mariage pour la seconde fois, et afin de donner à *Baudouin* un titre qui le rapprochât de sa femme, il le créa Comte de Flandre, et recula les bornes de cette province, depuis la Somme et l'Escaut, jusqu'à la mer. Au 857. *

* BAUDOUIN.

Lorsque les Papes, qui se disent sur la terre les Vicaires d'un Dieu de paix, employaient tout le crédit que la religion et les circonstances leur donnaient sur les peuples et sur les Souverains, pour les engager à quitter leur patrie, leur famille et leur fortune, afin d'aller attaquer et détruire des nations qui ne les connaissaient pas, étaient-ils uniquement animés du désir de recouvrer les lieux qui ont vu naître Jésus-Christ? L'ambition, cette passion favorite des Pontifes Romains, n'entrait-elle pas pour beaucoup dans leurs démarches? Il y a long-tems que la saine philosophie a résolu ces questions, et tout le monde convient que ces émigrations religieuses étaient au moins contraires à toute espèce de politique. Les mauvais succès des premières croisades auraient dû servir d'exemple; mais le fanatisme l'emportait sur l'expérience, et la vive impulsion qu'il donnait aux esprits crédules de ce tems-là, était plus forte que toutes les réflexions. Tel fut encore le motif qui détermina une cinquième croisade.

Les Rois de France et d'Angleterre qui se faisaient la guerre, n'ayant pu se mettre à la tête des preux Chevaliers qui prirent la croix, ceux-ci élurent pour leur chef *Boniface*, Marquis de Montférat. Dans le nombre des Princes et des Seigneurs Français qui voulurent être de

cette expédition, on ne doit pas oublier *Baudouin*, Comte de Flandre. On sait que les Croisés, après s'être embarqués à Venise, et arrivés devant Constantinople, voulurent forcer l'Empereur *Alexis III*, dit *Comnène*, à abdiquer la couronne, pour la rendre à *Isaac Lange* qu'il avait détrôné. On sait qu'ils parvinrent à chasser ce Prince; qu'*Isaac* et son fils *Alexis IV* devenus Empereurs, ne voulurent ou ne purent pas tenir les conventions qu'ils avaient faites avec les Croisés; que, par une suite du désordre qui régnait à Constantinople, *Isaac Lange* étant mort, son fils fut détrôné et mis à mort par *Alexis V*, dit *Murzuphle*; que ce dernier à son tour fut chassé par les Croisés qui s'emparèrent de Constantinople et de l'Empire. Ils en partagèrent entr'eux les tristes restes, et le titre d'Empereur fut donné à *Baudouin*.

Tous les historiens conviennent que ce Prince était digne de la couronne. Il était de grande taille et d'un air majestueux, sobre, affable, libéral, juste, simple, vrai, sans défiance, brave comme l'était alors un Chevalier Français. Tant de vertus et de qualités suffisaient sans doute pour soutenir sa nouvelle dignité; mais les Grecs, ses nouveaux sujets, en lui rendant la justice qui lui était due, ne pouvaient souffrir les Latins, et il faut convenir qu'en s'emparant de Constantinople, les Croisés avaient commis des horreurs bien capables de les faire détester. D'ailleurs les Princes Grecs cherchaient, chacun de son côté à s'emparer de quelques débris de l'Empire; c'est ce qui forma plusieurs petites Souverainetés. *Baudouin* qui avait fort peu d'argent, qui était forcé de se méfier d'une grande partie de ses troupes, était embarrassé de trouver des ressources contre tant d'ennemis, lorsqu'il en parut un plus puissant et plus dangereux que tous les autres.

C'était *Joannice*, Roi des Bulgares. Ce Prince crut pouvoir profiter du bouleversement qui venait de s'opérer dans l'Empire. Déjà il avait remporté plusieurs victoires contre les armées de *Baudouin*; déjà il s'était emparé de plusieurs places, lorsque son ambition fut encore excitée et animée par les Grecs qui, après s'être révoltés, et-

avoir massacré les Français en plusieurs endroits, lui offrirent l'Empire pour se mettre à l'abri de la punition que méritait leur révolte.

Baudouin suivi de peu de troupes, et sans se donner le tems d'attendre celles qui étaient dispersées dans l'Asie, et qu'il avait mandées, marcha contre Andrinople, l'une des plus fortes places de l'Empire, où était le principal foyer de la révolte. Le Roi des Bulgares, qui avait le plus grand intérêt de ne pas laisser prendre une ville de cette importance, arriva avec une armée nombreuse pour en faire lever le siége. L'impatience des Français ne leur permit pas de rester dans leur camp, et encore moins de souffrir les insultes des barbares. Ils les attaquent, les repoussent, la bataille s'engage; mais la valeur fut obligée de céder devant le grand nombre. *Baudouin*, après avoir combattu avec une bravoure qui excita l'admiration de ses ennemis, fut fait prisonnier et eut la douleur de voir périr sous ses yeux presque tous les Seigneurs Français qui étaient dans son armée.

Henri, frère de *Baudouin*, après ce triste événement, prit le gouvernement de l'Empire, sous le titre de Régent. Il n'épargna ni soins ni démarches pour faire rendre la liberté à son frère; mais *Joannice* rejetta toutes les offres qui lui furent faites, et n'eut aucun égard aux sollicitations, aux prières et aux menaces. On ignora même pendant long-tems le sort de l'infortuné *Baudouin*; enfin on ne fut instruit de ce qui le concernait qu'en apprenant sa mort.

Après la bataille d'Andrinople où il fut fait prisonnier, son vainqueur le fit enfermer à Ternove, et lui laissa assez de liberté, sans cependant permettre à personne de le voir; mais peu de tems après, par des motifs que l'histoire ne fait pas connaître, il le fit resserrer dans un cachot, où on lui donnait à peine de quoi soutenir sa triste existence. Dans cette affreuse position, l'amour vint offrir à cet illustre prisonnier une ressource dont sa vertu ne lui permit pas de profiter, et qui fut cause de sa mort.

La Reine des Bulgares, Tartare de nation, avait peut-

être vu *Baudouin*, lorsqu'on l'amena prisonnier ; au moins elle avait entendu parler de sa bonne mine, de sa bravoure et de ses vertus. Entraînée par un sentiment dont elle ne pouvait se rendre compte, elle obtint de son mari qui l'aimait beaucoup, la permission d'aller voir l'infortuné *Baudouin*, sous prétexte de charité.

« Le Prince était beau, et la Reine portée à l'amour.
» Elle devint passionnée pour lui ; et n'écoutant que ses
» désirs, elle lui dit un jour : *Vous pouvez, sans rançon,*
» *délivrer deux captifs. Et qui sont-ils*, dit Baudouin ?
» *Vous*, répondit-elle, *et moi, que vous tirerez de la servi-*
» *tude où je gémis sous la tyrannie d'un barbare. Si vous*
» *me prenez pour épouse, nous serons libres tous deux.*
» *Laissons à Joannice ce misérable Empire de Constanti-*
» *nople qui ne peut plus subsister, et retournez avec moi*
» *dans vos États, je vous en procurerai les moyens. Bau-*
» *douin* frémit à cette déclaration tartare, et voulut faire
» entendre à cette femme sans pudeur qu'un pareille ma-
» riage serait un adultère criminel. Elle sortit furieuse,
» en faisant les plus terribles menaces. »

Le lendemain cependant, oubliant le refus humiliant qu'elle avait éprouvé, et ne pouvant résister à la passion qui la maîtrisait, elle retourne à la prison : là elle renouvelle ses offres ; elle emploie les prières, les instances, même les caresses ; elle fait sentir au Prince que son inflexible et ridicule vertu lui procurera une mort cruelle... *Baudouin* ne lui répond que par des remontrances. Désespérée alors, et n'écoutant que sa rage, la Reine va trouver *Joannice*, et accuse le prisonnier du crime dont elle était coupable. Elle se plaint de ce que l'Empereur avait voulu corrompre sa fidélité et séduire sa vertu. « Le Roi des Bulgares naturellement cruel, devenu encore plus féroce par la jalousie, invite ses courtisans à un festin, il y fait amener *Baudouin* enchaîné, et le livre à leurs insultes, lui reprochant son infâme audace. En vain ce Prince malheureux protesta de son innocence ; le Roi lui fit couper, en sa présence, et à divers intervalles, les mains, les bras, les jambes, les cuisses, et envoya jeter

le tronc avec les membres, dans une grande fosse près de Ternove, où l'on mettait les chiens et les chevaux morts. *Baudouin* ne mourut qu'au bout de trois jours, déchiré par les oiseaux de proie. Le Roi lui fit enlever le crâne qu'on enchâssa dans de l'or. C'était, selon l'ancien usage des Scythes, la coupe où il buvait dans les repas de fête. »

Baudouin laissa deux filles, *Jeanne et Marguerite*, dont on peut voir l'histoire à l'article *Avesnes*. Son épouse, *Marie de Champagne*, était morte à Saint-Jean-d'Acre, tandis qu'elle se préparait à venir trouver son époux, dont elle venait d'apprendre l'élévation à l'Empire de Constantinople. An 1204.

BAYARD.

Le Chevalier *Bayard*, qu'il suffit de nommer pour rappeller à l'esprit toutes les vertus du Chevalier le plus accompli, se nommait *Pierre du Terrail de Bayard*, et était fils d'*Aimon Bayard*, et de *Hélène Aleman*, fille du Seigneur de Laval.

Bayard venait de se couvrir de gloire en Italie, lorsqu'il se retira dans le Dauphiné, sa patrie, pour y passer un quartier d'hyver. Il aperçut un jour à Grenoble une jeune personne d'une grande beauté; l'amour sait se glisser dans le cœur des héros. Le bon Chevalier, à la vue de cette figure charmante embellie par tous les attraits de la pudeur et de la modestie, sentit naître des désirs. Il en parla à son valet de chambre. On sait que cette espèce d'hommes avilis dans la servitude, uniquement occupés du soin de plaire à leurs maîtres en étudiant leurs défauts, sont peu scrupuleux sur les moyens qu'ils emploient pour y parvenir. Celui-ci enchanté d'avoir trouvé une faiblesse dans son maître, s'empressa de la favoriser. Il se transporte chez la mère de la beauté; c'était une femme d'une famille honnête, mais réduite à la misère : trop vivement affectée de sa situation, elle avait oublié tous sentimens d'honneur; la jeunesse et la beauté de sa fille étaient malheureusement devenues pour elle un objet de

spéculation et son unique ressource. Après avoir disputé pendant quelque tems, pour rendre le marché plus avantageux, elle livre, elle abandonne sa fille.

« Cette jeune victime suivit sans grande résistance son » conducteur, parce qu'elle comptait beaucoup sur la » probité du Chevalier. Monseigneur, lui dit-elle en » tombant à ses pieds, et en versant un torrent de larmes, » vous ne déshonorerez pas une malheureuse victime de » la misère, dont votre vertu devrait vous rendre le » défenseur. Ces paroles firent une vive impression sur » *Bayard*: Levez-vous, ma fille, lui dit-il, vous sor- » tirez de ma maison aussi sage et plus heureuse que » vous n'y êtes entrée. Sur-le-champ il la conduisit dans » une retraite sûre, et le lendemain il fit appeller la » mère. Après lui avoir fait les reproches qu'elle méri- » tait, il lui donna six cents livres pour marier sa » fille à un honnête homme qui consentit de l'épouser » avec cette dot. Il ajouta cent écus pour les habits et les » frais de la cérémonie. » C'est ainsi, dit l'auteur de sa vie, *que le bon Chevalier changea de vice à vertu.*

* Étant encore fort jeune, *Bayard* donna à Aire *un tournois à la barrière en l'honneur des dames*, et il vainquit tous ses concurrens.

Pendant son séjour en Italie, après la conquête de Milan, *Bayard* dressa en faveur de la dame *de Fluxas qu'il avait aimé d'un amour honnête*, *un tournois où il emporta le prix et la louange de tout le monde, comme celui qui ne pouvait trouver son pareil à la joute et aux combats de l'épée et de la hache.*

Il mourut à l'âge de quarante-huit ans, d'un coup de mousquet qu'il reçut à cette bataille de Pavie où *François I.er* fut fait prisonnier. An 1523. *

BAYLE.

Pierre Bayle, fameux critique, ne fut pas insensible à l'amour, si l'on en croit l'abbé d'Olivet, et il éprouva bien des chagrins à cause de cette passion.

Tandis qu'il enseignait la philosophie à Sédan, il devint amoureux de l'épouse de M. *Jurien*, ministre protestant, et il eut le talent de lui plaire. L'Académie de Sédan ayant été supprimée, M. *Jurien* fut obligé de sortir du royaume. *Bayle* aurait bien voulut se fixer en France, et plusieurs motifs l'y engageaient; mais les beaux yeux de madame *Jurien* furent les controversistes qui déterminèrent le philosophe à quitter sa patrie. Rotterdam, où il suivit sa maîtresse, ne put voir longtems une union si étroite, sans en juger mal. On persuada enfin à M. *Jurien* que lui qui voyait tant de choses dans l'apocalypse, ne voyait pas ce qui se passait dans sa maison. Un cavalier en pareil cas tire l'épée, un homme de robe intente un procès, un poëte compose une satyre; M. *Jurien*, en qualité de théologien, dénonça *Bayle* comme un impie, et le fit dépouiller de la chaire de philosophie et d'histoire qu'on avait érigée en sa faveur. * Il valait bien mieux, dit un historien, lui faire avoir deux chaires au lieu d'une, afin de ne pas lui laisser le tems de professer madame *Jurien*.

Bayle était né à Carlat dans le Comté de Foix. On sait qu'il est auteur de plusieurs ouvrages, et entr'autres d'un dictionnaire très-curieux, très-étendu, dans lequel les philosophes modernes ont souvent trouvé des armes pour appuyer leurs systêmes anti-religieux. *Bayle* mourut à Rotterdam âgé de cinquante-neuf ans. An 1706. *

BEAUJEU.

Le Beaujolais et la moitié de la Principauté de Dombes entrèrent dans la maison de *Bourbon* par une occasion assez singulière, et qui a le plus grand rapport au sujet que je traite.

Edouard II, Sire de *Beaujeu*, descendu d'une longue suite d'illustres ancêtres, avait hérité d'*Antoine Ier*, son cousin, de la Seigneurie de *Beaujeu* et de la moitié de la Principauté de Dombes. *Louis II* de *Bourbon*, oncle de

Charles VI, Roi de France, était voisin du Sire de *Beaujeu*, et lui avait toujours rendu de grands services; mais quelque puissante que fut cette protection, elle manqua d'échouer. *Édouard* abandonné au libertinage, enleva une fille à Villefranche, et la conduisit dans son château de Peireux. On en porta des plaintes au Parlement qui décréta *Edouard* d'ajournement personnel. L'huissier qui lui signifia ce décret fut jetté par les fenêtres; la Cour envoya des ordres pour l'arrêter, et il fut assez fou pour se laisser prendre et conduire à Paris, où l'on instruisit son procès. La perte de sa vie ou de ses biens était la seule issue qu'il pouvait prévoir; dans cette fâcheuse circonstance, il eut recours au Duc de *Bourbon*, et offrit de lui faire une donation de tous ses biens, à la charge de payer ses dettes, et de lui laisser la jouissance de ses revenus jusqu'à sa mort. Le Duc enchanté de la proposition, sollicita la grâce d'*Édouard*, et ne cacha pas au Roi les motifs qu'il avait pour la demander. *Charles VI*, qui aimait et estimait son oncle, fit expédier les lettres de grâce. Le Sire de *Beaujeu* fut exact à tenir sa parole, et le Duc de *Bourbon* n'attendit même pas long-tems à recueillir les fruits de cette donation; car *Edouard* mourut six semaines après. An 1400.

* Ce fut de ce *Louis II* de *Bourbon* que descendait *Pierre* de *Bourbon*, Sire de *Beaujeu*, père de *Suzanne* de *Bourbon* qui épousa le Connétable, dont on peut voir l'histoire à l'article *Bourbon*. *

BEAUMANOIR.

Jean, Sire de *Beaumanoir*, Seigneur Breton, entretenait depuis long-tems la fille d'un de ses fermiers. Ce commerce public et scandaleux déplaisait fort au père de la fille, et portant la vengeance au dernier période, il assassina son maître. Il fut arrêté, avoua son crime, et ajouta qu'il avait un complice qui lui avait été envoyé par le Sire de *Tournemine*. Les soupçons sur ce Seigneur parurent d'autant mieux fondés que, peu de tems après la mort

mort de *Beaumanoir*, il avait épousé sa veuve. On pensait qu'amoureux de cette dame, il s'était servi de la colère du fermier, et l'avait même excitée, pour se procurer la jouissance de sa maîtresse, en se défaisant de son mari.

Sur ces soupçons, *Robert de Beaumanoir*, frère du défunt, se porta pour accusateur contre *Tournemine*. Les parties jetèrent leur gage de bataille; le combat fut ordonné. Ce qui augmenta les soupçons contre l'accusé, c'est que la veuve de *Jean de Beaumanoir* fut sommée de se joindre à son beau-frère dans la poursuite qu'il faisait contre son nouvel époux: la circonstance était délicate, elle le refusa. Enfin le combat fut favorable à *Robert de Beaumanoir*: il vainquit son adversaire, le tua, et eut la générosité de supplier le Duc de Bretagne de ne pas livrer le corps du vaincu à la rigueur des lois; c'était de le faire traîner ou pendre. On ne dit point ce que devint la veuve. An 1386.

* BEAUMANOIR.

JEAN DE BEAUMANOIR, Marquis de *Lavardin*, Maréchal de France, était fils de *Charles de Beaumanoir*, et de *Marguerite de Chourse*. Comme il était Calviniste, et à Paris, lors du massacre de la Saint Barthelemi, il n'aurait pas échappé au carnage, sans une aventure amoureuse. « Mon père, dit-il, fut tué au massacre de la Saint » Barthelemi, et j'aurais eu le même sort; mais heureu» sement j'étais allé passer la nuit avec la veuve d'un » Conseiller, bonne catholique et dame de charité » de sa paroisse. J'y restai couché pendant trois jours, » au bout desquels elle m'emmena habillé en fille, » et comme sa chambrière, à sa terre, à douze lieues de » Paris. »

Ce Seigneur fut long-tems attaché à *Henri IV*, tandis qu'il n'était encore que Roi de Navarre, et il le quitta pour une amourette. « *Henri* lui dit un jour très-brus» quement que ses assiduités auprès de mademoiselle » *Dayelle*, fille d'honneur de la Reine *Catherine de Mé-*

» *dicis*, l'importunaient. Cette brusquerie, et d'autres » sujets de mécontentement firent quitter à M. de *Beaumanoir* le parti huguenot, et il retourna auprès de » *Henri III.* »

Étant devenu amoureux de madame de *Montafié*, qu'il voulait épouser, il trouva un rival qui était M. de *Randan.* Ils se battirent, et ce dernier fut tué. M. *de Beaumanoir* mourut en 1614.*

BEAUSERGENT.

Vincent Beausergent était fils de *Vincent Beausergent*, cabaretier à Nogent-le-Roi, et de *Marguerite Dubocq* qui, de servante de la maison, en devint la maîtresse. On a prétendu que cet enfant était adultérin, et qu'il était né pendant le mariage de son père avec *Noelle Chevalier*, sa première femme; mais cette discussion est étrangère à mon sujet. *Beausergent* devenu grand, devint clerc de Procureur, et conduisit pendant long-tems l'étude de M. *Garanger*, Procureur au Parlement. Déja son adresse et ses talens lui avaient procuré une fortune assez honnête, lorsqu'il fit la connaissance d'un nommé *Jollivet*, client de son procureur, et accablé de dettes. Invité à dîner chez ce client, *Beausergent* y vit pour la première fois sa fille âgée de dix-huit ans, et douée d'une rare beauté. Le cœur du clerc fut ému à la vue de tant d'appas; il chercha à plaire à la jeune personne, et pour faire un chemin plus rapide dans son cœur, il paya les dettes du père. La reconnaissance et peut-être un autre sentiment plus tendre engagèrent la fille à répondre à la passion de son amant; mais, soit adresse, soit vertu, elle ne céda qu'autant qu'il le fallait pour irriter les désirs: cette conduite lui réussit. *Beausergent* proposa le mariage, et comme il était un parti avantageux, sa proposition fut acceptée avec joie; le contrat de mariage fut passé à Saint-Denis, la dispense des trois bans fut donnée à l'Évêché de Chartres, et le mariage fut célébré à Escluselles.

Beausergent jouit au milieu de sa famille, au vu et su

de tout Nogent-le-Roi, des droits et avantages d'un mari. Sa mère et ses sœurs donnèrent avec plaisir à *Madeleine Jollivet* les noms de fille et de sœur. * C'était elles qui avaient été à Chartres chercher la dispense des trois bans; la mère et une de ses filles avaient assisté au mariage. *

Cet état subsista ainsi pendant plusieurs années. *Beausergent* qui faisait un chemin rapide vers la fortune, étant devenu Secrétaire du Roi et Trésorier des Gardes françaises, avait exigé que son mariage restât secret à Paris; de sorte que sa femme demeurait toujours chez son père, sous le nom de mademoiselle *Vincent*, tandis que lui logeait dans un autre quartier. * Il payait le logement de sa femme, son entretien, et lui donnait en outre quatre cents livres par an. Il allait toujours la voir chez elle; mais lorsqu'il eut pris une maison et un nombreux domestique, il fit entendre à sa femme que leur intérêt n'étant point encore de divulguer leur mariage, il ne pouvait plus, sans la compromettre, lui rendre des visites chez elle, et qu'il valait mieux qu'il l'envoyât chercher dans une chaise à porteur. L'amour la fit aquiescer à toutes les volontés de son mari. *

La constance n'est pas la vertu favorite des amans, et encore moins, dit-on, celle des gens mariés. *Beausergent* se dégoûta insensiblement de son épouse qui n'avait plus le mérite de la nouveauté. D'ailleurs la haute fortune à laquelle il était parvenu, lui fit concevoir d'autres projets. Après avoir fait naître adroitement quelques doutes sur la validité de son mariage, il rompit absolument avec *Madeleine Jollivet.* * Mais avant cette rupture, comme il avait su se faire remettre la feuille volante sur laquelle était écrit à Esclusellés l'acte de son mariage; que le Tabellion qui avait reçu le contrat, lui avait lâchement donné la minute, et qu'il était bien assuré qu'il ne restait plus aucune preuve juridique par écrit de son mariage, il dit à sa femme qu'il n'était pas guéri de ses scrupules sur la validité de leur union; que d'habiles gens l'avaient assuré qu'elle n'était pas légitime, et, sans lui donner le tems de répondre, il ajouta brusquement que si, au lieu

de réhabiliter leur mariage ; elle voulait épouser un homme riche de sa connaissance, il lui donnerait dix mille écus comptant ; que ce parti était le plus sage qu'elle pût prendre ; qu'il était accablé de dettes, et moins en état que jamais de déclarer son mariage..... Il finit en lui annonçant que, si elle refusait, et qu'elle persévérât dans son refus, les choses en étaient au point qu'elle ne pouvait attendre que la vie la plus malheureuse.

Comme il ne donna pas le tems de répondre, sa malheureuse épouse accablée et étourdie, revint le trouver le lendemain, et chercha à le ramener à des sentimens plus analogues à l'honneur et à la tendresse ; mais il lui dit avec dureté : « Le parti que je vous proposai hier est » le seul que vous ayez à prendre. Vous vous abusez, » si vous comptez me résister, sous prétexte de notre pré» tendu mariage ; il n'a jamais existé, vous n'en pourrez » jamais administrer la preuve, j'y ai mis bon ordre. » Vous passez depuis quelque tems pour la femme du » sieur *Vincent* ; portez le deuil, dites que vous êtes » veuve, j'appuierai ce fait par mon témoignage et par » tous les certificats que vous croirez nécessaires, et vous » épouserez la personne dont je vous parle, comme si vous » vous mariez en secondes noces. Mon parti est irrévoca» blement pris, prenez le vôtre, et n'en parlons plus. » Son infortunée femme se jetta à ses pieds, fit tous ses efforts pour réveiller dans son cœur la tendresse qu'elle lui avait autrefois inspirée ; mais craignant de se laisser attendrir, il prit la fuite en défendant à sa femme de mettre jamais les pieds chez lui.

Peu de tems après cette cruelle explication, *Madeleine Jollivet* apprit qu'on avait publié des bans de mariage entre son infidèle et mademoiselle *Catherine Marlot*. Après avoir déploré son sort, et versé des larmes amères, elle y fit former opposition. *Beausergent* qui l'avait prévu, et qui pouvait en un instant ruiner le père et la mère *Jollivet*, au moyen des avances qu'il avait faites pour eux dans le tems, ne manqua pas de menacer de le faire, si on ne se désistait de l'opposition formée à son mariage. En

même tems, et pour abréger les procédures, il fit offrir une somme de huit mille livres, ainsi que de brûler les titres de ses créances. La triste situation d'un père et d'une mère qu'elle chérissait, engagea *Madeleine Jollivet* à donner main-levée de son opposition; mais elle crut devoir prendre des précautions pour que cet acte ne pût préjudicier à ses droits. * Elle alla protester chez un Notaire contre tout ce qu'elle avait fait, persuadée, comme on le lui avait dit, que la main-levée par elle donnée n'avait pu annuller son état qui était invariable. *

Lorsque le mariage de *Beausergent* avec la demoiselle *Marlot* eut été célébré, la *Jollivet* commença les poursuites nécessaires, pour prouver la validité du sien. Elle ignorait encore que la fourberie de son parjure lui avait enlevé toutes les ressources. On ne trouva plus la minute du contrat de mariage; les registres de la paroisse d'Esclusellesne donnèrent aucun renseignement; ceux du diocèse de Chartres ne contenaient plus la dispense des bans: tout avait été soustrait par le perfide *Beausergent*.

* Cependant elle parvint à prouver clairement par les dépositions de quarante-huit témoins, que son mariage avait été célébré, et qu'elle avait eu une possession publique du nom et de l'état de femme *Beausergent*. Elle obtint même la permission de faire publier un monitoire; mais son mari appella au Parlement de toute la procédure faite au bailliage de Chartres. Pendant ce tems la *Marlot* mourut, laissant un fils.

Ce qu'il y eut de plus révoltant dans la défense de *Beausergent*, c'est qu'il eut l'impudence de dénoncer la *Jollivet* comme une aventurière qui avait partagé avec lui des faveurs qu'elle avait vendues à plusieurs autres, tandis que les recherches les plus exactes de sa vie et de ses mœurs ne firent rien découvrir qui eût pu la faire rougir. *

Enfin après avoir lutté et plaidé long-tems, suivant l'usage, arrêt intervint qui déclara bon et valide le mariage de *Beausergent* avec la *Marlot*, et cependant le condamna en vingt mille livres de dommages-intérêts envers *Madeleine Jollivet*, triste et faible réparation de la perte de son hon-

neur, et du cœur d'un homme à qui elle avait tout sacrifié. Sa beauté et son infortune lui gagnèrent tous les cœurs ; on blâma hautement *Beausergent* de s'être déshonoré en abandonnant une femme qui, quoique sans fortune, méritait un sort plus heureux. An 1701.

BEAUTRU.

Le célèbre *Guillaume Beautru*, l'un des beaux esprits du dix-septième siècle, qui a été les délices des Ministres, des favoris, et généralement de tous les Grands, * naquit à Angers. Son père *Guillaume Beautru*, était Conseiller au grand Conseil. Le fils fut Comte de Serrant, Conseiller d'État ordinaire, Introducteur des Ambassadeurs, Envoyé du Roi en Espagne, en Angleterre et en Savoie. Il se fit sur-tout admirer par ses bons mots et par ses fines reparties. Il fut de l'Académie Française au commencement de sa fondation. *

Beautru avait épousé *Marthe Bigot*, fille d'un Maître des Comptes de Paris. Elle lui prouva que l'esprit et les talens ne suffisent pas toujours pour mettre un mari à l'abri d'un certain inconvénient que le préjugé fait regarder comme un déshonneur. *Voltaire* prétend qu'un homme qui est cocu, est ordinairement fort heureux, les raisons qu'il apporte pour appuyer son sentiment, sont au moins plausibles ; mais *Voltaire* n'a jamais eu de femme, et ne pouvait guères être juge compétent d'un cas dans lequel il ne s'était pas trouvé. * Il faut se contenter de dire avec un fameux critique à ceux qui se chagrinent des infidélités de leurs femmes : « Vous vous fâchez d'une chose » dont les plus puissans Monarques, les plus grands guerriers, les plus beaux esprits, les plus savans et les plus » zélés Docteurs ne sont pas exempts. C'est bien à vous à » faire les délicats ; apprenez par ces grands exemples à » supporter patiemment votre infortune. »

Quoi qu'il en soit de ces belles réflexions, *Beautru* qui se trouvait dans le cas, et qui malheureusement le savait bien, fut assez imprudent pour s'en fâcher, et pour le pu-

blier. Il fit arrêter son valet, l'accusant d'avoir quelque intelligence malhonnête avec sa femme. Le premier jugement condamna ce malheureux à être pendu; par le dernier il fut seulement condamné aux galères, parce qu'il exposa que son maître s'était fait justice lui-même, en le maltraitant cruellement.

Beautru sentit, mais trop tard, qu'il avait eu tort de faire rire le public à ses dépens; il prit aussi galamment le parti d'en rire, et il disait: Si les *Beautru* sont cocus, ils ne sont pas des sots. De son mariage naquit un fils nommé aussi *Guillaume Beautru*, Comte de Serrant, etc. Son père ne le reconnaissait pas pour son fils, et lui-même ne croyait pas que *Beautru* fût son père, * quoiqu'ils demeurassent ensemble. Le père se contentait de dire qu'il reconnaîtrait M. *de Serrant* pour son fils, s'il était honnête homme.

« On raconte que *Beautru* entrant dans l'antichambre de la Reine mère *Anne d'Autriche*, au moment que le Duc de *Roquelaure* en sortait, ce dernier lui montra des cornes pour le braver; mais *Beautru* ne tarda guères à s'en venger plaisamment; car affectant de paraître ému devant la Reine: Qu'avez-vous donc, lui dit-elle? Madame, répondit-il, c'est que M. *de Roquelaure* a eu l'impudence de me montrer, à la porte de la chambre de Votre Majesté, tout ce qu'il porte, équivoqe qui mit la Reine fort en colère contre le Duc.

Beautru mourut âgé de soixante-dix-sept ans, en 1665.*

* BEC (du)

PHILIPPE DU BEC, qui fut Évêque de Vannes, ensuite Archevêque de Reims, était fils de *Charles du Bec*, Vice-Amiral de France, et de *Madeleine de Beauvilliers-de-Saint-Aignan*. « Ce Prélat, à l'âge de quinze ou seize ans, étant encore au collége, et venant passer les vacances dans sa famille, arriva d'assez grand matin dans la maison paternelle. Il court avec ce tendre empressement d'un fils à l'appartement de sa mère et entr'ouvre les rideaux, elle dormait encore. Que voit-il? un noir à côté d'elle;

Plus il regarde, moins il en peut douter. L'indignation succède à l'étonnement; il prend ce noir par les cheveux et l'arrache du lit; c'était son père qui n'était arrivé de la mer que depuis trois ou quatre jours, et que personne de sa maison n'avait d'abord reconnu. Étant sur le tillac de son vaisseau, il avait été frappé d'un coup de soleil, dont son visage, son cou et ses bras étaient devenus aussi noirs que l'est un Éthiopien, dit Le Laboureur, et l'on ne put jamais, ajoute-t-il, le remettre dans sa première carnation. » On sent bien que cette action hardie et vigoureuse de la part de *Philippe du Bec* ne déplut pas à son père.

Il mourut le 11 Janvier 1601, âgé de quatre-vingt-cinq ans. *

BÊDOYÈRE. (la)

M.r DE LA BÉDOYÈRE, fils de M. *de la Bédoyère*, Procureur Général au Parlement de Bretagne, devint premier Avocat Général de la Cour des Aides de Paris, où il se fit distinguer par ses talens et son éloquence. Jeune encore, et éloigné de ses parens, ses mœurs n'étaient pas aussi pures que son style. Il fréquentait beaucoup les spectacles, et sur-tout la Comédie Italienne. Ce fut là qu'il fit connaissance avec *Agathe Sticotti*, fille du Pantalon, et danseuse dans les ballets. La passion que lui inspira cette fille, jeune, jolie, intéressante et vertueuse, dit-on, fut si vive, qu'oubliant son état, les préjugés qui existaient, et voulant éviter les reproches et les représentations de ses parens qui le rappellaient, il se décida à épouser sa maîtresse. Mais comment obtenir une publication de bans sans le consentement de père et de mère? Pour y parvenir, il déguisa son nom et celui de sa future, et, sous ce déguisement, il trompa le curé de Saint-Paul, qui publia les bans. Celui de Saint-Sauveur s'étant montré plus difficile, M. *de la Bédoyère* produisit de faux certificats qui donnaient à la future un domicile sur la paroisse de Saint-Laurent, et le curé accorda la publication de bans sans aucun déguisement pour les noms des parties.

* Au moyen de tous ces arrangemens auxquels avait présidé l'aveugle amour, plutôt que la prudence, le jeune Magistrat se vit possesseur de l'objet de ses désirs. Le bruit d'une union aussi singulière parvint bientôt aux oreilles des parens de M. *de la Bédoyère.* * Ils se hâtèrent d'appeller comme d'abus de ce mariage. Leur fils toujours amoureux, quoique jouissant de tous les droits d'un mari, plaida lui-même sa cause. Son éloquence naturellement forte et vive, fut encore animée par l'amour. * « Confir-
» mez donc, messieurs, disait-il à ses juges, un engage-
» ment aussi régulier en lui-même, que précieux aux
» parties. Qu'on ne dise point qu'il est l'ouvrage de la sé-
» duction, parce qu'il est cher à mon cœur. Je soutiens
» au contraire que les motifs d'honneur et de religion qui
» m'y ont engagé, reçoivent un nouvel éclat des senti-
» mens d'affection qui me conduisent. Si c'est être séduit
» que de se montrer attaché à celle que le mariage nous
» donne pour compagne légitime, je ne rougis point de
» ma séduction, ma justification est dans le cœur de tous
» les hommes.

» En prononcant votre arrêt, comme je l'espère, vous
» me conserverez une épouse vertueuse que j'estime,
» vous la placerez dans le sein de ma famille; mes parens
» qui lui contestent aujourd'hui son état, ne dédaigne-
» ront pas de la recevoir, quand ils la tiendront des mains
» de la Justice, et qu'ils sauront qu'elle seule peut assurer
» le bonheur de leur fils. Voudraient-ils donc le réduire
» à un état toujours subsistant d'infortune et de déses-
» poir? »

Dans un second plaidoyer, M. *de la Bédoyère* finissait ainsi: « J'ai donné une requête dans cette cause, pour dé-
» truire des bruits désavantageux que l'on répand dans le
» public sur mes sentimens d'affection et de persévérance
» pour mon mariage; c'est, dit-on, un fantôme de sen-
» sibilité qu'on fait mouvoir pour attendrir les cœurs;
» mais attendrissement dont, malgré ces belles appa-
» rences, on craint bien sincèrement l'impression. J'ai
» déclaré que je persévérais dans mon engagement, que

» je sacrifiais tous les biens de la fortune. Dès que leur » possession se trouvait liée à l'anéantissement de mon » mariage. Ma requête à laquelle M. l'Avocat Général » voudra bien faire attention, éclaircira tous les doutes » sur cet objet. Mon engagement a été contracté par de- » voir, il remplit les vœux de mon cœur, et je me croi- » rais coupable devant Dieu et devant les hommes, si » j'osais penser à le rompre. La fortune satisfait quelques » désirs, mais qu'est-ce que la fortune, quand il faut l'ac- » quérir aux dépens de l'honneur et de la religion ? » *

Malheureusement pour M. *de la Bédoyère* les juges impassibles comme la loi, écartèrent tous les prestiges d'une imagination enflammée; ils déclarèrent le mariage nullement et abusivement célébré, avec défense aux parties de se hanter ni fréquenter; * mais, sur la demande du père et de la mère tendante à faire défense de réhabiliter, les parties furent mises hors de Cour. An 1745.

Je crois devoir observer que le sieur *Sticotti*, père d'*Agathe*, était un gentilhomme du Frioul, et qu'il n'embrassa l'état de comédien que parce que son père l'avait déshérité.

On assure que M. *de la Bédoyère* était parvenu à appaiser son père, et que ce dernier promit, au lit de la mort, de révoquer l'acte d'exhérédation ; malheureusement il mourut sans l'avoir fait, et son second fils parvint à se faire adjuger la succession entière. *

On connait le mémoire intéressant sur ce fait.

* BELAINS.

Vers le milieu du seizième siècle, c'est-à-dire au tems des troubles de religion qui agitaient si cruellement la France, un gentilhomme, nommé *Belains*, qui commandait pour le Roi de Navarre dans le château où le Comte d'Armagnac avait été mis à mort, sous le règne de *Louis XI*, fit une action assez cruelle pour que le souvenir en subsiste encore dans cette province.

« Cet homme extrêmement violent, et qui avait été élevé dans les guerres contre les Turcs, avait pour ami un autre gentilhomme du pays, et l'un des principaux Officiers de sa garnison, qui, sous promesse de mariage ou autrement, ayant abusé d'une sœur de *Belains*, s'était retiré du château, en se mariant avec une autre personne. Cette sœur informée de la trahison de son amant, vient aussitôt, toute échevelée et toute en larmes, trouver son frère, et lui raconter sa malheureuse histoire. *Belains* qui était aussi intrépide que vindicatif, lui ordonna de se taire, et de lui laisser le soin de sa vengeance. Il continue en conséquence pendant quelque tems de vivre avec cet Officier aussi familièrement qu'auparavant, sans lui laisser rien entrevoir de ce que lui avait appris sa sœur. Peu de tems après il l'invita à dîner au château avec quelques amis, et leur fit la plus grande chère. Le dîné fini, et les couverts retirés, il tire son homme à part, lui fait mettre les fers aux pieds et aux mains par des gens apostés, se met dans un fauteuil comme juge, et interroge le coupable.

» Le pauvre gentilhomme imagine qu'il n'a rien de mieux à faire que de nier les faits. On lui produit des témoins, et l'instant après parvint la demoiselle qui s'était cachée. Alors l'Officier très-effrayé, convint d'avoir été de ses amis, en vertu des avances qu'elle lui avait faites; mais il soutint ne lui avoir rien promis, ni donné aucune parole de l'épouser. *Belains* continuant son personnage de juge, fait écrire par un secrétaire l'interrogatoire, les dépositions des témoins, et leur fait signer le tout; puis, sur le serment des témoins et la confession de l'accusé, il le condamne à mort.

» Alors l'homme qui avait été l'accusateur, le témoin et le juge, voulut encore être le bourreau. Il poignarda lui-même l'accusé qui invoquait inutilement Dieu et les hommes, et se plaignait de l'infraction des droits de l'hospitalité.

» *Belains* renvoya le corps aux parens du mort; mais comme il jugea que si cette action venait par un autre que

lui à la connaissance du Roi de Navarre, de qui il tenait sa commission de gouverneur, elle ne manquerait pas de prévenir ce Prince contre lui, il lui en fit part lui-même, en lui rendant un compte exact de tout ce qui s'était passé, ajoutant que, dans un juste sujet de se venger d'un affront si sensible, n'ayant cependant rien fait que conformément à tout ce que prescrit la justice, il lui envoyait en conséquence toutes les pièces du procès, dont il garderait les originaux pour sa justification. Il finissait par demander sa grâce au Roi, offrant même, s'il le désirait, de remettre le commandement du château à la personne que choisirait Sa Majesté, assez content, disait-il, d'avoir trouvé l'occasion de se venger par ses mains de l'outrage fait à sa famille.

» Le Roi de Navarre aussi effrayé que surpris de l'audace de ce gentilhomme et de l'énormité de son crime, avait d'abord projetté de l'en punir; mais appréhendant, s'il refusait la grâce que lui demandait cet homme violent, qu'il ne se portât à quelque résolution qui pourrait être dangereuse dans la circonstance, il prit enfin le parti de la lui envoyer par un Officier de confiance, chargé en même-tems de prendre possession du château. *Belains* le remit sans difficulté, et se retira avec sa famille dans une maison fortifiée qu'il avait à quelques lieues de là. » *

BÉLISAIRE.

Le nom de *Bélisaire* est connu de tout le monde, surtout depuis qu'il a été célébré dans un ouvrage qui a fait beaucoup de bruit. Ceux qui ont lu l'histoire, regardent ce grand homme comme un célèbre guerrier, par les victoires qu'il remporta en Afrique et en Italie, ayant été assez heureux pour amener prisonniers à Constantinople, *Gelimer*, Roi des des Vandales, et *Vitigès*, Roi des Goths; c'était sous l'empire de *Justinien*. Le roman de M. Marmontel représente *Bélisaire* comme un philosophe, et un philosophe moderne; mais ce

guerrier, ce philosophe avait des faiblesses, et c'est la partie qui convient à mon sujet.

Bélisaire, qui était né en Dardanie, avait épousé *Antonine*, fille d'une mère qui, suivant Procope, s'était prostituée sur le théâtre. Le même historien assure qu'*Antonine*, digne fille de sa mère, eut une jeunesse fort déréglée, et que même plusieurs enfans nés avant son mariage, étaient une preuve parlante de sa mauvaise conduite. « Dès qu'elle fut dans le mariage, ajoute cet » historien, elle en viola la sainteté par ses adultères; » elle prenait néanmoins grand soin de les cacher, non » par le respect qu'elle eut pour son mari, car elle n'eut » jamais de respect pour personne, ni de honte de ses » infamies, mais par la crainte qu'elle avait de l'Impé- » ratrice. » Bientôt cette crainte ne subsistant plus, *Antonine* se livra sans réserve à ses passions.

Celle qui éclata davantage, fut l'amour qu'elle conçut pour un jeune homme nommé *Théodose*, que *Bélisaire* avait adopté, et qui demeurait chez lui. « Au com- » mencement néanmoins, elle ne couchait avec lui » qu'en secret; mais depuis, elle y coucha en présence » de ses domestiques, et même des femmes qui la ser- » vaient, sa passion étant alors si furieuse qu'il n'y avait » plus rien qui fut capable de l'arrêter. »

Le but de ce Dictionnaire m'oblige de représenter combien cette femme méprisable avait d'empire sur le cœur et l'esprit de son époux, et combien elle en abusa pour lui faire commettre des fautes, même des crimes.

Une servante nommée *Macedonia* ayant osé révéler à *Bélisaire* l'inconduite de son épouse, et ayant appuyé ce qu'elle disait du témoignage de deux autres domestiques, *Antonine* eut l'adresse de détruire tous ces rapports, et *Bélisaire* ayant eu la faiblesse de lui abandonner ces trois fidèles domestiques, elle les fit mettre à mort.

Un Officier de distinction nommé *Constantin*, sincèrement attaché à *Bélisaire*, son Général, lui conseilla de

punir *Antonine* de ses désordres. Au milieu des reproches et des menaces que *Bélisaire* se permit alors contre sa femme, il eut l'imprudence, dans la réconciliation qui suivit, de lui faire part du conseil et du nom de celui qui le lui avait donné ; cette femme accoutumée au crime, eut la hardiesse d'exiger la mort de *Constantin*, et *Bélisaire* n'eut pas la force de refuser. * Cette condescendance criminelle et capable de déshonorer la mémoire de *Bélisaire*, eut lieu pendant qu'il était assiégé à Rome par une armée de Goths commandés par *Vitigès*. L'historien qui rapporte ce fait, dit qu'*Antonine* avait juré la perte de *Constantin*, « parce qu'elle ne » pouvait oublier qu'un jour *Bélisaire* étant outré de » colère contre un de ses amans dont il avait dé» couvert l'intrigue, *Constantin* lui avait dit : *Pour* » *moi je pardonnerais plutôt à un amant qui m'outrage*, » *qu'à une femme qui me déshonore*. *Bélisaire* trop facile » à recevoir toutes impressions de sa femme, fit périr ce » brave officier. » *

Antonine avait eu avant son mariage un fils nommé *Photius*. Ce jeune homme ne voyait qu'avec indignation la conduite de sa mère, et le crédit de *Théodose*, son amant. Résolu de mettre fin à un si grand scandale, il parvint à faire ouvrir les yeux à *Bélisaire*, tandis qu'il faisait la guerre contre *Chosroës*. Alors il parut montrer un peu de vigueur : *Antonine* fut mise en prison par ses ordres ; et *Photius* fit renfermer *Théodose* dans une étroite prison en Cilicie. Bientôt les choses changèrent, l'Impératrice *Théodora*, dont on verra l'histoire à l'article *Justinien*, était la protectrice d'*Antonine*, et elle avait ses raisons pour protéger le crime et le libertinage. Elle força *Bélisaire* de se réconcilier avec sa femme, et l'infortuné *Photius* fut la victime de cette honteuse réconciliation. On l'enferma dans une étroite prison, d'où s'étant échappé au bout de trois ans, il fut obligé de se faire moine, pour éviter les persécutions de *Théodora* et de sa cruelle mère. Pour combler l'infamie du faible *Béli-*

saire, on rendit à *Antonine* son cher *Théodose* qui mourut peu de tems après. * « L'Empire, dit un his-» torien, perdit en la personne de *Photius*, un jeune » guerrier formé par les leçons de *Bélisaire*, et dont la » valeur donnait les plus hautes espérances. » *

On sait que la calomnie, cet art perfide employé encore aujourd'hui avec tant de succès dans les cours des Princes, fit perdre à *Bélisaire* les bonnes grâces de l'Empereur et le fruit de ses services. On lui enleva une partie de ses biens; il se vit réduit à la condition d'un simple particulier; et il ne parvint à son rétablissement qu'en promettant à l'Impératrice qu'il serait le très-humble esclave d'*Antonine*. * C'est à ce degré d'humiliation que fut réduit un des plus grands hommes que l'Empire eut fourni depuis long-tems; et c'est cet homme plus que faible qu'on nous représente comme un philosophe, comme le précepteur des Rois! *

Depuis ce tems, « *Bélisaire* se soumit en toutes choses » aux volontés de sa femme, pour laquelle il était encore » passionné, bien qu'elle eut plus de soixante ans. » Il donna une preuve bien forte de cette soumission aveugle et déshonorante, lorsqu'il approuva ce qu'*Antonine* avait fait pour sa fille. L'Impératrice voulant marier avec cette jeune personne son petit-fils *Anastase*, et craignant de mourir avant que *Bélisaire* ne revînt d'Italie, où il était alors, fit coucher *Anastase* avec sa future, afin que ce mariage fût assuré. Ce commerce dura pendant huit mois et publiquement. La mort de *Théodora* changea tous ces projets: *Antonine* ne voulut plus que sa fille épousât *Anastase*, quoiqu'elle fût déshonorée, et *Bélisaire* eut la lâcheté d'y souscrire.

Il faut être, dit-on, très-philosophe pour souffrir patiemment l'inconduite de sa femme. Sous ce point de vue *Bélisaire* était philosophe et très-philosophe; mais ce n'est pas de cette philosophie-là dont il est question dans le roman de M. Marmontel.

* *Bélisaire* mourut en 565. *

* BELL.

TOUT Londres a paru s'intéresser à la malheureuse *Anne Bell*, dont l'histoire peut être une leçon très-utile pour les jeunes personnes de son sexe.

« Elle était née d'une famille fort honnête dans le comté de Norfolk. On dit que son père et son oncle jouissaient d'une fortune convenable à leur état. Ils demeuraient à Aylsham, environ à douze milles de Norvich. Cette jeune personne eut le malheur de faire la connaissance d'un officier qui la séduisit. Elle quitta ses parens qui l'aimaient tendrement, et alla se réfugier, avec son séducteur, à Norvich, où elle resta cachée près d'une quinzaine de jours. Le père, inconsolable de sa fuite, fit des perquisitions, et la trouva ; il répandit des larmes, et la ramena avec lui. Le cœur de *Bell* était corrompu ; elle fut insensible aux pleurs de sa famille. Cette tranquillité qui avait autrefois fait son bonheur, l'ennuya bientôt, elle tomba dans une sombre mélancolie ; son père et sa mère touchés de sa situation, l'envoyèrent à Londres chez une marchande de modes d'une conduite irréprochable. Cette femme avait pour *Bell* des attentions marquées ; tout s'empressait à la tirer de la tristesse où elle était plongée ; mais, soit que son malheureux penchant l'entraînât, ou qu'elle eut retrouvé son amant, elle disparut. »

» On ne sait pas précisément ce qu'elle fit et où elle se réfugia en quittant cette maison ; mais on assure que, quelque tems après, elle épousa un horloger, flatté sans doute de ce qu'elle lui avait dit de sa naissance et de sa fortune. La jeune femme ne resta pas long-tems avec son mari ; elle le quitta le lendemain même de ses noces, demeura dans plusieurs quartiers sous différens noms, se lia avec un comédien, et finit par aller s'ensevelir dans une de ces maisons de débauche trop connues dans Londres, près de Covent Garden, où elle essuya les plus mauvais traitemens. On prétend qu'on l'enivra avec des liqueurs

liqueurs fortes, et que, dans cet état, elle servit de proie à la plus infâme dissolution. Elle y reçut, dit-on, des coups de couteau dont elle mourut. Son père découvrit sa retraite, la veille de sa mort; il courut la couvrir de ses larmes et recevoir ses derniers soupirs. Cet homme si infortuné ne put résister à ce douloureux spectacle; on assure qu'il mourut lui-même de chagrin. On fit beaucoup de recherches pour savoir de qui la malheureuse *Bell* avait reçu des coups de couteau, on ne put rien découvrir; les soupçons s'arrêtèrent sur le comédien et sur l'horloger. » An 1760. *

* BELLECOUR.

Bellecour qu'on a vu jouer avec succès sur le théâtre de la Comédie Française, avait épousé une demoiselle *Beaumesnard*, surnommée *Gogo*, actrice comme lui. C'était l'amour qui avait présidé à cette union. « L'actrice » entraînée par une véritable passion, avait préféré *Bellecour* à tous les agréables de la cour et de la ville, et s'était concentrée avec lui dans les douceurs d'un chaste » hymen, en l'enrichissant des dépouilles d'une multitude » d'amans ruinés en son honneur. »

Plusieurs années s'écoulèrent dans un amour réciproque, de sorte que ce couple charmant faisait l'admiration de tout le monde. On ne concevait pas comment il pouvait exister tant de constance, tant de fidélité entre deux êtres qui, par état, semblaient ne pouvoir pas connaître ces vertus.

On croyait encore ces époux amans dans l'enthousiasme de leur passion, lorsque le public s'aperçut que *Bellecour* ne paraissait pas sur le théâtre depuis quelque tems. On chercha à découvrir le motif de cette absence, et on sut que sa tendre moitié qui s'était vraisemblablement convaincue de quelque réfroidissement de la part d'un homme qu'elle aimait, et qui lui devait au moins de la reconnaissance, l'avait surpris en flagrant délit avec une sienne sœur, assez laide, assez grossière, qui lui tenait

lieu de femme de chambre, ou de complaisante, ou de femme de compagnie.

« Madame *Bellecour* ne pouvant supporter l'affront » d'avoir trouvé son mari couché avec la sœur de sa » femme, et plus sensible encore à l'ingratitude d'un » homme auquel elle avait sacrifié sa fortune, au point » de reprendre le train de la comédie, dont sa richesse » considérable la mettait à même de se passer, voulut » absolument se séparer d'un pareil monstre. Elle obtint » d'abord un ordre pour faire enfermer cette petite » personne qui, quoique laide et malpropre, voulait » aller sur ses brisées, et elle la replongea dans la misère » d'où elle l'avait tirée. Quant au sieur *Bellecour*, pour » éviter un éclat scandaleux entre mari et femme, dans » un tripot aussi bien réglé que la Comédie Française, on » lui donna un congé de quatre mois, afin d'accoutumer » le public à voir ces deux époux séparés, et de diminuer » l'éclat de cette rupture. »

Pendant l'absence de *Bellecour*, il fut remplacé par *Molé*, dont la réputation, déjà très-brillante, augmenta encore par la comparaison qu'on fit de ses talens avec ceux de *Bellecour*. On prétendit même qu'il l'avait éclipsé d'une façon complette, et enlevé les suffrages de tous les spectateurs dans le rôle du Comte d'*Olban* de *Nanine*; de sorte que, pour une fantaisie que l'objet ne justifiait pas, *Bellecour* perdit à la fois sa femme, son opulence et sa gloire. An 1769.

Quelques années après, on fit un vaudeville intitulé: *Les Adieux des Français aux Tuileries*, sur l'air *mon père était pot, etc.* Chaque actrice de la Comédie Française y était fort maltraitée.

Voici le couplet qu'on fit sur la *Gogo* :

Oh ! moi, dit la brave Gogo,
Par-tout je suis contente;
Je dois être chère au tripot,
Car je suis sa servante:
Je fus au bordel,
Et mon naturel

Plut à la France entière :
Je vais en ce jour
Dans le Luxembourg
Terminer ma carrière.

On trouve encore dans une ode du tems la strophe suivante :

Baisse, Gogo, ta tête altière,
Rougis de tes succès honteux :
En vain ta contenance fière
Attire sur toi tous les yeux ;
Paris, théâtre de ta gloire,
Sur des trétaux, dans une foire,
Vit éclore tous tes talens ;
Et dans Lyon l'on trouve encore
Plus d'un malheureux que dévore
Le virus de tes agrémens.

Bellecour mourut en 1778. On attribua, en grande partie, sa mort à une passion malheureuse qu'il avait pour mademoiselle *Vadé*, sa camarade. D'abord sensible à ses avances, elle lui faisait depuis des infidélités journalières. Ce qui acheva d'affecter vivement *Bellecour*, c'est que indépendamment des dépenses énormes qu'il avait faites pour cette infidelle, il venait tout récemment de lui acheter une maison à la Barrière Blanche ; et à peine y avait-elle été installée, et eu la propriété assurée, que, par une ingratitude horrible, elle lui en avait fait fermer la porte. *

* BELLEGARDE.

Le Maréchal de *Bellegarde* était oncle de celui dont il sera parlé dans l'article suivant. Se voyant autant haï de *Henri III* qu'il en avait été d'abord aimé, il ne douta plus de sa disgrâce, lorsqu'il se vit nommer ambassadeur en Pologne, ce qu'il regardait, avec raison, comme une espèce d'exil. Il partit cependant, comme s'il eût été décidé à remplir la mission qu'on lui avait donnée ; mais

il s'arrêta en Dauphiné et en Piémont, après avoir assemblé une armée de six à sept mille hommes; et sur le prétexte de quelques affronts qu'il prétendait avoir reçus de *Charles de Birague*, Lieutenant Général pour le Roi, dans le marquisat de Saluces, il l'attaqua, le chassa de ce marquisat, et commença d'y agir en petit Souverain.

Les affaires délabrées de *Henri III* ne lui permettant pas d'agir à force ouverte, pour punir cette révolte, *Catherine de Médicis*, sa mère, Princesse artificieuse, et peu scrupuleuse dans les moyens qu'elle employait pour venir à ses fins, demanda au Maréchal de *Bellegarde* une entrevue. N'ayant pu réussir à gagner ce Seigneur qui la connaissait trop pour se fier à ses promesses, et voyant que les ressources qu'il avait pour se soutenir étaient assez sûres, elle eut recours à un moyen plus efficace, et qui, quoique criminel, n'était pas fait pour l'effrayer.

M.r de *Bellegarde* avait mené à la conférence avec lui une petite bourgeoise très-jolie, et dont il était fort amoureux. *Catherine de Médicis* accoutumée à ces sortes d'intrigues et à en tirer parti, fit à cette jeune fille beaucoup de caresses et d'amitiés. Après avoir flatté sa vanité, elle parvint à la séduire par les promesses les plus brillantes, et l'assura de sa fortune, si elle voulait se défaire du Maréchal, son amant. *Charles de Birague*, malgré le ressentiment qu'il devait avoir contre M. de *Bellegarde*, le fit avertir secrètement de se défier de sa maîtresse; aveuglé par son amour, et ne pouvant soupçonner une femme qui faisait son bonheur, il négligea cet avis, et mourut subitement de poison, quelques jours après son entrevue avec la Reine. An 1588. *

BELLEGARDE.

ROGER DE SAINT-LARRY, Duc de *Bellegarde*, Grand Écuyer de France, connaissait particulièrement,

avant *Henri IV*, *Gabrielle d'Estrées*. Ce fût lui-même qui inspira à ce Prince le désir de la voir ; cette vue, qui, comme on le sait, fut suivie d'une passion si vive que, sans la mort de cette femme, le *Grand Henri* eut eu peut-être la faiblesse de l'épouser. M. de *Bellegarde* ne tarda pas à s'apercevoir que l'envie, trop ordinaire aux amans, de faire admirer sa maîtresse, lui avait donné un rival, et un rival très-dangereux. L'histoire nous apprend, entr'autres, deux aventures dans lesquelles, le Duc courut, à cette occasion, le plus grand danger.

Le Roi était parti, un matin, pour une affaire de grande conséquence, et ne devait pas revenir de sitôt. La belle *Gabrielle* crut pouvoir profiter de cette absence pour voir à son aise le Grand Écuyer, qu'elle aimait, dit-on, beaucoup plus que le Roi. A peine goûtait-elle le plaisir d'être avec son amant, que *Henri* arrive chez elle ; le Duc n'eut que le tems de se jetter dans un cabinet. Pour comble de malheur et d'embarras, le Roi veut manger des confitures, et les confitures sont dans ce cabinet. On appelle *Arphure*, femme de chambre de la belle *Gabrielle*, parce que c'est elle qui a la clef du cabinet ; elle ne se trouve pas. Le Roi impatienté, frappe contre la porte, et menace de l'enfoncer. Le Duc qui, comme on le pense bien, était dans une position très-embarrassante, saute par la fenêtre, et il est assez heureux pour faire ce saut, sans accident et sans être aperçu. * *Arphure*, qui n'attendait que ce moment, se présente aussitôt, et s'empresse d'ouvrir le cabinet. Le Roi, à qui tout ce retard avait donné des soupçons, fit une perquisition exacte, et ne trouva rien. Alors sa maîtresse, sûre de son fait, « lui fit mille reproches injurieux ; elle lui » dit qu'apparemment son amour commençait à s'affaiblir, et qu'il ne cherchait qu'un prétexte pour » rompre avec elle ; mais qu'elle ne lui donnerait pas » le loisir de quitter le premier, étant absolument résolue de retourner auprès de son mari. Le Roi intimidé » de ces menaces, se jetta à ses pieds, lui demanda

» pardon, et lui promit de n'avoir plus de jalousie. Il
» n'osa même de long-tems lui marquer aucun soup-
» çon, de peur qu'elle ne prît un parti si contraire à
» son repos. » *

Cette aventure rendit le Duc plus prudent. Pour écarter les soupçons que le Roi pourrait encore avoir, il se déclara l'amant de mademoiselle *de Guise*, fille du Duc *de Guise*, tué à Blois; mais comme sa passion pour la belle *Gabrielle* n'en était pas moins vive, il entretenait toujours avec elle un commerce secret. Il lui écrivit un jour une lettre très-galante; malheureusement elle tomba entre les mains d'un Officier du Roi, que l'on croit être *Beringhen*, son premier valet de chambre, et qui la lui montra. *Henri* lui ordonna d'examiner de plus près la conduite de sa maîtresse, devenue Duchesse *de Beaufort*, * après qu'elle eut mis au monde *César*, Duc *de Vendôme*. * *Beringhen* croyant un jour être sûr que le Grand Écuyer était chez elle, courut en avertir son maître, qui donna ordre à *Charles de Choiseuil*, Marquis *de Praslin*, Capitaine de ses gardes, d'aller tuer M. *de Bellegarde* chez la Duchesse. Cet Officier qui était attaché au Grand Écuyer, crut devoir lui sauver la vie, sans pourtant se compromettre. Il fut long-tems à trouver des gardes pour l'accompagner: il fit un long détour pour se rendre chez la Duchesse, sous prétexte de n'être point aperçu; par ce moyen, lorsqu'il arriva, il ne trouva plus ce qu'il avait ordre de chercher.

* La belle *Gabrielle* fut si reconnaissante de ce service, qu'elle fit avoir au Marquis *de Praslin* le bâton de Maréchal de France.

Pour se justifier ensuite aux yeux du Roi, elle eut recours aux plaintes, aux reproches, moyen qui lui avait si bien réussi jusques-là. « Elle jura qu'elle n'avait
» point lu le billet qu'on lui représenta, et se justifia
» aisément, parce qu'elle était en possession de per-
» suader à cet amant crédule tout ce qui lui plaisait. »
Cependant il fallut consentir à l'exil du Duc *de Bellegarde* qui reçut ordre de s'éloigner de la cour, et

de n'y pas revenir jusqu'à ce qu'il fût marié. * La mort de la belle *Gabrielle*, qui arriva peu de tems après, délivra le Duc des dangers auxquels sa passion l'engageait.

Mais l'amour ne tarda pas à l'exposer à un nouveau malheur. Il s'avisa de présenter ses hommages à mademoiselle d'*Entragues*, nouvelle maîtresse de *Henri IV*, et connue sous le nom de la Marquise *de Verneuil*. Cette femme qui avait l'ambition de devenir Reine, traita mal le Grand Ecuyer. Lorsqu'elle apprit que le mariage du Roi avec *Marie de Médicis* était décidé, elle devint furieuse, et crut que le Duc *de Bellegarde* y avait beaucoup contribué, pour se venger du mépris qu'elle lui avait montré. Elle n'était pas femme à souffrir tranquillement une injure aussi grave. Le Prince *de Joinville* était son amant, comme on peut le voir à l'article de *Henri IV*; elle exigea de lui qu'il fît périr le Grand Écuyer. Le Prince, pour plaire à cette femme impérieuse, attaqua le Duc devant la maison même où était le Roi, et le blessa dangereusement.

* Le Duc *de Bellegarde* épousa la veuve du Maréchal *de Thermes*, son oncle; il l'avait adoré pendant la vie de son mari, il la traita mal, dès qu'elle fut devenue sa femme. Il vécut sous les règnes de *Henri III*, *Henri IV* et *Louis XIII*. « Ayant été enveloppé dans l'arrêt rendu contre tous ceux qui avaient suivi le parti du Duc d'*Orléans*, frère de *Louis XIII*, il fut dépouillé de son gouvernement et de tous les bienfaits qu'il avait reçus des Rois, réduit et confiné dans une petite maison d'un de ses amis, contraint d'emprunter de l'argent pour vivre. »

« La Reine *Anne d'Autriche*, après la mort de *Louis XIII*, se ressouvenant que le Duc *de Bellegarde* avait rendu hommage à sa beauté, releva sa fortune : elle lui donna des pensions, et lui fit rendre ses biens, qui avaient été déclarés acquis et confisqués au profit du Roi. Il avait alors quatre-vingts ans et il fut encore aimé, agréable même aux jeunes

gens ; sa vieillesse était le soir d'un beau jour. Il mourut en 1646. »

*BELVEZER.

Aymeric Belvezer, poëte provençal, passait pour un homme fort savant. Étant devenu amoureux d'une dame de Gascogne, de la famille de la Vallette, il lui fit connaître sa passion par plusieurs chansons en langue provençale ; mais voyant qu'on parlait trop ouvertement de cette galanterie, et que la réputation de la dame pouvait en recevoir quelque atteinte, *Belvezer* se retira à la cour de *Raymond Bérenger*, Comte de Provence, où il fut parfaitement accueilli. Il y trouva une Princesse du pays, nommée *Barbasse*, qui était une des plus belles et des plus vertueuses personnes de son tems. Il en devint amoureux, et fit beaucoup de vers en son honneur. Il paraît qu'elle recevait avec plaisir cet hommage rendu à ses charmes. Un jour qu'il s'entretenait avec elle et avec l'Infante *Béatrix*, fille du Comte *Raymond*, *Belvezer* ramassa le gant de la belle Princesse, et le lui présenta, après l'avoir baisé : les dames qui étaient présentes, furent choquées de cette liberté, (tant est grande la différence de nos mœurs d'avec celles de ce tems-là !) et reprirent assez aigrement la Princesse de sa complaisance. « Elle répondit que les demoiselles vertueuses ne » peuvent assez témoigner d'honnêtes faveurs aux poëtes » qui chantent leurs louanges, et qui les immortalisent » par leurs poésies. » *Belvezer* lui adressa un sonnet sur ce sujet.

Quelque tems après, la Princesse, objet des hommages du Troubadour, fut nommée abbesse du monastère de Monteger en Provence, et *Belvezer* en mourut de douleur, parce qu'il ne lui était plus permis de voir cette dame, dès qu'elle fut entrée en religion, et qu'elle eut fait vœu de chasteté. On dit qu'il fit un traité qui avait pour titre : *Las Amours de son ingrata*, et qu'il l'envoya, peu avant sa mort, à cette abbesse. An 1264. *

BENSERADE.

Au commencement de l'inclination de *Louis XIV* pour mademoiselle *de la Vallière*, cette jeune personne qui aimait de bonne foi, et qui désirait vivement s'attacher le cœur de son royal amant, eut recours à la muse de *Benserade*. Pour répondre à quelques-unes de ses lettres, elle le pria un jour de passer chez elle, sans le prévenir de son dessein. *Benserade* était aimable et avantageux. Il va chez mademoiselle *de la Vallière*, comme à un rendez-vous ; pénétré de son bonheur, il se jette en entrant aux genoux de sa déesse ; son bonheur est si grand, qu'il a peine à le croire. *Hé non, ce n'est pas cela*, lui dit la demoiselle, en le relevant et en riant beaucoup, *il s'agit d'une réponse à faire*, et elle lui montra une lettre du Roi qu'elle venait de recevoir.

* *Isaac de Benserade* était de Lions, près de Rouen; il fut un poëte très-estimé dans son tems. Les Cardinaux de *Richelieu* et *Mazarin* le mirent dans le cas de vivre à la cour. On connait son sonnet de *Job*, dont il se servit pour faire une déclaration d'amour à une dame. Il fut de l'Académie Française, où il remplaça *Chapelain*. Il mourut octogénaire, en 1691. Il est auteur d'une tragédie intitulée *Cléopâtre*. *

BENTIVOGLIO.

Françoise Bentivoglio avait épousé *Galéoto Manfrédi*, Prince de Forli, en Italie. Elle s'aperçut bientôt qu'elle ne possédait pas le cœur de son époux ; comme elle était femme et Italienne, elle se livra à la vengeance la plus cruelle. Elle feignit d'être malade, et fit venir deux médecins qu'elle avait gagnés. *Galéoto*, que la bienséance conduisit alors dans la chambre de son épouse, se vit attaquer par les deux docteurs qui avaient des armes cachées. Il ne perdit point la tête,

et il se défendait avec avantage contre ses deux assassins, lorsque son épouse se joignit à eux, et le tua avec un poignard. Ce qui la porta à ce coup de désespoir, c'est qu'elle fut informée que *Galéoto* avait contracté un mariage secret avec une demoiselle de Florence, avant qu'elle l'épousât.

BÉRÉNICE.

Ptolémée-Auletes, à qui on donna ce surnom parce qu'il jouait bien de la flûte, succéda au Royaume d'Égypte à *Lathyre*, ou *Ptolémée-Soter II*, dont il était fils naturel. Les Égyptiens mécontens de son gouvernement, se portèrent à une révolte presque générale; et comme ce Prince ne pouvait la réprimer avec le petit nombre de ceux qui lui étaient restés fidèles, il se rendit à Rome, pour demander des secours au Sénat.

Pendant son absence, *Bérénice*, l'aînée de ses filles, entraînée par deux passions violentes, l'ambition et l'amour, oublia ce qu'elle devait à son père, ce qu'elle se devait à elle-même, et sacrifia tous les sentimens de la nature, pour se satisfaire.

Loin de chercher à appaiser la révolte qui avait forcé *Ptolémée-Auletes* à s'éloigner, elle la fomenta et l'excita de toutes ses forces. Quelques personnes puissantes qui lui étaient dévouées, eurent soin de faire entendre aux Égyptiens qu'ils seraient plus heureux s'ils étaient gouvernés par *Bérénice*. Le peuple qui ne se plait que dans le changement, et qui, malgré l'expérience, est presque toujours la dupe de ceux qui veulent le tromper, proclama Reine la Princesse. Voyant alors les projets de son ambition prêts à réussir, elle s'occupa des moyens de satisfaire son amour.

Elle avait épousé *Séleucus*, dernier Prince de la race des *Séleucides*, connu par son avarice et par la bassesse de ses inclinations. L'histoire ne nous apprend pas les motifs de la haine que *Bérénice* avait pour ce Prince : il fallait

qu'ils fussent bien forts, si on en juge par les moyens qu'elle employa pour s'en débarrasser; elle le fit étrangler. Maîtresse alors de son sort, et ne suivant vraisemblablement que les mouvemens de son cœur, elle donna sa main à *Archélaüs*, Pontife de Comane, dans le Pont, qui était sûrement complice de ses crimes. Ce fut ainsi que *Bérénice* s'assit avec son amant sur le trône des Égyptiens.

Pendant ce tems, *Ptolémée* obtenait avec bien de la peine et de la dépense un décret du Sénat portant qu'il serait rétabli dans ses États. L'exécution en fut confiée à *Gabinius*, Proconsul de Syrie, qui ne se décida qu'après avoir reçu des sommes considérables du Monarque Égyptien. Enfin il lui accorda des troupes qui furent conduites par *Antoine*, jeune encore, et qui étant par la suite devenu Triumvir, perdit sa gloire et sa vie dans ce même Royaume d'Égypte. Avec ce secours, *Ptolémée* rentra dans ses États. *Archélaüs* soutint son usurpation avec courage et fermeté; mais une bataille décida de son sort: il fut vaincu et perdit la vie. Cette défaite ayant levé tous les obstacles, *Ptolémée* remonta sur le trône, et fit périr *Bérénice*.

Ce Prince fut le père de la belle et célèbre *Cléopâtre*, connue par ses amours avec César et Antoine. An 55 avant Jésus-Christ. *

* BERNARD.

Il y a dans l'Indoustan deux espèces de femmes publiques, celles qu'on trouve dans les bazars, et qu'on peut assimiler aux raccrocheuses de Paris, et celles qu'on nomme *Kenchanys*, c'est-à-dire dorées et fleuries, et qui vont danser chez les *Omhras*, qui sont les grands Officiers de l'Empire, et chez les *Manselidars*, qui sont les bas-Officiers. Autrefois ces dernières avaient la liberté d'entrer dans le sérail; mais l'Empereur *Aureng-Zeb* abolit cet usage, et il leur permit seulement de venir tous les mercredis, lui faire de loin le *salam*, ou la révérence, à l'*Amkas*, lieu où il tenait une grande assemblée.

Il y avait à la Cour de ce Prince un médecin français nommé *Bernard*, qui avait par jour dix écus d'appointement, et recevait beaucoup davantage des femmes du sérail qu'il traitait, ainsi que des *Omhras*; mais il dépensait avec une grande facilité tout ce qu'il gagnait, et surtout avec les *Kenchanys*. « Il devint amoureux d'une de ces femmes qui joignait des talens distingués aux charmes de la jeunesse et de la beauté; mais sa mère appréhendant que la débauche ne lui fît perdre les forces nécessaires pour les exercices de sa profession, qui était la danse, ne la quittait pas et ne lui permettait pas de se livrer aux désirs brûlans de *Bernard*; il était désespéré de cette rigueur. Enfin l'amour qui, suivant l'usage, devenait plus vif, en raison de la résistance qu'il éprouvait, lui inspira le moyen de se satisfaire.

« Un jour que l'Empereur remerciait *Bernard*, à l'*Amkas*, et lui faisait quelques présens pour la guérison d'une femme du sérail, il supplia le Prince de lui donner la jeune *Kenchany*, dont il était amoureux, et qui était debout derrière l'assemblée, pour faire le *salam* avec toute sa troupe; il avoua publiquement sa passion, et l'obstacle qu'il y avait trouvé. Tous les spectateurs rirent beaucoup de le voir réduit à souffrir pour les rigueurs d'une fille de cet ordre. *Aureng-Zeb*, après avoir ri lui-même, ordonna que la fille lui fût livrée, sans s'embarrasser qu'elle fût mahométane, et que le médecin fût chrétien. *Qu'on la lui charge*, dit-il, *sur les épaules, et qu'il l'emporte*. Aussitôt *Bernard*, ne s'embarrassant plus des railleries de l'assemblée, se laissa mettre la *Kenchany* sur le dos, et sortit chargé de ce doux fardeau. » An 1650.

BERNARD. (le gentil)

Le *Gentil-Bernard*, poëte très-agréable et connu par son poëme sur *l'art d'aimer*, était Secrétaire Général des dragons. Si ses écrits respiraient les plaisirs et la volupté, ils étaient le tableau fidèle de sa conduite. Il s'était livré sans ménagement à la débauche, ce qui l'avait usé de bonne

heure. Dans cet état de délabrement, le *Gentil-Bernard* devenu amoureux d'une femme jeune, jolie et aimable, présuma trop de ses forces dans la jouissance que lui accorda sa nouvelle maîtresse ; il tomba dangereusement malade, et les suites en furent extrêmement fâcheuses. Le malheureux *Bernard* resta dans une sorte d'imbécillité, ou du moins la faculté de sa mémoire s'affaiblit tellement chez lui, qu'il ne se souvenait plus de rien.

« Le Gouverneur de Choisy l'avait retiré chez lui. *Louis XV*, en causant, demanda à ce Seigneur des nouvelles du poëte ; le Duc lui rendit compte de son triste état. *Mais comment cela est-il venu*, dit le Monarque ? *Sire, c'est pour s'être trop amusé autrefois, et, tout récemment, pour avoir voulu faire le jeune homme.--Oui, mais il est bien vieux*, reprit le Roi. -- *Sire, il a un an de plus que Votre Majesté.* » An 1772. *

* BERNIÈRES.

« MADAME la Présidente *de Bernières* était veuve et vieille ; elle donnait ou louait à un jeune *Officier Suisse* peu accommodé des biens de la fortune, un appartement chez elle, cependant en tout bien et en tout honneur, ainsi qu'on le verra par la suite de cette anecdote, à laquelle cette circonstance incroyable est essentiellement nécessaire.

» Des amis de cet Officier, sans le consulter ni prendre en rien son avis, crurent que, pour accommoder ses affaires, ils devaient tâcher de le marier avec la Présidente, à laquelle ils en firent la proposition.

» Après quelques minauderies, la *Bernières* y topa, et trouva qu'effectivement cela serait assez plaisant. Elle attendit patiemment deux jours que le *Suisse* lui en fît la première ouverture ; lui qui n'y songeait pas, n'en fit rien. Lasse enfin de la modestie de son prétendu, et fatiguée de deux jours de décence, elle le pria à dîner tête-à-tête. Il dîne, mais il ne parle point : après le café, la Présidente est obligée d'ouvrir la conversation, et de lui faire

sa déclaration. Le *Suisse* confondu, et préférant son peu de fortune au mariage terrible qu'elle lui proposa, imagine dans le moment, pour se tirer de ce pas, le moyen que voici.

« *Madame*, dit-il, *je ne demanderais pas mieux que d'accepter l'honneur que vous me faites ; mais je serais un malhonnête homme, si je ne vous avouais pas mon état* ..... *Mon Dieu*, interrompit-elle, *monsieur*, *je sais bien que vous n'êtes pas riche, mais je la suis encore, et je vous donnerai tout mon bien par mon contrat de mariage... Hélas ! madame, ce n'est pas cela*, interrompit à son tour, d'un air honteux et hypocrite, l'Officier, *mon état est déplorable, je suis nul, madame, je ne suis point homme ; tranchons le mot, je suis impuissant. Ah Dieu ! que dites-vous-là*, dit la Présidente ? *Cela n'est pas possible ! Avez-vous vu quelqu'un ? Oui, madame*, reprit-il, *j'ai vu Morand.... Eh mais, voyez-le encore, monsieur. Ah ! madame*, continua-t-il d'un air hypocrite, *c'est une chose inutile. Eh mais, en ce cas-là, monsieur !.... Mais, madame*, reprit-il avec chaleur, (la scène commençant à l'amuser) *je viens de vous parler en galant homme ; si mon malheur ne vous arrêtait pas, et que vous fussiez contente d'un cœur reconnaissant et de sentimens... Oui, monsieur*, repondit-elle ; *mais voyez quelqu'autre que Morand... Voyez..... voyez.... si.... car, d'un autre côté, la religion*....Elle changea de conversation.

» Depuis ce jour-là il ne fut plus question du mariage: mais madame *de Bernières* allait disant par tout que cet Officier était un bien honnête homme, et qu'elle en avait des preuves singulières ; elle contait même le fait à l'oreille de quelques bonnes amies. Le *Suisse*, qui n'était rien moins qu'impuissant, comme on se l'imagine bien, contait aussi de son côté cette histoire à quiconque voulait l'entendre. » An 1751. *

* BERNIS.

L'ABBÉ *de Bernis*, avec de la figure et de l'esprit, mais sans fortune, vint tout jeune à Paris, pour faire sa cour à cette Déesse aveugle. Des petits ouvrages charmans et du

meilleur ton, en poésie légère, lui firent une réputation; il fut admis dans des sociétés illustres et agréables, chez madame la Duchesse du Maine, (*a*) etc. etc.; mais tout cela n'amenait rien de solide. Monsieur *Boyer*, Évêque de Mirepoix, qui avait la feuille des bénéfices, lui dit même, lorsqu'il vint le voir, qu'il ne lui accorderait rien, s'il ne renonçait au talent infernal de faire des vers. Ce Prélat n'aimait ni les vers ni les philosophes : aussi Voltaire l'appellait l'âne de Mirepoix.

Ne sachant plus à qui s'adresser, l'abbé *de Bernis* eut le bonheur de se faire connaître de la Marquise de *Pompadour*, maîtresse de *Louis XV*, et toute puissante. Dès ce moment les espérances du jeune abbé se réalisèrent. Il ne tarda pas à entrer dans l'Épiscopat; il devint même Ministre des affaires étrangères. Dans ce haut degré de fortune, il oublia ce que la Marquise avait fait pour lui, au moins on le crut ainsi; car on disait « que cette dame, » après lui avoir prodigué ses faveurs les plus intimes, » l'avait accusé d'ingratitude, et avait profité de la pre» mière occasion pour le faire renvoyer du Ministère des » affaires étrangères et de la Cour. »

Quelques détails circonstanciés sur tout cela feront sûrement plaisir au lecteur.

Ce fut, dit-on, le Maréchal de *Richelieu*, auquel l'abbé *de Bernis* avait été recommandé, qui, de concert avec la Duchesse d'Aiguillon, à qui l'abbé avait su plaire, le présenta à la Marquise; d'autres disent que ce fut la chanson suivante qui engagea madame *de Pompadour* à prendre l'abbé *de Bernis* sous sa protection :

Les Muses à Cythère
Faisaient un jour
Un éloge sincère
De *Pompadour*:

(*a*) On connaît le bon mot qu'il dit chez cette Princesse. Elle avait exigé de lui qu'il expliquât la différence qu'il y avait entre elle et sa pendule : *Madame*, lui dit-il, *votre pendule indique les heures, et auprès de vous on les oublie.*

Le trio des Grâces sourit,
L'amour applaudit,
Mais Vénus bouda.
Au gué lanlère,
Au gué lanla.

« La Sultane favorite sollicita pour son protégé un bénéfice; mais comme M. de Mirepoix, outre son aversion pour les vers, n'aimait pas M. de *Richelieu*, un des solliciteurs, le bénéfice que le Prélat avait promis fut donné à un autre. Madame *de Pompadour* outrée, s'en plaignit à *Louis XV*, qui lui répondit, en parlant de ses Ministres : *Je vous l'avais bien dit qu'ils étaient plus maîtres que moi ; mais que voulez-vous ? Je ne puis pas tout faire. Consolez-vous : si votre protégé ne peut pas avoir un bénéfice, je lui promets une pension de six mille livres sur le premier Évêché.*

» Effectivement, M. de Mirepoix ayant présenté au Roi, quelque tems après, la nomination d'un Évêché, le Prince, en la signant, apostilla cette pension pour l'abbé *de Bernis*. Le Ministre de la feuille lui représenta que c'était beaucoup : *Si votre protégé*, répondit le Roi, *ne veut pas de l'Evêché, il est le maître de le laisser.* »

On connaît les jolis vers adressés par *impromptu* à la Marquise qui avait fait à l'abbé *de Bernis* cette question : Qu'est-ce que l'amour ?

L'amour est un enfant, mon maître;
Il l'est d'Iris, des Bergers et du Roi :
Il est fait comme vous, il pense comme moi ;
Mais il est plus hardi, peut-être.

Un historien dit que « la Marquise qui avait tout fait pour l'abbé *de Bernis*, s'imagina que ses charmes usés pour le Monarque, devaient toujours conserver le même empire sur son Eminence ; elle s'aperçut du contraire : elle en devint furieuse ; mais, avant de perdre le Cardinal *de Bernis*, elle voulut, dans une dernière conversation, lui faire connaître toute sa tendresse, et user de la dernière ressource : elle le trouva froid, inflexible ; alors ne

mettant

mettant plus de bornes à sa rage, elle l'exhala en reproches sanglans, et lui déclara qu'elle allait le faire rentrer dans le néant, d'où elle l'avait tiré. »

Depuis sa disgrâce, le Cardinal *de Bernis* fut envoyé, en qualité d'Ambassadeur, à Rome, où il a rendu des services essentiels à la France, et où il est mort jouissant de l'estime de tous ceux qui le connaissaient. An 1795. *

* BERRY. (le Duc et la Duchesse de)

Charles, Duc *de Berry*, petit-fils de *Louis XIV*, avait épousé mademoiselle d'*Orléans*, fille de *Philippe IV*, Duc d'*Orléans*, qui fut Régent de France après la mort de *Louis XIV*, son oncle, et dont le nom est très-connu par ses débauches qui scandalisèrent toute la France. On sait que ce Prince plein d'esprit et de talens, mais sans mœurs et sans principes, donna de toute manière à ses filles l'exemple du libertinage. On ignore s'il respecta la couche nuptiale du Duc *de Berry*, ou s'il avait satisfait ses désirs avec sa fille avant son mariage; mais, depuis son veuvage, elle obtint l'indulgence de son père par ses complaisances criminelles pour lui. Il faut entendre ce que rapporte sur cette Princesse une femme qui vivait dans ce tems-là à la Cour.

« Dès que le mariage fut fait, dit-elle, madame la Du-» chesse *de Berry* ne se contraignit plus; et il est bien plus » étonnant, qu'avec son caractère et son tempérament, » elle eût pu prendre autant sur elle qu'elle y prit dans les » deux années qui précédèrent son mariage, qu'il ne l'est » qu'étant parvenue à ce qu'elle désirait, elle dédaignait » de se contraindre après. Elle se montra donc, dès le » lendemain de ses noces, telle qu'elle était, c'est-à-dire, » une autre Reine de Navarre pour les mœurs, à quoi » elle ajoutait le goût du vin et une ambition que les per-» sonnes dissolues n'ont ordinairement pas. Mais il faut » avouer qu'elle avait été élevée d'une manière bien » propre à porter ces mauvaises qualités aussi loin qu'elles » pouvaient aller. M. son père avait eu pour elle,

» dès sa naissance, une amitié singulière, et à mesure
» qu'elle avançait en âge, il lui confiait ses goûts, et la
» rendait témoin de ses actions. Elle le voyait avec ses
» maîtresses, il la faisait souvent venir en tiers avec ma-
» dame d'*Argenton* et lui, et comme il avait le goût de
» la peinture, il peignit lui-même sa fille toute nue....
» Quand elle fut une fois mariée, elle crut que rien ne va-
» lait la peine de se contraindre; aussi s'enivra-t-elle
» avec M. son père, deux jours après son mariage, dans
» un souper qu'il donna à madame la Dauphine à Saint-
» Cloud, aux yeux de cette Princesse, de madame sa
» mère et de M. Le Duc *de Berry*, son mari. Je ne par-
» lerai pas, ajoute l'auteur de ce récit, comment elle
» manifesta ses autres inclinations, il suffira de dire
» qu'elle ne tarda pas à les faire connaître. »

Un historien parle ainsi de cette Princesse, la honte de son sexe.

« Depuis son mariage, dit-il, la Duchesse *de Berry* avait été peu circonspecte; dans son veuvage elle ne connut plus de frein; c'était un composé de tous les vices: dangereuse, parce qu'on ne pouvait avoir plus d'art et plus d'esprit, elle savait merveilleusement tromper; dans ses amours, elle suppléa à l'adresse par l'effronterie. Dans le nombre de ses amans, elle aima, du vivant de son mari, un nommé *la Haie*, homme de cheval, qu'elle fit écuyer du Duc *de Berry*. Elle voulut se faire enlever par lui, et lui proposa de fuir en Hollande; celui-ci effrayé et désespéré de cette proposition, s'en ouvrit à M. le Duc d'*Orléans*, qui dit: *Que diable ma fille veut-elle faire en Hollande? Il me semble qu'elle passe fort joliment sa vie dans ce pays.* Il empêcha l'exécution de ce projet. La Duchesse se lassa de l'inutilité de sa persécution; elle cessa de tourmenter l'objet de sa folle passion, sans que ses feux se rallentissent, et ils durèrent même après son veuvage. »

Je ne dois pas omettre ici ce que rapporte un historien moderne sur la conduite que cette Princesse tint avec son époux.

« Le Prince, dit-il, le meilleur des hommes, affable, modeste, indulgent, accessible avec dignité, d'un sens droit, avec peu d'esprit et encore moins de lumières, réunissait toutes les qualités estimables de la médiocrité. D'abord amoureux de sa femme, il en avait souffert les caprices et les mépris; mais à la fin trop éclairé sur ses déréglemens, il en était au point de demander qu'elle fût enfermée. La plus volontaire des femmes et la plus effrénée, apprit qu'on l'allait mettre dans un couvent; c'en fut assez. On était à Marly : elle était restée à Versailles, à cause de sa grossesse et d'une chûte qu'elle avait faite; le Duc y alla tirer des faisans dans le parc, et, après la chasse, il dîna avec elle. On dit qu'il bût d'une eau de cerise qu'elle faisait elle-même, et, à son retour à Marly, il lui prit des convulsions d'estomac si violentes, qu'il vomissait des flots de sang. Peu de jours après il mourut; on l'ouvrit, et on lui trouva la membrane de l'estomac ulcérée et percée. On ne douta point du poison; mais y avait-il plus d'un coupable ? Dans une femme de ce caractère, le dessein violent de prévenir l'affront d'être enfermée, après ses couches, pouvait bien avoir été conçu sans confidence, et exécuté sans complice; mais l'intimité scandaleuse du père avec la fille ne laissa aucun doute sur la complicité. »

« La conduite de la Duchesse *de Berry*, dit le même historien que nous avons déjà cité, fut toujours un mélange de désordre et de dévotion qui ne cessa pas d'étonner. Le désordre l'emporta : elle eut beaucoup d'inclinations particulières, sans compter les fantaisies, et finit par faire mille extravagances pour le Comte de *Riom* qui fut son tyran plutôt que son amant. »

« Le Comte de *Riom* était un cadet de la maison d'*Aidie*, d'un esprit ordinaire, et d'une figure assez commune. Sa famille l'avait fait venir à la Cour, pour tâcher de l'avancer, et il n'y parut pas plutôt, que le goût de la Princesse se déclara, et devint un attachement effréné. Elle le fit son Capitaine des Gardes, et il fut bientôt aussi despote au Luxembourg, que l'avait été *Lauzun*, dont il

était parent. Il amena la Princesse au point de n'oser rien faire sans sa permission, pas même les choses les plus indifférentes. Prête à sortir, il la faisait demeurer, et l'obligeait ensuite de sortir malgré elle. Il se divertissait à la faire décoiffer, à exiger qu'elle mît d'autres habits, au moment qu'elle se disposait à paraître. Encore si, en récompense de sa docilité, il avait eu pour elle en public les égards que sa faiblesse semblait implorer! Mais pour peu qu'elle se licenciât en quelque chose, sans sa permission, elle était sûre de reproches, même de réprimandes; et elle, victime dévouée à sa malheureuse passion, n'en était pour ainsi dire que plus empressée à le regagner par des manières soumises et flatteuses, sur lesquelles elle n'avait pas la force de se contraindre, même en public. »

Elle eut, dit-on, trois enfans de ce bizarre amant, et elle mourut du dernier par une perte de sang. On croyait qu'ils étaient mariés. On trouve dans des mémoires récens qu'ils le furent en effet, et que le Régent ne voulut jamais en permettre la publicité.

Le bruit courut en 1717, que cette princesse avait eu un enfant du Régent; c'est ce qui donna lieu au couplet suivant:

Enfin votre esprit est guéri
Des craintes du vulgaire,
Belle Duchesse de Berry,
Achevez le mystère:
Un nouveau Loth vous sert; mère des Moabites,
Donnez-nous promptement un peuple d'Ammonites.

On sait que *Loth* eut deux enfans de ses filles; l'un appellé *Moab*, d'où vient le peuple des Moabites, l'autre *Amon*, d'où vinrent les Ammonites. On exhortait donc la Princesse à faire un autre enfant, qui accomplît le mystère des deux races.

« Cette chanson fut attribuée au jeune *Arouet de Voltaire*. Le Régent, fort en colère, fit chercher l'auteur pour le punir. *Voltaire*, qui redoutait la vengeance du

Prince, étant très-lié avec M. *de Brancas* qui passait pour avoir le goût tant reproché aux Jésuites, se servit de son entremise pour faire donner au Régent le couplet suivant :

Non, Monseigneur, en vérité,
Ma muse n'a jamais chanté
Ammonites, ni Moabites.
Brancas vous répondra de moi :
Un homme instruit chez les Jésuites
Des peuples de l'ancienne loi,
Ne connaît que les Sodomites.

« Le Régent rît beaucoup de ce couplet qui aurait été trouvé bien criminel sous le règne précédent, et il s'appaisa sur le compte de *Voltaire* par tout ce que lui dit M. *de Brancas*; non-seulement il ne le punit pas, mais le poëte ayant fait représenter, quelque tems après, son *Œdipe*, qui eut un grand succès, le Prince lui fit présent d'une médaille d'or du poids d'un marc, sur laquelle était gravé son portrait.

Deux ans après la Duchesse *de Berry* mourut des suites de ses débauches. « Le jour qu'elle reçut les sacremens, elle appella son père, le fit approcher de son lit, de sorte que sa dame d'honneur qui était présente, ne put rien entendre. Elle ouït seulement que le Régent s'écria : *Que me dites-vous-là, ma fille* ? Il parut fort ému, et se promena dans l'appartement avec un silence et une précipitation qui montrait son étonnement et son inquiétude. On croit qu'elle lui avoua une maternité clandestine, que c'était une fille, qui remise d'abord à des inconnus, se perdit, se retrouva, et fut élevée dans un couvent de Flandres, où elle se fit religieuse. »

Mais n'était-ce pas plutôt l'aveu qu'elle fit à son père d'avoir empoisonné le Duc *de Berry* ? Car on a fini par ne pas croire que le Duc d'*Orléans* ait été capable des crimes d'empoisonnement dont on l'avait soupçonné dans le tems; et l'aveu d'un accouchement clandestin de la part de sa fille, n'était pas fait pour lui causer un semblable étonnement.

Pendant que la Duchesse *de Berry* se livrait sans pudeur, et aux yeux du public, à toute sorte de libertinage, elle faisait aux Carmélites des retraites qui précédaient ou suivaient des orgies. « Une religieuse qui accompagnait la Princesse à tous les offices du couvent, étonnée de la voir prosternée, mêlant des soupirs aux prières les plus ferventes : *Bon Jésus, madame, est-il possible que le public puisse tenir contre vous tant de propos scandaleux qui parviennent jusqu'à nous ! Le monde est bien méchant ; vous vivez* ici *comme une sainte*. La Princesse se mettait à rire. »

« Cette Duchesse avait été très-jolie, quoique petite et un peu grasse ; mais la multitude et la variété des ses plaisirs altérèrent bientôt ses traits. Le Duc d'*Orléans* qui n'avait que trop participé aux déréglemens de sa fille, se montra après sa mort plus sévère envers les confidens de ses plaisirs, qu'il ne l'avait été jusqu'alors. Il exila la dame d'honneur de cette Princesse, la marquise de *Mouchy*, et força le Comte de *Riom* de partir pour la guerre d'Espagne, après l'avoir dépouillé de son Gouvernement de Meudon, et lui avoir ôté ses charges. »

Cet amant, plus que singulier pour une Princesse de France, vivait en secret avec cette Marquise de *Mouchy*, dont on vient de parler, et cette rivale cachée et commode, raccommodait les deux amans, quand les brouilleries pouvaient aller trop loin.

« La Princesse ne fut regrettée de personne, elle ne coûta pas une larme, même à ses amans. Impérieuse, méchante par caractère, emportée par une passion déréglée, elle ne se fit aucun ami. Le peuple regarda sa mort comme une vengeance du ciel, et les épigrammes les plus sanglantes furent prodiguées à sa mémoire. On sait que quand on lui representait que la vie qu'elle menait faisait tort à sa santé, elle avait coutume de répondre, *courte et bonne*. Elle fut servie à souhait et moissonnée à la fleur de son âge. » Elle avait vingt-quatre ans. An 1719. *

* BERTRAND.

Joseph Bertrand, né dans le Comté de Bourgogne, s'établit à Orléans, en qualité de Chirurgien. Devenu veuf, il demanda en mariage une demoiselle *Rousselet de Boisville*, d'une des meilleures et des plus anciennes familles d'Orléans, et nièce de M. *Jousse*, connu par ses savans Commentaires sur les ordonnances civiles et criminelles, et par d'autres ouvrages très-estimés; il fut refusé. Alors il épousa une demoiselle de Meaux, qui ne vécut que six semaines. Après ce second veuvage, *Bertrand* rechercha en mariage une sœur de celle qui l'avait refusé; elle était sans fortune, avait vingt-huit ans; elle céda aux instances du sieur *Bertrand* et l'épousa malgré son père, auquel elle fut obligé de faire des sommations respectueuses.

Bientôt elle se repentit de n'avoir pas suivi les conseils de sa famille. Son mari se conduisit si mal avec elle, qu'après avoir épuisé toutes les ressources de sa patience, elle se vit forcée d'implorer le secours de la justice. Cependant on tâcha d'éviter l'éclat; on étouffa la plainte, et *Bertrand* eut l'air de s'adoucir, en voyant venir souvent chez lui mademoiselle de *Boisville*, sœur de sa femme, et celle qui avait refusé de l'épouser: elle était alors dans la fleur de la jeunesse. Son beau-frère l'engagea à demeurer avec lui, en lui persuadant qu'elle serait arbitre dans les contestations qu'il pourrait avoir avec sa femme, et en promettant de contenir devant elle son humeur violente. La compassion qu'inspirait une sœur malheureuse porta mademoiselle de *Boisville* à y consentir.

Bertrand, dit-on, osa porter un œil coupable sur sa belle-sœur; il voulut vaincre la résistance qu'il éprouva: ses attaques devinrent si vives, si violentes, si fréquentes, que craignant tout de cet homme emporté et dépravé, mademoiselle de *Boisville* résolut de quitter une maison, dans laquelle son honneur était continuellement en danger: elle voulut même quitter Orléans; mais ce fut vainement

qu'elle forma ce projet : toujours l'instant de son départ fut marqué par une maladie dont les symptômes étaient assez graves pour mettre ses jours en danger.

Il est inutile d'entrer dans tous les détails des moyens employés par *Bertrand* pour empêcher le départ de sa belle-sœur ; il fut cependant forcé d'y consentir, et de la laisser aller à Paris chez son frère qui y demeurait, et qui avait été Capitaine d'infanterie. Elle avait promis à la vérité de retourner à Orléans après quelques mois d'absence ; mais elle était bien éloignée de tenir une semblable promesse.

Pour prouver la criminelle et vive passion de *Bertrand* pour sa belle-sœur, et le désespoir que lui avait causé son éloignement, on cite quelques-unes de ses lettres, dont il suffira de donner des extraits :

« Je souhaiterais, disait-il en écrivant à M. *Rousselet*, » que notre amitié ne s'éteignît pas si-tôt, et que le tom- » beau que me creuse ma déplorable situation, n'en » rompe sous peu les liens ; mais tous mes efforts pour y » résister semblent m'en accroître la cause qui le pro- » duit . . . . Le départ de ma sœur qui est près de vous, » faisait l'ornement de ma maison par son esprit et sa » gaîté . . . . Ma passion est-elle légitime ? Je vous la sou- » mets ; obligez-moi, ainsi qu'elle, de me tirer de tout. » En venant un mois seulement, sa santé n'en sera point » altérée ; je pourvoirai à tout, tant par mes soins parti- » culiers, qu'en lui procurant tout ce qui lui serait » agréable, sans réserve ; serment que je fais entre vos » mains, et qui sera inviolable. Demandez-moi tout ce » que vous voudrez pour ce service, en fonds et autres » assurances, je vous le donnerai. »

Dans une lettre à sa belle-sœur, *Bertrand* lui disait : « Si vous aviez une amitié réelle pour moi, pour votre » sœur, et pour une maison qui vous a toujours été com- » mune et qui vous appartient, vous trouveriez moins de » prétextes spécieux, fondés sur de fausses considérations. » J'envie votre bonheur autant que le mien, et je vous en » assurerai le soin quand vous voudrez. Pourquoi vous

» refuser à un voyage que vous ferez tant court que vous
» voudrez bien, dans une chaise de poste que je vous ferai
» fournir, et venir même secrètement si vous le désirez;
» et arriver de nuit si vous craignez? Vous en repartirez
» de même, si vous craignez quelqu'un, je vous en donne
» ma parole d'honneur; venez donc réparer tant de
» peines. »

Dans une autre lettre à la même, on trouve les expressions suivantes: « Je vous demande, ma chere sœur, pourquoi vous poussez la cruauté à mon égard, jusqu'au point de n'avoir pas répondu à cinq lettres que je vous ai écrites? Si vous voulez que je ne m'abandonne pas à un coup de désespoir, je vous prie de ne point en agir ainsi avec un tendre frère, et dont l'amitié qu'il a pour vous le conduira au tombeau. »

Toutes ces lettres et ces instances ne produisant aucun effet, *Bertrand* chercha, dit-on, à se défaire du sieur *Rousselet*, qu'il regardait comme le seul obstacle à ses désirs. Dans un panier de gibier et de volaille, qui lui fut envoyé d'Orléans par sa mère, il se trouva une perdrix qui empoisonna le sieur *Rousselet*, quelques convives et sa cuisinière; on leur administra des remèdes assez à propos, pour empêcher qu'ils n'en mourussent. La commissionnaire d'Orléans avait vendu au sieur *Rousselet* une beccassine et un pluvier, qui se trouvèrent également empoisonnés; cette femme convint ensuite que c'était *Bertrand* qui les lui avait donnés, de manière que le sieur *Rousselet* et sa sœur ne doutèrent pas que leur beau-frère ne fût coupable de l'empoisonnement. Ils eurent l'imprudence de le dire et de l'écrire à leur famille à Orléans, nouveau motif de haine et de vengeance pour *Bertrand*.

Il crut avoir trouvé l'occasion de l'exercer dans le retour à Orléans d'un de ses parens, nommé *Pajet*; il avait servi pendant huit ans dans le régiment de Navarre, et il en rapportait le certificat le plus honorable. *Bertrand* le combla d'amitié, le logea chez lui, lui promit de le former dans l'art de la chirurgie, et de lui procurer un état avantageux. Quand il crut avoir mérité l'attachement et la re-

connaissance de ce militaire franc et honnête, il lui parla de la vengeance qu'il se croyait en droit d'exercer contre le sieur *Rousselet*, et ajouta: *Puisqu'il m'accuse de l'avoir empoisonné, il faut se servir contre lui de la voie du talion.*

Pajet, quoique pénétré d'horreur en entendant un semblable projet, parut se prêter aux vues de son parent, qui lui donna de l'argent pour aller à Paris, ainsi que du poison pour le sieur *Rousselet*; mais *Pajet* ayant découvert à ce dernier la commission dont il était chargé, et après avoir, suivant eux, des preuves suffisantes pour constater le crime, ils sollicitèrent un ordre du Roi pour arrêter *Bertrand*. Avant d'obtenir cet ordre de M. *Malesherbes*, il fallut lui confier la correspondance qui avait existé entre *Pajet* et *Bertrand*, et même, ajoute-t-on, le vœu d'un Tribunal domestique, composé de parens paternels et maternels, parmi lesquels on comptait la femme et le fils de *Bertrand*. Quoi qu'il en soit, il fut enfermé à Charenton, où il ne resta pas long-tems.

Alors le sieur *Rousselet* dénonça les deux empoisonnemens pratiqués et machinés contre lui. *Pajet* qui était en Corse avec le régiment de Navarre, où il s'était de nouveau engagé, fut arrêté et amené pieds et poings liés, en vertu d'un décret de prise de corps, qui fut décerné contre lui et contre *Bertrand*. Telles étaient les accusations et les moyens à l'appui, employés par *Rousselet et Pajet*.

Bertrand, de son côté, cherchait à se justifier, et surtout à écarter le motif qu'on supposait à sa haine et à sa vengeance. « On l'attribuait à une passion criminelle pour » sa belle-sœur, et on prétendait que les obstacles apportés à cette passion par le sieur *Rousselet*, en donnant » chez lui un asile à cette sœur malheureuse, avaient rendu *Bertrand* furieux. Est-il possible, disait-il, qu'un » homme de plus de cinquante ans, devienne vivement » épris pour une personne déjà mûre, et que, depuis » dix années, il a l'habitude de voir chaque jour dans sa » maison? Est-il plus vraisemblable qu'un homme accusé » par *Pajet* de dissiper ses gains journaliers avec des filles » de mauvaise vie, quitte tout-à-coup les plaisirs de l'in-

» constance, pour fixer des désirs plus criminels encore » que ceux qu'on lui reproche ? » *Bertrand* prétend ensuite qu'il n'avait que de l'amitié pour sa belle-sœur ; que s'il désirait beaucoup de la voir chez lui, c'était pour y ramener la gaîté, attendu que sa femme avait toujours de l'humeur ; que d'ailleurs la passion qu'on lui supposait n'était pas vraisemblable, puisqu'il était sûr que mademoiselle de *Boisville* avait une inclination pour un gentilhomme, et que le motif de son voyage à Paris avait été de lui faire oublier cette fantaisie.

Pour détruire le témoignage de *Pajet*, *Bertrand* disait que ce dernier avait été envoyé à Paris par la famille *Rousselet*, pour examiner et surveiller la conduite de mademoiselle de *Boisville*, et aussi dans l'intention de faire un cours de principes et d'opérations de chirurgie. Il réfutait les inductions qu'on voulait tirer de sa correspondance avec *Pajet*, en ce qu'il était son parent. En un mot il s'efforçait de détruire tout ce qu'on alléguait contre lui. Cependant, si l'on ne trouva pas des preuves suffisantes pour établir le crime qu'on lui imputait, on ne le crut pas entièrement innocent, car la sentence qui intervint déchargea *Pajet* des plaintes et accusations, et ordonna à l'égard de *Bertrand*, un plus amplement informé d'un an. An 1779 *

* BETTY.

« *BETTY*, fille d'un riche négociant de Londres, avait été élevée avec le fils d'un des amis de son père. Ces deux enfans connurent en quelque sorte l'amour dans leurs premiers jeux. Ces sentimens ne firent que croître avec l'âge. *Betty* avait un caractère mélancolique, et la mélancolie augmente la tendresse.

Stanley, c'était le nom du jeune homme, donna à sa maîtresse quelques sujets de jalousie ; elle s'en plaignit, pleura, et lui dit un jour : « Vous savez, *Stanley*, que je » vous aime, et que je n'aime que vous ; si vous conti» nuez à voir miss *Jenny*, vous serez la cause de ma mort. »

Stanley fit les plus belles promesses pour rassurer la tendre *Betty*; il ne tint point parole, et la malheureuse amante n'en fut que trop informée: elle ne renouvella pas ses plaintes; mais elle nourrit dans son cœur un sombre désespoir. Toute la tendresse et toute l'inquiétude de ses parens ne purent lui arracher son secret. Elle vint, un un soir, selon l'usage, recevoir leur bénédiction; et, après les avoir embrassés en soupirant, elle se retira; la mère même s'aperçut que des larmes lui étaient échappées. Tourmentée toute la nuit de l'état où elle avait laissé sa fille, elle ne put résister à l'impatience de la voir. A peine le jour avait-il paru, qu'elle vola à sa chambre: quel spectacle pour la tendresse d'une mère! Elle trouva sa fille étranglée à une des colonnes de son lit, avec un papier attaché sur sa poitrine, et contenant ces deux mots: *For-Love*, pour l'amour. On apprit la cause de sa mort par *Stanley* lui-même qui, frappé de cette funeste aventure, dont il ne pouvait se dissimuler qu'il était la cause, s'embarqua pour les Indes orientales. *

*BETUCIUS.

Les Vestales, chez les Romains, semblables en cela aux religieuses établies par le christianisme, faisaient vœu de chasteté; mais quoique quelques-unes de nos victimes cloîtrées aient été punies sévèrement, pour avoir oublié leurs vœux indiscrets, en suivant le mouvement de leurs cœurs et la douce impulsion de la nature, leur punition, déjà beaucoup trop dure, n'approche pas de celle qu'on infligeait à une Vestale coupable. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit à cet égard, à l'article *Butece*.

Un Chevalier Romain, nommé *Lucius Betucius Barrus*, débauché de profession, qui se faisait une gloire de corrompre les femmes les plus distinguées par leur naissance et leur vertu, trouva le moyen de séduire une Vestale, nommée *Émilie*. Deux de ses compagnes, *Licinia* et *Marcia*, qu'elle avait mises dans sa confidence,

imitèrent son exemple. Un esclave les accusa, et on condamna au supplice ordinaire *Émilie* et son amant. Quand aux deux autres Vestales, quoique les Pontifes fussent bien persuadés qu'elles étaient coupables, ils les déclarèrent innocentes, dans la crainte que leur condamnation ne déshonorât l'ordre des Vestales. Le peuple désapprouvant cette injustice, un de ses Tribuns fit reporter l'affaire devant le Préteur *Lucius Cassius*, qui, sans aucun égard pour l'illustre naissance des accusées, les condamna à être enterrées vives, et leurs amans à être battus de verges jusqu'à la mort.

Ce fut à cette occasion qu'on fit bâtir un temple à Vénus, sous le nom de *Verticordia*, afin qu'elle changeât les inclinations des dames Romaines, de sorte, dit un historien, que Vénus devint tout-à-coup la déesse de la chasteté. An de Rome 638. (*a*)

* BIGOT.

Guillaume Bigot, naquit à Laval, dans le Maine, l'an 1502; il fut médecin, philosophe, et mis au nombre des savans hommes qui vécurent sous le règne de *François Ier.* Après plusieurs courses qu'il fit en Allemagne et à Tubinge, où il fut reçu professeur en philosophie, il revint en France. Il y était très-protégé par MM. *du Bellay*.

On l'appella à Nismes, pour y rétablir l'université. Sa conduite lui occasionna des querelles assez vives, et il fut obligé de revenir à Paris pour implorer la protection du Cardinal *du Bellay*. Toutes ces tracasseries étaient enfin finies et appaisées à la satisfaction de *Bigot*; il avait vendu les propriétés qui lui restaient à Laval, et il retournait à Nismes, où il espérait finir tranquille-

(*a*) Cet article paraît être le même que celui de *Butèce*; cependant l'aventure de ce dernier arriva sous le règne de *Trajan*, ce qui fait une différence de près d'un siècle dans les époques où l'histoire place ces deux faits. *

ment ses jours, lorsque passant par Toulouse, il apprit qu'il lui était arrivé un malheur fort ordinaire, et contre lequel néanmoins l'expérience prouve que la philosophie procure peu de ressources et de consolations.

La femme de *Bigot*, pendant son absence, avait eu la faiblesse d'écouter « un certain sien compère, joueur » d'instrumens, nommé *Petrus Fontanus*, et de se » laisser aller à ses caresses, d'où étaient nées deux » filles. » *Bigot* fut peu content de cette paternité, dont on voulait le gratifier, et n'écoutant que sa colère et sa jalousie, fit éprouver à son rival le même châtiment d'*Abeilard*; *il perdit les témoins de sa virilité.* Malheureusement on découvrit que celui qui avait infligé cette cruelle punition était un ancien domestique de *Bigot*, de manière que les ennemis de ce dernier profitèrent avec plaisir de cette occasion pour chercher à le perdre. Après avoir enlevé sa femme, on forma contre lui l'accusation du crime de mutilation. Il eut l'imprudence et la hardiesse de se constituer prisonnier; alors ses ennemis travaillèrent avec tant d'acharnement, que sa vie était dans le plus grand danger. Il fut assez heureux pour obtenir son élargissement dans les grands jours qui se tinrent au Puy en Velais; mais cela ne le sauva pas de la misère où l'avait réduit sa malheureuse affaire. On ignore ce qu'il devint ensuite, et l'année de sa mort. *

BIRON. (Charles de)

Godefroi de Caumont avait épousé *Marguerite de Lustrac*, veuve en premières noces du Maréchal *de Saint-André*. Il naquit de ce mariage une fille unique qui, par sa beauté et ses richesses, excita les désirs de plusieurs jeunes Seigneurs. *Jean d'Escars*, Seigneur de la Vauguyon, tuteur de cette demoiselle, plus attentif à ses intérêts qu'à ceux de sa pupille, la força d'épouser *Claude Descars*, son fils, connu sous le nom de *Carency*.

* Un autre historien prétend qu'elle ne fut que fiancée. *

Ce mariage réduisit au désespoir plusieurs aspirans, entr'autres *Charles de Biron*, qui rendit ensuite de si grands services à l'état. Il aimait passionnément mademoiselle *de Caumont*, et il s'était flatté que la réputation d'*Armand de Biron*, son père, pourrait lui faire donner la préférence. Quand il eut perdu toute espérance, il chercha les moyens de se venger de son rival heureux, et il ne tarda pas à en faire naître l'occasion. Sur une légère dispute, il le fit appeller en duel; le rendez-vous fut derrière le faubourg Saint-Marceau. M. *de Carency* prit pour seconds *Charles d'Estissac*, fils unique et héritier de cette grande maison, et le sieur *Montpesac*. M. *de Biron* eut l'adresse de se placer avec ses seconds, * qui étaient MM. *de Loignac* et *de Janissac*, * de manière que la neige, qui tombait en abondance, donnait dans les yeux de ses adversaires qui furent tués tous trois.

Par ce cruel événement, *Anne de Caumont* devint veuve, et retomba sous la puissance de son tuteur. Le Vicomte *de Turenne*, l'un des principaux partisans du Roi de Navarre, rechercha vivement cette jeune et riche veuve; mais le Duc *de Mayenne* eut l'adresse de la faire enlever, dans l'intention de la marier avec son fils. * Le tuteur écrivit au Duc *de Mayenne*, ces mots: « Vous » avez enlevé une demoiselle dont je suis le tuteur et le » beau-père; je serai demain matin, entre sept et huit » heures, derrière les Chartreux, n'ayant avec moi » qu'un laquais, et pour toute arme qu'une épée; si » vous manquez d'y venir, je saurai vous trouver, vous » aborder, et vous poignarder, dans quelque lieu que » ce soit. »

Madame *de Nemours*, mère du Duc *de Mayenne*, l'envoya chercher, sur l'avis qu'elle eut de ce cartel: « Mon fils, lui dit-elle, la campagne que vous venez » de faire en Guienne n'a pas été glorieuse; les catho» liques, comme les huguenots, disent que vos exploits,

» quoique à la tête d'une belle armée, se sont réduits à
» prendre une bicoque et une fille : si vous alliez, à l'âge
» de trente-deux ans, vous battre et tuer un vieillard
» affaibli par ses blessures et ses travaux à la guerre,
» que ne dirait-on pas encore? Mais, madame, répondit
» le Duc *de Mayenne*, voulez-vous que je m'expose
» à être poignardé? Je connais ce vieillard, et son
» intrépide fermeté dans ce qu'il a une fois résolu. Sa
» charge et la mienne nous mettent dans le cas de nous
» trouver, vingt fois chaque jour, vis-à-vis l'un de
» l'autre; il me poignarderait, fut-ce dans la chambre
» du Roi, fut-ce aux pieds des autels, s'il ne pouvait
» pas me trouver ailleurs. -- Hé bien, mon fils, répliqua
» madame *de Nemours*, laissez-moi jusqu'à ce soir la
» conduite de cette affaire. »

Elle alla trouver le Roi et la Reine; ils envoyèrent, à sa prière, chercher *la Vauguyon*. Après avoir écouté respectueusement ce qu'ils lui dirent : « Sire, répondit-
» il, puisque vous êtes instruit de la violence et de l'in-
» sulte, vous avez sans doute ordonné au Duc *de*
» *Mayenne* de me renvoyer une jeune personne, ma
» pupille, ma belle-fille, et qu'il a osé enlever. Si
» Votre Majesté ne le lui a pas ordonné, et ne le lui
» ordonne pas, je rentrerai dans le droit qu'a tout gentil-
» homme Français de se faire justice lui-même, quand
» le Souverain la lui a refusée. M. *de Mayenne* sait ce
» que je lui ai proposé, il ne le méritait pas : je ne serai
» point un assassin, comme il l'a été de Saint-Megrin.
» Il est averti, je l'aborderai seul, et le poignarderai,
» fut-il au milieu de tous ses parens prêts à venger sa
» mort. » *

Comme M. d'*Escars* était homme à faire ce qu'il disait, et que cela pouvait avoir des suites très-fâcheuses, le Roi *Henri III* ordonna que la jeune veuve serait mise en liberté. Le Duc *de Mayenne* la remit entre le mains de la Reine mère, persuadé que cette Princesse la confierait à la Duchesse *de Nemours*. Malgré ces précautions, le mariage ne se fit point. *Anne de Caumont* * épousa, quel-

que

que tems après, par dispense, *Henri de Péruse d'Escars*, frère de celui que *Biron* avait tué. Ce Seigneur étant mort sans postérité, * sa veuve donna sa main à *François d'Orléans-Longueville*, Comte *de Saint-Pol*, et elle mourut en 1642.

* Ce M. *de Biron*, dont il est parlé dans cet article, est celui qui eut la tête tranchée, sous le règne de *Henri IV*, pour avoir conspiré contre l'État avec le Duc de Savoie et les Espagnols. An 1602. *

BLANCHE.

Blanche, * fille d'*Alphonse IX*, Roi de Castille, * fut l'épouse de *Louis VIII*, Roi de France, et mère de *Saint-Louis*. * « Il n'y avait, dit un historien, au-» cune dame qui osât contester à *Blanche* l'avantage de » la beauté, et toutes avouaient qu'elle les surpassait » infiniment en bonne mine; sa beauté n'était altérée, » ni par les saisons, ni par les années, et les dix enfans » dont elle accoucha n'en diminuèrent ni la fraîcheur, » ni la délicatesse. » *

L'histoire nous apprend que la beauté de cette Princesse fit une vive impression sur le cœur de *Thibaud V*, Comte de Champagne. Les vers et les chansons que son amour lui inspira, dont on trouvait encore, il n'y a pas long-tems, quelques vestiges empreints sur les murs de ses châteaux, et sur-tout à Provins, tout nous prouve que *Thibaud* était passionnément amoureux de la Reine, et tout nous porte à croire qu'il soupira vainement.

Il est à présumer que cette passion commença avant la mort de *Louis VIII*; on dit même que ce Prince devenu jaloux, et ayant fait un affront à *Thibaud*, fut empoisonné. (*a*) Ce qu'il y a de sûr, c'est que le Comte fut

(*a*) * Il venait de combattre les Albigeois, lorsqu'il tomba malade au château de Montpensier, en Auvergne, où il mourut en 1226. On prétendit que *Thibaut* l'avait empoisonné.

accusé de ce crime ; mais cette mort, soit qu'il y eut contribué ou non, ne le rendit pas plus heureux. *Blanche* n'écouta ses soupirs que lorsque l'intérêt du royaume le demandait, et on ne lui impute, à cet égard, aucune faiblesse. La malignité lui en reproche une, qui n'a peut-être aucun fondement ; mais qui augmenta le désespoir de *Thibaud*. La Reine avait, dit-on, pour le Cardinal *Romain* des sentimens très-tendres. « C'était » un homme poli, élégant et bien fait, et d'un si bon » conseil, qu'elle (la Reine) avait une entière confiance » en lui. »

On interpréta malignement ces égards et les assiduités du Prélat ; car les écoliers de l'université « publièrent » des chansons et des vers licencieux, qui noircissaient » la réputation de la Régente et du Cardinal *Romain* qui » la gouvernait. »

Mais, dit un historien, sa chasteté fut impénétrable, et c'était pourtant la vertu qui lui fut plus contestée durant sa vie et après sa mort. On lit encore, ajoute-t-il, les satires qui l'attaquaient par un endroit si délicat, et le pire fut qu'elle donna prétexte à la calomnie. Elle était persuadée d'un des plus dangereux principes dont les dames puissent être prévenues, savoir, qu'il y a des conjonctures, rares à la vérité, mais pourtant possibles, qui leur permettent de négliger les dehors de l'honneur, pourvu qu'elles en conservent inviolablement le solide ; c'est-à-dire que la Reine *Blanche* posait pour fondement de sa politique qu'elle pouvait en conscience tâcher de donner de l'amour aux Grands qu'elle désespérait de pouvoir gagner, par une autre voie, dans ses intérêts,

Ce fut pendant cette maladie que, pour sauver la vie du Roi, on introduisit, d'après l'avis des médecins, une jeune fille dans son lit. *Louis* qui dormait alors, s'étant réveillé, rejetta le remède qu'on lui présentait, en disant qu'il aimait mieux mourir que de commettre un tel péché. Il ordonna qu'on mariât honorablement cette aimable fille, qui s'était prêtée de si bonne grâce à l'ordonnance des médecins. *

lorsqu'il s'agissait d'éviter ou de terminer une guerre civile. On n'en verra que trop de preuves dans la suite de cet article. *

Thibaud irrité de se voir méprisé, et encore plus de se croire un rival heureux, se jetta, par dépit, dans le parti des Princes qui voulaient ôter la régence à *Blanche*. Il était très-intéressant de détacher le Comte de Champagne d'une ligue qui n'était déjà que trop puissante; un simple compliment de la part de la Reine suffit pour le ramener à ses pieds, et le faire rentrer dans son devoir.

Les confédérés, que *Thibaud* avait abandonnés, et qu'il trahissait pour plaire à *Blanche*, firent l'impossible pour le ramener. Le Duc de Bretagne lui fit dire qu'il lui donnerait en mariage, ou à un Prince de sa maison, la Princesse *Isabelle*, sa fille, pourvu qu'il rentrât dans les intérêts de la ligue. L'offre était brillante, elle séduisit *Thibaud* : l'affaire fut conclue, et le jour pris pour la cérémonie du mariage qui devait se faire au monastère du Val secret, proche Château-Thierry. La Régente, qui fut informée de tout, et qui sentait combien il était important d'empêcher une union capable, par ses suites, de bouleverser le royaume, oublia, pour un instant, sa dignité; elle se rendit auprès de *Thibaud* : en flattant un peu sa passion, elle le fit changer de résolution; c'était tantôt une parole obligeante, tantôt un regard favorable que cette habile Princesse savait employer à propos. Le Comte, que la moindre faveur enflammait de plus en plus, comptait toujours atteindre ce bonheur après lequel il aspirait. Il se berçait de ces flatteuses espérances, lorsqu'il fut obligé d'y renoncer d'une manière bien désagréable. Le jeune Comte d'*Artois*, fils de la Reine, irrité de la faveur et de la hardiesse du Comte de Champagne, ordonna un jour à un de ses officiers de lui jetter au visage un fromage mou; *Thibaud* ne crut pas devoir rester à la cour, après un pareil affront.

Pour surcroît de malheur, les Princes ligués, encore

plus irrités contre le Comte, depuis sa dernière défection, entrèrent en Champagne, et y mirent tout à feu et à sang. Le prétexte de cette irruption était, disaient les confédérés, de venger la mort de *Louis VIII*, qu'ils accusaient *Thibaud* d'avoir empoisonné. Ce qui prouverait que cette accusation était sans fondement aux yeux du Roi *Louis IX*, c'est que ce Prince marcha contre les rebelles, et les força de se retirer.

* Cependant il fallait bien que ce soupçon fût un peu accrédité, et qu'on supposât que *Blanche* n'était pas mal avec *Thibaud*, puisque cette Princesse « ayant » envoyé un second ordre aux ligués de sortir de la » Champagne, et que s'ils avaient quelque sujet de » plainte contre *Thibaud*, elle était prête de leur en » faire justice, tout ce qu'elle en tira, ne fut, à ce qu'on » prétend, qu'une réponse insolente et même barbare : » *Qu'ils avaient pris les armes pour se faire justice* » *eux-mêmes, et non pas pour l'attendre d'une femme* » *qui se déclarait la protectrice du meurtier de son* » *mari.* » *

Le Comte de Champagne étant devenu, peu de tems après, Roi de Navarre, par la mort de *Sanche*, père ou oncle de *Blanche* de Navarre, mère de *Thibaud*, il prit les armes contre le Roi; mais bientôt il fut obligé de les déposer, et d'accepter les conditions qu'on lui imposa. La Reine *Blanche*, qu'il vit après cet accord, lui ayant représenté qu'il était redevable au Roi de la conservation de ses états, lui reprocha en même-tems son ingratitude en des termes si forts, que ne pouvant rien refuser à cette Princesse « qui tenait son cœur en» chaîné, il lui répondit avec un profond soupir : *Ma-* » *dame, mon cœur, mon corps et toutes mes terres* » *sont à votre commandement; et il n'y a rien qui* » *vous pût plaire, que je ne fisse volontiers; ja-* » *mais, si Dieu plait, contre vous et les vôtres je n'i-* » *rai.* »

Cette protestation, et la bonté de la Princesse le rendirent vraisemblablement trop hardi, car il reçut ordre

de se retirer de la cour. Ce fut à cette occasion qu'il fit les vers suivans :

Amour le veult, et madame m'en prie,
Que je m'en parte, et moult l'en remercie;
Quand pour le gré madame m'en chastie,
Meilleure raison ne voi à ma partie.

* Je crois devoir rapporter ici ce qu'on trouve dans un livre fort ancien sur les amours de *Thibaud* : « *Blanche*, » dit l'auteur, qui étoit belle, jeune, et encore Espa- » gnole, seut si bien mener *Thibaud*, qu'il abandonna » les autres Barons, et, qui plus est, découvrit l'en- » treprise faite pour prendre le Roi revenant d'Orléans » à Paris. Les amours du Comte de Champagne dé- » plaisant depuis à aucuns Seigneurs, il advint, (ainsi » que dit une bonne chronique que j'ai écrite à la main), » que *Thibaud* entrant un jour en la salle où étoit la » Roïne *Blanche*, *Robert*, Comte d'Artois, frère du » Roi, lui fit jetter au visage un fromage mol, dont le » Champenois eut honte, et prise delà occasion de se » retirer de la cour, afin d'éviter de plus grand scandale. » Toutefois la grande chronique de France dit, que le » Comte ayant pris de rechef les armes contre le Roi, » et sachant le grand appareil qu'on faisoit pour lui courre- » sus, il envoya des plus sages hommes de son conseil » requérir paix, laquelle lui fut accordée ; mais d'au- » tant que le Roi avoit fait grande dépense, il fut con- » traint de quitter Montereau-fault-Yonne et Bray- » sur-Seine avec ses dépendances. A cette besogne » estoit, (ce sont les mots de la grande chronique) la » Roïne *Blanche*, laquelle dit au Comte qu'il ne devoit » point prendre les armes contre le Roi, son fils, et se » devoit souvenir qu'il l'étoit allé secourir jusques en sa » terre, quand les Barons le vindrent guerroyer. Le » Comte regarda la Roïne qui tout estoit belle et sage, » de sorte que tout esbahi de sa grande beauté, il lui » répondit : *Par ma foi, madame, mon cœur, mon corps*.

» *et toute ma terre sont à votre commandement*, *et n'est* » *rien qui vous pût plaire, que je ne fisse volontiers;* » *jamais, si Dieu plait, contre vous ne les vôtres je* » *n'irai.* D'illec se partit tout pensif, et lui venoit sou- » vent en remembrance le doux regard de la Roïne, et » sa belle contenance, lors si entroit en son ame la » douceur amoureuse; mais quand il lui souvenoit » qu'elle étoit si haute dame, et de si bonne renommée, » et de sa bonne vie et nette, qu'il n'en pourroit ja jouir, » si tenoit sa douce pensée amoureuse en grande tristesse, » et pour ce que profondes pensées engendrent mé- » lancolie, il lui fut dit d'aucuns sages hommes, qu'il » s'étudiât en beaux sons et chants d'instrumens, et » si fit-il, car il fit les plus belles chançons, et les » plus délétables et mélodieuses qui oncques furent » oyes en chançons, ni en instrumens, et les fit écrire » en sa salle à Provins, et en celle de Troyes, et » sont appellées les chançons au Roi de Navarre. »

On cite, entr'autres, les trois suivantes:

Emperour, ne Roi n'ont nul povoir
Envers amour; de ce mos bien vanter,
Ils puent bien donner de leur avoir,
Terres et fiez, et fourbes pardonner;
Mais amours puis, homme de mort garder,
Et donner joie qui dure
Pleine de bonne aventure.

Je ne dis pas que nos aim'follement,
Que le plus fox en siet miex à prisier;
Mais au grand heur y a mestier souvent.
Plus que n'et sens, ne réeson, ne plaidïer,
De bien amor ne peut nous enseignier,
Fors que le curre qui donne le talent,
C'il en sait, plus, et moins s'en peut aidier.

Celle-ci paraît avoir été francisée:

Las! si j'avois le pouvoir d'oublier
Sa beauté, sa beauté, son bien dire

Et son très-doux, très-doux regarder,
Finirois-je mon martyre ?
Mais las ! mon cœur je n'en puis ôter
Et grand affolage
M'est d'espérer ;
Mais tel servage
Donne courage
A tout endurer.
Et puis comment, comment oublier
Sa beauté, sa beauté, son bien dire
Et son très-doux, très-doux regarder ?
Mieux aime mon martyre. *

Le reste de la vie de *Thibaud*, qui mourut à Troyes, suivant les uns, et à Pampelune, suivant d'autres, en 1253, n'est pas de mon sujet.

* *Blanche* mourut à l'abbaye de Maubuisson, qu'elle avait fondée. L'abbesse lui donna, avant sa mort, l'habit monastique, en 1253. On sait qu'elle eut et qu'elle exerça l'empire le plus grand sur le Roi, son fils, jusqu'à l'empêcher de voir sa femme et de lui témoigner sa tendresse ; aussi était-elle haïe cordialement de la jeune Reine : « et » la cause pourquoi la Reine n'aimoit pas la mère du » Roi, étoit pour les grandes rudesses qu'elle lui tenoit ; » car elle ne vouloit souffrir que le Roi hantât, ne fut » en la compagnie de la Royne sa femme, ains le dé- » fendoit à son pouvoir, et quant le Roi chevauchoit » aucunes fois par le royaume, et qu'il avoit la Royne » *Blanche*, sa mère, et la Royne *Marguerite*, sa femme, » communément la Royne *Blanche* les faisoit séparer » l'un de l'autre, et n'étoient jamais logés ensemble- » ment ; et advint un jour qu'eus étant à Pontoise, le » Roi étoit logé au-dessus du logis de sa femme, et » avoit instruit ses officiers de salle, en telle façon que » quant il vouloit aller coucher avec la Royne, et que » la Royne *Blanche* vouloit venir en la chambre du Roi » ou de la Royne, ils battoient les chiens, afin de les » faire crier, et quand le Roi l'entendoit, il se mussoit » de sa mère ; si trouva celui jour la Royne *Blanche* en » la chambre de la Royne. Le Roi son mari qui l'estoit

» venu voir, pour ce qu'elle estoit en grand péril de
» mort, à cause qu'elle s'estoit blessée d'un enfant qu'elle
» avoit eu, et le trouva caché derrière la Royne, de
» peur qu'elle ne le vist; mais la Royne *Blanche*, sa
» mère, l'apperçut bien, et le vint prendre par la main,
» lui disant : *Venez vous-en, car vous ne faites rien ici*,
» et le sortit hors de la chambre. Quant la Royne vist
» que la Royne *Blanche* séparoit son mari de sa compa-
» gnie, elle s'écria à haute voix : *Hélas ! ne me laisserez-*
» *vous voir mon Seigneur ni en la vie ni en la mort?*
» En ce disant, elle se pasma, et cuidoit t-on qu'elle
» fut morte, et le Roi qui aussi le croyoit, y re-
» tourna la voir subitement, et la fit revenir de pa-
» maison. » *

*BLANCHE.

« *BLANCHE*, femme d'un citoyen de Padoue, nommé *Baptiste de la Porte*, peut être mise au rang des victimes de la pudeur et de la chasteté.

» Son mari ayant été tué dans la prise de Bessano, dont il était gouverneur, cette héroïne, après des efforts redoublés de courage, pour défendre la place, tomba au pouvoir du tyran *Acciolin*, qui l'assiégeait. Les grâces et l'air majestueux de la prisonnière firent une si vive impression sur le brutal vainqueur, qu'il voulut la forcer de satisfaire ses désirs ; elle ne s'en garantit qu'en se jettant par une fenêtre. Le tems qu'exigea la guérison des blessures causées par cette chute n'éteignit point les feux impurs du tyran : ayant épuisé toutes les ressources de la séduction, il la fit lier sur un lit, pour assouvir sa passion effrénée.

» Cette femme outragée dissimula son désespoir, et demanda la liberté de revoir le corps de son mari. A peine le sépulcre fut-il ouvert, qu'elle s'y précipita, et, par un effort extraordinaire, elle attira sur elle la pierre qui couvrait le tombeau, et en fut écrasée. » An 1253. *

BLOIS. (Charles de)

Depuis vingt-trois ans *Charles de Blois*, qui avait épousé la Comtesse *de Penthièvre*, nièce de *Jean III*, Duc de Bretagne, décédé sans enfans, disputait le Duché de Bretagne contre le Comte *de Montfort*, son cousin. *Edouard III*, Roi d'Angleterre, soutenait le parti de ce dernier; le Roi de France s'était déclaré pour *Charles de Blois*. Il n'est pas de mon sujet d'entrer dans la discussion des droits de ces deux illustres rivaux; il paraît que *Jean III* aurait voulu assurer sa succession à *Jeanne*, Comtesse *de Penthièvre*, sa nièce; mais il ne put rien régler avant sa mort, et il fallut que le sort des armes en décidât.

La Bretagne, pendant une si longue guerre, avait éprouvé toutes les horreurs que ce fléau entraîne après lui. Les Seigneurs et le peuple étaient également lassés de voir verser leur sang, détruire leurs biens et leur fortune. Déjà il avait été question plusieurs fois d'un accord entre les deux Princes; enfin il parut que tout allait finir : on convînt que le Duché de Bretagne serait partagé entre les deux prétendans; le traité étant écrit, *Charles de Blois* l'envoya à son épouse pour le signer.

Cette Princesse altière ne put s'empêcher de témoigner sa douleur et son mécontentement d'un arrangement qu'elle prétendait lui être préjudiciable. Dans la lettre qu'elle écrivit à son époux, elle finissait par ces mots: « Vous ferez tout ce qu'il vous plaira; je ne suis qu'une » femme, et ne puis mieux; mais plutôt j'y perdrais » la vie ou deux, si je les avais, que d'avoir consenti à » chose si reprochable à la honte des miens. »

Charles de Blois adorait son épouse; il sentait bien qu'il allait manquer à l'honneur, en refusant de ratifier un traité qu'il avait accepté; mais l'amour l'emporta. Son rival sut se prévaloir de cette faute, et ce motif anima beaucoup ses troupes à la bataille d'Aurai,

qui se donna peu de tems après, et qui décida la querelle.

Avant la bataille, la Comtesse dit à *Charles de Blois* : « Je vous prie de m'accorder une requête, c'est » de n'accorder, ni pacifier, en sorte que ce soit, » sinon que le corps du Duché vous en demeure, car » il est justement mon patrimoine. » *Charles baisa la dame*, lui promit d'employer sa vie à soutenir sa querelle, et partit. Après avoir fait des prodiges de valeur dans le combat, il y fut tué. « Ainsi périt ce » Prince orné de tous les dons de l'esprit et du cœur, » brave, généreux, fidèle, sage même, s'il eut été moins » tendre époux. »

Cette mort ne laissa plus aucune espérance à la veuve. Le Duché de Bretagne resta au Comte *de Montfort* ; on donna des terres et des rentes à la Comtesse *de Penthièvre*, faible dédommagement d'un époux qui l'adorait, et d'une souveraineté qu'elle avait perdue par sa faute.

Quelque tems après, on prétendit qu'il se faisait des miracles au tombeau de *Charles de Blois* ; on commença des informations à cet égard ; elles ne furent interrompues qu'à la sollicitation du Comte *de Montfort*, qui ne voulait pas passer pour avoir détrôné un Saint. An 1364.

* BLOUNT.

Charles Blount, fameux déiste Anglais, naquit à Upper-Halloway : ses ouvrages, qui ne sont presque que des traductions, sont remplis de notes tendantes à tourner en ridicule la religion, et à rendre l'Ecriture-Sainte méprisable. Il avait un frère qui fut Baronnet, et qui a laissé quelques ouvrages ; étant mort jeune, sa veuve, belle et aimable, inspira une vive passion à *Charles Blount*, son beau-frère. Il paraît qu'elle partageait ses sentimens, et qu'elle aurait volontiers consenti à devenir son épouse, s'il eut été possible d'obtenir une

dispense ; mais toutes les démarches de l'amoureux *Blount*, à cet égard, furent inutiles. Sa belle-sœur même, fatiguée de ses empressemens et de ses instances, peut-être un peu trop vives, prit la résolution de quitter Londres. Son malheureux amant alla chez elle, et employa les derniers moyens, pour la détourner de sa résolution. Voyant qu'il ne pouvait y parvenir, il ne trouva pas de meilleur expédient pour se tirer d'embarras, qu'en renonçant à la vie ; il se donna un coup de pistolet, dont il mourut peu de jours après. Pendant qu'il luttait contre la mort, il ne voulut rien prendre que des mains de cette femme qu'il adorait, et qui l'avait réduit au désespoir.

Cette fin était digne d'un Anglais, et d'ailleurs conforme aux principes de *Blount*. On trouve dans un de ses ouvrages, intitulé *Les oracles de la raison*, une dissertation pour prouver qu'il est permis d'épouser successivement les deux sœurs ; paradoxe conforme aux tendres sentimens que lui avait inspiré sa belle-sœur. An 1693. *

BOBETIÈRE.

Le journal de *Henri III* rapporte le fait suivant. « Le mardi 26 mai, le Seigneur *de la Bobetière*, gentilhomme Poitevin et huguenot, fut, par arrêt de la chambre de l'édit, décapité en Grève, parce que, de guet-apens, il avait tué un gentilhomme, son voisin, qu'il avait mandé pour dîner avec lui, en sa maison de la Bobetière, et après dîné, l'ayant mené en un bois, l'avait tué, et sa propre femme avec lui, pour l'avertissement certain qui lui avait été donné, que, pendant son absence, elle n'avait cessé de paillarder avec ce gentilhomme. Quand on lui prononça son arrêt, il dit tout haut, que tous les juges portaient des cornes, et qu'ils ne le faisaient mourir que parce qu'il n'en voulait pas porter comme eux. Quand il fut sur l'échafaud, il ne voulut pas être bandé, prit l'épée

du bourreau, et, l'essayant sur son doigt, dit à l'exécuteur : *Mon ami, dépêche-toi vitement ; il ne tiendra qu'à toi, car ton épée coupe bien.* » An 1579.

BOEMOND III.

« Une passion d'autant plus dangereuse qu'elle ne » s'insinue dans le cœur qu'à la faveur de la beauté et » des grâces, pensa exciter une guerre civile dans la Prin- » cipauté d'Antioche. »

Boëmond III, qui jouissait de cette Principauté à cause de *Constance*, sa mère, avait épousé en premières noces une demoiselle de la famille d'*Iblin*, et, après sa mort, il se maria avec *Théodore*, Princesse Grecque. L'amour vint déranger cette union, malgré les grâces et la beauté de *Théodore* : cette Princesse se vit négligée et abandonnée pour une concubine que *Boëmond* aimait éperdument.

Le Patriarche d'Antioche, après avoir épuisé, sans succès, les remontrances et les prières, excommunia le Prince, et jetta un interdit général sur ses États. *Boëmond* emporté par sa passion, fit saisir le temporel du Patriarche, le chassa d'Antioche, et alla même jusqu'à l'assiéger dans son château, où il s'était retiré avec les principaux de son clergé.

Bientôt il y eut un soulevement géneral dans la Principauté : les uns par attachement pour le Prélat, d'autres par haine pour le Prince, quelques-uns enfin pour venger leurs injures particulières, tous prirent les armes. Comme les infidèles pouvaient profiter de ces divisions, *Baudouin*, Roi de Jérusalem, se transporta à Antioche ; après plusieurs conférences ; on convint enfin que le Patriarche serait rétabli, que l'interdit serait levé, mais que *Boëmond* resterait excommunié, s'il ne quittait sa concubine. Il était bien éloigné de le faire ; les contradictions qu'il avait éprouvées, n'avaient fait qu'irriter sa passion : pour se venger des Seigneurs qui avaient pris part au traité

dont il était mécontent, il en bannit plusieurs sous divers prétextes.

Tels étaient les mouvemens fâcheux et violens qu'excitait l'amour dans Antioche, tandis qu'on aurait dû n'être occupé qu'à se garantir des armes des Mahométans. An 1179.

BOGUD.

César, le Dictateur, après ses victoires contre *Pompée* et ses partisans en Afrique, eut occasion de voir *Eunoé*, femme de *Bogud*, Roi de Mauritanie. On prétend que la Princesse conçut de tendres sentimens pour cet illustre conquérant, et qu'elle trouva chez lui toute la sensibilité qu'elle désirait. Ce qu'il y a de sûr c'est que le public ne douta point de l'intime liaison de *César* avec *Eunoé*; d'ailleurs les présens qu'il fit à la Princesse et à son époux, furent d'une telle magnificence, qu'on soupçonna qu'il avait plutôt payé ses plaisirs que satisfait sa générosité naturelle. Le mieux de tout, c'est que *Bogud* ne s'en fâcha pas, * « et en tel cas, dit *Brantôme*, l'honneur des maris » est nullement honny; et puis les voilà bien gâtés, et qui » plus est, les biens et les vies de leurs maris n'en sont » que mieux, ainsi que fit la belle *Eunoé*, femme de » *Bogud* ou *Bocchus*, Roi de Mauritanie, à laquelle » *César* fit de grands biens. et à son mari, non tant, faut-» il croire, pour avoir suivi son parti, comme *Juba*, Roi » de Bethynie celui de *Pompée*; mais parce que c'était » une belle femme, et que *César* en eut l'accointance et » douce jouissance. » An de Rome 707.

* BOIS. (des)

BALTHAZAR DES BOIS, frère Jésuite, avait l'administration d'un bien que les bons Pères de Grenade avaient en un lieu nommé Capuracena, distant de deux lieues de cette ville.

« Ce frère étant devenu amoureux d'une femme de ce

lieu, prit la précaution de charger son mari du labour des terres, et lui doubla même ses gages, afin de l'occuper dans les champs, et d'avoir toute liberté dans la maison auprès de sa femme, qu'il vint à bout de séduire.

« Le mari qui, malgré le doublement de ses gages, se sentait agité d'un mouvement de jalousie, résolut de rompre cette intrigue, dont il soupçonnait la réalité; mais la chose paraissait difficile: sa femme était contente du frère; et semblable à toutes celles de son sexe, elle rassurait son mari, se moquait de ses craintes, et le caressait. Le frère était trop amoureux pour quitter facilement prise.

» Un jour ce frère étant venu de Grenade pour voir sa maîtresse, et croyant son mari à la campagne, fut d'abord descendre chez elle; le mari, qui avait apparemment été instruit du voyage, et qui s'était caché dans la maison, fit si bien qu'il surprit les deux amans en flagrant délit, et poignarda le frère.

» Comme cette action d'un mari est, en pareil cas, tolérée par la loi qui excuse un premier mouvement inspiré par la perte de l'honneur, cet homme fit constater, par une procédure en règle, que ce frère vivait avec sa femme dans un commerce criminel, et que, quand il l'avait tué, il était couché avec elle.

» D'abord que le recteur de Grenade en eut connaissance, il rendit plainte du meurtre du Jésuite. A force de menaces, de promesses et de présens, on fit retracter presque tous les témoins entendus à requête du mari, et, par de nouveaux qu'on fit entendre, on prouva d'une part que cette femme était déjà âgée, pour ôter tout soupçon de galanterie, quoique, dans le fait, elle n'eût que vingt-huit ans; on prouva, d'un autre côté, que le frère était un saint, et qu'il avait sans cesse le chapelet à la main: les témoins qui le chargèrent encore furent rejettés, sans qu'on eut même pris la peine de les récuser juridiquement. En un mot, l'affaire fut conduite de manière que le pauvre mari fut condamné à être pendu; mais la sentence fut rendue par contumace, parce que ce malheureux avait

bien senti qu'il ne pourrait lutter contre la puissance et le crédit des Jésuites. Pour l'honneur de la mémoire du chaste et saint frère, et de la Société, les Jésuites firent imprimer l'information ainsi purgée, avec le jugement définitif. *

BOISDAUPHIN.

Le Marquis *de Boisdauphin* aimait beaucoup la dame *de Choisy*, confidente de *Louise-Marie de Gonzagues*. L'histoire ne nous apprend pas par quel motif la Princesse fit ce qu'elle put pour dégoûter sa confidente du Marquis: ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle réussit; mais elle eut bien lieu de s'en repentir.

On sait que *Louise-Marie de Gonzagues* fut appellée en Pologne, pour y épouser le Roi *Uladislas IV*. Lors de son départ, le Marquis de *Boisdauphin*, par une vengeance qui n'est jamais permise à un galant homme, écrivit au Roi de Pologne, et l'informait dans un grand détail de la conduite de sa future, sur-tout du commerce qu'elle avait eu avec M. *de Cinqmars* et avec le Comte *de Langeron*. Cette lettre précéda la Princesse; elle fit une telle impression sur *Uladislas*, qu'il voulait absolument renvoyer en France sa future; sa beauté même ne fit qu'augmenter les soupçons du Monarque. La Maréchale *de Guébriant*, femme intrigante, qui avait accompagné la Princesse, eut besoin de toute son adresse pour faire revenir le Roi de sa prévention. Enfin le mariage fut célébré et consommé au grand contentement des deux parties.

* Le Marquis de *Boisdauphin* aurait pu ajouter à ses médisances l'intrigue de *Louise-Marie de Gonzagues* avec le Duc *de Guise*, intrigue qui fut assez publique. Quant à celle qui regarde M. *de Cinqmars*, elle eut, dit-on, des suites qui auraient pu empêcher le Roi de Pologne de prendre son épouse pour une Vestale, si l'expérience de tous les jours ne démontrait pas que les femmes ont sur cela une adresse qui trompe les plus fins:

Je sais même une demoiselle sage
Qui disait, en perdant son P.......,
Cela reviendra.

Ou, comme le dit le bon La Fontaine:

Car il n'est si sotte après tout,
Qui ne puisse venir à bout
De tromper à ce jeu le plus sage du monde.

« La médisance dit que M. *de Cinqmars* avait eu de » *Marie de Gonzagues* une fille dont elle était accouchée » secrètement chez la Marquise d'*Arquien*, sa gouver- » nante, qui depuis l'avait fait passer pour sa fille. »

Le favori de *Louis XIII* voulait absolument épouser cette belle et illustre maîtresse; et il l'aurait fait, sans le Cardinal de *Richelieu*, qui craignait qu'il ne devînt trop puissant par cette alliance. On prétend que, lorsqu'on eut arrêté cet orgueilleux favori, on trouva dans une cassette quelques lettres de la Princesse *Marie*, entr'autres une qui finissait par ces mots: *Enfin travaillez à devenir Connétable, pour être digne de m'avoir.* « Il y a beaucoup » de personnes prévenues de l'opinion qu'elle avait eu de » lui une fille qui a régné depuis; d'autres assurent, et » je le croirais plus volontiers, que cette heureuse fille » avait pour père un Comte *de Langeron*, que la Prin- » cesse *Marie* aimait avec plus de passion que *Cinqmars*, » dont on dit qu'elle n'aimait que la fortune et la faveur. »

Il y a des historiens qui pensent que l'opposition mise par le Cardinal de *Richelieu* au mariage de M. *de Cinqmars* avec la Princesse, et même les railleries qu'il se permit contre ce favori, à cette occasion, déterminèrent ce dernier à prendre des mesures pour perdre le Cardinal, ce qui, comme on le sait, le conduisit sur l'échafaud, ainsi que M. *de Thou.*

Pour en revenir à la Reine de Pologne, il est certain qu'elle conduisit avec elle dans ce pays madame d'*Arquien*, et sa prétendue fille; qu'elle maria cette jeune personne avec un grand Seigneur Polonais, et que lorsqu'elle

fut

fut devenue veuve, elle épousa le Grand Maréchal *Sobieski*, qui fut ensuite Roi de Pologne. Ainsi, si l'anecdote est vraie, M. *de Cinqmars*, qui périt sur un échafaud, eut une fille qui monta sur le trône. Si l'on s'en rapporte à un auteur contemporain et assez satirique, cette fille si heureusement née, témoigna vivement sa reconnaissance au Cardinal *de Bouzi*, Ambassadeur de France, qui avait beaucoup contribué à mettre la couronne sur la tête de *Sobieski*. (*a*)

Quant à la Reine *Marie de Gonzagues*, il paraît qu'elle ne fut pas très-fidelle à *Uladislas*; car un auteur qui écrivait du tems du mariage, dit, en parlant de la nouvelle Reine de Pologne: « On sait qu'un jeune Marquis Italien » ayant un soir rencontré par hasard cette Princesse qui » se baignait seule dans un bocage qui dépend de son » palais, en fut plus favorablement traité que ne fut *Ac*» *téon* de *Diane*. »

Après la mort d'*Uladislas*, sa veuve épousa *Casimir V*, fils de *Sigismond III*, qui avait été Cardinal, et qui obtint une dispense du Pape, pour se marier, après avoir été élu Roi, et qui, dégoûté des soins du Gouvernement, abdiqua la couronne, et se retira à Paris, où il eut l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où il mourut en 1672. (*b*)

Cette *Louise-Marie de Gonzagues* était petite-fille de *Henriette de Clèves*, épouse de *Louis de Gonzagues*, Duc de Nevers, qui, comme on le voit à l'article *Gonzagues Ludovic*, alla enlever la nuit la tête de *Coconnas*, son amant, qui avait été décapité, et la garda long-tems dans l'armoire d'un cabinet, derrière son lit. Elle était sœur de cette *Palatine* dont il est beaucoup parlé à l'article *Retz*. *

BOISY.

Le sieur *de Boisy* songea à se marier à l'âge de soixante ans; il était précisément dans le cas où l'on a besoin de

(*a*) Voyez les articles *Rossan* et *Gravel*.
(*b*) Voyez l'article *Lhospital*.

choisir une compagne qui soulage la vieillesse par ses soins, par ses attentions, par son amitié; mais croire qu'il faille chercher cette compagne dans la jeunesse, dans l'âge où les désirs naissent, où le sang bouillonne, c'est une erreur dont on est presque toujours la dupe.

C'est ce qu'éprouva le sieur *de Boisy*. Il épousa *Jeanne de Vallier*, qui avait dix-sept ans. La présence d'un mari de soixante ans n'était pas faite pour plaire infiniment à cette jeune femme : on peut avoir de l'estime pour un vieillard ; mais l'amour, cette passion vive et brûlante, ne peut guères s'allier avec la glace des ans. Après quelques mois de mariage, la dame *de Boisy* demanda et obtint la permission d'aller passer quelque tems à Paris. Il est à présumer que son mari qui avait de l'expérience, la prémunit, par des discours fort sages, contre les dangers de l'inconduite, qu'il lui peignit vivement le déshonneur dont se couvrait une femme adultère, et on peut croire qu'elle promit tout ce qu'on voulut.

* Son épouse lui fit promesse solennelle
D'être sourde, aveugle et cruelle,
Et de ne prendre aucun présent;
Il la retrouverait, au retour, toute telle
Qu'il la laissait, en s'en allant,
Sans nul vestige de galant. *

Le bon La Fontaine ne se serait pas fié à de pareilles promesses, et il aurait eu raison.

Après un séjour de sept mois à Paris, madame *de Boisy* retourna vers son mari, grosse de cinq mois. L'amour ne s'amuse pas à calculer ; mais la jalousie, et sur-tout la jalousie d'un vieillard, compte bien. Le Sieur *de Boisy* ne fit pas un grand effort d'esprit, pour comprendre qu'il n'était pas le père de l'enfant que sa femme portait ; mais il eut grand tort de s'en fâcher, et encore plus d'en instruire le public. Sur la plainte qu'il rendit, on décréta son épouse. Dans l'interrogatoire qu'elle subit, elle eut l'ingénuité de convenir de son adultère, et même de nommer celui qui était le père de son enfant. Par transaction,

elle consentit à être enfermée, et se réduisit à une pension. Après ses couches, elle prit des lettres de rescision; le mari mourut avant la fin du procès. Son neveu, en faveur de qui il avait disposé de tous ses biens, contesta l'état de l'enfant : mais, conformément aux conclusions de M. *Talon*, Avocat Général, on déclara l'enfant légitime. An 1664.

* BOLESLAS II.

Boleslas II avait succédé au trône de Pologne à *Casimir I.er*, son père, qui, de moine de Cluguy, était devenu Roi. Pendant une guerre longue et sérieuse que *Boleslas* eut à soutenir en Russie, il s'empara de Kiovie, où il s'abandonna à tous les plaisirs qui régnaient dans cette ville. Les soldats imitèrent son exemple, et oublièrent dans les bras des Kiovènes la fidélité qu'ils devaient à leurs épouses. Ces femmes, de leur côté, ennuyées de la longue absence de leurs maris, avaient cherché à s'en dédommager avec ceux de leurs esclaves qu'elles avaient choisis. Ce désordre avait été général, et l'histoire dit qu'il n'y en eut qu'une seule qui, dans la crainte de se laisser séduire, et de succomber à la tentation, se cacha dans le clocher d'une église avec ses sœurs; c'était la Comtesse *Marguerite*, femme de *Nicolas de Zamboïn*.

Les soldats Polonais devinrent si furieux, lorsqu'ils apprirent leur déshonneur, que, malgré les défenses du Prince, ils quittèrent l'armée, pour courir à la vengeance; mais, ajoute l'historien, les armes leur tombèrent des mains à la vue de ces épouses infidelles, qui, pour être coupables, n'en avaient que plus de charmes à leurs yeux. Elles laissèrent couler des larmes qui les rendirent plus intéressantes; on s'embrassa, et tout fut pardonné, parce qu'il y avait trop à punir.

Un autre historien prétend que ces femmes coupables n'osant espérer leur pardon, se renfermèrent dans les places fortes avec les objets de leurs amours; qu'elles combattirent avec courage; que quelques-unes même cherchèrent

leurs maris au fort de la mêlée, et joignirent le parricide à l'adultère.

« Ce qu'il y a de sûr, c'est que le Roi n'usa pas d'indulgence. Forcé de rentrer dans ses États plutôt qu'il ne l'avait projeté, il n'y revint qu'avec un sceptre de fer, pour venger sur les femmes criminelles la désertion de leurs maris. Il fit arracher de leurs bras les malheureux fruits de leur prostitution, et les fit exposer dans les champs, en ordonnant à leurs mères d'allaiter des chiens à leur place, et de ne paraître nulle part, sans en avoir un pendu à leurs mammelles. »

« *Boleslas II*, depuis ce tems, devint un tyran odieux. Livré à ses passions, il enleva la femme d'un Seigneur Polonais, ce qui lui attira la haine de la noblesse; mais il acheva de se perdre en tuant lui-même dans l'église l'Évêque de Cracovie, parce qu'il prenait la liberté de lui faire des remontrances sur sa conduite. La Cour de Rome s'arma de toutes ses foudres. Le fougueux *Grégoire VII*, qui occupait alors le siège pontifical, et qui s'arrogeait le droit de déposer les Souverains, ne se contenta pas d'excommunier le Monarque homicide, il jetta un interdit sur toutes les églises de Pologne, dispensa le peuple du serment de fidélité, et défendit à tous les Évêques du Royaume de couronner désormais aucun Roi de Pologne sans le consentement du Saint-Siège. En conséquence de ce ridicule et injuste décret, les successeurs de *Boleslas* ne prirent plus que le titre de Ducs, et, depuis cette époque, la Pologne tomba dans un état de langueur dont elle eut beaucoup de peine à se relever. »

Boleslas vit son peuple se soulever contre lui, lorsque le Pape l'eut excommunié et eut dégagé ses sujets du serment de fidélité. Sentant alors que sa vie n'était pas en sûreté, dans un tems où le meurtre d'un excommunié n'était pas regardé comme un crime, le Prince se retira à la Cour de *Ladislas*, Roi de Hongrie. Les foudres de l'église le poursuivirent dans sa retraite qu'il fut obligé d'abandonner. Les uns disent qu'il périt à la chasse, d'autres, qu'il se donna la mort. Son frère *Uladislas I.er* lui succéda. An 1081. *

BONNE.

Bonne, paysanne de la Valteline, faisait paître ses brebis à la campagne, lorsqu'elle fut rencontrée par *Brunoro de l'Escale*, illustre guerrier Parmesan. Cet Officier charmé de la vivacité, des grâces et de la fierté de cette jeune personne, la prit, l'emmena avec lui, et en fit sa concubine. Son amour ne fit qu'augmenter, même après la jouissance. C'était un plaisir pour lui de faire habiller *Bonne* en homme, pour monter à cheval, et l'accompagner à la chasse, exercice dont elle s'acquittait avec beaucoup de grâces.

Cette aimable fille accompagna *Brunoro*, lorsqu'il se mit au service de *François Sforce*, * gendre de *Philippe Viscomti*, Duc de Milan, * contre *Alphonse*, Roi de Naples, et lorsqu'il rentra au service de ce dernier, son premier maître. Son inconstance l'ayant porté à vouloir encore quitter *Alphonse*, ce Prince, qui fut averti de son projet, le fit arrêter et mettre en prison. Ce fut dans ce moment critique que *Bonne* prouva combien elle était sincèrement attachée à son amant : oubliant la faiblesse de son sexe, et les dangers auxquels elle s'exposait, elle alla implorer la protection du Roi de France, du Duc de Bourgogne, des Vénitiens et des autres Princes d'Italie. Ses démarches ne furent pas infructueuses; elle rapporta des lettres de recommandation, pour obtenir la liberté de *Brunoro*. *Alphonse*, sollicité par de si grandes puissances, rendit à *Bonne* son amant.

Cette fille estimable, non contente d'avoir brisé les fers de celui qu'elle aimait uniquement, sut encore obtenir pour lui, du Sénat de Venise, le commandement des troupes de cette République, avec vingt mille ducats d'appointement. * Dans la guerre des Vénitiens contre *François Sforce*, on vit *Bonne*, les armes à la main, forcer les ennemis de rendre le château de Pavour, près de Bresse. *

Tant de générosité et d'amour firent une vive impres-

sion sur le cœur de *Brunoro*; il crut ne pas trop reconnaître les obligations qu'il avait à *Bonne*, en lui donnant la main. Le mariage ne diminua ni la tendresse ni l'estime de ces heureux époux, ils s'aimèrent jusqu'au tombeau. * Étant partis tous deux pour aller défendre Négrepont, assiégé par les Turcs, *Brunoro* mourut, et son illustre et tendre épouse eut le même sort en revenant à Venise. Elle avait eu deux enfans de son mariage. * An 1466.

* BONNEVAL.

CLAUDE ALEXANDRE, Comte *de Bonneval*, d'une ancienne famille du Limousin, servit avec distinction en Italie, sous *Catinat* et *Vendôme*. Quelques mécontentemens le firent passer au service de l'Empereur; il y partagea les succès du Prince *Eugène* contre les Turcs, et même contre sa patrie. Déjà il était Lieutenant Feld-Maréchal, lorsqu'une indiscrétion le força de renoncer à l'état brillant que lui promettait la fortune.

Le Prince *Eugène* aimait tendrement la veuve d'un Capitaine de cavalerie. Cette femme avait pris un tel ascendant sur l'esprit de son amant, qu'elle le gouvernait absolument, et lui fit faire plusieurs choses qu'on blâma. Le Comte *de Bonneval*, qui était très-lié avec le Prince, lui en parla vivement: « il lui représenta que personne ne trouvait mauvais qu'il eût une maîtresse, qu'il la comblât de biens; mais que ses amis ne pouvaient approuver que le sort de quantité d'honnêtes gens dépendît des recommandations de cette femme; que jusqu'alors sa réputation et sa gloire avaient été sans reproche, mais qu'elles commençaient à souffrir. »

Le Prince lui répondit d'un ton fort sec, qu'il ne s'était jamais mêlé de ses amours; qu'il le priait d'en user de même à son égard.

Le Comte fut assez imprudent pour faire des plaisanteries, même des chansons sur cette maîtresse; alors le Prince le fit envoyer en Flandres avec son régiment: il y trouva le Marquis *de Prié* qui était Sous-Gouverneur de

ce pays, et qui ayant obtenu cette place à la recommandation de la maîtresse du Prince *Eugène*, ne tarda pas à se brouiller avec le Comte *de Bonneval* qui ne le ménageait guères.

Les choses étaient dans cet état, lorsqu'on apprit que la Reine d'Espagne, femme de *Louis Ier*, (*a*) et fille du Duc d'Orléans, Régent de France, avait été reléguée dans ses appartemens, pour, au mépris de la rigide étiquette de la Cour d'Espagne, s'être promenée la nuit, en déshabillé dans ses jardins, et même s'être baignée. La Marquise *de Prié* et sa fille, la Comtesse d'*Apremont*, débitèrent publiquement dans les assemblées, et répétèrent trois ou quatre jours de suite, que la rélégation de la Reine régnante d'Espagne, venait d'une cause bien différente de celle qu'on avait dite; qu'elle avait une intrigue de galanterie, et que son amant avait été poignardé par ordre du Roi, dans l'appartement de cette Princesse, et son corps jetté par les fenêtres.

Le Comte *de Bonneval* croyant devoir prendre le parti d'une Princesse de France, fit répandre dans Bruxelles un écrit portant ces mots:

« La Marquise *de Prié* et sa fille, la Comtesse d'*Apremont*, ont dit dans leur maison, en pleine assemblée, et en présence du Marquis *de Prié*, *progubernator* des Pays-Bas Autrichiens, époux de ladite Marquise, et ont continué de faire courir les bruits suivans, tant dans d'autres conversations, qu'à leur table, savoir:

» Qu'ils avaient des lettres qui portaient qu'un certain d'*Aiseau*, Flamand, avait été assassiné à Madrid, pour avoir été trouvé de nuit chez la Reine, et que c'était la cause que cette jeune Princesse avait été en disgrâce de Leurs Majestés, son beau-pere Dom *Philippe*, et le Roi régnant Dom *Louis*.

» Ce discours fut rapporté au Comte *de Bonneval*, Général d'infanterie des troupes de l'Empereur, qui a

(*a*) Voyez l'article *Louis Ier*.

fait publier dans toute la ville de Bruxelles, *que les hommes qui faisaient de pareils discours étaient des coquins et des malheureux, et les femmes des P...... et des carognes, qui méritaient qu'on leur coupât la robe au cul, puisqu'il ne convenait à personne au monde d'attaquer la réputation d'une aussi grande Princesse sortie de la maison de France, et de plus Reine d'Espagne;*

» *Que ledit Comte de Bonneval n'exceptait aucune maison ni personne de Bruxelles, quand ce serait dans celle du Marquis de Prié, de sa femme et de sa fille, quoiqu'il soit progubernator de l'Empereur dans les Pays-Bas Autrichiens, à moins qu'ils ne lui donnent des preuves incontestables de ce qu'ils ont si publiquement répandu contre cette grande Princesse, en présence de tant de monde.* »

Cet écrit, comme on peut le croire, fit beaucoup de bruit: on prétendit que le Comte *de Bonneval* avait manqué à l'Empereur, dans la personne de son représentant. Après avoir passé quelques mois au château d'Anvers, où il fut conduit, on l'appella à Vienne, et on l'envoya en prison en Moravie. Ce fut là qu'il apprit qu'il était condamné à un an de prison. Indépendamment de l'insulte qu'on lui reprochait envers le Marquis *de Prié*, il avait écrit une lettre fort vive au Prince *Eugène*, dans laquelle il lui proposait le cartel, ce qui fit que ce Prince l'abandonna à son malheureux sort.

Lorsqu'il sortit de prison, on le conduisit jusqu'aux frontières, avec défense de mettre le pied en Allemagne. Il se retira à Venise, d'où il passa en Turquie, se fit Mahométan, devint Bacha à trois queues, et mourut dans cette dignité, en 1747, âgé de soixante-quinze ans.

On peut croire qu'un homme aussi extraordinaire que le Comte *de Bonneval*, a eu quelques aventures galantes qui méritent de tenir une place dans ce Dictionnaire. J'en citerai une, telle que je la trouve dans des mémoires qu'on assure avoir été faits par lui-même.

« Après la levée du siège de Turin et la déroute de l'armée française commandée par le Maréchal *de Marsin* qui y fut tué, et par M. le Duc d'*Orléans*, depuis Régent

de France, qui y fut blessé, le Prince *Eugène* conduisit son armée victorieuse dans le Milanais. Le Comte *de Bonneval* qui servait dans cette armée, eut Côme pour quartier d'hiver. Il apprit qu'un *gentilhomme* du lieu avait une fort belle femme, dont il était jaloux comme un tigre; on disait même publiquement qu'il avait toujours la clef d'un certain cadenas. Il allait souvent à la campagne, et y passait deux ou trois jours; pendant ce tems, sa maison était exactement fermée, personne n'y entrait, personne n'en sortait. Ces difficultés inspirèrent au Comte *de Bonneval* le plus vif désir de tromper ce jaloux, et je vais lui laisser raconter comment il y parvint.

» Je m'avisai, dit-il, de faire battre mes tambours une nuit presque toute entière. La *Dame* m'écrivit le lendemain, pour me prier de faire cesser ce bruit. Une vieille femme qui avait été nourrice de son mari, mais qui était tout-à-fait dans ses intérêts, me dit, en me remettant le billet, *qu'il devait me suffire de troubler* sa maîtresse d'une autre façon, sans y ajouter le bruit des tambours. Au bas du billet je lus ces mots à demi-effacés: *Vous pourrez être sûr.* Je donnai à cette femme tout ce que j'avais d'argent sur moi, et lui demandai si je pouvais écrire, elle m'assura que je le pouvais; je le fis dans les termes suivans :

« *J'ai reçu avec un profond respect et une reconnaissance infinie le billet qu'il vous a plu de m'écrire. Je suis dans les mêmes sentimens que vous : il n'est rien que je ne tente ou que je ne fasse pour vous en donner des preuves. Si votre maison avait été accessible, il y a long-tems que je vous aurais prévenue; l'amour qui veut nous unir, a fait ce que les conversations n'auraient pu faire. Tenons-nous compte des sentimens qu'il nous a inspirés, ne cherchons point à nous éprouver, ne nous faisons point languir. J'attends vos ordres.*

» Cette lettre assez mal bâtie fut reçue comme elle devait l'être, après la déclaration ingénue qu'on m'avait faite. La vieille me dit d'envoyer un de mes gens, vers les quatre heures du soir, à la porte d'une certaine église, pour avoir une réponse. Elle fut du même style que ce

que j'avais écrit, et ne contenait que ces trois ou quatre mots : *Ce soir à onze heures, par la petite porte qui donne sur les remparts, on sera prêt de vous recevoir, autant qu'on peut l'être; venez seul.*

» On peut bien juger que je ne manquai pas au rendez-vous. La porte s'ouvrit à l'heure précise; la vieille me conduisit, je ne sais par combien de détours, et me fit entrer dans un cabinet, où elle m'enferma. La *Dame* ne tarda pas à m'y venir joindre; elle était à demi-déshabillée. *Pour qui me prendrez-vous*, me dit-elle en me sautant au cou? *Les momens sont chers; vous trouverez plus d'ouvrage que vous ne pensez.* Nous nous y mîmes aussitôt; l'affaire du cadenas était véritable. Une espèce de cotte de maille, faite à peu près comme le fond d'une fronde, rendait la route impénétrable. Je ne sais combien de petites chaînes attachaient ce réseau à une ceinture, que des rubans diversement fixés rendaient presque immobile. Il n'était pas possible de couper ou de découdre, sans qu'on s'en fût aperçu; sa vie en dépendait. Après mille peines inutiles, il n'est pas possible, lui dis-je, que votre mari n'ait qu'une clef, sûrement il en aura fait faire plusieurs. Nous étions dans le cabinet de ce jaloux : nous cherchâmes de tous côtés; par mégarde il avait laissé un tiroir de son bureau ouvert : nous y fouillâmes; sous un tas de papiers et de vieux contrats, nous trouvâmes une petite boîte d'argent, et, dans cette boîte cinq ou six petites clefs, c'était ce que nous cherchions. J'eu pris une, et j'envoyai mon valet de chambre à Milan, pour en faire faire une pareille. Nos entrevues recommencèrent toutes les fois que le mari s'absenta. »

C'était bien assez, ce me semble, d'avoir ainsi trompé un pareil jaloux, et de s'être procuré la jouissance d'une belle femme; mais le Comte *de Bonneval* fut assez indiscret, je dirai même assez malhonnête, au moment de son départ, pour envoyer au *gentilhomme*, par un de ses gens, la clef enfermée dans une lettre qui ne contenait que ces mots : *Je n'en ai plus affaire.* C'était une action indigne d'un galant homme; il exposait la vie d'une

femme pour laquelle il devait avoir au moins de la reconnaissance. Le *gentilhomme*, furieux, comme on peut le penser, monta aussitôt à cheval, joignit le Comte à trois ou quatre lieues de Côme, et lui demanda satisfaction. Ce mari désespéré, en mettant l'épée à la main, déclara qu'il ne voulait point de quartier, et qu'il n'en ferait point; que s'il avait l'avantage, son dessein était de porter la tête de son odieux rival à sa femme, et de la poignarder après qu'elle l'aurait vue. Il ne put exécuter cet horrible projet, car il fut tué. An 1706. *

BONNE UNION.

« Les papiers publics ont annoncé qu'il avait existé à Madrid, pendant plusieurs années, une société, sous le titre de la *bonne union*. Elle était composée de Grands d'Espagne, de gentilshommes, de militaires, de bourgeois, et ensuite de gens de tous états et de tous métiers indifféremment; de ce nombre, entr'autres, était un orfèvre qui, malheureusement pour lui, avait frappé la médaille emblématique de cette société. Un des confrères tourmenté par les remords de sa conscience, et ne pouvant résister à ses reproches, crut devoir instruire la police de ce qui se passait dans ces assemblées et indiquer dans quels endroits on les tenait. Il y avait dix-sept maisons qui y étaient destinées. La déposition de cet homme contenait aussi les noms des associés; en conséquence ils furent tous arrêtés et conduits en prison le même jour.

» Il n'est pas difficile de deviner que le but de cette société singulière était le libertinage; aussi on trouva treize filles qui se dévouaient aux confrères. Le Roi qui fut informé de cette découverte, ordonna que les Grands d'Espagne et les gentilshommes seraient exilés en Afrique, que les militaires seraient cassés, dégradés et déclarés inhabiles à jamais servir dans les armées de Sa Majesté, et que les autres confrères seraient envoyés aux galères pour un tems limité. L'orfèvre fut seul condamné à mort. Quant aux filles, on les renferma dans une maison de cor-

rection. Leur effronterie fut si grande, lorsque le Commissaire du quartier leur annonça leur emprisonnement, qu'elles l'assaillirent de propos que la pudeur ne permet pas de rapporter. » An 1748.

BONNIVET.

Lorsque l'Amiral *Bonnivet* passa en Italie avec une armée nombreuse, pour reconquérir le Milanez que Lautrec avait perdue, il remporta d'abord un avantage si décisif sur *Colonne*, Général des confédérés, après le passage du Tésin, qu'on pense généralement que si les Français se fussent avancés vers Milan, cette ville aurait ouvert ses portes, sans faire aucune résistance; mais l'amour qui, comme on peut le voir à l'article de *François I.er*, venait de faire perdre le Milanez aux Français, les empêcha cette fois-ci de le reprendre.

On dit, et c'est *Brantôme* qui l'assure, que *Bonnivet* était passionnément amoureux de la *signora Clarice*, la plus belle personne de Milan, et qu'il avait mieux aimé prendre la ville par une voie où sa maîtresse ne courrait aucun risque, que de hasarder un assaut qui l'aurait exposée à la licence et à la fureur du soldat.

Ce fut encore, suivant le même auteur, l'amour de *Bonnivet* pour cette *signora Clarice*, qui lui fit employer tous ses efforts pour engager *François I.er* à passer en Italie, après avoir chassé les Espagnols de la Provence. L'Amiral voulait revoir sa maîtresse; il en fit le portrait le plus flatteur au Roi, qui, comme on le sait, n'était pas insensible aux beautés du sexe, et promit de lui en procurer la jouissance. De là vint la bataille de Pavie et la prison de *François I.er*, ce qui fit le triomphe de *Charles-Quint*, et la désolation de la France: « et voilà, dit *Brantôme*, la principale cause de ce passage du Roi, qui » n'est à tous connue; ainsi la moitié du monde ne sait » comment l'autre vit; car nous cuidons la chose d'une » façon, qui est de l'autre, ainsi Dieu qui sait tout, se » mocque bien de nous. »

* *Mézeraï* dit : « On crut en ce tems-là que ce qui engagea *Bonnivet* au hasard d'une bataille, fut la promesse qu'il avait faite à une dame de se trouver à Lyon avant la fin de Mars, et de lui porter de bonnes nouvelles de ses conquêtes d'Italie; ce qui ne semble point incroyable, si l'on considère que souvent les plus grandes affaires n'ont point d'autres ressorts que de telles fantaisies, ou des intérêts de favoris, ou des intrigues de femmes. »

On trouve dans les Cent Nouvelles de la Reine de Navarre une très-belle histoire de cette dame de Milan, qui, ayant « donné assignation à M. *de Bonnivet*, depuis Amiral de France, une nuit, attira ses femmes de chambre avec des épées nues, pour faire du bruit sur le degré, ainsi qu'il serait prêt à se coucher, ce qu'elles firent très-bien, suivant en cela le commandement de leur maîtresse qui, de son côté, fit l'effrayée et craintive, disant que c'étaient ses deux frères qui s'étaient aperçu de quelque chose, et qu'elle était perdue, et qu'il se cachât sous le lit ou derrière la tapisserie; mais M. *de Bonnivet*, sans s'effrayer, prenant sa cape à l'entour du bras, et son épée en l'autre, il dit : *Où sont-ils ces braves frères qui me voudraient faire peur ou mal? Quand ils me verront, ils n'oseront seulement regarder la pointe de mon épée*; et ouvrant la porte, et sortant ainsi, voulait commencer à charger sur ce degré, là où il trouva ces femmes avec leurs tintamarres, qui eurent peur, et se mirent à crier et confesser le tout. M. *de Bonnivet* voyant que ce n'était que cela, les laissa, et les recommanda au diable, et rentra en la chambre, et referma la porte sur lui, et revint trouver sa dame qui se mit à rire, l'embrasser et lui confesser que c'était un jeu aposté par elle, et l'assurer que, s'il eût fait du poltron, et n'eût montré en cela sa vaillance, de laquelle il avait le bruit, jamais il n'eut couché avec elle; mais pour s'être montré ainsi généreux et assuré, elle l'embrassa, et lui coucha auprès d'elle en toute la nuit. Il ne faut pas demander ce qu'ils firent; car c'était

» l'une des plus belles femmes de Milan, et après laquelle
» il avait eu beaucoup de peine à la gagner. *

» J'ai oui conter, dit Brantôme, que le Roi *François I.er* ayant en main une fort belle dame qui lui a » long-tems duré, allant un jour inopiné à ladite dame, » et en heure inopinée, coucher avec elle, vint à frapper » à la porte rudement, ainsi qu'il devoit et avoit pou» voir, car il étoit maître. Elle qui étoit alors accom» pagnée du sieur *Bonnivet*, n'osa pas dire le mot de » courtisanne de Rome; *non si parla la signora accompagnata*. Ce fut à s'adviser là où son amant se cacheroit » pour plus grande sûreté. Par cas, c'étoit en été, où l'on » avoit mis des branches et feuilles en la cheminée, ainsi » qu'est la coutume de France; par quoi elle lui conseilla » et l'advisa aussitôt de se jetter dans la cheminée, et se » cacher dans ces feuillages tout en chemise; que bien » lui seroit, de quoi ce n'étoit en hyver. Après que le Roi » eut fait sa besogne avec la dame, il voulut faire de » l'eau, et, se levant, la vint faire dans la cheminée, » faute d'autre commodité, dont il eut une si grande en» vie, qu'il en arrosa le pauvre amoureux, plus que si » on lui eut jetté un seau d'eau; car il l'en arrosa en » forme de plante-fleurs de jardin, de tous côtés, voire » et sur le visage, par les yeux, le nez, la bouche et par» tout, possible en échappa-t-il quelque goutte dans la » bouche? Je vous laisse à penser en quelle peine étoit » ce gentilhomme; car il n'osoit se remuer, et quelle » patience et constance tout ensemble! Le Roi ayant » fait, s'en alla, prit congé de la dame, et s'en alla » de la chambre. La dame fit fermer par derrière, et » appella son serviteur dans son lit, l'échauffa de son feu, » et lui fit prendre chemise blanche. Ce ne fut pas sans » rire, après la grande appréhension; car s'il eut été dé» couvert, et lui et elle étoient en grand danger.

» Cette dame, ajoute *Brantôme*, est celle-là même, » laquelle étant fort amoureuse de M. *Bonnivet*, et en » voulant montrer au Roi le contraire, qui en concevoit

» quelque petite jalousie, elle lui disoit : *Mais il est bon,* » *Sire, Bonnivet qui pense être beau, en tant plus je lui* » *dis qu'il l'est, tant plus il se voit, et je me mocque de* » *lui ; et par ainsi j'en passe mon tems ; car il est fou,* » *plaisant, et dit de très-bons mots, si bien qu'on ne sauroit* » *s'en garder de rire, quand on est près de lui, tant il* » *rencontre bien.* Elle vouloit par là montrer au Roi que » la conversation ordinaire qu'elle avoit avec lui, n'étoit » point pour l'aimer et en jouir, ni pour fausser compa- » gnie au Roi. Ah ! qu'il y a plusieurs dames qui usent de » ces ruses, pour couvrir leurs amours qu'elles ont avec » quelques-uns ! Elles en disent du mal, s'en mocquent » devant le monde, et derrière n'en font pas ce beau sem- » blant ; et cela s'appelle ruses et artifices d'amour. »

* L'amour ne favorisa pas toujours de même l'Amiral *Bonnivet.* * Naturellement vain et présomptueux, se confiant dans la faveur de *François I.er*, il osa adresser ses vœux à *Marguerite de Valois*, sœur de ce Prince, qui fut depuis Reine de Navarre. * Elle avait épousé le Duc d'Alençon qu'elle ne pouvait souffrir, et qui n'était ni beau ni aimable. Elle n'avait consenti à cette union que pour obéir à la Comtesse d'Angoulême, sa mère, qui en sacrifiant sa fille, avait cherché à se venger du Connétable, comme on peut le voir à l'article *Bourbon.* *

La Princesse parut d'abord s'amuser de la passion de l'Amiral, sans en être touchée. Cette indulgence rendit *Bonnivet* hardi et téméraire. Un historien assure qu'il osa attenter trois fois à l'honneur de la Princesse, et même y employer la force ; « mais, dit-il, elle se défen- » dit si bien que, la seconde fois, il fut obligé de garder » plus de cinq semaines la chambre, à cause des égrati- » gnures. Cet auteur ajoute que la Cour étant allé dans » une des terres de l'Amiral, il eut l'adresse de loger » une grande Princesse qu'il aimait, dans une chambre » disposée de sorte qu'on pouvait y entrer de la sienne » par une trappe, où il se coula la nuit ; mais la Prin- » cesse s'étant réveillée au bruit qu'il fit en haussant la

» trappe, appella ses femmes, et ruina par leur présence
» le dessein de *Bonnivet.* »

* Ce fut, dit-on, la jeune et belle veuve de M. de Châtillon qui donna le meilleur conseil dans cette circonstance. Elle était mariée secrètement avec le Cardinal *Jean du Bellay.* « Je crois, dit *Brantôme*, que M. le
» Cardinal, son dit mari, qui étoit l'un des mieux di-
» sans, savans, éloquens, sages et advisés de son tems,
» lui avoit mis cette science dans le corps, pour dire et
» remontrer si bien. » *

On croit que cette aventure a donné lieu au quatrième conte de la première journée de l'*Heptameron*, ouvrage de la Reine *Marguerite.* Ce qu'il y a de sûr c'est que cette passion de l'Amiral ne contribua pas peu aux malheurs de la France. An 1526.

* BONS.

Au siège de Domfront, en 1574, un des principaux Officiers, parmi les assaillans, nommé *Bons*, reçut un coup de fusil, qui lui perça la tête de part en part. On l'emporta dans sa tente: il y demanda, par signe, une plume, de l'encre et du papier, et mourut en achevant d'écrire avec son sang une lettre à sa maîtresse, mademoiselle de *Rabodange.* *

* BONZES.

Dans plusieurs articles de ce Dictionnaire on peut voir avec quelle adresse les prêtres, ou chefs de la religion, chez presque tous les peuples, ont su se servir de l'empire qu'ils avaient sur les esprits, non, trop souvent, pour rendre les hommes meilleurs et plus vertueux, mais pour acquérir de l'autorité, pour étendre les prérogatives qu'on leur a accordées, et pour satisfaire leurs passions. La superstition, qui a su prendre toutes les formes pour régir l'univers, a sur-tout établi son empire dans le Japon. On y voit une infinité de monastères des deux sexes, réguliers

et séculiers. Les prêtres séculiers, que l'on nomme en général *Bonzes*, vivent dans l'abondance, la mollesse et l'oisiveté; ils ont des temples nombreux et superbes, où ils ont un grand soin de faire opérer des miracles, « et » comme les *Bonzes* seuls les régissent, ils se conduisent » avec tant d'adresse, que l'imposture ne se découvre ja- » mais, et que ces fourbes confirment les peuples dans » leurs superstitions

» Le temple de *Teucheda* est particulièrement fameux. Le Dieu y apparaît sous une forme humaine à chaque nouvelle lune: on conduit dans le temple une jeune et jolie fille, que l'on place devant l'idole, et que l'on laisse seule; le temple est alors éclairé par des lampes d'or, où l'on brûle les plus agréables parfums. Peu de tems après, toutes ces lampes s'éteignent tout-à-coup, et de manière à faire croire que c'est miraculeusement; alors la jeune fille, dont l'imagination neuve et facile s'exalte aisément, se sent embrasser étroitement par quelque chose qui a une figure humaine; ce quelque chose, qu'elle croit être un Dieu, usant de toute la liberté que lui donne la crédulité, échauffe encore plus l'imagination de la fille, en excitant ses sens, et lorsqu'il l'a fait passer par tous les degrés de la volupté, il la laisse dans une espèce d'extase; il arrive quelquefois, dit l'historien, qu'elle se trouve grosse, et on n'aura pas de peine à le croire. On ne dit pas ce que devient, en ce cas-là l'enfant miraculeux; mais pour la jeune favorite, on la conduit hors du temple avec des instrumens, et en chantant des chansons en l'honneur de Dieu. Dans la suite elle est fort respectée, et on lui attribue l'esprit prophétique: en sorte qu'elle est en état de répondre aux questions les plus difficiles. »

On voit aussi à la Chine des *Bonzes* qui sont Sectateurs de *Foé*. « Ils sont, dit-on, d'une adresse extrême dans les intrigues de galanterie. Ils insinuent à leurs dévotes qu'en accordant leurs faveurs aux disciples de *Foé*, elles se trouvent souvent honorées, sans le savoir, de ses divins embrassemens. Ils leur persuadent même qu'ils ont d'anciens droits sur leur virginité. *Souvenez-vous*, leur

disent-ils, *qu'avant de naître, vous m'aviez promis d'être ma femme ; une mort trop prompte m'a privé des droits que je réclame ; mais une nouvelle vie m'autorise à les revendiquer, et rien ne doit vous y soustraire.* On voit, ajoute l'historien, de jeunes personnes des meilleures familles déshonorées par ce langage artificieux, accoutumées au vice dès l'âge le plus tendre, et réduites, pour toute ressource, à faire ouvertement profession de libertinage. » *

BOSON.

Le Duc *Boson*, qui parvint à se faire couronner Roi de Provence, était, suivant l'histoire, « un homme de » grande qualité et puissance, remarquable par son es- » prit, ses talens, et sa figure. » Il avait sur-tout le talent de gagner les cœurs ; et il faut nécessairement lui supposer de grandes qualités pour être parvenu à se mettre une couronne sur la tête, sans être de la famille royale. * Il était frère de *Richilde*, femme de Charles-le-Chauve, et on le soupçonnait d'avoir trempé dans la conspiration qui fit périr ce Prince, lequel, comme l'on sait, fut empoisonné par son médecin, nommé *Sédécias*. *Richilde* même ne fut pas exempte du soupçon d'avoir participé au crime de son frère. La conduite qu'elle tint après la mort de *Charles*, ne fit qu'accréditer les soupçons : elle mena une vie si licencieuse pendant son veuvage, que *Foulques*, Archevêque de Reims, la menaça d'user contre elle de l'autorité ecclésiastique, si elle ne se corrigeait. *

Quoi qu'il en soit, *Boson*, malgré ses talens, ne put se faire aimer d'*Ingeltrude*, sa première femme : elle ne prit pas même la peine de cacher son infidélité et son libertinage ; car elle quitta son époux, pour suivre un autre Seigneur qui, de concert avec elle, l'enleva et l'emmena en divers endroits de la France, se souciant fort peu l'un et l'autre des excommunications que le Pape *Nicolas I.er* lança contre eux. Il était impossible que *Boson* fût insensible à une conduite qui le déshonorait pu-

bliquement ; aussi on prétend qu'il fit empoisonner *Ingeltrude*. Il épousa ensuite *Ermengarde*, fille de l'Empereur *Louis II*. (*a*) An 879.

* BOUCHARDIÈRE.

« Un gentilhomme, nommé *de la Bouchardière*, Lieutenant-Colonel de Dragons, aimait depuis long-tems une demoiselle de son pays. L'histoire dit qu'elle était belle, aimable et riche, trois qualités suffisantes pour inspirer une véritable passion. Mais quoique M. *de la Bouchardière* eût tout ce qu'il fallait pour plaire, quoiqu'il eût employé tous les moyens pour y parvenir, malgré tous les soins que se donna une de ses sœurs, qui était amie de la demoiselle, rien ne put l'engager à répondre aux désirs de son amant.

» Rebuté et désespéré de l'inutilité de ses soins et de sa persévérance, l'Officier, rendu à son régiment, cherchait dans la dissipation et dans les plaisirs à oublier une ingrate qui ne méritait pas un attachement aussi tendre et aussi constant, lorsqu'il reçut une lettre de sa sœur, qui lui marquait de prendre la poste pour venir profiter des heureuses dispositions où sa maîtresse était pour lui ; elle l'engageait à ne pas perdre un instant, ne dût-il avoir un congé que pour peu de jours ; que sa future, après l'avoir épousé, consentirait, quoiqu'avec peine, à se séparer de lui, s'il ne pouvait pas rester plus long-tems ; mais qu'il était essentiel de saisir l'instant, par des raisons qu'on lui expliquerait.

» Son régiment était alors à Nismes, occupé à tourmenter, à vexer, ou, pour mieux dire, à dragonner les huguenots, lorsqu'il reçut cette lettre. Il fut si enchanté d'un bonheur sur lequel il ne comptait plus, que, si on lui eut refusé un congé, il aurait risqué le tout,

(*a*) Voyez l'article *Engelberge*.

et serait parti, au hasard de perdre sa place. Il l'obtint cependant avec facilité, et commença son voyage avec une impatience qui ne peut être sentie que par ceux qui se trouvent en pareil cas. La poste n'allait jamais assez vîte à son gré; il crevait une partie des chevaux qu'on lui donnait, et il oubliait de manger et de dormir. On peut croire que, marchant aussi vîte, il arriva promptement. Il trouva les choses telles qu'il les désirait : la demoiselle s'excusa avec grâce de sa conduite passée; elle dit a son amant qu'elle l'avait toujours estimé, et que son heure d'aimer étant enfin venue, elle se hâtait de rendre justice à son mérite; qu'il n'était plus question que de conclure le mariage, avant que de certains parens, qui étaient pour lors absens, pussent apporter des obstacles à cette union; que d'ailleurs comme son changement ne manquerait pas de faire du bruit, elle serait bien-aise d'être mariée avant qu'on eût eu le tems d'en parler.

» M. *de la Bouchardière* goûta fort ces raisons, et il en avait lui-même d'assez fortes, pour que sa maîtresse pût s'en rapporter à son empressement; aussi ne perdit-il pas un moment. Il montra les ordres qu'il avait de se rendre incessamment à son poste, et, en sa faveur, on abrégea plusieurs formalités, il fut dispensé de tous les délais accoutumés en pareil cas; enfin il arriva à ce jour tant désiré, où il croyait se dédommager de tout ce que les rigueurs de sa future lui avaient fait souffrir, et où il croyait recevoir le prix flatteur de sa constance. Jamais *Roland* n'attendit la nuit avec tant d'impatience. Elle vint, on soupa, et l'époux heureux touchait presque à son bonheur, lorsqu'il s'en vit privé par un accident qu'il était bien éloigné de prévoir.

» On sortait de table; la joie brillait sur le visage de tous les convives : tout-à-coup la mariée est attaquée d'une colique si violente, qu'on désespère de sa vie; toute la compagnie s'empresse de lui donner des secours : les uns chauffaient des linges, d'autres employaient des

eaux spiritueuses; pour l'époux amant, il ne savait ce qu'il faisait, il était si troublé qu'il ne voyait et n'entendait rien; il s'arrachait les cheveux, il poussait des cris aussi aigus que ceux de la malade. Au milieu de cette confusion, arrive un petit inconnu, qu'on n'attendait sûrement pas, et qui mêla ses cris plaintifs à ceux de la compagnie! C'était un beau petit garçon dont l'épousée accoucha, et qui la délivra des douleurs de sa colique. A cette apparition inattendue, chacun se regarde, sans parler; on eut dit que toutes ces personnes étaient autant de statues, et que la vue de cet enfant avait produit le même effet que faisait autrefois la tête de *Méduse*. Enfin, quand on commença à revenir de cette première surprise, on songea à donner les secours nécessaires à l'accouchée et à son enfant. Plusieurs des spectateurs crurent que M. *de la Bouchardière* en était le père, et que les rigueurs de la demoiselle pour lui n'étaient qu'une feinte pour écarter les soupçons et tromper les intéressés. Cette idée n'était pas dénuée de vraisemblance; mais il savait bien lui à quoi s'en tenir, et tout son embarras était de pouvoir deviner quel était le rival heureux sur lequel il n'avait jamais eu de soupçon.

» Pendant qu'il rêvait à cela, et que la confusion et le dépit lui faisaient former des résolutions violentes, la dame pressée par ses remords le fit appeller, et après lui avoir demandé pardon, elle lui dit ingénument qu'elle avait toujours rendu justice à son mérite, et qu'elle l'aurait rendu heureux dès le commencement de sa passion, si son cœur n'avait pas été engagé ailleurs; que par les soins qu'elle avait pris de cacher son intrigue, personne ne s'en était douté, et elle s'était acquise cette réputation de vertu, que personne n'avait jamais osé l'attaquer; mais qu'enfin ayant perdu son amant qui venait d'être tué, elle avait préféré M. *de la Bouchardière* à tous ceux qui l'avaient recherchée, espérant qu'il ignorerait toujours ce qui s'était passé avant son bail, ayant dessein de réparer sa faute par une tendresse et une fidélité inviolables; qu'elle croyait avoir pris

pour cela les mesures les plus sûres ; que, comme elle savait qu'il ne pourrait rester auprès d'elle que peu de jours, son intention était, après son départ, d'aller à la campagne, où, sous prétexte de cacher sa douleur, elle aurait accouché secrètement, ayant pris, à cet égard, toutes les précautions nécessaires ; mais qu'elle s'était trompée dans son calcul, et qu'après ce qui venait de se passer, M. *de la Bouchardière* n'était pas homme à vouloir vivre avec elle ; qu'ainsi elle était décidée à aller cacher sa honte dans un couvent, après lui avoir fait une donation de tout son bien, faible réparation de tous les torts qu'elle avait eu avec lui.

» Le malheureux époux avait prêté jusques-là une grande attention ; mais il interrompit l'accouchée en cet endroit, pour lui dire qu'elle pouvait faire de son bien et de sa personne tout ce qu'elle voudrait, qu'il ne prétendait plus rien, ni sur l'un ni sur l'autre. Après quoi, ayant fait une grande révérence, il reprit la poste pour aller rejoindre son régiment. Comme il prévit bien que son aventure ne tarderait pas à y être connue, il prit son parti gaiement, en la racontant lui-même à ses camarades. » An 1708. *

BOUDELMONT.

Boudelmont ou *Buondelmonte*, cavalier Florentin, avait promis d'épouser une demoiselle de la famille des *Amidée* ; mais tandis qu'on différait les noces, il se laissa gagner par une dame de la famille des *Donati*, et épousa sa fille. Les *Amidée*, pour venger cette injure, assassinèrent *Boudelmont* ; de là la noblesse se divisa en deux partis, et c'est ce qui forma les factions des *Gibelins* et des *Guelphes*. On sait que les Papes et les Empereurs surent profiter de ces divisions qui firent répandre beaucoup de sang.

* Un autre historien entre dans un plus grand détail sur cette anecdote, et la rapporte ainsi : « *Buondelmonte* » le plus prudent et le mieux fait de tous les jeunes gen-

» tilshommes de Florence, devait épouser une demoiselle de la famille des *Amidée*; mais passant un jour » à cheval devant la maison d'une dame de la famille des » *Donati*, qui se trouva alors sur sa porte, et qui avait » conçu une violente passion pour ce jeune cavalier, elle le » salua d'une manière fort engageante, le railla sur la » personne qu'il allait épouser, et lui fit sentir qu'elle ne » le méritait guères. Elle lui ajouta qu'elle lui avait » conservé sa fille unique, plus digne de lui, et qui » était présente. *Buondelmonte* devenu tout-à-coup » amoureux de cette jeune personne, répondit qu'il » entendait trop bien ses intérêts, pour refuser une » offre si obligeante. En effet, il l'épousa peu de tems » après. Les *Amidée* ayant appris ce mariage, transportés de colère, et ne respirant que la vengeance, » songèrent bientôt à laver l'affront qu'ils venaient de » recevoir; un scélérat nommé *Muscadi Lamberti*, » proposa, dans une assemblée de cette famille irritée, » un moyen sûr de se venger. Quelque tems après, » *Lamberti* ayant rencontré *Buondelmonte* à cheval, l'attaqua, avec quelques-uns de ses parens, et le tua près » du vieux port. La nouvelle de cet assassinat ne fut » pas plutôt répandue dans la ville, que chacun courut » aux armes, et mit tout le monde en rumeur. La noblesse se divisa en deux factions, qu'on appella ensuite » les *Guelphes* el les *Gibelins*. Les premiers étaient pour » les Papes, et les derniers pour les Empereurs. Les *Buondelmonte* et plusieurs autres furent chefs de celle des » factions qui prit le nom de *Guelphes*, et les *Uberti* » liés avec les *Amidée*, furent les chefs de l'autre faction. » * An 1215.

* BOUDIN.

Un peintre-doreur de l'académie de Saint-Luc, nommé *Louis-Jacques Boudin*, avait épousé *Gabrielle-Geneviève Fargis*. Il s'aperçut, ou il crut s'apercevoir que sa femme avait une intrigue qui faisait brêche à son

honneur; ces soupçons l'engagèrent à examiner de plus près la conduite de son épouse : croyant enfin être sûr de son cocuage, il fit éprouver à cette malheureuse, et peut-être innocente victime, toutes les vexations que peut inspirer la jalousie la plus violente; ensuite il la traduisit en justice, et la fit décréter de prise de corps. Elle trouva facilement un défenseur qui, dans un mémoire fort plaisant, entra dans les plus petits détails, et donna, entr'autres, un plan figuré des lieux, théâtre prétendu du crime de l'accusée et du déshonneur de l'époux; et il prétendait démontrer physiquement l'impossibilité du fait. Cependant sa cliente fut condamnée au Châtelet, et elle en appella au Parlement.

Ce fut alors que *Boudin* engagé imprudemment dans une affaire qu'il n'aurait jamais dû commencer, acheva sa honte, en publiant un long et volumineux mémoire dans lequel il entra à son tour dans tous les détails qui, selon lui, prouvaient sa turpitude; et cherchant à détruire la défense de son infidelle épouse, il offrit des situations bien propres à piquer la curiosité du public. Tout y était si bien détaillé, et d'une manière si parlante que, pour la décence, on fut obligé de mettre plusieurs endroits en latin. Le fameux *Linguet* donna un précis pour la femme, et s'y égaya aux dépens du mari, qui aurait mieux fait de dire avec La Fontaine:

> Béni soit Dieu, dit alors le bon homme,
> Je suis un sot de l'avoir si mal prêt.

An 1773. *

* BOUFFLERS.

PARMI les différentes espèces de cocuage que présentent l'histoire et l'expérience journalière, on en voit peu de semblable à celui qui s'établit entre deux ménages, du consentement des deux maris. Je rapporte cette anecdote sur la foi d'un historien dont je citerai les propres expressions :

« Madame *de Boufflers*, dit-il, aimait M. *de Luxembourg*, et madame *de Luxembourg* trouvait M. *de Boufflers* préférable à son mari. Cet accord fut d'abord un mystère; mais les époux l'ayant pénétré, et se trouvant liés par les mêmes torts, crurent devoir bannir les reproches, et faire tourner cet événement au profit de l'amitié. Les nœuds en furent plus resserrés, et la contrainte tyrannique fut bannie entre eux. L'arrivée de M. *de Luxembourg* ou de M. *de Boufflers*, faisait disparaître le mari, qui allait consoler la femme de l'absent. Quand ils se trouvaient à l'Opéra, ou dans une autre maison, M. *de Boufflers* offrait sa voiture à madame *de Luxembourg*, dont le mari reconduisait madame *de Boufflers*. Ils avaient loué chacun une petite maison, rue Cadet, aux Porcherons; l'une était en face de l'autre, et chaque mari savait où était sa femme par la présence ou l'absence de la voiture de son amant. »

On ne croirait pas que ces deux femmes, après cette première infidélité bien reconnue, bien consentie, pussent se livrer à une seconde qui, en prouvant encore plus leur légèreté et leur inconstance, augmenterait le déshonneur de leurs maris, et ne pourrait que mortifier l'amour propre de leurs amans. Cependant, si l'on s'en rapporte au témoignage du même historien, le Duc de *Richelieu*, connu par ses nombreux et brillans succès en amour, les augmenta par ce double triomphe.

« Il commença d'abord par madame *de Boufflers*, qu'il sut rendre infidelle à M. *de Luxembourg*; néanmoins l'ancien amant conservait toujours ses droits, et la Marquise put prononcer sur le mérite des deux; n'osant apparemment donner une préférence trop marquée, elle décida, en femme prudente, qu'il fallait les garder long-tems, pour porter un jugement plus certain.

» Le Duc qui aimait à faire parler de lui, peu content d'avoir triomphé dans un ménage, voulut que le second lui procurât une nouvelle victoire. Madame *de Luxembourg* est attaquée, sa résistance est vaine; en moins d'un

moiselle est subjuguée ; mais *Richelieu* satisfait d'avoir été préféré à l'amant, ne veut pas qu'il soit congédié : celui-ci reste donc toujours attaché au char de madame *de Luxembourg*, et n'en est pas moins heureux, puisqu'il ignore son infidélité. *Richelieu* se contenta de rendre les deux amies coupables dans le même jour, et de jouir des propos de leurs amans qui s'applaudissaient de leur fidélité.

» Ce quatuor amoureux cessa bientôt d'avoir lieu par la mort de madame *de Luxembourg*; mais, un an après, le trépas de M. *de Boufflers* donna une entière liberté aux deux amans survivans, qui crurent ne pouvoir mieux faire que de s'épouser. An 1742.

On trouve dans des mémoires d'autres anecdotes curieuses sur madame *de Boufflers* et M. *de Luxembourg*. J'en citerai quelques-unes ; mais je crois devoir les faire précéder par des réflexions de l'auteur, parce que je ne les crois pas déplacées dans ce dictionnaire et dans le siècle où nous vivons.

« La licence de la régence avait fait dégénérer la galanterie de la cour de *Louis XIV* en libertinage effréné. Au commencement du règne de *Louis XV*, les hommes n'étaient occupés qu'à augmenter authentiquement la liste de leurs maîtresses, et les femmes à s'enlever leurs amans avec publicité, et, sur ces objets, le mensonge suppléait souvent au défaut de réalité. Les maris réduits à souffrir ce qu'ils n'auraient pu empêcher, sans se couvrir du plus grand des ridicules, avaient pris le parti sage de ne point vivre avec leurs femmes ; logeant ensemble, jamais ils ne se voyaient, jamais on ne les rencontrait dans la même voiture, jamais on ne les trouvait dans la même maison, à plus forte raison réunis dans un lieu public. En un mot, le mariage était devenu un acte utile à la fortune, mais un inconvénient dont on ne pouvait se garantir, qu'en en retranchant tous les devoirs. Si les mœurs y perdaient, la société y gagnait infiniment. Débarrassés de la gêne et du froid qu'y jette toujours la présence des maris, la liberté y était extrême ; la

coquetterie mutuelle des hommes et des femmes en soutenait la vivacité, et fournissait journellement des aventures piquantes; l'attrait des plaisirs, qui en faisait la base, en bannissait toute espèce de langueur, et l'exemple continuel des plus grands déréglemens autorisait à braver les principes et la retenue.

» D'après ce tableau, continue l'auteur qui ne parle que d'après ce qu'il a vu, on croira facilement que ce n'était point la passion, encore moins l'estime qui faisait les inclinations. *Avoir*, pour les hommes, *enlever*, pour les femmes, étaient les vrais motifs qui faisaient attaquer et se rendre; aussi on se quittait avec autant de facilité qu'on s'était pris; souvent il n'était que d'une passade d'un ou de plusieurs jours, sans que des deux côtés on abandonnât ce qu'on avait en titre, et sans autre point de vue, que se vanter pour les hommes, et de se livrer au plaisir, à la gaîté, à l'occasion pour les femmes. Quelquefois, mais la chose était rare, le goût succédait à la jouissance, et l'on continuait à vivre ensemble avec des ménagemens mutuels, alors on qualifiait une telle inclination de *respectable*, et l'on était craint dans la société, par la contrainte et l'ennui que ne pouvaient manquer d'y causer deux personnes qui n'y étaient plus occupées que des sentimens réciproques qu'ils s'inspiraient..... La retenue qu'il fallait observer avec eux, d'après leur façon de penser, était gênante. »

Enfin l'auteur en vient à madame *de Boufflers*, et il dit qu'il faudrait des volumes pour raconter tous les excès dans lesquels le libertinage la fit donner.

« Si la licence de la régence, dit-il, avait corrompu les mœurs, la dévotion de la fin du feu Roi, et la pruderie de madame *de Maintenon* avaient fait bien des collets montés. De ce nombre était la Maréchale *de Boufflers*, qui veillait sa belle-fille de très-près, et qui n'aurait pas entendu raillerie sur la galanterie. Tromper un argus de cette nature, était un attrait de plus pour la Duchesse *de Boufflers*. On croit que M. *de Fimarcon* est le premier auquel elle se soit rendue; mais comme les rendez-vous

avec une jeune femme, qui vient de se marier, sont presque impossibles, M. *de Fimarcon* imagina de se mettre laquais de madame *de Boufflers*, et il fut plusieurs jours dans sa maison portant sa livrée.

» Un tel début, que M. *de Fimarcon* fut des premiers à publier, promettait trop, pour que tous les hommes ne s'empressassent auprès de madame *de Boufflers*, surtout dans un tems où il suffisait qu'une femme eût eu une aventure, pour que tout le monde voulût l'avoir. Bientôt M. *de Fimarcon* eut des successeurs; madame *de Boufflers* devint une femme qu'il fallait que tout homme de bon air mît sur sa liste.

» Ce fut M. *de Riom*, l'amant de la Duchesse *de Berry*, qui engagea M. *de Luxembourg* à présenter ses hommages à madame *de Boufflers*; elle ne le fit pas languir long-tems; mais elle mit une condition au marché; c'est que M. *de Luxembourg*, avant que de quitter madame *de Nesle*, avec laquelle il vivait, lui ferait un enfant. Ces deux dames se détestaient; et la meilleure raison qu'on en puisse donner, c'est qu'elles avaient également des droits pour plaire.

» La méchanceté de madame *de Boufflers* n'était pourtant pas trop bien imaginée, car madame *de Nesle* n'était nullement contrariée de faire un enfant, et son mari était si peu contrariant, qu'il a toujours accepté, sans difficulté et sans humeur, tous ceux qu'elle lui a donnés, et qu'il savait bien n'être pas de lui, à l'exception de madame *de la Guiche*, que madame *de Nesle* avait eue de M. *le Duc* et que M. *de Nesle* ne voulut jamais adopter.

» Quoi qu'il en soit, M. *de Luxembourg* tint la parole qu'il avait donnée. La grossesse de madame *de Nesle* s'étant déclarée en même tems que celle de madame *de Luxembourg*, sa femme, madame *de Boufflers* était chez la Reine, où il y avait beaucoup de monde : en voyant entrer M. *de Luxembourg* elle se mit à chanter assez haut pour être entendue : *C'est là le père à tretins, c'est le père à tretous.*

» M.r *de Luxembourg* devint réellement amoureux, et madame *de Boufflers* chercha à le fixer, parce que c'était un grand Seigneur fort riche, qui en imposait par son faste, et qui joignait à la considération de son nom l'utilité dont il était dans la société, par la dépense qu'il y faisait, par les facilités qu'on trouvait chez lui pour le plaisir, ce qui lui faisait jouer un role que certainement il ne devait qu'à sa position; car si M. *de Luxembourg* eut été un simple particulier, on l'aurait trouvé trop borné, pour être jamais de rien; aussi madame *de Boufflers* abusa de l'ascendant qu'elle prit sur lui, et tandis qu'il faisait des sacrifices pour une pareille femme, elle ne voulut en faire aucuns, et se livra, même à ses yeux, à toute la dépravation de ses mœurs.

» Ce fut dans l'abandon d'une vie aussi dissolue que madame *de Boufflers* atteignit l'âge où le défaut de moyens de plaire, oblige les femmes de renoncer à la galanterie. La dévotion et le bel esprit sont communément les ressources qu'elles emploient pour tenir à la société, s'y faire remarquer, et même y dominer encore. Madame *de Boufflers* en avait une plus simple; madame *de Luxembourg* était morte; M. *de Luxembourg*, plus porté par son nom, que par ses talens, ses services et même sa valeur, était devenu Maréchal de France; madame *de Boufflers* songea à l'épouser, et n'eut besoin, pour avoir son consentement, que de lui dire qu'elle le voulait. Le public même était si accoutumé à considérer M. *de Luxembourg* comme nul, qu'il trouva ce mariage tout simple, et ne parut s'en occuper que par la curiosité qu'il témoigna sur la conduite que tiendrait à l'avenir la Maréchale *de Luxembourg*. Elle avait annoncé à ses intimes qu'elle voulait viser à la considération, et agir en conséquence: voici comme elle s'y prit.

» La chose du monde que madame *de Luxembourg* aimait le mieux, c'était de souper hors de chez elle, sur-tout chez des hommes. Fort peu de tems après son mariage, M. *de la Vaupalière*, qui n'était point encore

marié, lui donna une fête, où il rassembla ce qu'il y avait de plus aimable en hommes; la Maréchale oubliant, pour ces objets de considération, que le sang-froid est ce qui convient le mieux, but du vin comme à son ordinaire, et se prit de goût pour le Comte *de Frise*. La mode commençait d'aller, après soupé, se promener sur les boulevards : la maison *de la Vaupalière* en était proche, et l'on y fut. On entra chez les *Fantoccinis*; madame *de Luxembourg* tenant le Comte *de Frise* sous le bras, s'y oublia au point de lui faire les caresses les plus expressives, d'une manière si ostensible, que le pauvre Maréchal *de Luxembourg* fut obligé de se lever de sa place, pour l'avertir qu'elle prît garde que tout le monde avait les yeux fixés sur elle. » An 1740.

« Madame *de Luxembourg* était encore madame *de Boufflers*, lorsque se trouvant un jour avec M. *Jancin*, dit *l'Anglais*, ce dernier mettait un prix aux femmes de la cour, et, calculant à l'anglaise, il estimait les unes mille louis, celles-ci cinq cents, il ne donnait de celle-là que cent louis, de cette autre que cinquante, etc. sur quoi madame *de Boufflers* lui dit: *Parlez-moi vrai, Jancin, et moi, là, combien m'estimez-vous? Ah! vous, madame*, répondit-il d'un air respectueux en apparence, *vous, madame; je ne vous estime pas.* » *

*BOUILLON.

Le Duc *de Bouillon*, aïeul de celui dont on parlera dans l'article suivant, avait épousé *Marianne Mancini*, nièce du Cardinal *Mazarin*, et sœur de la Comtesse *de Soissons*, *Olympe Mancini*, qui, avant son mariage, avait fait quelque impression sur le cœur de *Louis XIV*. La Duchesse *de Bouillon* n'eut pas plus d'égards pour l'honneur de son mari, que n'en eurent pour les leurs les autres nièces du Cardinal.

Lorsqu'on eût arrêté *la Voisin*, fameuse empoisonneuse, qui se mêlait de dire la bonne aventure, et

qui savait faire mourir à propos les maris qui déplaisaient à leurs femmes, cette malheureuse nomma plusieurs dames de la cour qui, à ce qu'elle disait, étaient venues la consulter. Madame *de Bouillon* fut de ce nombre. On l'accusait d'avoir été demander à *la Voisin* un peu de poison, pour faire mourir un vieux et ennuyeux mari qu'elle avait, et une invention pour épouser un jeune homme qu'elle aimait. Ce jeune homme était M. *de Vendôme.*

Lorsqu'on la conduisit à une chambre de l'arsenal, pour être interrogée, ce fut M. *de Vendôme* qui la menait d'une main, et M. *de Bouillon* son mari, de l'autre, ce qui amusa beaucoup les spectateurs. « Elle entre comme une petite Reine dans cette chambre; elle s'assit sur une chaise qu'on lui avait préparée, et, au lieu de répondre à la première question, elle demanda qu'on écrivît ce qu'elle voulait dire: c'était qu'elle ne venait là que par le respect qu'elle avait pour l'ordre du Roi, et nullement pour la chambre qu'elle ne reconnaissait point, ne voulant pas déroger au privilége des Ducs. Elle ne dit pas un mot que cela ne fût écrit, et puis elle ôta son gant, et fit voir une très-belle main. Elle répondit sincèrement jusqu'à son âge. *Connaissez-vous la* Vigoureux? — *Non.* — *Connaissez-vous la* Voisin? — *Oui.* — *Pourquoi vouliez-vous vous défaire de votre mari?* — *Moi, me défaire! vous n'avez qu'à lui demander s'il en est persuadé; il m'a donné la main jusqu'à votre porte.* — *Mais pourquoi alliez-vous si souvent chez cette* Voisin? — *C'est parce que je voulais voir les sybilles qu'elle m'avait promises. Cette compagnie méritait bien qu'on fît tous les pas.* — *N'avez-vous pas montré à cette femme un sac d'argent?* Elle dit que non, par plus d'une raison, et tout cela d'un air fort riant, et fort dédaigneux. *Eh bien, Messieurs, est-ce là tout ce que vous avez à me dire?* — *Oui, madame* Elle se leva, et en sortant, elle dit tout haut: *Je n'aurais jamais cru que des hommes sages pussent demander tant de sottises.* Elle fut reçue de tous ses parens, amis et amies avec adoration,

tant elle était jolie, naïve, naturelle, hardie; d'un bon air et d'un esprit tranquille. »

Elle se vanta si bien des réponses qu'elle avait faites aux juges, qu'elle s'attira une bonne lettre de cachet, pour aller à Nérac, près des Pyrénées. Elle partit avec beaucoup de douleur. Il y a bien à méditer sur ce départ, ajoute madame de Sévigné, qui écrivait cette anecdote : si elle est innocente, elle perd infiniment de n'avoir pas le plaisir de triompher; si elle est coupable, elle est heureuse d'éviter les confrontations infâmes, les convictions. Toute la famille l'a conduite jusqu'à une demi-journée, comme *Psyché*. La voilà où était autrefois la bonne Reine *Marguerite*. Voyez un peu les quatre sœurs : quelle étoile errante les domine ! En Espagne la Connétable *Colonne*, en Angleterre la belle *Hortense*, (*a*) en Flandre, au fond de la Guyenne, la Comtesse *de Soissons*.

On disait que cette dernière avait demandé à *la Voisin* si elle ne pourrait point faire revenir un amant qui l'avait quittée. Cet amant était un grand Prince, et on assurait qu'elle avait dit que s'il ne revenait pas à elle, il s'en repentirait. Cela s'entendait du Roi qui, comme nous l'avons dit, avait eu pour elle une belle passion avant son mariage. Comme cela était très-sérieux, la Comtesse prit le parti de se sauver, et on instruisit son procès par contumax. On sait que *la Voisin* fut brûlée. *

* BOUILLON.

Le Duc de *Bouillon*, Grand Chambellan de France, s'était épris d'une belle passion pour mademoiselle *la Guerre*, chanteuse de l'Opéra. Elle avait une figure ronde et vermeille comme une rose; elle joignait à cela du talent et une jolie voix. Elle sut tellement enflammer le Duc, son amant, que, dans l'espace de trois mois, il

(*a*) Voyez les articles *Mazarin* et *Mancini*.

mangea

mangea avec elle huit cent mille livres. C'était la folie du tems, et il semble qu'un grand Seigneur d'alors mettait sa gloire à se ruiner avec une actrice ou une courtisanne. Le Duc de *Bouillon* ne ressemblait pas en cela à son père qui avait à la vérité laissé beaucoup de dettes, mais qui ne les avait pas contractées avec des filles. On sait qu'il avait un goût très-opposé. Quoi qu'il en soit, on fit sur le Duc de *Bouillon* et sur sa tendre amante la chanson suivante, sur l'air : *Si le Roi m'avait donné Paris sa grand ville.*

Bouillon est preux et vaillant,
Il aime la Guerre,
A tout autre amusement
Son cœur la préfère;
Ma foi, vive un Chambellan
Qui toujours s'en va disant:
Moi, j'aime la Guerre
O gué,
Moi, j'aime la guerre.

Au sortir de l'opéra
Voler à la Guerre,
De *Bouillon*, qui le croira?
C'est le caractère;
Elle a pour lui des appas,
Que d'autres n'y trouvent pas;
Enfin, c'est la Guerre
O gué,
Enfin, c'est la Guerre.

A *Durfort* (*a*) il faut du Thé,
C'est sa fantaisie:

(*a*) « M. *de Durfort*, était grand partisan de mademoiselle *du Thé*. Dans une facétie intitulée *les Curiosités de la Foire de Saint-Germain*, Au No. 6, on avait ainsi peint cette courtisanne célèbre : *un très-bel Automate curieux* ; (c'est mademoiselle *du Thé*) *il représente une belle créature qui a fait tous les actes physiques ; mange, boit, danse, chante, et agit comme une personne naturelle, comme un corps animé doué d'intelligence. Il dépouille un étranger proprement ; on serait*

Soubise (*a*) moins dégoûté,
Aime *la Prairie*;
Mais *Bouillon*, qui, pour son Roi,
Mettrait tout en désarroi,
Aime mieux la Guerre
O gué,
Aime mieux la Guerre.

An 1778.*

BOULEN.

On sait que le chisme qui a séparé l'Angleterre de l'Eglise romaine, n'a eu d'autre cause que l'amour de *Henri VIII* pour *Anne de Boulen*, ou *Bolein*. Les historiens ont beaucoup varié en parlant de cette fille, que son élévation et ses malheurs ont rendue célèbre. Elle eut pour père *Thomas de Boulen*, Chevalier et Trésorier du Cabinet, et pour mère, *Jeanne Clinston*, fille du Baron de

---

flatté de le faire parler; les connaisseurs y ont renoncé, les amateurs aiment mieux le faire mouvoir. »

« M. *Landrin*, qui travaillait comme auteur pour les boulevards, imagina de faire de cet article une pièce de Théâtre pour *Audinot*. Le titre piquant avait attiré beaucoup de monde à la première représentation. Mademoiselle *du Thé*, qui se montrait à toutes les nouveautés de ce genre, y était : elle fut cruellement attrapée de se trouver dépeinte de façon à ne pouvoir s'y méprendre ; elle en tomba en pamoison, en syncope. Cette aventure fit un bruit de diable parmi ses partisans, et le Duc *de Durfort*, en qualité de son ancien Chevalier, crut devoir en prendre la défense. Il s'arma de pied en cap pour sa dame, et, moderne Dom Quichotte, alla trouver le Directeur Forain. Il voulut absolument savoir quel était l'insolent qui avait osé jouer mademoiselle *du Thé*. Heureusement pour le poëte menacé de la dangereuse ire du Paladin, le sieur *Audinot* tint bon. Alors elle retomba toute entière sur celui-ci. Il lui fut enjoint d'être plus circonspect, et sur-tout de s'abstenir de mettre en scène la courtisanne, à peine de voir son théâtre mis en pièces, réduit en poudre. Il se tint pour dûment averti, et fit fort bien de ne pas se jouer à cet étourdi. »

(*a*) « *La Prairie* était une courtisanne diablement verte et marécageuse. Elle était du petit nombre de celles qui figuraient dans la petite maison du Prince de Soubise, et qu'il prenait plaisir à faire mettre nues. C'était le costume chez Son Altesse. »

ce nom-là; * d'autres lui donnent pour mère une fille du Duc de Norfolk. *

Quelques historiens disent que le Roi *Henri VIII*, devenu amoureux de la femme de *Thomas de Boulen*, envoya ce Seigneur en France pour être moins géné dans sa passion, et que ce fut pendant l'absence du mari que naquit la fameuse *Anne de Boulen*. Pour aggraver encore l'inceste, les historiens soutiennent que *Henri* soupira aussi pour la sœur aînée d'*Anne*. Celle-ci, pendant ce tems, grandissait, et, suivant les exemples de sa famille, elle s'abandonna, dit-on, dès l'âge de quinze ans, au maître d'hôtel et à l'aumonier de son père. On ajoute qu'elle passa ensuite en France, et qu'elle s'y conduisit avec tant d'indécence, qu'on la nommait *l'haquenée d'Angleterre*. On lui donna encore le nom de *mule du Roi*, parce que *François I.er* eut ses faveurs. Enfin, de retour en Angleterre, elle plut à *Henri VIII*, et mettant à profit l'expérience qu'elle avait acquise, elle mit dans sa conduite tant de prudence et de coquetterie, qu'elle fit désirer à son royal amant d'en faire sa femme, pour obtenir des faveurs qu'elle avait accordées à tant d'autres, etc. etc. etc.

Ce récit qui paraît dicté par la haine, et qui d'ailleurs n'est guères vraisemblable, est contredit par le plus grand nombre des historiens, excepté le séjour *d'Anne* en France, où elle passa avec *Marie*, femme de *Louis XII*, et où elle servit depuis, en qualité de fille d'honneur, la Reine *Claude*, et ensuite la Duchesse d'Alençon.

Tous conviennent qu'*Anne de Boulen* joignait aux grâces de la figure les talens de l'esprit. * « Elle était plus » que belle, elle était piquante : ses traits manquaient » de régularité; il en résultait cependant un ensemble qui » surpassait la beauté même; une taille parfaite, le goût » de la danse, une voix touchante, et le talent de jouer » avec grâce de plusieurs instrumens, relevaient en elle » l'éclat de la première jeunesse. Quoique la France ne » fût pas alors ce qu'elle a été depuis, en possession de » servir de modèle aux autres peuples, *Anne* y avait » pris des manières, un ton, des modes qui fixèrent sur

» elle les yeux et presque l'admiration de toute la Cour » de Londres. Cette première impression fut soutenue par » une conversation vive et légère, par un enjouement in» génieux et de tous les instans. » *

Sa naissance lui donnait le droit de paraître à la Cour, et elle ne tarda pas à être du nombre des filles de la Reine; il est vrai qu'elle n'en obtint le brevet qu'après avoir inspiré au Roi une grande passion, dans une conversation qu'elle eut avec lui. Cette première grâce fut suivie du titre de Milord, qu'on donna à son père.

Anne, jeune et vive, paraissant n'être occupée que de jeux et de plaisirs, parut d'abord n'être propre qu'à embellir une fête; la suite des événemens fit voir que son caractère avait échappé aux courtisans les plus déliés. On la trouva profonde, dissimulée, ambitieuse : elle irritait la passion du Monarque par ses manières enjouées et caressantes; mais lorsque ce Prince plein de désirs venait lui déclarer sa passion, elle affectait des sentimens et une élévation dans l'ame bien capables d'en imposer à un homme moins amoureux que *Henri*. Lorsqu'elle le vit aussi enflammé qu'elle le désirait, elle lui déclara que ne pouvant être sa femme, elle avait trop de vertu pour être sa maîtresse.

* Ce qui avait fait connaître à *Anne* la vivacité de l'amour du Roi, c'était l'autorité qu'il avait employée pour empêcher son mariage avec *Percy*, fils du Comte de Northumberland. Ce jeune Seigneur vivement épris des charmes d'*Anne de Boulen*, lui avait offert sa main, et cette alliance pouvait contenter l'ambition de sa maîtresse. *Percy* avait de la naissance, la faveur du Cardinal *Wolsey*, et une fortune très-considerable : aussi l'union allait se consommer, lorsque le Roi qui en fut instruit, employa d'abord son ministre pour persuader à *Percy* de ne plus penser à ce mariage, et fut enfin obligé de recourir au Comte de Northumberland qui, en vieux courtisan, ordonna à son fils de renoncer à sa tendre inclination. *Anne*, qui fut instruite de tout ce manège, eut assez de politique pour montrer beaucoup de fermeté vis-à-vis de

Henri, et, dans cette occasion, l'ambition la rendit chaste. * Il y en a plusieurs néanmoins qui pensent que cette vertu ne fut pas toujours si rigide, et qu'*Anne* n'attendît pas le sacrement pour accorder au Roi les dernières faveurs : ce qui pourrait le faire croire, c'est qu'il y avait une familiarité plus qu'ordinaire entre ces deux amans.

Quoi qu'il en soit, le Roi fougueux et opiniâtre dans ses désirs, résolut de partager avec sa maîtresse son lit et son trône. Mais comment parvenir à un divorce avec la vertueuse *Catherine*, fille de *Ferdinand V*, et d'*Isabelle*, tante de *Charles-Quint*, et épouse de *Henri* depuis dix-huit ans? Cette Princesse avait d'abord été mariée avec *Arthur*; l'ayant perdu au bout de sept mois, elle épousa son frère *Henri*, avec une dispense du Pape *Jules II*. On prétend, à la vérité, que *Henri VII* força son fils à contracter cette alliance; mais cette violence, supposé qu'elle eût été faite, ne pouvait plus servir d'excuse à *Henri VIII*, puisqu'en montant sur le trône, il avait consenti à garder *Catherine*, son épouse, d'après une mûre délibération de son conseil. D'ailleurs il vécut long-tems avec elle, sans éprouver de remords ; mais il n'aimait point encore *Anne de Boulen*, et ce ne fut qu'après que cette passion se fût emparée de son cœur, qu'il se reprocha d'avoir pris pour femme la veuve de son frère. Il sollicita le Pape *Clément XII* de déclarer son mariage contraire aux lois divines et humaines ; et, pour décider le Pontife, on lui produisit les décisions de quelques théologiens qu'on avait payés. * Il y eut, entr'autres, celle de la faculté de théologie de Paris, qui fut favorable aux désirs du Roi d'Angleterre, parce que *François I.er* était intéressé à faire cet affront à l'Empereur. *

Le Cardinal de *Wolsey*, favori de *Henri*, et le maître du Royaume, comme Ministre, entra d'abord dans les vues du Roi ; mais il n'avait pour objet que la séparation, voulant, par cette injure faite à *Charles-Quint*, se venger de ce que ce Prince ne l'avait pas fait nommer Pape, comme il le lui avait promis. Aussitôt que ce Prélat s'aperçut qu'*Anne de Boulen* était le véritable motif de ce

divorce, il fit dire au Pape de refuser la sentence qu'on lui demandait, parce qu'*Anne* était soupçonnée de favoriser les erreurs de Luther. Ce fut sur cet avis que le Cardinal *Campége*, chargé de publier la Bulle tant désirée, la brûla par ordre du Pape, et l'affaire fut évoquée à Rome; ce qui causa la disgrâce de *Wolsey*.

Ce Ministre si fier et si orgueilleux, qui avait vu *François I.er* le traiter en quelque façon d'égal, qui avait obtenu de l'Empereur *Charles-Quint* les distinctions les plus flatteuses, et de ces deux Princes tout ce qu'il avait voulu; qui gouvernait absolument le Royaume d'Angleterre, et voyait les plus grands Seigneurs ramper devant lui; ce Prélat enfin qui avait accumulé sur sa tête les bénéfices les plus riches, et avait des richesses immenses, se vit tout-à-coup dépouillé de ses charges, de ses biens, de son pouvoir, et tout cela à cause d'une femme. Ce qui fait sur-tout croire qu'*Anne de Boulen* contribua beaucoup à la disgrâce du Cardinal, c'est la lettre suivante qu'elle lui écrivit dans le lieu de son exil.

Milord, quelque homme d'esprit que vous soyez, vous ne laissez pas d'être blâmé de tout le monde de vous être attiré la haine du Roi qui vous avait élevé au plus haut degré où la plus grande ambition d'un homme de fortune puisse aspirer. Je ne puis comprendre, et le Roi encore moins, qu'après nous avoir attachés par tant de belles promesses de divorce, vous vous soyez repenti de votre dessein, et que vous ayez fait ce que vous avez pu pour en empêcher la conclusion. Quelle est donc votre manière d'agir? Vous avez quitté la Reine pour favoriser mes desseins, dans le tems que je ne faisais que commencer à entrer dans les bonnes grâces du Roi, et après avoir donné en cela les plus grandes marques de votre affection, vous abandonnez mes intérêts, pour reprendre ceux de la Reine. J'avoue que j'ai pris trop de confiance en vos protestations et en vos promesses, où je me trouve aujourd'hui trompée; mais à l'avenir je ne me fierai plus qu'à la protection du Ciel et à l'amour de mon cher Roi, qui seuls peuvent redresser les chemins que vous avez gâtés, et me mettre en cet heureux

état que Dieu protégera, que le Roi souhaite tant, et qui sera tout à l'avantage du Royaume. Le tort que vous m'avez fait m'a causé beaucoup de chagrin; mais j'en ai infiniment davantage de me voir trahie par un homme qui n'avait fait semblant d'entrer dans mes intérêts que pour découvrir les secrets de mon cœur. J'avoue que, vous croyant sincère, je fus trop prompte à vous les découvrir; c'est ce qui fera que je garderai plus de modération à me venger, ne pouvant oublier que j'ai été votre servante,

ANNE DE BOULEN.

* Rien n'est plus singulier qu'un des chefs d'accusation qu'on intenta contre *Wolsey*; c'est, qu'ayant le mal de Naples, il avait eu l'insolence de prendre son haleine trop près du Roi. Apparemment que, pour lors, cette maladie était plus contagieuse, ou la majesté des Rois en plus grande vénération qu'elle n'est à présent; car si ce même cas rendait criminel aujourd'hui, la Cour ne serait pas si nombreuse au levé et au couché des Souverains. *

Cependant *Henri* ne se rebutait point, et faisait l'impossible pour obtenir de la Cour de Rome la sentence de divorce. On peut présumer que, malgré l'obstacle qu'y mit le Cardinal de *Wolsey*, *Henri* aurait réussi, si la Reine *Catherine* n'eût été la tante de *Charles-Quint*, qui avait tout crédit en la Cour de Rome, et qui empêchait le Pape de se prêter aux désirs du Roi. Ce Prince passionnément amoureux, et qui ne mettait aucun frein à ses désirs voluptueux, avait d'abord déclaré que les scrupules seuls de sa conscience l'engageaient à demander ce divorce; il avait même assuré son Parlement qu'il ne songeait pas à épouser *Anne de Boulen*; mais bientôt on s'aperçut qu'il ne tiendrait pas sa parole : il donna à sa maîtresse le titre de Marquise *de Pembrock*, qualité qui lui donnait le pas au-dessus des Comtesses; à ce présent, on ajouta celui d'un palais magnifiquement meublé; on lui composa une maison plus brillante et plus nombreuse que celle d'une Princesse du sang. Pendant ce tems in-fortunée, la vertueuse *Catherine* était éloignée de la Cour,

abandonnée de tout le monde, parce qu'elle n'avait plus de crédit, et réduite à chercher des consolations dans ses larmes et dans sa vertu.

Enfin, *Henri* rebuté et fatigué des lenteurs de la Cour romaine et de ses subterfuges, ennuyé d'envoyer au Pape des Ambassadeurs qu'on trompait sans cesse, impatient de posséder l'objet de ses désirs, fit décider la question par *Thomas Crammer*, à qui il venait de donner l'Archevêché de Cantorbery, et épousa sa maîtresse. Cet acte d'autorité irrita infiniment le Pape : après plusieurs délais qui ne furent accordés qu'à la recommandation de *François I.er*, ce Souverain Pontife publia une Bulle d'excommunication contre *Henri*. Ce Prince prit alors son parti ; et, pour faire sentir au Pape le peu de cas qu'il faisait de son excommunication, il se fit déclarer Chef souverain de l'église et des ecclésiastiques de son Royaume, et confisqua tous les biens et revenus ecclésiastiques. L'Évêque *Fischer* et l'illustre Chancelier *Morus*, qui refusèrent d'acquiescer à cette innovation, perdirent la tête sur un échafaud.

Tout annonçait que la passion du Roi pour la nouvelle Reine, était au plus haut degré. Elle se présente un jour toute éplorée devant ce tendre époux, et lui représente qu'il est bien affligeant pour elle de prévoir que la Princesse *Marie*, fille de *Catherine*, et par conséquent d'un mariage illégitime, succédera au trône, de préférence à la jeune *Élisabeth*, sa fille. *Henri*, touché des pleurs d'une femme qu'il adorait, lui promit, non-seulement de déshériter *Marie*, mais même de la faire mourir. Heureusement ce Prince emporté par sa passion, épargna les jours de la jeune Princesse ; mais, par un acte qu'il fit publier à son de trompe par tout le Royaume, il fit déclarer *Marie* incapable de succéder à la couronne, et, avec une magnificence incroyable, il fit proclamer *Élisabeth*, sa légitime héritière.

L'amour, qui venait d'opérer de si grands changemens en faveur d'*Anne de Boulen*, parut ne l'avoir fait monter sur le trône que pour rendre sa chute plus éclatante. Il y

avait alors à la Cour, et parmi les filles d'honneur de la Reine, une jeune personne d'un mérite et d'une beauté rares; elle se nommait *Jeanne de Seymour.* Ses charmes firent impression sur le cœur de *Henri VIII*, trop faible pour résister, et déjà vraisemblablement dégoûté de la Reine: aussi, dans ce moment, il écoutait avidement tout ce qu'on disait contre cette Princesse. Les courtisans qui ne sont occupés qu'à deviner les intentions du maître, s'empressaient à multiplier et à envenimer les rapports. Il est vrai qu'*Anne de Boulen* donna lieu au moins à des soupçons: soit qu'elle fût entraînée par la volupté, soit qu'elle fût animée du désir d'avoir des enfans mâles, pour s'attacher plus fortement le Roi, soit enfin pour se faire des amis capables de perdre sa rivale, elle eut, dit-on, des familiarités trop grandes avec Milord *Rochefort*, son frère, avec le Baron de *Noris*, avec *Weston*, et un musicien nommé *Smetton.* * On a encore une partie des informations faites contre cette Princesse, et ce détail n'est pas indigne de la curiosité du lecteur.

« Les témoins déclarèrent, sous serment, devant les Jurés, que la Reine *Anne*, mariée, il y a trois ans, à Sa Majesté, foulant aux pieds le respect dû à une si sainte union, portant un cœur rempli de malice contre le Roi, séduite par l'instigation du diable, et n'ayant point la crainte de Dieu devant les yeux; mais se livrant à ses désirs fragiles et charnels, a engagé plusieurs serviteurs de Sa Majesté à avoir avec elle un commerce criminel, et en divers tems, soit par des discours séduisans, par des baisers, par des attouchemens, par des présens, ou par d'autres moyens également scandaleux; que le sixième d'Octobre, de la vingt-cinquième année du règne du Roi, et en divers autres tems, soit avant, soit après, elle a gagné tellement *Noris*, écuyer de la ville de Westminster, gentilhomme privé de Sa Majesté, par des paroles douces, par des baisers, et par d'autres voies illicites, que, le 22 Octobre de la susdite année, et en divers autres tems, soit avant, soit après, il a eu un commerce criminel avec elle.

» Que de même, le second jour de Novembre de la vingt-septième année du Roi, et en divers autres tems, soit avant, soit après, la Reine a gagné à Westminster le Chevalier *Georges Boulen*, lord *Rochefort*, son propre frère, et gentilhomme privé du Roi, en se baisant tous deux d'une manière fort lascive : *Cum linguâ ipsius Reginæ in ore dicti Georgii, et lingua ipsius Georgii in ore dictæ Reginæ, tam osculis cùm aperto ore ipsius Reginæ et Georgii*, et par des présens qu'elle lui a faits, en sorte que le susdit lord *Rochefort*, au mépris des Commandemens de Dieu et des lois de la nature, a eu un commerce criminel avec la susdite Reine, sa sœur, le cinquième jour de Novembre de ladite année vingt-septième, et en divers autres tems, soit avant, soit après.

» Que la susdite Reine, le 3 Décembre de la vingt-cinquième année de Sa Majesté, et en divers autres tems, soit avant, soit après, à Westminster, a gagné *Guillaume Brierton*, valet de chambre du Roi, par des baisers, etc. en sorte que le 8 Décembre de ladite vingt-cinquième année, il a eu un commerce criminel avec elle à Hamptoncourt, dans la paroisse de Litl Hampton, dans le Comté de Midlesex, et qu'en divers autres tems, tant avant qu'après, il a eu un pareil commerce avec elle à Westminster.

» Et que le huitième jour de Mai de la vingt-sixième année du règne du Roi, et en divers autres tems, soit avant, soit après, la susdite Reine à gagné à Westminster, le Chevalier *François Weston*, de la ville de Westminster, gentilhomme privé du Roi, par des paroles, des baisers, des présens, et autres voies illégitimes : en sorte que le vingtième jour de Mai de ladite vingt-sixième année, et en divers autres tems, soit avant, soit après, le susdit *François Weston* a eu un comerce criminel avec elle à Westminster.

» Et que le deuxième jour d'Avril de la vingt-sixième année du Roi, et en divers autres tems, soit avant, soit après, la susdite Reine a gagné *Marc Smetton*, gentilhomme de la ville de Westminster, et l'un des musi-

ciens du Roi, par des baisers, des caresses, des présens et par d'autres voies illégitimes, en sorte que le 26 Avril de la vingt-septième année du Roi, et en divers autres tems, soit avant, soit après, le susdit *Marc Smetton* a eu avec elle, à Westminster, un commerce criminel, et les susdits Jurés déclarent que les susnommés *Georges*, lord *Rochefort*, *Henri Noris*, *Guillaume Brierton* et *Marc Smetton*, étaient tellement passionnés pour la Reine, que, quand elle témoignait un peu plus de faveur à l'un qu'à l'autre, les autres en étaient fort piqués, murmurant en secret, parce qu'ils étaient jaloux les uns des autres, ce qui les engageait à lui rendre chacun quantité de services pendant la nuit, et à lui faire en particulier divers présens pour réussir dans leurs coupables desseins, et cela en divers tems, durant le tems de leur commerce criminel : et que ladite Reine cherchait si fort à attacher à elle seule les susdits *Georges Rochefort*, *Henri Noris*, etc. qu'elle ne pouvait souffrir qu'aucun d'eux vît d'autres femmes, et s'entretînt même familièrement avec elles, sans en témoigner du chagrin et du ressentiment. C'est pourquoi lesdits Jurés déclarent qu'en récompense du commerce criminel qu'ils avaient avec elle, et pour les encourager à le continuer encore par la suite, la susdite Reine a fait aux susdits des présens très-considérables, à Westminster, le septième jour de Novembre de la vingt-septième année du Roi. »

Il est difficile de se persuader que la Reine fût aussi coupable que le disent ces Jurés, ou qu'elle eût été assez imprudente pour laisser connaître tous les détails dans lesquels ils entrent. *

Cependant le Roi parut en être persuadé, puisqu'il accusa lui-même d'adultère son épouse dans la chambre des Pairs, et la fit renfermer dans une étroite prison. Ce fut dans cette triste situation que cette malheureuse Princesse écrivit, dit-on, au Roi, la lettre suivante :

SIRE,

La colère de Votre Majesté et mon emprisonnement sont des choses si étranges pour moi, que j'ignore comment je

dois vous écrire, et de quoi il faut que je me justifie; j'en suis d'autant plus embarrassée, que vous m'envoyez dire d'avouer la vérité, pour obtenir ma grâce à ce prix, par quelqu'un que vous savez être mon ennemi déclaré. En le voyant chargé de ce message, je n'ai que trop bien pressenti vos dispositions à mon égard. S'il est vrai, comme vous le dites, que des aveux sincères puissent me mettre en sûreté, j'obéirai à vos ordres avec joie et soumission.

Mais que Votre Majesté ne s'imagine pas que sa malheureuse épouse se laissera persuader de confesser une faute dont elle n'eut de ses jours seulement la pensée. J'atteste cette même vérité qu'on interpelle, que jamais Prince n'eut une femme plus attachée à ses devoirs, ni plus tendre que le fut toujours pour vous Anne de Boulen. Je me serais volontiers bornée à ce nom; je me serais tenue sans regret à ma place, si Dieu et Votre Majesté n'en avaient décidé autrement. Je ne me suis jamais tant oubliée sur le trône où vous m'avez fait monter, que je ne me sois toujours attendue à la disgrâce que j'éprouve. Je me suis rendu assez de justice pour me dire que mon élévation n'étant fondée que sur un caprice de l'amour, un autre objet pouvait à son tour séduire votre imagination, et m'enlever votre cœur. Vous m'avez tirée d'un rang obscur, pour me décorer du titre de Reine, et de celui, plus précieux encore, de votre compagne, l'un et l'autre sans doute étaient fort au-dessus de mon mérite et de mes vœux; mais puisque vous m'avez trouvée digne de cet honneur, qu'une légère fantaisie, ou les mauvais conseils de mes ennemis ne me privent pas de vos bontés. Que la tache, l'odieuse tache qui me resterait d'être soupçonnée d'avoir un cœur perfide pour Votre Majesté, ne souille jamais la gloire de votre fidelle épouse, et de la jeune Princesse, votre fille. Que l'on me juge, Sire, j'y consens, mais que ce soit à un Tribunal légitime, et que mes ennemis jurés ne soient pas mes accusateurs et mes Juges. Oui, Sire, que l'on m'interroge ouvertement, juridiquement, car je n'ai nulle honte à craindre de la vérité de mes réponses. Vous verrez alors mon innocence éclaircie, vos inquiétudes et votre conscience satisfaites, la calomnie

et la méchanceté forcées au silence, ou mon crime entièrement à découvert. De quelque façon alors que Dieu ou vous puissiez décider de mon sort, Votre Majesté ne sera du moins exposée à aucuns reproches. Quand ma faute aura été si juridiquement prouvée, vous aurez droit devant Dieu et les hommes, non-seulement de punir à la rigueur une femme parjure, mais encore de suivre votre nouvelle affection : elle est déjà déterminée à me remplacer par la personne pour l'amour de laquelle je me vois réduite dans l'état où je suis; je connais depuis long-tems votre penchant pour elle, et Votre Majesté n'ignore pas mes inquiétudes à ce sujet.

Si vous avez déjà pris votre parti à mon égard, s'il faut que, non seulement ma mort, mais une infâme calomnie vous assure la possession de l'objet auquel vous attachez votre bonheur, je souhaite que Dieu vous pardonne un si grand péché, ainsi qu'à mes ennemis qui en auront été les instrumens. Puisse-t-il ne jamais vous demander, au jour du Jugement universel, un compte rigoureux de votre cruauté envers moi! Nous paraîtrons bientôt l'un et l'autre à son Tribunal, où, quelque chose que le monde puisse penser de ma conduite, mon innocence sera pleinement démontrée.

Puissé-je porter seule ici bas le poids de votre colère! Puisse-t-elle ne pas s'étendre sur les innocens et malheureux serviteurs que l'on m'a dit être en prison comme mes complices! C'est l'unique et la dernière prière que j'ose vous adresser. Si jamais je trouvai grâce devant vos yeux, si jamais le nom d'Anne de Boulen fut agréable à vos oreilles, accordez-moi la faveur que je vous demande, et je ne vous importunerai plus des gémissemens et des vœux que j'élève au Ciel pour qu'il vous prenne sous sa garde, et qu'il dirige vos actions. De ma triste prison, dans la tour, ce 6 Mai 1536.

Votre loyale et toujours fidelle Épouse,
ANNE DE BOULEN.

Cette lettre ne fit aucun effet sur l'esprit de *Henri*; son parti était pris. Il ne pouvait épouser *Jeanne de Seymour*, tant que vivrait *Anne* et sa mort était résolue. Le Parle-

ment d'Angleterre la condamna à perdre la tête, sur la déposition de quelques témoins qui varièrent encore entre eux. *Smetton* fut le seul, dit-on, qui convint d'avoir souillé la couche royale; mais ce témoignage unique ne pouvait déterminer les Juges; aussi tout annonce qu'ils se conformèrent lâchement aux volontés du Roi, et M. *Hume* ne doute pas de l'innocence *d'Anne de Boulen*. D'ailleurs les autres actions de ce Parlement, sous ce règne, et dont on aura occasion de parler à l'article de *Henri VIII*, prouvent que ce corps, si respectable aujourd'hui, était absolument asservi aux ordres et aux passions du Souverain. Quelques historiens prétendent que la Reine avoua avoir eu, avant de monter sur le trône, des engagemens indissolubles avec *Percy*; mais ils ajoutent qu'elle ne fit cet aveu que parce que, ayant été condamnée à être brûlée vive, on l'assura qu'elle ne serait que décapitée, en faisant l'aveu qu'on demandait, et qui autorisa *Henri* à faire prononcer une sentence de divorce. Quoi qu'il en soit, lorsqu'on lut à cette Princesse son arrêt de mort, elle fit paraître beaucoup de courage et de tranquillité. Avant de monter sur l'échafaud, elle envoya son dernier message au Roi, pour le remercier de ce qu'il contribuait toujours à son élévation. De simple demoiselle, lui disait-elle, *vous me fîtes Marquise; de Marquise, Reine; et de Reine, vous voulez aujourd'hui me faire Sainte.* Cette Princesse infortunée eut la douleur d'apprendre, avant sa mort, qu'on avait fait périr tous ceux qu'on avait emprisonnés, comme ses complices. An 1536.

* Une remarque assez singulière, c'est que la Reine *Elisabeth*, lorsqu'elle fut montée sur le trône, où elle exerça, dans toute sa plénitude, la souveraine puissance, ne fit aucune démarche pour justifier sa mère. *

* BOUQUETIÈRE.

Lors des massacres commis à Paris, dans les premiers jours de 7.bre 1792, massacres dont l'histoire n'avait donné

aucun modèle, les *Septembriseurs* se portèrent à la Conciergerie du Palais; ils y trouvèrent, entr'autres, une femme, connue sous le nom de *Bouquetière du Palais-Royal*, qui avait été condamnée à mort, pour avoir, dans un moment de fureur jalouse, fait de son amant un nouvel *Abéilard*. Les monstres qui la saisirent, lui coupèrent les mamelles, ensuite on lui passa dans la matrice un bouchon de paille, qu'on ne lui ôta que pour la fendre d'un coup de sabre. Elle expira dans ce tourment épouvantable. Ce genre de supplice, dit un historien qui rapporte cette anecdote, était inconnu jusqu'alors. Il semble, ajoute-t-il, que les directeurs des massacres s'étaient étudiés à chercher ce qu'il y avait de plus féroce. *

BOURBON. (Jacques III de)

Jacques III de Bourbon-Préaux, était fils de *Jacques II*, et de *Marguerite*, héritière de *Préaux*. Comme il n'était que le second fils, il prit le parti de l'église, et déjà il était pourvu de la Trésorerie de la Sainte-Chapelle de Paris, du Doyenné de Saint-Martin de Tours, et de l'Archidiaconné de Sens, lorsque l'amour le fit renoncer à tous ces avantages de la fortune.

Son frère, *Pierre de Bourbon* avait épousé *Élisabeth*, fille du Grand-Maître de Montaigu. Elle avait une sœur nommée *Jeanne*, dont les grâces et les appas parurent à *Jacques de Bourbon* bien préférables à tous les bénéfices dont il jouissait, et à ceux qu'il pouvait espérer encore; en conséquence, il y renonça et épousa *Jeanne de Montaigu*. Il se distingua dans le militaire, et servit utilement le Dauphin, auquel il s'attacha, et qui régna ensuite sous le nom de *Charles VII*.

La mort de son épouse lui fit naître des remords; il entra dans l'Ordre des Célestins. Comme il était naturellement inconstant, il passa peu de tems après dans celui des Cordeliers. Dégoûté enfin de l'état monastique, *Jacques* reprit l'habit séculier, et alla voyager en Italie; il y devint amoureux d'une fille de qualité, à laquelle il cacha

ses engagemens, et qu'il épousa. Les Italiens trompés pardonnent rarement. Les parens de cette demoiselle, instruits de la vérité, lavèrent dans le sang de ce Prince le déshonneur de leur famille. An 1420.

BOURBON. (Charles III de)

« La Duchesse *d'Angoulême*, dit l'historien de *François I.er*, avait conçu depuis long-tems, pour le Connétable de Bourbon, une passion malheureuse qui fut la source des plus grands désordres. »

Le Connétable était *Charles III de Bourbon*, de la branche des Montpensiers, issue de Robert de France, sixième fils de Saint-Louis, et de Marguerite de Provence. Il était le second fils de Gilbert de Montpensier, et de Clarice de Gonzague. Son père perdit la vie dans le royaume de Naples; son frère aîné expira de douleur sur le tombeau de son frère, et le cadet, nommé le Duc de Châtelleraut, fut tué à la bataille de Marignan.

Louise de Savoie, Duchesse *d'Angoulême*, était fille de Philippe, Duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon, fille de Charles de Bourbonnois et d'Auvergne. Cette Princesse, mère de *François I.er*, avait eu pendant long-tems pour concurrente dans la faveur, *Anne de France*, sœur de Charles VIII, plus connue sous le nom de *Dame de Beaujeu*, qui fut régente pendant la minorité de son frère, et conserva même encore long-tems le premier rang sous le règne de Louis XII; mais la Duchesse *d'Angoulême* était enfin parvenue à l'emporter sur cette rivale, et elle chercha alors à se venger des disgrâces et des mortifications qu'on lui avait fait éprouver.

La *Dame de Beaujeu* s'était aperçu de la passion de la Duchesse pour *Charles de Bourbon*. Elle ignorait que ce Prince y fût insensible. Afin d'enlever toute espèce d'espérance à une femme qu'elle détestait, elle proposa au Prince de lui donner en mariage *Suzanne de Bourbon*, sa fille

fille unique, qu'elle avait eue de son mariage avec Pierre II de Bourbon. Cette proposition fut acceptée avec d'autant plus de joie et d'empressement, que *Suzanne* pouvait disputer la riche succession dont son futur époux s'était emparé, comme aîné de la maison de Bourbon, et le mariage évitait toutes les difficultés.

La Duchesse *d'Angoulême* fut seule au désespoir de voir échapper de ses mains un homme qu'elle aimait, et sur lequel elle avait compté. Les premiers mouvemens de sa colère l'engagèrent à se venger. * *Suzanne de Bourbon* avait d'abord été promise au Duc *d'Alençon*, premier Prince du sang; la Duchesse crut que ce Prince irrité de la préférence qu'on avait donnée au Comte de Montpensier, chercherait à en tirer vengeance; mais elle ignorait que le Duc *d'Alençon* avait vu ce mariage avec plaisir, parce qu'il aimait mademoiselle *d'Angoulême*. Ne trouvant donc pas en lui cette haine vive et ardente qu'elle lui supposait, elle pensa qu'elle la ferait naître, en lui donnant sa fille en mariage, et en lui faisant promettre de chercher à perdre le Comte de Montpensier. Le Prince enchanté d'une proposition qui comblait ses vœux et ses désirs, promit tout ce qu'on voulut; « mais, après » les noces, il ne crut pas devoir hasarder sa personne, » pour contenter sa belle-mère; et, par un bonheur qu'il » n'attendait pas, il ne fut pas même sollicité d'accomplir » sa promesse. La Duchesse qui n'avait pas bien sondé » son cœur, lorsqu'elle avait exigé cette condition, ne » demeura pas long-tems sans s'apercevoir qu'elle aimait » encore Montpensier, et qu'elle s'était trompée en pre- » nant pour l'amortissement de sa passion le dépit sous » lequel elle s'était cachée. » * (*a*)

Insensiblement son amour l'emporta. Persuadée qu'elle parviendrait encore à posséder le cœur du Duc, elle employa tout son crédit, pour détruire l'aversion que le

---

(*a*) Il faut voir, dans un roman intitulé *la Duchesse d'Alençon*, combien l'auteur a su tirer parti de cette anecdote historique.

Roi avait pour ce Prince, et elle lui fit donner l'épée de Connétable. Il ne put se dispenser de montrer de la reconnaissance, et il crut pouvoir profiter de la faiblesse d'une femme qui pouvait tout, par l'ascendant qu'elle avait sur l'esprit de son fils; mais lorsque son ambition fut satisfaite, il se montra tel qu'il était.

* Ce qui acheva de changer son indifférence en un sentiment qui ressemblait à la haine, fut une préférence qu'on donna au Duc *d'Alençon*. Ce Prince s'avisa de demander le commandement de l'avant-garde, à la marche de Valenciennes; ce droit appartenait au Connétable. La Duchesse *d'Angoulême*, que le Duc son gendre sollicita vivement, pour obtenir ce qu'il désirait, crut devoir céder à ses importunités, parce qu'il était malheureux avec son épouse qui ne pouvait le souffrir, et que c'était elle, comme on vient de le voir, qui avait voulu ce mariage. Le Connétable, outré de ce passe-droit, laissa échapper des paroles qui donnaient atteinte à l'honneur de la Comtesse; elle en fut vivement piquée. * Ne trouvant alors que des froideurs, des dédains, au lieu des douceurs de l'amour, sa passion se changea en fureur; elle ne fut plus occupée qu'à trouver les moyens de faire sentir au Duc combien il avait tort de la mépriser; peut-être même que l'intention de la Princesse était de ramener son amant, en lui faisant sentir l'étendue de son pouvoir. Quoi qu'il en soit, les pensions du Connétable ne furent plus payées, parce que, disait-on, le trésor royal était obéré; le gouvernement du Milanais lui fut ôté sous prétexte qu'il était dangereux de laisser un Prince ambitieux maître d'un état si éloigné, etc.

* « Ce Prince, dit un historien, avait été gouverneur
» du Milanais; puis étant retourné en France, le Roi eut
» quelque mécontentement de lui, par la persuasion de
» madame la régente, qui lui demandoit son douaire sur
» sa maison, voir, et qui plus est, désiroit fort l'é-
» pouser; mais lui la dédaignant, et en parlant très-
» mal, il l'anima tellement contre lui, qu'elle le lui rendit
» bien. Voilà ce que c'est que de l'amour et d'un dédain.»

» car elle n'étoit pas encore si vieille, ni si cassée, qu'elle » ne voulût encore se remarier. » *

Comme le Connétable était trop fier pour paraître sensible à ces désagrémens, et à d'autres chagrins que la Comtesse lui fit essuyer, la colère de cette Princesse, outragée et méprisée, monta au comble, et elle n'y mit plus de bornes.

Un événement, qui aurait dû étouffer ces haines, acheva de porter la rage dans le cœur de cette malheureuse amante. *Susanne de Bourbon*, épouse du Connétable, mourut : comme elle ne laissait point d'enfans, la Comtesse *d'Angoulême*, qui était sa plus proche parente et son héritière, succédait aux droits qu'elle avait sur les biens du Connétable ; par ce moyen elle se voyait dans le cas de le ruiner, ou au moins de lui susciter un procès infiniment désagréable ; sentant alors son amour renaître avec l'espérance, elle fit offrir sa main au Connétable.

Malheureusement l'homme qu'elle employa pour cette négociation délicate, était le moins capable de la faire réussir ; c'était l'Amiral *Bonnivet*, favori du Roi. Ce Seigneur était amoureux de la Duchesse *d'Alençon*. On peut voir à son article qu'il fut assez hardi pour vouloir employer la violence * et qu'il ne dut le pardon de ses folies qu'à la faveur, le Roi ayant eu plus de complaisance pour lui que de justice pour sa sœur. « L'indulgence dont » on avait usé à son égard, avait bien couvert sa passion, » mais elle ne l'avait pas éteinte ; et comme il connais- » sait parfaitement la délicatesse du Connétable, » * il craignait, si le mariage réussissait, que ce Prince ne lui défendît de voir madame *d'Alençon*.

* D'ailleurs un autre motif, au moins aussi fort, le détournait de favoriser les désirs de la Comtesse. Ayant le plus grand crédit sur l'esprit du Roi, il crut qu'en procurant la disgrâce du Connétable, il pourrait avoir le commandement des armées. *

Tous ces motifs réunis l'engagèrent donc à ne pas faire de grands efforts pour réussir dans sa négociation, et il en

fallait faire beaucoup; aussi elle échoua. « Le Conné-
» table, dont le cœur était ulcéré, rejetta la proposition
» avec horreur; il résista aux instances, il brava les
» menaces, il fit des railleries sanglantes sur l'âge et sur
» la conduite de la Duchesse; il mit le comble à la rage
» de cette malheureuse Princesse. »

N'écoutant alors que son désespoir, elle se décida à réclamer la succession de *Suzanne de Bourbon*. Cette réclamation ne tendait à rien moins qu'à réduire à la mendicité un Prince naturellement fait pour avoir une grande fortune, et accoutumé à faire la dépense d'un Souverain. Ce moyen violent que la Comtesse prenait, au moins autant par amour que par colère, car elle espérait encore que son amant prêt à se voir ruiné, viendrait enfin lui offrir ses vœux; ce moyen acheva de perdre le Connétable.

Toute l'Europe fut instruite de ce grand procès, dans lequel plaidèrent deux célèbres avocats : *Montholon*, qui depuis fut fait Gardes-des-Sceaux, plaida pour le Connétable; *Poyet*, qui parvint ensuite à être Chancelier, se chargea de la cause de madame *d'Angoulême*. (*a*) Cette Princesse avant qu'on prononçât l'arrêt, voulut encore essayer de ramener un homme qui seul pouvait faire son bonheur; mais l'aversion du Connétable pour elle était insurmontable, et pour lui ôter toute espérance, il demanda en mariage madame *Rénée* de France, qu'il n'obtint pas. Alors la douleur de se voir réduit à la misère, après avoir joui d'une fortune immense, jetta ce Prince dans le désespoir. L'empereur Charles-Quint avait aperçu l'avantage qu'il pouvait tirer de cette situation critique; il avait fait sonder le Connétable; à force de promesses magnifiques, il parvint à engager ce grand homme à

(*a*) * Sébastien Emery, avocat au Parlement, avait refusé de se charger des intérêts de la Princesse, et il fit même une satyre sanglante contre Poyet, parce que, dans cette occasion, il avait lâchement encensé la fortune. Cette hardiesse fut cause de sa disgrâce. *

trahir sa patrie, et à se jetter dans les bras des ennemis de son Roi.

Ce Prince infortuné ne tarda pas à s'apercevoir que le plus grand des malheurs pour un Prince du sang, est d'oublier son devoir et son rang. Il eut la douleur, et sûrement c'en fut une pour lui, de voir *François I.er* prisonnier de l'Empereur, à la bataille de Pavie. Il se convainquit bientôt que Charles-Quint se moquait de lui, et ne songeait point à tenir les promesses qu'il lui avait faites : il fut obligé de dévorer les mépris, les affronts qui rejaillissent ordinairement sur un traître, et on ne les lui épargna pas, même à la cour de l'Empereur. Enfin il se fit tuer comme un aventurier sous les murs de Rome, tandis qu'il aurait pu jouir dans sa patrie du sort le plus brillant, et rendre à son Roi des services essentiels. Je ne fais qu'effleurer les suites funestes de la trahison du Connétable *de Bourbon*, parce qu'elles sont très-connues, et qu'il suffit d'avoir prouvé que l'amour en fut la cause. * Cependant il ne sera pas inutile de présenter au lecteur un certain détail des horreurs commises par les soldats du Connétable, après sa mort, qui les rendit furieux, et lorsqu'ils se furent emparés de Rome. C'est une peinture des mœurs du tems, et dont la révolution nous a offert quelques exemples :

« Les soldats, dit un historien, se mirent à dérober, tuer violer les femmes, sans tenir aucun respect, ni à l'âge, » ni à la dignité, ni à hommes, ni à femmes, ni sans » épargner les saintes reliques des temples, ni les vierges, » ni les moniales, etc. Quant aux dames, il ne faut pas » demander comment elles furent traitées. Des cour» tisannes des plus belles de la ville, ils n'en voulurent » point, et les laissoient, disoient-ils, pour les laquais et » goujats ; mais ils se prenoient aux Marquises, Com» tesses, Baronnesses et grandes dames et plus gentilles » femmes de la ville, leur faisant exercer l'état de cour» tisannes publiques, et ils se les abandonnoient les uns » aux autres, en faisant plaisir à leurs compagnons, leur » faisant accroire que c'étoit ce qu'elles vouloient, et

» qu'elles étoient trop chaudes, et qu'il les falloit ra-
» fraîchir de la rosée, et les saigner au mois de mai où ils
» étoient, et que la saignée en étoit bonne, et même
» pour les filles religieuses qu'ils n'épargnoient non plus
» que les autres, et firent un bordel de leur couvent....,
» et, qui pis est, de femmes mariées, quand ils les tou-
» choient, ils en donnoient de beaux spectacles à leurs
» pauvres haires de maris, qu'ils faisoient si gentiment
» cocus devant eux, qu'ils n'en osoient dire mot; mais
» étoient encore bien aises d'en être quittes de la sorte,
» de sorte que l'on appelloit, long-tems après, les
» grandes dames les reliques du sac de Rome: et au
» diable il n'y en eut pas une qui se tuât pour telles vio-
» lences, comme Lucrèce. »

Après s'être enrichis par le pillage, ces soldats ne voulurent point abandonner le corps de leur général, ils l'emmenèrent avec eux dans le château de Gaète, où ils le déposèrent dans une chapelle, et lui élevèrent un tombeau digne de lui.

On lui fit une épitaphe en Italien qu'on traduisit ainsi en Français:

D'ASSEZ, ASSEZ A FAIT
CHARLEMAGNE LE PREUX:
ALEXANDRE-LE-GRAND
DE PEU FIT PLUS GRANDE CHOSE;
MAIS DE NÉANT A FAIT
PLUS QUE N'ONT FAIT LES DEUX,
CHARLES DE BOURBON
QUI CY-DESSOUS REPOSE. *

An 1527.

* BOURBON. (Charles de)

ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre et père de *Henri IV*, eut de *Louise de la Beraudière*, de l'île Rouet, un fils nommé *Charles de Bourbon*, qui fut successivement évêque de Comminges, de Leitoure, et enfin

Archevêque de Rouen et Cardinal. Il gouvernait bien son diocèse, y répandait de grandes charités; d'ailleurs on ne pouvait être plus passionné pour les femmes; et ses mœurs peu canoniques étaient souvent célébrées dans les chansons. Madame *de Simiers*, une de ses anciennes et bonnes amies, ne le rencontrait presque jamais, sans lui demander : *Quelle sainte fête aujourd'hui à Rouen?*

» *Henri IV* fut donc bien étonné de le trouver scrupuleux, et de l'entendre citer les saints canons, pour se défendre de faire la cérémonie du mariage de madame *Catherine*, sa sœur, qui était calviniste, avec *Henri*, Duc de Bar, et fils de *Charles II* de Lorraine, qui était catholique. Allez, monsieur l'Archevêque, lui dit le Roi, avec tout le sourire amer de la raillerie, allez, je vois bien qu'il faut vous mettre en tête un grand docteur, votre directeur ordinaire, un homme qui s'entend merveilleusement aux cas de conscience. »

Ce grand docteur était *Roquelaure*, qui faisait presque tous les soirs des petits soupers très-galans avec le prélat. Le Roi l'ayant fait venir, lui recommanda de sermoner le scrupuleux Archevêque. « Ah! pardieu, » Sire, répondit *Roquelaure*, cela n'est pas bien, car » il est tems, au moins selon mon opinion, que notre » sœur *Catelon* commence à tâter les douceurs de cette » vie, et je ne crois pas que dorénavant elle en puisse » mourir de jeunesse. » Ensuite il alla trouver l'Archevêque de Rouen, et voyant que ce prélat alléguait sa conscience et le refus qu'avaient fait les autres Evêques: « Ho! morbieu, ne le prenez pas comme cela, interrompit *Roquelaure* : il y a bien de la différence d'eux » à vous; car ces gens s'alambiquent tellement le cerveau après le grec et le latin, qu'ils en deviennent tous » fous; et puis vous êtes frère du Roi, et obligé de » faire tout ce qu'il commandera, sans balancer; il ne » vous a pas fait archevêque pour le sermoner et lui » apprendre les canons, mais pour lui obéir en tout où » il ira de son service; que si vous faites plus l'étourdi et

» l'entêté, je le manderai à *Jeanneton de Condom*, à
» *Bernarde l'éveillée*, et à maître *Julien*, m'entendez-
» vous? et ne vous le faites pas dire deux fois. Sachez
» que rien ne doit vous être si cher que les bonnes grâces
» du Roi; elles vous ont mieux valu, avec mes sollicita-
» tions que tout le latin et le grec des autres. Pardieu!
» C'est bien à vous à parler des canons, où vous n'en-
» tendez que du haut allemand. »

Cette harangue éloquente et persuasive convainquit le prélat. Il se rendit, et fit le mariage.

Il y avait long-tems que la Princesse *Catherine* aspirait après ce moment. Il est vrai qu'elle avait refusé plusieurs Princes étrangers, même le Duc *de Montpensier*; c'est qu'elle avait donné son cœur au Comte *de Soissons*, fils de *Louis*, premier Prince de Condé, tué à Jarnac, et *Henri IV* n'avait jamais voulu consentir à cette union, parce que le Comte s'était mal conduit avec lui. Ce fut bien malgré elle que *Catherine* se vit obligée de renoncer à un Prince qu'elle aimait passionnément. Il y avait eu entr'eux une promesse de mariage, que le Roi fit retirer adroitement par le Baron *de Rosny*, et ensuite il employa le même Seigneur pour déterminer la Princesse à épouser M. *de Montpensier*. Ce fut alors qu'il éprouva tout ce que la colère et la fureur d'une femme amoureuse et irritée peuvent produire.

Cette Princesse mourut en 1604. Elle fut, dit-on, un exemple rare d'amour conjugal. Lorsqu'elle voyait des nouvelles mariées, ou qu'elle en entendait parler, elle faisait ce vœu en leur faveur, qu'elles aimassent autant leurs époux, qu'elle aimait le sien.

Charles de Bourbon se démit de son archevêché, de la place de Chancelier des ordres du Roi, et se retira à l'abbaye de Marmontier. Il y passa les quatre dernières années de sa vie dans tous les exercices de la plus grande dévotion. « Ce fut, dit-on, une aventure horrible qui
» opéra sa conversion. Une femme qu'il aimait, et qu'il
» n'allait voir que de nuit, l'attendait ordinairement dans
» un petit pavillon, au bout de son jardin. Un de ses parens

» ruiné par un procès qu'il avait eu contre elle, ayant
» découvert cette intrigue, avait saisi le moment qu'il
» cherchait de la trouver seule et sans domestique. Ce
» scélérat avait escaladé le mur, et l'avait poignardée.
» Quel objet pour un homme qui arrive quelques mo-
» mens après, avec tout l'empressement de l'amour !
» quel spectacle terrible et touchant ! »

Charles de Bourbon mourut au commencement de Juin 1610. On assure, dit l'Etoile, qu'étant à son abbaye, et par conséquent très-éloigné de Paris, il lui avait pris, dans le moment même que *Henri IV*, son frère, fut assassiné, un saignement de nez qui dura jusqu'à sa mort. *

*BOURBON. (Louis-Henri-Joseph de)

Louis-Henri-Joseph de Bourbon, fils de *Louis-Joseph de Bourbon*, Prince de *Condé*, avait épousé mademoiselle *d'Orléans*, sœur du malheureux qui a joué un rôle si odieux pendant la révolution. Parmi les femmes attachées à la Princesse, était une jeune et jolie personne, nommée madame *de Canillac*. Elle plût au jeune Duc *de Bourbon*, qui ne prit pas la peine de cacher cette intrigue; de sorte que son épouse, qui en fut indignée, témoigna son mécontentement à sa rivale, ce qui obligea cette dernière de se retirer.

Cette anecdote qui fit quelque bruit, inspira au Comte *d'Artois* le désir de connaître cette beauté qui excitait une aussi grande jalousie. Il fit plus, il en devint amoureux et remplaça facilement le Duc *de Bourbon*, qui d'ailleurs n'y pensait peut-être plus. Le Comte se trouvant un jour masqué avec elle au bal de l'opéra, « elle fit connaître
» la Duchesse *de Bourbon* à son amant, qui, la tête un
» peu chaude de vin, à ce que l'on assure, lui dit je
» vais vous venger ; et effectivement, il entreprit le
» masque qui conduisait la Princesse ; c'était précisé-
» ment le beau-frère de madame *de Canillac*. Il supposa
» que sa dame était une fille de la plus mauvaise espèce,
» et se lâcha en conséquence en propos outrageans. La

» Duchesse furieuse, ne sachant absolument à qui elle
» avait à faire, voulut le voir, en levant la barbe du
» masque du Comte. Celui-ci, bouillant de colère, prit
» le masque de la Duchesse à deux mains, et le lui brisa
» sur le visage. Elle avait reconnu l'Altesse Royale, et
» croyant ne pas l'être, avait jugé de la prudence de
» laisser tomber cela. Malheureusement le Comte *d'Ar-*
» *tois* s'en vanta ; alors toute la branche de *Condé* prit
» fait et cause, et les Princes allèrent demander satis-
» faction au Roi de l'insulte. Sa Majesté répondit que
» son frère était un étourdi, sans faire aucune réparation.
» Madame la Duchesse *de Bourbon* ne sortit plus depuis
» ce tems-là. Le Prince, son époux, alla trouver M. *de*
» *Maurepas*, lui remit son mémoire au Roi, et ajouta
» que si Sa Majesté ne jugeait pas à propos de lui donner
» satisfaction, il regarderait ce refus comme une permis-
» siou de la prendre lui-même. »

On trouve une autre version sur cette anecdote. L'auteur, après avoir dit que madame *de Canillac* étant au bal avec le Comte *d'Artois*, et ayant reconnu la Duchesse *de Bourbon*, engagea le Prince à lutiner sa cousine, ajoute que ce jeu intéressa la Duchesse, qu'à la fin les anecdotes devinrent si particulières et si piquantes, qu'elle voulut savoir à qui elle avait à faire. Oubliant en ce moment les lois du bal, ou s'imaginant peut-être que sa qualité la mettait au-dessus, elle souleva légèrement la barbe du masque du Comte ; elle le reconnut bientôt, et s'apercevant de son indiscrétion, elle voulut fuir et se rejetter dans la foule, mais le masque outré d'une telle audace, la poursuivit et l'arrêta. Il oublia en un instant, à son tour, que c'était une femme, et une femme de son sang, il n'écouta que sa fureur, et lui en fit ressentir les effets, en brisant son masque sur sa figure. Cette aventure s'était passée avec tant de rapidité, qu'elle n'avait causé aucune rumeur dans le bal, et que peu de gens s'en étaient aperçus ; on ajoute que le Comte *d'Artois* ne se vanta point de son étourderie chez madame *Jules de Polignac*, et que la Duchesse *de Bourbon* ayant gardé le plus profond

silence, l'outrage qu'elle avait reçu aurait été absolument ignoré, si la marquise *de Canillac*, enflée de cette espèce de triomphe, ne l'eût divulgué, ou plutôt si les gens attachés aux Princes du sang et à leurs démarches, n'eussent confié indiscrètement cette aventure à des personnes qui d'abord la répétèrent tout bas, et ensuite lui donnèrent de la publicité.

Enfin on trouve dans des mémoires récemment publiés que madame la Duchesse *de Bourbon*, qui avait cru pendant quelque tems, que le Comte *d'Artois* pensait à elle, augmenta sa haine contre madame *de Canillac*, quand elle vit que le Prince lui présentait ses hommages. L'auteur ajoute que ce fut la Duchesse *de Bourbon* qui tourmenta, au bal, le Comte *d'Artois* et madame *de Canillac*, et que celle-ci chercha même, en se retirant, à éviter les persécutions de la Duchesse.

Quoi qu'il en soit de ces différens récits, les menaces et les démarches du Duc *de Bourbon* faisant craindre au Roi quelque malheur, il ordonna au Chevalier *de Crussol*, l'un des Capitaines des gardes du Comte *d'Artois*, de ne pas le quitter. Cependant ce Prince sentit enfin tous ses torts; il consentit à faire à madame la Duchesse *de Bourbon* une réparation convenable, en déclarant qu'il n'avait jamais eu l'intention de l'insulter, et qu'il ne la connaissait point au bal.

« Cette satisfaction eut lieu à Versailles, en présence de toute la famille royale d'une part, et des Princes du sang de l'autre. Cet aveu fut d'autant plus humiliant, que c'était chez la Duchesse *Jules de Polignac*, la favorite de la Reine, que le Comte *d'Artois* s'était vanté de l'insulte, parce qu'il savait bien que la Reine n'aimait pas la Duchesse *de Bourbon*.

» Mais comme cette réconciliation ne pouvait avoir lieu à l'égard du Duc *de Bourbon*, ce Prince, dans l'entrevue à Versailles, par un geste d'appel. fit connaître formellement son mécontentement au Comte *d'Artois*. Ce dernier se rendit enfin à l'avis de son conseil, et même aux insinuations du Chevalier *de Crussol* qui y

en lui annonçant l'ordre qu'il avait reçu du Roi, ajouta : *Mais si j'avais l'honneur d'être le Comte* d'Artois, *le Chevalier* de Crussol *ne serait pas vingt-quatre heures mon Capitaine des gardes.*

» En conséquence le Prince fit savoir au Duc *de Bourbon*, ou par une lettre, ou par un tiers, qu'il se promenerait un tel jour, le matin, au bois de Boulogne ; le Duc s'y rendit dès huit heures ; mais le Comte n'y arriva qu'à dix. Ils s'écartèrent, et seuls, ils commencèrent en chemise un combat, dont beaucoup de gens furent témoins. Il dura six minutes, et cependant avec tant d'égalité et d'adresse, sans doute, qu'il n'y eut pas une goutte de sang répandu. Alors le Chevalier *de Crussol* intervint, et leur ordonna, de la part du Roi, de se séparer. Ils s'embrassèrent : dans l'après-midi le Comte *d'Artois* alla voir madame la Duchesse *de Bourbon.*

» Pendant le combat, on avait fermé les portes du bois de Boulogne, mais il était déjà plein de monde. Le Duc *de Chartres* était occupé à tracer dans la plaine des sablons un emplacement pour une course, lorsqu'on le lui apprit, et le Duc *d'Orléans* faisait une répétition de comédie avec madame *de Montesson.*

» Cette nouvelle se répandit bientôt dans Paris. La Duchesse *de Bourbon*, qui n'avait reçu personne jusques-là, et faisait prendre du suisse, par écrit, contre l'étiquette, tous les noms de ceux qui venaient, sortit de sa retraite et se montra à la Comédie Française, où tout le spectacle l'applaudit avec des battemens de mains si longs, si généraux et si marqués, qu'elle en versa des larmes d'attendrissement. Cet enthousiasme dut surtout s'attribuer au propos de cette Princesse au Roi : on rapporte qu'elle dit à Sa Majesté, qu'elle demandait moins une réparation comme Princesse, que comme femme et citoyenne, dont la plus infâme devait être respectée par-tout, et principalement sous le masque.

» La Reine, qui vint quelques minutes après, à la comédie avec *Madame*, ne fut applaudie que faiblement, en comparaison de madame *de Bourbon*. On sut que la

Reine avait déclaré ne vouloir pas se mêler de la querelle.

» Le Duc *de Bourbon* et le Prince *de Condé* arrivèrent à leur tour, pour recueillir les hommages du public. A peine parurent-ils derrière madame la Duchesse *de Bourbon*, que les battemens de mains recommencèrent plus fortement, accompagnés d'exclamations de *bravo* ! *bravissimo* !

» *Monsieur* fit peu de sensation, et le Comte *d'Artois*, qui arriva le dernier, ne recueillit que des battemens de mains de décence, et dont le grand nombre ne provenant que du parterre, semblaient mandiés. La Reine témoigna beaucoup d'humeur pendant tout le spectacle.

« La tragédie finie, le Duc *de Bourbon* se transporta à l'Opéra qui durait encore. Les claquemens, les *bravo*, les *bravissimo* reprirent à ce spectacle, et complétèrent la satisfaction du Prince.

» Le Duc de *Chartres* ne se montra pas à la comédie ; il craignit de ne pas jouer un beau rôle. Le public était indigné de ce que, depuis l'aventure de sa sœur, il avait continué de vivre avec le Comte *d'Artois* dans la même intimité, et s'était montré en public avec lui à la chasse.

» On caractérisa les personnages principaux figurans dans cette grande scène, par les quatre vers suivans historiques, et sans aucune poésie.

Bourbon se tait et se lamente,
L'époux menace et se présente ;
D'Artois se vante, et puis *mollit*,
De *Chartres* rit et s'avilit.

» Comme ce dernier, en tout, avait joué un fort vilain rôle dans cette affaire, on dit hautement qu'il n'y avait que lui qui fût sorti blessé du combat. Il disait, pour s'excuser : Que madame la Duchesse de *Bourbon* n'était ni sa fille, ni sa femme, et c'est ce qui le fit refuser au Palais Bourbon, lorsqu'il s'y présenta pour voir sa sœur. »

Le Roi, pour punir les deux combattans de l'infraction à la loi, exila M. le Comte *d'Artois* à Choisy, et le

Duc de *Bourbon* à Chantilly, où ils ne restèrent que peu de jours.

J'ai rapporté les détails de cette anecdote, tels qu'on les trouve dans les écrits du tems; je crois devoir y ajouter ce qu'on trouve dans les mémoires que j'ai déjà cités, relativement au combat qui eut lieu entre les deux Princes, parce que ce récit est différent de celui qu'on vient de lire. L'auteur des mémoires dit tenir ce récit de la bouche de M. *de Crussol*, et il le fait parler ainsi:

« Ce matin, dit le Chevalier, avant de partir de Versailles, j'ai fait mettre, en secret, sous un coussin de la voiture, sa meilleure épée. Nous sommes venus tête-à-tête, et croyant que j'ignorais tout; non-seulement il ne m'a parlé de rien, mais même il ne lui est pas échappé un seul mot qui eut pu me donner le moindre soupçon. Il a été fort aimable, et n'a cessé de faire des plaisanteries. Quand nous sommes arrivés à la porte des Princes, où nous devions monter à cheval, j'ai aperçu M. le Duc *de Bourbon* avec assez de monde autour de lui. Dès que M. le Comte *d'Artois* l'a vu, il a sauté à terre, et allant droit à lui, il lui a dit, en souriant: *Monsieur, le Public prétend que nous nous cherchons*. M. le Duc *de Bourbon* a répondu, en ôtant son chapeau: *Monsieur, je suis ici pour recevoir vos ordres. Pour exécuter les vôtres*, a repris M. le Comte *d'Artois*, *il faut que vous me permettiez d'aller à ma voiture*; et étant retourné à son carrosse, il y a pris son épée: ensuite il a rejoint M. le Duc *de Bourbon*; ils sont entrés sous le bois, où ils ont fait une vingtaine de pas. M. le Comte *d'Artois* a mis l'épée à la main, et M. le Duc *de Bourbon* aussi. Ils allaient commencer, quand M. le Duc *de Bourbon*, adressant la parole à M. le Comte *d'Artois*, lui dit: *Vous ne prenez pas garde, Monsieur, que le soleil vous donne dans les yeux. Vous avez raison*, a répondu M. le Comte *d'Artois*, *il n'y a point encore de feuilles aux arbres, cela est insupportable, nous n'aurons d'ombre qu'au mur, et il n'y a pas mal loin d'ici; mais n'importe, allons.*

» Sur cela, chacun a mis son épée nue sous son bras,

et les deux Princes ont marché l'un à côté de l'autre, en causant ensemble, moi suivant M. le Comte *d'Artois*, et M. *de Vibraye* M. le Duc *de Bourbon*, (c'était son Capitaine des gardes). Tout le monde est demeuré à la porte des Princes.

» Arrivés au mur, M. *de Vibraye* leur a représenté qu'ils avaient gardé leurs éperons, et qu'ils pourraient les gêner : j'ai ôté ceux de M. le Comte *d'Artois*, et M. *de Vibraye* ceux de M. le Duc *de Bourbon*, service qui a pensé lui coûter cher, car en se relevant, il s'est attrapé sous l'œil à la pointe de l'épée de M. le Duc *de Bourbon*, qu'il avait, comme je l'ai dit, sous son bras : un peu plus haut, il avait l'œil crevé.

» Les éperons ôtés, M. le duc *de Bourbon* a demandé permission à M. le Comte *d'Artois* d'ôter son habit, sous prétexte qu'il le gênait : M. le Comte *d'Artois* a jetté le sien, et l'un et l'autre ayant la poitrine découverte, ils ont commencé à se battre ; ils ont resté long-tems à ferrailler ; tout-à-coup j'ai vu le rouge au visage de M. le Comte *d'Artois*, ce qui m'a fait juger que l'impatience le gagnait. En effet il a redoublé et pressé M. le Duc *de Bourbon* pour lui faire rompre la mesure. Dans cet instant M. le Duc *de Bourbon* a chancelé, et j'ai perdu de vue la pointe de l'épée de M. le Comte *d'Artois*, qui apparemment a passé sous le bras de M. le Duc *de Bourbon* : je l'ai cru blessé, et me suis avancé pour prier les Princes de suspendre. *Un moment, Messeigneurs*, leur ai-je dit, *si vous n'approuvez pas la représentation que j'ai à vous faire, vous serez les maîtres de recommencer ; mais, à mon avis, en voilà quatre fois plus qu'il n'en faut pour le fond de la querelle, et je m'en rapporte à M. de Vibraye, dont l'opinion doit avoir du poids en pareille matière. Je pense absolument comme M. de Crussol*, a répondu M. *de Vibraye*, *et qu'en voilà assez pour satisfaire la délicatesse la plus scrupuleuse.*

» *Ce n'est pas à moi à avoir un avis*, a repris M. le Comte *d'Artois* ; *c'est à M. le Duc de Bourbon à dire ce qu'il veut : je suis ici à ses ordres.*

» *Monsieur*, a répliqué M. le Duc *de Bourbon* en adressant la parole à M. le Comte *d'Artois*, et en baissant la pointe de son épée, *je suis pénétré de reconnaissance de vos bontés, et je n'oublierai jamais l'honneur que vous m'avez fait.*

» M. le Comte *d'Artois* ayant ouvert les bras a couru l'embrasser, et tout a été dit : »

L'auteur des mémoires ajoute que M. le Comte *d'Artois* alla sur-le-champ chez madame la Duchesse *de Bourbon*, où il resta un demi-quart d'heure. An 1778. *

BOURDEILLE.

Brantôme raconte que *Louise de Bourdeille*, sa tante, filleule de *Louis XII*, fut élevée dès sa plus tendre jeunesse à la Cour de la Reine *Anne de Bretagne*, et que, lorsqu'elle eut atteint l'âge de quatorze ans, elle était une des plus belles personnes de la Cour. « Par cas, ajoute-t-il, » un Père Cordelier, qui prêchoit ordinairement devant » la Reine, en devint tellement amoureux, qu'il en étoit » perdu en toute contenance ; et quelquefois, en ses ser» mons, se perdoit, quand il se mettoit sur les beautés » des vierges du tems passé, jettant toujours quelques » mots couverts sur la beauté de madite tante, sans ou» blier ses doux regards qu'il fichoit sur elle. »

Mademoiselle de *Bourdeille* lassée des propos que ce religieux lui tenait fort souvent, même dans la chambre de la Reine, s'en plaignit à la gouvernante. « La Reine le » sut, qui ne put le croire, à cause de l'habit et sainteté » de l'homme, et, pour ce coup, dissimula jusqu'au » Vendredi-Saint, qu'il prêcha la Passion à l'accoutumée, » devant la Reine, et d'autant que les dames et filles » étoient placées et assises devant le beau Père, comme » c'est l'ordinaire, et qu'elles se présentoient à plein de» vant lui, par conséquent ma tante ; le beau Père, pour » l'introït et thême de son sermon, il commença à dire : » Pour vous, belle nature humaine, et pour vous pour » qui aujourd'hui j'endure, dit à un tel jour Notre Sei-

» gneur

» gneur Jésus-Christ, et, en filant son discours, il fait
» rapporter toutes les douleurs, maux et pasions que Jé-
» sus-Christ endure à sa mort, pour nature humaine, et
» à la croix, à ceux et celles qu'il enduroit pour celle de
» ma tante; mais c'étoit avec des mots si couverts, et pa-
» roles si ombragées, que les plus sublimes y eussent per-
» du leur soin. Quelle méditation pourtant! La Reine
» *Anne*, qui étoit très-habile d'esprit et de jugement,
» mordit là-dessus, et en ayant consulté les vrayes paroles
» de ce sermon, tant avec aucuns Seigneurs et Dames,
» que savantes gens qui y assistoient, trouvèrent que le
» sermon étoit très-scandaleux, et le Père Cordelier très-
» punissable, ainsi qu'il fut en secret très-bien châtié et
» fouetté, et puis chassé, sans faire scandale. Voilà la
» récompense des amours de ce monsieur le Cordelier,
» et ma tante bien vengée de lui, duquel elle étoit sou-
» vent importunée de parler à lui; car, de ce tems, il ne
» falloit pas, sur peine, desdire ni refuser la parole à de
» tels gens, que l'on croyoit qu'ils ne parloient que de
» Dieu et du salut de l'ame. » An 1506.

* BOURET.

Le célèbre financier *Bouret* est un des exemples le plus frappant de la prodigalité et de l'adulation. Le pavillon de *Croix-Fontaine*, qu'il fit bâtir pour recevoir *Louis XV*, lui coûta trois ou quatre millions. Après s'être vu possesseur de six cent mille livres de rentes, il se trouva réduit aux dernières extrémités, et mourut dans la misère, puisque c'étaient ses créanciers qui l'alimentaient.

Cet homme, qui avait tant abusé de la fortune, avait de l'esprit, de l'agrément, et obligeait volontiers. On raconte de lui deux faits remarquables: il avait été lié dans sa jeunesse avec la célèbre actrice *Gaussin*, et n'ayant alors que des espérances, il lui avait donné sa signature en blanc, pour la remplir de ce qu'elle voudrait, quand il aurait fait fortune. Action qui prouve l'enthousiasme d'un jeune homme, et une confiance assez rare de la part d'une

courtisanne ; car les femmes de cette espèce se contentent rarement d'une valeur aussi légère et aussi incertaine.

M. *Bouret*, devenu Fermier-Général, ne fut pas sans quelque inquiétude sur ce billet. Quelle fut sa surprise, lorsque mademoiselle *Gaussin* le lui renvoya ; il ne portait que ces mots : *Je promets d'aimer Gaussin toute ma vie.* *Bouret* lui fit présent d'une écuelle d'or remplie de doubles louis.

Dans la suite, lorsque la fortune lui donna la hardiesse de porter ses vœux et ses hommages plus haut, il devint amoureux d'une femme de la Cour, fort belle, et lui offrit de partager sa fortune avec elle, si elle voulait être sa maîtresse : elle la refusa avec hauteur ; mais quelque tems après, ayant besoin de dix mille francs, elle lui écrivit pour lui demander cette somme, et lui proposa, en même-tems, de venir souper avec elle. *Bouret* lui repondit ces propres mots : *Ce que je vous demandais était sans prix, ce que vous m'offrez est trop cher.*

Ce financier mourut subitement en 1778.

M. *Bouret d'Erigny* avait épousé en 1750 mademoiselle *Poisson*, cousine de madame de *Pompadour*. Il avait un *Bon* du Roi pour la troisième place de Fermier-Général, et son frère *Valroche*, qui devait l'être, eut l'agrément pour la première charge de Receveur-Général des finances. *D'Erigny*, dit un auteur contemporain, en parlant de son mariage, a d'abord porté le petit collet, a ensuite été Capitaine d'infanterie, depuis Receveur-Général des Fermes à Marseille, et il sera vraisemblablement Fermier-Général et c.... ; il est difficile de deviner lequel des deux lui arrivera le plutôt ; il y a pourtant un de ces deux évènemens plus commun et moins difficile à arriver que l'autre. *

* BOURREAU.

« Le *Bourreau* de Soissons avait une femme très-jolie, et dont il était très-jaloux. Le Lieutenant-Criminel de cette ville soupirait pour cette belle, et, à raison de la confraternité, il avait eu accès auprès d'elle, et y était fort bien.

Il profitait de toutes les occasions pour éloigner le mari soupçonneux, et l'obligeait d'aller pendre et rouer à droite et à gauche, toutes les fois que cela se rencontrait.

» Un jour qu'il était en expédition lointaine, le jaloux, au lieu de revenir le lendemain, força de diligence, et revint dans la nuit. Il trouva ce qu'il craignait de voir, le Lieutenant-Criminel couché avec sa femme. Il ne fait semblant de rien; il fait chauffer son fer à marquer les criminels, et il l'imprime sur les épaules du galant, vengeance bien douce et bien appliquée, sans doute; mais qui ne fut pas vue de même par la Justice. L'exécuteur des hautes œuvres fut condamné en première instance et amené ensuite à la conciergerie pour subir la confirmation de son jugement, qui était le fouet, la marque, les galères et toutes les gentillesses de cette espèce. »

L'auteur de cette anecdote ne nous apprend pas autrement l'issue de cette affaire qui dut bien faire rire le public aux dépens du galant Magistrat, mais qui fut véritablement cruelle pour le pauvre cocu. An 1709 *

* BOYER.

Monsieur *Boyer*, Chevalier des Ordres du Roi, et médecin ordinaire de la Faculté de Paris, fut une victime de l'amour dans un âge où cette passion devrait être entièrement éteinte, ou au moins ne paraître plus exister que dans des désirs superflus et dans des souvenirs souvent amers, quelquefois agréables. A soixante-huit ans il devint éperdument amoureux de la Comtesse d'Est.... La déclaration et les soins galans d'un homme de cet âge durent paraître assez singuliers à cette dame; mais ses affaires étaient fort délabrées, et le médecin lui paraissant dans l'opulence, elle crut pouvoir profiter de sa folie pour rétablir sa fortune. Loin de rebuter son vieux amant, elle se porta à des agaceries qui lui réussirent à merveille, car elle parvint à lui soutirer, en différens tems, cinquante mille écus.

Le Docteur, de son côté, ne voulant pas être dupe, pré-

tendit au moins avoir du plaisir pour son argent; mais la nature ne secondant ni ses intentions ni ses désirs, il eut recours à ces moyens que le libertinage emploie; il but du sang de bouquetin, et mangea des cantharides. Ces effets extraordinaires soutenus de la force du tempérament et d'une nourriture succulente, durèrent quelques années : enfin il succomba ; l'épuisement le plus grand se fit sentir ; les parties pécheresses se trouvèrent dans un état déplorable, et le Docteur peu sage, mourut à soixante-quatorze ans. An 1768. *

BREZÉ. (Jacques de)

JACQUES DE BREZÉ, Comte de Maulevrier, Grand Sénéchal de Normandie, fils de *Pierre de Brezé* qui fut tué à la journée de Montlheri, avait épousé l'une des filles naturelles de *Charles VII* et d'*Agnès Sorel*, nommée *Charlotte*. L'auteur des galanteries des Rois de France dit que M. *de Brezé* ayant surpris son épouse en adultère, la perça de plusieurs coups de poignard et la tua. On ajoute que l'amant, qui était un gentilhomme de Picardie, nommé *Lavergne*, fut aussi mis à mort. Le Père *Anselme* dit seulement que *Jacques de Brezé* fit mourir sa femme à Bromiers ou Romiers, près Dourdan. * Un autre historien prétend que ce fut dans une maison de campagne du village de Rouvres, aux environs d'Anet.

On ne sera pas fâché de retrouver ici cette anecdote, telle qu'elle est rapportée dans une chronique scandaleuse, très-ancienne.

« Le samedi, treizième jour de Juin 1476, le Sénéchal » de Normandie, Comte de Maulevrier, fils de feu messire *Pierre de Brezé*, qui fut tué à la rencontre de Montlheri, lequel Sénéchal qui s'en étoit allé à la chasse, » près d'un village nommé Romiers-les-Dourdan, à lui » appartenant, et avecque lui y avoit mené madame » *Charlotte de France*, sa femme, fille naturelle dudit » feu Roi *Charles*, et de damoiselle *Agnès Sorel*; advint, » par male fortune, après que ladite chasse fut faite, et

» qu'ils furent retournés au soupper et au giste, auditlieu » de Romiers, ledit Sénéchal se retrahit seul en une » chambre, illec prendre son repos de la nuict, et pareil- » lement susdite femme se retrahit en une autre chambre, » laquelle muë de lescherie désordonnée, comme disoit » son dit mari, tira et amena avecque elle un gentil- » homme du pays de Poictou, nommé *Pierre de Lavergne*, » lequel étoit veneur de la chasse dudit Sénéchal, et lequel » elle fit coucher avecque elle; laquelle chose fut dicte » audit Sénéchal par un sien serviteur et Maître-d'hôtel, » nommé *Pierre L'apoticaire*, lequel Sénéchal inconti- » nent print son épée et vint faire rompre l'uys où étoient » lesdits dame et veneur, lequel veneur trouva il en » chemise, auquel il bailla de son épée dessus et au tra- » vers du corps, tellement qu'il le tua, et, ce fait, s'en » alla en une chambre où il trouva sa dite femme mussée » sous le couste d'un lieu où étoient couchés ses enfans; » laquelle il print et tira par le bras à terre, et en la ti- » rant en bas, lui frappa de ladite épée parmi les épaules, » et puis, elle descendue à terre et étant à deux genoux, » lui traversa ladite épée parmi les mammelles et es- » tomac, dont incontinent elle alla de vie à trespas, et » puis l'envoya en terre en l'abbaye de Coulans, et y faire » faire son service; et fit enterrer ledit veneur en ung jar- » din enjoignant de l'ostel où il avoit été occis. » *

Louis XI, qui régnait alors, ne croyant pas que le crime de madame *de Brezé* méritât une si rude punition, voulut faire faire le procès à son mari. On dit que, pour se tirer de ce mauvais pas, il fut condamné à donner cent mille écus d'or, * ou forcé de tenir prison, jusqu'au parfait paiement de ladite somme, et que ne pouvant la payer, il vendit ses terres au Roi; * mais on ajoute que le tout fut rendu à *Louis de Brezé*, fils de *Jacques*, en faveur de son mariage avec *Diane de Poitiers*, (*a*) dont il sera parlé aux articles *François I.er* et *Henri II.* An 1476.

(*a*) * Lorsque ce *Louis de Brezé* mourut, *Diane* lui fit construire un superbe mausolée dans l'église de N.-D. de Rouen, et y fit mettre l'épitaphe suivante, dont on appréciera facilement la vérité:

BREZÉ.

Une dame de condition du Poitou était arrivée de sa Province à Paris, pour y suivre un procès considérable: l'argent lui manquait, la partie adverse était puissante; il s'agissait de sa fortune et de celle d'une fille aimable qu'elle avait. Dans cette circonstance embarrassante, elle a recours à M. *Armand de Maillé Brezé*, Amiral de France, qu'elle n'avait jamais vu, mais qui jouissait d'une réputation faite pour inspirer la confiance. La dame eut lieu de s'applaudir de cette démarche. M. *de Brezé* lui donna trois cents louis, lui prêta son carrosse pour ses visites, et alla lui-même solliciter les juges. Elle gagna sa cause, et ne sachant comment remercier son bienfaiteur, elle vint le voir, accompagnée de sa fille qui était jeune et belle. « Monsieur, dit-elle à l'Amiral, vos services sont bien » au-dessus de ce que je pourrais faire pour les recon- » naître; ma fille seule peut m'acquitter auprès de vous. »

Révolté d'un pareil discours, M. *Brezé* conduisit la demoiselle dans l'embrâsure d'une croisée, l'interrogea, se convainquit que son unique désir était d'être religieuse, la prit par la main, passa devant la mère qui resta confondue, et mena la fille dans un couvent, où il paya tout ce qu'il fallait pour qu'elle y fût admise. Il ne s'en tint pas là; et le jour de sa profession, mais sans vouloir être nommé, il fit remettre dans les mains de l'abbesse une somme de huit mille francs, avec laquelle on assura une pension à la jeune religieuse.

Observez, dit l'auteur qui fournit cette anecdote, que l'Amiral était fort jeune, puisqu'il n'avait que vingt-sept ans, lors du siège d'Orbitello, où il fut tué, le 15 Juin 1646, ce qui prouve, ajoute-t-il, que jamais le Ciel n'abandonne la vertu, et qu'une demoiselle qui s'est bien conduite, conserve la plus douce, la plus pure des jouissances, l'estime de soi-même. *

Hoc, Lodoice, tibi posuit Bresæe sepulchrum
Pithonis amisso mœsta Diana viro;
Indivulsa tibi quondam et fidissima conjux,
Ne fuit in thalamo, sic erit in tumulo.

*BRIGNOLET.

L'amour de la liberté, le premier et le plus précieux de tous les biens, ayant engagé les Génois à briser les fers dans lesquels ils étaient durement retenus par les Autrichiens, qui s'étaient emparés de leur ville, ils implorèrent le secours de la France. Le Duc *de Boufflers* les défendit pendant quelque tems contre les attaques de leurs ennemis; mais sa mort les exposa de nouveau au danger; ils demandèrent le Duc *de Richelieu*, et on sait qu'il se conduisit de manière à mériter l'estime et la reconnaissance des Génois, qui le déclarèrent noble Génois, lui et ses descendans, avec la faculté de porter les armes de la République, l'inscrivirent dans leur livre d'or, et lui érigèrent une statue qu'ils placèrent dans le grand sallon du palais.

Un Français, et sur-tout le Duc *de Richelieu*, ne pouvait pas rester pendant près de deux ans à Gènes, sans se livrer à son goût pour la galanterie. Une grande brune, bien faite et très-jolie, gaie, et aimant le plaisir, parut à M. *de Richelieu* digne de ses soins. Elle avait épousé un Sénateur nommé *Brignolet*, frère du Doge, et elle se nommait *Pelinetta*.

L'usage en Italie était que les femmes prissent un *sigisbé*; c'est celui qui leur donne le bras, qui les conduit au bal, à l'église, et qui devient très-souvent leur amant. (*a*)

(*a*) Je ne puis me refuser le plaisir de présenter au lecteur la description plaisante que fait d'un *sigisbé* un auteur femelle très-aimable. Elle écrivait de Gènes, en 1718, ces mots:

« Les femmes aiment beaucoup à se mettre à la française; elles sont plus agréables que leurs modèles. Je ne doute pas que l'usage des *sigisbés* n'ajoute beaucoup à leurs charmes. Je ne sais si vous avez jamais entendu parler de cet animal; il a fallu, en vérité, que j'en visse de mes propres yeux, pour croire qu'il y eût une pareille espèce sur la terre. L'usage en a commencé à Gènes; il est reçu à présent dans toute l'Italie, où les maris ne sont pas des créatures si terribles qu'on les représente. Aucun d'entr'eux n'est assez ridicule pour regarder comme un tort une coutume si bien consolidée, et dont la politique est très-pro-

Le Duc *de Richelieu* fut le *sigisbé* de la belle *Pelinetta*; et, avantageux comme il l'était, il crut que sa conquête serait très-facile; mais il fut bien trompé dans ses calculs. Il parvint, à la vérité, à plaire à cette charmante Italienne, il la rendit sensible, et elle lui en fit l'aveu, lorsqu'il se sépara d'elle; mais il ne put la rendre infidelle à son époux, quoiqu'il mît en usage tous les moyens que sa longue expérience lui avait appris, ce qui était neuf pour lui, dans tous les pays qu'il avait parcourus.

Tandis qu'il recherchait avec tant d'empressement les faveurs de *Pelinetta*, « il reçut un billet qui lui fixait un rendez-vous le soir, dans une maison du Palais *Doria*.» Il devait s'arrêter à une petite porte; une femme devait l'introduire. Ce rendez-vous avait toute la forme de ceux qu'on voit dans les Romans.

---

fonde: on m'a assuré que c'est le Sénat lui-même qui a imaginé cet expédient, pour mettre un terme aux dissentions des familles, dont les haines déchiraient l'État; et de donner de l'occupation aux jeunes gens, qui auparavant étaient obligés de se couper la gorge entr'eux, pour passer le tems; cela a si bien réussi, que, depuis l'institution des *sigisbés*, la paix et la gaîté ont régné parmi eux. Un *sigisbé* est un jeune homme qui se dévoue spécialement au service d'une femme. Je ne parle que d'une femme mariée, car les filles sont invisibles et confinées dans les couvens. Il est obligé de suivre sa dame dans tous les lieux publics, tels que la comédie, l'opéra, les assemblées que l'on nomme ici conversation : il doit se tenir derrière sa chaise, prendre soin de ses gants, de son éventail; il a le droit de lui parler à l'oreille, etc. Lorsqu'elle sort, il la suit comme un laquais, et marche gravement auprès de sa chaise à porteur; il doit lui faire un présent, tous les jours de cérémonie, et sur-tout à sa fête; il faut enfin qu'il lui consacre et sa bourse et son tems. En récompense, elle doit, en toute occasion, et elle se présente souvent, le bien traiter; le mari n'a pas la hardiesse de supposer, dans tout cela, autre chose qu'un amour platonique. Il est vrai que messieurs les maris donnent, tant qu'ils peuvent, à leurs moitiés, des *sigisbés* de leur choix; mais lorsqu'il arrive que la femme ne le trouve point de son goût, et cela arrive souvent, elle fait si bien qu'elle ne manque pas d'obtenir celui qui lui plaît. Autrefois une beauté était assez dans l'usage d'en avoir huit ou dix pour ses humbles admirateurs, mais ils sont passés ces jours d'abondance et d'humilité; les hommes sont devenus plus hardis et plus rares, il faut que chaque femme se contente d'avoir le sien. »

« Le Duc, en bon Chevalier, se rendit à l'heure prescrite au lieu indiqué. D'après une conversation qu'il avait eue avec *Pelinetta*, il ne peut douter que ce ne soit elle qui veut garder l'anonyme, et son imagination lui représente d'avance un bonheur qu'il avait acheté par tant de sacrifices.

» Il était dit dans le billet qu'il ne s'étonnât pas si on ne lui répondait point, mais qu'on se faisait une loi du silence et de l'obscurité. Ce mystère le confirma encore davantage dans son opinion; c'est sûrement sa chère Italienne, que la honte empêche de se livrer à toute sa tendresse.

» On est, ainsi que lui, exact au rendez-vous, une espèce de duegne lui dit de se laisser conduire, le fait traverser deux appartemens sans lumière, et l'engage à s'asseoir dans l'obscurité, sur un canapé, où il est attendu. Un mouvement lui fait sentir qu'il n'est pas seul : il allonge le bras et trouve une femme; son cœur s'émeut, et semble lui dire que c'est *Pelinetta*. Une légère résistance ne retarde pas beaucoup son bonheur qui s'accroît encore par tous les prestiges de l'imagination : aussi fut-il complet, et l'inconstant *Richelieu* se surprenait à se féliciter lui-même des obstacles et des éternels délais qu'on lui avait fait essuyer. Persuadé cependant que l'*incognito* n'est plus de saison, il supplie instamment cette beauté invisible de se montrer à ses yeux; on lui répond par un silence opiniâtre, mais on le dédommage par de nouveaux transports. Enfin la même femme qui l'avait amené, se fit entendre, et annonça qu'il était l'heure de se retirer. Il ne pouvait s'arracher à tant d'enchantemens; il fallut lui promettre un autre tête-à-tête, et la confidente l'indiqua pour le lendemain. Avec cette assurance, il suivit la femme qui le fit sortir de la même manière qu'il était entré.

» *Richelieu*, rendu chez lui, ne put s'empêcher de rire de cette singulière aventure. Il admira le caprice de ces femmes qui, tout en aimant le plaisir et en s'y livrant, croyaient se donner un relief de vertu, en changeant la forme de leur défaite. Il convint en même-tems que le tout

mystérieux qui avait accompagné ce rendez-vous, en avait augmenté le charme, et il fut d'avis de laisser à la belle Génoise la douce satisfaction de pécher dans l'ombre, puisque c'était son goût.

» Le lendemain, il alla chez *Pelinetta*, en fut très-bien reçu, et crut lire dans ses regards qu'elle était fort satisfaite de la dernière soirée. Elle avait beaucoup de monde chez elle; il trouva cependant le moyen de lui prendre la main, qu'elle lui permit de baiser avec toute la grâce imaginable. Il reconnut ces contours heureux qu'il avait admiré dans la nuit, et tout l'assura que son invisible était *Pelinetta*. Elle dit, dans la conversation, qu'elle avait une charmante partie pour le lendemain, et le Duc appliqua ce peu de mots à son rendez-vous; il lui répondit tout bas, qu'il espérait qu'elle ne serait pas la seule heureuse. Quelques mots placés dans la conversation, et auxquels *Pelinetta* repondit, persuadèrent le Duc qu'il était suffisamment entendu.

» Le moment désigné arrive, et ramena les mêmes scènes que le premier jour. Le Duc et son invisible se livrèrent aux mêmes transports; mais quelques mots que prononça malgré elle l'inconnue, détruisirent une partie de l'illusion; une voix rauque et forte se fit entendre: quelle différence avec la voix douce et harmonieuse de *Pelinetta*! Il observa avec plus d'attention; le tact se perfectionna au défaut des yeux. La crainte d'être trompé, ôte déjà à l'invisible la moitié de ses charmes, il ne lui trouve plus les mêmes perfections; le bandeau de l'amour est tombé, et, dans l'obscurité même, sa chute permet de voir mille défauts. Cependant le Duc ne fait rien paraître; il s'efforce d'être toujours amoureux, mais il épie le moment d'éclaircir ses doutes, lorsque le hasard le favorise: il aperçoit une lumière à travers l'ouverture que laisse une porte; comme l'éclair, il s'échappe, passe dans un autre appartement, et reparaît un flambeau à la main.

» Que voit-il? une femme étendue sur un canapé, dont rien n'annonce la fraîcheur. Ses mains s'efforçaient de cou-

vrir son visage; il n'en reconnaît pas moins la femme d'un noble, qu'il voyait souvent chez madame *Doria*, et qui se nommait madame *de Valgo*. Cette femme avait pour tout mérite un peu d'embonpoint qu'elle conservait depuis long-tems; car ses charmes avaient plus de cinquante ans de date, et son visage rouge et dartreux annonçait l'ardeur de son sang. Elle n'avait pu voir le Général Français sans en être éprise; pour éviter toutes les formalités des déclarations, elle avait emprunté la maison d'une de ses amies qui était absente, pour y recevoir tranquillement le Duc *de Richelieu*. Elle le connaissait assez de réputation pour prévoir que le mystère qu'elle empruntait, lui donnerait un plus vif désir de mettre cette aventure à fin, et qu'en s'y prenant ainsi, elle ne courrait pas le risque d'être refusée, ce qui lui arrivait de tems en tems.

» L'erreur du Duc, qui croyait posséder sa chère *Pelinetta*, loin de causer du chagrin à madame *de Valgo*, lui avait paru d'autant plus heureuse, qu'elle redoutait ses transports; il lui importait peu qu'une autre femme fût l'objet du culte, quand elle recevait les sacrifices.

» La surprise de *Richelieu* ne peut se dépeindre; jamais femme, telle que celle-ci, n'avait eu part à ses hommages, et il ne pouvait se rappeller l'excès de ses caresses, sans être furieux de la méprise. En vain madame *de Valgo* s'excusa sur l'amour qu'il lui avait inspiré, en vain elle protesta qu'elle n'avait jamais aimé avec autant de passion; en vain lui représenta-t-elle ce qu'elle avait dû souffrir, en apprenant qu'il avait le cœur pris; *Richelieu* fut inébranlable et s'éloigna du fatal canapé où il avait été si cruellement trompé. Il dit à madame *de Valgo* qu'elle savait son secret; qu'il était amoureux, et parconséquent point le maître de disposer d'un cœur que *Pelinetta* avait seule; en un mot qu'il était désolé de ne pouvoir plus répondre à toutes les bontés qu'elle lui prodiguait. Ne pouvant rien obtenir, et regrettant le rôle d'invisible, cette noble matrone finit par demander le secret, que le Duc promit de garder, encore plus pour lui que pour elle. »

La belle, la vertueuse *Pelinetta* qui, sans s'en douter,

était cause de cette plaisante aventure, et qui résista constamment aux attaques d'un homme qui se vantait de n'avoir jamais trouvé de femmes cruelles, avait une sœur, nommée *Anneta*, qui avait épousé le Marquis *de Brignolet*, frère du mari de *Pelinetta*. « Elle n'était peut-être pas aussi séduisante que sa sœur; mais elle était aussi belle, avec un cœur aussi tendre elle avait moins de principes et de craintes pour l'avenir. Pendant le séjour de *Richelieu* à Gènes, elle avait obtenu de son mari qu'il lui ferait voir Paris; il lui tint parole, et vint descendre à l'Hôtel du Maréchal. Celui-ci eut tous les égards que méritait la sœur de sa chère *Pelinetta*, et mit toute son étude à lui procurer les agrémens de la Cour .... de la Capitale; mais il ne borna pas là ses soins, et ils eurent plus de succès qu'auprès de sa sœur. *Anneta* avait déjà vu *Richelieu* d'un œil favorable à Gènes, et les attentions recherchées qu'il eut pour elle à Paris, furent reçues avec la même complaisance. Il vit bien qu'elle serait moins cruelle que *Pelinetta*, et qu'elle le dédommagerait des rigueurs qu'il avait essuyées. Elle passa six mois dans son Hôtel, avec sa fille, qui fut depuis la Princesse de *Monaco*. (*a*) Ce tems fut plus que suffisant pour mettre le Maréchal dans le cas de ne plus rien désirer.

» Rien n'était si agréable pour lui que d'avoir sa maîtresse dans sa maison. Malgré cette commodité, le Maréchal ennemi de la gêne qu'un voisinage aussi prochain pouvait lui causer, trouva des moyens très-honnêtes de déterminer *Anneta* à prendre un Hôtel, plutôt qu'elle ne l'eût fait. Elle alla demeurer rue d'Anjou, faubourg Saint-Honoré. Elle resta six ans à Paris, et, pendant ce

(*a*) * C'est cette Princesse de *Monaco* qui, fidelle aux exemples que lui donna sa mère, devint la maîtresse reconnue du Prince *de Condé*. Elle l'a suivi dans son émigration, et l'a, dit-on, épousé. Elle était, un jour, fort occupée avec ce Prince, dans un de ses appartemens à Paris, sans avoir pris aucune précaution pour n'être pas surprise; elle le fut par son mari qui se contenta de dire: Il faudrait au moins avoir soin de fermer les portes. *

tems, *Richelieu* toujours infidèle, mais cependant constant, ne cessa point de lui rendre ses hommages. Il est vrai que l'Italienne lui montra l'exemple d'une constance de la même espèce. An 1750. *

BRINVILLIERS.

MARIE-MARGUERITE D'AUBRAY, était fille de M. *Pierre d'Aubray*, Lieutenant-Civil. Elle fut mariée en 1651 avec le Marquis *de Brinvilliers*, * fils de M. *Gobelin*, Président en la chambre des comptes, et * qui était Mestre-de-Camp du régiment de Normandie.

* Ce mariage était assorti pour la naissance et les biens: le Marquis jouissait de trente mille livres de rente, sa femme lui en apporta vingt mille. « La nature avait » concouru avec la fortune, pour parer cette femme de » tout l'éclat extérieur; sa taille était médiocre, mais » son visage d'une forme ronde et gracieuse, était orné de » traits réguliers, qui jamais n'étaient altérés par les » impressions intérieures. Sa beauté lui gagnait les cœurs; » les charmes de cette sérénité qui annonce une ame » bienfaisante, une ame pure, et qu'aucun remords » n'agite, lui captivaient la confiance de tous ceux qui la » voyaient. » *

Pendant le séjour du Marquis à son régiment, il fit connaissance avec le sieur *Godin*, dit *de Sainte-Croix*, qui avait été Capitaine de cavalerie dans le régiment de Trassi, et qui était bâtard d'une maison distinguée; d'autres le font naître d'une famille honnête à Montauban. On convient que c'était un homme capable des plus grands crimes, mais d'ailleurs, aimable, et ayant toutes les qualités propres à séduire une femme.

* Dans un des mémoires qui furent alors imprimés, on traçait ainsi le portrait de cet Officier. « La physionomie était heureuse et annonçait l'esprit; il faisait » son plaisir du plaisir des autres; il entrait dans un dessein de piété avec autant de joie qu'il acceptait la proposition du crime: délicat sur les injures, sensible à

» l'amour, et, dans son amour, jaloux jusqu'à la fureur;
» même des personnes sur qui la débauche publique
» donnait des droits qui ne lui étaient pas inconnus, d'une
» prodigalité incroyable; mais ce goût n'étant soutenu
» par aucun revenu ni par le produit d'un emploi, son
» ame était prostituée à tous les crimes. Quelques années
» avant sa mort, il se mêlait de dévotion; on prétend
» même qu'il a fait des livres sur cette matière; il
» parlait divinement du Dieu qu'il servait si mal, et,
» à la faveur de ce masque de piété, qu'il ne laissait
» tomber que devant ses amis, il paraissait avoir part
» aux bonnes actions, et il était complice de tous les
» crimes. » *

Tel était l'homme que le Marquis *de Brinvilliers* introduisit dans sa maison, ignorant qu'il produisait un scélérat qui le déshonorerait, et ferait le malheur de sa vie.

M. *de Sainte-Croix* ne tarda pas à faire sa cour à madame *de Brinvilliers*, et il ne fut pas obligé d'employer beaucoup d'art pour la séduire. La passion qu'il lui inspira, prit un tel empire sur son esprit et sur son cœur, qu'elle devint l'esclave de son amant, et commit les crimes les plus atroces pour lui plaire. Cette liaison devint même si publique, que M. *d'Aubray*, * voyant que son gendre était insensible au scandale que cela causait, * crut devoir solliciter une lettre de cachet, pour faire mettre à la bastille M. *de Sainte-Croix*. Il l'obtint, * et en fit usage avec trop d'éclat, car on arrêta le coupable dans le carrosse où il était avec la Marquise. * M. *d'Aubray* paya bien cher cet acte de rigueur et de prudence.

Le séjour de M. *de Sainte-Croix* à la bastille lui inspira le plus grand désir de se venger. Il en trouva le moyen, en s'associant à un prisonnier Italien, nommé *Exili*, fameux empoisonneur, qui lui enseigna le funeste talent de composer les poisons les plus subtils. Il sortit de prison au bout d'un an, et continua de voir secrètement la Marquise.

* Cette femme changea alors sa conduite. Jusques-là elle avait mené une vie très-dissipée ; tout-à-coup, on la vit absolument changée, fréquentant les hôpitaux, et donnant publiquement dans plusieurs autres pratiques extérieures de piété, qui lui acquirent la réputation de dévote. *

Ce fut alors que son amant forma le projet de faire périr, par le poison, toute la famille de cette dame, pour partager avec elle son immense succession. La proposition seule était capable de révolter l'ame la moins honnête ; mais l'amour et l'intérêt sont deux furieuses passions, et toutes deux maîtrisaient la Marquise. Elle étouffa donc les sentimens de la nature, et elle n'eut pas horreur de se charger elle-même d'empoisonner son père.

* Revenu sur le compte de sa fille, et trompé par la dissimulation sous laquelle elle cachait ses habitudes criminelles, ce père respectable lui avait rendu toute sa tendresse. * Les premiers essais ne réussirent que faiblement, et ne procurèrent que de légères indispositions ; alors, et, sous prétexte des soins qu'elle rendait à son père, sa malheureuse fille réitéra ses empoisonnemens, sans que la voix d'un père, sans que les caresses qu'il lui prodiguait, pussent la détourner d'un crime qui fait frémir la nature.

* Elle s'était assurée du succès de son parricide par des essais réitérés. Elle donnait aux pauvres des biscuits empoisonnés, allait elle-même en distribuer à l'hôtel-dieu, et s'informait soigneusement, sans se compromettre, de l'effet qu'ils produisaient ; mais ne pouvant être témoin oculaire du progrès et des symptômes du venin, elle en fit l'expérience sur *Françoise Roussel*, sa femme de chambre ; cette pauvre fille reçut de sa maîtresse, à titre de régal, des groseilles et une tranche de jambon ; elle en fut très-incommodée, mais elle n'en mourut pas. Ce fut une leçon pour *Sainte-Croix* de rectifier un poison qui manquait son coup. * Enfin la Marquise réussit, M. *d'Aubray* mourut.

Restaient deux frères qui vivaient ensemble, et dont l'aîné succéda à son père dans la charge de Lieutenant-Civil. *Sainte-Croix* leur fit donner un domestique, nommé *la Chaussée*, qui avait été son laquais, et qu'il avait gagné. Digne élève d'un tel maître, il empoisonna MM. *d'Aubray* qui moururent, sans qu'il y eût aucun soupçon de poison.

* On prétend que *Sainte-Croix*, pour s'assurer le fruit de ses crimes, s'était fait faire par la Marquise deux promesses, l'une de trente mille livres sous son nom, et l'autre de vingt-cinq mille sous le nom d'un nommé *Martin*, qui était son homme d'affaires. *

Madame *de Brinvilliers* avait bien encore une sœur; mais, soit qu'elle se tînt sur ses gardes; soit que son tempérament fût assez fort pour résister au poison, elle évita la mort. On assure que le Marquis *de Brinvilliers* ne fut pas à l'abri des attaques de son abominable femme. Eh! comment aurait-elle épargné un mari, elle qui avait assassiné de sang-froid un père et deux frères! Madame de Sévigné en parle ainsi dans une de ses lettres: « Madame *de Brinvilliers* voulait épouser *Sainte-Croix*, » et empoisonnait souvent son mari à cette intention. » *Sainte-Croix* qui ne voulait point avoir une femme aussi » méchante que lui, donnait du contre-poison à ce » pauvre mari, de sorte qu'ayant été ainsi ballotté, » tantôt empoisonné, tantôt désempoisonné, il est de» meuré en vie. »

Le moment approchait où la providence allait dévoiler toutes ces horreurs d'une manière bien singulière. *Sainte-Croix* occupé à se perfectionner dans l'art de composer de nouveaux poisons, avait un verre sur le visage, pour se garantir du venin. Le verre cassa, et *Sainte-Croix* fut suffoqué sur-le-champ. Cet accident ne parvint pas aux oreilles de la Marquise *de Brinvilliers*, avant que le Commissaire se fut transporté dans la chambre du mort. Il y trouva une cassette qui découvrit tout; elle était remplie de toutes sortes de poisons, avec différentes adresses, et des notions suffisantes pour faire soupçonner

soupçonner madame *de Brinvilliers.* Ce qui augmenta le soupçon, c'est qu'il y avait un écrit, dans lequel *Sainte-Croix* suppliait ceux entre les mains de qui tomberait cette cassette, de la rendre en main propre à la Marquise, etc. etc.

* Par le rapport d'un médecin sur les drogues et poisons trouvés dans les fioles et paquets, on voit que *Sainte-Croix* s'était tellement perfectionné dans l'art d'empoisonner, qu'on n'apercevoit aucune marque de poison dans les cadavres qu'on ouvrait, au lieu qu'on en avait trouvé les marques les plus certaines dans les cadavres de MM. *d'Aubray.* Cette cassette renfermait aussi les lettres de la Marquise *de Brinvilliers*, et la promesse de trente mille livres. Avant l'ouverture de cette cassette, on trouva un papier roulé, sur lequel étaient écrits ces mots: *Ma Confession.* Comme on n'avait encore aucun soupçon contre *Sainte-Croix*, on jugea qu'il ne fallait pas la lire, et on la brûla. *

Après que la Marquise eut essayé inutilement de corrompre le Commissaire, pour avoir cette fatale cassette, elle prit la fuite, et se retira à Liège. * Avant son départ, elle chargea un procureur de comparaître pour elle à la levée des scellés. Voici ce qu'il fit insérer dans le procès-verbal : « Est comparu Alexandre la » Marre, procureur de dame Marie-Marguerite d'Au- » bray, Marquise de Brinvilliers, lequel a dit, que si » dans une cassette il se trouve une promesse signée de la » Marquise de Brinvilliers, de la somme de trente mille » livres, c'est une promesse qu'on lui a surprise, et » contre laquelle elle prétend se pourvoir, pour la faire » déclarer nulle. » *

La Chaussée, ce scélérat qui avait empoisonné MM. *d'Aubray*, et qui, pour récompense, avait eu trois cents livres de pension de ses maîtres, fut assez mal-adroit pour réclamer quelque chose, qu'il disait avoir confiée à M. *de Sainte-Croix.* Il fut arrêté : on instruisit son procès à la requête de madame *Mangot de Villarceaux*, veuve du dernier Lieutenant-Civil; il fut condamné à

être rompu vif. Avant l'exécution, il avoua qu'il avait empoisonné MM. *d'Aubray* frères, et ajouta beaucoup de choses à la charge de *Sainte-Croix* et de la Marquise *de Brinvilliers*. Celle-ci fut condamnée par contumace à avoir la tête tranchée.

Pendant ce tems, elle était dans un couvent à Liége; mais comme le poison est un crime qui est excepté de la protection que les Souverains accordent aux criminels étrangers, *Desgrais*, Exempt de maréchaussée, fut envoyé à Liége avec beaucoup d'archers, et muni de la procédure qui prouvait le crime de la Marquise; en conséquence, il obtint la permission de l'arrêter. Pour le faire plus sûrement, et ne causer aucune émeute, il se déguisa sous l'habit ecclésiastique: en qualité de Français, il parvint auprès de la Marquise; il lui parla le langage de l'amour, fut écouté, et obtint un rendez-vous hors de la ville. Ce fut là qu'il quitta le rôle d'ecclésiastique et d'amoureux, pour paraître dans son état véritable.

* La Marquise tenta alors de gagner un archer, et croyant avoir réussi, elle lui donna trois lettres pour un nommé *Theria*, avec lequel elle avait une intrigue. Elle lui mandait de venir la délivrer, et que, dans le cas où il ne le pourrait pas, il tâchât de prendre sa cassette et de la jetter au feu, qu'autrement elle était perdue. *Theria* ne reçut pas ces lettres; mais ayant été averti par d'autre voie, il vint à Mastricht, par où devait passer sa chère maîtresse; il offrit jusqu'à mille pistoles aux archers pour les corrompre, mais ils furent inébranlables. La Marquise ayant perdu toute espérance, voulut se procurer la mort, en avalant une épingle; on l'en empêcha. Lorsqu'elle fut à la conciergerie, elle voulut encore se faire périr avec la canule très-longue d'une seringue, et on s'opposa à son dessein. *

Alors elle prit le parti de tout nier avec une fermeté étonnante; malgré cela, elle fut condamnée comme coupable des crimes atroces dont on vient de faire le récit. Ce qui ne servit pas peu à la convaincre, c'est qu'on trouva sur elle un papier écrit de sa main, dans lequel

elle faisait sa confession, et s'accusait, entr'autres peccadilles, d'avoir empoisonné son père, ses frères, d'avoir cessé d'être fille à sept ans, etc. etc. * Elle reconnut que cette confession était de son écriture, mais qu'elle avait la fièvre chaude quand elle l'avait écrite; que c'était une frénésie, une extravagance qui ne pouvait être lue sérieusement.

On conçoit difficilement comment cette femme exécrable put trouver un défenseur. Ce fut M. *Nivelle* qui fit imprimer un mémoire, dans lequel il s'efforça d'atténuer les crimes de sa cliente. Il y convient de la passion condamnable, dont elle avait brûlé pour *Sainte-Croix*; mais il tirait de cette faiblesse même, la justification de l'accusée, prétendant que l'amant seul était l'auteur des désastres qui avaient détruit la famille de la Marquise, pour se venger contre cette famille, dont le chef l'avait arraché des bras de l'amour, pour le précipiter dans une prison. « Si la Marquise, disait-il, eut été complice, » n'en aurait-on pas trouvé des traces dans les lettres » amoureuses que *Sainte-Croix* avait conservées dans » cette funeste cassette, qui a révélé tous ces mystères » infernaux ? Le cœur de cette infortunée s'y déployait » dans toute son étendue; elles semblent être dictées par » la confiance même, et par l'amour le plus brûlant; » cependant il n'y a pas un mot qui puisse même faire » soupçonner la complicité. Cet attachement si constant » pour le malheureux qui l'avait séduite, et qui avait » fait faire naufrage à sa vertu, ne peut se trouver que » dans un cœur formé par la tendresse, et un cœur » tendre conçoit-il des fratricides, des parricides? » On cherchait sur-tout à écarter les preuves que pouvait fournir la confession qu'on avait trouvée. Mais cette défense ne fit aucune impression sur les juges; ils condamnèrent la Marquise à avoir la tête tranchée, son corps brûlé, et ses cendres jettées au vent. *

Depuis l'arrêt qui la condamnait, elle fit l'aveu de tous ses crimes, et on prétend qu'elle mourut avec tous les regrets d'une véritable pénitente. * Elle demanda la

communion, mais on la lui refusa. Le célèbre *Le Brun*, peintre, se plaça dans un lieu d'où il pût l'examiner attentivement, le jour de son exécution, pour pouvoir saisir l'expression d'une criminelle frappée d'horreur du supplice qu'elle va subir. Apercevant plusieurs dames de distinction, qui se trouvèrent sur son passage, elle les regarda avec fermeté, et leur dit avec le ton de l'amertume: *Voilà un beau spectacle à voir!* *

« Il n'est pas possible, dit madame de Sévigné, que » cette horrible femme soit en paradis; sa vilaine ame » doit être séparée des autres assassins. C'est une baga- » telle, en comparaison d'être huit mois à tuer son père, » à recevoir toutes ses caresses et ses douceurs, à quoi » elle ne répondait qu'en doublant la dose. » An 1676.

On assure que le Marquis *de Brinvilliers* eut la faiblesse de solliciter pour sa femme. * On n'a pas su ce qu'il devint depuis; il y a apparence qu'il alla cacher dans une retraite sa douleur, et un nom qui était devenu l'expression du crime. *

Ce fut à l'occasion de tant d'atrocités, que parut l'édit du mois de Juillet 1682, pour la punition des maléfices, empoisonnemens et autres crimes.

BROSSE. (Jean de)

Si *Jean de Brosse*, qui épousa *Anne de Pisseleu*, autrement mademoiselle *de Heilly*, fut cocu, au moins il l'avait voulu, et l'avait su. Ce Seigneur était fils de *Réné de Brosse*, dont les biens avaient été confisqués, pour avoir participé à la révolte du Connêtable *de Bourbon*. Il s'agissait de rentrer en possession de ces biens. Toutes les démarches que *Jean de Brosse* avait faites, avaient été infructueuses; il se décida enfin à donner son nom à mademoiselle *de Heilly*, qui était maîtresse de *François Ier*, et qui continua de l'être après son mariage. Pour cette complaisance, on rendit à ce mari peu délicat les biens de son père, on y ajouta le Duché d'Etampes,

(a) le Gouvernement de Bretagne, et le Cordon de l'Ordre. Le Laboureur prétend que toutes ces faveurs et ces dignités ne rendirent pas le Duc d'Etampes plus heureux; * « car, dit-il, outre que tous ces biens lui » venaient d'une source empoisonnée, dans laquelle il » ne s'osait mirer, de peur de voir un monstre en sa » personne, il en jouit si peu heureusement, que, » comme il ne servait que de titre à sa femme, non- » seulement il ne les posséda que de nom, mais encore » il en paya l'usure de son propre. » *

En effet, son épouse jouissait seule de presque tous les revenus de ces dignités, de sorte qu'après la mort de *François I.er*, le Duc d'Etampes fit une enquête pour prouver, 1.° qu'il était cocu, (cela n'était pas difficile) et 2.° que la Duchesse avait abusé des revenus de son bien; mais, encore une fois, c'était lui qui avait consenti à tout cela.

* On trouve cependant un historien qui prétend que *François I.er* protesta qu'il n'aimait la Duchesse d'Etampes que pour *sa grâce et gaillardise;* mais si ce Prince l'a protesté, ce qui n'est pas vraisemblable, personne ne l'a cru : car quand il revint de sa prison, il n'avait que trente-deux ans, et la demoiselle était une jeune fille pleine de charmes. « Quelle apparence qu'il ne se » soit pas pressé d'en venir à la conclusion, et qu'il n'ait » pas frappé au but, dans quelque tems, vû même qu'il » était assez enclin à l'amour des femmes, ce qui était » le seul défaut et vice dont ce Prince était entiché. » *

(a) * Ce n'était, avant ce tems, qu'un Comté, qui était de l'ancien domaine de la couronne. Anne de Bretagne, épouse de Louis XII, avait été Comtesse d'Etampes. François Ier. l'érigea en Duché, en faveur de Jean de Brosse; Henri II le leur ôta, pour le donner à Dianne de Poitiers, sa maîtresse. Charles IX le rendit à Jean de Brosse. Ce Duché vint ensuite à Gabrielle d'Estrées, qui l'avait reçu de Marguerite de Valois, épouse de Henri IV, et la belle Gabrielle le laissa à César de Vendôme, qu'elle avait eu de Henri. *

Jean de Brosse descendait de mâle en mâle, des anciens Comtes de Limoges. An 1526.

BROSSE. (Jean de la)

Jean de la Brosse Morlai, gentilhomme, avait épousé une demoiselle nommée *Maréchal*. Cette femme, malheureusement jalouse, crut que son mari lui était infidèle; elle lui en fit les reproches les plus vifs; mais celui qu'elle ménagea le moins, et qu'elle traita fort durement, fut le sieur *de la Busserole*, ami de son mari, et qu'elle accusait de l'entretenir dans son désordre. M. *de la Brosse*, qui était présent à cette vive querelle, avait vraisemblablement fort peu d'égards et d'estime pour sa femme; car il permit à son ami de se venger des injures dont on l'accablait. La vengeance annonça un homme peu délicat : il prit la dame *de la Brosse*, la jetta sur un lit, et lui donna le fouet.

Cette femme, ainsi outragée, rendit plainte. Par une sentence du bailliage de Moulins, *la Busserole* fut condamné aux galères pour neuf ans. Le Parlement fut plus doux; il condamna l'accusé à comparoir en la chambre du Présidial de Moulins, en présence de ladite *Madeleine Maréchal*, et de douze personnes qu'elle voudrait choisir; et là, nue tête, et à genoux, dire et déclarer que, téméra irement et comme mal avisé, il a proféré les injures, et commis les excès et voies de fait mentionnés au procès, dont il se repent et demande pardon à ladite *Madeleine Maréchal*, il lui fut fait en outre défense de se trouver jamais ès-lieux où serait ladite *Maréchal*; enjoint de se retirer des lieux où il pourrait la trouver, et de se retirer de ceux où il irait, aussitôt qu'il la verrait; on le condamna enfin en deux mille livres de réparations civiles, et permis à ladite *Maréchal* de faire imprimer et afficher ledit arrêt.

La dame *de la Brosse* ne se contenta pas de cette réparation; elle ne voulut plus vivre avec un homme qui l'avait assez méprisée, pour laisser outrager sa pudeur

en sa présence, et elle obtint une séparation de corps et de biens. An 1759. *

* BRUNET.

« PHILIBERT et *Descoteaux* étaient deux célèbres joueurs de flûte, qui firent long-tems les délices de la Cour de *Louis XIV*, et leur célébrité ne fit que former et resserrer entr'eux les liens de l'amitié.

» *Philibert* s'insinua si avant dans les bonnes grâces d'un riche bourgeois nommé *Brunet*, qu'il le détermina à lui donner sa fille en mariage. Ce particulier était si engoué de son futur gendre, qu'il n'entretenait sa femme que de son éloge; il fit tant que la bonne dame s'échauffa pour *Philibert*, et en vint au point de mieux aimer l'avoir pour mari que pour gendre. Elle était bien sûre que la fortune de sa fille avait plus d'appâts pour le musicien que sa personne. Elle était jolie cependant, mais si jeune, si novice et si gauche, qu'elle n'était pas faite pour donner de l'amour. La mère âgée, d'environ quarante ans, était fraîche et dodue; elle était bien propre à inspirer des désirs, et tout annonçait qu'elle pouvait facilement les satisfaire.

» Elle alla consulter *la Voisin*, cette célèbre empoisonneuse, et lui conta tous ses projets. Le fruit de sa confidence fût une apoplexie qui, à l'heure qu'on y pensait le moins, rendit madame *Brunet* veuve. (*a*) *Philibert*, après le cérémonial du deuil, poursuivit son projet, et demanda instamment qu'on terminât son mariage avec mademoiselle *Brunet;* mais on lui fit entendre que la

---

(*a*) « Les femmes qui allaient consulter *la Voisin*, lui demandaient ordinairement quand elles seraient veuves, elle leur répondait que cela serait annoncé par un présage qui se ferait, tantôt par la fracture d'une porcelaine, ou quelque glace de prix, tantôt par un bruit dont on ignorait la cause. Quant à la mort du mari, elle arrivait toujours à point nommé, par le secours d'un poison donné à propos, en sorte que les femmes avaient la satisfaction de devenir veuves, sans y avoir contribué autrement que par la consultation qu'elles avaient payée à la sorcière. »

mort du père avait changé les choses de face, et qu'il n'était pas honnête de demander en mariage une fille qui avait une mère à marier. *Philibert* qui n'en voulait qu'à l'argent, se conforma sans peine à l'étiquette, et adressa ses soupirs à la veuve; il fut écouté, la demoiselle fut mise dans un couvent, et la mère n'eut pas plutôt satisfait aux usages reçus pour le veuvage, qu'elle donna sa main à *Philibert*, avec tous les biens dont elle pouvait disposer.

» L'heureux *Philibert* était le plus content du monde; il vivait dans l'aisance avec une femme qui ne manquait ni d'esprit, ni d'agrémens, et dont il était adoré. Son bonheur fut terminé par une catastrophe bien cruelle: *La Voisin* fut arrêtée et brûlée. Le nom de madame *Brunet* se trouva inscrit sur son livre: (*a*) la Justice scruta l'histoire de son veuvage, et, en fort peu de tems, elle fut pendue.

On ne manqua pas de soupçonner *Philibert* d'avoir eu part au crime de sa femme. Tout le monde lui conseilla de prendre la fuite; le Roi lui-même l'avertit que, pour peu que la conscience lui fît quelque reproche, il devait se garantir de la peine, par la fuite, attendu qu'il n'avait point de grâce à espérer. Son ami *Descoteaux* lui représenta le danger qu'il y avait à risquer sur une affaire si délicate, la décision de la Justice humaine; et, comme un second *Pilade*, il lui offrit d'aller partager avec lui sa mauvaise fortune, dans tous les lieux qu'il choisirait pour asile. « Nous ne saurions manquer de pain nulle part, lui » dit-il: il n'est point de Souverain qui ne se fasse un plaisir de nous avoir à sa Cour; puisque nous ne pouvons être » étrangers nulle part, allons chercher une autre patrie, » et, contens d'être ensemble, tout les pays du monde » doivent nous être égaux.

» *Philibert* remercia le Roi et tous ses amis des avis

(*a*) Cette empoisonneuse était dans l'usage, on ne sait pas trop pourquoi, d'inscrire sur un registre le nom de tous ceux qui allaient chez elle. Lorsqu'on la fit arrêter, on se saisit de ce livre qui dut embarrasser beaucoup de gens.

qu'ils lui donnaient ; mais il voulut laisser aller le cours de la Justice, qui le justifia pleinement et le renvoya absous. Le Roi fut du nombre de ceux qui lui en témoignèrent leur satisfaction ; il permit que l'on prît sur les biens de madame *Brunet*, qui avaient été confisqués, une dot, pour faire sa malheureuse fille religieuse. » An 1680. *

* BRUNSWICK.

On sait qu'en Allemagne on fait des mariages de la main gauche. Une fille de la haute noblesse acquiert le titre de Princesse, en se mariant avec un Prince ; mais une bourgeoise, ou même une simple demoiselle ne devient ni Comtesse, ni Baronne, en épousant un Baron ou un Comte. Lorsque les Princes Allemands contractent de semblables mariages, ils stipulent, pour l'ordinaire, que l'épouse demeurera dans sa première condition, et que les enfans ne prendront d'autre rang que celui de leur mère. L'Empereur seul peut donner à la femme les honneurs qui conviennent à son rang ; et si la Diète ratifie cette faveur, les enfans deviennent habiles à succéder aux dignités et aux fiefs de leur père.

C'est à l'occasion d'un pareil mariage que la branche cadette de la maison de *Brunswick* a été élevée à la dignité électorale, préférablement aux deux aînées. Il était naturel d'imaginer que celles-ci apporteraient quelque obstacle ; mais le Duc de *Wolfenbutel* se contenta de former son opposition, et voici la raison qui engagea le Duc *de Zell* à donner son consentement.

La Princesse de Tarente étant à Bruxelles, avait amené avec elle une demoiselle d'*Obereuse*, jeune personne d'une ancienne maison du Poitou. Le Duc *de Zell* en devint amoureux, et tenta inutilement tous les moyens de la séduire. La résistance de la demoiselle enflamma tellement son amant, que charmé de sa vertu, il lui offrit de l'épouser, mais en la prévenant qu'il ne pouvait contracter ce mariage que de la main gauche. Mademoiselle d'*Obereuse* répondit qu'elle se tiendrait très-honorée de cette

alliance, et que, dès que l'hymen serait légitime, il lui importait fort peu de quelle main il l'épousât.

Quelques années après, la guerre s'étant allumée en Allemagne, l'Empereur demanda des secours au Duc *de Zell*, et en fut si bien servi que, par reconnaissance, il accorda à la Duchesse les mêmes prérogatives que si elle eût été mariée de la main droite. Les deux époux n'eurent qu'une fille, qu'ils donnèrent à un Prince de la branche cadette de *Brunswick*, et le Duc ne pouvant rien désirer de mieux pour sa fille que de la voir Électrice, ne forma aucun empêchement à l'élévation de son mari. * (*a*)

BRUSQUET.

BRUSQUET était provençal et maître de poste à Paris, sous les règnes de *François II* et de *Henri II*; * il était aussi le fou en titre d'office de *Henri II*: on les appellait fous à bourlet, à cause de la coiffure qui les distinguait. * Il avait épousé une femme fort laide, et il en badinait souvent, en disant qu'il avait trouvé le moyen d'éviter le cocuage. Une aventure fort plaisante lui fit sentir qu'il se trompait.

Naturellement plaisant et facétieux, *Brusquet* n'était redevable de sa fortune qu'à ses bouffonneries qui l'avaient fait connaître du Dauphin qui régna depuis sous le nom de *Henri II*. Ce Prince lui sauva la vie, et le prit à son service. * Le Connétable de Montmorency avait voulu le faire pendre, parce qu'il se mêlait à l'armée de faire le médecin, et que les Suisses et les Lansquenets, auxquels il s'était principalement attaché, s'aperçurent à leurs dépens que *Brusquet* n'était qu'un charlatan très-ignorant et très-dangereux. *

Le Maréchal de *Strozzi*, fils de *Philippe Strozzi*, et qui jouissait d'une grande faveur à la Cour, s'amusait souvent avec *Brusquet*, et lui permettait de lui jouer plusieurs tours plaisans. Lors du voyage du Cardinal de Lorraine à Rome pour la rupture de la trève en 1555, *Brusquet* ac-

(*a*) Voyez l'article *Georges I.er*

compagna Son Éminence. Peu de tems après son départ, arrive un courrier qui annonce la mort de *Brusquet* et apporte son testament, dans lequel il suppliait le Roi de vouloir bien laisser à sa femme la place qu'il occupait, à condition qu'elle épouserait le courrier, porteur de ses dernières volontés. La veuve eut recours à M. *de Strozzi*, et le pria d'employer son crédit pour obtenir du Roi ce qu'elle demandait. Comme elle voulut se conformer en tout aux dernières volontés du défunt, après les premières cérémonies du deuil, elle épousa publiquement le courrier. Il y avait déjà un mois qu'elle vivait tranquillement avec ce nouvel époux, lorsque *Brusquet* jugea à propos de faire savoir qu'il était vivant.* Il avait appris à Rome le tour qu'on lui avait joué. « Il fut fort étonné de se trouver » mort bien buvant et bien mangeant, et plaisantant à la » Cour de Rome avec autant de succès qu'il eût jamais » fait à Paris, il y revint et succéda à son successeur. » *

Il en fut quitte pour être cocu, et pour quelque argent que le courrier eut l'attention de se faire donner pendant le mariage. C'était M. *de Strozzi* qui avait gagné le courrier et supposé le testament. Au moins c'est ainsi que le rapporte Brantôme.

BRUTUS. (Marcus Junius)

Servilie, sœur utérine de *Caton d'Utique*, ne profita guères des bons exemples que lui donnait son frère. Elle eut deux maris; le premier se nommait *Marcus Junius Brutus*, descendant de ce *Junius Brutus* qui avait chassé les Rois de Rome. (*a*) De ce mariage naquit *Brutus*, l'un des assassins de *César*. Le second mari se nommait *Decimus Julius Silanus*, qui fut consul. Tous deux eurent le même sort, et *Servilie* n'épargna pas plus l'un que l'autre. Elle devint amoureuse de *César*, tandis qu'il était encore fort jeune; comme leur intrigue était vive, *César* crut toujours que le fameux *Brutus* était son fils. On sait qu'en

(*a*) Voyez l'article *Lucrèce*.

mourant, et voyant *Brutus* au nombre de ses meurtriers, il lui dit: *Tu quoque, mi Brute. Toi aussi, mon cher Brutus.*

La passion de *Servilie* pour *César* ne finit que lorsque ses appas flétris ne pouvaient plus faire impression sur son amant. Alors, dit-on, elle voulut encore contribuer à ses plaisirs, en lui abandonnant une de ses filles, qui se nommait *Tertia.*

Plutarque rapporte un fait assez plaisant, et qui prouve l'étroite liaison de *Servilie* avec *César.* « Du tems, dit-il, » qu'on traitoit au Sénat des affaires de la conjuration de » Catilina, *César* et *Caton* se trouvèrent près l'un de l'autre, » soutenant contraires opinions, et, en ces entrefaites, on » apporta de dehors quelque petit écrit à *César. César* le » prit et le lut à part tout bas, et à donc *Caton* se prit à » crier que *César* faisoit méchamment de recevoir adver- » tissement et lettres des ennemis, de quoi plusieurs des » assistans murmurèrent, par quoi *César* donna la lettre, » ainsi comme elle étoit, à *Caton* qui la lut, et trouva que » c'étoit une lettre amatoire et lascive de sa sœur *Servilie*; » si la jetta à *César*, et lui dit: *Tiens, ivrogne*; et cela fait, » il reprit son propos, et poursuivit le discours de son » opinion comme devant, tant étoit publiée et cognue de » tous l'amour et l'affection que *Servilie* portoit à *César.* »

* Pendant son dernier Consulat, *César* fit présent à *Servilie* d'une perle estimée six millions de sesterces, et, après la guerre civile, il lui fit adjuger à un prix très-modique, des terres considérables confisquées sur les proscrits.

Brutus, fils de *Servilie*, avait épousé *Porcie*, fille de son oncle *Caton le philosophe.* Après la bataille de *Pharsale*, où il se trouva dans le parti de *Pompée*, *César* lui pardonna, et le mit fort avant dans ses bonnes grâces. On sait qu'après la bataille de *Philippe*, où *Brutus* et *Cassius* soutenaient la liberté contre *Octave* et *Antoine*, ces derniers ayant remporté la victoire contre l'aile que commandait *Cassius*, qui fut tué, *Brutus* se donna la mort, n'ayant plus aucune espérance de conserver cette liberté qui était son idole. * An de Rome 692.

BRZTISLAS.

Othalric ou *Udalric*, Duc de Bohême, venait d'ajouter à ses États la Moravie, qu'il avait enlevée à *Misicou*, Roi de Pologne, lorsque l'amour manqua de lui faire perdre tout ce qu'il possédait.

Ce Prince ayant suivi le penchant de son cœur, avait épousé *Domarode*, fille d'un laboureur. Il avait eu de ce mariage un fils nommé *Brztislas*. Le jeune Prince avait entendu parler de la beauté de *Judith ou Jutha*, fille du Comte *Albert Othon*, surnommé *le Sincère*, et il en était devenu vivement amoureux ; mais la naissance de *Domarode*, sa mère, lui faisant craindre d'essuyer un refus de la part d'*Othon*, sa passion l'aveugla : il résolut de se procurer par la force, ce qu'il craignait de ne pouvoir obtenir de bonne volonté.

Judith était élevée dans un couvent à Ratisbonne. *Brztislas*, accompagné de trente jeunes Seigneurs Bohémiens, se rend dans cette ville ; il parvient, à force de présens, à avoir la liberté de parler à *Judith* ; il est assez heureux pour lui plaire et pour lui faire naître le désir de l'épouser. Enchanté de ce succès, *Brztislas* se hâta de profiter de ces heureuses dispositions. « Ayant épié le moment que » les jeunes pensionnaires allaient à l'office du soir, il » s'empara de *Judith*, qui ne fit pas grande résistance, » et partit avec elle en toute diligence, escorté des jeunes » Seigneurs, ses amis. Dès qu'ils furent arrivés à Prague, » l'Évêque *Ison* célébra le mariage, auquel la Princesse » donna son consentement. »

Jusques-là *Brztislas* ne pouvait que s'applaudir de ses succès ; mais il ne tarda pas à sentir que sa passion l'avait aveuglé, et ne lui avait pas permis de prévoir les dangers qui étaient une suite nécessaire de son entreprise hardie. *Othon*, père de *Judith*, regardant l'enlevement de sa fille comme un outrage fait à son honneur, en fit les plaintes les plus amères à l'Empereur *Conrad II*, dit *le Salique*.

Ce Prince lui promit de le venger, il fit même serment de chasser de la Bohême *Othalric* et son fils, et d'y établir le siège de l'Empire.

Les armées se mirent bientôt en campagne; déjà elles étaient en présence: une bataille allait décider du sort du Duc de Bohême, lorsque *Judith* qui était la cause et le motif de cette guerre, s'avança au milieu des deux armées, et avec cette éloquence que lui inspirait un tendre attachement pour son époux, elle parla ainsi à son père: * « Faut-il, lui dit-elle, en lui embrassant les genoux, » faut-il que deux peuples soient les victimes de ma faiblesse? Pourquoi verser le sang par torrent, tandis que » le mien seul doit couler? Ah! Seigneur, si vous levez » un bras vengeur sur moi, je présenterai au glaive ma » tête coupable; je n'oppose qu'un mot à toute votre colère: » ce sein que vous devez percer, renferme un enfant qui » peut-être fuyant les traces de sa mère criminelle, aurait » un jour les vertus de son aïeul. * »

« L'Empereur et les Princes ennemis ne purent résister » ni à ses charmes, ni à la force de ses raisons; ils mirent » bas les armes *Brztislas* se rendit à la tente de l'Empe- » reur, qui le reçut avec de grands témoignages de joie » et d'amitié, et lui promit d'oublier tout ce qui était » passé. » Au milieu de la joie que causait un évènement aussi inattendu, *Conrad* se souvint du serment qu'il avait fait d'établir le siège de l'Empire dans la Bohême, et se souvenir lui causait le plus grand embarras. *Judith*, cette femme incomparable, trouva encore le moyen de lever les scrupules de l'Empereur. Elle le conduisit à Prague avec toute sa Cour, l'y reçut avec beaucoup de magnificence; de là elle le mena à Buntglau, centre de la Bohême, le fit monter sur un trône qu'on lui avait préparé, et alors *Conrad* donna à *Brztislas* l'investiture du Duché de Bohême, avec un étendard sur lequel était peinte une aigle noire, que plusieurs croient avoir été les anciennes armes de ce Duché. Un historien place cette anecdote sous l'Empire *d'Othon III*, qu'il fait père de la jeune Princesse. An 1037.

* *Brztislas* mourut en 1055, laissant pour successeur *Spitignée*, son fils aîné. *

BUADE.

Le Capitaine *de Buade*, qui fut décapité à la Haye, pour une intelligence qu'on l'accusait d'entretenir avec les ennemis de l'État, avait épousé, par la protection de la maison d'Orange, où il avait été page, mademoiselle *de Nivenas*, fille de *Corneille Musch*, greffier des États, et l'un des plus riches particuliers de la Hollande. Ce mariage ne fut pas heureux. La demoiselle qui avait été galante et coquette, étant fille, le fut encore davantage, étant femme. On dit qu'une fois elle s'absenta sept ou huit jours de suite, et qu'à son retour, son mari, jaloux et brutal, lui donna cent coups de plat d'épée, ce qui n'aida pas à remettre la paix dans le ménage.

Il fallait que cette femme eût plus que de l'indifférence pour *de Buade*, puisqu'on assure que, par les fenêtres d'une maison qui répondait sur la place, elle regarda de sang froid l'exécution de son époux. Elle ne vécut pas plus sagement dans son veuvage, étant la concubine publique de *Jouvelle*, Capitaine des Mousquetaires noirs. Elle fut convertie à la foi catholique par M. l'Archevêque de Paris, *François de Harlay*; mais, dit l'auteur que nous suivons, en abjurant l'hérésie, elle ne crut pas devoir abjurer le p..... An 1666.

*BUENOS-AYRES.

Ce fut l'Empereur *Charles-Quint* qui conçut le projet de former un établissement dans le Paraguay où plusieurs avaient déjà échoué. Il chargea de cette expédition Dont *Pèdre de Mendoze*, son grand Echanson. La flotte arriva aux îles de Saint-Gabriel, situées au milieu du fleuve de la Plata. *Mendozé* y fit tracer le plan d'une ville, qui fut nommée *Buenos-Ayres*, parce qu'en effet, l'air y est fort sain. Deux ans après, on fonda la ville de l'Assomption.

Les Indiens ne virent qu'avec peine ces nouveaux établissemens, et ils employèrent tous les moyens qui étaient en leur pouvoir, pour détruire les nouveaux habitans. Ceux qui étaient à *Buenos-Ayres*, n'étant pas en état de se faire respecter des nations voisines, furent obligés d'abandonner cette ville pour un tems, et de se réfugier à l'Assomption. Voulant ensuite se réconcilier les Indiens, et leur donner une grande idée de la religion Chrétienne, qu'on cherchait à leur faire embrasser, ils imaginèrent une procession générale, où tous les Espagnols devaient paraître, ayant les épaules découvertes, et un fouet à la main pour se flageller. Ils y invitèrent les sauvages des environs, qui se présentèrent, dit-on, au nombre de huit mille. Comme ils n'étaient rien moins qu'affectionnés à la nation Castillanne, ils n'y vinrent que dans l'espérance d'y trouver une occasion favorable de se défaire de ces étrangers, qui leur devenaient tous les jours plus incommodes. Le danger était pressant et inévitable. Les Castillans qui l'ignoraient, allaient être massacrés, lorsqu'ils en furent délivés par l'amour, « qui a toujours favorisé les entreprises des Européens dans le nouveau monde. »

Au moment que la procession allait commencer, une Indienne qui aimait un Seigneur Espagnol, et qui connaissait le complot, entra dans la chambre de son amant, dont elle n'avait eu jusques-là qu'à se louer. Comme il était prêt de sortir dans l'équipage de flagellant, elle lui dit, les larmes aux yeux, qu'elle le voyait avec regret courir à sa perte; en même-tems elle lui découvrit toute la conspiration. Le Gouverneur, qui en fut instruit sur-le-champ, envoya un ordre secret à tous les habitans de se tenir bien armés. Feignant ensuite d'avoir appris que les Inpiges, ennemis communs des Indiens et des Castillans, venaient pour les attaquer, il fit prier les principaux chefs des conspirateurs de venir le trouver, pour concerter ensemble ce qu'il y avait à faire dans un cas si urgent. Ils y allèrent tous sans défiance; à mesure qu'ils entraient chez le Gouverneur, on les liait et on les en-

fermait

fermait séparément. Quand ils furent tous arrêtés, le Commandant, après leur avoir reproché leur perfidie, les fit pendre, à la vue de cette multitude d'Indiens qui environnaient la ville. Ces peuples ayant perdu leurs chefs, et voyant les Chrétiens sous les armes, non-seulement n'osèrent remuer, mais ils confessèrent hautement qu'ils avaient aussi mérité la mort. Ils ajoutèrent que, si on voulait user d'indulgence à leur égard, ils donneraient des femmes à ceux des Castillans qui n'en avaient pas, et cette offre fut acceptée. Ces Indiennes se trouvèrent fécondes, et d'un assez bon caractère, ce qui engagea, par la suite, plusieurs Espagnols à contracter de pareilles alliances. Quelques-uns même ont épousé des Négresses; de-là est venu le grand nombre de métis et de mulâtres qui peuplent aujourd'hui toutes ces provinces. An 1538 *

BUFFAUT.

PAR une ordonnance, sous la date du mois de Mars 1776, contenant plusieurs réglemens pour la police et l'administration de l'Opéra, on avait nommé en titre six commissaires du Roi, pour gouverner l'Opéra, avec l'autorité la plus étendue. Au nombre de ces six commissaires était un sieur *Buffaut*, marchand de soie, qui donna lieu à une caricature fort plaisante. On le représentait dans son fauteuil avec sa large bedaine, et la morgue d'un commissaire du Roi, une aune à la main, faisant approcher les actrices à tour de rôle, et prenant les dimensions de leurs bouches. Une plus dévergondée, se retroussait, et lui présentant une énorme solution de continuité, semblait lui indiquer que son emploi était encore trop noble pour lui; qu'il était réservé à des fonctions plus basses et plus honteuses. « Cette méchanceté avait » trait à sa femme très-jolie; mais qui passait pour fort » galante, et pour être celle de tout le monde, excepté » de son mari, ce qui n'avait pas peu contribué à enrichir celui-ci. »

*BURDEUS.

Une femme, nommée *Violante de Bats*, Espagnole de nation, était mariée à Toulouse, et menait une conduite qui déshonorait son mari. Il eut le malheur de s'en fâcher, et de vouloir empêcher sa femme de voir ses amans; elle le fit assassiner. Par l'instruction du procès on sut que les auteurs de ce crime, ou du moins ceux qui l'avaient fait commettre, étaient un moine Augustin, professeur en théologie dans l'université de Toulouse, nommé *Pierre Areus Burdeus*, et un conseiller au sénéchal. En conséquence le moine convaincu d'adultère et de meurtre, fut condamné à perdre la tête, et à être ensuite écartelé. *Violante* fut aussi punie du dernier supplice, *avec quelques autres de ses ruffiens.*

L'adultère dont on accusait *Burdeus*, fut vérifié par un grand nombre de témoins; « savoir : par une femme » qui lui soutint et à *Violante*, les avoir vus en l'action » même dans le bois de la métairie de l'Annaquet, appar- » tenant à un couvent de religieuses, et autre qui disoit » les avoir vus aller seuls dans les bois. Il y avoit encore » d'autres témoins singuliers; l'un desquels les avoit vus » entre-baiser lascivement à table, dans un sien jardin, » à un des fauxbourgs de la ville; l'autre les avoit vus » deux fois dans une chambre, l'espace de deux heures. » Mais d'abondant, étoit cette malversation qualifiée de » sacrilége, y ayant occasion de soupçonner qu'il avoit » abusé de *Violante* dans un confessionnal, en l'église de » Saint-Jacques, par deux témoins qui déposoient qu'il » demeura deux heures entières dans ledit confes- » sionnal, avec une demoiselle d'une stature assez haute, » telle qu'étoit *Violante*. Encore étoit cette malversation » accompagnée d'inceste et d'adultère spirituel, parce » que *Violante* était sa fille de confession, qu'il avouoit » avoir confessée deux ou trois fois en la chapelle Notre- » Dame, qui est au cloître du couvent des Augustins. » An 1609.*

BUSAS.

Ce fut pendant la guerre des Avares, ou des Abares contre les Romains, et dont on a déjà parlé, que l'amour qui l'avait excitée, procura aux barbares la prise d'Aspéria, ou Apiaria, forteresse considérable au bord du Danube.

Un ancien Officier, nommé *Busas*, qui y était retiré, et dont la valeur s'était fait connaître en plusieurs occasions, eut le malheur d'être fait prisonnier, parce qu'il eut l'imprudence d'aller chasser autour du fort, que les Avares assiégeaient. Comme il promit une forte rançon, si on lui accordait la vie, les ennemis le conduisirent aux pieds des murs d'Aspéria, et firent dire aux habitans que, s'ils ne rachetaient incessamment *Busas*, il allait être mis à mort.... Cet Officier lui-même tâcha d'exciter la compassion de ses concitoyens, il leur rappella les services qu'il leur avait rendus; il leur montra les cicatrices qui couvraient son corps, et qu'il avait reçues en défendant leur liberté. Malheureusement l'infortuné *Busas* avait une femme jolie, qui avait plu à un jeune Officier d'Aspéria, et avec lequel *elle entretenait un commerce déshonnête.* Cet amant, pour pouvoir satisfaire plus facilement sa passion, pendant l'absence du mari, persuadé même que les Avares le mettraient à mort, gagna les habitans, et ils refusèrent absolument de payer la rançon d'un de leurs plus braves défenseurs. Ils en furent les victimes.

Busas irrité du mépris qu'on faisait de lui, encore plus animé du désir de se venger de l'indifférence de sa femme, dont il soupçonnait l'inconduite, promit aux Avares de les rendre maîtres d'Aspéria, et il leur tint parole, en leur apprenant à faire des machines propres à prendre des villes, et la manière de s'en servir, entr'autres la machine nommée *Hélepole*.

L'histoire ne nous apprend pas ce que devint la coupable femme de *Busas*; mais la vengeance que celui-ci en tira, fut très-funeste à l'Empire. An 587.

BUSSY D'AMBOISE.

Le Comte *de Bussy*, qui vivait sous les règnes de *Charles IX* et de *Henri III*, qui a fait tant parler de lui par ses bravades, et qui, comme dit Brantôme, pour un rien querellait, eut, entr'autres, avec M. *de Saint-Fal*, une dispute qui fit éclat. Elle commença chez les comédiens à Paris, à l'occasion d'un manchon brodé. Sans une dame que le Comte *de Bussy* aimait, et qui était présente, on en serait venu aux mains sur-le-champ. Le lendemain M. *de Bussy* alla trouver son adversaire * « en la chambre » de sa maîtresse, que M. *de Bussy* avoit fort aimée, et » lui avoit conseillé de se remarier, car elle étoit veuve. » C'étoit madame *d'Aspigny*, mère de la première » femme du Maréchal *de Brissac*, de présent, l'une des » belles de France ; et elle ayant choisi celui-ci (*Saint-* » *Fal*), M. *de Bussy* en conçut quelque jalousie, se » repentant de son conseil, et ne l'avoir pas pris pour lui, » et elle et tout, car elle étoit très-riche ; et, pour ce, » querella l'autre sur un pied de mouche, comme on dit, » de ce manchon, etc. etc. » *

Ils sortirent, accompagnés chacun de cinq ou six personnes, et le combat commença. Une blessure que M. *de Bussy* reçut au doigt d'un coup de pistolet, fit cesser pour le moment : on se proposait de recommencer à l'île du palais, si des personnes envoyées par le Roi, n'eussent emmené M. *de Bussy*. On lui donna des gardes, ainsi qu'à M. *de Saint-Fal*, et il fallut des ordres positifs et réitérés de la part du Prince, pour empêcher ces deux gentilshommes de s'égorger.

L'amour, qui avait été cause de cette dispute, procura la mort au Comte *de Bussy*. C'est ainsi que le rapporte Brantôme : « S'il (*de Bussy*) eut été plus respectueux, » on ne lui eut suscité le massacre cruel où il est tombé ; » car faisant l'amour à une dame, il y fut attrapé : aussi » dit-on de lui, que les dieux qu'il avoit le plus aimés, » et qu'il tenoit les plus chéris, le firent mourir. »

Le même auteur, dans un autre endroit, après avoir dit que les dames ne se doivent pas tant confier dans les gardes et sentinelles qu'elles posent, ajoute : « car il n'y » faut qu'une malheureuse; ainsi qu'il arriva à un gentil- » homme brave et vaillant, qui fut massacré allant voir » sa maîtresse, par la trahison et menée d'elle-même, que » le mari lui avoit fait faire; que s'il n'eût eu si bonne » présomption de sa valeur, comme il avoit, certes il » eût bien pris garde à soi, et ne fût pas mort, dont ce » fut grand dommage. Grand exemple, certes, pour ne se » fier tant aux femmes amoureuses, lesquelles, pour » s'échapper de la cruelle main de leurs maris, jouent » tels jeux qu'elles veulent, comme fit celle qui eut la vie » sauve, et l'ami mourut. » *

Le journal de *Henri III* nous donne un détail plus circonstancié de cette aventure. « *Bussy d'Amboise*, dit-il, » premier gentilhomme de M. le Duc, Gouverneur » d'Anjou, et abbé de Bourgueil, qui avoit fait tant le » grand et le hautain, à cause de la faveur de son maître, » et qui avoit fait tant de pilleries ès-pays d'Anjou et du » Maine, fut tué par le Seigneur *de Montsoreau*, en- » semble avec lui le Lieutenant-Criminel de Saumur, en » une maison dudit *Montsoreau*, où, la nuit, ledit Lieu- » tenant qui étoit son messager d'amour, l'avoit conduit » pour coucher avec la femme dudit *Montsoreau*, à la- » quelle *Bussy* faisoit l'amour depuis long-tems, et au- » quel ladite dame avoit donné exprès cette fausse assi- » gnation, pour le faire surprendre par *Montsoreau*, son » mari, à laquelle comparoissant sur le minuit, fut » aussitôt investi et assailli par dix ou douze qui accom- » pagnoient *Montsoreau*, lesquels de furie se ruèrent sur » lui pour le massacrer. Ce gentilhomme se voyant si » pauvrement trahi, et qu'il étoit seul, comme on ne » s'accompagne guères pour telles exécutions, ne laissa » pas de se défendre jusqu'au bout; montrant, comme il » disoit souvent, que la peur n'avoit jamais trouvé place » dans son cœur; car il combattit toujours, tant qu'il lui » resta un morceau d'épée dans la main, et après s'aida

» des tables, chaises et escabelles, avec lesquelles il » blessa trois ou quatre de ses ennemis, jusqu'à ce qu'étant » vaincu par la multitude, et dénué de toutes armes et » instrumens pour se défendre, fut assommé près d'une » fenêtre, par laquelle il se vouloit jetter, pour cuider se » sauver. »

Il est nécessaire d'expliquer comment *Montsoreau* découvrit l'intrigue de sa femme avec *Bussy*. Ce dernier, par ses bravades et ses hauteurs, était parvenu à se faire haïr du Roi, et même il avait perdu son crédit sur l'esprit de M. le Duc d'Anjou. Ce Prince, pour divertir le Roi son frère, lui montra un jour une lettre de *Bussy*, dans laquelle il lui mandait qu'il avait tendu des retz à la biche du Grand Veneur, et qu'il la tenait dans ses filets. Cette biche était la femme de *Charles de la Chambre*, Comte *de Montsoreau*, nommée *Marguerite de Maridor*; c'était à la sollicitation de *Bussy* que le Duc d'Anjou avait donné à *Montsoreau* la charge de son Grand Veneur. Le Roi garda cette lettre. Comme il y avait long-tems qu'il en voulait à *Bussy*, il la montra au Comte *de Montsoreau*. Il n'en fallut pas davantage pour l'irriter. Il força sa femme à indiquer à son amant un rendez-vous dans un château; il s'y rendit, et fut assassiné.

On fit les vers suivans sur sa mort :

Formosæ Veneris, furiosi Martis alumnus,
Nobilium terror, Bussius hic situs est;
Nam Monforæi quoniam temeravit hymæneos
In cantus crebris ictibus occubuit:
Insidiis cecidit, furtivo Marte peremptus,
Non potuit solum solus habere parem,
Usus erat semper Veneris, Martisque favore;
At Mars hunc tandem prodidit atque Venus:
Hinc custos maculare thoros didiscite, mœchi;
Sanguine purgari debet adulterium.

* « M. *de Bussy*, dit Brantôme, a aussi bien fait » valoir les faveurs de ses maîtresses, autant que jeune » homme de son tems, et je lui ai ouï dire souvent

» qu'en tems de guerre, comme en une rencontre générale, » et ès-combats singuliers, (car il en a fait prou) où il » s'est jamais trouvé, et qu'il a jamais entrepris, ce n'é» toit point tant pour le service de son Prince, ni pour » ambition, que pour la seule gloire de complaire à sa » dame. Il avoit certes raison; car toutes les ambitions » du monde ne valent pas tant que l'amour et bienveil» lance d'une belle et honnête dame et maîtresse. »

Bussy d'Amboise fut l'amant et l'amant heureux de *Marguerite*, Reine de Navarre, épouse de *Henri IV*.

« Qu'on réunisse, dit un historien, toutes les qualités brillantes que l'imagination donne à un héros de roman; taille avantageuse, beauté de figure, regard noble et terrible, quand il le voulait, valeur jusqu'à l'intrépidité dans quelque danger que ce pût être, esprit formé, étendu et galant, générosité et procédés dignes d'un Prince, le charmant et redoutable *Bussy* possédait tout cela. » * An 1579.

BUSSY RABUTIN.

ROGER DE RABUTIN, Comte *de Bussy*, de l'Académie Française, et connu par ses écrits, dont la plupart sont mordans et satiriques, avait épousé mademoiselle *de Toulongeon*, de laquelle il eut trois filles. Quelques années après la mort de son épouse, un gentilhomme vint lui proposer de se remarier avec une veuve jeune et riche. Il y consentit; mais les parens de cette veuve, nommée madame *de Miramion*, voulaient qu'elle épousât un homme de robe, et elle n'osait rien faire sans le consentement de sa famille. L'entremetteur promit au Comte de faire réussir la chose pendant son absence : il ne tint pas sa parole, et manda seulement à M. *de Bussy* que le seul parti qui lui restait à prendre, était d'enlever la dame qui ne demandait pas mieux; qu'alors la famille ne s'opposerait plus au mariage.

Bussy arrivé à la Cour pour annoncer la prise d'Ypres, songea sérieusement à son affaire. Instruit des démarches

de madame *de Miramion*, et l'ayant rencontrée dans le carrosse de sa belle-mère à Saint-Cloud, il fait arrêter le cocher, dételer les chevaux, et en fait mettre six autres qui emmenèrent la voiture. La jeune veuve poussait de grands cris; *Bussy* s'imaginant qu'elle ne faisait ce bruit que pour en imposer à sa belle-mère, fait descendre celle-ci, et continue sa route; mais les cris et les pleurs redoublant encore, et le Comte, lorsqu'on fut arrivé au rendez-vous désigné, s'apercevant qu'on lui en avait imposé, et que la veuve était fort éloignée de consentir à cet enlèvement, il la fit reconduire chez elle.

Cette espèce de réparation ne suffit pas pour appaiser la famille qui poursuivit vivement le Comte. Comme le cas était grave, et ne pouvait guères s'excuser, M. *de Bussy* parvint, avec la protection de M. le Prince *de Condé*, à arranger l'affaire. Il lui en coûta quatre mille livres de dommages-intérêts, non compris dix mille livres pour les frais. (*a*)

* M. *de Bussy* eut par la suite un autre procès qui ne lui fit pas honneur, et qui eut également pour cause l'amour.

Louise de Rabutin, sa fille d'un premier lit, était âgée de trente-huit ans, et veuve de messire *Gilbert de Langeac* sieur *de Coligny*, lorsqu'elle fit connaissance avec *Henri-François de la Rivière*. Il paraît que l'amour suivit de près cette connaissance, et comme madame *de Coligny* était très-resserrée par son père qui n'approuvait pas cette intrigue, elle se maria, sans son aveu, avec son amant. Le Comte *de Bussy*, furieux d'une alliance qu'il regardait comme disproportionnée à sa naissance, attaqua de nullité

(*a*) * Cette madame *de Miramion* se nommait *Marie Bonneau*, fille de *Jacques Bonneau*, Seigneur de Rabelle. Elle avait épousé *Jean-Jacques de Beauharnois*, Seigneur de Miramion. Elle fonda la maison de *refuge* pour les femmes et filles débauchées qu'on enfermerait malgré elles, et la maison de *Sainte-Pélagie* pour celles qui s'y retireraient de bonne volonté. Elle établit aussi une Communauté de filles, pour instruire les personnes de leur sexe, et soulager les malades On les connaissait sous le nom de dames *Miramiones*. Cette estimable et charitable fondatrice mourut en 1696. *

le mariage, sous prétexte que les parties intéressées n'en avaient pas signé l'acte ; il força même sa fille à se joindre avec lui dans les poursuites qu'il faisait. Sa haine pour le sieur *de la Rivière* était si forte, qu'il prit les plus grandes précautions pour cacher la naissance d'un enfant dont accoucha sa fille ; mais tous ces projets formés par l'orgueil et par la haine, furent anéantis par un arrêt du Parlement de Paris, rendu en 1684. Il fut enjoint à la dame *de Coligny* de reconnaître M. *de la Rivère* pour son mari ; l'enfant fut déclaré légitime, et le Comte *de Bussy* fut condamné aux dépens. *

L'argent répara tout cela ; mais l'amour procura à M. *de Bussy* un malheur qui fut irréparable, et qui empoisonna le reste de ses jours. Il avait beaucoup d'esprit, et sur-tout de cet esprit vif, propre à saisir les ridicules, à les présenter sous une face capable de les augmenter, et, par une suite très-ordinaire, porté à la satire. Dans des momens d'ennui, et entraîné par son goût naturel, il composa son Histoire amoureuse des Gaules, * dans laquelle il rappellait, et peut-être embellissait les anecdotes les plus scandaleuses sur plusieurs dames de la Cour de *Louis XIV*. * Il eut l'imprudence, ou plutôt la vanité d'en lire le manuscrit à plusieurs personnes de qualité, et la faiblesse de confier, pendant vingt-quatre heures, ce manuscrit à une dame qu'il aimait beaucoup ; c'était la Marquise *de la Baume*. Ce tems fut employé à en tirer des copies qui coururent dans le public. Le Roi ne tarda pas à en être informé. M. *de Bussy* reprocha vivement à sa maîtresse son indiscrétion : elle nia le fait ; mais, convaincue de la justice du reproche, et craignant une vérification, elle rompit avec son amant, et ajoutant le crime à sa première faute, elle l'accusa devant le Roi d'avoir même écrit contre Sa Majesté, contre ses maîtresses, contre la Reine, etc. etc. * On cita les vers d'un cantique fait dans une partie de débauche à laquelle s'était trouvé *Bussy*.

Que Deodatus est heureux
De baiser ce bec amoureux,
Qui d'une oreille à l'autre va. Alleluia.

Ce qu'on appliquait au Roi et à mademoiselle *de la Vallière.* On citait aussi cet autre couplet du même cantique :

La Reine veut un autre .... ;
Mais on n'en a pas à crédit,
Et la pauvrette maille n'a. Alleluia. *

Louis XIV qui n'avait déjà pas une bonne opinion de M. *de Bussy*, ajouta foi trop facilement à l'accusation. Le Comte fut mis à la bastille, où il resta long-tems, et d'où il ne sortit qu'en faisant le sacrifice de sa charge de Mestre-de-Camp général de la Cavalerie, et en disant qu'il était attaqué d'une maladie qu'on ne pouvait guérir en prison.

* Le Comte *de Bussy* mourut à Autun en 1693, âgé de soixante-treize ans, sans avoir pu faire revenir le Roi de sa prévention contre lui.

On ne sera pas fâché de voir son portrait fait par lui-même, et dans lequel on s'apercevra facilement qu'il ne manquait pas d'amour-propre.

« *Roger de Rabutin*, Comte *de Bussy*, Mestre-de-Camp » de la Cavalerie légère, avait les yeux grands et doux, » la bouche bien faite, le nez grand, tirant sur l'aquilin, » le front avancé, le visage ouvert et la physionomie heu- » reuse, les cheveux blonds, déliés et clairs. Il avait dans » l'esprit de la délicatesse et de la force, de la gaîté et de » l'enjouement. Il parlait bien, il écrivait juste et agréa- » blement ; il était né doux, mais les envieux qui lui » avaient fait son mérite, l'avaient aigri, en sorte qu'il se » réjouissait volontiers avec ses amis aux dépens des gens » qu'il n'aimait pas ; il était bon ami et régulier ; il était » brave sans ostentation ; il aimait les plaisirs plus que la » fortune, mais il aimait la gloire plus que les plai- » sirs. Il était galant avec toutes les dames et fort civile, » et la familiarité qu'il avait avec ses meilleurs amis, ne » lui faisait point manquer au respect qu'il leur devait. » *

* BUTECE.

Les *Vestales* à Rome étaient des vierges consacrées à la Déesse Vesta ; elles devaient, dit-on, leur établissement

à *Numa.* Leur principale occupation était d'entretenir avec soin le feu sacré ; mais elles étaient obligées de conserver avec la plus scrupuleuse exactitude leur virginité. Elles faisaient un vœu de trente ans, après lequel tems, il leur était permis de quitter leur état et de se marier ; « mais, dit Plutarque, il y en a fort peu qui aient usé de » cette liberté, et celles qui l'ont fait, ne s'en sont pas » bien trouvées ; car elles ont passé le reste de leur vie dans » la tristesse et le repentir, et par là elles ont jetté la » frayeur dans l'esprit des autres, de manière qu'elles ont » mieux aimé ne pas se marier, et demeurer toujours » vierges, que d'encourir le même sort. Quand elles ont » fait quelques fautes, on les châtie avec des verges : le Pon» tife les fouette lui-meme toutes nues, dans un lieu obscur, » et ceintes seulement d'un voile. »

Celles qui n'observaient pas scrupuleusement leur vœu de virginité, et qui commettaient quelque faute contre la chasteté, étaient punies de mort. On les enterrait vivantes dans une fosse profonde, qu'on creusait dans un champ, appellé le *Champ exécrable.* On les y faisait descendre le visage voilé, et on ne leur laissait qu'une lampe allumée, avec un peu de pain, d'eau, de lait et d'huile. La coupable était conduite dans une litière bien fermée et bien jointe avec des courroies, afin que l'on ne pût pas même entendre ses cris, et on la portait à la fosse à travers la grande place. Quand la litière était arrivée au lieu du supplice, les licteurs déliaient les courroies, et le souverain Pontife, après avoir fait des prières secrètes, et levé les mains au ciel, on tirait la Vestale toute voilée, et la mettait sur l'échelle par laquelle on descendait dans le caveau, ensuite on retirait l'échelle, et on refermait l'ouverture avec beaucoup de terre qu'on y jettait, jusqu'à ce qu'elle fut comblée, et que le terrein fût uni. Le jour de cette exécution, toute la ville était en deuil ; les boutiques étaient fermées. Le complice de la coupable Vestale était également condamné à mort : on le faisait fouetter jusqu'à ce qu'il expirât sous les coups. L'Ordre des Vestales jouissait des plus grands privilèges.

Sous l'empire *de Trajan*, trois Vestales nommées *Émilia*, *Martia* et *Licinia*, oubliant leur vœu et le supplice auquel elles s'exposaient, lièrent une intrigue avec trois Chevaliers Romains, dont l'un se nommait *Butece*, et était le premier entremetteur de cette périlleuse intrigue. Il la conduisit avec tant d'adresse et de circonspection, qu'elle demeura long-tems ensevelie dans le secret. Ces amans étaient parvenus à tromper le public, et sur-tout la grande Vestale qui, en raison de son âge avancé, était un espion sévère. Contens de leur adresse, ils se livraient avec sécurité aux douces impressions de leurs cœurs, et les plaisirs qu'ils goûtaient, paraissaient d'autant plus vifs, qu'ils étaient plus difficiles et plus dangereux. D'abord, dit un historien, les Vestales n'admirent que quelques galans; mais le nombre en devint insensiblement si grand, que, craignant les délateurs, elles ne trouvèrent point de meilleur moyen de les obliger au silence, que de les admettre à la dernière faveur. Le mal alla si avant, qu'*Emilia* fut l'introductrice de son frère auprès de *Licinia*, et celle-ci fit de même auprès de *Martia*; de sorte que chacune d'elles avait pour galant le frère de l'autre.

Un esclave de *Butece*, nommé *Manius*, qui était dans le secret, se plaignant de son maître qui ne l'avait ni affranchi, ni récompensé, le dénonça comme sacrilége, et révéla le commerce scandaleux que lui et ses complices entretenaient avec les trois Vestales. L'Empereur fit informer; on trouva beaucoup de preuves, et les coupables subirent la peine portée par la loi. On dit que *Martia* moins voluptueuse que ses compagnes, n'avait eu de faiblesse que pour un seul Chevalier Romain. An de Rome 866. *

* BUTTA FÉLIX.

L'HISTOIRE nous parle, sous l'Empire de *Sévère*, d'un chef de brigands nommé *Butta Félix*. A la tête de six cents voleurs déterminés, il parcourut, pendant deux ans, toute l'Italie, sous les yeux de l'Empereur, bravant les troupes qu'on envoyait contre lui, et montrant une au-

dace et une subtilité inconcevables. Il rançonnait les voyageurs, trompait les Officiers qui avaient ordre de l'arrêter. On croirait qu'il a servi d'exemple et de modèle au fameux *Cartouche* par la ressemblance de leurs tours d'adresse et de leur témérité.

Sévère irrité de l'insolence d'un voleur de grands chemins, qui venait à Rome même le braver, donna ordre à un Tribun des cohortes prétoriennes de lui amener *Butta* vivant, le menaçant de son indignation, s'il ne réussissait. Cet Officier employa le même moyen dont s'étaient servi les Philistins pour se défaire de *Samson*. (*a*) Ayant appris que *Butta* entretenait une femme mariée, qu'il aimait beaucoup, en qui il avait la plus grande confiance, il gagna cette femme, en lui promettant l'impunité et une récompense. Elle lui apprit que *Butta* se retirait dans une caverne qu'elle lui indiqua. On le surprit dans le sommeil, et on le conduisit à Rome, où il fut exposé aux bêtes. Sa troupe ayant perdu son chef qui faisait toute sa force, se dissipa facilement. An de Jésus-Christ 206. *

CAAB.

CAAB, ou *Cab-ben Zohair*, était un poëte distingué parmi les Arabes, et l'un des Rabbins qui avaient embrassé le Judaïsme. Il devint l'ennemi juré de *Mahomet*, parce qu'il fit un poëme contre sa Secte et ses impostures particulières. Le Prophète desirait si fort de se venger, qu'il déclara la guerre aux Tribus Arabes qui professaient le Judaïsme, dans le dessein de se saisir de *Caab*. Le poëte échappa quelque tems à sa fureur; mais voyant qu'il était maître de l'Arabie, il chercha à se réconcilier avec lui, en se faisant Mahométan, en mettant dans son poëme le nom d'*Abubeker* à la place de celui de *Mahomet*. La réconciliation, malgré tant de sacrifices, n'était point encore parfaite: il fallut que l'amour et les femmes appaisassent la colère du Prophète. *Caab* fit un poëme en l'honneur

(*a*) Voyez l'article *Samson*.

d'une des femmes de *Mahomet* ; il eut le bonheur de s'adresser à la plus chérie. Ce moyen eut tout le succès possible : depuis ce tems, le poëte fut considéré comme un des plus chers favoris de *Mahomet*, sur-tout depuis que cet adroit imposteur lui eût fait présent du manteau qu'il portait. On croit même que *Caab* eut grande part à la composition de l'Alcoran. (*a*) An 622.

CABANES.

Les Juifs du levant célébrent pendant huit jours la fête des *Cabanes*. Rassemblés, pendant ce tems, dans des espèces de cabinets de feuillage, ils mangent et dorment en plein air. Autrefois ils choisissaient parmi eux une fille vierge ; ils la mettaient dans un de ces cabinets, et elle y dormait seule, en attendant que l'opération céleste fît naître le Messie dans son sein. Il n'y avait aucun père qui n'aspirât à l'honneur de voir choisir sa fille, dans l'espérance que le Messie sortirait de sa famille.

Une belle et jeune Juive passa ainsi huit nuits de suite dans cette cabane. Comme elle était sûre qu'on n'oserait venir la troubler, elle profita de cette occasion pour introduire auprès d'elle son amant, qui s'y rendait vêtu de blanc. Le hasard permit qu'un esclave qui veilla plus tard qu'à l'ordinaire, aperçut la vierge avec un homme blanc ; tout concourut à lui faire croire que c'était un messager céleste. Bientôt tous les Juifs informés de ce prétendu prodige, vinrent faire compliment à la fille. Une grossesse qui s'annonça, en faisant ajouter foi au miracle, fit espérer

---

(*a*) « *Caab* garda précieusement le manteau jusqu'à sa mort. De son vivant, le Calife *Moavia* lui en offrit dix mille drachmes ; il les refusa. Quand il fut mort, le même *Moavia* envoya son corps à ses héritiers avec vingt mille drachmes, et il reçut d'eux le manteau. Dans la suite les successeurs de *Mahomet*, avaient coutume de s'en revêtir dans les processions et dans les fêtes solennelles. Un Empereur des Tartares, long-tems après, s'empara de ce manteau et le fit brûler, de crainte qu'il ne fût profané par des impies. Ce manteau devait être bien usé, car il y avait déjà plus de six cents ans qu'on s'en servait. »

à la Juive qu'elle pourrait se servir de cette circonstance pour couvrir son intrigue. Elle déclara qu'un jeune homme resplendissant de lumière, s'était apparu à elle, et lui avait annoncé qu'elle concevrait le Messie. Cette déclaration fit prendre les soins les plus grands de cette fille pendant sa grossesse ; malheureusement toutes les espérances s'évanouirent par l'accouchement d'une fille.

Les Juifs firent de vains efforts pour cacher cette plaisante aventure. Voyant que le secret avait percé chez les Nations voisines, ils décidèrent que leurs filles ne seraient plus assujetties à cette cérémonie.

CABESTAN.

Guillaume ou *Guilhem de Cabestan*, ou *Cabestaing*, poëte Provençal, était de l'ancienne maison de Cervières, * d'autres le font naître d'un gentilhomme du Comté de Roussillon. * Quoi qu'il en soit, étant devenu amoureux d'une dame de la maison de *Beaux*, il célébra sa passion et les charmes de sa maîtresse par des vers. Cette galanterie plut beaucoup à la dame, et comme elle craignit que son amant ne devînt infidèle, elle lui fit manger d'une certaine herbe à laquelle elle attribuait la propriété de le rendre constant. Malheureusement elle se trompa ou dans l'espèce ou dans la dose ; car son amant faillit à en mourir. Ayant rétabli sa santé, contre toute espérance, il oublia et même méprisa la dame de *Beaux*. Alors il adressa ses vœux à *Truline Carbonel*, de la maison *de Rassillon*, et femme de *Raymond de Scillanes*, *Seigneur de Roussillon, chez lequel *Cabestan* était en qualité de page. * il fit sur le cœur de cette dame assez d'impression pour qu'elle ne pût le cacher. *Raymond* s'en aperçut, et s'abandonnant à toute la fureur de sa jalousie, il massacra le poëte, qu'il rencontra à la campagne, lui arracha le cœur et le fit manger à sa femme, sans qu'elle s'en doutât.

* La Dame, dit l'historien, aimait la sauvagine, et
» pour sauvagine elle mangea ce qu'on lui servait ; puis
» *Raymond* lui dit : Dame, savez-vous de quelle viande

» vous venez de faire si bonne chère ? Je n'en sais rien,
» répondit-elle, sinon qu'elle m'a paru exquise. Vrai-
» ment, je le crois volontiers, réplique le mari, aussi
» est-ce bien chose que vous avez le plus chérie, et c'était
» raison que vous aimassiez mort, ce que tant aimâtes vi-
» vant, ce à quoi la femme étonnée repartit avec émo-
» tion : Comment ! que dites-vous ? Alors lui montrant
» la tête sanglante de *Cabestan* : Reconnaissez, ajouta-
» t-il, celui dont vous avez mangé le cœur. A ce spectacle,
» *Marguerite* tomba évanouie, et peu après revenant à elle-
» même : Oui, dit-elle d'une voix où la tendresse se faisait
» sentir à travers le désespoir, oui, je l'ai trouvé telle-
» ment délicieux ce mets dont votre barbarie vient de me
» nourrir, que je n'en mangerai jamais d'autre, pour ne
» pas perdre le goût de ce qui m'en reste. A bon droit
» m'avez-vous rendu ce qui fut toujours mien. *Raymond*,
» transporté de fureur, court sur sa femme l'épée à la
» main ; elle fuit, se précipite par la fenêtre, et meurt de
» sa chute. Le bruit de cet événement tragique se répand
» aussitôt dans les environs ; les parens de *Marguerite* et
» ceux de *Cabestan*, les Comtes et les Chevaliers du pays,
» enfin tous les amans s'assemblèrent pour venger l'honneur
» de la Chevalerie. Le château de *Raymond* fut détruit, et
» ses terres ravagées. Le corps de *Marguerite* et celui de
» *Cabestan* furent ensevelis dans le même tombeau devant
» la porte de l'église paroissiale, où l'on représenta leur
» histoire. » * An 1213.

CABOCHIENS.

Tandis que la plus vile canaille, rassemblée à Paris sous le nom de *Cabochiens*, parce qu'elle avait pour chef un nommé *Caboche*, écorcheur, ministre des ordres et des fureurs du Duc de Bourgogne, par une audace qui aurait toujours paru incroyable, si la révolution ne nous eut montré quelque chose de pire, tenait prisonnier l'infortuné *Charles VI*, le Dauphin *Louis*, la Reine et toute la Cour ; tandis que cette troupe avait poussé l'insolence jusqu'à

jusqu'à arrêter entre les bras du Dauphin et de la Reine, malgré leurs prières et leurs larmes, le Duc de Bavière, beau-frère du Roi, le Duc de Bar, son cousin, et presque tous les Officiers du Dauphin. L'amour fit oublier à ce jeune Prince, pendant un instant, ses maux et son esclavage, et fut cause en même tems d'une scène aussi incroyable que tout ce qui s'était passé précédemment.

Louis, amoureux d'une des filles de la Reine, nommée la *Cassignelle*, et l'une des plus belles personnes de son tems, donna un bal à toutes les dames de la Cour, vraisemblablement en faveur de sa maîtresse. Tandis qu'on se livrait à la joie, parut tout-à-coup une troupe de ces furieux qui tenaient depuis long-tems l'hôtel de Saint-Paul investi, ayant à leur tête *Jacqueville*, leur Général. Ce dernier s'adressant au Dauphin, « lui demanda avec un ton magis» tral, s'il n'avait pas de honte de se déshonorer ainsi par » une vie si indigne de sa naissance, de pervertir l'ordre » des tems, en soupant à minuit et en se couchant au point » du jour; en ruinant par là sa santé, et en exposant une » vie si précieuse à l'État. Ensuite s'adressant à *la Tré» moille*, premier Chambellan, il lui dit qu'il était l'au» teur des déréglemens du Prince. *La Trémoille*, peu en» durant, lui répondit qu'il le trouvait bien impertinent, » lui qui était si peu de chose dans le monde, de venir à » une telle heure et dans un tel lieu, censurer les actions » du Dauphin. » *Jacqueville* donna un démenti sur sa naissance. Alors le Dauphin outré d'une pareille impudence, tire son poignard, et en frappe trois fois *Jacqueville*, mais inutilement, car ce malheureux avait une cuirasse sous ses habits. Bientôt les séditieux arrivent en foule, et se préparent à égorger *la Trémoille* et tous ceux qui étaient avec le Dauphin. Le Duc de Bourgogne, qui était l'auteur secret de cette scène indécente, content d'avoir montré ce qu'il pouvait, et ne voulant pas voir arriver un pareil massacre dans la salle royale, arrêta les mutins; encore fut-il obligé d'employer les prières, et de s'abaisser jusqu'à joindre les mains devant eux.

* « On n'entendait plus parler dans Paris, dit un his-

» toriens, que de meurtres, d'outrages et d'emprisonne-
» mens. Tous les jours on arrêtait quantité d'hommes et
» de femmes, sous prétexte qu'ils étaient opposés à la fac-
» tion dominante. Il n'y avait point de citoyen qui pût
» être assuré de sa liberté et de sa vie. Les parens, les
» amis, les voisins se craignaient; la ville était devenue un
» théâtre d'horreur. Un grand nombre de ceux qui avaient
» été mis en prison, furent noyés pendant les ténèbres,
» ou massacrés dans leurs cachots. Plus de sûreté, plus de
» lois, plus de gouvernement : une populace effrénée, in-
» solente et cruelle, n'agissant qu'au gré de ses caprices
» et de sa fureur, plongeait l'État dans la plus affreuse anar-
» chie. » Le lecteur croira que ce tableau a été fait sur ce qu'il a vu lui-même. *

Tous ces excès finirent par une révolution que le Duc de Bourgogne ne prévoyait sûrement pas. Le calme fut rendu à Paris par la paix de Pontoise.

Les Orléanais, ou Armagnacs, (*a*) devinrent tout-puissans, et le Duc de Bourgogne se retira en Flandre, pour y attendre le moment de reprendre l'autorité, et de se venger des outrages qu'on lui faisait. L'amour lui en ménagea un auquel il ne devait pas s'attendre.

(*a*) * Ce fut à l'occasion de ces factions ennemies qu'il parut à Paris une de ces scènes tragiques, dont l'histoire aurait eu peine à nous faire croire la réalité, si quelque chose de plus atroce et de plus incroyable n'était arrivée sous nos yeux. La faction Bourguignone était enfin parvenue à se rendre maîtresse de Paris, où les *Armagnacs* avaient exercé pendant long-tems la plus horrible tyrannie. Les prisons furent remplies d'une foule de citoyens de tout rang, de tout sexe et de tout âge.
« Le 12 Juin 1418, jour à jamais funeste, le peuple furieux prend les
» armes, court aux prisons, égorge les geoliers, les gardes, oblige les
» prisonniers de sortir un à un, les massacrent à mesure qu'ils sortent :
» *Armagnacs*, *Bourguignons*, criminels, débiteurs, tous sont im-
» molés, sans distinction d'âge, de rang ni de sexe : ils pénètrent dans
» les plus obscurs cachots, rien n'échappe à leurs barbares recherches.
» Le Connétable, le Chancelier, sept Prélats, les Seigneurs, les Ma-
» gistrats du Parlement; une multitude de citoyens renfermés dans ces
» sombres demeures, privés de vie, sont exposés aux regards cruels

Le Dauphin *Louis* enivré de son pouvoir, naturellement porté au plaisir, adorait la *Cassignelle*, et négligeait absolument la Dauphine *Marguerite*, fille du Duc de Bourgogne, quoique par son esprit et ses agrémens, elle fît l'ornement de la cour. « Les charmes de cette » jeune Princesse, dit un historien, firent trop d'im» pression sur le cœur d'une personne très-puissante à la » cour. L'histoire n'en a pas conservé le nom ; ce ne pou» vait être vraisemblablement qu'un Prince du sang. » L'indifférence du Daupin fit naître en lui des espérances, » et l'espérance lui inspira de la hardiesse. La Dauphine » irritée et indignée, craignant peut-être la continuation » d'une si insolente poursuite, prit le parti de s'en » plaindre au Dauphin. Ce Prince l'aimait peu ; mais » l'honneur et la vanité produisent les mêmes effets que » l'amour ; il résolut de se venger. »

Parmi ses favoris il y en avait encore plusieurs qui étaient dévoués au Duc de Bourgogne, et qui lui servaient d'espions. Consultés par leur maître, ils lui conseillèrent de rappeller à la cour le Duc son beau-père, qui se chargerait des soins embarrassans du Gouvernement, et le laisserait jouir tranquillement des plaisirs. Ce conseil plut au Prince, et oubliant trop facilement les injures encore récentes qu'il venait de recevoir par ordre du Duc de Bourgogne, il lui écrivit trois lettres consécutives, par lesquelles il le priait, il lui ordonnait même de se rendre auprès de lui bien accompagné.

Le Duc n'avait jamais reçu d'ordres qui lui fussent plus

» de ces forcenés. Il n'y eut point de rue qui ne fût le théâtre de plu» sieurs meurtres : quiconque voulait se défaire d'un ennemi, d'un ri» val, d'un créancier, n'avait qu'à le désigner comme *Armagnac*, à » l'instant on l'assommait et on le poignardait. Ces tigres abreuvés de » sang s'écriaient, en riant, à la vue des enfans palpitans dans les » flancs de leurs mères, qu'ils venaient d'entrouvrir : *Regardez ces pe» tits chiens, ils remuent encore.* » Ne croirait-on pas, en lisant cet horrible détail, voir le tableau de ce qui s'est passé à Paris dans le mois de Septembre 1793 ? *.

agréables. Il se prépare à partir ; mais il fit précéder sa marche d'un manifeste, dans lequel, après avoir représenté les injures qu'on lui avait faites depuis la paix de Pontoise, il faisait part des lettres du Dauphin, et ajoutait, qu'on avait poussé l'insolence jusqu'à attenter à l'honneur de la Dauphine, sa fille, etc. etc. etc.

Ce manifeste fit trembler la Reine et les Armagnacs. Pour parer le coup, ils furent obligés de faire arrêter d'autorité les favoris du Dauphin. La Reine, après avoir appaisé son fils par ses caresses, leur rendit la liberté à condition qu'ils s'éloigneraient de la cour. Cependant le Duc de Bourgogne s'avançait toujours vers Paris ; mais il échoua, et fut obligé de retourner en Flandre.

Les Armagnacs, maîtres alors de la cour, ayant regagné le Dauphin, firent déclarer le Duc de Bourgogne rebelle criminel de lèse-Majesté, et se préparèrent à lui faire la guerre. Ce fut au milieu des armes et du carnage que l'amour triomphait encore. On voyait flotter dans les troupes du Dauphin un étendard, sur lequel était brodé un chiffre formé du nom de la belle *Cassignelle*. C'était un cigne entre un K et un L, le tout ensemble faisant *Cassignelle*, * « et étoit Monseigneur le Dauphin bien » joli, et avoit un moult bel étendard, tout battu à or, » où avoit un K, un cigne et un L. La cause étoit pour » ce qu'il y avoit une demoiselle moult belle en l'hôtel » de la Reine, fille de messire *Guillaume Cassinel*, laquelle vulgairement on nommoit la *Cassinel*. Si elle » étoit belle, elle étoit aussi très-bonne, et en avoit la » renommée, de laquelle, comme on disoit, ledit Seigneur faisoit le passionné, et pour ce, portoit-il ledit » mot. » *

Cette guerre finit par la paix d'Arras, aussi peu solide que les autres.

Le Dauphin n'avait pu supporter les hauteurs du Duc de Bourgogne, son beau-père ; il avait retrouvé les mêmes désagrémens dans le Comte *d'Armagnac* et la faction Orléanaise. Las d'être gouverné, il parvint à faire sortir

de Paris la Reine et les Princes ; il y accourut aussitôt lui-même, et s'en rendit maître. N'ayant plus alors ni surveillans, ni contradicteurs, entouré d'une foule de jeunes débauchés, il s'abandonna à l'impétuosité de ses passions. Toujours vivement épris des charmes de sa belle maîtresse, il relégua la Dauphine pour lui plaire. Cette action d'éclat autorisa le Duc de Bourgogne à envoyer des ambassadeurs à Paris, pour demander que « le Dauphin demeurât » avec sa femme, qu'il avoit reléguée à Saint-Germain-» en-Laie, et qu'il déboutât de sa compagnie une sienne » amie qu'il tenoit au lieu de sa dite femme. » Cette demande était accompagnée de menaces de la part du Duc, et sur-tout de ne pas fournir de troupes, en cas de guerre contre l'Angleterre. Mais le Dauphin peu sensible aux prières et aux menaces de son beau-père, ne rappella point son épouse.

Henri V, Roi d'Angleterre, voyant l'avantage qu'il pourrait retirer de toutes ces divisions, fit une descente en France. Le Duc de Bourgogne, * soit par amour pour sa patrie, soit pour se rendre nécessaire, * offrit de conduire une armée nombreuse contre l'ennemi ; la faction qui lui était contraire empêcha qu'on acceptât ses offres. Peu de tems après se donna la bataille d'Azincourt, si funeste aux Français, et dans laquelle périt l'élite de la noblesse. Ce fut là le commencement des prospérités du Monarque anglais, et de l'espérance qu'il conçut et qu'il réalisa de s'emparer du royaume de France.

Le Dauphin *Louis* mourut sans enfans ; *Jean*, son frère le suivit bientôt, et il ne resta pour héritier de la couronne que *Charles* qui régna sous le nom de *Charles VII* (*a*) An 1414.

* L'écorcheur *Caboche* fut pris dans Bapaume, et subit le dernier supplice. *

(*a*) Voyez les articles *Charles VI*, *Charles VII*, *Jean Ier*, *Clisson*, *Giac*.

*CAIRE. (le)

Cette ville, dit-on, doit son existence à l'amour. Une Princesse d'une grande beauté gouvernait l'Egypte; la réputation de ses charmes fit impression sur le cœur, et peut-être encore plus sur les sens du Calife qui régnait en Afrique. Il fit toutes les démarches nécessaires pour obtenir la main de la Princesse; ses désirs augmentèrent par les refus qu'il éprouva. Si l'on en croit un historien, la Souveraine d'Egypte, qui était un prodige de beauté, avait terni ces brillans avantages par un vice contre nature; c'est vraisemblablement ce qui était cause de ses refus; d'ailleurs maîtresse dans ses états, elle se doutait bien qu'en épousant le Calife, il faudait renoncer à sa Souveraineté, et se voir confondue parmi les femmes destinées aux plaisirs du Prince. Quoi qu'il en soit, comme les Turcs étaient expéditifs en affaires, le Calife crut que, pour satisfaire sa passion, et venger son amour-propre humilié, il fallait tâcher de conquérir par la voie des armes la cruelle beauté qui n'avait pas voulu céder à ses instances. La victoire couronna son entreprise; il se vit bientôt maître et possesseur de la Princesse et de ses états.

Ce Calife, avait à ce qu'on prétend, beaucoup d'aversion pour le séjour des villes; en conséquence, et par une de ces fantaisies qui entrent facilement dans la tête d'un despote, il fit environner de murs la vaste plaine où campait son armée; ce fut là qu'il épousa la Princesse Egyptienne. On y bâtit, en peu de tems, de magnifiques palais, un grand nombre de maisons et plusieurs mosquées, tout cela réuni avec ce qui existait encore de l'ancienne ville, fut nommé *Elcahera*, terme Arabe, qui, dit-on, signifie *la Victorieuse*. Depuis on a traduit, *Elcahera* par *le Caire* et même *le Grand Caire*, à cause du grand nombre de ses habitans. « Vous voyez, dit un » voyageur, en parlant de ce fait, que si l'amour a causé » la ruine de certaines villes, d'autres en revanche lui » doivent son existence, le Grand Caire vaut bien l'an» cienne Troie. »

Ce Prince, qui s'empara de l'Egypte en 953, et qui fut le premier Calife fatimite de l'Egypte, se nommait *Moez-Lenédillah*. Il mourut en 977, et eut pour successeur son fils, nommé *Aziz-Billa*.*

CALIGULA.

Un auteur célèbre a dit qu'on ne pouvait proférer le nom de *Caligula*, sans réveiller les idées de la plus excessive méchanceté dont l'homme puisse être capable. * Ce Prince se nommait *Caïus César Caligula*, et était fils de *Germanicus* et *d'Agrippine*, fille du *Grand Agrippa*. Le commencement de son règne cependant annonçait le bonheur de ses sujets. Plein de respect pour sa mère et ses frères, il anéantit les procédures faites contre eux sous l'Empire de *Tibère*, et fit rendre de grands honneurs à leur mémoire. Les prisonniers obtinrent leur liberté, les exilés furent rappellés, etc. etc. Mais une maladie qui survint à *Caligula*, changea absolument son caractère. *

L'amour criminel que ce Prince eut, dès ses plus jeunes ans, pour sa sœur *Drusille*, et qu'il conserva, même après la mort de cette femme impudique, lui fit faire les extravagances les plus inconcevables. * *Antonia*, son aïeule, chez laquelle il était élevé, le trouva un jour couché avec *Drusille*, comme le rapporte Suétone, et ce trait fut représenté dans une médaille. Il dit à cette aïeule respectable : *Scito mihi omnia et in omnes licere*. * Lorsqu'il eut monté sur le trône, après la mort de *Tibère*, il donna d'abord *Drusille* en mariage à *Cassius Longinus*; mais bientôt il la lui enleva, et vécut avec elle comme avec sa femme légitime. Après la mort de cette Princesse, il voulut qu'on la mît au nombre des immortels. On lui dressa une statue d'or dans le Sénat; on lui en éleva une autre dans le Forum, sous les mêmes honneurs qu'on rendait à Vénus; on lui consacra un temple tout particulier; les femmes devaient jurer par son nom; le jour de sa naissance était destiné à des jeux semblables à ceux de Cybèle. Pendant le deuil public que *Caligula* ordonna pour elle, ce fut un crime de rire, d'entrer au bain, de

manger en famille. Un pauvre homme qui avait vendu de l'eau chaude, fut mis à mort, comme coupable d'irréligion. L'Empereur ne jurait plus au Sénat et à l'armée que par la divinité de *Drusille*. Un Sénateur nommé *Livius Geminus*, eut la bassesse d'affirmer qu'il avait vu *Drusille* monter au ciel. Voilà pourtant ce que les Romains, ces maîtres du monde, faisaient pour une femme, et encore quelle femme !

* Au commencement de son règne, *Caligula* donna le nom d'Auguste à ses trois sœurs, *Agrippine*, *Drusille* et *Julie*. « Il n'était pas besoin, dit un historien, qu'il » mît si fort en évidence sa tendresse pour ses sœurs, il » ne les aimait que trop. Sa passion pour *Agrippine* et » *Julie* ne fut ni si décidée, ni si constante que pour » *Drusille*; il les traita même avec infamie, jusqu'à les » prostituer à ses compagnons de débauche; enfin s'en » étant tout-à-fait dégoûté, il les bannit dans l'île Poncia, » et abolit tous les honneurs qu'il leur avait fait dé» cerner. » *

Après la mort de *Séjan*, qui fut enfin puni de ses crimes, *Caligula* songea sérieusement à prendre les voies les plus courtes pour parvenir à l'empire. *Macron*, chef des cohortes prétoriennes, n'était pas aisé à gagner; il était même dangereux de s'ouvrir à lui. *Caligula* ayant perdu *Junie*, son épouse, adressa ses hommages à la femme de *Macron*, et lui promit de la faire Impératrice. Le mari gagné par sa femme qui le déshonorait, eut encore l'imprudence de donner au Prince l'accès le plus grand chez *Tibère*. L'Empereur ne tarda pas à être empoisonné; on prétend même que *Caligula* hâta sa mort en l'étouffant avec un oreiller.

Parvenu au faîte des honneurs à force de crimes, *Caligula* n'usa de son pouvoir que pour assouvir ses brutales passions. S'étant trouvé aux noces de *Livie Orestille*, qui épousait *Caïus Pison*, il ordonna après la solennité, qu'on menât l'épousée chez lui. * ou plutôt il l'emmena lui-même. Après l'avoir gardée peu de jours, il la renvoya, avec défenses de voir *Pison*; ensuite

il les relégua l'un et l'autre, sous prétexte qu'ils s'étaient réunis. *

Il devint amoureux de *Lollie Pauline*, au seul récit qu'on lui fit que son aïeule avait été parfaitement belle. Comme elle avait accompagné *Caïus Memmius Régulus*, son mari, qui commandait les armées, *Caligula* le rappella; et après l'avoir forcé de dire qu'il était le père de *Lollie*, il l'épousa lui-même; mais bientôt il la répudia, avec défenses de jamais fréquenter aucun homme. * Ce fut, dit-on, *Agrippine*, sœur de l'Empereur, et mère de *Néron*, qui fit accuser *Pauline* de sortilége, la fit bannir par son frère, et enfin la fit mettre à mort par un Tribun. *

Souvent *Caligula* invitait à souper les personnes de la plus haute qualité, et tandis que les femmes passaient devant lui, il les examinait avec une curiosité et une hardiesse que le libertinage le plus outré peut seul inspirer. Quand quelques-unes d'elles baissaient la tête par pudeur, il les forçait avec sa main de la lever. Pendant le repas, il sortait de la salle, appellait celle des femmes qui lui plaisait le plus; et revenant ensuite avec des marques toutes récentes de son impudicité, il louait ou blâmait hautement la personne qu'il venait de sacrifier à sa brutalité, disant les défauts et les perfections de son corps, et entrant dans un détail honteux de ses plaisirs.

* Cependant cet infâme Empereur ne connut jamais, ne sentit jamais les douceurs de l'amour, de cette passion qui adoucit l'homme le plus farouche. « Le cruel *Caligula*, » dit un historien, fait exception à la règle. Au milieu » des transports de l'amour, et dans ces momens qui » semblent adoucir l'être le plus sauvage, son caractère » féroce ne se démentit point, et une de ses caresses les » plus ordinaires était de dire à sa maîtresse : *Je n'ai qu'à* » *dire un mot, et je ferai tomber cette belle tête.* Il fut » même une fois sur le point d'en appliquer une à la » question, pour apprendre d'elle, à force de tourmens, » la raison de l'affection qu'elle avait pour lui. » « Comment, dit un autre hitorien, est-il possible qu'un homme

qui aimait les femmes et le plaisir, eût une ame si atroce et si avide de sang humain ? On dit que l'amour adoucit la férocité des animaux, même les plus cruels, et change le caractère; mais il faut distinguer l'amour honnête, délicat et tendre de la débauche. Cette dernière peut s'allier avec tous les vices; ce n'est qu'à l'amour honnête qu'il est donné d'élever l'ame, d'adoucir les mœurs, et d'être le plus ferme appui de la vertu. »

Cette femme qui prit un si grand empire sur *Caligula*, était vraisemblablement *Milonia Cesonia*, qu'il épousa. Elle n'était ni jeune, ni belle; elle avait déjà trois enfans d'un autre mari; cependant elle seule fixa le cœur volage et furieux de l'Empereur. La chose parut si étonnante, qu'on crut qu'elle lui avait fait prendre un philtre, qui fit plus d'effet qu'elle ne voulait, puisqu'il acheva d'altérer la raison de son amant. Il en était si follement épris, qu'il la montrait quelquefois nue à ses amis.

Ce Prince fut assassiné par un Capitaine des gardes prétoriennes, en sortant du spectacle, dans la vingt-neuvième année de son âge. Cet Officier se nommait *Cassius Cherea*. Il était appuyé par des personnages d'un ordre supérieur, entr'autres par *Valerius Asiaticus*, homme Consulaire, qui était irrité contre *Caligula* de ce qu'il avait abusé de sa femme, et lui en avait ensuite fait à lui-même, en présence d'un grand nombre de témoins, les plus indécentes railleries.

Tandis qu'on prenait les dernières mesures pour se défaire du tyran, le Sénateur *Pompidius* fut dénoncé comme coupable de discours injurieux contre le Prince. Le dénonciateur cita pour témoin une Comédienne, nommée *Quintilla*, qui vivait publiquement avec l'accusé. Elle nia le fait, et fut appliquée à la question. Elle était instruite de tous les détails de la conjuration qui se formait, et, par une singularité assez grande, *Cherea* fut nommé par *Caligula*, pour assister à la question. Lorsqu'on y conduisit *Quintilla*, elle marcha sur le pied d'un des conjurés qu'elle rencontra, pour l'assurer qu'on pouvait compter sur sa discrétion, et en effet elle supporta, sans rien

révéler, une torture si cruelle, que tous ses membres en furent disloqués.

« *Caligula* était grand de taille, mais mal fait, pâle, des yeux creux, un front large où se peignait la fierté; peu de cheveux, et point du tout sur le devant de la tête. Il lui déplaisait fort d'être chauve, et c'était un crime, quand il passait, de regarder d'en haut, parce qu'on découvrait alors en plein cette difformité. Par une raison semblable, il y allait de la vie de nommer en sa présence une chèvre, parce qu'il était chevelu de tout le corps. Il avait naturellement l'air du visage hagard et farouche, et il s'étudiait à le rendre encore plus formidable, s'ajustant devant le miroir de la façon qui lui paraissait la plus propre à inspirer la terreur. » Il fut tué l'an de Rome 791.

Après sa mort, *Cherea* fit tuer *Cesonia* et sa fille. Il fut lui-même condamné à mort par l'Empereur *Claude*. *

CALVIMONT.

On connaît les intrigues du Prince *Guillaume de Furstemberg*, Évêque de Strasbourg, qui fut arrêté par ordre de l'Empereur, quoiqu'il eut le caractère d'Ambassadeur du Roi de France, ce qui empêcha pendant long-tems la conclusion de la paix. L'amour fut cause de ces événemens, si l'on s'en rapporte à un auteur contemporain, qui raconte ainsi le fait :

« La dame *de Calvimont*, la plus belle femme de Bordeaux, se fit enlever par un Prince du sang, dont je tais le nom. Ce Prince l'ayant renvoyée ensuite à son mari, ce gentilhomme la fit renfermer dans un château : elle s'en sauva par une corde qu'un nommé *Turly* lui envoya dans un pâté, et vint à Paris avec *Turly*, qui la mena chez le Duc de Candale, pour la faire voir au Roi. Le Duc mourut peu après, et la dame tomba entre les mains du Prince *Guillaume de Furstemberg*, qui depuis a été Cardinal. Celui-ci épris de sa beauté, lui donna un collier de perles, et de fois à autre des pierreries et

» des bijoux de prix; mais il les retira après par un tour » de filou; car lui ayant emprunté ces pierreries pour la » cérémonie d'une prétendue vêture de religieuse, il ne » lui en rendit que de fausses, et donna les autres à ma- » dame *de Lyonne*, dont il était devenu l'amant. On tient, » (et ce sont d'habiles gens qui ont cette opinion,) que » c'est par ce commerce amoureux qu'ont commencé toutes » les intrigues et menées que le Prince *Guillaume* a our- » dies contre l'Allemagne, sa patrie, et contre l'Empe- » reur, son Souverain légitime. »

Madame *de Lyonne* eut aussi pour amant connu l'abbé *Fouquet*, qui fut depuis Évêque d'Agde. Elle couchait avec lui à Rome, tandis que son mari y était Ambassadeur; on prétend même que l'abbé se fâchait contre le mari, de ce qu'il était quelquefois trop amoureux de sa femme. * Le Prince *Guillaume de Furstemberg* avait été condamné à mort par l'Empereur, et il n'échappa au supplice que parce que le Nonce du Pape le revendiqua. Il mourut à Paris, dans son Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. L'an 1704. *

CALVIN.

Antoine Calvin, frère du fameux *Jean Calvin*, Hérésiarque, épousa la fille d'un nommé *Nicolas de Fer*, qui s'était sauvé à Genève pour faillite. Ce mariage procura à *Antoine Calvin* l'avantage d'être mis sur la liste des cocus; car sa femme ayant été surprise en adultère, eut le fouet par la main du bourreau dans la ville de Genève, ce qui fit, dit-on, beaucoup de peine à *Jean Calvin*.

* Un historien prétend que cet accident arriva, non à la belle-sœur, mais à la nièce de *Calvin*. Voici comme il raconte la chose: « Il (*Calvin*) maria aussi son frère *An-* » *toine Calvin*, avec la fille d'un qui avait fait une fausse » faillite à Anvers, nommé *Nicolas de Fer*, et qui s'était » jetté à Sauveté, à Genève, où le Saint-Esprit ouvrait » à tous la porte. Il le fit libraire, afin de pouvoir débiter » les livres de son frère; mais celui-ci fut infortuné dans

» son mariage, car sa fille, surprise en adultère, eut le » fouet par la main du bourreau en la ville de Genève, » dont *Calvin* cuida mourir de regret et de déplaisir. » *Jean Calvin* qu'on appellait le Pape de Genève, mourut en 1564. *

CALVISIUS SABINUS.

CALVISIUS SABINUS, qui commanda les armées Romaines sous les premiers Empereurs, fut déshonoré par sa femme au milieu de son camp, par un de ses Officiers. Cet Officier se nommait *Titus Vinius.* Sa jeunesse et sa figure firent impression sur le cœur de l'épouse de son Général; elle était déjà naturellement portée à la débauche, et elle en donna, dans cette occasion, la preuve la plus complette.

S'étant déguisée en soldat, elle alla coucher avec son amant au milieu du camp. Comme cette démarche, plus que hardie, devint bientôt publique, l'Empereur *Caligula* fit mettre en prison *Titus Vinius*: il n'en sortit qu'après la mort de ce Prince.

* L'historien fait un portrait bien désagréable de ce Vinius, jusqu'au moment où il devint tout-puissant, sous le règne de *Galba* qu'il accompagnait, lorsque ce Prince fut massacré; *Vinius* eut le même sort. An de Rome 820. *

CAMDEN.

GUILLAUME CAMDEN, auteur anglais, s'est fait connaître par plusieurs ouvrages, * notamment par ses annales de la Reine Élisabeth. Il fut l'un des plus habiles et des plus illustres hommes de son siècle. * Après sa mort, on érigea sur son tombeau, dans l'église de Westminster, une statue qui le représentait. On s'aperçut un jour qu'on avait cassé le nez de cette statue, et on découvrit que l'amour était la cause première de cette mutilation.

Une Anglaise amoureuse d'un gentilhomme, lui avait accordé les dernières faveurs. Cette faiblesse eut des suites

qui, quoique ordinaires, n'en sont pas moins fâcheuses. Le gentilhomme n'attendit à réparer sa faute, que pour se rendre plus digne de la personne qu'il avait déshonorée, et qu'il aimait tendrement; en effet il l'épousa.

Camden avait parlé de cette aventure dans un de ses ouvrages; mais il avait eu l'attention de ne nommer personne. Cependant un des parens de la demoiselle, prétendant que sa famille avait été outragée par l'historien, s'en vengea en mutilant sa statue. * « Voilà, dit un auteur, à » quoi s'exposent les historiens qui ne flattent pas, et » qui disent la vérité. Voilà pourquoi il y a si peu d'histoire où l'on ose parler rondément de ceux qui vivent, » et qui ont laissé des enfans considérables. » * An 1623.

CAMMA.

Sinorix, Tétraque de Galatie, vivement épris de la beauté de *Camma*, femme de *Sinatus*, son parent, essaya pendant long-tems de la séduire. Sentant l'inutilité de ses démarches, et voulant néanmoins, à quelque prix que ce fût, satisfaire sa passion, il fit périr secrètement *Sinatus*. La vertueuse *Camma* se doutant bien d'où partait le coup, se retira dans un temple de Diane, pour y pleurer la mort de son époux. Vivement sollicitée par *Sinorix* de s'unir avec lui, elle fit une assez longue résistance, d'autant plus que le lieu de sa retraite était un endroit sacré. Mais sentant bien que, puisque *Sinorix* avait fait périr son époux, il ne craindrait pas à la fin de violer son asile, elle feignit de se rendre à ses instances, et elle prit jour pour son mariage. Arrivée dans le temple où devait se faire la cérémonie des épousailles, elle présenta à *Sinorix* la coupe nuptiale, dans laquelle elle avait mis un poison subtil. Le Prince croyant toucher au moment du bonheur après lequel il aspirait depuis si long-tems, en but la moitié; *Camma* avala le reste, en déclarant hautement qu'elle mourait contente, puisqu'elle avait été assez heureuse pour venger la mort de son cher époux. * *Je n'ai vécu*, dit-elle, *que pour venger Sinatus, il l'est; toi maintenant*,

dit-elle à *Sinorix*, *au lieu d'un lit nuptial*, *ordonne qu'on te prépare un tombeau.*

Ce trait historique a fourni à *Thomas Corneille*, le sujet d'une tragédie.* An 236 avant Jésus-Christ.

*CAMMAS.

* Un peintre de Toulouse, nommé *Cammas*, fort laid, fort bête, et assez mauvais peintre, qui, tout les ans, barbouillait au Capitole les effigies des nouveaux Capitouls, fut accusé par une coquine du voisinage de l'avoir séduite. Elle était grosse ; elle demandait qu'il l'épousât, où qu'il lui payât les dommages d'une innocence qu'elle avait mise au pillage depuis quinze ans. Le pauvre diable était désolé; il alla conter sa disgrâce à un Avocat nommé *Boubée*; il lui jura que c'était cette fille qui l'avait suborné ; il voulait même expliquer à ses Juges comment elle s'y était prise, et offrait de faire un tableau qu'il exposerait à l'audience. *Tais-toi*, lui dit *Boubée*; *avec ce gros museau il te sied bien de faire le jouvenceau qu'on a séduit ! Je plaiderai ta cause, et je te tirerai d'affaire, si tu veux me promettre de te tenir tranquille auprès de moi à l'audience, et de ne pas souffler le mot, quoi que je dise, entends-tu bien ? sans quoi tu serais condamné.* Il promit tout ce qu'on voulut. Le jour donc arrivé et la cause appellée, *Boubée* laissa son adversaire déclamer amplement sur la pudeur, sur la faiblesse et la fragilité du sexe, et sur les artifices et les pièges qu'on lui tendait; après quoi, prenant la parole : « Je plaide, dit le défenseur de *Cammas*, pour un laid, je plaide pour un gueux, je plaide » pour un sot. (Le peintre voulut murmurer, mais son » Avocat lui imposa silence.) Pour un laid, messieurs, » le voilà ; pour un gueux, messieurs, c'est un peintre, » et, qui pis est, le peintre de la ville; pour un sot, que » la Cour se donne la peine de l'interroger. Ces trois » grandes vérités une fois établies, je raisonne ainsi : On » ne peut séduire que par l'argent, l'esprit, ou la figure ; » or ma partie n'a pu séduire par l'argent, puisque c'est

» un gueux ; par l'esprit, puisque c'est un sot; par la fi-
» gure, puisque c'est un laid, et le plus laid des hommes,
» d'où je conclus qu'il est faussement accusé.» Ses conclusions furent admises, et il gagna tout d'une voix. » An 1730. *

CAMOENS.

Louis de Camoens, célèbre poëte Portugais, naquit à Lisbonne. Son Père, *Vaz de Camoens*, était Capitaine de vaisseau, et sa famille était ancienne. Lorsque le jeune *Camoens* eut fait ses études dans l'Université de Coïmbre, il vint à Lisbonne, où il commença à faire connaître son goût pour la poésie, par des vers galans qui lui acquirent les bonnes grâces de plusieurs dames de la première qualité. A ces dons de l'esprit, il joignait ceux du corps. « Il avait, dit un historien, les yeux grands et vifs, qui semblaient ne respirer que l'amour et le plaisir; les cheveux blonds, le front noble, le nez aquilin, les dents belles, les lèvres plus vermeilles que le corail, le visage plein, le teint blanc et relevé d'un vermillon qui répandait sur sa physionomie une fleur de santé charmante. Il était bien fait, de médiocre taille, ayant l'air riant; en un mot, toute sa personne était si agréable, qu'elle prévenait avantageusement en sa faveur.» Ajoutez à cela qu'il était aussi agréable dans sa conversation que dans ses écrits, et on se persuadera facilement qu'ayant un grand penchant à l'amour, il trouva peu de cruelles.

Sa jeunesse et l'attrait du plaisir ne lui permirent pas de faire attention qu'il fallait savoir mettre du mystère dans ses intrigues galantes, et sur-tout dans un pays où les hommes sont extrêmement jaloux. Le jeune poëte fêté, accueilli, caressé par quelques dames de la première qualité, se livra trop aux impulsions de son cœur et aux charmes de la volupté; aussi il eut le même sort qu'Ovide, il fut exilé de la Cour.

On ne sait pas précisément quelles étaient les personnes dont le jeune *Camoens* fut amoureux. Il y a apparence

tence que les familles auxquelles elles appartenaient, firent tous leurs efforts pour ensevelir dans l'oubli la mémoire de ces amours. Le poëte lui-même ne parle de ces dames que sous des noms empruntés ; tantôt sous celui de la belle *Violante*, tantôt sous celui de l'aimable *Natercia* que quelques-uns croient être la belle *Catherine d'Almaca*, sa parente. C'est elle, dit-on, qui est désignée dans un de ses sonnets, qui commence ainsi, suivant la traduction qui en a été faite :

Sur le naissant émail d'une verte prairie,
L'infortuné Lisus pénétré de douleur,
Cherchait, en soupirant, la nymphe *Natercia*,
Dont les mépris cruels lui déchiraient le cœur. etc.

Quoi qu'il en soit, *Camoens*, après avoir resté peu de tems à Santuren, où il s'était retiré, passa en Afrique, et se signala dans plusieurs combats contre les Maures ; il y perdit même l'œil droit. Le bruit des armes ne l'empêcha point de se livrer à son goût pour la poésie : il composa un sonnet, dans lequel il décrit les maux que l'amour lui faisait souffrir ; et il paraît, par les vers suivans, qu'il regardait cette passion comme l'unique source de ses infortunes :

Cruel tyran des cœurs, c'est ta seule furie
Qui m'arracha du sein de ma chère patrie :
C'est en suivant tes étendards,
Que je me suis offert aux rigueurs du naufrage ;
Et, sans toi, le terrible Mars,
N'aurait point sur mes yeux fait éclater sa rage.

Ayant obtenu la permission de revenir à la Cour, *Camoens* se rendit à Lisbonne, espérant être récompensé de ses travaux militaires ; mais il n'y trouva que de l'ingratitude. Pour comble de malheur, ses anciens feux se rallumèrent ; ce qui ayant excité la jalousie de plusieurs personnes, il crut qu'il était de la prudence de s'éloigner volontairement, de peur d'être exilé une seconde fois.

Malgré la perte de son œil, il était encore, dit-on, l'idole du beau sexe. Il passa à Goa, où il se distingua de nou-

veau dans les armes. De là, il fut exilé dans la Chine, à cause de quelques vers satyriques. Ce fut dans ce pays éloigné qu'il acheva son poëme de la *Lusiade*.

Etant enfin de retour en Portugal, il présenta cet ouvrage au Roi *Sébastien* qui, dit-on, lui fit une pension valant à peu près quatorze cents francs de notre monnaie; mais ce Prince ayant été tué dans la bataille d'Alcazar contre les Maures, la pension de *Camoens* fut supprimée, et ce poëte qui faisait l'ornement de sa patrie, après avoir traîné une vie languissante dans la plus grande misère, mourut à l'hôpital, âgé de plus de cinquante ans. On mit sur son tombeau l'épitaphe suivante:

Ci git Louis de Camoens, le Prince des poëtes de son tems. Il vécut pauvre et misérable, et il mourut de même, Anno Domini 1579. *

CANDAULE.

CANDAULE, Roi de Lydie, de la famille des Héraclides, aimait éperdument sa femme qu'il regardait comme la plus belle personne de son tems. Dans l'enthousiasme de son amour, il vantait à tous ses favoris les charmes et les grâces de la Reine. Un d'entr'eux, nommé *Gygès*, paraîssant moins persuadé que les autres, le Roi, pour le convaincre, se servit d'un moyen qui vraisemblablement n'a guères été employé par d'autres. Dans un de ces momens où il paraîssait plus épris que jamais des beautés de la Reine, il la supplia de lui découvrir entièrement et à nud tous ses charmes. Pendant qu'elle se prêtait à cette fantaisie, *Gygès* placé dans un endroit favorable, pouvait juger par ses propres yeux si le Roi avait exagéré ou non, en vantant la beauté de la Reine.

* Dieux! disait-il au Roi, quelle félicité!
Le beau corps! le beau cuir! ô ciel! et tout le reste.
De ce gaillard entretien
La Reine n'entendit rien;
Elle l'eut pris pour outrage:
Car, en ce siècle ignorant,
Le beau sexe était sauvage.

Il ne l'est plus maintenant ;
Et des louanges pareilles
De nos dames d'à-présent
N'écorchent point les oreilles. *

La Princesse fut instruite de l'indiscrétion, ou, pour mieux dire, de l'imprudence de *Candaule*; elle aperçut même, dit-on, *Gygès*, lorsqu'il sortit de l'endroit où on l'avait placé. Soit désir de se venger d'une chose qu'une belle femme paraîtrait cependant devoir facilement pardonner, soit qu'elle fût entraînée par un penchant secret pour *Gygès*,

* Amour même, dit-on, fut de l'intelligence ;
De quoi ne vient-il point à bout ?
Gygès était bien fait, on l'excusa sans peine ;
Sur le montreur d'appas tomba toute la haine ;
Il était mari, c'est son mal,
Et les gens de ce caractère
Ne sauraient en aucune affaire
Commettre de péché qui ne soit capital. *

La Reine trouva moyen d'entretenir *Gygès*, et ne lui donna que deux partis à prendre, l'un de tuer *Candaule*, et l'autre de périr lui-même. Le choix n'était pas difficile à faire, *Gygès* parvint à se défaire du Roi, et après avoir épousé sa belle veuve, il monta sur le trône de *Lydie*, commençant la dynastie des *Mermnades*, qui dura jusqu'à la défaite de Crésus.

On sait que Platon, pour embellir ce trait historique, donnait à *Gygès* un anneau dont la pierre le rendait invisible, quand il la tournait de son côté; et ce fut par ce moyen qu'il opéra facilement les changemens qui lui procurèrent un trône et une belle femme. * Il régna trente-huit ans, et eut pour successeur son fils Ardys. * An du monde 3286.

* CANDIE.

Lorsque les Vénitiens étaient encore maîtres de l'île de Candie, leur Bayle, autrement leur Ambassadeur à Cons-

tantinople, avait un privilège bien important. Si un habitant de Candie commettait un crime, et était assez adroit pour ne pas se laisser arrêter, il se sauvait alors à Constantinople, et l'Ambassadeur vénitien avait le droit de lui accorder sa grâce.

Un Candiot était devenu amoureux d'une femme veuve, mais il n'avait pu lui inspirer les mêmes sentimens; de manière qu'il n'éprouvait que des refus. Un jour qu'il sollicitait plus vivement encore cette femme de céder à ses désirs, elle répondit en colère, qu'elle aimerait mieux manger le foie de son enfant. Son brutal amant s'abandonnant alors à toute la fureur que lui inspirait son amour rebuté, trouva le moyen de se saisir du malheureux enfant de sa maîtresse, et après l'avoir égorgé, il lui arracha le foie, et le fit manger à sa mère. N'étant pas encore satisfait de cette atrocité, il massacra cette femme qui avait été l'objet de sa tendresse. Il se sauva ensuite à Constantinople, et obtint sa grâce de l'Ambassadeur vénitien qui se nommait *Dervisan*. Il l'avait accordée, plutôt pour conserver son privilège, que pour sauver la vie à un aussi grand criminel. Aussi il manda au Gouverneur de Candie de faire mourir le coupable, aussitôt qu'il serait rentré chez lui, ce qui fut fait, An 1610. *

CANGIAGE.

LUC CANGIAGE ou *Cambiazi*, naquit à Moneglia, dans les Etats de Gênes, en 1527. Il se fit admirer dans la peinture, dès l'âge de dix-sept ans. Malheureusement pour lui, il perdit sa femme dans un âge, où ses passions étaient dans toute leur force. Vivement amoureux de sa belle-sœur, il crut, parce qu'il le désirait beaucoup, que sa réputation lui ferait obtenir une dispense, pour épouser cette femme qui n'opposait à ses brûlans désirs que le motif de la religion. Il fit le voyage de Rome, et présenta à *Grégoire XIII* deux tableaux faits par lui; mais le Souverain Pontife, loin de se laisser séduire, usa de

toute son autorité pour détourner *Cangiage* de son dessein, et il lui fit promettre de congédier sa belle-sœur, lorsqu'il serait de retour à Gênes. Il tint parole, et ne fut pas guéri.

Philippe II, Roi d'Espagne, ayant entendu parler des talens de *Cangiage*, l'invita à venir travailler à l'Escurial. Le peintre toujours occupé de son amour, se rendit d'autant plus volontiers aux instances du Prince, qu'il espérait obtenir, par son crédit, la dispense qui devait faire son bonheur. Il trouva à la cour d'Espagne de quoi satisfaire un cœur ambitieux; richesses, honneurs et considération; mais tout cela ne pouvait le rendre heureux. Bientôt * on lui enleva l'espérance, la dernière ressource des malheureux, * en lui conseillant de ne pas même parler de son projet au Roi. Il en mourut de chagrin, à l'Escurial, l'an 1585.

* CANNING.

Neuf personnes furent condamnées à être pendues, et n'échappèrent à ce supplice honteux, qu'elles ne méritaient pas, que par le hasard le plus grand, et cela dans un pays où, depuis long-tems, on sait apprécier la vie d'un homme, où l'on a adopté les précautions nécessaires, pour fournir à l'innocence les moyens de se faire connaître, et pour éviter aux Juges, autant que peut le comporter la faiblesse humaine, le cruel inconvénient de commettre des meurtres juridiques.

Cette anecdote intéressante qui rappelle avec plaisir les changemens heureux qui ont été faits en France dans les formes barbares, injustes et tyranniques du Code Criminel, a le rapport le plus frappant avec le sujet que je traite. L'auteur qui le fournit est trop célèbre, trop généralement estimé par son style, pour que j'ose me permettre de rien changer à sa narration.

« J'étais à Londres, dit-il, en 1753, quand l'aventure de la jeune *Elisabeth Canning* fit tant de bruit. *Elisabeth* avait disparu pendant un mois de la maison de ses parens.

Elle revint maigre, défaite, et n'ayant que des habits délabrés : » « Eh ! mon dieu, dans quel état vous revenez !
» Où avez-vous été ? D'où venez-vous ? Que vous est-il
» arrivé ? -- Hélas, ma tante, je passais par Morfields,
» pour retourner à la maison, lorsque deux bandits vi-
» goureux me jetèrent par terre, me volèrent et m'em-
» menèrent dans une maison, à dix mille de Londres. »

« La tante et les voisines pleurèrent à ce récit : Ah ! ma chère enfant, n'est-ce pas chez cette infâme madame *Web*, que ces brigands vous ont menée ? Car c'est juste à dix mille d'ici qu'elle demeure. -- Oui, ma tante. -- Chez madame *Web*, dans cette grande maison à droite ? --- Justement, ma tante. Les voisines dépeignirent alors madame *Web*, et la jeune *Canning* convint que cette femme était faite précisément comme elles le disaient. L'une d'elles apprend à miss *Canning* qu'on joue toute la nuit chez cette femme, et que c'est un coupe-gorge, où tous les jeunes gens vont perdre leur argent. Ah ! un vrai coupe-gorge, répond *Elisabeth Canning*. On y fait bien pis, dit une autre voisine ; ces deux brigands qui sont cousins de madame *Web*, vont sur les grands chemins prendre toutes les petites filles qu'ils rencontrent, et les font jeûner au pain et à l'eau, jusqu'à ce qu'elles soient obligées de s'abandonner aux joueurs qui sont dans la maison. Hélas ! ne l'a-t-on pas mise au pain et à l'eau, ma chère nièce ? -- Oui, ma tante. On lui demande si ces deux brigands n'ont point abusé d'elle, et si on ne l'a pas prostituée. Elle répond qu'elle s'est défendue, qu'on l'a accablée de coups, et que sa vie a été en péril. Alors la tante et les voisines recommencèrent à crier et à pleurer.

» On mena aussitôt la petite *Canning* chez un monsieur *Adamson*, protecteur de la famille depuis long-tems. C'était un homme de bien, qui avait un grand crédit dans sa paroisse. Il monte à cheval avec un de ses amis, aussi zèlé que lui ; ils vont reconnaître la maison de madame *Web* ; ils ne doutent pas en la voyant, que la petite n'y ait été renfermée ; ils jugent même, en aper-

devant une petite grange où il y a du foin, que c'est dans cette grange qu'on a tenu *Elisabeth* en prison. La pitié du bon *Adamson* en augmenta. Il fait convenir *Elisabeth*, à son retour, que c'est là qu'elle a été retenue, anime tout le quartier. On fait une souscription pour la jeune demoiselle si cruellement maltraitée.

» A mesure que la jeune *Canning* reprend son embonpoint et sa beauté, tous les esprits s'échauffent pour elle. M. *Adamson* fait présenter au Schérif une plainte au nom de l'innocence outragée. Madame *Web* et tous ceux de sa maison, qui étaient tranquilles dans leur campagne, sont arrêtés et mis tous au cachot.

» M. le Schérif, pour mieux s'instruire de la vérité du fait, commence par faire venir chez lui amicalement une jeune servante de madame *Web*, et l'engage, par de douces paroles, à dire tout ce qu'elle sait. La servante qui n'avait jamais vue en sa vie miss *Canning*, ni entendu parler d'elle, répondit d'abord ingénument qu'elle ne savait rien de ce qu'on lui demandait. Mais quand le Schérif lui eut dit qu'il faudrait répondre devant la justice, et qu'elle serait infailliblement pendue, si elle n'avouait pas, elle dit tout ce qu'on voulut. Enfin les Jurés s'assemblèrent, et neuf personnes furent condamnées à la corde.

» Heureusement en Angleterre aucun procès n'est secret, parce que le châtiment des crimes est destiné à être une instruction publique aux hommes, et non pas une vengeance particulière. Tous les interrogatoires se font à portes ouvertes, et tous les procès intéressans sont imprimés dans les journaux.

» Le tems de l'exécution des neuf accusés approchait, lorsque le papier, qu'on appelle des sessions, tomba entre les mains d'un philosophe nommé *Ramsay*; il lut le procès, et le trouva absurde d'un bout à l'autre. Cette lecture l'indigna; il se mit à écrire une feuille, dans laquelle il pose pour principe, que le premier devoir de Jurés est d'avoir le sens commun. Il fit voir que madame *Web*, ses deux cousins, et le reste de la maison étaient

formés d'une autre pâte que les autres hommes, s'ils faisaient jeûner au pain et à l'eau de petites filles, dans le dessein de les prostituer ; qu'au contraire ils devaient les bien nourrir et les parer, pour les rendre agréables ; que des marchands ne salissent, ni ne déchirent la marchandise qu'ils veulent vendre. Il fit voir que jamais miss *Canning* n'avait été dans cette maison, qu'elle n'avait fait que répéter ce que la bêtise de sa tante lui avait suggéré ; que le bon homme *Adamson*, avait, par excès de zèle, produit cet extravagant procès criminel, qu'enfin il en allait coûter la vie à neuf citoyens, parce que miss *Canning* était jolie, et avait menti.

» La servante qui avait avoué amicalement au Schérif ce qui n'était pas vrai, n'avait pu se dédire juridiquement. Quiconque a rendu un faux témoignage par enthousiasme, ou par crainte, le soutient d'ordinaire, et ment, de peur de passer pour un menteur.

» C'est en vain, dit M. *Ramsay*, que la loi veut que deux témoins fassent pendre un accusé. Si M. le Chancelier et M. l'Archevêque de Cantorbéri, déposaient qu'ils m'ont vu assassiner mon père et ma mère, et les manger tout entiers à mon déjeûner, en un demi quart-d'heure, il faudrait mettre à Bedlam M. le Chancelier et M. l'Archevêque, plutôt que de me brûler sur leur beau témoignage. Mettez d'un côté une chose absurde et impossible, et de l'autre mille témoins et mille raisonneurs, l'impossibilité doit démentir les témoignages et les raisonnemens.

» Cette petite feuille fit tomber les écailles des yeux de M. le Schérif et des Jurés. Ils furent obligés de revoir le procès. Il fut avéré que miss *Canning* était une petite friponne qui, ayant eu des faiblesses pour un amant aimé et favorisé, était allé accoucher, pour éviter la colère de ses parens, pendant qu'elle prétendait avoir été en prison chez madame *Web* ; et toute la ville de Londres qui avait pris parti pour elle, fut aussi honteuse qu'elle l'avait été, lorsqu'un charlatan proposa de se mettre dans une bouteille de deux pintes, et que deux mille personnes

étant venues à ce spectacle, il leur emporta leur argent, et leur laissa sa bouteille. » An 1753. *

CAPÉ.

Jean Capé, né en Béarn, eut une commission dans les Gabelles, à Salins en Franche-Comté. Il y fit connaissance avec une demoiselle, nommée *Marguerite Doroz*, remarquable par sa beauté. *Capé* en fut épris, et eut le talent de lui faire sentir les mêmes feux dont il était animé : elle le prouva, en mettant au monde un enfant de l'amour. *Capé* montra que la jouissance n'avait pas diminué sa passion, car il épousa sa maîtresse. * Le mariage fut célébré à Besançon, avec la permission du curé de Salins, et avec toutes les formalités nécessaires. L'enfant fut mis en pension, et personne ne doutait à Salins que *Marguerite Doroz* ne fût véritablement l'épouse de *Jean Capé*. *

L'amour qui avait allumé le flambeau de cet hymen, se soutint pendant quelques années ; mais *Capé* obligé de s'absenter souvent, et parvenu à des emplois plus relevés, commença à s'apercevoir qu'il n'aimait plus que médiocrement sa femme. La passion que lui inspira *Antoinette Dorset*, à Chambéry, acheva de le dégoûter entièrement d'une union qu'il avait regardée dans les tems, comme devant faire le bonheur de sa vie. Il s'agissait de faire annuller son mariage, dont il existait un fils reconnu, et ce n'était pas chose aisée.

Pour y parvenir, *Capé* abusa et de l'ascendant qu'il avait toujours eu sur mademoiselle *Doroz*, et de la situation malaisée de cette femme. * Il la fit venir à Chambéry, et là, par les mauvais traitemens dont il usa envers elle, et par l'appât d'une somme qu'il promit, il lui arracha un acte par lequel elle reconnaissait qu'elle n'était point sa femme. Pour consommer sa perfidie, même envers *Alexandre Capé*, son fils, il donna pouvoir à son commis de transiger avec *Marguerite Doroz*. Elle eut la faiblesse de signer un autre acte, dans lequel elle reconnut qu'elle

avait poussé si loin la galanterie avec un Officier, qu'elle en avait eu deux enfans qui étaient à l'hôpital de Lyon. Enfin, moyennant six mille livres qu'elle reçut, pour elle et pour son fils, elle déclara que *Jean Capé* était absolument libre. Cependant ce qui prouverait combien on abusa de la faiblesse et de la malheureuse position de cette femme, c'est que les signatures qu'elle apposa au bas de ces actes, étaient sous le nom de *Françoise*, et non de *Marguerite Doroz.* *

Muni de ces actes, *Jean Capé* crut pouvoir épouser *Antoinette Dorset*, et il ajouta à son nom, celui de *Dulac.* Il était alors Commissaire des Guerres. Il parut que la demoiselle n'avait pas attendu la cérémonie pour céder aux instances de son amant; car au bout de cinq mois, elle mit au monde un enfant.

Sept ans après ce second mariage, *Capé* mourut, et on prétend que la mort l'empêcha d'en contracter un troisième.

Cette mort laissa une succession ouverte et assez considérable. Il s'agissait de décider si elle devait appartenir à l'enfant de *Marguerite Doroz*, ou à ceux *d'Antoinette Dorset*; cela fit la matière d'un grand procès.

* Les défenseurs de la seconde femme n'épargnèrent pas la première; ils la représentèrent comme une prostituée qui avait gardé quelque bienséance pour parvenir au mariage; mais qui, après la cérémonie, s'était abandonnée, sans ménagement, à toutes les impulsions de son tempérament; qui n'avait pas eu honte d'en convenir elle-même dans deux actes par elle souscrits; et qui enfin avait mérité d'être renfermée dans une maison de réfuge. On s'étendit ensuite de part et d'autre sur les défauts de formalités. *

Par arrêt du 18 Avril 1707, le mariage de mademoiselle *Doroz* fut confirmé, et son fils fut reconnu seul héritier de *Jean Capé*, * avec défenses à *Antoinette Dorset*, et à ses enfans de l'y troubler, et de se qualifier femme ou enfans légitimes de *Jean Capé.* Elle se pourvut en requête civile contre cet arrêt, soutenant qu'on avait jugé sur des

pièces fausses, en ce que l'extrait baptistaire *d'Alexandre Capé* ne se trouvait pas sur les registres. Il n'y était pas en effet, et celui qu'il représentait fut déclaré faux; mais on lui permit de prouver par témoins qu'il était fils de *Jean Capé*; sa preuve fut complette, et un arrêt de 1711 le maintint dans son état. *

* CAPELLO.

BLANCHE CAPELLO, était d'une des plus illustres familles Patriciennes de Venise. Un jeune Florentin, nommé *Pierre Bonavanturi*, d'une famille honnête; mais pauvre, commis de la maison de banque que tenaient à Venise les *Salviati* de Florence, demeurait en face du palais *Capello*. Il vit *Blanche*, que la nature avait douée d'une beauté rare, et en devint éperdument amoureux.

Il sentit parfaitement la distance que la naissance et la fortune avaient mise entre lui et cette jeune beauté; mais l'amour ne s'amuse pas à calculer ces différences qui ne sont point dans la nature; il rend tout possible aux yeux d'un amant véritablement épris, et, dans tous les cas, il compte sur un miracle. Dans cette occasion, si *Bonavanturi* eut cette espérance, elle ne fut point trompée. Il trouva moyen, par la complaisance d'une duègne, qui accompagnait la jeune personne, lorsqu'elle allait à l'église, de se procurer une entrevue avec elle, et de lui faire l'aveu des sentimens qu'elle lui avait inspirés. Une figure distinguée et très-intéressante parlait en faveur de *Bonavanturi*; il fut écouté. *Blanche* ne put se défendre de l'aimer dès cette première entrevue. Elle hésita d'autant moins à se livrer au premier penchant de son cœur, qu'elle prit, en ce moment, *Bonavanturi* pour *Salviati* lui-même, homme d'une maison très-considérable à Florence, et à laquelle la sienne pouvait s'allier.

Désabusée sur ce point dans un second entretien qu'elle eut avec son amant, elle perdit l'espérance de l'épouser, sans cesser de l'aimer. Elle lui défendit de la voir désormais; mais cette défense était accompagnée de toutes les

protestations de tendresse, qui pouvaient en adoucir l'amertume, et il était aisé de voir que le cœur avait cédé difficilement à l'orgueil et au préjugé.

« Jeune homme plein de grâces, lui dit-elle, il suffit » que je vous aye une fois aimé, pour vous aimer toujours : mon cœur est trop noble pour changer de sentiment, parce que vous n'êtes pas d'une race égale à la » mienne ; mais je ne saurais me flatter que mes parens » consentent que je devienne votre épouse ; je vous défends, par cette raison, de revenir désormais chez » moi, sous espérance de mariage ; vos visites feraient » trop de tort à ma vertu. Consolez-vous néanmoins, si » cela peut vous consoler : supposé que vous ne m'épouserez pas, personne ne m'épousera jamais. »

Bonavanturi plus passionné que jamais, fit parvenir un billet à *Blanche*. Il lui peignait son désespoir dans les termes les plus touchans; il la conjurait, avant de prendre une dernière résolution, de profiter de l'obscurité de la nuit, et du tems où tout le monde, dans sa maison, serait livré au sommeil, pour venir le trouver, et lui accorder un entretien, ce qui lui était d'autant plus aisé, qu'elle n'avait que la rue à traverser ; il la rassurait en même-tems sur les suites de cette démarche, en lui jurant que sa vertu ne serait point compromise dans ce rendez-vous nocturne, et que sa passion se contiendrait dans les bornes du respect.

Quelqu'audacieuse que fut cette proposition, elle eut tout l'effet que *Bonavanturi* pouvait désirer ; elle passa même ses espérances. *Blanche* trop éprise et trop faible pour pouvoir rien refuser à un homme qu'elle aimait, n'écouta que la voix de son cœur, et rejetta tous les conseils de la prudence. Elle sortit de sa maison la nuit suivante, dès qu'elle crut pouvoir le faire avec sûreté, laissant la porte entr'ouverte pour son retour, et se glissa dans la chambre de son amant. L'histoire ne nous apprend pas ce qu'elle y dit, ce qu'elle y fit ; il est sûr au moins qu'elle y resta long-tems ; car elle n'en sortit que vers la pointe du jour. Comme à son âge, et dans une pareille

circonstance, on ne prévoit jamais tout, *Blanche* ne se doutait pas que la porte de sa maison, qu'elle avait laissée entr'ouverte, pût être fermée; ce fut pourtant ce qui arriva. Un boulanger du voisinage passant cette nuit dans la rue, et voyant la porte ouverte, avait cru rendre un grand service en la fermant tout-à-fait.

Que faire dans ce cruel embarras? Le jour prêt à paraître allait dévoiler une aventure déshonorante pour *Blanche*, et périlleuse pour son amant. Il s'agissait de prendre un parti prompt et décisif. Ce fut l'amour qui présida à cette délibération importante, et on en devine facilement le résultat. *Blanche* engagea sa foi à *Bonavanturi*, et lui proposa de fuir avec elle, ce qui fut exécuté sur-le-champ. Ils se jettèrent dans la première barque qu'ils trouvèrent, sans même avoir eu le tems de se déguiser; et étant sortis heureusement des Lagunes, ils prirent le chemin de Florence.

Blanche ne pouvant plus marcher, un berger la chargea sur ses épaules pour traverser un des passages des Alpes les plus dangereux. « La montagne formait un dos courbé qui avait tant de saillie, qu'un rocher qui en aurait roulé, serait tombé à plomb dans un torrent affreux qui mugissait d'une manière épouvantable au fond de la vallée. A ce torrent prend sa source le petit Rhin qui a déjà inondé une partie du territoire de Boulogne, et qui en a fait un marais, le torrent a tant de profondeur dans cet endroit, que de la sommité où était *Blanche*, on n'entendait point le fracas de ses ondes qui se brisent avec fureur contre les rochers écroulés; on en voyait seulement l'écume blanchissante. Il n'y avait pas long-tems que sur cette horrible éminence de la montagne, une lame d'eau avait entièrement rompu le sentier. Au sentier qui avait été emporté, les bergers avaient substitué dans la terre fangeuse quelques vestiges profonds, où l'on ne pouvait poser à la fois qu'un pied. Le cœur de *Bonavanturi* palpita à l'aspect de ce danger imminent. Que devint-il, lorsqu'il vit qu'un pied manquait au berger, et qu'il tombait sur ses genoux? Je n'ai pas besoin de le dire à quiconque sait par expé-

rience ce que l'amour inspire pour un objet infiniment chéri. *Bonavanturi* fut consterné, il pâlit, il cria, mais sa voix même expira sur ses lèvres. Le hasard voulut que le berger se laissa glisser, gardant toujours un équilibre merveilleux avec le fardeau dont ses épaules étaient chargées, et qu'avec l'extrémité de ses pieds il ramassa une masse de terre mobile, capable de l'arrêter, avant qu'il eut atteint les bords du précipice. » Après ce miracle de l'amour, nos deux amans arrivés à Pistoie, un prêtre leur donna la bénédiction nuptiale. *Bonavanturi* conduisit sa jeune épouse chez son père qui vivait obscurément à Florence, dans un état très-voisin de la pauvreté.

Blanche, consolée par l'amour des disgrâces de la fortune, oubliait, dans les bras de son tendre époux, tout ce qu'elle avait perdu, tous les sacrifices qu'elle avait faits; elle partageait, sans murmurer, avec sa belle-mère, les soins les plus bas et les plus humilians du ménage. Elle vivait ainsi depuis quelque tems, ne se laissant presque jamais voir hors de la maison, lorsque le hasard ayant fait passer sous ses fenêtres le Grand Duc, *François III de Médicis*, elle en fut remarquée. L'impression que sa beauté fit sur ce Prince, fut bientôt suivie d'un vif empressement de la connaître: il s'en ouvrit à un de ses favoris, nommé *Mondragone*, accoutumé à étudier avec soin les fantaisies du maître, et à tout entreprendre pour les satisfaire.

Ce vil et méprisable courtisan avait une femme adroite et intrigante: aussi peu sensible à l'honneur que son mari, elle accosta un jour à l'église la belle-mère de *Blanche*, lui fit des offres de service pour sa bru, et, entr'autres, celle de lui faire obtenir du Grand Duc telle grâce qu'elle aurait à lui demander.

Ces offres de services indiquaient assez le prix qu'on y mettait, et qu'on en attendait. *François de Médicis* était connu: il eut donc été de la prudence de n'en pas parler à la jeune femme; mais la vanité, l'ambition, le désir de sortir de la misère dans laquelle on vivait, ne permirent pas de garder le silence. *Blanche*, de son côté, écouta d'au-

tant plus volontiers les propositions qu'on lui fit ; qu'elle vivait dans une inquiétude continuelle, à cause de sa famille, dont elle redoutait, avec raison, les recherches et le ressentiment, et déjà elle avait songé plus d'une fois à trouver des recommandations auprès du Grand Duc, pour en obtenir une sauvegarde. Peut-être était-ce là son unique intention; vraisemblablement elle ne démêlait pas clairement ce qui se passait dans son cœur. Quoi qu'il en soit, invitée par la femme du favori, *Blanche* se rendit chez elle; le Grand Duc s'y trouva comme par hasard, et se présenta à elle dans un moment où la dame était passée dans un autre appartement, sous quelque prétexte, et l'avait laissée seule. Son premier mouvement, à l'aspect imprévu du Prince, fut de se jetter à ses genoux, en le suppliant de ne point attenter à son honneur. Il la releva avec bonté, lui fit une déclaration d'amour pleine de ménagement et de respect: « Ne craignez rien, madame, lui » dit-il, je veux protéger votre honneur, et non vous le » ravir. Je viens vous assurer par moi-même du tendre » sentiment dont je suis pénétré pour votre beauté et vos » infortunes, et si je ne puis, ni ne veux m'empêcher de » vous aimer, mon amour n'aura rien qui offense votre » délicatesse, il se bornera à vous combler d'honneurs et » de biens. -- Ah! grand Prince, votre amour fera le tour» ment de ma vie, puisque, ne pouvant y répondre, vous » m'accuserez, je m'accuserai moi-même d'ingratitude, » sans pouvoir et sans vouloir cesser d'être ingrate. Des » liens chers et sacrés.... -- Je vous aimerai, madame, » et vous jugerez par les effets, lequel est le plus pur de » mon amour ou de votre vertu. Ne craignez point d'être » ingrate : toute la reconnaissance que je demande de mes » bienfaits, c'est que vous daigniez les agréer et en » jouir. » En achevant ces mots, le Prince se retira, la laissant si interdite, qu'elle ne songea point à profiter de l'occasion, pour lui demander la sauvegarde.

Ce fut ainsi, si l'on en croit l'historien qui a transmis cette anecdote, que se passa cette entrevue. Les suites qu'elle eut, mettront le lecteur dans le cas de juger aisé-

ment de la modération de *Médicis* et de la sagesse de *Blanche*. La situation de cette dernière, ajoute l'historien, ne tarda pas à changer de face, après cette entrevue. Le Grand Duc manda son mari, et lui donna un poste considérable à la Cour; il accumula rapidement sur sa tête les honneurs et les pensions, et *Blanche* se vit bientôt élevée à une fortune brillante.

Le jeune *Bonavanturi* enivré de sa nouvelle position, ferma vraisemblablement les yeux sur le motif de son élévation. Il vérifia le proverbe qui dit, que les honneurs changent les mœurs. Livré à l'orgueil, à la présomption, il oublia ce qu'il avait été : il se fit des ennemis puissans. On peut ajouter que sa présence gênait peut-être encore et sa femme et le Grand Duc; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut assassiné dans les rues de Florence par une troupe d'assassins soudoyés.

On prétend que *Bonavanturi*, énivré de sa fortune, rendait de fréquentes visites à *Cassandre Bougiani*, veuve aussi célèbre alors par les charmes de sa figure, que par son goût pour les plaisirs. C'était la femme à la mode; et *Bonavanturi* fut assez vain, assez indiscret, pour se faire un trophée de son commerce avec cette dame, oubliant ainsi le soin de sa réputation, et ce qu'il devait aux *liens* sacrés qui l'attachaient à la plus belle des femmes. *Robert Ricci*, neveu de *Cassandre Bougiani*, reprocha publiquement à *Bonavanturi* ses liaisons avec sa tante, et alla jusqu'à le menacer de prendre des mesures pour les faire cesser. Le favori répondit avec fierté, même avec ironie, et *Ricci* le fit assassiner. *Cassandre Bougiani* fut assassinée dans la même nuit.

Blanche, dit-on, fut bientôt consolée de la mort de son époux. Soit qu'elle y eût participé, au moins de son consentement, soit qu'elle crût que *François de Médicis* en était innocent, elle continua de le voir et de vivre avec lui comme auparavant. Cette liaison plus que suspecte d'un Prince voluptueux avec une jeune et jolie femme, excita la jalousie de *Jeanne d'Autriche*, épouse du Grand Duc, et elle en mourut de chagrin.

Pou

Pour prouver que *Blanche* eut des faiblesses pour le Grand Duc avant son mariage, on assure qu'elle eut de lui *dom Antonio de Médicis*, tandis que *Jeanne d'Autriche* vivait encore. Ce *dom Antonio* ne jouit que des prérogatives de fils naturel de Prince, avec le titre de Marquis de *Campistron*.

François de Médicis, plus épris que jamais des charmes de *Blanche*, n'hésita point de l'associer au trône de Toscane; il l'épousa solennellement. Deux Ambassadeurs et le Patriarche d'Aquilée furent députés à Florence par la République de Venise, pour assister à la cérémonie de ce mariage. Un diplome du Sénat, par lequel *Blanche* était déclarée Reine de Chypre, y fut lu publiquement, et la couronne royale fut mise sur sa tête par un des Ambassadeurs.

Le Grand Duc vécut toujours avec sa nouvelle épouse dans la plus grande union, et rien n'eût manqué à leur bonheur, si les propos indécens et les déclamations du Cardinal *Ferdinand de Médicis*, frère de *François*, qui résidait à Rome, n'y eussent mêlé quelque amertume. Infatué des alliances de sa maison avec des têtes couronnées, ce Prélat ne parlait de celle-ci qu'avec les qualifications les plus infamantes. Cependant, quoiqu'au fond il nourrît dans son ame une haine mortelle contre sa belle-sœur, dans ses voyages de Florence, il n'en agissait pas moins vis-à-vis d'elle avec toutes les apparences de la cordialité. *Blanche*, de son côté, en lui rendant intérieurement haine pour haine, l'accueillait au-dehors avec l'air le plus caressant.

Telles étaient les dispositions des esprits, lorsque le Cardinal arriva à Florence, pour y passer l'automne. Il fut invité, un jour, par son frère à une partie de chasse dans la belle maison de Poggio à Cajano, à quelques milles de Florence; ce fut là que le Prélat dînant avec son frère et sa belle-sœur, sur la fin du repas, la Grande Duchesse, et presque au même moment le Grand Duc, éprouvèrent subitement de cruelles douleurs dans les intestins, et succombèrent, en peu d'heures, à la violence du poison. Qui

fut l'auteur de cette horrible catastrophe ? C'est un problême historique qui reste encore à résoudre.

Un historien prétend que *Blanche*, pour assurer la succession de son époux à ses enfans, et satisfaire en même-tems sa haine contre le Cardinal, résolut de l'empoisonner; que le Prélat qui s'en doutait, se trouvant un jour à un grand festin, ne voulut rien manger, disant qu'il était incommodé; qu'il refusa sur-tout un morceau d'une tourte que la Grande Duchesse lui présentait avec instance; que *François de Médicis* qui n'était point complice du coupable projet de son épouse, et qui voulait ôter tout soupçon à son frère, mangea promptement de cette tourte; qu'alors la Duchesse effrayée des suites, en mangea elle-même, et qu'ils moururent l'un et l'autre la nuit suivante.

D'autres historiens assurent au contraire que ce fut le Cardinal de Médicis qui empoisonna son frère et sa belle-sœur; ce qu'il y a de sûr, c'est que *Blanche* n'avait aucun enfant du Grand Duc. On dit, à la vérité, qu'elle avait eu de lui un fils avant son mariage, et depuis la mort de *Bonavanturi*, mais cet enfant était mort; ainsi on ne peut attribuer à cette Princesse le désir de faire mourir son beau-frère, pour assurer la succession du Grand Duc à ses enfans. Ce Prince ne laissa que deux filles, dont l'une nommée *Marie*, épousa *Henri IV*, Roi de France.

« *Blanche*, dit un historien, régna six ans; elle ne se servit de son pouvoir que pour faire sentir ses bienfaits à ses amis. Elle aimait les vertus, et sur-tout les vertus sociales qui tendent à nous rendre heureux. Les lettres faisaient ses délices, et elle avait coutume de dire qu'un Prince qui accueillait les savans, serait heureux dans le Gouvernement de son peuple, et transmettrait son nom à la postérité. Elle fut bonne épouse, mais épouse funeste à deux maris; elle avait un grand ascendant sur le cœur de ce dernier, ascendant dont elle chercha à se prévaloir comme elle le devait, pour récompenser le mérite, pour accroître la gloire de son époux, et pour faire le bien de l'État. De son naturel, elle était portée à l'amour; aussi sa mémoire a-t-elle été attaquée de ce côté-là par la cen-

ture. Pour moi, ajoute l'historien, je ne trouve rien que de légitime dans ses inclinations; il est cependant vrai que son premier amour n'a pas été tout-à-fait conforme aux règles de la prudence; il est vrai encore que cet amour fut la source du vide immense que *Bianca Capella* trouva dans les plaisirs dont elle s'était flattée de jouir, et le principe fécond des désastres divers qui s'accumulèrent sur sa tête. »

Le Cardinal *Ferdinand de Médicis* jouit du fruit de son crime, si toutefois il le commit. Il succéda à son frère, et épousa *Christine*, fille de *Charles II*, Duc de Lorraine, et de *Claude de France*, sœur de *Henri III*. An 1587. *

* CAPON.

Le Duc *de Richelieu* fut envoyé en Languedoc où, malgré la funeste expérience qu'on avait eue du mauvais succès des dragonades, sous *Louis XIV*, M. *de Saint-Florentin* ne cessait d'envoyer des ordres pour persécuter les protestans. Le Duc, quoique naturellement despote, adoucit le sort des malheureux qu'on tourmentait. Ce fut au milieu de ces occupations que l'amour, toujours favorable au Duc *de Richelieu*, vint lui faire sentir ses douceurs.

« Il avait distingué une dame *Capon*, femme d'un Consul de Montpellier, et qui était très-jolie. Le mari se croyant honoré des visites du Commandant de la province, ferma les yeux sur les motifs qui lui procuraient cet honneur. Bientôt cette dame séduite par l'ambition et par l'amour, n'opposa plus de résistance, et personne dans la ville n'ignora qu'elle était l'objet favorisé des soupirs du Commandant. On prétend qu'une fille fut le fruit de leurs amours; mais qu'elle appartienne au mari ou à *Richelieu*, cette fille, en grandissant, succéda à sa mère. Le Duc peu scrupuleux, la maria à un nommé *Rousse*, commis à Bordeaux, et vêcut publiquement avec elle. Madame *Rousse* fut la dernière maîtresse déclarée qu'il eut : il lui fit, en la mariant, un contrat de cent mille livres, payable à sa mort. » An 1744.

* CAPUCIN. (un)

« L'Auteur qui fournit l'anecdote que je vais copier, prétend avoir connu le jeune homme dont il est question. Ses parens, dit-il, l'engagèrent à se faire *capucin* à quinze ans et demi. Il aimait éperdument une fille à peu près de cet âge. Dès que ce malheureux eut fait ses vœux à Saint-François d'Assise, le diable le fit souvenir de ceux qu'il avait faits à sa maîtresse, à qui il avait signé une promesse de mariage. Enfin le diable étant plus fort que Saint-François, le jeune *capucin* sort de son cloître, et court à la maison de sa maîtresse : on lui dit qu'elle s'est jettée dans un couvent, et qu'elle a fait profession.

» Il vole au couvent, il demande à la voir ; il apprend qu'elle est morte de désespoir. Cette nouvelle lui ôte l'usage de ses sens, il tombe presque sans vie. On le transporte dans un couvent d'hommes voisin, non pour lui donner les secours nécessaires qui ne peuvent tout au plus sauver que le corps, mais pour lui procurer la douceur de recevoir, avant sa mort, l'Extrême-Onction qui sauve infailliblement l'ame.

» Cette maison où l'on porta ce pauvre garçon évanoui, était justement un couvent de *capucins* : ils le laissèrent charitablement à leur porte pendant plus de trois heures ; mais enfin il fut heureusement reconnu par un des Révérends Pères, qui l'avait vu dans le monastère d'où il était sorti. Il fut porté dans une cellule, et l'on y eut quelque soin de sa vie, dans le dessein de le sanctifier par une salutaire pénitence.

Dès qu'il eut recouvré ses forces, il fut conduit bien garotté à son couvent, et voici très-exactement comme il y fut traité. D'abord on le descendit dans une fosse profonde, au bas de laquelle était une pierre très-grosse, à laquelle une chaîne de fer était scellée. Il fut attaché à cette chaîne par un pied ; on mit auprès de lui un pain d'orge et une cruche d'eau, après quoi on referma la fosse qui se bouchait avec un large plateau de grès, qui fermait l'ouverture par laquelle on l'avait descendu.

» Au bout de trois jours on le tira de sa fosse, pour le faire comparaître devant la tournelle des *capucins*. Il fallait savoir s'il avait des complices de son évasion ; et, pour l'engager à les révéler, on l'appliqua à la question usitée dans le couvent. Cette question préparatoire est infligée avec des cordes qui serrent les membres du patient, et lui font souffrir une espèce d'estrapade.

» Quand il eut subi ces tourmens, il fut condamné à être enfermé pendant deux ans dans son cachot, et à en sortir trois fois la semaine, pour recevoir sur son corps entièrement nu la dicipline avec des chaînes de fer.

» Son tempérament résista seize mois entiers à ce supplice. Il fut enfin assez heureux pour se sauver à la faveur d'une querelle arrivée entre les *capucins* : ils se battirent les uns contre les autres, et le prisonnier échappa pendant la mêlée.

» S'étant caché pendant quelques heures dans des broussailles, il se hasarda de se mettre en chemin au déclin du jour, pressé par la faim, et pouvant à peine se soutenir. Un samaritain qui passait, eut pitié de ce spectre ; il le conduisit dans sa maison, et lui donna des secours. C'est cet infortuné lui-même, ajoute l'auteur, qui m'a conté son aventure en présence de son libérateur. Voilà donc ce que les vœux produisent ! »

Si celui qui a transmis cette anecdote, et qui sûrement, selon sa coutume, l'a embellie, eût vécu plus long-tems, il aurait vu avec grand plaisir que ces vœux monastiques n'existent plus ; mais il aurait dû gémir des maux innombrables qui sont résultés de l'application des principes immoraux qu'il a cherché de tant de manières à inculquer. *

* CARACALLA.

L'Empereur *Sévère* ayant établi solidement son autorité par la mort de *Niger* et d'*Albin*, et par les cruautés les plus grandes qu'il exerça contre leurs partisans, songea à assurer sa succession à ses deux fils, *Caracalla* et *Géta*.

Il donna pour femme au premier *Plautilla*, fille de *Plautica*, Préfet du Prétoire, son favori, qui jouissait d'un crédit inouï, ayant plus d'autorité que l'Empereur lui-même, mais sur-tout plus d'orgueil et de cruauté. Il avait amassé, par toutes sortes de voies, des richesses immenses; les bijoux, ornemens et équipages qu'il donna à *Plantilla*, auraient suffi, dit un historien, à cinquante Impératrices.

Malheureusement *Caracalla* haïssait de tout son cœur l'insolent favori de son père. Il ne consentit que malgré lui au mariage, et ne montra à *Plautilla* que dédain et aversion, ne l'admettant ni à sa table ni dans son lit, et déclarant hautement qu'il la ferait mourir avec son père, aussitôt qu'il aurait le pouvoir en main.

Il paraît que *Plautilla* se dédommagea avec d'autres des mépris qu'avait pour elle son époux; car un historien en disant que *Plautien* ne cherchait qu'à mortifier le jeune Prince, ajoute qu'il « n'avait pas même l'attention de faire » cesser les justes sujets de plainte que lui donnait la con- » duite scandaleuse de *Plautilla*. »

La fortune de *Plautien* l'ayant abandonné, il fut mis à mort. Son fils *Plautus* et *Plautilla* furent envoyés en exil dans l'île de Lipari, où ils perdirent la vie par ordre de *Caracalla*, lorsqu'il eut pris les rênes de l'Empire.

Ce Prince qui portait les prénoms de *Marc Aurèle Antonin*, fut d'abord nommé *Bassianus*, du nom de son ayeul maternel, qui était père de *Julie* et de *Julia Mésa*, dont il sera parlé autre part. On lui donna le nom de *Caracalla*, parce qu'il avait pris goût pour un habillement gaulois de ce nom. On sait que ce Prince attenta sur la vie de son père; qu'il tua son frère *Géta* entre les bras de leur mère, et qu'il régna comme un tyran cruel et fou. On le haïssait tellement, qu'on l'a accusé d'inceste avec sa mère. « Il se lit » de *Julie*, mère de l'Empereur *Caracalla* : étant un » jour, quasi par négligence, nue de la moitié de son » corps, et *Caracalla* la voyant, il ne dit que ces mots : » Ah ! que j'en voudrois bien, s'il m'étoit permis. Elle » soudain répondit: Il vous est permis, s'il vous plait, ne » savez-vous pas que vous êtes Empereur, et que vous

» donnez les lois, non pas recevez. Sur ce bon mot et bonne » volonté, il l'épousa et se coupla avec elle. »

Mais un crime bien connu est d'avoir fait condamner quatre Vestales qui vraisemblablement étaient innocentes. Après avoir employé toutes sortes de moyens pour séduire l'une d'elles, nommée *Claudia Læta*, *Caracalla* voyant qu'elle opposait une résistance invincible, la fit punir du supplice destiné à celles qui avaient perdu leur virginité. Tandis que les exécuteurs de cette inique sentence mettaient l'infortunée Vestale dans la fosse, elle s'écria : » Il n'y a personne qui sache mieux que l'Empereur que » je suis vierge. »

Ce monstre couronné fut tué par un Centenier de Prétoriens, nommé *Martialis*, laissant une mémoire aussi odieuse que celle des *Caligula* et des *Néron*. Il eut pour successeur *Macrin*, qui l'avait fait assassiner, et dont on peut voir l'article. *

CARA MUSTAPHA.

Ce fut l'amour qui éleva *Cara Mustapha* au degré de grandeur où il parvint, et ce fut l'amour qui l'en fit tomber, pour périr honteusement. Il était neveu du Grand Visir *Coprogli*, et fut élevé parmi les Icoglans. La Sultane mère *Validé*, l'ayant vu un jour avec *Mahomet IV*, son fils, prit pour lui un goût assez vif. Après l'avoir fait monter successivement à différentes places, il fut enfin Grand Visir, et épousa la fille de son maître. Dans ce haut degré d'élévation, il conçut la plus vive passion pour la Princesse *Basch-Lari*, veuve de l'infortuné *Assan*, Bacha d'Asie, que *Cara* avait fait périr par ordre de *Mahomet*; elle était sœur de ce Prince. Les démarches du Grand Visir pour plaire à la belle veuve, ne furent point ignorées de la Sultane *Validé* qui les rendit inutiles, et qui conçut une si grande jalousie contre ce ministre, qui lui devait tout, qu'elle résolut de le perdre.

Cara fut instruit des desseins de la Sultane. Au lieu de chercher à l'appaiser, il acheva de l'irriter en lui faisant

ôter la part qu'elle avait dans le Gouvernement; mais ce fut sa perte. La Princesse outragée dans ce qui lui était le plus sensible, parvint à soulever les Janissaires : pour les contenter après la perte de Gran, et la levée du siège de Vienne, la Sultane leur fit insinuer qu'ils demandassent la tête du Grand Visir, ce que *Mahomet* fut forcé de leur accorder. On porta en diligence la tête de *Cara* à Andrinople, où elle fut un spectacle agréable au peuple, qui sûrement ne se doutait pas que ce changement n'était que l'effet de la vengeance d'une femme. La Princesse *Basch-Lari* fut la seule qui versa des larmes à la mort de *Cara Mustapha*. Ne pouvant souffrir que la tête d'un homme qui l'avait aimée, servît de spectacle à la populace; elle la fit enlever secrètement du lieu où on l'avait exposée. An 1783.

* On trouve un ancien roman intitulé *Cara Mustapha*, dans lequel l'auteur a su tirer un parti avantageux de l'anecdote que l'on vient de rapporter. *

*CARAFFA.

AU-DESSUS de le grotte de Pausilippe, qui n'est pas fort éloignée de Naples, on voit une masure, ou espèce de tour en brique, haute de dix à douze pieds, voûtée et ouverte sur les côtés, en forme de lanterne; c'est ce qu'on appelle le tombeau de Virgile. Tout près de ce tombeau, sur une côte appellée Margellina, est l'église de *Santa Maria del porto*, desservie par des Servites, et fondée par le poëte *Sannazar* : on remarque dans une chapelle de cette église un tableau qui représente Saint-Michel terrassant le diable. Celui-ci a une très-belle tête de femme, et un beau sein. L'anecdote qui donna lieu à cette bisarrerie est assez plaisante.

On dit qu'un Evêque d'Ariano, nommé *Diomède Caraffa*, s'étant aperçu qu'une dame de qualité avait conçu pour lui une violente passion, et ne voulant pas y répondre, fit peindre cette femme sous cette figure du diable. On ajoute que faisant semblant, un jour, de se

cédée à ses poursuites, le Prélat donna la main à la dame, pour l'accompagner chez elle ; mais chemin faisant, il lui proposa d'entrer dans l'église des Servites, pour y voir un nouveau chef-d'œuvre de peinture. Elle n'eut, dit-on, pas de peine à reconnaître l'Évêque dans les traits de l'Archange, et son portrait dans ceux du diable ; de manière, ajoute-t-on, qu'elle se retira pleine de confusion ; et, dès ce moment, elle renonça à sa passion pour *Caraffa*. Ce Prélat, pour célébrer sa victoire, et pour faire allusion au nom de cette dame qui s'appellait *Victoria d'Avalos*, fit écrire au bas du tableau ces paroles : *Fecit victoriam, alleluia*. An 1550. *

CARAZOLE.

JOANNIN CARAZOLE, autrement *Jean Carraccioli*, était né à Ombrie, en Italie, d'une famille assez médiocre. Il devint Secrétaire de *Jeanne II*, Reine de Naples, * et eut le bonheur de lui plaire. « Ce fut pour » lui le chemin de la fortune. On n'en demeurait pas avec » cette Reine aux beaux sentimens de l'amitié, on passait » à la jouissance, et l'on obtenait ensuite les grands em- » plois, selon qu'on savait la servir et se bien faire » valoir. * » Elle donna à *Carazole* le Duché de Melphi et la charge de Grand Sénéchal du Royaume.

Comblé de biens et d'honneurs, aimé d'une des plus belles Princesses de l'Europe, *Carazole* se fia trop à sa bonne fortune. Il eut la maladresse de se brouiller avec la Comtesse de *Fest*, favorite de la Reine ; * il y en a même qui disent que ne pouvant obtenir la principauté de Falerne, il fut assez insolent pour dire des injures à la Princesse. * On pourrait croire aussi que *Jeanne*, naturellement inconstante, se dégoûta de son choix. Ce qu'il y a de sûr, c'est que changeant alors son amour en haine, après avoir dépouillé son favori de ses biens et de ses places, elle le fit périr cruellement.

* « Ce Sénéchal, dit un ancien historien, étant en » grand crédit, comme sont les favoris des Rois, fut

» fort envié et conjuré contre lui; pourquoi les conjura-
» teurs et grands Barons du Royaume allèrent, une nuit,
» frapper à la porte de sa chambre, lui faisant accroire
» que la Reine le demandait, étant en danger de mort,
» par accident nouvellement survenu. Lui se levant
» hâtivement pour se vêtir, commanda à son valet de
» chambre d'ouvrir la porte, laquelle ouverte, les
» meurtriers entrèrent, qui le tuèrent, et le trainèrent
» sur un ais hors du château, à mi-vêtu. On dit que la
» Reine y avoit prêté son consentement : pour le moins,
» ne fut-il fait aucune poursuite de sa mort. De lui sont
» sortis et venus ces grands Princes de Melfe, qui ont été
» après lui très-grands personnages et vaillans Capitaines.
» Voilà un grand exemple de fortune, et admoneste-
» ment à un chacun qui, se fiant au Gouvernement et
» faveur d'aucunes femmes, y repose son espérance,
» mal fondée pourtant, pour la variété qui règne en ce
» sexe tant aimé. * »

Brantôme raconte plaisamment le moyen qu'employa la Reine *Jeanne*, pour faire connaître sa passion et ses désirs à *Jean Carraccioli*, qu'il fait gentilhomme de Naples. « La première occasion, dit-il, qu'eut jamais la Reine
» de lui faire entendre qu'elle l'aimoit, fut qu'il crai-
» gnoit fort les souris. Un jour qu'il jouoit aux échecs,
» dans la garde-robe de la Reine, elle même lui fit
» mettre une souris devant lui ; et lui de peur, courant
» çà et là, et heurtant et puis l'un et puis l'autre, s'enfuit
» à la porte de la chambre de la Reine ; et vint cheoir
» sur elle ; et ainsi, par ce moyen, lui découvrit son
» amour, et eurent tôt fait leurs affaires ensemble, et
» après ne demeura guères qu'elle ne l'eut fait son Grand
» Sénéchal, etc. »

* « Croira qui voudra ce conte, dit un hitorien ; mais
» il n'est pas hors d'apparence que, de toutes les dé-
» clarations d'amour, celle qui coûte le plus à une per-
» sonne de ce sexe et de ce rang, c'est la verbale. Il est à
» noter que, dans cette espèce d'affaire, une Reine n'a
» point l'avantage qu'ont les autres femmes ; car elle

» n'est entourée que de gens qui, à cause de leur infé-
» riorité, n'oseraient lui faire des déclarations d'amour.
» Il faut donc qu'elle fasse des avances, et qu'elle soit la
» première à découvrir ce qu'elle souffre. Les autres
» femmes, ordinairement parlant, se font attaquer, et
» lors même qu'elles souhaitent d'être vaincues, elles se
» tiennent sur la défensive, et s'en font honneur; au lieu
» qu'une Reine est contrainte d'attaquer, et d'avoir la
» honte d'agir contre toutes les bienséances. » * An 1432.

CARDAN.

JÉRÔME CARDAN, médecin célèbre, l'un des plus grands esprits de son siècle, eut plusieurs enfans, dont l'aîné lui causa un violent chagrin. Ce jeune homme * nommé *Jean-Baptiste Cardan*, et docteur en médecine, * épris des charmes d'une fille qui n'avait pour tout bien que sa beauté, n'écouta que sa passion et l'épousa. La jouissance dissipa l'illusion, et il ne resta à *Cardan* que la triste certitude d'avoir fait une sottise irréparable. Dans de semblables circonstances, un galant homme prend son parti le mieux qu'il peut, et cherche à réparer ses torts. L'imagination vive et ardente du jeune *Cardan* ne lui permit pas d'agir ainsi; il ne vit plus dans la femme qu'il avait adorée, que la cause de son malheur. Pour se délivrer d'un objet qui lui était devenu odieux, il l'empoisonna. Ce crime fut découvert, et le coupable ne fut condamné qu'à perdre la tête. Vraisemblablement, par considération pour *Jérôme Cardan*, l'exécution se fit en prison. Ce fut à cette occasion que ce père infortuné fit son livre *de utilitate ex adversis capiendâ.*

* *Jérôme Cardan* était né à Pavie, et devait sa naissance à l'amour. Sa mère qui l'avait conçu avant son mariage, tenta même de perdre son fruit par des breuvages. Son père était docteur en médecine, en droit civil et canon. *Jérôme*, après avoir exercé ses talens à Pavie, à Milan;

se retira à Rome, où il mourut en 1576, âgé de soixante-quinze ans. Les femmes et le jeu occupèrent tout le tems qu'il dérobait à l'étude. *

*CARIGNAN.

Le Prince *Eugène de Carignan*, frère de l'aimable et trop malheureuse Princesse *de Lamballe*, avait eu lors du sacre de *Louis XVI*, un régiment d'infanterie, qui prit le nom de *Savoie Carignan*, et une pension de quarante mille francs. Le régiment étant en garnison à Saint-Malo, le Prince devint éperdument amoureux de la fille d'un gentilhomme nommé *Lalande Magon*. Il trouvait dans cette charmante personne, la beauté, les grâces, l'aimable pudeur, et tous les talens de l'esprit qui embellissent encore les dons de la nature; mais il lui manquait ce qu'on regardoit alors comme nécessaire pour pouvoir s'allier avec un Prince. Imbu de ces préjugés, le Prince chercha à séduire la femme qu'il adorait; son titre et son rang ne lui procurèrent pas la facilité qu'il espérait; il put s'apercevoir, à la vérité, qu'il avait été assez heureux pour rendre sensible le cœur de sa maîtresse; mais il se convainquit que la vertu serait toujours plus forte que la sensibilité, et que le seul moyen de devenir heureux était de donner le titre d'épouse à une femme qui le méritait si bien. L'amour l'emporta.

Les intentions du Prince parurent si loyales, et la tendresse de ce couple amoureux si intéressante; que l'Évêque de Saint-Malo ne fit point difficulté de donner des dispenses de publication de bancs à Turin, où le Prince de *Carignan* s'imaginait bien qu'il trouverait des difficultés, pour obtenir le consentement du Roi de Sardaigne; car il n'avait point d'autres obstacles à redouter, ayant perdu les auteurs de ses jours : il reçut la bénédiction nuptiale, et passa quelques mois dans l'ivresse du bonheur, avec une femme charmante.

Quand enfin la nouvelle de ce mariage vint à la cour

de Sardaigne, l'extrême disproportion du rang entre les époux parut une raison suffisante, pour que *Victor Amédée* en demandât la cassation. Tout Paris se porta en foule pour entendre plaider une cause aussi importante; tout le monde faisait les vœux les plus sincères pour la jeune femme infortunée qui, par un arrêt, allait perdre en un instant l'époux qu'elle adorait, et voir flétrir sa réputation. Quelque chaleur que mit son Avocat à la défendre, les défauts de forme étaient prouvés, et l'honneur qu'avait le Prince de *Carignan* de pouvoir être un jour, lui ou ses descendans, appellés au trône, le priva d'une épouse tendrement chérie. La Princesse *de Lamballe* tâcha d'adoucir, par ses bienfaits, le sort d'une femme si intéressante; mais en était-il qui pussent réparer la perte que cet arrêt sévère lui faisait éprouver? Son époux seul pouvait la consoler, en ayant le courage de braver l'opinion, et de continuer à faire le bonheur de celle qui, unie à lui par les lois divines avait reçu ses sermens que des procédures ne pouvaient rendre nuls aux yeux de l'honneur et de la religion.

Le Prince de *Carignan* eut ce courage, en effet; et il fallait alors en avoir beaucoup, pour se mettre au-dessus des préjugés. Son amour que la jouissance n'avait point affaibli, lui fit remporter sur lui-même cette victoire honorable, il crut, et avec raison, que les sermens par lui prononcés aux pieds des autels, ne pouvaient être violés; il se retira avec celle que son cœur s'était choisi, au château de Domart en Picardie.

« Lorsque l'on aime,

» C'est en vain que l'on se prévaut
» De son rang et de sa noblesse;
» Du même trait, quand il nous blesse,
» Cupidon nous met de niveau. »

» Dans ce château, oubliant les hommes dont il avait tant à se plaindre, et ne vivant que pour une compagne

estimée et chérie, le Prince de *Carignan* passait des jours trop heureux, pour qu'il fût possible que leur durée égalât leur félicité. Déjà quelques années s'étaient écoulées, et il semblait que les tendres sentimens du Prince s'étaient accrus par la connaissance plus approfondie des vertus de son épouse. Tous deux à la fleur de l'âge, devaient se promettre une longue suite de jours heureux, lorsque la mort vint frapper cet honnête et tendre époux, dans les bras de celle à qui il avait tout sacrifié. Si ce Prince, en bravant les préjugés, en montrant des sentimens si fort éloignés des mœurs de son siècle, paraissait avoir dû encourir l'indignation des Princes auxquels il appartenait de si près, ces motifs faisaient tellement l'éloge de son ame et de sa probité, qu'il ne fut pas moins regretté par sa famille; mais il n'y a que ceux qui aiment tendrement et veritablement qui pourraient peindre la douleur et le désespoir de l'infortunée veuve. » An 1785. *

CARIN.

Carin, fils de l'Empereur *Carus*, (a) ayant été fait César avec son frère *Numérien*, fut envoyé dans les Gaules, * pendant que son père marchait contre les Perses. * Il s'y souilla de toutes sortes de crimes, et y épousa neuf femmes en moins d'un an; la plupart furent répudiées, lorsqu'elles étaient enceintes. * Son père qui le connaissait, lui avait donné un conseil composé des meilleures têtes; mais cela ne put arrêter ce jeune Prince qui se porta à de tels excès, que *Carus*, en l'apprenant, s'écria: Non, il n'est pas mon fils. Il délibéra même s'il ne lui ôterait pas la vie. *

(a) * Carus était de Narbonne, l'une des plus anciennes colonies Romaines. Il jouissait de la plus brillante réputation, lorsqu'il succèda à Probus, qui fut assassiné par ses soldats, à Sirmium, et l'on crut dans le tems, que Carus avait participé à ce crime. *

Après la mort de *Carus* et de *Numérien*, arrivée près de Ctésiphon, *Carin* s'abandonna à la débauche avec encore moins de retenue. Cependant lorsque *Dioclétien* fut élu Empereur par l'armée d'Orient, *Carin* parut se ressouvenir qu'il était à la tête des Romains. Il marcha contre son rival jusqu'en Illyrie, après avoir défait et tué, dans les plaines de Vérone, *Julius* qui voulait aussi envahir l'Empire. Enfin, après plusieurs combats qui ne décidaient rien, *Carin* fut assassiné à Margnes, ville de Mœsie, par un des Officiers de son armée dont il avait débauché la femme.

* Cet assassinat fut bien une vengeance particulière; mais il était concerté avec une grande partie de l'armée. Un historien rapporte ainsi cet événement, en parlant de la bataille qui se donna près de Margum, entre *Viminacium* et le *Mont d'Or*. « Elle fut vivement disputée, » dit-il, et même *Carin* eut l'avantage; et il serait resté » pleinement victorieux, s'il eût été autant aimé de ses » troupes, que vaillant contre les ennemis; mais il en » était détesté, particulièrement à cause de sa brutale in- » continence qui l'avait porté souvent à débaucher les » femmes des Officiers. Les maris offensés nourrissaient » depuis long-tems dans leurs cœurs le désir de la » vengeance, et ils en réservèrent l'exécution pour le » moment de l'action générale. Voyant qu'il allait être » vainqueur, et ne doutant point que la bonne fortune » ne l'enhardît à de nouveaux excès, plus insupportables » encore que les précédens, ils le firent abandonner par » les soldats qu'ils avaient sous leurs ordres, et un Tribun » s'étant mis à la tête de ceux qui, comme lui, avaient » été outragés par le Prince, le tua de sa main. Ainsi » les mauvaises mœurs de *Carin* lui enlevèrent la victoire » et la vie. »

Le palais de ce Prince était rempli de courtisannes. Le présent qu'il fit à l'une d'elles prouve sa folie. L'Empereur *Aurélien* avait conservé précieusement deux dents d'éléphant, de dix pieds de haut, qu'on avait trouvées

dans le trésor de *Firmus*, tyran d'Egypte. Le Prince se proposait d'en faire un trône pour Jupiter, dans le temple du Soleil. N'ayant pu exécuter son dessein avant sa mort, *Carin* donna à une de ses concubines cette offrande destinée à Jupiter ; et ce qui devait servir de trône au plus grand des dieux, dit un historien, devint le lit d'une femme impudique. * An de Jésus-Christ 285.

Fin du premier Volume.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le premier Volume.

A.

B.

C.

H.

I.

J.

L.

M.

S.

T.

U.

V.

Y.

Z.

Fin de la Table des Matières.

articles curieux

- Abraham
- Adam Ammon.
- Corneille Adrien.
- Ballade Espagnole, page 131.
- Voir sur Faustine, femme de Marc-Aurèle, l'article de Bayle, sur cet Empereur
- Berry (Duchesse de)
- Bonnivet.
- Boufflers.
- Cabochiens